4°
Biogr.
293 d/16

Brückner

Bayerische Staatsbibliothek
<36645293690018

Brückner

МАТЕРІАЛЫ

ДЛЯ ЖИЗНЕОПИСАНІЯ

ГРАФА НИКИТЫ ПЕТРОВИЧА ПАНИНА.

(1770—1837.)



ИЗДАНІЕ

А. БРИКНЕРА.

ТОМЪ VI.

Brückner, Materialy dlja žizneopis. N. P. Panina 6

САНКТПЕТЕРБУРГЪ.
ТИПОГРАФІЯ ИМПЕРАТОРСКОЙ АКАДЕМІИ НАУКЪ.
Вас. Остр., 9 лин., № 12.
1892.

36
13239/12

BAYERISCHE
STAATS-
BIBLIOTHEK
MUENCHEN

МАТЕРІАЛЫ

ДЛЯ ЖИЗНЕОПИСАНІЯ

ГРАФА НИКИТЫ ПЕТРОВИЧА
ПАНИНА.

(1770—1837.)



ИЗДАНІЕ

А. БРИКНЕРА.

ТОМЪ VI.

САНКТПЕТЕРБУРГЪ.
ТИПОГРАФІЯ ИМПЕРАТОРСКОЙ АКАДЕМІИ НАУКЪ.
Вас. Остр., 9 лин., № 12.
1892.

5176

BAYERISCHE
STAATS-
BIBLIOTHEK
MUENCHEN

30343.

МАТЕРІАЛЫ

ДЛЯ ЖИЗНЕОПИСАНІЯ

ГРАФА Н. П. ПАНИНА.

ЧАСТЬ ЧЕТВЕРТАЯ.

МИНИСТЕРСКАЯ ДѢЯТЕЛЬНОСТЬ ПРИ АЛЕКСАНДРѢ I.

1801.

(МАРТЪ — СЕНТЯБРЬ 1801).

НАПРАВЛЕНО
в ОБМЕННЫЙ ФОНД.

BAYERISCHE STAATS-BIBLIOTHEK MUENCHEN

ПРЕДИСЛОВІЕ.

Четвертая часть „Матеріаловъ для жизнеописанія графа Н. П. Панина“ посвящена изложенію его дѣятельности въ качествѣ министра Иностранныхъ Дѣлъ въ самое первое время царствованія императора Александра I [1]). Эта дѣятельность, начавшаяся въ концѣ марта 1801 года, прекратилась — а вмѣстѣ съ нею политическая дѣятельность графа вообще — уже нѣсколько мѣсяцевъ спустя, а именно 30 сентября этого же года, такъ что данныя, сообщенныя нами въ этомъ томѣ, относятся главнымъ образомъ къ первому полугодію достопамятнаго царствованія императора Александра I.

1) Въ предисловіи къ первому тому нашего изданія сказано (на стр. IX) неправильно, что четвертая часть обнимаетъ «*Вицеканцлерство* при Александрѣ I». Хотя Государь и намѣревался-было назначить Панина вицеканцлеромъ, послѣдній не желалъ принять этотъ титулъ и довольствовался назначеніемъ членомъ Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ, но въ сущности имѣлъ гораздо большее значеніе чѣмъ вицеканцлеръ — князь А. Б. Куракинъ.

Къ этой краткой эпохѣ относится заключеніе важныхъ трактатовъ между Россіею съ одной стороны и Англіею и Франціею съ другой. Въ этихъ событіяхъ графъ Никита Петровичъ принималъ самое дѣятельное участіе, ведя переговоры съ представителями иностранныхъ державъ и переписываясь въ качествѣ руководителя внѣшнею политикою Россіи съ русскими дипломатами, находившимися въ это время за границею. Документы, относящіеся къ этому предмету, имѣютъ бо́льшею частью офиціальный характеръ: они заимствованы нами главнымъ образомъ изъ С.-Петербургскаго Архива Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Считаемъ пріятнымъ долгомъ выразить искреннюю благодарность за просвѣщенное содѣйствіе при этомъ случаѣ гг. завѣдующимъ этимъ Архивомъ Барону Димитрію Өеодоровичу Стюарту и Николаю Александровичу Гюббенету, а также Михайлу Григорьевичу Приклонскому.

Между тѣмъ какъ первыя главы этого тома, а именно II, III, IV, V, VI и VII почти исключительно заключаютъ въ себѣ данныя, заимствованныя изъ С.-Петербургскаго Архива, въ IX главѣ, въ которой помѣщена переписка Панина съ графомъ Воронцовымъ, значительная часть матеріаловъ заимствована изъ семейнаго Архива Паниныхъ, а также изъ „Архива князя Воронцова“, изданнаго г-мъ Бартеневымъ. Уже изданными матеріалами мы пользовались отчасти при составленіи IV-й и IX-й главъ настоящаго тома. Доку-

менты въ I-й, VIII-й, X-й и XI-й главахъ найдены нами почти исключительно въ семейномъ Архивѣ Паниныхъ. Переписка Панина съ Воронцовымъ, Куракинымъ, и другими лицами имѣетъ частный характеръ и поэтому слѣдовъ ея нѣтъ въ Государственномъ Архивѣ.

Группировка данныхъ, при чемъ мы какъ и прежде старались соединять раздѣленіе разныхъ сторонъ жизни и дѣятельности графа Панина съ началомъ хронологическаго распредѣленія, и въ этой части нашего изданія представляла собою нѣкоторыя затрудненія. И въ этомъ томѣ однако, какъ и въ прежнихъ, принятая нами система сообщенія матеріала группами соотвѣтствуетъ сколько значенію предмета, столько и цѣли нашего изданія.

А. Брикнеръ.

Вѣна, въ маѣ 1892 г.

Оглавленіе четвертой части Матеріаловъ для жизнеописанія графа Н. П. Панина.

МИНИСТЕРСКАЯ ДѢЯТЕЛЬНОСТЬ ПРИ АЛЕКСАНДРѢ I.

(1801.)

(Документы уже въ другихъ изданіяхъ напечатанные обозначены въ оглавленіи знакомъ †).

Предисловіе . стр. V—VII

I. **Введеніе** . » 1—30

№№			ч.	мѣс.	годъ.	стр.
1.	Н. П. Панинъ къ бар. Крюденеру .	С. Петербургъ	22	III	1801.	3
† 2.	» » графинѣ	»	»	»	»	4
3.	» » »	»	?	»	»	10
4.	Du système politique de l'empire de Russie		?	?	»	17
5.	Du système politique de la Russie		?	?	»	25
† 6.	Циркуляръ русскимъ министрамъ за границею	С.-Петербургъ	19	VI	»	28

II. **Россія и Англія** стр. 31—105

1. Переписка съ графомъ Паленомъ » 36— 50

№№			ч.	м.	годъ.	стр.
7.	П. Л. Паленъ къ Н. П. Панину . .	С.-Петербургъ	22	III	1801.	38
8.	» » » . .	»	23	»	»	—
9.	» » » . .	»	24	»	»	39
10.	» » »	Ревель	2	IV	»	40
11.	» » »	»	6	»	»	—
12.	Н. П. Панинъ » П. Л. Палену . .	С.-Петербургъ	8	»	»	41
13.	» » » . .	»	10	»	»	—
14.	П. Л. Паленъ » Н. П. Панину	Ревель	»	»	»	42

15.	П. Л. Паленъ къ Н. П. Панину	Ревель	10	IV	1801.	43
16.	» » »	»	13	»	»	—
17.	Н. П. Панинъ » П. Л. Палену . .	С.-Петербургъ	18	»	»	44
18.	» » » . .	»	»	»	»	—
19.	» » » . .	»	20	»	»	45
20.	» » » . .	»	»	»	»	47
21.	П. Л. Паленъ » Н. П. Панину	Ревель	»	»	»	—
22.	Н. П. Панинъ » П. Л. Палену . .	С.-Петербургъ	»	»	»	48
23.	П. Л. Паленъ » Н. П. Панину	Ревель	21	»	»	—
24.	» » »	»	22	»	»	49
25.	Н. П. Панинъ » П. Л. Палену . .	С.-Петербургъ	26	»	»	—
26.	П. Л. Паленъ » Н. П. Панину	Ревель	27	»	»	50
27.	» » »	»	28	»	»	—

2. Переписка съ разными лицами объ англійскомъ флотѣ . . стр. 51—58

№№			ч.	мѣс.	годъ.	стр.
28.	Н. П. Панинъ къ адм. Чичагову. .	С.-Петербургъ	16	IV	1801.	51
29.	Графъ Кушелевъ къ Н. П. Панину	?	20	»	»	52
30.	Адм. Нельсонъ къ Н. П. Панину .	?	26	»	»	53
31.	Гр. П. Л. Паленъ къ лорду Нельсону	?	2	V	»	—
32.	Гр. П. Л. Паленъ къ лорду Нельсону	?	6	»	»	55
33.	Лордъ Нельсонъ къ Н. П. Панину .		8	»	»	56
34.	» » » гр. П. Л. Палену		14	»	»	57
35.	Лордъ Нельсонъ къ Н. П. Панину .		15	»	»	—
36.	П. Л. Паленъ къ Н. П. Панину . .	?	16	»	»	58

3. Переговоры объ англо-русскомъ трактатѣ стр. 58—105

№№			ч.	мѣс.	годъ.	стр.
37.	Гарлейкъ къ Н. П. Панину	Берлинъ	8	IV	1801.	58
38.	» » »	»	21	»	»	60
39.	» » »	?	19	V	»	61
40.	» » »	?	?	»	»	62
41.	Проектъ рескр. бар. Крюденеру .	С.-Петербургъ	28	III	»	63
42.	Н. П. Панинъ къ лорду Гоксбри. .	»	2	IV	»	66
43.	Résumé d'un entretien (между лордомъ С. Эленсомъ и Н. П. Панинымъ)	»	18	V	»	68
44.	Александръ I къ Н. П. Панину . .	»	21	»	»	71
45.	Протоколъ 1-й конференціи. . . .	»	»	»	»	73
46.	» 2-й »	»	23	»	»	79
47.	» 3-й »	»	26	»	»	81
48.	Н. П. Панинъ къ лорду С. Эленсу .	»	29	»	»	83
49.	Лордъ С. Эленсъ къ Н. П. Панину .	»	»	»	»	84
50.	» » » » .	»	30	»	»	—
51.	Протоколъ 4-й конференціи	»	31	»	»	85

52.	Александръ I къ Н. П. Панину . . .	Павловское	1	VI	1801.	87
53.	Н. П. Панинъ къ лорду С. Эленсу .	С.-Петербургъ	»	»	»	88
54.	Протоколъ 5-й конференціи	»	4	»	»	—
55.	Projet de déclaration à remettre à l'ambassadeur d'Angleterre . . .	»	»	»	»	91
56.	Протоколъ 6-й конференціи	»	5	»	»	92
57.	Н. П. Панинъ къ бар. Стединку . .	»	10	»	»	98
58.	Лордъ С. Эленсъ къ Н. П. Панину	»	12	»	»	101
59.	» » » »	»	17	»	»	102
60	Лордъ Гоксбри » »	Лондонъ	12	VII	»	103
61.	Гр. Кушелевъ » »	?	2	VI	»	—
62.	Журн. Госуд. Совѣта	С.-Петербургъ	29	VII	»	104
	III. Сношенія съ Даніею. Письма В. Г. Лизакевича . . .		стр. 106—152			
№№			ч.	мѣс.	годъ.	стр.
63.	В. Г. Лизакевичъ къ Н. П. Панину .	Копенгагенъ	20	IV	1801.	107
64.	» » » .	»	23	»	»	108
65.	» » » .	»	27	»	»	110
66.	» » » .	»	»	»	»	111
67.	» » » .	»	4	V	»	112
68.	» » » .	»	7	»	»	114
69.	» » » .	»	»	»	»	115
70.	» » » .	»	11	»	»	—
71.	» » » .	»	14	»	»	117
72.	» » » .	»	18	»	»	—
73.	» » » .	»	21	»	»	118
74.	» » » .	»	28	»	»	119
75.	» » » .	»	»	»	»	120
76.	» » » .	»	1	VI	»	—
77.	» » » .	»	4	»	»	121
78.	» » » .	»	8	»	»	—
79.	» » » .	»	11	»	»	122
80.	» » » .	»	18	»	»	123
81.	» » » .	»	»	»	»	126
82.	» » » .	»	22	»	»	128
83.	» » » .	»	25	»	»	129
84.	» » » .	»	13	VII	»	130
85.	» » » .	»	»	»	»	137
86.	» » » .	»	»	»	»	140
87.	» » » .	»	16	»	»	141
88.	» » » .	»	31	»	»	—
89.	» » » .	»	»	»	»	145
90.	» » » .	»	6	VIII	»	—
91.	» » » .	»	24	»	»	146
92.	» » » .	»	3	IX	»	147
93.	» » » .	»	15	»	»	148
94.	» » » .	»	1	X	»	151
95.	» » » .	»	19	»	»	—

IV. Россія и Франція въ 1801 году стр. 153—212

№№			ч.	мѣс.	годъ.	стр.
96.	Н. П. Панинъ къ С. А. Колычеву .	С.-Петербургъ	17	IV	1801.	158
† 97.	» » » .	»	»	»	»	159
98.	» » » .	»	»	»	»	161
99.	» » » .	»	»	»	»	—
100.	С. А. Колычевъ къ Н. П. Панину	Парижъ	10	V	»	162
101.	» » »	»	12	»	»	163
† 102.	» » »	»	»	»	»	—
† 103.	» » »	»	11	VI	»	166
104.	Н. П. Панинъ къ С. А. Колычеву .	С.-Петербургъ	22	»	»	—
105.	» » »	Ульянка	»	»	»	167
106.	» » »	»	»	»	»	168
107.	» » »	»	2	VII	»	—
108.	С. А. Колычевъ къ Н. П. Панину	Парижъ	6	VIII	»	—
109.	» » »	»	»	»	»	169
† 110.	» » »	»	14	»	»	170
† 111.	» » »	»	24	»	»	172
† 112.	Дюрокъ къ Н. П. Панину.	С.-Петербургъ	17	»	»	183
113.	Александръ I къ А. И. Моркову . . .	Павловское	»	»	»	189
114.	Н. П. Панинъ » » .	С.-Петербургъ	24	»	»	190
115.	» » » .	»	»	»	»	191
116.	А. И. Морковъ къ Н. П. Панину	Парижъ	6	IX	»	—
117.	» » »	»	21	»	»	192
† 118.	» » »	»	1	X	»	194
† 119.	» » »	»	»	»	»	196
120.	» » »	»	»	»	»	199
121.	» » »	»	»	»	»	200
122.	» » »	»	»	»	»	202
123.	» » »	»	7	»	»	—
† 124.	» » » . . .	»	7	»	»	204
125.	Таллейранъ къ Н. П. Панину.	»	15	»	»	205
126.	А. И. Морковъ къ Н. П. Панину	»	25	»	»	206
† 127.	» » »	»	1	XI	»	207

V. Сношенія съ Пруссіею. Письма барона Крюденера. . стр. 213—294

№№			ч.	мѣс.	годъ.	стр.
128.	Записка Лекока	С.-Петербургъ	26	III	1801.	215
129.	» »	»	1	IV	»	221
130.	Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину .	»	»	»	»	224
131.	А. И. Крюденеръ къ Н. П. Панину . . .	Берлинъ	7	»	»	225
132.	» » » . . .	»	8	»	»	227
133.	» » » . . .	»	9	»	»	—
134.	» » » . . .	»	13	»	»	229
135.	» » » . . .	»	»	»	»	—
136.	» » » . . .	»	16	»	»	230
137.	» » » . . .	»	»	»	»	—

138.	А. И. Крюденеръ	къ Н. П.	Панину . . .	Берлинъ	20	IV	1801.	231	
139.	»	»	» . . .	»	»	»	»	232	
140.	»	»	» . . .	»	»	»	»	—	
141.	»	»	» . . .	»	22	»	»	—	
142.	»	»	» . . .	»	23	»	»	233	
143.	»	»	» . . .	»	»	»	»	234	
144.	»	»	» . . .	»	24	»	»	235	
145.	»	»	» . . .	»	27	»	»	—	
146.	»	»	» . . .	»	»	»	»	—	
147.	»	»	» . . .	»	»	»	»	236	
148.	»	»	» . . .	»	30	»	»	—	
149.	»	»	» . . .	»	»	»	»	237	
150.	»	»	» . . .	»	»	»	»	—	
151.	»	»	» . . .	»	»	»	»	239	
152.	»	»	» . . .	»	4	V	»	240	
153.	»	»	» . . .	»	»	»	»	241	
154.	»	»	» . . .	»	»	»	»	242	
155.	»	»	» . . .	»	7	»	»	243	
156.	»	»	» . . .	»	11	»	»	—	
157.	»	»	» . . .	»	»	»	»	244	
158.	»	»	» . . .	»	»	»	»	245	
159.	»	»	» . . .	»	14	»	»	246	
160.	»	»	» . . .	»	18	»	»	247	
161.	»	»	» . . .	»	21	»	»	251	
162.	»	»	» . . .	»	»	»	»	252	
163.	»	»	» . . .	»	26	»	»	—	
164.	»	»	» . . .	»	»	»	»	254	
165.	»	»	» . . .	»	28	»	»	256	
166.	»	»	» . . .	»	2	VI	»	—	
167.	»	»	» . . .	»	»	»	»	257	
168.	»	»	» . . .	»	3	»	»	—	
169.	»	»	» . . .	»	7	»	»	258	
170.	»	»	» . . .	»	»	»	»	—	
171.	»	»	» . . .	»	»	»	»	259	
172.	»	»	» . . .	»	8	»	»	260	
173.	»	»	» . . .	»	»	»	»	261	
174.	»	»	» . . .	»	»	»	»	—	
175.	»	»	» . . .	»	11	»	»	262	
176.	»	»	» . . .	»	»	»	»	263	
177.	»	»	» . . .	»	22	»	»	264	
178.	»	»	» . . .	»	25	»	»	265	
179.	»	»	» . . .	»	29	»	»	267	
180.	»	»	» . . .	»	»	»	»	269	
181.	»	»	» . . .	»	»	»	»	271	
182.	»	»	» . . .	»	6	VII	»	272	
183.	»	»	» . . .	»	»	»	»	274	
184.	»	»	» . . .	»	»	»	»	275	
185.	»	»	» . . .	»	»	»	»	—	

186.	А. И. Крюденеръ къ Н. П. Панину . . .	Берлинъ	9	VII	1801.	276
187.	» » » . . .	»	»	»	»	—
188.	» » » . . .	»	13	»	»	277
189.	» » » . . .	»	»	»	»	278
190.	» » » . . .	»	»	»	»	—
191.	» » » . . .	»	»	»	»	279
192.	» » » . . .	»	»	»	»	—
193.	» » » . . .	»	16	»	»	280
194.	» » » . . .	»	»	»	»	—
195.	» » » . . .	»	20	»	»	—
196.	» » » . . .	»	23	»	»	281
197.	» » » . . .	»	»	»	»	—
198.	» » » . . .	»	»	»	»	283
199.	» » » . . .	»	29	»	»	—
200.	» » » . . .	»	30	»	»	284
201.	» » » .	»	6	VIII	»	286
202.	» » » . . .	»	8	»	»	—
203.	Убри къ Н. П. Панину	»	11	»	»	287
204.	» » »	»	13	»	»	—
205.	А. И. Крюденеръ къ Н. П. Панину.	Фрейенвальде	28	»	»	—
206.	» » » . . .	Берлинъ	30	»	»	288
207.	» » » . . .	»	31	»	»	289
208.	» » » . . .	»	3	IX	»	—
209.	» » » . . .	»	7	»	»	290
210.	» » » . . .	»	10	»	»	291

VI. Сношенія съ Австріею. Переписка съ И. М. Муравьевымъ . стр. 295—326

№№			ч.	мѣс.	годъ.	стр.
211.	Н. П. Панинъ къ И. М. Муравьеву.	С.-Петербургъ	24	IV	1801.	298
212.	» » » .	»	11	V	»	299
213	И. М. Муравьевъ къ Н. П. Панину . . .	Берлинъ	»	»	»	—
214.	» » » . . .	»	13	»	»	302
215.	Н. П. Панинъ къ И. М. Муравьеву.	С.-Петербургъ	29	»	»	304
216.	И. М. Муравьевъ къ Н. П. Панину	Вѣна	»	»	»	305
217.	» » »	»	26	VI	»	306
218.	» » »	»	18	VII	»	308
219.	» » »	»	»	»	»	—
220.	Кард. Альбани къ Н. П. Панину	»	17	»	»	309
221.	Н. П. Панинъ къ И. М. Муравьеву . . .	Ульянка	24	»	»	310
222.	И. М. Муравьевъ къ Н. П. Панину	Вѣна	31	»	»	312
223.	» » »	»	»	»	»	316
224.	» » »	»	24	VIII	»	317
225.	» » »	»	30	»	»	319
226.	» » »	»	15	IX	»	320
227.	» » »	»	21	»	»	323
228.	» » »	»	2	X	»	—

229.	А. К. Разумовскій » Н. П. Панину	Вѣна	21	IX	1801.	324
230.	» » »	»	28	»	»	—
231.	» » »	»	9	X	»	325

VII. **Переписка съ разными дипломатами въ Германіи, Италіи и пр.** . стр. 327—377

№№			ч.	мѣс.	годъ.	стр.
232.	Бар. Николай къ Н. П. Панину . .	С.-Петербургъ	17	IV	1801.	327
233.	Л. Яковлевъ » »	Эрлангенъ	19	»	»	334
234.	» » »	»	23	»	»	—
235.	» » » . . .	Штутгартъ	30	VI	»	335
236.	» » » . . .	»	4	IX	»	—
237.	Бюцовъ къ Н. П. Панину	Дрезденъ	29	IV	»	336
238.	» » »	»	6	V	»	337
239.	» » »	»	6	»	»	—
240.	» » »	»	9	»	»	338
241.	» » »	»	16	»	»	—
242.	Бар. Бюлеръ къ Н. П. Панину.	Мюнхенъ	11	VIII	»	—
243.	А. А. Форсманъ къ Н. П. Панину . . .	Гамбургъ	6	IV	»	341
244.	Н. П. Панинъ къ А. А. Форсману .	С.-Петербургъ	10	»	»	—
245.	А. А. Форсманъ къ Н. П. Панину . . .	Гамбургъ	23	»	»	342
246.	» » » . . .	»	24	»	»	343
247.	» » » . . .	»	10	V	»	344
248.	» » » . . .	»	15	»	»	—
249.	» » » . . .	»	21	»	»	—
250.	» » » . . .	»	24	»	»	345
251.	» » » . . .	»	12	VI	»	—
252.	» » » . . .	»	14	»	»	—
253.	» » » . . .	»	21	»	»	346
254.	» » » . . .	»	28	»	»	347
255.	Н. П. Панинъ къ А. А. Форсману. . . .	Ульянка	17	VII	»	348
256.	А. А. Форсманъ къ Н. П. Панину . . .	Гамбургъ	2	VIII	»	349
257.	» » » . . .	»	6	»	»	—
258.	» » » . . .	»	»	»	»	350
259.	Н. П. Панинъ къ А. А. Форсману. . . .	Ульянка	7	»	»	351
260.	А. А. Форсманъ къ Н. П. Панину . . .	Гамбургъ	9	»	»	—
261.	» » » . . .	»	16	»	»	—
262.	Кард. Консальви » »	Римъ	26	IV	»	353
263.	» » »	»	11	V	»	354
264.	Н. П. Панинъ къ кард. Консальви .	С.-Петербургъ	7	VIII	»	355
265.	Гр. Кастельальферъ къ Н. П. Панину. .	Берлинъ	24	V	»	356
266.	Н. П. Панинъ къ гр. Кастельальферу .	С.-Петерб.	7	VIII	»	357
267.	А. Я. Италинскій къ Н. П. Панину . . .	Палермо	8	VI	»	—
268.	» » » . . .	»	14	»	»	358
269.	» » » . . .	»	29	»	»	359
270.	» » » . .	»	16	VII	»	361
271.	» » » . . .	»	»	»	»	364
272.	» » » . . .	»	»	»	»	365

№			ч.	мѣс.	годъ.	стр.
273.	А. Я. Италинскій къ Н. П. Панину . . .	Палермо	27	VII	1801.	366
274.	» » » . . .	»	2	VIII	»	367
275.	» » » . . .	»	»	»	»	368
276.	» » » . . .	»	4	X	»	369
277.	И. Васильевъ » » . .	Лиссабонъ	11	V	»	—
278.	» » » . .	»	31	»	»	370
279.	» » » . .	»	9	VI	»	371
280.	» » » . .	»	16	»	»	372
281.	» » » . .	»	24	»	»	—
282.	» » » . .	»	1	VII	»	—
283.	» » » . .	»	13	»	»	373
284.	» » » . .	»	30	VIII	»	—
285.	В. Томара къ Н. П. Панину	Буюкдере	16	V	»	374
286.	» » » . . .	Константинополь	»	»	»	—
287.	» » »	Буюкдере	»	»	»	375
288.	» » »	»	5	VII	»	—
289.	» » »	»	16	»	»	376
290.	» » »	»	27	VIII	»	—

VIII. **Отношенія къ императору Александру и къ императрицѣ Маріи Θеодоровнѣ** стр. 378—404

№№			ч.	мѣс.	годъ.	стр.
† 291.	Н. П. Панинъ къ Александру I . .	С.-Петербургъ	28	V	1801.	380
† 292.	Энгель къ Н. П. Панину	»	30	VI	»	384
† 293.	Н. П. Панинъ къ Александру I . .	»	13	VII	»	386
294.	Марія Θеодоровна къ Н. П. Панину	»	»	IV	»	395
295.	» » » »	»	31	V	»	—
296.	» » » »	»	?	?	»	396
297.	» » » »	»	23	VII	»	—
298.	» » » »	»	24	»	»	397
299.	» » » »	»	30	»	»	—
300.	» » » »	»	11	VIII	»	398
301.	» » » »	»	12	»	»	399
302.	» » » »	»	10	IX	»	—

IX. **Переписка съ графомъ С. Р. Воронцовымъ** стр. 405—586

№№			ч.	мѣс.	годъ.	стр.
303.	С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину .	Соутамптонъ	10	III	1801.	421
304.	» » » .	»	»	»	»	422
305.	» » » .	»	4	IV	»	423
306.	Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову.	С.-Петербургъ	6	»	»	427
307.	С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину . . .	Лондонъ	16	»	»	433
308.	» » » . . .	»	»	»	»	441
309.	» » » . . .	»	23	»	»	443
310.	» » » . . .	»	»	»	»	445
† 311.	Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову.	С.-Петербургъ	2	V	»	447
† 312.	» » » .	»	»	»	»	448
† 313.	» » » .	»	»	»	»	449

† 314.	Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову.	С.-Петербургъ	3	V	1801.	451
315.	С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину .	Соутамптонъ	6	»	»	452
† 316.	» » » .	»	»	»	»	453
† 317.	» » » .	»	»	»	»	462
318.	» » » .	»	21	»	»	469
† 319.	» » » . . .	Лондонъ	24	»	»	470
† 320.	» » » . . .	»	28	»	»	471
† 321.	Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову . . .	Ульянка	6	VI	»	473
322.	С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину . . .	Лондонъ	7	»	»	474
323.	» » » . . .	»	»	»	»	478
324.	» » » . . .	»	»	»	»	479
325.	» » » . . .	»	8	»	»	481
† 326.	Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову . . .	Ульянка	11	»	»	—
† 327.	» » » . . .	»	»	»	»	482
† 328.	» » » . . .	»	»	»	»	—
† 329.	С. В. Панина къ С. Р. Воронцову. . . .	»	12	»	»	485
† 330.	С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину . . .	Лондонъ	14	»	»	486
331.	» » » . . .	»	2	VII	»	—
† 332.	» » » . . .	»	5	»	»	488
† 333.	» » » . . .	»	6	»	»	492
† 334.	» » » . . .	»	»	»	»	493
† 335.	» » » . . .	»	»	»	»	494
† 336.	Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову . . .	Ульянка	7	»	»	495
337.	С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину . . .	Лондонъ	11	»	»	497
† 338.	Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову . . .	Ульянка	16	»	»	498
† 339.	» » » . . .	»	17	»	»	502
† 340.	С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину . . .	Лондонъ	23	»	»	—
† 341.	» » » . . .	»	2	VIII	»	503
342.	» » » . . .	»	»	»	»	506
343.	» » » . . .	»	»	»	»	—
† 344.	Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову . . .	Ульянка	6	»	»	507
† 345.	С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину. . . .	Лондонъ	9	»	»	508
† 346.	Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову . . .	Ульянка	11	»	»	520
† 347.	» » » . . .	»	27	»	»	522
† 348.	» » » . . .	»	»	»	»	—
349.	С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину .	Соутамптонъ	30	»	»	523
† 350.	» » » .	»	13	IX	»	524
† 351.	Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову	Москва	14	»	»	526
† 352.	С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину . . .	Лондонъ	27	»	»	536
† 353.	Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову	Москва	4	X	»	569
† 354.	С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину . . .	Лондонъ	5	XI	»	570
355.	Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову .	С.-Петербургъ	4	XII	»	572

X. Отношенія къ князю А. Б. Куракину стр. 587—611

№№			ч.	мѣс.	годъ.	стр.
356.	Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину		17	V	1801.	588
357.	» » » . . .	Ульянка	31	»	»	—

358.	А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину		?	?	1801.	589
359.	» » »		4	VI	»	590
360.	» » »		?	?	»	591
361.	» » »		10	VI	»	592
362.	» » »		?	?	»	593
363.	» » »		25	VI	»	594
364.	Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину		»	»	»	595
365.	А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину		»	»	»	596
366.	» » »		?	?	»	598
367.	» » »		?	?	»	599
368.	» » »		?	?	»	—
369.	» » »		?	?	»	—
370.	Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину		?	?	»	—
371.	» » »		?	?	»	600
372.	» » »		?	?	»	—
373.	» » »		?	?	»	—
374.	» » »		?	?	»	601
375.	» » »		?	?	»	—
376.	» » »		?	?	»	—
377.	» » »		9	VII	»	602
378.	» » »		16	»	»	—
379.	» » »		19	»	»	—
380.	» » »		23	»	»	603
381.	» » »		26	»	»	—
382.	» » »		28	»	»	—
383.	» » »		18	VIII	»	604
384.	» » »		20	»	»	—
385.	» » »		24	»	»	—
386.	А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину		?	?	»	605
387.	» » »		?	?	»	606
388.	» » »		?	?	»	—
389.	» » »		?	?	»	607
390.	» » »		?	?	»	608
391.	» » »		21	VII	»	—
392.	» » »		4	VIII	»	—
393.	» » »		14	»	»	609
394.	» » »		»	»	»	—
395.	» » »		15	»	»	610
396.	» » »		18	»	»	—

XI. Удаленіе отъ дѣлъ стр. 612—668

№№			ч.	м.	годъ.	стр.
397.	И. М. Муравьевъ къ Н. П. Панину	Вѣна	23	VIII	1801.	614
398.	Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину	Москва	24	IX	»	627
399.	А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину	»	»	»	»	628
400.	» » »	»	»	»	»	629
401.	Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину	»	»	»	»	630
402.	» » »	»	25	»	»	631

403.	А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину	Москва	28	IX	1801.	633
404.	Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину	»	29	»	»	635
405.	» » »	»	?	»	»	636
406.	Александръ I » Н. П. Панину	»	15	»	»	637
407.	Н. П. Панинъ » Александру I	»	30	»	»	—
408.	» » »	»	»	»	»	638
409.	Александръ I » Н. П. Панину	»	»	»	»	640
410.	Н. П. Панинъ » А. Б. Куракину	»	»	»	»	645
411.	А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину	»	»	»	»	—
412.	» » »	»	19	X	»	646
413.	Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину	»	19	»	»	—
414.	А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину	»	22	»	»	647
415.	Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину . . .	С.-Петерб.	31	III	1802.	647
416.	» » » . . .	»	»	»	»	648
417.	» » Александру I	Москва	7	X	1801.	649
418.	» » » . . .	С.-Петерб.	11	XI	»	650
419.	» » » . . .	»	»	»	»	652
420.	Бар. Крюденеръ къ Н. П. Панину . . .	Берлинъ	30	»	»	654
421.	Гр. Данешельдъ-Лёвендаль къ Н. П. Панину	Москва	4	X	»	655
422.	Гр. Валлезъ къ Н. П. Панину	»	»	»	»	656
423.	Лордъ С. Эленсъ къ Н. П. Панину	»	5	»	»	—
424.	Аббатъ Бенвенути къ Н. П. Панину . . .	»	»	»	»	657
425.	Зубчекъ къ Н. П. Панину.	»	»	»	»	—
426.	В. Бюйсъ къ Н. П. Панину	»	»	»	»	658

XII. **Приложеніе. Нѣкоторыя частныя письма къ графу Н. П. Панину** . стр. 669—674

№№			ч.	м.	годъ.	стр.
427.	С. Новосильцева къ Н. П. Панину .	С.-Петербургъ	21	IV	1801.	669
428.	Герцогъ Ришелье къ Н. П. Панину	Вѣна	1	VI	»	670
429.	Лордъ Витвортъ къ Н. П. Панину . . .	Уайтгаль	5	»	»	671
430.	Кн. Бельмонте-Пиньятелли къ Н. П. Панину	Заганъ	26	VIII	»	673

ОПЕЧАТКИ И ПОПРАВКИ.

Стр. 2. Прим. 4 относится къ письму къ барону Крюденеру на стр. 3, гдѣ въ примѣчаніи вм. «Арх. Панинныхъ» слѣдуетъ читать «Архивъ Мин. Иностр. Дѣлъ въ С.-Петербургѣ».

»	19.	На	1	строкѣ снизу вм. bien чит. lien.
»	36.	»	3	» сверху вм. С.-Петербургѣ чит. С.-Петербургъ.
»	—	»	9	» » » Паленымъ чит. Паленомъ.
»	37.	»	8	» снизу вм. товарищамъ чит. товарищемъ.
»	52.	»	3	» » » число чит. числѣ.
»	55.	»	4	» » » au чит. du.
»	57.	»	4	» » » 16/27 чит. 15/27.
»	69.	»	13	» » » la чит. le.
»	111.	»	11	» сверху вм. Nelson; чит. Nelson,
»	156.	»	3	» » » мѣстѣ чит. мѣстѣ».
»	238.	»	10	» снизу вм. Joseph-Bonaparte чит. Joseph Bonaparte.
»	279.	»	4	» сверху вм. incessament чит. incessamment.
»	305.	»	6	» » » Roi чит. R. (т. е. Royale).
»	318.	»	3	» снизу вм. V. E. ce qu'en чит. V. E. qu'en.
»	449.	»	8	» сверху вм. dressée чит. adressée.
»	520.	»	18	» » » êtez чит. êtes.
»	595.	»	1	» » » motiaée чит. motivée.
»	634.	»	16	» снизу вм. Стетинка чит. Стединка.

I. ВВЕДЕНІЕ.

Въ самую минуту воцаренія императора Александра Павловича было рѣшено пригласить графа Н. П. Панина въ С.-Петербургъ. Совпаденіе перемѣны на престолѣ съ возвращеніемъ графа въ столицу соотвѣтствовало характеру сношеній великаго князя, наслѣдника, къ Панину въ послѣднее время царствованія Павла. Молодой государь, близко сошедшійся съ вице-канцлеромъ особенно осенью 1800 г., до удаленія Панина въ ссылку, тотчасъ же послѣ катастрофы отца хотѣлъ заручиться сотрудничествомъ способнаго и опытнаго государственнаго дѣятеля въ области внѣшней политики. На вторыя сутки по кончинѣ Павла, 13 марта 1801 г., Д. П. Татищевъ писалъ къ графу С. Р. Воронцову о важномъ событіи воцаренія Александра въ тонѣ крайняго восхищенія и счастья. Тутъ сказано о составѣ Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ: „Voici l'organisation du Collège: le prince Kourakine reste 1-r membre, le comte Pahlen second, le vice-chancelier comte Panin prend ma place, je deviens quatrième, Mouraview cinquième. Vous voyez que nous sommes trop nombreux pour que la chose

reste sur ce pied-là; le faiseur sera le vice-chancelier, comme de raison“ [1]).

Не было возможности скорѣе увѣдомить находившагося въ это время въ Москвѣ графа Никиту Петровича о случившемся въ Петербургѣ, чѣмъ это было сдѣлано. Не было возможности скорѣе совершить переѣздъ изъ Москвы въ столицу, чѣмъ сдѣлалъ это графъ Панинъ. Ночью на 12 марта началось царствованіе Александра I, ночью на 21 марта Панинъ прибылъ въ С.-Петербургъ. Въ тотъ же день состоялось его назначеніе министромъ. Въ запискѣ „Поименная роспись чиновникамъ, которые управляли Посольскимъ Приказомъ, а потомъ Коллегіею Иностранныхъ Дѣлъ“, составленною немного позже при канцлерѣ графѣ А. Р. Воронцовѣ, сказано: „При восшествіи на престолъ государя императора Александра Павловича, дѣйствительный тайный совѣтникъ графъ Никита Петровичъ Панинъ, по высочайшему именному Его И. Величества указу отъ 21 марта 1801 г., паки вступилъ къ отправленію министерскихъ дѣлъ“ [2]).

О свиданіи между императоромъ Александромъ I и графомъ 21 марта баронъ Стединкъ доносилъ королю Густаву IV [3]): „Lorsque l'Empereur revit le comte de Panin pour la première fois après le funeste évènement, il lui dit en l'embrassant les larmes aux yeux: „„Hélas! les choses n'ont point tourné, comme nous l'avons cru““ [4]).

На другой день послѣ пріѣзда въ С.-Петербургъ графъ написалъ слѣдующія два письма.

1) Арх. кн. Воронцова XVIII, 352.

2) Арх. кн. Воронцова XXIV, 484.

3) 3/15 іюля 1801 г. Стокгольмскій Архивъ.

4) Арх. Мин. Иностр. Дѣлъ въ С.-Петербургѣ.

Н. П. Панинъ къ барону Крюденеру.

1. С.-Петербургъ, 22 марта, 1801 [1]).

(Par la poste).

Mon cher Baron,

S. M. I. ayant daigné me rappeler à Pétersbourg dès le 1-er jour de Son règne, vous sentez l'empressement que j'ai mis à remplir un devoir dicté par tous les sentiments, qui sont dûs à notre nouveau Maître. Appelé à l'audience de l'Empereur immédiatement à mon arrivée, S. M. I. m'a annoncé qu'Elle voulait me rendre le poste de vice-chancelier et que j'eus exclusivement la direction du département des affaires étrangères. En témoignant à notre Auguste Maître toute ma reconnaissance j'ai pris la liberté de Lui faire l'observation qu'il y avait des charges, qui en se multipliant perdaient de la considération qu'elles méritent et que je regardais celle de vice-chancelier comme étant de ce nombre; que mettant le plus haut prix à la confiance dont S. M. I. voulait bien m'honorer, je profiterais de l'occasion qui m'était offerte pour mériter qu'Elle me la conserve, mais que je Lui demandais la permission de mettre à Ses pieds le titre dont j'étais revêtu dans l'espoir, que cet hommage pourrait servir d'exemple à ceux qui avaient joui de la même distinction. L'Empereur a agréé ma demande, et je joins ici la copie de l'Ukase, qui m'attache au collège des affaires étrangères. S. M. I. a bien voulu m'annoncer aujourd'hui qu'Elle désirait, que je confère avec le corps diplomatique, que j'aurais le portefeuille et que j'étais chargé de la rédaction comme de l'exécution de Ses ordres.

En attendant que remis d'un voyage bien pénible je puisse entrer en fonction, j'ai voulu vous prier, mon cher baron, de reprendre la correspondance confidentielle que

1) Арх. Паниныхъ.

nous entretenions autrefois, indépendante de celle d'office que vous adresserez toujours au prince Kourakin comme doyen du ministère.

Vous pourrez vous servir des chiffres particuliers, dont je vous mandai de suspendre l'usage, lorsque je quittai le ministère, ainsi que de l'encre sympathique, lorsque vous le trouverez plus commode, en vous servant des signes convenus; c'est à dire de la date double, lorsque votre lettre ne contiendra rien qui ne soit en clair et de la simple date, lorsque vous aurez fait usage du citron.

J'espère, mon cher ami, que vous partagerez toute la satisfaction que j'éprouve dans l'espoir de pouvoir seconder les généreuses intentions de notre Maître. Si je ne peux aujourd'hui vous l'exprimer aussi en détail que je le voudrais, je ne me refuserai pas du moins le plaisir de vous annoncer qu'Il rend à votre zèle et à vos talents toute la justice qu'ils méritent.

Apostille.

L'ordre de St. André ne tardera pas à être expédié au comte de Haugwitz.

Н. П. Панинъ къ графинѣ.

2. St.-Pétersbourg. Ce vendredi, 22 mars, 1801[1]).

(Диктовано).

Jamais les apparences n'ont donné plus tort à quelqu'un que je dois en avoir à vos yeux, ma tendre amie; cependant, mon coeur est irréprochable, et si le vôtre ne plaide pas ma cause avec succès, le simple récit que je vais vous faire de mes aventures suffira pour constater mon innocence, en vous prouvant l'impossibilité absolue, où je me suis trouvé de tenir une plume jusqu'à cette minute.

1) Арх. Панинныхъ. Напечатано въ Р. Архивѣ 1874. II, 709—723.

Arrivé ici dans la nuit de mercredi à jeudi j'ai trouvé déjà ma soeur couchée; mais après un long conseil entre Priklonskij et moi nous avons pris la résolution de la faire éveiller. Je ne vous parlerai pas de notre joie mutuelle ni de l'avidité, avec laquelle je dévorais tant de détails intéressants sur l'évènement du jour. Après avoir prolongé notre entretien jusque vers 5 h. je suis monté dans les chambres du bel-étage que ma soeur a évacuées pour moi, et je me suis mis un instant sur mon lit, mais sans vouloir dormir malgré ma fatigue, parce que je voulais me trouver au lever de l'Empereur. A 7 h. j'étais déjà dans Son antichambre, et S. M. était déjà habillée depuis longtemps; mais comme Elle travaillait alors avec Ses secrétaires, j'ai dû attendre près d'une heure. Aussitôt qu'on m'a introduit dans le cabinet, je me suis jeté à Ses genoux pour Lui baiser la main; mais l'Empereur me relevant m'embrassa à plusieurs reprises avec une bonté, pour laquelle je ne trouve point d'expressions. Il entama tout de suite une conversation pleine de confiance et relative à Sa propre personne. Je ne la rapporterai point ici et je me bornerai à vous dire, qu'elle dura longtemps toujours sur le même ton; après quoi S. M. I. passa à la politique, et j'eus le bonheur de reconnaître dans tout ce qu'Elle me dit la confiance la plus illimitée; c'est au point qu'Elle a daigné suspendre toute résolution jusqu'à mon arrivée, annonçant à Ses ministres qu'Elle ne voulait rien faire avant de m'avoir entendu. A la fin de cet entretien l'Empereur me dit, qu'Il m'avait fait venir[1]) pour me remettre la direction des affaires étrangères, et Il poussa la

1) Значитъ, графъ отправился въ С.-Петербургъ не по собственной иниціативѣ, какъ можно-бы думать, читая слѣдующее замѣчаніе о Панинѣ въ запискахъ Чарторыжскаго: «Il apprit la nouvelle de la mort de l'Empereur Paul avec une joie extrême qu'il ne put contenir et accourut aussitôt à Pétersbourg, plein des plus flatteuses espérances. Il fut en effet nommé immédiatement ministre des affaires étrangères». I, 232—233.

condescendance et la bonté jusqu'à me faire des excuses de ce qu'il laissait le prince Kourakin et le comte Pahlen à leurs places, en demandant, si je consentirais à servir avec eux, avec l'assurance la plus formelle que moi seul je dirigerais les affaires. S. M. m'offrit le titre de vice-chancelier, et il me parut qu'en voulant par ménagement[1]) le conserver au prince Kourakin, cette concurrence La mettait dans l'embarras. Pouvais-je répondre autrement à une délicatesse aussi magnanime qu'en offrant un sacrifice comme gage de mon désintéressement? J'offris donc sur-le-champ à l'Empereur de résigner le titre de vice-chancelier, en Lui disant que Son estime et Sa confiance étaient les seuls objets de mon ambition, que je ne connaissais aucune rivalité dans Son service et qu'Il pouvait me donner tel titre qu'Il voudrait, persuadé de mon obéissance et de mon dévouement sans bornes. Par la manière, dont l'Empereur s'est exprimé ensuite à mon sujet, j'ai eu la satisfaction de voir, que ma conduite dans cette circonstance avait obtenu Son auguste suffrage, et je m'en trouve encore récompensé par l'effet qu'elle a produit sur le prince Kourakin. La conservation exclusive de son titre le flatte infiniment et ne lui laisse aucun regret en se voyant réduit à une nullité absolue. Mais continuons mon récit. Au sortir de la cour j'ai été chez lui, et il m'a reçu comme un frère, même avant de savoir les égards que j'ai eus pour sa personne. Jugez de mon étonnement, ma tendre amie, lorsqu'il m'a fait lire un testament de feu l'Empereur, fait à la vérité en 1788, par lequel, entre autres legs à différentes personnes, Il ordonne de remettre après Sa mort au chef de ma maison (par conséquent à moi)[2]) une aigrette en diamants, qui se porte au chapeau, et Son por-

1) Сначала было писано «délicatesse»; это слово зачеркнуто, и надписано «ménagement».

2) Въ 1788 г. былъ живъ Петръ Ив. Панинъ.

trait, et en même temps il impose à Son héritier l'obligation d'acquitter par Ses bienfaits pour moi la dette que le défunt a contractée envers mon oncle[1]). Le jeune Empereur a pris connaissance de ce testament ce soir pour la première fois, et Il a déclaré qu'Il remplirait toutes les intentions de Son père avec la plus scrupuleuse exactitude. Jusqu'à ce que le legs me soit remis, ce qui ne tardera pas, je dois, mon cher ange, vous imposer un silence absolu sur ce que je viens de vous dire, et je n'en excepte que votre père, en lui recommandant la même discrétion.

Après ma visite chez Kourakin je suis rentré à la maison où j'ai trouvé déjà réunis la plupart de mes parents et de mes amis. Le baron d'Armfeldt était du nombre et a paru très content de me revoir; le prince Kourakin est venu quelques moments après et a dîné chez moi. Après le dîner j'ai été d'abord rendre visite au comte Pahlen, qui m'avait déjà prévenu. Nous devions aller ensemble chez l'Empereur, mais une conférence inattendue avec l'ambassadeur de Suède nous a fait changer de résolution. Je suis retourné à la cour, où l'Impératrice-mère m'avait fait appeler et m'a retenu près d'une heure entière en présence du prince Kourakin. Si je pouvais vous rendre tout ce qu'elle m'a dit, je suis sûr que ce papier serait arrosé de vos larmes. Il est impossible de l'entendre sans être attendri jusqu'au fond de l'âme. En la quittant j'ai passé à la grande cour, et ayant rencontré par hasard LL. MM. II., qui se rendaient à la prière, j'ai été présenté à la jeune Impératrice au moment, où je m'y attendais le moins. Elle est embellie et changée du tout au tout pour les manières. Un ton d'aisance rempli de dignité remplace cette timidité excessive, qui l'empêchait autrefois de faire valoir tous les moyens qu'elle a pour la représenta-

1) Объ этомъ мѣстѣ письма Панина упомянуто уже въ I-мъ томѣ «Матеріаловъ», стр. 41.

tion. Elle m'a demandé de vos nouvelles, en s'exprimant de la manière la plus gracieuse. Je suis resté encore quelque temps à la cour, et tout ce que j'ai pu faire a été de rentrer pour souper; il vous sera facile de concevoir, ma tendre amie, que j'avais besoin de repos et qu'il ne m'était pas possible d'écrire. Depuis notre séparation jusqu'à la nuit dernière je n'ai dormi en tout que 3 h. ½. C'était à Зимогорье, où un ouragan affreux m'a contraint d'attendre le jour pour continuer ma route. Je reprends mon journal. Ce matin il a fallu se lever avant 7 h., parce que je devais me rendre auprès de S. M. bientôt après. Le travail des ministres, qui m'ont précédé dans le cabinet, s'est prolongé cependant de manière que je n'y ai été introduit que vers les 9 h. L'Empereur m'a traité avec la même bonté que la veille et a daigné me commettre entièrement la direction du collège des affaires étrangères. C'est moi qui Lui ferai les rapports avec l'agrément d'envoyer Engel à ma place toutes les fois que je croirai ma présence inutile. Je suis aussi chargé exclusivement des conférences avec le corps diplomatique. Enfin la rédaction de tout ce qu'il y a à écrire est encore mon lot. Pour le début S. M. I. m'a confié un travail, qui exige tant d'application que je devrais déjà être à l'ouvrage et que je ne suis pas à l'abri de tout reproche en m'occupant à cette heure à dicter une aussi longue lettre. Ne soyez donc pas blessée, ma tendre amie, du laconisme des suivantes, car je sais, que ce serait mal remplir vos intentions que d'altérer ma santé par des veilles excessives pour vous faire lire quelques lignes de plus. Pour les premiers temps j'aurai à peine une demie heure à moi dans la journée; mais le grand travail diminuera dès que nous serons parvenus à établir un peu d'ordre.

Demain on transporte en grande cérémonie le corps du défunt à la forteresse. Je devais précéder le convoi à pied en portant sur un coussin la grande couronne impériale. Le

trajet est de huit verstes, parce qu'il faut passer sur deux ponts, ce qui fait un grand détour. Jugez de ce que j'aurais souffert n'étant pas encore bien reposé et dans un simple habit par le froid qu'il fait. Heureusement S. M. I. a bien voulu me dispenser de cette corvée; de sorte que j'aurai le bonheur d'être chaudement dans mon cabinet la plume à la main pendant que celui, qui me suppléera dans la cérémonie, se réjouira de l'honneur de porter la couronne.

Le reste de la journée d'aujourd'hui n'a pas été moins fatigant pour moi, et si je ne vous en donne pas le détail, c'est qu'il est temps de songer, que je suis à la troisième feuille.

Le prince Dolgorouki et m-r Toutolmin sont arrivés ce matin et m'ont remis vos lettres. J'ai vu avec surprise, mais en même temps avec satisfaction, que vous n'étiez pas encore délivrée, car si le terme de votre grossesse avait suivi immédiatement mon départ, je n'aurai pu me défendre de la crainte que le chagrin l'a accéléré; maintenant c'est sans inquiétude et avec le seul sentiment de l'impatience que j'attends Бренчиновъ.

Ce que nous désirons pour votre oncle[1]) est fait, comme vous le verrez en détail par ma lettre ci-jointe à Papa. J'ai expédié ce soir un feldjäger à Dresde, et je suppose que vous aurez le plaisir de revoir votre oncle même avant notre réunion[2]).

Jusqu'à ce jour toutes les peines que mes amis se sont données pour me trouver un logement ont été infructueuses; mais au premier moment de loisir j'irai voir la maison de Naryschkin sur la Moyka, dont on m'a dit du bien. Ne serez-vous pas effrayée de la distance?

1) Графъ Алексѣй Григорьевичъ Орловъ во время Павла жилъ за границею какъ-бы въ ссылкѣ и находился, какъ мы помнимъ, подъ надзоромъ русскаго посланника въ Берлинѣ.

2) Графъ Орловъ выѣхалъ изъ Дрездена въ маѣ. См. ниже письмо Бюцова къ Панину отъ 9/21 мая 1801 г., въ VII главѣ этого тома.

J'oublie peut-être des choses essentielles à vous dire, et s'il en est ainsi, je vous conjure de me le pardonner; car ma tête est un véritable chaos.

(Собственноручно приписано).

Je vous serre contre mon coeur avec Sophie, Adèle, Alexandre et le nouveau venu[1]). Adieu, mon bel ange! Pardonnez-moi le retard de cettre lettre; je vous proteste encore une fois que c'en n'est point ma faute. Mille tendresses à tous les vôtres.

Нѣсколько дней позже писано слѣдующее письмо, на которомъ не показано числа.

3. **П. П. Панинъ къ графинѣ[2]).**

(Диктовано).

Le peu de lignes que je vous adresse aujourd'hui, ma tendre amie, ne vous exprimera que ma vive impatience de recevoir la nouvelle si longtemps attendue de votre heureuse délivrance. Hier matin l'Empereur a eu la bonté de me questionner avec un vif intérêt sur l'état de votre santé, et l'impératrice douairière m'en a parlé aussi. Je vous ai déjà dit que la jeune impératrice ne vous avait pas oubliée non plus. S. M. I. s'est trouvée incommodée la veille de Pâques et n'a pas pu assister au service divin. C'était un mal de gorge accompagné de fièvre; mais elle est beaucoup mieux, et je crois que j'aurai l'honneur de lui faire ma cour en particulier aujourd'hui ou demain, comme elle a bien voulu m'en témoigner le désir avant son indisposition.

Je travaille tous les jours avec l'Empereur dans son

1) Графъ Викторъ Никитичъ родился только 28 марта.

2) Арх. Паниныхъ.

cabinet, tantôt le matin de bonne heure, tantôt le soir et souvent à plusieures reprises dans la journée. Ayant de plus les conférences et généralement la gestion des affaires du département, vous sentez, ma chère amie, que je trouve avec peine un quart-d'heure pour notre correspondance; malgré cela soyez sûre que je ne manquerai point de poste ou que si cela arrive, quelqu'un des miens vous tranquillisera sur mon compte.

. . . Etant très gêné chez ma soeur à cause de mes papiers j'ai cherché un pied à terre jusqu'à ce qu'il se présente une bonne maison à avoir et le ministre de Naples me donne celle qu'occupait Rosenkrantz pour un mois. Envoyez-moi donc les gens et la partie la plus essentielle du bagage le plus tôt que vous pourrez. Je n'ai pas le temps de vous donner des nouvelles. D'ailleurs il n'y en a guères. Si je vous parlais des vertus de notre nouveau Maître et des sentiments qu'Il inspire à tout ce qui l'approche, je ne finirais jamais. C'est le coeur et l'âme de Cathérine II, et à chaque heure du jour Il acquitte l'engagement pris dans le manifeste[1]).

Ma première lettre pour vous a été expédiée le lendemain de mon arrivée par estafette, et je me flatte qu'elle est depuis longtemps entre vos mains[2]). . .

(Собственноручно приписано).

Je vous serre contre mon coeur, chère Sophie, de même que les enfants. Dieu veille sur la vertu et l'innocence, puisqu'il a sauvé notre patrie. Je compte sur Sa bonté pour vous et j'attends votre délivrance sans inquiétude. Mille choses tendres à tous les vôtres.

1) См. П. С. З., т. XXVI, № 19,779, и Богдановича, Ист. царств. Александра I, т. I, стр. 45—46.

2) Этимъ замѣчаніемъ опредѣляется время когда писано это письмо, т. е. между 28 марта и 3 апрѣля, такъ какъ извѣстіе о рожденіи сына едва-ли дошло до графа позже пяти дней послѣ разрѣшенія отъ бремени графини.

28 марта графиня Софья Владиміровна разрѣшилась отъ бремени. Извѣстіе о рожденіи сына (Виктора) дошло до графа Никиты Петровича безъ сомнѣнія въ первыхъ числахъ апрѣля. Намъ неизвѣстно когда графиня прибыла съ семействомъ въ С.-Петербургъ. Дальнѣйшихъ писемъ графа къ ней до ея пріѣзда мы къ сожалѣнію не имѣемъ. Нѣтъ сомнѣнія, что переписка между супругами оставалась оживленною и что въ ней заключались данныя, проливающія свѣтъ на положеніе графа въ Петербургѣ въ началѣ новаго царствованія. На этотъ счетъ не лишены интереса нѣкоторыя замѣчанія въ письмахъ доктора Роджерсона къ графу С. Р. Воронцову; ими дополняются нѣкоторыя данныя въ вышеприведенныхъ письмахъ графа къ графинѣ. Роджерсонъ писалъ между прочимъ: „M-r de Pahlen (qui jusqu'ici est, peut-être, le premier homme dans le gouvernement) garde ses places de gouverneur-général de St.-Pétersbourg, Livonie et Esthonie avec sa place dans le département des affaires étrangères, dont le prince Kourakine est nommément le chef; mais son cousin, le comte Panin, à présent troisième membre, est l'âme et celui, sur lequel tout roulera. Je suis sûr que cette nouvelle fera grande sensation dans l'endroit que vous habitez[1]). Le comte Pahlen l'a fait venir dans le premier instant[2]), et son cousin ne garde la place de vice-chancelier pour quelque temps que par bienséance"[3]). Затѣмъ однако сказано о приглашеніи Панина пріѣхать въ С.-Петер-

1) Въ Англіи, разумѣется, хорошо знали объ убѣжденіи Панина въ выгодахъ англо-русскаго союза.

2) Значитъ, инниціатива приглашенія Панина пріѣхать въ С.-Петербургъ принадлежала не Александру, а Палену?

3) Это противорѣчитъ замѣчанію въ запискѣ А. Р. Воронцова XXIX, 484.

бургъ: „Autant que je sais, excepté le comte Panin et m-r de Bekléchow, personne n'a été mandé par ordre exprès ou lettre de l'Empereur". Значитъ Панинъ вѣроятно получилъ письмо отъ Александра I, приглашавшаго его пріѣхать въ столицу. Далѣе въ этомъ же письмѣ, на которомъ, къ сожалѣнію, не показано числа, Роджерсонъ замѣчаетъ: „Je ne vous parlerai pas politique. Vous êtes à présent si bien *annexé* que tout vous sera fourni de la meilleure source[1]). Je veux dire seulement, que notre ami, le comte Panin, aura besoin de toute son habileté pour se tirer d'affaire de ce chaos, où à sa rentrée en place, il aura trouvé tout embrouillé". Мы помнимъ, что въ письмѣ къ супругѣ отъ 22 марта графъ Никита Петровичъ упомянулъ объ Энгелѣ. Въ письмѣ Роджерсона сказано: „M-r Engel qu'on dit homme de mérite, mais que je connais peu, qui a été directeur de la chancellerie du comte Rostoptchine, a été gardé par m-r de Pahlen comme secrétaire-rapporteur auprès de l'Empereur. Je ne sais pas proprement son devoir à présent, car le comte Panin travaille lui-même tous les jours et longuement avec l'Empereur" [2]). Немного позже, 6 апрѣля, Роджерсонъ писалъ: „Autant qu'on en peut juger, notre Empereur ne se laissera trop influer par qui que ce soit; il écoute et examine tout avec patience. Il vous fera un plaisir pas ordinaire d'apprendre qu'il paraît beaucoup goûter le travail du comte de Panin. La droiture d'esprit et de coeur de l'un répond à celle de l'autre" [3]). Въ тотъ же день И. М. Муравьевъ пи-

1) Вѣроятно намекъ на переписку Панина съ Воронцовымъ.

2) Арх. кн. Воронцова XXX, 133—134.

3) Арх. кн. Воронцова XXX, 139.

салъ къ С. Р. Воронцову: „Графъ Панинъ, работая съ Государемъ въ его кабинетѣ, съ каждымъ днемъ болѣе удивляется его мудрости, разсудительности, необыкновенной толковитости. Ваше Сіятельство будете довольны, узнавъ, что этотъ почтенный человѣкъ пользуется у Государя уваженіемъ и довѣренностью, которыя столь соотвѣтствуютъ его заслугамъ. Онъ заслуживаетъ также дружбы Вашего Сіятельства, ибо почитаетъ васъ искренно. Знаю, что предвосхищаю у него эти слова; но мнѣ извѣстно также, что у него нѣтъ минуты свободной. Иначе онъ самъ-бы написалъ къ вамъ и лучше и больше моего“[1]).

О значеніи Панина и о его вліяніи на дѣла встрѣчаются въ это время еще кое-какія замѣчанія въ письмахъ современниковъ. Такъ напр. графъ Завадовскій писалъ къ Воронцову 13 мая 1801 г.: „Управленіе и кредитъ въ дѣлахъ имѣютъ — по иностраннымъ графъ Панинъ, человѣкъ отъ природы съ дарованіями и большимъ характеромъ, по внутреннимъ Д. П. Трощинскій и генералъ-прокуроръ Беклешовъ“[2]). Роджерсонъ писалъ 27 мая 1801 г. къ графу С. Р. Воронцову о лордѣ Геленсѣ, новомъ англійскомъ дипломатѣ: „Il m'a dit qu'il trouvait votre ami, le comte Panin, de surpasser en fait de talent la haute idée qu'on avait donnée de lui“. И дальше: „Il, Panin, est le seul homme effectif dans son département. Le bon prince Kourakin est seulement *ad honores*. Le comte de Pahlen professe, qu'il n'y entend rien et s'en mêle peu“ и пр. Немного позже, въ іюнѣ, Роджерсонъ же писалъ: „Depuis l'arrivée du comte de Panin

1) Русскій Архивъ 1876. I, 128.
2) Арх. кн. Воронцова XII, 264.

le comte de Pahlen ne s'est mêlé avec la politique: cette partie a été entièrement entre les mains du premier"[1]).

Къ сожалѣнію почти нѣтъ никакихъ данныхъ объ отношеніи къ Панину императрицы-матери въ это первое время царствованія императора Александра. Однако сохранился слѣдующій разсказъ современника, записанный со словъ разсказчика. Тутъ сказано: „L'empereur Alexandre, en montant sur le trône, fit appeler Panin à St.-Pétersbourg et le nomma vice-chancelier (21 mars 1801). Le jour même il fut question de cette nomination devant l'Impératrice-Mère; elle se récria contre un pareil choix et demanda à l'empereur, s'il y avait suffisamment réfléchi; Alexandre répondit qu'il venait déjà de signer l'oukase de sa nomination. Lorsque Panin se présenta en sa nouvelle qualité à l'Impératrice-Mère, elle ne voulut pas lui donner sa main à baiser avant qu'il ne lui eût dit sur son honneur, s'il avait, oui ou non, pris part à la fatale catastrophe, qui venait de terminer le dernier règne. Panin répondit: „„Madame, je ne puis dire qu'une chose à V. M., c'est qu'en ce moment je ne me trouvais même pas à Pétersbourg"". Cette réponse n'éveilla dans l'esprit de l'Impératrice-Mère aucun doute sur la loyauté de Panin; elle lui tendit la main, et, heureuse de trouver enfin dans l'entourage de son fils quelqu'un qui n'eut pas trempé dans le meurtre de Paul, elle assura le nouveau ministre de toute sa bienveillance et lui promit son appui".

Впослѣдствіи однако императрица Марія Ѳеодоровна была предубѣждена противъ Панина и, какъ мы уви-

1) Арх. кн. Воронцова XXX, 149—150, 157.

димъ, считала его безъ всякаго основанія участникомъ катастрофы Павла.

Какъ бы то ни было, графъ Никита Петровичъ въ это время пользовался довѣріемъ государя, вниманіемъ и уваженіемъ товарищей по службѣ. Муравьевъ, Татищевъ и другіе сановники отъ души были преданы ему[1]).

Для характеристики дѣятельности графа въ качествѣ руководителя внѣшней политики не лишено интереса слѣдующее замѣчаніе въ письмѣ графа Д. П. Бутурлина къ графу А. Р. Воронцову изъ Москвы отъ 2 апрѣля 1801 г.: „Il est dans les vues du comte Panin de diminuer le nombre des missions. C'est par son avis qu'on a joint celle de Dresde à celle de Berlin“[2]).

Въ письмѣ къ графинѣ отъ 22 марта Панинъ, мы помнимъ, замѣтилъ: „Pour le début S. M. I. m'a confié un travail, qui exige tant d'application que je devrais déjà être à l'ouvrage“ и пр.

Быть можетъ этому порученію соотвѣтствуетъ слѣдующая записка, черновая которой найдена между бумагами графа Никиты Петровича въ семейномъ Архивѣ. Объ этой запискѣ, впрочемъ, упомянуто и въ письмѣ Панина къ Воронцову отъ 16 іюля 1801 г. Говоря объ „un système tel que la Russie doit l'avoir“, графъ Никита Петровичъ продолжаетъ: „Je vais soumettre à l'Empereur un travail qu'il m'a demandé sur cet important objet“ и пр.[3]). Мы увидимъ ниже, что Воронцовъ весьма рѣзко осуждалъ эту записку.

1) Чичаговъ въ это время въ одномъ изъ своихъ писемъ къ С. Р. Воронцову называлъ Панина своимъ «bienfaiteur». См. Арх. кн. Воронцова XIX, 40.

2) Арх. кн. Воронцова XXXII, 299.

3) Арх. кн. Воронцова XI, 144.

Du système politique de l'Empire de Russie.

4\. Introduction, principes, plan de ce mémoire.

Le système politique d'un état est la combinaison de ses intérêts avec ceux des autres puissances.

Il assigne la place que l'Empire doit occuper dans l'association du monde civilisé.

Il déplace et fixe les poids de la balance pour retenir l'équilibre des pouvoirs, sans lequel la sûreté publique est sans cesse compromise. Il forme les liens d'alliance et de confédération, dans lesquels le faible trouve son appui contre la violence et le fort, sa sûreté contre l'ambition.

Enfin le résultat d'un système sagement combiné est de faire concourir à l'avantage de l'état non seulement les moyens et les ressources des autres nations, mais encore la malveillance de ses ennemis, de même que l'expérience apprend aux hommes comment les poisons peuvent servir à les soulager des maux, qui les affligent.

Chaque nation a des intérêts *essentiels* et dépendants de sa puissance, de sa force, de ses ressources, de ses besoins, de l'étendue et des limites de l'état. Ces intérêts tracent aux gouvernements des principes immuables et qui doivent régler sa politique dans toutes les circonstances.

Il en est d'autres au contraire, qui dépendent du degré de puissance des autres états, qui sont relatifs à la position respective où ils se trouvent entre eux et qui se modifient par conséquent d'après les vicissitudes du sort.

Les uns peuvent être établis par le souverain, comme une branche du système général d'administration, les autres lui sont imposés souvent par la loi impérieuse de la nécessité; mais plus sa politique sera favorable à la sûreté commune, moins il sera assujetti à cette dépendance.

Dans la première partie de ce mémoire je développerai les principes, qui me semblent inséparables des *intérêts*

essentiels de l'Empire et que je crois indépendants des évènements, et leur application à l'état actuel des affaires fera la seconde partie de mes essais.

PREMIÈRE PARTIE DU SYSTÈME.

Principes généraux.

Par sa puissance, sa force et ses ressources incalculables la Russie occupe le premier rang en Europe, mais par son âge politique cet Empire est le plus moderne, et malgré ses progrès rapides dans la civilisation qu'il doit au génie de Pierre I et de Cathérine II il est loin encore du degré de grandeur et de prospérité, auquel il doit s'élever sous une sage administration.

L'agriculture et l'industrie nationale, sources intarissables de la richesse des peuples, ne peuvent fleurir que dans la paix. Le besoin de la maintenir est d'autant plus impérieux en Russie que la guerre la plus heureuse ne peut que l'affaiblir et augmenter les embarras de son gouvernement, en disséminant des forces, qui depuis les dernières acquisitions ne sont plus proportionnées à l'étendue des limites. C'est sur son propre sol que la Russie doit faire des conquêtes; tout autre ne peut que lui être préjudiciable en retardant encore le développement de ses propres moyens.

Il résulte de ces propres considérations *que le premier principe du système politique doit être le maintien de la paix.*

1. Conservation de la paix.

Mais on se flatterait en vain de l'affermir, si cette abjuration de toutes vues d'agrandissement conduisait à l'indifférence sur le sort des autres états. Ainsi que les lois garantissent la sûreté et la propriété des sujets dans un gouvernement bien organisé, l'influence prépondérante des puissances de premier ordre doit prévenir les évènements, qui

peuvent porter atteinte à la sûreté commune. A cette considération d'utilité générale se joint l'intérêt particulier de la Russie pour lui imposer le devoir de maintenir ses voisins dans leur état actuel.

2. Maintien des états limitrophes dans les bornes de leur puissance actuelle.

La Turquie sous le régime du despotisme et de l'ignorance et la Suède dans sa pauvreté et sa nullité, l'Autriche et la Prusse dans un parfait équilibre, soutenu par leur mutuelle jalousie.

En supposant que cet ordre de choses, qui est un gage certain de sécurité pour l'Empire de Russie, peut souffrir une sensible altération par l'ambition de quelque puissance, il deviendrait indispensable d'y opposer la résistance la plus soutenue et l'amour même de la paix imposerait l'obligation de recourir à la voie des armes, si celle de la négociation devenait insuffisante.

3. Exception au premier principe.

C'est ainsi que la sagesse impose des sacrifices pour la conservation d'un corps politique dans son intégrité, lorsqu'il est menacé d'une perte plus sensible que celle de la guerre.

4. Origine et utilité des alliances.

Les engagements que les états contractent entre eux sous le nom *d'alliances défensives* ont pour objets primitifs de garantir le repos de l'humanité, de donner un contrepoids à l'ambition en unissant les forces, qui peuvent la contenir et qui, étant isolées, opposeraient une résistance trop faible.

C'est dans l'origine des premières sociétés qu'on trouve le principe du bien fédératif entre les états; sanctionné par

l'expérience de tous les siècles il a été généralement reconnu comme une institution salutaire et bienfaisante, quoique les passions des hommes en aient souvent abusé en le faisant servir à l'oppression.

Si on m'accorde que les intérêts de l'Empire réclament le maintien de la paix et que la conservation de ses voisins dans leur état actuel peut seule en garantir la stabilité, on reconnaît par cet aveu l'utilité des alliances, par lesquelles la Russie assure protection et appui aux états, dont les secours peuvent lui être utiles.

5. Objections contre les alliances et réfutation.

J'ai entendu objecter au raisonnement que les alliances imposent une charge onéreuse en ce qu'elles engagent dans des querelles étrangères. Je demanderai à ceux, qui élèvent cette difficulté, s'ils croient que l'Empire Ottoman puisse passer sous une domination étrangère ou que la maison d'Autriche puisse être abaissée sans que la sûreté de l'Empire de Russie soit compromise. En reconnaissant le danger éminent qui résulterait de l'une et de l'autre hypothèse, on réfute l'objection; car dès lors on ne peut plus soutenir que la conservation de ces puissances soit indifférente, ni regretter des sacrifices, par lesquels leur ruine peut être prévenue.

Cet exemple est applicable à tous les cas.

Si on m'objecte encore, que sans y être engagé on peut se porter au secours de son voisin, lorsqu'il est menacé de succomber à la lutte qu'il soutient, je rappellerai que la bataille de Marengo a décidé du sort de l'Italie, que celle de Hohenlinden a forcé l'Autriche de recevoir la loi du vainqueur [1]). Souvorow disait avec raison: une minute décide

1) Битва при Маренго, побѣда Наполеона, происходила 2/14 іюня 1800; битва при Гогенлинденѣ, побѣда Моро (Moreau) надъ эрцгерцогомъ Іоганномъ, 21 ноября (3 декабря) 1800 г.

une bataille, une heure décide une campagne, un jour fixe le sort d'un royaume[1]). Je représenterai encore, que les anciens alliés de la Russie embrasseront un nouveau système dès qu'ils ne pourront plus compter sur son appui, que l'Autriche, par exemple, se jettera dans les bras de la France et que dès lors la tranquillité sera sans cesse compromise.

Croit-on d'ailleurs sérieusement que la puissance de la Russie lui permette de se fier à ses seuls moyens? Par cette opinion on l'élèverait au-dessus de la république romaine, dont l'autorité s'étendait sur trois parties du monde et qui dans les temps de sa plus grande gloire ne méprisa point les alliances. Les ministres, qui ont illustré leurs siècles et dont l'histoire consacre les lumières pour l'instruction de la postérité, auraient donc injustement usurpé notre admiration, puisqu'ils respectèrent le lien fédératif. Pendant que les détracteurs de l'ancien système épuiseront leurs efforts contre l'autorité de l'histoire et le témoignage de ces grands hommes et jusqu'à ce que l'utilité de la nouvelle doctrine soit constatée, ne semble-t-il pas plus sage de suivre une voie, dont on connaît l'issue?

Je reviens à mon sujet: pour établir les principes politiques, qui doivent guider le cabinet de St.-Pétersbourg selon les circonstances, il faut examiner, quels sont les alliés naturels de la Russie.

6. Des alliés naturels de l'Empire.

Je mets dans ce nombre: l'Autriche, la Prusse et la Grande-Bretagne.

Autriche. La première de ces puissances a un intérêt constant d'être en union intime avec l'Empire de Russie

1) Ranke, Weltgeschichte II, 2, 261. «Von dem Ausgange der Schlachten hängt das Schicksal der Völker ab, dieser selbst aber von dem Moment, in welchem ein zum Ziele treffender strategischer Gedanke durchgeführt wird».

pour contenir la Prusse et la Porte Ottomane, ses ennemis naturels. L'accroissement de forces et de puissance du gouvernement français, son active et funeste influence en Allemagne, dans les cantons helvétiques et en Italie ajoute un nouveau poids à ces considérations.

La Russie a le même intérêt par rapport à l'Empire Ottoman et à la Prusse. L'alliance de la maison d'Autriche peut lui être très utile dans ses guerres contre l'une ou l'autre; elle imprime le respect à Constantinople et une jalousie non moins salutaire à Berlin; enfin elle sert de contrepoids à la puissance alarmante de la France.

Les relations d'amitié entre les deux Empires datent du règne du grand-duc Иванъ Васильевичъ, qui envoya la première ambassade en Autriche, l'année 1489. En 1491 il conclut le traité d'alliance défensive avec le roi des Romains[1]). Cet acte fut renouvelé d'après les circonstances subséquentes en 1515, en 1675, en 1697, en 1726, en 1732, en 1737, en 1746, en 1753, en 1756, en 1760[2]) par un acte d'accession au traité de Versailles et ensuite par une nouvelle convention entre les deux cours en 17...[3]) par une correspondance autographe entre Cathérine II et Joseph II, enfin en 1792 pour le terme de huit ans[4]). Le dernier traité se trouve donc échu, mais par les considérations exposées dans ce mémoire, il est indispensable de renouer des liens formés depuis près de quatre siècles par l'analogie des intérêts mutuels.

Prusse. Comme puissance rivale de l'Autriche la Prusse

1) Никласъ Коппель въ качествѣ австрійскаго дипломата былъ въ Россіи въ 1486 и въ 1489 гг. Въ послѣднемъ году съ нимъ въ Вѣну поѣхалъ въ качествѣ московскаго дипломата Траханіотъ. Договора въ 1491 г. не было, но вообще съ тѣхъ поръ были дипломатическія сношенія.

2) Неточности этихъ данныхъ въ данномъ случаѣ не важны.

3) Такъ въ подлинникѣ. Договоръ былъ заключенъ въ 1781 г. См. мою «Исторію Екатерины II», стр. 392.

4) См. Мартенса, Recueil, V.

est intéressée à se ménager l'appui de la cour de Russie, et cet intérêt est réciproque, car notre alliance avec elle nous donne un moyen puissant de maintenir un juste équilibre entre les maisons d'Autriche et de Brandebourg. La position géographique de la monarchie prussienne, en protégeant le nord de l'Allemagne contre les envahissements de la France sert de boulevard à nos frontières, et sous ce rapport seul l'alliance des deux cours serait fondée en politique, mais les secours de la Prusse peuvent nous être également utiles contre les Autrichiens et les Suédois.

L'alliance avec cette cour, dont les premières bases ont été posées en 1726 [1]), subsiste encore dans toute sa force en vertu du traité renouvelé l'année dernière pour le terme de huit ans [2]).

Grande-Bretagne. Les relations politiques et commerciales entre notre cour et celle de Londres se fondent sur une identité parfaite d'intérêts et l'impossibilité qu'ils puissent être en collision tant que l'une et l'autre suivront les errements d'une saine politique. En effet, la Russie n'ayant point et ne pouvant pas avoir de commerce actif, l'accroissement de la puissance maritime de l'Angleterre non seulement ne lui porte aucun préjudice, mais lui donne même de grands avantages en retenant les cours du nord dans l'état d'infériorité, dont le maintien est si désirable, comme on l'a prouvé plus haut.

M-r le comte de Worontzow a développé si clairement les causes, qui ne nous permettent pas d'avoir une marine marchande, que je ne puis mieux soutenir cette assertion qu'en rapportant ici les arguments, dont ce ministre fait usage dans un mémoire sur la neutralité armée.

1) Въ 1726 г., правда, былъ заключенъ союзный трактатъ съ Пруссіею, но уже прежде было множество случаевъ договоровъ съ Пруссіею и прежнею Бранденбургскою державою; см. «Recueil» Мартенса, томъ V. Особенно важны какъ «premières bases» были договоры 1515 и 1659 гг.

2) Трактатъ 6 декабря 1800 г. См. Мартенса «Recueil» VI, стр. 284 и слѣд.

«Nous n'aurons jamais», dit-il, «de navigation marchande pour deux raisons, l'une physique et l'autre morale».

«La première est que nos ports sont gélés pendant sept mois de l'année, tandis qu'en Suède, excepté les ports situés au haut du golfe de Bothnie, ils sont ouverts, car depuis Carlskrona jusqu'à Gothenbourg la mer ne gèle point. La même chose est pour le Dannemark. Les vaisseaux de ces deux pays vont toute l'année et leurs propriétaires ont des gains non-interrompus. Chez nous, au contraire, les frais de l'équipement ne peuvent pas être payés par un gain de cinq mois sur douze».

«La raison morale vient de l'état de servitude de notre peuple. Quel est le seigneur, qui permettra, que son paysan aille sur mer en pays étrangers, d'où il est le maître de revenir ou non, et ceux, qui le permettent exigeant du propriétaire du bâtiment une obligation de leur payer 600 roubles en cas que leur sujet ne revienne pas? Quel est le négociant qui voudra courir le risque de perdre 6000 roubles en cas que l'équipage, composé de 10 matelots, ne voulût pas retourner?»

«D'ailleurs l'ignorance de nos matelots et capitaines marchands est telle que peu de gens veulent les fréter et que l'assurance sur nos bâtiments est à cause de cela infiniment plus forte que sur les vaisseaux des autres nations».

M-r le comte de Worontzow prouve également par ce mémoire, que la marine marchande de la mer Noire n'existe qu'en spéculation.

Sous le rapport des intérêts commerciaux ceux de l'Angleterre ne peuvent donc pas être opposés aux nôtres, et son commerce avec la Russie rapporte au contraire les plus grands avantages à l'Empire par les grands capitaux qu'il y met en circulation. Sous le rapport politique on trouve la même identité d'intérêt entre les deux états.

La lutte que la Grande-Bretagne soutient presque seule

aujourd'hui contre la France a pour objet de mettre des bornes à une puissance alarmante pour la sûreté de l'Europe. Son intérêt ne peut donc être contraire à celui de notre cour.

L'Angleterre protège la Turquie que nous devons soutenir. Elle n'a formé aucune prétention, et on ne peut lui attribuer avec justice aucun projet de nature à être incompatible avec notre système. La conséquence immédiate de ces diverses combinaisons est de considérer l'alliance avec la cour de Londres comme celle, qui doit avoir le plus de stabilité, puisque dans les intérêts mutuels on ne découvre aucune cause, qui pourrait en affaiblir les liens.

La *France* entre nécessairement dans les combinaisons d'un système général; mais comme il est impossible de porter un jugement certain sur la durée de son gouvernement actuel, les règles à suivre à son égard appartiennent à la seconde partie de ce mémoire, puisqu'elle dépend de la position présente des affaires.

Il en est de même de l'*Empire Germanique* et de l'*Italie*, dont le sort futur est lié avec les destinées de la France.

Второй части этой записки въ разработанномъ видѣ не найдено между бумагами Панина. За то мы имѣемъ слѣдующіе наброски, программу болѣе обширной записки по этому же предмету, очевидно относящуюся къ этому же времени.

Du système politique de la Russie.

5.

1-re partie.

1. Définition du système politique.
2. Objets qu'il embrasse.
3. Le système se partage en deux parties.

La première expose les principes applicables à toutes les

circonstances et que les vicissitudes du sort ne doivent pas altérer.

La seconde développe l'application de ces mêmes principes à la position actuelle des affaires à chaque puissance en particulier.

4. Le système dépend encore de l'organisation ultérieure de l'état.

2-de partie.

Application de ces principes à l'état présent des affaires:

1. L'équilibre de l'Europe est rompu par quelles causes.

2. L'objet commun à la politique de tous les gouvernements doit être de fonder un nouveau système social pour le rétablissement de l'équilibre.

3. Sans cette opération préliminaire aucune transaction ne peut avoir de stabilité; pourquoi, prouver d'exemple.

4. Aucune puissance ne peut y contribuer plus efficacement que la Russie, pourquoi.

5. Des moyens, qui peuvent opérer cette conciliation.

6. Intérêts de la Russie combinés à ceux des autres états.

7. Accord, qui doit en résulter.

8. Série des opérations successives.

9. Résumé.

3-me partie.

1. Objections à prévoir.

2. Réfutation.

Avant de fixer un système quelconque il faut examiner les engagements préexistants et reconnaître lesquels sont obligatoires, lesquels cessent de l'être.

Avec l'Autriche point.

Avec l'Angleterre de même.

Avec la Prusse plusieurs.

Avec la Suède et le Dannemark de même.

Avec la Porte et le Portugal illusoires.

Avec Naples alliance.

Avec la France et l'Espagne point.

Avec la Hollande douteux.

Les dangers, qui menacent l'Europe, ont trois causes différentes; le despotisme et l'ambition de la France, celle de l'Angleterre, la contagion de l'esprit révolutionnaire.

On doit opter entre les trois, car il est impossible de les éviter tous en même temps; le choix se détermine par la grandeur du péril et son plus ou moins d'urgence. En partant de ce principe il est facile de prouver que le plus grand danger pour la Russie vient de la France, ce qui décide le rapprochement avec l'Angleterre.

Par une suite de ce raisonnement le renouvellement d'alliance avec l'Autriche est prématuré aujourd'hui, car on ignore les actes passés entre elle et la France[1]), il est impolitique, parce qu'on ne peut aliéner la Prusse avant d'être assuré de sa rivale, et le parti, qui semble le plus sage est de les entretenir quelque temps dans un état de jalousie mutuelle.

Le seul moyen de ne pas manquer aux engagements contractés uniquement avec les cours du nord est de les amener à une négociation commune avec le cabinet de Londres ou, ce qui vaudrait mieux, à accepter la médiation de la Russie dans la discussion des principes maritimes.

La négociation avec la France ne peut avoir d'autre objet que de maintenir son influence dans la pacification, mais celui qui la conduit[2]) est incapable et doit être relevé.

1) Быть можетъ въ это время еще не знали подробно объ условіяхъ мирнаго трактата, заключеннаго въ Люневилѣ 9 февраля 1801 г. н. ст.

2) Съ февраля мѣсяца въ Парижѣ находился Колычевъ. Его въ августѣ замѣнилъ Марковъ.

Le second objet est d'intervenir en faveur des rois de Naples et de Sardaigne, de la Bavière et de la Porte Ottomane.

Къ дѣятельности графа Панина въ качествѣ министра вообще относится и слѣдующій документъ.

Циркуляръ русскимъ министрамъ за границею.

6. На черновой: A ma campagne près St.-Pétersbourg, ce 19 juin 1801 [1]).

S. M. I. désirant d'établir un meilleur ordre dans la correspondance ministérielle a jugé à propos de prescrire à son ministère les dispositions suivantes:

1. Les ambassadeurs, ministres et autres agents publics sépareront dorénavant dans leurs dépêches les objets, qui n'ont pas de rapports directs entre eux.

2. Les réponses aux ordres immédiats de l'Empereur munis de sa signature et tous les rapports politiques seront rédigés en forme de relation au nom de S. M. I. avec une enveloppe à mon adresse. On aura particulièrement soin de s'y exprimer avec clarté et précision, et de ne pas y hasarder des conjectures, qui ne seraient fondées que sur des notions vagues et incertaines. Le jugement personnel du ministre et ses observations peuvent cependant y trouver place. Ces relations en cour seront numérotées.

3. Les doutes du ministre, les combinaisons qu'il peut former sur les affaires générales, les demandes d'instructions feront le sujet de sa correspondance officielle avec moi. Quand le contenu de la dépêche, soit en clair, soit en chiffre, sera d'une grande importance et exigera le secret, on aura soin de mettre sur l'adresse: *en mains propres*.

4. Toutes les lettres à l'Empereur, aux princes et prin-

1) Изъ Арх. Паниныхъ. Напечатано въ Арх. кн. Воронцова XI, 137—138. А также недавно еще въ Сб. И. О. LXX, стр. 187—189.

cesses du sang impérial ne pourront jamais être jointes comme annexes à une dépêche, mais seront accompagnées d'une lettre indicative à mon adresse.

5. Toute affaire et demande particulière, de même que celles, qui sont du ressort du Collège, seront adressées à m-r le vice-chancelier par une dépêche, et chaque objet séparément. Au haut de la feuille à gauche on mettra l'étiquette: *affaire particulière*, *affaire de succession ou d'héritage*, *affaire de commerce* etc. Il en sera de même des affaires de finances du Collège, dans lesquelles entreront les comptes extraordinaires etc.

6. On laissera toujours entre les lignes chiffrées l'espace nécessaire pour le déchiffrement, et pour toutes les dépêches on se servira du format de la présente.

Самымъ важнымъ событіемъ во время министерской дѣятельности графа Н. П. Панина при Александрѣ было заключеніе англо-русскаго договора въ началѣ іюня 1801 г. Англійскія дѣла занимали графа особенно въ первое время пребыванія въ С.-Петербургѣ.

Кромѣ того отношенія къ Франціи служили предметомъ особеннаго вниманія министра. Панинъ долженъ былъ переписываться о состояніи дѣлъ съ русскимъ дипломатомъ въ Парижѣ, Колычевымъ, вести переговоры съ французскимъ дипломатомъ Дюрокомъ, прибывшимъ въ С.-Петербургъ лѣтомъ 1801 г. и давать инструкціи графу А. И. Маркову, отправленному во Францію для заключенія договора. Этотъ трактатъ состоялся, такъ сказать, наканунѣ прекращенія политической дѣятельности графа Панина.

Отношенія Россіи къ другимъ державамъ въ первые шесть мѣсяцевъ царствованія Александра менѣе важны, и число данныхъ, относящихся къ Австріи, Пруссіи,

Швеціи, Даніи и пр. и въ то же время служащихъ матеріаломъ для жизнеописанія графа Н. П. Панина, менѣе значительно. Однако переписка Панина съ русскими дипломатами въ Берлинѣ, Вѣнѣ, Копенгагенѣ, Лиссабонѣ, Константинополѣ и пр. не лишена интереса и служитъ отчасти дополненіемъ къ изложенію дѣятельности Панина въ области сношеній Россіи съ Англіею и Франціею.

При важности сношеній Россіи съ Англіею и при интимной дружбѣ существовавшей между русскимъ посланникомъ въ Лондонѣ, графомъ С. Р. Воронцовымъ, и Панинымъ переписка между ними, имѣвшая впрочемъ характеръ частной бесѣды, была въ это время особенно оживленною. Ей посвящена самая объемистая глава этого тома.

Остальныя главы посвящены вопросу объ отношеніи графа Никиты Петровича къ императору Александру, къ императрицѣ Маріи Θеодоровнѣ и къ вицеканцлеру, князю Куракину, а далѣе изложенію условій прекращенія политической дѣятельности Панина осенью 1801 г.

II. РОССІЯ И АНГЛІЯ ВЪ 1801 Г.

Сдѣлавшись министромъ, Панинъ прежде всего долженъ былъ заняться вопросомъ объ отношеніяхъ Россіи къ Англіи. Въ послѣднее время царствованія Павла можно было каждую минуту ожидать окончательнаго разрыва, открытія военныхъ дѣйствій между обѣими державами. Мы помнимъ, что графъ Никита Петровичъ порицалъ крутой образъ дѣйствій Павла въ отношеніи къ англійскимъ купцамъ, шкиперамъ, матросамъ и пр. Теперь же ему приходилось заботиться о возстановленіи благопріятныхъ отношеній между Англіею и Россіею.

Разумѣется, тотчасъ же послѣ воцаренія императора Александра былъ оставленъ планъ нападенія на Индію. Строгія, направленныя противъ Англіи начала вооруженнаго нейтралитета, возобновленныя при Павлѣ, должны были подлежать нѣкоторымъ измѣненіямъ. Эмбарго, жертвою котораго при Павлѣ сдѣлались англійскіе корабли и англійскіе товары, оказался долѣе невозможнымъ.

Въ послѣднее время царствованія Павла, какъ мы знаемъ, происходило нѣкоторое сближеніе между Россіею и Франціею. Ненависть противъ Англіи заставила

Павла думать о союзѣ съ первымъ консуломъ. Онъ требовалъ отъ Пруссіи немедленнаго занятія Ганновера для нанесенія удара Англіи[1]). На случай, что Пруссія станетъ медлить исполненіемъ этого требованія, Крюденеру было предписано покинуть Берлинъ. Въ то же время и графъ С. Р. Воронцовъ, находившійся въ Англіи въ качествѣ частнаго человѣка, послѣ того какъ онъ лишился поста посланника, готовился въ ожиданіи войны между Россіею и Англіею къ выѣзду изъ Англіи. Можно было ожидать коалиціи между Россіею и Франціею противъ Англіи, совершеннаго измѣненія политической системы вообще.

Кончина Павла въ одинъ мигъ дала иной оборотъ положенію дѣлъ въ Европѣ. Александръ не думалъ болѣе о разрывѣ съ Англіею. Дипломатическія сношенія съ этою державою возобновились. Графъ С. Р. Воронцовъ вернулся на свой постъ въ Лондонѣ и даже вмѣсто посланника сдѣлался посломъ. Въ Англіи готовились отправить въ Россію дипломата; сначала думали послать Витворта или Керисфорта или Томаса Гренвиля, затѣмъ явился въ С.-Петербургѣ лордъ С-тъ Эленсъ.

Самыя крутыя мѣры принятыя Павломъ противъ англійскаго торговаго флота и англійскихъ капиталистовъ были отмѣнены тотчасъ же послѣ воцаренія Александра. Однако эмбарго на англійскіе корабли былъ отмѣненъ не раньше какъ 6 мая 1801 г.[2]).

Миролюбіе Александра заставило его желать оставаться въ мирѣ и съ французскою республикою. Вотъ

1) См. ниже письмо Панина къ Воронцову отъ 6 апрѣля 1801 г.

2) См. П. С. З. № 19,857. У Бернгарди, Gesch. Russlands II, 2,446 неправильно сказано 4 апрѣля.

почему онъ мечталъ о посредничествѣ Россіи въ возстановленіи мира между Англіею и Франціею. Впрочемъ Александръ сначала предполагалъ по возможности не связываться никакими трактатами и не принимать участія въ спорныхъ вопросахъ Европы, обративъ всю дѣятельность на внутреннія реформы [1]). Особенно опредѣленной системы въ области внѣшней политики не было. Къ тому же и память объ отцѣ заставляла Александра не слишкомъ круто измѣнять образа дѣйствій въ отношеніи къ великимъ державамъ [2]).

Все это нѣкоторымъ образомъ стѣсняло графа Никиту Петровича въ министерской дѣятельности. Онъ былъ вполнѣ убѣжденъ въ выгодахъ самаго тѣснаго союза Россіи съ Англіею, но соображенія, на которыя указано въ его письмѣ къ С. Р. Воронцову отъ 6 апрѣля 1801 г. [3]), оправдывали нѣкоторую медленность дѣйствій Россіи на пути къ сближенію съ Англіею. Говоря о стараніяхъ Александра возстановить благопріятныя отношенія между обѣими державами, Панинъ прибавляетъ: „mais S. M. I. voulut en même temps payer un tribut de vénération et d'amour filial à la mémoire de Son Auguste Père, en faisant connaître que les engagements contractés par le dernier Monarque conservaient toute leur force“. Поэтому, какъ объяснялъ Панинъ далѣе, Александръ не прямо и не всецѣло хотѣлъ отказаться отъ началъ вооруженнаго нейтралитета.

Панина считали англоманомъ. Но онъ прежде всего былъ русскимъ патріотомъ. Находясь въ центрѣ дѣлъ,

1) См. соч. Богдановича I, 306.

2) См. довольно рѣзкій отзывъ о характерѣ внѣшней политики Россіи въ это время въ соч. Бернгарди II, 2, 453.

3) См. ниже № 306.

онъ всесторонне и безпристрастно могъ взвѣшивать все значеніе русской политики въ общей сложности, между тѣмъ какъ графъ С. Р. Воронцовъ главнымъ образомъ или почти исключительно имѣлъ въ виду англо-русскія сношенія. Отсюда происходило нѣкоторое разногласіе между Панинымъ и Воронцовымъ, которое положило начало роковой непріязни между обоими государственными людьми. Такъ напр. страшный ударъ, нанесенный Англіею Датчанамъ въ самое время перемѣны на престолѣ въ Россіи, въ С.-Петербургѣ произвелъ совсѣмъ иное впечатлѣніе нежели на Воронцова. Вообще въ самомъ началѣ царствованія Александра едва-ли можно было ожидать, что Англія станетъ руководствоваться тѣми „principes de modération et d'équité", которые проповѣдовала ей Россія. Александръ не имѣлъ возможности относиться равнодушно къ образу дѣйствій Нельсона близъ Копенгагена въ мартѣ 1801 г. А къ тому же скоро послѣ этихъ событій ожидали появленія англійскаго флота въ Балтійскомъ морѣ. Пребываніе Нельсона и Паркера съ большимъ флотомъ близъ Ревеля весною 1801 г. было сильною демонстраціею. Весьма легко эта демонстрація могла повести къ болѣе серьёзнымъ событіямъ.

Этому эпизоду посвящена первая часть главы, въ которой изложены сношенія между Англіею и Россіею во время министерства графа Н. П. Панина. Россія въ одно и то же время должна была протестовать противъ этой демонстраціи и принять мѣры для избѣжанія серьёзнаго столкновенія съ Англіею. Въ одно и то же время было послано къ графу С. Р. Воронцову порученіе требовать объясненій отъ Англіи по поводу появленія англійскаго флота у береговъ Россіи и былъ отправленъ

въ Ревель графъ Паленъ для наблюденія за дѣйствіями Англичанъ, для принятія мѣръ обороны береговъ Эстляндіи и для переговоровъ съ начальниками англійскаго флота. Во Франціи желали столкновенія между Россіею и Англіею. Масонъ писалъ къ Таллейрану въ это время: „Il est même à souhaiter que ces insulaires aient quelques avantages humiliants pour les Russes. Ce serait le plus sûr moyen d'engager sérieusement l'irascible et orgueilleux tzar[1]) dans une querelle si heureuse pour nous" [2]). Русская эскадра у Ревеля находилась въ крайней опасности. Нельсонъ хотѣлъ заставить Россію отказаться отъ защиты правъ нейтральныхъ державъ, отъ покровительства, оказаннаго ею Швеціи и Даніи [3]). Положеніе казалось критическимъ.

Въ Архивѣ Министерства Иностранныхъ Дѣлъ въ С.-Петербургѣ находится множество документовъ, относящихся къ этому событію: переписка императора Александра съ находившимся въ Ревелѣ графомъ Паленомъ, переписка графа Палена съ англійскими государственными людьми, съ англійскими и русскими моряками, донесенія русскихъ адмираловъ о дѣйствіяхъ Англичанъ и пр. Мы воспроизводимъ лишь тѣ матеріалы, которые относятся къ Панину и могутъ служить данными для жизнеописанія сего послѣдняго, такъ какъ изложеніе этихъ событій вообще выходило-бы изъ рамки нашего изданія.

Роль графа Никиты Петровича при этомъ случаѣ заключалась главнымъ образомъ въ перепискѣ съ графомъ Паленомъ и въ редакціи нѣкоторыхъ бумагъ во

1) Рѣчь идетъ кажется о Павлѣ; Масонъ писалъ 23 жерминаля, т. е. 14 апрѣля.

2) Сб. Ист. Общ., LXX, 679.

3) См. Southey, Nelsons Leben. A. d. Englischen. Stuttgart, 1837, стр. 230.

время переговоровъ съ Нельсономъ, въ мартѣ, апрѣлѣ и маѣ 1801 г. Въ это же время можно было ожидать пріѣзда англійскаго дипломата въ С.-Петербургѣ для переговоровъ объ англо-русскомъ трактатѣ.

Наши документы относящіеся къ эпизоду пребыванія англійскаго флота предъ Ревелемъ дѣлятся на двѣ группы. Прежде всего мы сообщаемъ имѣющую главнымъ образомъ частный характеръ переписку Панина съ графомъ Паленымъ; затѣмъ мы печатаемъ нѣкоторыя другія письма Панина и иныхъ лицъ, относящіяся къ этому событію, а также письма Палена къ Нельсону, редакція которыхъ принадлежала графу Никитѣ Петровичу.

1. Переписка съ графомъ Паленомъ.

Знакомство графа Никиты Петровича съ графомъ Паленомъ имѣло свое начало въ девяностыхъ годахъ если не раньше. Мы помнимъ, что Панинъ проѣздомъ въ Гродно въ 1795 г., останавливаясь въ Ригѣ, былъ въ гостяхъ у Палена. О послѣднемъ говорится неоднократно въ письмахъ того времени къ графинѣ [1]). Въ письмѣ отъ 8 іюля 1795 г. сказано: „Je vous conjure d'avoir des attentions pour les Pahlen; ils sont mes amis“ [2]). Затѣмъ, нѣсколько лѣтъ спустя, графъ Никита Петровичъ, пріѣхавъ въ С.-Петербургъ въ сентябрѣ 1799 г., засталъ тамъ Палена, занимавшаго видное мѣсто при Павлѣ и пользовавшагося особеннымъ довѣріемъ государя. Какъ скоро онъ прибылъ въ столицу, онъ спѣшилъ побывать прежде всего у Рибаса и у Па-

1) См. I т. нашего изданія, стр. 136 и 137.

2) Тамъ же, стр. 152.

лена, о которыхъ въ письмѣ къ графинѣ отъ 23 сентября 1799 г. сказано: „Ils m'ont reçu, l'un et l'autre, comme un ancien ami" [1]). И въ другихъ мѣстахъ писемъ къ графинѣ упоминается о встрѣчахъ съ Паленомъ. Затѣмъ, осенью 1800 г., и Паленъ и Панинъ были заняты проектомъ регентства. О своихъ разговорахъ съ графомъ Никитою Петровичемъ по этому предмету самъ графъ Паленъ разсказывалъ барону Гейкингу въ началѣ царствованія Александра Павловича [2]).

Хотя Панинъ не одобрялъ образа дѣйствій заговорщиковъ во время катастрофы 11 (23) марта, въ которой графъ Паленъ игралъ выдающуюся роль, это обстоятельство не мѣшало продолженію нѣкоторыхъ отношеній между обоими государственными людьми. Въ самое послѣднее время царствованія Павла графъ Паленъ руководилъ послѣ удаленія Ростопчина иностранною политикою. Мы уже видѣли, что въ Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ въ первое время царствованія Александра Павловича Паленъ былъ вторымъ, а графъ Никита Петровичъ третьимъ членомъ. Сдѣлавшись душею Коллегіи, послѣдній на каждомъ шагу долженъ былъ имѣть дѣло со своимъ товарищамъ, бывшимъ нѣкоторымъ образомъ его предшественникомъ при завѣдываніи дѣлами внѣшней политики. Хотя Паленъ сознавался, что эта область не соотвѣтствовала ни его вкусу, ни его познаніямъ, онъ все-таки, занимавшись этими вопросами въ послѣднія недѣли царствованія Павла, нѣкоторымъ образомъ могъ считаться экспертомъ, знавшимъ о состояніи текущихъ дѣлъ, и поэтому обмѣнъ мыслей между новымъ

1) См. томъ V нашего изданія, стр. 11.

2) Aus den Tagen Pauls, Leipzig, 1886, стр. 230.

министромъ и Паленомъ по этимъ вопросамъ не могъ не быть весьма оживленнымъ, какъ видно между прочимъ и изъ слѣдующей переписки, заимствованной нами изъ С.-Петербургскаго Архива.

Графъ П. Л. Паленъ къ Н. П. Панину.

7. С.-Петербургъ, 22 марта, 1801 [1]).

Je vous envoie ci-joint une lettre de l'ambassadeur de Suède avec une copie de la convention secrète passée entre l'Empereur et S. M. Suédoise, et les remarques du baron de Stedingk sur cet objet. Veuillez bien mettre le tout sous les yeux de S. M. I. à la première occasion.

8. С.-Петербургъ, 23 марта, 1801.

La convention secrète que je vous ai envoyée hier est la même, dont j'ai parlé en votre présence à l'Empereur; du moins c'est tout ce qu'il y a par écrit; tout le reste a été stipulé verbalement.

Je fais tirer une copie du régistre général des papiers, qui se trouvent chez moi, et j'ai ordonné à m-r Gervais de vous envoyer tout ce que vous lui demanderez.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint des dépêches de m-r de Kolytchew, qui viennent d'arriver par une estafette de Bühler, auquel elles sont parvenues par un courrier bavarois retournant de Paris. Vous recevrez également sous ce pli la relation du r. p. Samborsky et deux paquets de l'archiduc Joseph à l'Empereur défunt et à l'Impératrice.

Si vous ne croyez pas que tous ces papiers soient d'une conséquence assez majeure pour être portés à l'Empereur

1) День пріѣзда Панина въ С.-Петербургъ.

dans la journée, vous êtes le maître de les garder chez vous jusqu'à demain.

9. С.-Петербургъ, 24 марта, 1801.

Le paquet que vous recevrez ci-joint à l'adresse de S. M. I. l'Empereur renferme entre autres papiers le traité secret entre l'impératrice Cathérine II et Joseph II. Veuillez bien, m-r le comte, en tirer tout ce que vous jugerez nécessaire d'être porté à la connaissance de notre Auguste Maître [1]).

По поводу дѣйствій англійскаго флота подъ командою адмирала Нельсона у береговъ Даніи графъ Паленъ нѣсколько дней послѣ пріѣзда графа Никиты Петровича въ С.-Петербургъ долженъ былъ отправиться въ Ревель. Послѣ морскаго сраженія близъ Копенгагена 21 марта (2 апрѣля), въ которомъ адмиралъ Нельсонъ остался побѣдителемъ надъ Даніею, находившеюся въ тѣсномъ союзѣ съ Россіею, послѣ враждебныхъ дѣйствій Павла противъ Англіи можно было считать вѣроятнымъ, что англійскій флотъ явившійся вскорѣ подъ Ревелемъ не ограничится демонстраціею, но станетъ угрожать городу. Желаніе сблизиться съ Англіею и по возможности скорѣе сообщить и адмиралу Нельсону о случившейся въ Россіи перемѣнѣ заставило русское правительство, какъ можно думать не безъ участія графа Никиты Петровича, немедленно отправить Палена въ Ревель. Ко времени пребыванія графа Палена въ этомъ городѣ, т. е. къ апрѣлю и къ началу мая, относится слѣдующая переписка, заимствованная нами изъ С.-Петербургскаго Архива.

1) Екатерина въ 1781 г. заключила съ Іосифомъ II тайный договоръ въ такой формѣ, что императрица и императоръ обмѣнялись письмами одинаковаго содержанія. Главнымъ предметомъ договора служила Турція.

Графъ П. Л. Паленъ къ Н. П. Панину.

10. Ревель, 2 апрѣля, 1801.

Пріѣхавъ сюда сего дня въ два часа по полудни весь разбитый отъ распутья, я не нашелъ здѣсь никакихъ иныхъ извѣстій объ успѣхахъ Англичанъ противъ Датчанъ кромѣ полученныхъ со шкиперами. Препровождая оныя при семъ въ копіи къ В-у С-у, думаю, вы со мною согласитесь, что, хотя нельзя ручаться за ихъ достовѣрность, но со всѣмъ тѣмъ Англичане должны были потерпѣть весьма много. Здѣсь совершенно всѣ спокойны. Сегодня отправлены два небольшія судна въ море для крейсированія, а послѣ завтра весь здѣшній флотъ выйдетъ на рейду. Я, донеся о всѣхъ сихъ обстоятельствахъ Е. И. В-у въ приложенномъ у сего рапортѣ, буду ожидать дальнѣйшихъ высочайшихъ повелѣній, и хотя радъ биться объ закладъ, что Англичане къ намъ не будутъ, однако же почитаю за необходимость остаться здѣсь, пока не будемъ увѣрены въ томъ совершенно. Я покорнѣйше прошу васъ, м. г. мой, донести о семъ государю-императору и пр.

11. Ревель, 6 апрѣля, 1801.

Не имѣя ничего достойнаго вниманія къ донесенію съ сею почтою государю-императору, я не могъ однако же оставить В. С-о безъ увѣдомленія, что находившійся въ здѣшнемъ портѣ флотъ стоитъ уже на рейдѣ; отъ отряженныхъ же отъ онаго и вышедшихъ для крейсированія 2 сего мѣсяца судовъ нѣтъ никакого извѣстія, изъ чего заключить можно навѣрное, что англійскіе корабли въ Балтійскомъ морѣ еще не появлялись. Шкиперскія новости, полученныя здѣсь изъ Риги съ почтою 4 сего мѣсяца, повторяютъ прежнее, будто-бы англійскій флотъ стоитъ передъ Копенгагеномъ. Предоставляя, м. г. мой, на волю вашу донести о семъ Е. И. В-у, я не премину съ первымъ

достовѣрнымъ и значущимъ (?) извѣстіемъ отправить нарочно фельдъегеря.

Н. П. Панинъ къ графу П. Л. Палену.

12. С.-Петербургъ, 8 апрѣля, 1801.

L'Empereur, m'ayant ordonné de faire tenir à V. E. le rescrit ci-joint avec toute la célérité possible, je ne peux rien y ajouter comme je me le proposais d'abord, et je me bornerai à vous dire que le conseil, où j'ai pris séance, par ordre de S. M. I., a décidé à l'unanimité que la déclaration pouvait être remise malgré la bataille de Copenhague: c'est ce qui a décidé notre Auguste Maître à révoquer les ordres d'hier.

13. С.-Петербургъ, 10 апрѣля, 1801.

(Confidentielle).

Cette expédition se fait avec tant de hâte dans le cabinet de l'Empereur qu'à peine ai-je une minute pour m'entretenir avec V. E. Le rescrit que j'ai l'honneur de lui adresser est le premier mouvement de S. M. I. à la lecture des rapports de Lisakewitz [1]), mouvement digne d'un grand Monarque, qui ne veut pas que l'approche de l'ennemi puisse faire porter un faux jugement sur une démarche dictée par le seul amour de l'humanité. Demain l'état de choses sera soumis au conseil, et on vous expédiera, suivant toutes les apparences, une instruction plus étendue.

Hier j'ai fait partir un courrier pour Londres avec des ordres au comte de Worontzow rédigés sur le principe adopté encore en votre présence. Nous ne savons cependant où ce courrier le trouvera, car il a écrit qu'il quittait l'Angleterre pour se rendre à Pyrmont par la France, en

1) Русскій дипломатъ въ Копенгагенѣ.

traversant le Pas-de-Calais. J'ai pris les arrangements nécessaires pour que notre courrier ne perde pas du temps à sa recherche, et il est accompagné d'un secrétaire, qui restera auprès du comte de Worontzow. En attendant, il est fort à craindre que la dépêche de V. E. au ministre ne lui parvienne point. Aussi lui en ai-je fait tenir le double avec tous les autres papiers nécessaires pour le mettre au courant de nos affaires.

De Paris nous n'avons rien, qui mérite votre attention, m-r le comte, quoique Kolytchew nous ait envoyé un courrier. Bonaparte, à ce qu'il paraît, se moque de lui.

Votre premier rapport à S. M. I. est arrivé hier matin, et j'avais déjà préparé une réponse au nom de notre Auguste Maître, lorsque l'estafette de Copenhague l'a rendue incompatible avec l'état présent des choses.

Je suis obligé de finir pour ne pas retarder le porteur etc.

Графъ П. Л. Паленъ къ Н. П. Панину.

14. Ревель, 10 апрѣля, 1801.

(Confidentielle).

J'ai reçu ce matin le rescrit de S. M. I. et la lettre confidentielle de V. E. en date du 7 de ce mois[1]). Je n'ai pas tardé un seul instant de prendre toutes les mesures nécessaires pour la défense des côtes et en faisant avec ce courrier mon rapport à l'Empereur j'ai l'honneur de Lui envoyer en même temps les plans des fortifications de Réval et de la position de la flotte. Quant à cette dernière, elle est aussi toute prête pour faire voile pour Cronstadt et se mettra en mer aussitôt qu'on aura la nouvelle, qu'il n'y a plus de danger des glaces. Je dois vous avouer au reste,

1) Этого письма нѣтъ.

m-r le comte, que cette flotte n'est que trop mal armée et trop mal approvisionnée pour pouvoir faire une longue résistance, et il serait bien à souhaiter qu'elle puisse se retirer à temps. J'espère qu'elle aura tout le temps de le faire d'autant plus que pas un seul des vaisseaux, qui sont envoyés en avant pour reconnaître la mer, n'est encore de retour; preuve, que les Anglais ne vont pas dans la Baltique. Il me reste à savoir, m-r le comte: que ferai-je ici après avoir fait tous les arrangements nécessaires? J'espère, que vous ne me laisserez pas l'ignorer longtemps etc.

15. Ревель, 10 апрѣля, 1801.

Le moment que j'avais cacheté mon premier rapport à l'Empereur et ma lettre à V. E. à la suite du rescrit du 7 de ce mois j'ai reçu les nouveaux ordres en date du 8, par lesquels S. M. I. a bien voulu révoquer ceux, dont Elle m'avait honoré la veille. Je me ferai un devoir sacré de m'en acquitter avec toute l'exactitude possible, et le but de mon voyage à Réval, de m'aboucher avec le commandant des forces anglaises existant de nouveau, je resterai ici avec la meilleure volonté du monde en attendant l'issue de cette affaire. V. E. voudra donc bien ne plus faire mention de la question que je lui ai faite à mon sujet à la fin de ma première lettre.

16. Ревель, 13 апрѣля, 1801.

Quoique je n'aie rien d'intéressant à communiquer à V. E. je n'ai pas voulu laisser partir la poste sans lui faire part, que nos croiseurs ne sont pas de retour, preuve indubitable que jusqu'à ce moment les Anglais ne se sont pas approchés de la Baltique. Conformément aux derniers ordres de S. M. I. j'ai fait placer le jour même que je les ai reçus un bâtiment à la hauteur de Narguen, et j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, m-r le comte, la copie des instructions,

dont j'ai muni l'officier de la marine, qui en est le chef. Ici on parle beaucoup, que dans le dernier combat les Anglais ont souffert terriblement et. . .[1]) pas le moindre doute.

Н. П. Панинъ къ графу П. Л. Палену.

17. С.-Петербургъ, 18 апрѣля, 1801.

По высочайшему Е. И. В-а повелѣнію поспѣшаю съ симъ нарочнымъ курьеромъ доставить В. С-у извѣстія сей часъ полученныя о входѣ аглинскаго флота въ Балтику. Они содержатся въ приложенной депешѣ шведскаго министра г-на Эренгейма къ послу здѣсь пребывающему [2]).

Государь Императоръ находитъ достаточными принятыя до сего мѣры къ оборонѣ береговъ нашихъ и полагаясь впрочемъ на усердіе ваше, многими опытами доказанное, почитать изволитъ излишнимъ новое наставленіе къ руководству вашему.

Вручитель сего везетъ повелѣніе г-ну адмиралу Макарову, которое онъ не упуститъ конечно сообщить В. С-у.

18. С.-Петербургъ, 18 апрѣля, 1801.

Les deux premières expéditions pour Réval ayant été faites à la cour, je n'ai pas pu envoyer à V. E. les lettres que j'avais pour elle, et ensuite j'ai attendu une occasion: telles sont, m-r le comte, les causes, qui ont retardé l'envoi des incluses. La lettre du baron d'Armfeldt a été décachetée par l'Empereur Lui-même et celle du baron Krüdener dans la supposition qu'elles renfermaient quelque chose de relatif au service de S. M.

M-r le comte de Kotchoubey, qui vient d'arriver, ayant

1) Не разобрано.

2) Приложеніе заключаетъ въ себѣ частности объ операціяхъ флота англійскаго.

témoigné de la répugnance à se charger de la mission de Paris l'Empereur a jeté les yeux sur m-r le comte de Marcow, et je vais la lui proposer. Nous n'avons encore aucune nouvelle du comte Worontzow, et les dernières de m-r Lisakewitz n'annonçaient point encore la réception de la dépêche, par laquelle V. E. lui enjoignait de faire la déclaration projetée à l'amiral anglais.

19. С.-Петербургъ, 20 апрѣля, 1801.

V. E. verra par le rescrit de l'Empereur que S. M. a bien voulu me confier le soin de vous instruire du succès de nos tentatives à Berlin, pour prévenir les hostilités entre notre Auguste Cour et celle de Londres.

Je ne saurais mieux remplir les intentions de S. M. I. qu'en mettant sous vos yeux, m-r le comte, les rapports, qui viennent de rentrer successivement de Berlin et qui apprendront à V. E., que l'envoyé britannique à cette cour est allé au devant de nos désirs aussitôt qu'il a été informé des vues pacifiques de l'Empereur. S. M. I. a été très satisfaite du zèle de mylord Carysfort pour le rétablissement de la bonne intelligence entre les deux états, et Elle en tire l'augure le plus favorable; mais comme tout dépend de la nature des instructions de l'amiral Parker et en partie peut-être de ses dispositions personnelles, notre Auguste Souverain ne trouve pas dans l'état actuel des choses un gage de sécurité suffisant pour renoncer aux avantages essentiels qu'Elle peut recueillir de votre présence à Réval. Cette considération seule L'empêche encore de vous rappeler auprès de Sa personne, et pour le faire Elle n'attend qu'un rapport satisfaisant de l'accueil que l'amiral anglais fera à votre parlementaire.

Si vous jugez convenable, m-r le comte, d'accompagner les dépêches de mylord Carysfort d'une lettre au commandant des forces britanniques, cette attention ne sera nulle-

ment contraire aux vues de S. M. I., puisque V. E. n'y insèrera sans doute rien, qui puisse gêner nos négociations ultérieures, soit avec le cabinet de S. James, soit avec les cours alliées. Cette lettre d'ailleurs ne peut avoir d'autre but que de provoquer une explication propre à nous faire connaître, si les hostilités contre notre pavillon ou nos ports sont encore probables.

Une dépêche de m-r Lisakewitz en date du 29 v. st. rapporte, que l'amiral Parker a dit avant son départ de Copenhague, que si l'on avait pu être informé dix jours plus tôt de l'évènement arrivé en Russie, on aurait épargné la vie de beaucoup de braves gens des deux côtés[1]). Cette information ne vous sera pas inutile, m-r le comte, pour diriger la conduite de l'officier, qui portera à la flotte ennemie les dépêches de mylord Carysfort. Afin de prévenir tout mésentendu, je crois devoir ajouter encore, que l'intention de S. M. I. est de faire tenir les dites dépêches à leur destination dans tous les parages de la Baltique; ainsi l'officier expédié en parlementaire doit avancer jusqu'à ce qu'il rencontre la flotte anglaise et sous le canon même de Karlscrona, s'il est nécessaire.

L'Empereur avait déjà signé la dépêche, lorsque votre courrier est arrivé avec les rapports du 18 courant: je n'ai pas perdu une minute pour les mettre sous les yeux de S. M., et Elle m'ordonne de vous dire, que les circonstances, dont vous Lui rendez compte, ne changent rien à Ses dernières dispositions.

M-r le comte de Marcow ayant accepté la mission de Paris a été élevé au grade de conseiller privé actuel, et il m'est enjoint de travailler à sa prompte expédition.

1) Т. е. битва при Копенгагенѣ не состоялась-бы.

20. С.-Петербургъ, 20 апрѣля, 1801.

(Particulière et confidentielle).

Votre avant-dernier courrier, qui est arrivé hier, ne s'est point présenté chez moi comme les précédents, mais S. M. l'Empereur m'a envoyé sur-le-champ votre dépêche, et ayant vu par ce qu'elle renferme le désir de V. E. de revenir promptement ici, j'en ai parlé le même soir à S. M. en tâchant d'obtenir votre rappel, ce que j'avais déjà tenté plus d'une fois. L'Empereur m'a répondu, que lorsque vous seriez instruit de l'apparition de la flotte anglaise dans la mer Baltique, vous sentiriez sans doute vous-même que votre présence sur les côtes était encore indispensable jusqu'au moment, où nous serions pleinement assurés que les forces britanniques n'entreprendront aucun acte hostile contre nous. Cette réplique m'a fermé la bouche.

Je ne vous dissimulerai point, m-r le comte, que votre silence à mon égard depuis quelques jours et la nouvelle voie que vous avez choisie m'a affligé, parce que je croyais être mieux connu de vous. La manière franche, dont je m'explique, doit du moins vous convaincre, que je n'ai perdu le souvenir des services que vous m'avez rendus; mais c'est au temps que j'abandonne de vous éclairer sur toute l'étendue et l'inviolabilité des sentiments etc.

Графъ П. Л. Паленъ къ Н. П. Панину.

21. Ревель, 20 апрѣля, 1801.

Le chasseur que V. E. a expédié le 18 est arrivé ici ce matin et m'a exactement remis sa lettre avec l'annexe de la dépêche de m-r Ehrenheim de même que les autres paquets, dont Elle a bien voulu le charger à mon adresse. Quant aux ordres adressés à l'amiral Macarow, je les ai envoyés à bord de son vaisseau, où il se trouve, et jusqu'à ce moment je n'ai aucune connaissance de ce qu'ils contiennent.

C'est aujourd'hui qu'il se proposait de lever l'ancre et faire voile pour Cronstadt avec toute sa flotte, mais comme les glaces ne font qu'augmenter depuis hier et avant-hier, il se voit obligé de renoncer à ce projet et de rester ici encore quelques jours. Malgré l'entrée des Anglais dans la Baltique je suis toujours bien persuadé, qu'ils ne voudront pas venir chez nous, et je ne puis leur supposer d'autre but que celui d'empêcher la jonction de notre flotte avec celle du roi de Suède. En attendant, je dois vous avouer franchement, m-r le comte, que je commence à m'ennuyer terriblement et que je voudrais plutôt me battre que rester dans l'oisiveté, où je me trouve. J'espère de votre amitié pour moi, que vous ne me laisserez pas languir ici un seul moment, dès que vous apprendrez quelque changement positif dans les circonstances présentes et que vous voudrez bien me rappeler au souvenir de S. M. I.

Н. П. Панинъ къ графу П. Л. Палену.

22. С.-Петербургъ, 20 апрѣля, 1801.

Il peut être utile au bien du service de notre Auguste Maître que V. E. connaisse la teneur des dépêches du mylord Carysfort à l'amiral Parker. C'est dans ce but que j'ai l'honneur de lui en communiquer la traduction, en lui observant toutefois, que ce n'est point du ministre d'Angleterre que nous tenons les copies, mais par le moyen de la perlustration.

Графъ П. Л. Паленъ къ Н. П. Панину.

23. Ревель, 21 апрѣля, 1801.

Quoique par ma lettre d'hier V. E. ait été prévenue que l'amiral Macarow se proposait de rester ici encore quel-

ques jours, je m'empresse de l'informer que, voulant profiter du vent favorable, il a levé l'ancre ce matin et s'est mis en mer avec toute sa flotte.

24. Ревель, 22 апрѣля, 1801.

J'ai reçu ce matin le rescrit, dont il a plu à S. M. I. de m'honorer en date du 20 de ce mois, accompagné des trois lettres de V. E. et de toutes les annexes qu'Elle a bien voulu y joindre. Je n'ai pas tardé un seul instant de m'acquitter des ordres suprêmes en expédiant les dépêches de mylord Carysfort à leur destination avec le bâtiment, qui était placé à la hauteur de Narguen. L'officier que j'ai choisi pour cette expédition est un homme très intelligent que je connais personnellement et qui m'a été fortement recommandé par ses chefs. Je l'ai muni des instructions conformes aux avis que vous avez bien voulu me donner, m-r le comte, et d'une lettre de ma part à l'amiral Parker. Je suis plus que jamais de l'opinion que nous ne courons aucun risque du côté des Anglais et qu'ils recevront toujours à bras ouverts tout négociateur, qui voudrait les rapprocher avec notre cour. Je vous répète avec toute la confiance que j'ai dans votre amitié pour moi, m-r le comte, que je m'ennuis comme un misérable et que je regarde mon séjour ici comme tout à fait inutile.

Н. П. Панинъ къ графу П. Л. Палену.

25. С.-Петербургъ, 26 апрѣля, 1801.

Поспѣшая доставить у сего къ В-у С-у высочайшій рескриптъ о немедленномъ возвращеніи вашемъ сюда, я нужнымъ ставлю пріобщить и переводы писемъ аглинскихъ адмираловъ сего числа съ прибывшимъ сюда аглинскимъ капитаномъ полученныхъ, изъ коихъ вы, м. г. мой, усмотрѣть изволите настоящее наше положеніе въ отношеніи англичанъ.

Графъ П. Л. Паленъ къ Н. П. Панину.

26. Ревель, 27 апрѣля, 1801.

Je viens de recevoir par estafette une lettre à l'adresse de l'amiral Parker qu'un courrier anglais, expédié par mylord Carysfort, a remis le 24 du courant au gouverneur civil de Riga. Cette lettre, d'après ce que ce ministre écrit à m-r de Richter, contient la communication des ordres précis de S. M. Britannique au commandant en chef de ses forces navales dans la Baltique de s'abstenir de tout acte de hostilité contre la Russie et doit lui être remise en cas qu'il paraîtrait à la rade de Réval. Je n'aurais pas tardé un seul moment de la faire parvenir à sa destination en envoyant quelqu'un à la recherche de la flotte anglaise; mais le seul bâtiment, qui me restait ici et que j'ai expédié avec les dernières dépèches de mylord Carysfort à l'amiral Parker n'étant pas encore de retour, je me trouve tout à fait hors d'état de le faire. Au reste, on ne peut avoir aucun doute que les mêmes ordres ne soient déjà parvenus à l'amiral anglais par une autre voie et même directement de Londres, et comme le parlementaire que je lui ai envoyé ne pourra être ici que dans huit jours, je crois que je ne serai plus dans le cas de faire usage de cette lettre. Je m'empresse de vous communiquer tous ces détails, m-r le comte, en vous suppliant de les porter à la connaissance de S. M. I.

27. Ревель, 28 апрѣля, 1801.

Получивъ сей часъ высочайшее Е. И. В-а повелѣніе при почтеннѣйшемъ отношеніи В. С-а отъ 26 сего мѣсяца, я отправляюсь въ путь сегодня же, но, будучи нѣсколько разстроенъ въ здоровьѣ моемъ, не могу ѣхать иначе, какъ днемъ только, и потому думаю, что въ дорогѣ нѣсколько часовъ замѣшкаю. Слѣдующее съ симъ же посланнымъ мое донесеніе покорнѣйше прошу васъ, м. г., поднести Е. И. В-у.

2. Переписка съ разными лицами объ англійскомъ флотѣ.

Н. П. Панинъ къ адмиралу Чичагову.

28. С.-Петербургъ, 16 апрѣля, 1801.

C'est hier matin que j'ai reçu la lettre obligeante, dont vous avez bien voulu m'honorer en date du 12 du courant, et le soir même j'ai mis sous les yeux de l'Empereur ce que vous me confiez de l'état de nos ports et de la flotte.

En même temps j'ai fait connaître à S. M. I. les motifs, qui vous portent à désirer votre démission malgré tout le zèle pour Son service.

A l'égard du premier point S. M. désire un éclaircissement plus étendu, et Elle me charge de vous demander, m-r, ce que vous entendez par ces mots: «Si l'Empereur savait, que non seulement on n'est point prêt à Cronstadt, mais qu'on ne le sera pas même bien longtemps pour recevoir l'ennemi, je suis sûr que d'après la générosité et la sensibilité de S. M. Elle ne pardonnera jamais le sacrifice de tant de victimes innocentes qu'on veut lui faire faire en trompant sa confiance».

Il est généralement connu, que notre Auguste Maître aime avec passion la vérité et la justice. J'ose dire avec la même assurance, que S. M. I. reconnaît votre mérite en vous estimant comme vous avez droit de l'être. Voilà deux puissants motifs pour donner un libre essor à la franchise et à la loyauté de votre caractère dans la réponse que j'attends à ces lignes.

Pour ce qui concerne votre personne, l'Empereur m'a fait l'honneur de me dire, qu'il vous avait invité à prendre patience jusqu'à ce que les circonstances n'exigent plus que vous demeuriez à votre poste actuel. Ces circonstances ne

peuvent pas durer longtemps, et vous daignerez m'en croire, si vous considérez que les fonctions que j'exerce me mettent à portée de le savoir ou du moins de former des combinaisons vraisemblables. D'après cela je ne peux autrement justifier la confiance flatteuse que vous me témoignez, m-r, qu'en vous exhortant de ne faire aucune démarche précipitée et de remettre à une époque, qui doit être prochaine, celle que vous aviez en vue. Je ne suis pas fait sans doute pour offrir un exemple, mais puisque vous daignez avoir quelqu'indulgence pour mes opinions, je me crois autorisé à vous dire, que j'ai servi sous un homme beaucoup moins ancien que moi et dont l'incapacité certes est assez reconnue [1]). Je l'ai fait dans le seul but de prévenir quelque mal, et si je n'ai pas eu le bonheur d'y réussir, du moins il me reste la douce consolation d'avoir voulu le bien de mon pays. Aujourd'hui une détermination semblable se fonderait sur des motifs de délicatesse envers le souverain, qui ne pourraient entrer dans mes combinaisons à l'époque que je viens de citer.

Qu'il me soit encore permis de vous dire, m-r, que votre retraite sera le triomphe de ceux-mêmes, dont vous vous plaignez, tandis que le sacrifice de quelques semaines d'ennui et de dégout sera le triomphe de l'honneur, car ce sera un acte de dévouement digne d'une âme forte.

Графъ Григорій Кушелевъ къ Н. П. Панину.

29. (Кронштадтъ?) 20 апрѣля, 1801.

Вслѣдствіе отношенія В. С-а ко мнѣ о корабляхъ назначенныхъ въ море изъ Кронштадтскаго порта въ число 15 кораблей честь имѣю сообщить вамъ, что въ Кронштадтѣ для сего: (Слѣдуетъ списокъ кораблямъ).

1) Ростопчинъ.

Адмиралъ Нельсонъ къ Н. П. Панину.

30. «С. Жоржъ», 26 апрѣля, 1801.
(Быть можетъ новаго стиля).

(Русскій переводъ).

Хотя я не имѣю чести быть лично знакомъ съ В. С-мъ, но беру смѣлость адресоваться къ вамъ въ намѣреніи препоручить въ благосклонность вашу друга моего, капитана Фриментла (Freemantle). Онъ офицеръ отличнаго достоинства, долго служащій со мною въ одномъ флотѣ. Я весьма радъ буду, естьли найду случай взаимнымъ образомъ соотвѣтствовать вамъ за благосклонность вашу къ другу моему и пр.

Въ это время было поручено графу Палену отправить къ адмиралу Нельсону ноту, редакція которой всецѣло принадлежала графу Никитѣ Петровичу. Вотъ почему мы считаемъ нужнымъ сообщить два документа, найденные нами и въ С.-Петербургскомъ и въ Стокгольмскомъ Архивахъ. Баронъ Стединкъ, зорко слѣдившій за этими событіями, писалъ объ этой офиціальной корреспонденціи между русскими сановниками и англійскимъ адмираломъ королю Густаву IV.

Графъ П. Л. Паленъ къ лорду Нельсону.

31. 2 мая, 1801.

Mylord,

La lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 9 mai a été pour moi l'objet de la plus grande surprise. Elle me confirme l'assurance des dispositions pacifiques de la Grande-Bretagne, et en même temps elle m'annonce votre intention, mylord, de venir avec toute la flotte sous vos ordres à la rade de Réval ou à celle de Cronstadt. L'Em-

pereur mon Maître ne juge point une semblable démarche compatible avec le vif désir manifesté par S. M. Britannique de rétablir la bonne intelligence, qui a regné si longtemps entre les deux monarchies. S. M. I. la trouve au contraire entièrement opposée à l'esprit des instructions de la cour de Londres, telles qu'elles Lui sont annoncées par le lord Hawkesbury.

En conséquence S. M. m'ordonne de vous déclarer, mylord, que le seul garant qu'Elle accepte de la loyauté de vos intentions, est le prompt éloignement de la flotte que vous commandez et qu'aucune négociation avec votre cour ne pourra avoir lieu tant qu'une force navale sera à la vue de ses ports.

L'Empereur persiste toujours dans ses dispositions de terminer à l'amiable les différends survenus entre les deux cours. S. M. défèrera avec plaisir aux demandes que le roi votre Maître Lui adressera par la voie d'une négociation amicale et qui seront fondées sur la justice; mais toute démonstration, qui donnerait à ces demandes l'air de conditions, ne peut que faire manquer l'effet qu'on s'en propose.

S. M. attend de votre prudence, mylord, qu'en donnant à cette déclaration toute l'attention qu'elle mérite vous aurez soin de prévenir tout ce qui s'opposerait aux voeux mutuels de nos Souverains pour la conservation de la paix, et rien n'y serait plus contraire que la prolongation du séjour de la flotte anglaise dans nos parages.

Les lumières de V. E. ne me permettent pas d'ailleurs de douter, qu'elle sentira combien sa réponse peut être décisive pour déterminer la conduite future de la cour de Russie et qu'elle ne voudra point se rendre personnellement responsable des suites qu'entraînerait sa résistance aux justes représentations contenues dans la présente. Il serait très pénible à mon Auguste Maître de renoncer aux voies de conciliation; mais Il ne diffèrera pas un instant de déployer

les forces que la Providence a mises entre Ses mains, si la moindre atteinte à la dignité de Sa couronne Lui en impose malheureusement l'obligation toujours sacrée pour Lui.

32. 6 мая, 1801.

Mylord,

Je ne saurais donner à V. E. un témoignage plus éclatant de la confiance que l'Empereur mon Maître lui accorde, qu'en lui annonçant l'effet qu'a produit sa lettre du 16 de ce mois. S. M. I. a ordonné sur-le-champ la levée de l'embargo mis sur les navires anglais. Cette mesure aurait été remplie depuis longtemps, si des circonstances antérieures à Son règne n'eussent pas donné lieu à une démonstration hostile de votre gouvernement dans le nord, et mon Auguste Maître se livre avec plaisir à l'impulsion de Son amour pour la justice dès l'instant où l'Europe ne peut plus être abusée par les apparences sur les motifs, qui le font agir.

Je regrette vivement, mylord, que votre lettre précédente ait produit un mésentendu; mais celui, qui connaît, comme vous, les lois de l'honneur et de la vraie dignité, ne peut en être surpris.

S. M. I. me charge de mander à V. E., qu'Elle sera charmée de faire la connaissance personnelle du héros du Nil et de vous voir à Sa cour, si vos instructions vous permettent de quitter la flotte et d'aborder avec un seul vaisseau dans un de nos ports.

Намъ неизвѣстно, писано-ли это второе письмо Палена также графомъ Никитою Петровичемъ или нѣтъ. О первомъ баронъ Стединкъ писалъ шведскому королю: „La lettre au comte de Panin était dans le stile de la plus grande modération, mais bien écrite". Въ бесѣдѣ съ графомъ Панинымъ объ этомъ документѣ Стединкъ выразилъ сожалѣніе о томъ, что русское правительство не въ болѣе

сильныхъ выраженіяхъ протестовало противъ образа дѣйствій Англичанъ. „Nous disputâmes un peu sur cet article", доносилъ Стединкъ, „mais le parti en était pris, et mes paroles étaient perdues" [1]).

Слѣдующіе документы представляютъ собою результатъ дипломатической ноты, редактированной графомъ Панинымъ.

Лордъ Нельсонъ къ Н. П. Панину.

33. 8/20 мая, 1801.

(Переводъ).

J'ai reçu la lettre dont V. E. m'a honoré par l'amiral Tchitchagow, et je me suis entretenu fort au long avec lui sur les différents points, auxquels V. E. référait Sir Hyde Parker ci-devant commendant-en-chef. J'espère que ma déclaration claire et positive détruira toute impression, qui pourrait retarder un instant le retour de la paix et de la bonne harmonie entre nos Augustes Maîtres, qui selon le voeu de mon coeur ne sera, j'espère, plus jamais troublée. Croyez moi avec tous les sentiments de respect etc.

(Приложеніе).

L'amiral Tchitchagow m'a déclaré aujourd'hui que S. M. l'Empereur de toutes les Russies a le plus grand désir de rétablir l'alliance étroite avec le Roi de la Grande Bretagne mon très gracieux Souverain.

J'ai en conséquence le plaisir d'annoncer, que je puis déclarer le voeu de mon Maître de rétablir l'alliance, qui subsistait autrefois avec la cour de Russie et qu'une semblable déclaration ayant été donnée du côté de S. M. I. j'ai des ordres clairs et positifs de ne commettre aucun acte hostile contre quoi que se soit appartenant à l'Empereur de Rus-

1) Стокгольмскій Архивъ.

sie, et je déclare également, que les désirs de S. M. I. à l'égard de la liberté du commerce des Suédois et des Danois dans la Baltique ont été entièrement accomplis.

Donné à bord du vaisseau de S. M. B. «le St. George» dans la Baltique, le 20 mai 1801.

Nelson Bronte.

Лордъ Нельсонъ къ графу Палену.

34. На кораблѣ «St. George» 14/26 мая, 1801.

(Переводъ).

Je viens d'être honoré à l'instant de la lettre de V. E. du 6 mai, et j'ai l'honneur de vous assurer, que la justice de S. M. I. a justifié l'idée que j'avais de Son excellent coeur et de Son esprit. Je suis persuadé que la belle façon, dont on a levé l'embargo des vaisseaux anglais, fera le plus grand plaisir à mon gracieux Maître.

Je suis vraiment reconnaissant au grand honneur que S. M. I. a bien voulu me faire par son invitation, et je ne désespère pas de pouvoir Lui présenter à l'avenir mes humbles hommages. Je n'ai qu'un voeu à former pour le moment. C'est celui d'une paix durable (et honorable), qui puisse être rétablie entre nos deux Augustes Maîtres, et que les règnes de nos magnanimes Souverains soient aussi heureux qu'ils peuvent l'être dans ce monde.

Лордъ Нельсонъ къ Н. П. Панину.

35. На кораблѣ «St. George» 16/27 мая, 1801.

(Переводъ).

Je ne saurais laisser partir le lougre russe sans remercier V. E. de nouveau pour toutes les bontés qu'elle a bien voulu témoigner au capitaine Freemantle, qui ne peut que

réitérer dans les termes les plus forts les sentiments de sa reconnaissance. J'espère que j'aurai un jour le plaisir d'être personnellement connu de V. E. Il ne me reste qu'à prier le Ciel, et je le fais du fond de mon coeur, que V. E. ensemble avec notre bon lord St. Helens puissiez arranger une paix solide si nécessaire pour l'intérêt de nos pays respectifs et qui par conséquent doit être le désir mutuel de nos gracieux et Augustes Souverains.

Графъ П. Л. Паленъ къ Н. П. Панину.

36. 16/28 мая, 1801.

Voici, m-r le comte, une traduction de la dernière lettre que j'ai reçue de lord Nelson. Vous y verrez que sa visite, si même elle a lieu, n'est pas si prochaine.

Conformément au désir de V. E. je ne manquerai pas de donner mes ordes à Strelna pour que les courriers s'arrêtent à votre campagne.

3. Переговоры объ англо-русскомъ трактатѣ.

Мы помнимъ сколь дружескими были во время пребыванія графа Никиты Петровича Панина въ Берлинѣ его сношенія съ англійскими дипломатами. Особенно тѣсною была дружба между Панинымъ и Гарлейкомъ.

Гарлейкъ (Garlike) къ Н. П. Панину.

37. Берлинъ, 8/20 апрѣля, 1801 [1]).

La dernière occasion que j'ai eue d'écrire à V. E. m'a été fournie par m-r Oubril, qui a eu la bonté de se charger

1) С.-Петербургскій Архивъ.

en même temps de trois cassettes, dont je lui avais précédemment parlé.

Les évènements, qui ont eu lieu depuis, m'ont engagé à me taire et à me restreindre aux sentiments particuliers, qui s'ajoutaient à l'intérêt commun manifesté à votre égard. Ces évènements et les inquiétudes, qui en devinrent inséparables, ne suffiraient pas au comble du malheur général.

Il fallait que la puissance[1]), qui se roidit contre tout ce qui a dû la captiver et la rassurer dans la bonne voie, il y a deux ans, qui ne se consola de ce défaut que par son admiration des conseils qu'elle n'osait suivre par la résolution qu'elle crut s'être formée de rester neutre; il fallait que cette puissance désabusât le public et qu'elle se montrât disposée aux yeux des mal-intentionnés à remplir les voeux des plus violents ennemis de l'Angleterre. Je ne rappelle pas ici les principes que la Prusse a voulu faire valoir (peut-être sans les avoir mûrement considérés) ni la mesure de fermer les rivières, ni l'attaque de l'électorat et l'exemple donné à l'égard des troupes hannovriennes; les seuls termes, dans lesquels on a conçu les pièces publiques, qui ont appuyé ces mesures, ont dû causer les regrets les plus vifs et les plus difficiles à supprimer. Les circonstances étrangères imprévues qu'elles aient été démesurées et qu'elles aient pu se présenter n'ont pas, je crois, entièrement expliqué cette conduite de la Prusse; je me suis quelquefois imaginé que le changement est allé plus vite qu'on ne croyait à Pétersbourg; et quoiqu'il en soit, V. E. se rappelant des dispositions qu'elle a laissées ici ne s'étonnera point, que j'ai été très frappé d'un résultat, qui décréditait toute confiance dans les hommes publics et blessait les individus qui avaient témoigné le changement.

J'en conviens, l'époque de l'aurore que donne l'arrivée

1) Пруссія.

de V. E. à St. Pétersbourg n'est pas la plus propre pour ces souvenirs. Le plus sûr garant que nous ayons, qu'ils seront bientôt effacés, se trouve dans la confirmation reçue que V. E. se met à la tête des affaires en Russie. Cette seule nouvelle relève l'espoir de l'Europe. Je n'ai pas voulu, que m-r de Lützow, qui s'est distingué par tout ce qu'il y a de conciliant, partît pour Pétersbourg sans que j'eusse l'honneur de me rappeler à votre souvenir et à celle de m-me de Panin, à qui j'écrirai par la première occasion; je présume qu'il s'en présentera dans trois ou quatre jours. Il y a bien des détails que je serais charmé de vous communiquer, si m-r de Lützow n'était plus que personne à même de le faire. Je prie V. E. d'agréer le plaisir extrême avec lequel je lui écris etc.

38. Берлинъ, 21 апрѣля (3 мая), 1801.

Le courrier anglais, qui part cette nuit pour St. Pétersbourg, est entré, il y a une heure, de Londres. Il m'apporte l'ordre de partir sur-le-champ comme chargé-d'affaires près de votre cour, et il est porteur d'une lettre de lord Hawkesbury au comte de Pahlen, qui exprime le plaisir, avec lequel le gouvernement anglais se livre à toute démarche, qui promette le rétablissement du bonheur des deux pays. Je ne saurais exprimer le plaisir, avec lequel j'entreprends ce voyage dans l'espoir, que je recevrai de V. E. toute l'indulgence, dont elle m'a honoré autrefois; j'ose dire, que c'est là une considération majeure pour moi, sans laquelle je ne verrais que difficultés avant l'arrivée du ministre, qui doit être nommé de la part du roi.

Mylord Carysfort me charge de vous faire part, m-r le comte, d'une lettre qu'il a reçue de l'amiral Sir Hyde Parker.

Je compte de partir le 7 de ce mois et de pouvoir arriver à St. Pétersbourg vers le 21.

39.

Ecrite sur le grand chemin 490 werstes de St.-Pétersbourg à Joop (?) le 19 mai 1801; à huit heures du soir.

Je profite du retour à Joop (?) pour exprimer à V. E. toute ma reconnaissance de la lettre et ses incluses que j'ai reçues hier au soir à Riga par le courrier russe.

J'ai l'honneur de lui confier actuellement une lettre que j'ai reçue par le courrier anglais Higgins de la part de lord Nelson. V. E. y verra la confirmation des dispositions pacifiques, avec lesquelles cet amiral, laissant derrière lui la plus grande partie de sa force, a cru devoir approcher des côtes de la Russie.

Je suis persuadé, qu'il n'y a cherché qu'une mesure de confiance et de respect et qu'il a cru que la libération immédiate des matelots anglais pourrait en être la suite. Cet objet, tout important qu'il est, et détaché qu'il pourrait être d'une négociation entre les deux cours, ne m'a pas voilé pour un instant l'extrême importance de toute mesure, qui serait la plus conforme aux intentions amicales de la cour de Londres, ainsi, qu'à tout ce qui est dû à la dignité et aux sentiments également propices de S. M. I. En lisant la lettre de V. E. je n'ai par conséquent pu que devancer ce que j'ai cru pourrait être son désir, c'est-à-dire d'expédier le courrier russe à Réval avec une lettre de ma part pour lord Nelson, dans laquelle j'ai tâché de lui faire part du mauvais effet que pourrait avoir son arrivée dans le port de Réval; je l'ai fait d'autant plus volontiers que je présume, que cet officier n'avait pas au moment d'écrire sa lettre du 9 mai adressée au comte de Pahlen reçu la lettre de lord St. Vincent, qui l'autorise à suspendre toute hostilité contre la Russie. Cette lettre est partie de Londres le 17 avril, est arrivée à Berlin le 29 et de là a été expédiée pour la Baltique.

Il m'a paru dans cette circonstance nécessaire que je

fisse part à mylord Nelson d'un extrait de mes instructions en date du 21 avril, qui porte:

> «Que dans les efforts à faire pour le rétablissement de la bonne intelligence entre les deux pays S. M. désire que la dignité de S. M. I. serait l'objet, auquel je ne cesserais d'avoir égard et que tel mode serait adopté, qui pourrait être le plus agréable à l'Empereur».

Quoique je présume que le courrier Higgins ne pourra me devancer que de quelques heures d'ici à St. Pétersbourg, je prie V. E. d'agréer ce que j'ai ici l'honneur de lui écrire avec l'expression de mon profond respect et les assurances du vrai plaisir que je sens en m'approchant de St. Pétersbourg.

40. Безъ числа.

Quoique je voyage jour et nuit, les retards que me font éprouver le nombre de personnes en route et la fatigue des chevaux me priveront, à ce que je crains, du plaisir d'arriver à St. Pétersbourg avant ce soir. J'en suis d'autant plus peiné que je traîne par là l'espoir de trouver dans un premier entretien avec V. E. le moyen de dissiper le jour défavorable, qui a pu se répandre sur l'arrivée de la flotte anglaise à Réval. J'ose même me flatter, que les explications amicales que lord Nelson a pu continuer de donner sur ce point auront été trouvées conformes au désir du gouvernement britannique et de la flotte de savoir cette démarche envisagée comme une preuve de la confiance qu'il serait aujourd'hui difficile de cacher envers votre gouvernement.

Je suis faché, m-r le comte, que je n'avais pas au retour de Higgins une traduction de ma lettre à mylord Nelson. Je prends la liberté de l'envoyer incluse[1]).

1) Къ этому письму была приложена копія письма Гарлейка къ Нельсону, въ которомъ выражено сожалѣніе о томъ, что появленіе англійскаго флота у Ревеля легко можетъ усложнить и безъ того не совсѣмъ благопріятныя отношенія между Россіею и Англіею.

Въ какой мѣрѣ англо-русскій вопросъ занималъ графа такъ сказать съ первой минуты вступленія въ должность, видно изъ слѣдующаго документа, редакція котораго принадлежала Панину.

Проектъ рескрипта барону Крюденеру.

41.

Надпись: Высочайше апробовано въ С.-Петербургѣ, 28 марта 1801 г. Отправлено того же числа съ фельдъегеремъ Зимняковымъ.

Animé d'un désir sincère de mettre fin aux troubles, qui agitent le Nord de l'Europe, et d'en écarter le fléau d'une guerre également préjudiciable à toutes les parties contentieuses j'ai vu avec une extrême satisfaction par vos dépêches du 16/28 mars, que le lord Carysfort a été muni d'autorisations suffisantes pour entrer en négociation avec mes ministres, et il ne m'a pas été moins agréable d'apprendre les sentiments de modération, avec lesquels le comte de Haugwitz a accueilli vos ouvertures sur les indemnités et particulièrement sur l'occupation de l'électorat d'Hannovre. Mon empressement à saisir toutes les voies de conciliation égalera ma fermeté à soutenir les intérêts de mes alliés et la cause, qui nous est commune. La démarche que mon ministère a faite par mon ordre auprès de la cour de Londres immédiatement après mon avènement au trône lui offre déjà un gage de ma fidélité à ce principe; vous en prendrez connaissance par la copie ci-jointe d'une dépêche adressée au comte de Worontzow dès le 13 de ce mois. Je désire qu'elle soit communiquée sans le moindre délai au lord Carysfort et que vous lui fassiez connaître en même temps l'autorisation que je vous donne par la présente de recevoir toutes les ouvertures, dont ce ministre serait chargé pour le rétablissement de la bonne harmonie entre mon empire et la Grande-Bre-

tagne. L'île de Malte ne peut plus être un point de contestation entre nous après le manifeste émané de ma part le 16 du courant, dont la copie est ci-jointe, et les différends élevés sur les droits des neutres doivent être considérés aujourd'hui comme l'unique objet en litige. Si le cabinet de St. James veut combiner ses propres intérêts avec les principes de l'équité et le bien général, il ne méconnaîtra point les puissants motifs, qui doivent l'affermir dans des vues conciliatrices; mais il pressentira en même temps, qu'engagé dans une cause commune aux trois cours du Nord je dois à la dignité de ma couronne de concerter avec mes alliés toutes les mesures, qui peuvent combler le voeu de l'humanité, de même que les modifications, par lesquelles les principes du code maritime peuvent être arrêtés d'un commun accord, en ménageant avec une égale justice les intérêts de la Grande-Bretagne et les droits de la neutralité. Une oeuvre aussi salutaire ne saurait néanmoins être accomplie, tant que le gouvernement anglais conserve une attitude hostile et que ses flottes menacent la sûreté du Dannemark. Si on veut prévenir l'effusion du sang humain, il n'y a pas un instant à perdre. Cette considération seule me détermine de renouveler une démarche, qui doit être suffisante, quand elle est motivée par des vues semblables à celles qui me dirigent.

Si les instructions données au lord Carysfort sont rédigées en effet dans un esprit de justice et de modération (comme j'aime à le croire), ce ministre ne doit pas faire difficulté de prendre les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour prévenir tout acte hostile contre la cour de Copenhague ou pour arrêter l'effusion du sang, s'il a déjà coulé. Vous lui énoncerez cette demande comme une condition expresse et un préalable indispensable à la négociation que sa cour veut ouvrir avec moi, et vous ferez usage de tous les moyens que vous suggèreront vos lumières pour le déterminer à expédier sans aucun délai un courrier au com-

mandant des forces navales stationnées devant le Sund avec la réquisition de suspendre toute hostilité jusqu'à ce qu'il connaisse les intentions ultérieures du roi son maître. Un seul coup de canon détiré après cette déclaration rendra personnellement responsable de toutes les suites le ministre, qui aurait résisté à vos instances, et l'amiral, qui agirait sur des instructions incompatibles avec l'état présent des affaires.

Les services distingués que vous avez rendus à l'état vous ont déjà acquis des droits à ma bienveillance et à mon estime; mais si une seule goutte de sang est épargnée par vos soins, ce titre sera le plus puissant de tous auprès de moi. En offrant ainsi à votre zèle le prix le plus flatteur comme le plus honorable je suis assuré d'avance que mon attente sera pleinement justifiée etc.

P. S. Dans le cas où le ministre d'Angleterre aurait déjà quitté Berlin avec toute la mission, vous vous rendrez à Dresde en toute diligence et vous vous acquitterez auprès de m-r Elliot de tous les ordres consignés dans cette dépêche, en l'invitant à s'adresser au commandant en chef des forces britanniques dans la mer du Nord, conformément aux intentions que je viens de vous énoncer.

L'importance de l'objet exige que votre rapport en réponse aux ordres contenus dans la présente soit mis sous mes yeux le plus promptement possible.

Изъ вышеприведенныхъ писемъ Гарлейка къ Панину можно усмотрѣть, что и Англія въ свою очередь искренно желала сближенія съ Россіею, а далѣе, что переговоры о сближеніи между обѣими державами должны были происходить не столько въ Берлинѣ сколько въ С.-Петербургѣ.

Въ то самое время, когда англійскій повѣренный въ дѣлахъ Гарлейкъ находился на пути въ С.-Петербургъ,

происходилъ между министрами Англіи и Россіи обмѣнъ записокъ, въ которыхъ было изъявлено желаніе окончательнаго соглашенія между обѣими державами.

Н. П. Панинъ къ лорду Гоксбри (Hawkesbury).

42. С.-Петербургъ, 2 апрѣля, 1801.

Le courrier expédié par V. E. le 17 d'avril m'a remis la lettre, dont il était porteur; c'est avec un sensible plaisir que j'y ai trouvé les assurances les plus franches et les plus positives des dispositions conciliatoires du roi votre maître. L'heureuse conformité des sentiments de nos deux souverains ne saurait manquer de produire les effets les plus salutaires pour le rapprochement désiré, et sous ce rapport l'Empereur m'a autorisé, mylord, de vous témoigner Sa satisfaction de l'empressement qu'a montré S. M. Britannique à choisir un ministre fondé de pouvoir pour applanir les difficultés, qui s'opposent au rétablissement de la bonne intelligence et des liaisons intimes, qui pour l'intérêt mutuel des deux états n'auraient jamais dû être rompues.

Ce nouveau témoignage des bonnes intentions du roi a engagé S. M. I. à munir m-r le comte de Worontzow d'instructions plus étendues, et Elle se flatte que la négociation qui s'entamera à Pétersbourg aura tout le succès qu'Elle a lieu d'en attendre, si le ministère britannique, attentif à ce que m-r le comte de Worontzow a ordre de lui communiquer sur la conduite du lord Nelson, a soin de prévenir que de semblables mésentendus ne retardent les progrès de la conciliation et fassent regretter à mon Auguste Maître de ne pouvoir se livrer aux sentiments, qui l'animent pour le bien de l'humanité. Pour ce qui concerne cet objet de même que tous les autres, je me réfère aux communications que m-r le comte de Worontzow n'aura pas manqué de vous

faire à la suite des ordres qui lui ont été adressés cette nuit par un courrier extraordinaire.

Je ne doute pas un instant, mylord, que V. E. n'apprécie à leur juste valeur les sentiments, qui ont guidé ma plume; ils sont entièrement conformes à ceux que je me suis plu à reconnaître dans la dépêche, à laquelle je réponds, et convaincu d'avoir rempli en cela les intentions de S. M. I. il ne me reste qu'à vous offrir etc.

Apostille.

Au moment d'expédier à V. E. la dépêche, qui répond à celle du 17 avril, m'est parvenue celle du 19, par laquelle Elle annonce la nomination prochaine d'un ministre et l'envoi immédiat de m-r Garlike comme chargé-d'affaires. C'est un surcroît de satisfaction, mylord, que de pouvoir nous flatter du prompt rétablissement des anciennes liaisons, dont l'utilité est mutuellement reconnue, et je ne puis rien ajouter à ce qui est exprimé à V. E. dans la dépêche à cet égard. M-r Garlike est connu si avantageusement que ce choix n'a pu qu'être très agréable. Il mande, qu'il sera ici à la fin de ce mois, et j'aurai soin de donner tous les ordres nécessaires pour qu'il n'éprouve ni retard ni aucune autre espèce d'inconvénients dans sa route [1]).

Скоро послѣ Гарлейка, пріѣхавшаго изъ Берлина, въ Петербургъ прибылъ англійскій посолъ С-тъ Эленсъ (Helens), и переговоры объ англо-русскомъ трактатѣ начались немедленно. Какъ видно изъ слѣдующихъ доку-

1) Лордъ Гоксбри (Hawkesbury) въ апрѣлѣ писалъ не къ Панину, а къ графу Палену, руководившему въ началѣ царствованія Александра иностранною политикою. Быть можетъ записка, только-что сообщенная, была редактирована Панинымъ для Палена. На ней надпись: «Projet de lettre en réponse à celle de lord Hawkesbury». Рукою Панина написано: «Высочайше апробовано въ С.-Петербургѣ 2 мая 1801». Графа Палена тогда не было въ столицѣ.

ментовъ, веденіе всего этого дѣла было поручено императоромъ Александромъ исключительно графу Никитѣ Петровичу.

Résumé d'un entretien confidentiel entre le plénipotentiaire de S. M. I. et l'ambassadeur extraordinaire de S. M. Britannique, qui a eu lieu le 18 mai 1801, à la première visite de ce ministre.

43.

Après les compliments d'usage lord St. Helens, ayant manifesté au comte de Panin combien il avait été touché de l'accueil gracieux que S. M. I. a daigné lui faire et des dispositions favorables qu'Elle lui a manifestées pour le rétablissement de la bonne intelligence entre les deux états, ce ministre en prit occasion de faire valoir tous les témoignages non-équivoques, par lesquels l'Empereur a constaté ces mêmes sentiments. Le détail des différents actes du nouveau règne et de ce qui s'est passé depuis que la flotte anglaise se trouve en deçа du Sund fournit au comte de Panin le moyen de faire entendre à l'ambassadeur que sa cour avait des actes de réciprocité à remplir; cependant on glissa légèrement sur ce point en affectant d'écarter dans ce premier entretien toute discussion formelle: on a suivi cette marche, afin de pouvoir pressentir les dispositions du ministre britannique sans lui donner assez à connaître les notes, pour qu'il puisse en faire une règle de sa conduite à l'ouverture de la négociation.

Le lord St. Helens convint sans la moindre réticence, que la dignité de S. M. I. Lui avait imposé l'obligation de suspendre la levée de l'embargo jusqu'à l'instant où cette mesure ne pouvait paraître aux yeux de toute l'Europe ce qu'elle est en effet: une émanation de la justice de l'Empereur, et quoique le plénipotentiaire anglais semblât persuadé que lord Nelson n'a consulté que les motifs les plus purs en s'approchant de nos côtes, il ne se dissimula point qu'une

semblable démarche ne pouvait pas être jugée d'une autre manière que celle, dont on l'a envisagée ici.

En déclarant, qu'il était muni de pleinpouvoirs et d'instructions étendues pour l'applanissement de tous les points de contestation, mylord St. Helens demanda, quelle personne l'Empereur avait autorisé à traiter avec lui et à qui il devait produire ses pouvoirs. Le comte de Panin lui fit connaître par sa réponse qu'indépendamment du devoir de sa place, qui le mettait seul en relation officielle avec le corps diplomatique, il était honoré du titre de plénipotentiaire de S. M. I. pour la dite négociation et qu'il serait en état de lui exhiber ses pouvoirs au premier jour convenu pour cette formalité.

L'ambassadeur entama alors la question de la neutralité maritime et confia au comte de Panin, qu'il avait été vivement alarmé en lisant une dépêche de notre cabinet que m-r le comte de Worontzow lui a fait voir avant son départ de Londres et par laquelle on exige la reconnaissance formelle des principes de la neutralité armée. Mylord St. Helens citait la première dépêche du comte de Pahlen, qui contient en effet cette demande comme une condition *sina qua non*; mais il ne fut pas difficile de la rassurer en feignant de n'avoir pas bien présent à la mémoire la lettre, dont il s'agit, et observant qu'on n'a pas pu s'exprimer en ces termes de propos délibéré, puisque S. M. I. envisage les stipulations arrêtées entre les cours du Nord comme susceptibles de devenir l'objet d'une négociation amicale avec la cour de Londres. Le comte de Panin ajouta, que toutes les instructions subséquentes données à m-r le comte de Worontzow lui prescrivaient de présenter la question sous ce point de vue au ministère britannique et même de lui annoncer que le cabinet de St. Pétersbourg se prêtera à une négociation directe avec la cour de Londres, sans y faire intervenir les alliés, pourvu que cette cour appréciant une telle condescen-

dance, voulût se montrer équitable envers elle dans la discussion de l'intérêt commun.

Ces notions nouvelles pour l'ambassadeur britannique parurent lui être très agréables, et il avoua avec franchise que la plus grande difficulté se trouvait levée, parce qu'une négociation commune avec les cours du Nord aurait promis peu de succès et qu'à son départ on ne s'était point flatté dans le conseil du roi de l'éviter.

Le bon effet de cette dernière ouverture engagea le comte de Panin d'aller plus loin, et il observa encore à mylord St. Helens, que plus le cabinet de St. James donnerait de latitude à la cour Impériale de Russie pour exercer son influence prépondérante sur celles du Nord et leur être utile dans le début de la négociation, plus il y aurait de titres à faire valoir pour imposer à la Suède et au Dannemark de la part de S. M. I. une entière adhésion à tout ce qui serait conclu entre les cabinets de Pétersbourg et de Londres.

Le lord St. Helens ayant applaudi à ce raisonnement donna lieu d'entretenir alors des inconvénients d'un plus long séjour de la flotte anglaise dans la mer Baltique et de l'injustice qu'il y aurait à prolonger la détention des navires danois et suédois dans les ports britanniques après la levée de l'embargo en Russie.

Pour le premier point l'ambassadeur objecta, qu'il était d'usage en pareilles circonstances de convenir d'un terme où l'on désarmait de part et d'autre et que si le gouvernement anglais était parfaitement rassuré sur les intentions de la Russie, il n'en était pas de même envers la Suède, puisque la correspondance entre les amiraux Nelson et Cronstedt n'avait conduit à aucun résultat satisfaisant. Le comte de Panin répondit, que l'armement des cours du Nord était évidemment défensif, qu'il avait été provoqué par l'aggression de la Grande-Bretagne, et qu'il n'existerait aucun motif de s'assujettir aux dépenses très onéreuses de cet arme-

ment, dès qu'une force navale ne serait plus stationnée dans la Baltique, où une puissance amie n'a aucun intérêt de faire entrer ses vaisseaux de guerre.

Il observa encore, que la Suède et le Dannemark étant menacés il serait impossible à la Russie de prendre le rôle d'arbitre dans une cause, qui lui est devenue commune et qu'il répugnerait aux principes de S. M. I. de procéder à un arrangement définitif pendant qu'une flotte menacerait encore la Suède et ces parages.

Mylord St. Helens ne répliqua pas directement à ces objections; il parut même en admettre la validité, et il convint, que la levée de l'embargo des bâtiments danois et suédois devenait une conséquence naturelle de l'état actuel des choses. Il faut observer néanmoins, que l'ambassadeur énonça plutôt cette opinion comme la sienne propre que comme celle de sa cour.

Le comte de Panin évita avec soin dans cet entretien toute explication positive sur les principes de la neutralité; malgré cette réserve il amena l'ambassadeur à lui faire connaître, que la cour de Londres ne se refuserait pas à l'adoption d'une partie de ces principes après les avoir modifiés; mais il n'a pas eu l'occasion de pouvoir juger avec certitude de l'étendue et de la nature de ces modifications.

Avant de se séparer on convint d'ouvrir les conférences mardi prochain, et l'ambassadeur annonça qu'il se proposait d'expédier un courrier à Londres.

Александръ I къ Н. П. Панину.

44. С.-Петербургъ, 21 мая, 1801.

M-r le conseiller privé actuel comte de Panin! Quoique les ordres que je vous ai donnés successivement vous aient déjà mis a portée de connaître sous quel point de vue j'envisage mes affaires avec la Grande-Bretagne et la marche

que je veux faire suivre à mon cabinet pour rétablir les anciens errements avec cette puissance, j'ai jugé qu'il ne serait pas inutile de résumer les bases de la négociation confiée à vos soins pour en faciliter les progrès, en vous retraçant la conduite que vous aurez à suivre dans vos conférences avec l'ambassadeur britannique. Son gouvernement est trop éclairé pour ne pas sentir, que la Russie n'a point d'intérêt direct et essentiel au maintien des principes de la neutralité armée, mais il serait impolitique d'en faire l'aveu, parce que le ministre anglais ne manquerait pas de s'en prévaloir pour séparer entièrement ma cause de celle de mes alliés, en rejetant toute proposition tendante à l'inviolabilité des droits de la navigation neutre. Il sera donc nécessaire que vous évitiez tout ce qui autoriserait le lord St. Helens de croire dès le début de la négociation, que je suis indifférent à leur cause, quoique dans le fait on ne puisse en faire dépendre notre rapprochement avec la cour de Londres.

Avant que de se porter à aucune démarche, qui fasse pressentir aux cabinets de Stockholm et de Copenhague le jugement que je porte de la convention maritime, il ne faut rien négliger pour approfondir jusqu'à quel point l'Angleterre serait disposée à reconnaître les principes de cette transaction et les sacrifices qu'elle voudrait faire à mon alliance.

Plus mon intervention contribuera à éloigner le danger, qui menace mes voisins, plus j'aurai de droits à faire valoir pour exiger leur assentiment et leur accession aux arrangements qui seront arrêtés entre mon cabinet et celui de St. James. Il résulte de cet argument incontestable que la levée de l'embargo des bâtiments suédois et danois dans les ports britanniques et la retraite de la flotte anglaise stationnée encore dans la mer Baltique faciliteraient beaucoup les négociations, qui vont s'entamer, et offriraient à l'Angleterre même plus d'espoir de terminer tous les différends à

son avantage, puisqu'il me serait plus facile alors de me rapprocher de ses vues sans manquer à ce que je dois à mes alliés.

J'ai vu par le résumé de votre première conférence que vous avez déjà fait valoir ces raisonnements auprès du lord St. Helens, et je ne peux qu'y applaudir désirant que vous suiviez la même marche jusqu'à ce que les réponses du ministère anglais me permettent de déterminer les modifications qu'il serait nécessaire d'y apporter.

Je me réserve de vous instruire de mes dispositions ultérieures à mesure que vous me rapporterez le résultat de vos efforts, pour atteindre le but salutaire de la pacification du Nord, et je n'ai plus à ajouter etc.

Protocole de la première conférence entre le plénipotentiaire de S. M. I. et l'ambassadeur extraordinaire de S. M. Britannique, tenue le 21 mai 1801.

45.

Les pleinpouvoirs des ministres respectifs ayant été vérifiés et trouvés en bonne et due forme mylord St. Helens prit le premier la parole pour dire, qu'il avait jugé convenable de mettre par écrit les propositions, dont il était chargé par son gouvernement, à l'effet d'applanir les difficultés survenues entre les deux cours, et il proposa la communication d'un projet de convention rédigé dans ce sens.

Le comte de Panin convint que ce mode pouvait conduire plus promptement que tout autre à la conciliation désirée, et on s'occupa aussitôt de la lecture du projet ci-joint[1]).

A l'article I[2]) il fut observé à l'ambassadeur britannique,

1) Мы не считаемъ нужнымъ сообщить разныя редакціи проекта договора и въ каждомъ данномъ случаѣ укажемъ подъ страницею на содержаніе отдѣльныхъ «articles».

2) Англія тутъ требовала возобновленія торговаго трактата, заключеннаго между Англіею и Россіею въ 1797 г.

que la confirmation du traité de commerce de 1797 deviendrait une conséquence naturelle de l'accord entre les deux cours sur les principes, qui élevèrent une scission entre elles et que le rétablissement des liaisons commerciales sur l'ancien pied dépendrait par conséquent des facilités que le cabinet de Londres apportera à la pacification du Nord. L'ambassadeur n'ayant fait aucune objection contre cette remarque on passa à l'article II[1]).

L'expression de «vaisseaux particuliers de guerre», employée à la fin du 2 paragraphe de cet article, donna lieu à la demande, si on entendait par là les armateurs et corsaires, et sur la réponse affirmative on proposa à mylord St. Helens d'employer des termes plus généralement connus et propres à écarter toute équivoque dans le cas toutefois où cet article serait agréé, et mylord St. Helens y acquiesça sans peine.

Les autres clauses de cet article ne produisirent aucune discussion le plénipotentiaire de S. M. I. s'étant borné à l'observation générale, que le projet était insuffisant en ce qu'il ne réglait qu'un seul des points de contestation avec les neutres et qu'il n'était pas possible de prendre une détermination sur ce seul point, avant de connaître les dispositions du gouvernement anglais à l'égard des autres objets, qui intéressent la sûreté de la navigation neutre.

L'ambassadeur répliqua, que c'était la visite des vaisseaux sous convoi qu'on croyait la cause essentielle de la discorde; mais le comte de Panin, en convenant que cette prétention de l'Angleterre avait produit le fâcheux éclat, qui a ensuite occasionné une rupture formelle avec les cours du Nord, insista sur l'indispensabilité d'un accord, qui

1) Тутъ говорится въ разныхъ пунктахъ объ условіяхъ и о формѣ осмотра торговыхъ кораблей нейтральныхъ державъ, сопровождаемыхъ военными судами.

embrasse les principes du code maritime dans leur application aux puissances belligérantes et aux neutres. Le ministre britannique ne se refusa pas à cette discussion plus étendue, mais avant d'y procéder, on termina la lecture de son projet de convention.

Le dispositif de l'article III[1]) fut déclaré inadmissible par le plénipotentiaire impérial, vu que son Auguste Maître considérait la levée de l'embargo et du séquestre mis sur les bâtiments et les propriétés des sujets danois et suédois comme un préalable et non comme une conséquence de la réconciliation entre les deux cours, et il fit valoir à l'appui de cette demande les arguments, dont il avait déjà fait usage et qui sont rapportés dans le protocole de son entretien confidentiel avec lord St. Helens. Quant à la restitution des possessions que les alliés pourraient avoir perdues, il annonça que les termes, qui s'y rapportent à la fin du dit article pourraient être conservés, que S. M. I. verrait avec satisfaction ce témoignage de la justice du roi.

Pour l'accession de la Suède et du Dannemark aux stipulations, qui seraient arrêtées à St. Pétersbourg, le comte de Panin fit connaître que ce mode était celui qu'on se proposait de suivre et qu'il y avait tout lieu de croire, qu'on ne rencontrerait aucun obstacle dans son exécution.

A l'article IV et dernier[2]) on déclara en termes positifs à l'ambassadeur, que la cour de Russie était fondée à prétendre la levée de tout séquestre mis sur les navires ou autres propriétés russes dans les ports britanniques et à exi-

1) Въ третьемъ параграфѣ Англія требовала, чтобы Швеція и Данія изъявили согласіе съ условіями втораго параграфа, вслѣдствіе чего Англія тотчасъ-же сняла-бы эмбарго съ находящихся въ ея рукахъ шведскихъ и датскихъ судовъ.

2) Тутъ Англія, вслѣдствіе снятія эмбарго съ англійскихъ кораблей обѣщала также возвратить всѣ русскіе товары и корабли, секвестрованные Англіею.

ger cet acte de réciprocité dès à présent sans le faire jamais dépendre de l'arrangement des affaires du Nord, clause à laquelle S. M. I. ne pourrait point consentir.

Mylord St. Helens observa seulement, que les instructions, dans lesquelles il avait puisé les articles contenus dans son projet, étaient antérieures à la levée de l'embargo en Russie et que par cette raison il ne pouvait y trouver aucune règle de conduite applicable à l'état présent des choses sur cet objet.

Alors on lui proposa de faire la lecture de la convention maritime dans le double motif de connaître, sur quoi se fonde l'opinion conçue en Angleterre, que cet acte est hostile contre elle et quelles seraient les clauses qu'on pourrait en extraire pour servir de règle constante à l'égard de la navigation neutre. Mylord St. Helens y consentit, et la lecture de la convention précitée amena les observations suivantes:

Les articles I et II ne paraissent pas devoir rencontrer de grandes difficultés; du moins l'ambassadeur n'exprima point dans cette première conférence le désir de faire entrer dans le nombre des objets de contrebande les munitions navales, comme on avait lieu de s'y attendre.

Le préambule et le 1-er paragraphe de l'article III passèrent aussi sans discussion.

Le 2-d paragraphe est rejeté par l'ambassadeur par les mêmes motifs, qui font insister le ministère anglais sur la visite des vaisseaux, lors même qu'ils sont escortés. M-r le comte de Worontzow en ayant rendu un compte détaillé on se borne ici à les rappeler en substance.

1. La Grande-Bretagne ne peut contrebalancer la puissance formidable de sa rivale qu'en interrompant le commerce de la France et interceptant ses communications avec les colonies; c'est par ce seul moyen qu'elle peut la contraindre à recevoir une paix équitable.

2. Les principes de la neutralité armée tournent uniquement à l'avantage des cours du Nord, qui s'enrichissent pendant la guerre, tandis que la Russie n'ayant point de flotte marchande n'a rien à protéger et ne peut que perdre à l'accroissement des ressources de la Suède.

3. La disposition de l'esprit public en Angleterre est telle qu'il ne dépend point du gouvernement britannique de transiger sur le droit de visite ou de limiter ce droit de manière que la marine française puisse se relever par le secours des neutres.

4. Les stipulations de la neutralité armée sont contraires aux engagements que les cours du Nord ont contractés avec la Grande-Bretagne par leurs traités de commerce.

Les objections de l'ambassadeur étant énoncées dans des termes, qui ne permettent pas d'espérer que sa cour change de système, on ne voulut pas perdre de temps à les combattre, et on poursuivit la lecture du traité.

Les paragraphes 3 et 4 du III article ne produisirent qu'une seule remarque relative à la satisfaction, qui doit être rendue pour l'insulte faite au pavillon. Le lord St. Helens trouve dans cette clause un germe de dissensions continuelles, et il désire qu'elle soit supprimée pour que la conduite irrégulière d'un capitaine de vaisseau ou quelqu'altercation insignifiante ne puisse pas produire une affaire de cour à cour, conséquence inévitable selon lui, au cas que la condition susmentionnée fut maintenue.

Le 5-me paragraphe ne peut être admis par le gouvernement anglais à cause des motifs allégués plus haut.

Les deux plénipotentiaires sont convenus que l'article IV n'était pas susceptible d'être inséré dans un acte entre les deux cours, parce qu'il n'est point applicable à une puissance belligérante.

Il en est de même des articles VI, VII, VIII et IX.

Le V, X, XI et XII ne donnèrent lieu à aucune discus-

sion, et il semble que leur insertion dans le traité à conclure ne souffrira point d'obstacle.

L'examen de toutes les clauses de la convention maritime se trouvant ainsi terminé, on observa à mylord St. Helens, que le résultat de ce premier travail autorisait à croire, que cet acte pourrait être inséré en partie dans celui, qui doit se conclure entre les deux états, sans les modifications sur lesquelles on s'entendrait, et on demanda à l'ambassadeur, si les pleinpouvoirs lui permettent d'adopter cette base pour la négociation.

Mylord St. Helens répondit, que n'étant point préparé à une demande de cette nature il devait encore consulter ses instructions, et en assurant, qu'il avait toujours pour principe de suivre plutôt le sens des ordres de sa cour que de les interprêter à la lettre, il prit la proposition *ad deliberandum*. Cependant lorsque le comte de Panin lui annonça un contreprojet, dans lequel on se rapprochera autant que possible des stipulations de la neutralité armée, non seulement l'ambassadeur ne manifesta aucune répugnance à le recevoir, mais il demanda même avec empressement, quand ce travail pourrait être terminé. On convint de se réunir le surlendemain pour conférer sur ce contre-projet.

Conformément aux ordres de l'Empereur le plénipotentiaire de S. M. insista à plusieurs reprises sur la retraite de la flotte anglaise avant la confection du traité comme une condition, dont la cour de Russie ne se départirait point, et il ne négligea rien pour persuader l'ambassadeur, que la station occupée aujourd'hui par les flottes anglaises à l'entrée de la Baltique n'était qu'une charge onéreuse sans utilité réelle pour la Grande-Bretagne, puisqu'elle ne pouvait se permettre aucune démonstration contre l'une ou l'autre des cours du Nord, sans faire manquer aussitôt toute négociation avec la Russie et puisqu'on ne pouvait former aucun doute sur l'accession de la Suède et du Dannemark aux ar-

rangements, qui seront convenus à St. Pétersbourg. Toutes les réponses de mylord St. Helens sur ce point ont eu le même résultat: qu'il ne lui convenait pas de préjuger la résolution que prendra le roi son maître à cet égard.

Le comte de Panin fit alors une nouvelle proposition conditionnelle et subordonnée au cas, où la première ne serait pas adoptée. Elle avait pour objet de rassurer les alliés sur le danger d'une attaque contre leurs ports, en faisant retirer la flotte anglaise, de ne pas laisser échapper au commerce les avantages de la présente navigation, enfin de rétablir provisoirement le *statuquo*, sans le faire dépendre de la reconnaissance des principes de la neutralité par l'Angleterre, en fixant pour la négociation, qui doit rétablir la paix définitive dans le Nord, un terme de quelques mois. Et afin que le point de litige entre les parties contentieuses ne pût pas donner lieu dans l'intervalle à de nouvelles hostilités, on pourrait suivre l'exemple de la convention conclue à Copenhague par lord Whitworth, en s'engageant de ne pas donner d'escorte aux vaisseaux suédois et danois pendant la durée de cet acte éventuel.

L'ambassadeur ayant annoncé cependant qu'un semblable projet serait en opposition avec l'ordre exprès de sa cour de conclure un arrangement définitif on ne s'y arrêta pas davantage.

Avant de se séparer les plénipotentiaires respectifs s'engagèrent mutuellement de garder le secret sur leurs conférences tant qu'elles n'auraient point amené encore un résultat certain.

Protocole de la seconde conférence etc. tenue le 23 mai 1801.

46.

Le comte de Panin prit le premier la parole pour annoncer à l'ambassadeur d'Angleterre qu'il avait rédigé, selon sa promesse, un contreprojet de convention, mais que dési-

rant d'écarter à l'avance tout ce qui pourrait entraîner des longueurs, il s'était déterminé de prendre d'abord en confidence l'avis du lord St. Helens sur ce travail, se réservant la proposition officielle du contre-projet, après qu'il aurait épuisé ainsi tous les moyens en son pouvoir pour le rendre moins susceptible de contestations.

Cet offre fut accepté avec autant de reconnaissance que d'empressement, et on procéda à la lecture du contre-projet ci-joint. Les notes marginales indiquent suffisamment l'opinion du ministre britannique sur chaque point, et les différentes discussions qui eurent lieu pendant cette conférence. On se borne donc ici à résumer ses résultats.

Le contre-projet a été pris *ad deliberandum*; mais mylord St. Helens a exprimé à plusieurs reprises l'espoir de parvenir incessamment à une prompte et heureuse conclusion. Il exclut la Prusse du nombre des puissances, qui doivent être invitées à l'accession, à moins qu'elle ne soit stipulée dans l'article, par lequel S. M. I. promettra son intervention pour faire restituer l'électorat de Hannovre. Il insiste pour que la levée de l'embargo déjà effectuée en Russie soit confirmée par un article de la convention, sous prétexte que la nation anglaise ne peut en avoir connaissance que par un acte public. Enfin il rejette des dédommagements à accorder aux cours de Stockholm et de Copenhague, en alléguant pour motif de son opposition les embarras, qui peuvent résulter d'une stipulation vague, et l'observation que cette clause n'a rien d'obligatoire par la manière, dont elle est conçue, n'a pas ébranlé la résistance de l'ambassadeur sur ce point.

C'est le 25 du courant que ce ministre doit communiquer sa réponse décisive sur chaque article du contre-projet[1]).

1) Мы не считаемъ нужнымъ сообщить весь контръ-проектъ съ возраженіями англійскаго посла, такъ какъ насъ интересуютъ для цѣли нашего изданія не всѣ частности переговоровъ, а лишь важнѣйшія черты, характеризующія дѣятельность Панина и результатъ негоціаціи.

Protocole de la troisième conférence etc. tenue le 26 mai 1801.

47.

Toute cette conférence fut uniquement consacrée à l'examen et à la discussion du nouveau projet remis par l'ambassadeur, dont copie est ci-jointe.

Dans le préambule après les mots «de leurs principes»[1]) le comte de Panin proposa d'ajouter ceux-ci: «sur les droits de la neutralité dans leur application à leurs monarchies respectives». Cette addition ne rencontra aucune difficulté.

Les articles I et II passèrent sans contestation[2]). Pour le 2-e paragraphe de l'art. III on proposa à l'ambassadeur la rédaction suivante:

> «Que les effets embarqués sur les vaisseaux neutres seront libres à l'exception de la contrebande de guerre et des marchandises appartenantes à l'ennemi, et il est convenu de ne comprendre au nombre de ces dernières que les productions continentales ou coloniales de la puissance belligérante; mais au contraire toutes marchandises non comprises dans la contrebande de guerre achetées dans les ports ou états neutres pour le compte de l'ennemi, celles, qui auraient été acquises par un sujet neutre des productions de l'ennemi et tous les effets transportés pour le compte d'un neutre, ne pourront être en aucun cas exceptés de la franchise accordée à son pavillon»[3]).

Après de longs débats sur ce changement il fut remis à un examen ultérieur.

Au 3-e paragraphe de l'art. V le comte de Panin insista pour que les mots «hors de la portée du canon» fussent remis à la place de ceux qu'on y avait substitués en disant:

1) Рѣчь идетъ о правилахъ, которыхъ хотѣли придерживаться Англія и Россія.

2) Въ нихъ говорилось о мирѣ и политическихъ и торговыхъ сношеніяхъ и о военной контрбандѣ вообще.

3) Контрбанда была опредѣлена въ проектѣ лорда С. Эленса гораздо короче.

«à une distance convenable»[1]); mais mylord St. Helens représenta la difficulté de se tenir hors de la portée du canon dans de certains parages ou par un gros temps. On convint en conséquence d'insérer ici une explication propre à lever cette difficulté.

A la fin de l'art. VI le plénipotentiaire de S. M. I. demanda à rétablir les termes de son contreprojet avec quelques modifications, c'est-à-dire de la manière suivante[2]):

> «Des deux côtés on examinera soigneusement, si les règles et précautions stipulées dans le présent traité ont été observées, ce qui devra être fait dans le terme de six mois au plus, *à dater du jour de l'appel susdit*, et les effets, qui seront en litige, ne pourront être vendus, ni déchargés durant le temps du premier jugement non plus que durant la révision, si ce n'est du consentement des parties intéressées *ou en cas de nécessité absolue,* pour éviter toute sorte de dommage que les marchandises pourraient en souffrir, et il sera pris de part et d'autre des mesures efficaces pour l'exécution du présent article».

Les plénipotentiaires ne parvinrent pas à s'entendre sur ce changement pendant la conférence, et on convint de s'occuper de part et d'autre de trouver un terme moyen de rapprochement.

Il en fut de même de l'art. VI du contreprojet de notre cour, sur lequel le plénipotentiaire de S. M. I. crut devoir insister. Cet article commence par ces mots: «S'il arrive qu'un navire marchand visite en mer». A l'article le comte de Panin demanda d'ajouter après les derniers mots: «depuis la rupture», la clause suivante:

> «Dans l'état où se trouvaient ces possessions à l'époque où les troupes de S. M. Britannique y sont

1) Въ этомъ параграфѣ была рѣчь о такъ называемомъ «droit de visite».

2) Тутъ была рѣчь о формахъ судебнаго разбирательства, которымъ подвергались захваченныя суда и товары.

entrées. Les ordres de Sa dite Majesté pour la restitution de ces prises et de ces conquêtes seront expédiés immédiatement après l'échange des ratifications des actes, par lesquels la Suède et le Dannemark accèderont au présent traité».

Le plénipotentiaire britannique n'y opposa aucune difficulté essentielle et parut disposé d'admettre littéralement cette rédaction.

Le comte de Panin proposa encore d'insérer avant le dernier article une stipulation, par laquelle S. M. Britannique s'engagerait de retirer sa flotte de la mer Baltique immédiatement après la confection du traité; mais cette demande rencontra une opposition soutenue, l'ambassadeur persistant à vouloir donner à cette clause la forme d'un article séparé et secret, comme le seul mode compatible selon lui avec la dignité de sa cour.

Н. П. Панинъ къ лорду С. Эленсу.

48. С.-Петербургъ, 29 мая, 1801.

Mylord,

Après avoir rendu compte à l'Empereur des communications tant officielles que confidentielles, qui ont eu lieu entre nous depuis l'ouverture des conférences, j'ai été autorisé par mon Auguste Maître de proposer à V. E. le contreprojet ci-joint. Le ministère de S. M. I. a épuisé dans la rédaction de cette pièce toutes les ressources qu'a pu lui suggérer le désir le plus vif de parvenir à une prompte conciliation. Je me flatte, mylord, qu'en rendant justice à nos sentiments, V. E. concourra à cette oeuvre salutaire et qu'elle jugera les dernières modifications trop peu importantes pour pouvoir en retarder l'accomplissement.

Quand votre résolution sera fixée sur les différents points, qui doivent encore être mis en règle, je vous prie, m-r l'ambassadeur, de vouloir bien me le faire connaître, pour con-

6*

venir d'une nouvelle conférence. Elle pourrait facilement être la dernière.

И частныя отношенія между русскимъ министромъ и англійскимъ посломъ были довольно оживленными въ это время, какъ видно изъ слѣдующихъ записокъ, найденныхъ также въ С.-Петербургскомъ Архивѣ Иностранныхъ Дѣлъ.

Лордъ С. Элепсъ къ Н. П. Панину.

49. С.-Петербургъ, 29 мая, 1801.

Je supplie V. E. de recevoir tous mes remercîments du très obligeant billet, dont elle m'a honoré ce matin en m'adressant sa circulaire au corps diplomatique. Il est certain que mon intérêt personnel se serait trouvé pas trop en opposition avec celui de ma patrie, si j'avais eu à craindre que l'affaire extraordinaire que j'ai à traiter avec V. E. étant mon seul titre d'admission à Oulianka, je n'aurais plus la satisfaction de vous y rendre mes devoirs et à m-me la comtesse de Panin, dès que cette affaire serait achevée. Par conséquent rien ne pouvait m'être plus agréable, ni venir plus à propos que l'assurance du contraire que V. E. veut bien me donner; et soyez sûr, m-r le comte, que j'en profiterai avec bien de l'empressement etc.

50. С.-Петербургъ, 30 мая, 1801.

Je suis très fâché de ne pouvoir me rendre à la très obligeante invitation de V. E. pour aujourd'hui, ayant beaucoup de monde à dîner chez moi: ainsi je désirerais, s'il était possible, que V. E. voulût bien m'accorder une heure dans la matinée de demain, et j'aurai l'honneur de venir prendre ses ordres à cet égard ce soir à l'heure de la conférence.

Protocole de la quatrième conférence etc. tenue le 31 mai 1801.

51.

Les plénipotentiaires respectifs après avoir mûrement examiné le projet joint à la lettre officielle du comte de Panin en date du 29 arrêtèrent entre eux sans l'approbation de S. M. I. les modifications suivantes:

Le préambule et les articles I et II n'éprouvèrent aucun changement.

Au second paragraphe de l'art. III on convint de supprimer tout ce qui se trouve après les mots: «il est convenu», et d'y subsituer ce qui suit:

> «de ne pas comprendre au nombre des dernières[1]) les marchandises du produit, du cru ou de la manufacture des pays en guerre, qui auraient été acquises par des sujets de la puissance neutre et seraient transportées pour leur compte, lesquelles marchandises ne peuvent être exceptées en aucun cas de la franchise accordée au pavillon de la dite puissance».

Dans le troisième paragraphe du même article on ajouta après les mots: «et S. M. Britannique déclarent»

> «conformément à l'article XI du traité de commerce conclu entre les deux couronnes le 10/21 février 1797»

et dans le même paragraphe au lieu de dire: «il est convenu que le 2-d et 3-me points du présent article ne porteront» etc., on s'accorde d'y substituer:

> «il est convenu, que ce qui est stipulé dans le présent article ne portera» etc.

Le 4 paragraphe du même article n'éprouva d'autre changement que de mettre «ou suffisamment proches» au lieu de «et suffisamment proches».

Dans le paragraphe 3 de l'art. IV on inséra après les mots «hors de la portée du canon»

1) Т. е. предметовъ военной контрбанды.

«à moins que l'état de la mer ou le lieu de la rencontre ne nécessite un plus grand rapprochement».

A l'art. VI après «il sera accordé aux propriétaires d'un tel navire et de la cargaison» on convint de supprimer toute la fin de l'article, en y substituant ce qui suit:

«des dédommagements proportionnés à la perte qu'on leur aura occasionnée. Les règles à observer pour ces dédommagements et pour les cas de détention mal fondée, de même que les principes à suivre pour accélérer les procédures feront la matière d'articles additionnels que les parties contractantes conviennent d'arrêter entre elles et qui auront même force et valeur que s'ils étaient insérés dans le présent acte. Pour cet effet Leurs Majestés Impériale et Britannique s'engagent mutuellement de mettre à l'oeuvre salutaire, qui doit servir de complément à ces stipulations et de Se communiquer sans délai les vues que Leur suggèrera Leur égale sollicitude pour prévenir les moindres sujets de contestation à l'avenir».

L'art. VII fut entièrement supprimé les stipulations qu'il renferme devant être comprises dans les articles additionnels, dont il est fait mention dans le précédent.

On s'accorda à retrancher la fin de l'article XI depuis les mots «toutes les fois qu'il s'agira» etc.

A la place de «seront immédiatement invitées par les Hautes Parties Contractantes» dans l'art. X il fut convenu de mettre

«seront immédiatement invitées par S. M. I. au nom des deux Parties Contractantes».

L'art. XI fut entièrement supprimé dans le corps de la convention. Le plénipotentiaire impérial ayant enfin consenti de rendre secret l'engagement relatif à la sortie de la flotte exigea et obtint en retour:

1) que l'évacuation de la Baltique aurait lieu aussitôt qu'on serait instruit à Londres de la confection du traité;

2) que la levée de l'embargo et du séquestre mis sur

les propriétés danoises et suédoises en Angleterre serait effectuée immédiatement, de même que pour les propriétés russes.

En conséquence on arrêta un article séparé de la teneur suivante:

«Les intentions pures et magnanimes de S. M. l'Empereur de toutes les Russies L'ayant déjà porté à restituer les navires et les biens des sujets britanniques, qui avaient été séquestrés en Russie et à faire indemniser leurs propriétaires des pertes essuyées, Sa dite Majesté confirme cette disposition dans toute son étendue et S. M. Britannique S'engage également à donner immédiatement des ordres pour faire lever tout séquestre sur les propriétés russes, danoises et suédoises détenues dans les ports de la Grande-Bretagne».

et un article secret ci-annexé.

Au lieu d'accorder dix semaines pour l'échange des ratifications on fixa deux mois.

Projet d'un article secret, qui doit être annexé à la convention entre l'Empire de Russie et la Grande-Bretagne:

«S. M. Britannique voulant donner un témoignage non équivoque de la confiance qu'Elle met dans les soins magnanimes de S. M. l'Empereur de toutes les Russies pour le rétablissement de la paix dans le Nord, s'engage de donner immédiatement des ordres pour effectuer dans le plus court délai possible le retour de Son escadre de la mer Baltique dans celle du Nord».

Александръ I къ Н. П. Панину.

52. Павловское, 1 іюня, 1801.

Господинъ дѣйствительный тайный совѣтникъ графъ Панинъ!

Усмотрѣвъ изъ донесеній вашихъ, что послѣднія возраженія посла великобританскаго на контръ-проектъ дого-

вора отъ имени нашего ему предложенный, не касаются до важнѣйшихъ онаго артикуловъ, соизволяемъ, чтобъ вы не остановили затѣмъ заключеніе акта столь полезнаго для всѣхъ сѣверныхъ державъ, а паче для образованія системы Нашей. По симъ уваженіямъ утверждая новый проектъ условленный въ послѣдней конференціи, повелѣваемъ вамъ приступить къ заключенію трактата оному сходнаго, во всемъ его пространствѣ и пребывая вамъ благосклонны.

Александръ.

Н. П. Панинъ къ лорду С. Эленсу.

53. С.-Петербургъ, 1 іюня, 1801.

Mylord,

En me réservant de faire connaître à V. E. dès notre prochaine entrevue les intentions de mon Auguste Maître à l'égard du dispositif de l'article séparé et secret, je me bornerai à lui dire, que mon travail d'aujourd'hui avec S. M. ne me laisse aucun doute que nous ne tombions d'accord sur tous les points.

Protocole de la cinquième conférence etc. tenue le 4 juin 1801.

54.

A la suite des ordres de S. M. I. et sur quelques objections nouvelles de l'ambassadeur la convention fut définitivement arrêtée avec les changements rapportés ci-après.

Au premier paragraphe de l'article III au lieu des mots «naviguer de port en port et sur les côtes» on substitua «naviguer librement aux ports et sur les côtes».

Art. IV à la place du «droit de visite en mer» mettez «le droit de visite des vaisseaux marchands allant sans convoi».

Au premier paragraphe de ce même article à la suite des mots «Impériale et Royale» ajoutez «de Leurs Majestés».

L'art X fut supprimé dans le corps de la convention et

converti en article séparé, mais en mettant ces mots «et à faire indemniser leurs propriétaires des pertes essuyées».

Sur la proposition du plénipotentiaire impérial mylord St. Helens a accepté un second article séparé de la teneur suivante:

> «Pour constater d'autant mieux le désir sincère de terminer à l'amiable des différends survenus entre la Grande-Bretagne et les cours du Nord et pour qu'aucun nouvel incident ne puisse apporter des entraves à cette oeuvre salutaire, S. M. Britannique S'engage de donner des ordres aux commandants de Ses forces de terre et de mer pour que l'armistice actuellement subsistant avec les cours de Suède et de Dannemark soit prolongé jusqu'au terme de trois mois à dater de ce jour, et S. M. l'Empereur de toutes les Russies, guidé par les mêmes motifs, S'engage au nom de Ses Alliés de faire maintenir également cet armistice pendant le susdit terme».

Le comte de Panin ayant proposé à l'ambassadeur britannique ou de supprimer dans le troisième article séparé les mots qui se rapportent au traité d'alliance ou d'ajouter un article secret de la teneur suivante:

> «Quoique l'article séparé arrêté et conclu en date de ce jour stipule le renouvellement du traité d'alliance du 7/18 février 1795 entre les Hautes Puissances Contractantes, elles sont convenues de donner aucune suite au premier article séparé et secret du dit traité, qui demeure annullé, en égard aux changements de circonstances survenues depuis sa confection. Le présent article séparé et secret aura même force et valeur que s'il était inséré mot à mot dans la convention signée aujourd'hui et sera ratifié en même temps. En foi de quoi» etc.

l'ambassadeur a préféré le premier parti, et il a été convenu de ne pas faire mention du traité d'alliance.

Mylord St. Helens ajouta, qu'il était d'autant plus porté à consentir, qu'il fut passé sous silence, que plusieurs de

ses stipulations n'étaient plus adoptables aux circonstances présentes, que si par la suite S. M. I. désirait d'y remédier en le renouvellant, qu'il pouvait assurer d'avance que dans le cas où les succès des armes britanniques délivraient l'Egypte du joug des Français, Son gouvernement ne ferait aucune difficulté d'y garantir la posession de ce pays à la Porte Ottomane.

Le plénipotentiaire impériale en prenant cette ouverture *ad referendum* crut devoir déclarer à l'ambassadeur que l'objet de cette garantie était parfaitement conforme aux intentions de l'Empereur.

L'article secret relatif à la sortie de la flotte a été amplifié en insérant après les mots «pour le rétablissement de la paix dans le Nord» la phrase suivante:

> «et les dispositions manifestées par les cours de Stockholm et de Copenhague donnant tout lieu d'espérer que ses soins seront couronnés d'une prompte et heureuse issue S. M. Britannique s'engage»...

Après s'être ainsi entendus sur tous les articles les plénipotentiaires conformément à l'article IV du traité convinrent de la forme à donner aux lettres de mer pour les navires, devant naviguer sous convoi, et ils adoptèrent la rédaction telle qu'elle se trouve annexée ici[1]).

Le comte de Panin proposa alors à l'ambassadeur un projet de déclaration à signer en même temps que le traité et à échanger avec une contre-déclaration de sa part, comme on le verra par les copies ci-jointes. Mylord St. Helens les ayant complètement approuvées le plénipotentiaire impérial lui rappela, que l'ordonnance publiée en Angleterre sur la mise du séquestre et de l'embargo enjoignant expressément de ne pas souffrir qu'aucun des effets fut aliéné ou

1) Мы не считаемъ нужнымъ сообщить формуляръ паспортовъ даваемыхъ судамъ, находящійся при протоколѣ этой конференціи.

endommagé, et il ajouta que si m-r l'ambassadeur pouvait lui répondre de la stricte exécution de l'ordre du roi, S. M. I. croirait superflue la contre-déclaration exigée. Le plénipotentiaire britannique répondit qu'il n'avait aucune raison d'en douter. Alors le comte de Panin déchirant la contre-déclaration déclara, qu'il se contentait de la parole d'honneur de ce ministre, que la réciprocité sera observée en Angleterre à l'égard des propriétés russes, si le cas l'exige, c. à. d. si contre toute attente les sujets de S. M. I. avaient de justes réclamations à faire.

Il fut alors convenu qu'on se rassemblerait le lendemain pour la signature des actes.

Projet de déclaration à remettre à l'ambassadeur d'Angleterre à la signature du traité.

55.

Quoique l'intention magnanime de S. M. l'Empereur de toutes les Russies de rendre pleine et entière justice aux sujets britanniques, qui ont essuyé des pertes pendant les troubles, qui ont altéré la bonne intelligence entre Son Empire et la Grande-Bretagne, soit déjà constatée par les faits, S. M. I., ne consultant que Sa loyauté, a autorisé encore le plénipotentiaire soussigné à déclarer comme il déclare par la présente:

Que tous les navires, les marchandises et les propriétés des sujets britanniques, qui avaient été mis en séquestre sous le dernier règne en Russie, seront non seulement fidèlement restitués aux dits sujets britanniques ou à leurs commettants; mais que pour les effets, qui auraient été aliénés d'une manière quelconque et qui ne pourraient plus être rendus en nature, il sera accordé aux propriétaires un équivalent convenable, lequel sera déterminé ultérieurement d'après les règles de l'équité.

En foi de quoi le plénipotentiaire de S. M. I. ayant

signé la présente déclaration et y ayant apposé le sceau de ses armes, l'a échangé contre une déclaration de la même teneur du plénipotentiaire de S. M. Britannique en date de ce jour, par laquelle Sa dite Majesté s'engage à observer une réciprocité parfaite à l'égard des propriétés russes détenues dans Ses états.

Protocole de la sixième et dernière conférence etc. tenue le 5 juin 1801.

56. L'ambassadeur britannique proposa de réunir sur un seul les articles premier et troisième séparés, tels qu'ils avaient été convenus la veille: le comte de Panin ne crut pas devoir s'y refuser leur contenu ne souffrant d'ailleurs aucune altération, et on procéda sur-le-champ à cette nouvelle rédaction. Les deux articles réunis formèrent alors l'article 1-er séparé.

Toute la négociation se trouvant ainsi terminée les ministres échangèrent leurs pleinpouvoirs et signèrent le traité, les deux articles séparés, l'article secret et la déclaration que le comte de Panin remit à mylord St. Helens.

Англо-русскій договоръ 5/17 іюня 1801 г., неоднократно напечатанный въ разныхъ изданіяхъ[1]), не даромъ считался особенно выгоднымъ для Англіи и ущербомъ для союзниковъ Россіи, въ пользу которыхъ Павелъ отстаивалъ начала вооруженнаго нейтралитета 1780 года, т. е. для Швеціи и Даніи. Мы увидимъ ниже, въ какой мѣрѣ графъ С. Р. Воронцовъ былъ недоволенъ скандинавскими государствами, заставлявшими Россію заботиться о ихъ интересахъ и защищать ихъ отъ на-

1) Напр. въ Полномъ Собраніи Законовъ, томъ XXVI, № 19,907.

силія Англичанъ. Воронцовъ еще при Екатеринѣ не переставававшій порицать правила вооруженнаго нейтралитета, именно потому что они содѣйствовали охлажденію между Англіею и Россіею, былъ доволенъ договоромъ 5/17 іюня 1801 года, въ силу котораго Россія отказалась отъ нѣкоторыхъ правилъ и постановленій 1780 года. Россія признала въ противоположность къ системѣ, которой придерживалась Екатерина, что флагъ *не* прикрываетъ товара и далѣе она, при извѣстныхъ условіяхъ допускала столь выгодное для Англіи право осмотра кораблей. Съ другой стороны Россія по прежнему считала себя обязанною заботиться объ интересахъ Даніи и Швеціи. На этотъ счетъ и графъ Панинъ, который, какъ мы видѣли, при Павлѣ отстаивалъ интересы Даніи противъ насилія Англичанъ, оставался вѣрнымъ своимъ убѣжденіямъ. Поэтому Воронцовъ писалъ, узнавъ о договорѣ 5/17 іюня 1801 г., своему брату 2/14 іюля: „La convention est parfaite, mais j'espère qu'on ne s'en contentera pas et qu'on sera toujours comme de raison en garde contre l'astuce suédoise, qui ne manquera pas, je suppose, de proposer un renouvellement d'une triple convention entre nous, elle et le Dannemark sur la base de celle, qui a été signée par le comte de Panin et lord S-t Helens. Au premier aspect c'est tout à fait innocent; mais dans le fond c'est nous entraîner de nouveau dans leurs querelles futures" и пр.[1]). Императоръ Александръ въ своемъ кабинетномъ письмѣ отъ 3/15 іюля къ королю Густаву IV выражался объ этомъ мирѣ слѣдующимъ образомъ: „Если я согласился на нѣкоторыя измѣненія въ правѣ, бывшемъ предметомъ спора, то сдѣлалъ

1) Арх. кн. Воронцова X, 105.

это не прежде, какъ по истощеніи всѣхъ средствъ въ моихъ силахъ и при убѣжденіи, что дальнѣйшее сопротивленіе было-бы только предосудительно для выгодъ Швеціи" [1]).

Мы помнимъ, что графъ Никита Петровичъ уже при Павлѣ неоднократно бесѣдовалъ съ барономъ Стединкомъ объ Англіи и что шведскій дипломатъ былъ очень недоволенъ Панинымъ, считая его „англоманомъ". Спрашивалось, какъ Стединкъ станетъ смотрѣть на англо-русскую конвенцію 5/17 іюня 1801 г. Еще до этого онъ былъ очень недоволенъ Панинымъ, какъ видно изъ слѣдующихъ выраженій въ донесеніяхъ Стединка къ королю Густаву IV [2]):

Въ донесеніи отъ 26 марта (7 апрѣля): „Le comte de Panin, qui est ministre des conférences, est certainement un très galant homme et joint à cela beaucoup de talents; mais il est imbu du préjugé assez commun ici, que la Russie ne peut pas se passer de l'Angleterre et qu'on peut tout arranger par des négociations, en y portant de bonnes intentions et de l'adresse. Il croit que c'est à la Russie à décider de la guerre ou de la paix et que préférant la dernière tout le monde doit se ranger de cet avis. Son désir d'un rapprochement avec l'Angleterre et son antipathie pour l'ordre de choses actuel en France paraissent dans tout ce qu'il dit et ce qu'il fait". Далѣе сказано о Панинѣ, что сей послѣдній упрекалъ Стединка въ чрезмѣрной ненависти къ Англіи, а затѣмъ шведскій дипломатъ продолжаетъ: „Il s'est plaint de ce qu'il appelle ma passion contre les Anglais au baron d'Armfeldt, et il l'a prié d'être le modérateur

1) Сборн. Ист. Общ. II, 17.

2) Всѣ эти донесенія находятся въ Стокгольмскомъ Архивѣ.

de mon animosité et de celle que mes dépêches pourraient inspirer à Stockholm". Къ этому однако прибавлено: „Le comte de Panin, malgré notre opposition en fait de politique, m'a traité toujours avec beaucoup de confiance et d'amitié".

Въ апрѣлѣ Стединкъ жаловался на холодность русскаго двора, не заботящагося объ интересахъ Швеціи: въ противоположность къ Павлу, который ничего не имѣлъ-бы противъ присоединенія Норвегіи къ Швеціи, на Александра нельзя разсчитывать. „A présent, Sire", сказано въ донесеніи шведскаго дипломата къ королю, „c'est tout le contraire. V. M. n'a absolument rien à espérer de ce pays-ci".

30 апрѣля (12 мая) Стединкъ писалъ: „M-r de Panin, qui est foncièrement honnête, a trop peu d'expérience pour ne pas se tromper, et il est entiché, comme la plupart des Russes, de deux maximes, l'une que la Russie ne peut pas se passer de l'Angleterre, l'autre qu'il ne faut pas laisser la Suède s'agrandir et que surtout l'acquisition de la Norwège la rendrait une puissance redoutable pour la Russie. Ainsi V. M. doit s'attendre trouver ici la plus forte opposition à ses projets. Elle doit se préparer même à la guerre contre la Russie".

Въ донесеніи Стединка отъ 7/19 мая сказано: „Le comte de Panin me fit quelques reproches amicals sur ma prévention contre les Anglais, auxquels je répondis que je les haïrai cordialement, tant qu'ils seraient les ennemis de ma patrie".

Можно вообразить себѣ, что Стединкъ, недовольный Панинымъ[1]), еще менѣе былъ доволенъ лордомъ С. Элен-

1) Въ донесеніи его отъ 2/14 мая Стединкъ жалуется на «stagnation des

сомъ. По случаю какой-то церемоніи при дворѣ, во второй половинѣ мая, англійскій посолъ занялъ мѣсто выше барона Стединка, и послѣдній писалъ по этому поводу къ королю 24 мая (5 іюня): „La plupart des ministres russes et le comte de Panin surtout penchent pour l'avis, qu'il faudrait alterner d'une fois à l'autre pour établir l'égalité, et ce serait un moyen de sortir d'embarras".

Во время переговоровъ съ лордомъ С. Эленсомъ Панинъ былъ сдержаннымъ въ бесѣдахъ съ барономъ Стединкомъ, который приписывалъ этотъ образъ дѣйствій русскаго министра его пристрастію къ Англіи (донесеніе Стединка отъ 31 мая (12 іюня). Наконецъ, наканунѣ заключенія договора 5/17 іюня графъ Никита Петровичъ сообщилъ Стединку главныя статьи этой конвенціи, и шведскій дипломатъ, сильно взволнованный уступками, сдѣланными Россіею въ постановленіяхъ о правахъ нейтральныхъ державъ, подвергнулъ сильной критикѣ условія трактата и писалъ въ крайнемъ раздраженіи къ королю (донесеніе отъ 4/16 іюня): „La convention fournissait matière à bien des réflexions et des représentations de ma part, auxquelles le comte de Panin n'avait rien à opposer que l'impossibilité de faire autrement dans la situation où l'on se trouvait" etc. Панинъ утверждалъ, что императоръ Александръ сдѣлалъ для своихъ союзниковъ все, что только могло быть сдѣлано, а баронъ Стединкъ, въ свою очередь, въ сильныхъ выраженіяхъ протестовалъ противъ поспѣшности, съ которою русское правительство дѣйствовало при этомъ случаѣ, „contre

affaires», на «fautes très graves qu'on a commises», замѣчая: «Ce n'est certainement pas au manque de bonne volonté que je dois attribuer ce délai, mais le comte de Panin, voulant tout faire par lui-même, est surchargé de travail», etc.

cette conclusion précipitée, disant qu'elle était contre la dignité des deux cours et contre la teneur expresse des traités. Le comte me parut ébranlé par ces raisons" etc.

Особенно любопытно донесеніе Стединка къ королю отъ 10/22 іюня. Разсказавъ, что онъ еще разъ поѣхалъ къ графу Панину на дачу — очевидно въ Ульянку — съ цѣлью высказать ему мнѣніе объ англо-русскомъ договорѣ, Стединкъ продолжаетъ: „Mais outre que la chose était faite, quoiqu'il (Панинъ) ne l'avouât pas encore, il est imperturbable dans ce qu'il a résolu, et ne se décidant qu'après la conviction intime, que ce qu'il fait est juste et raisonnable, il ne manque jamais de raison pour justifier sa conduite. C'est ainsi, qu'il est persuadé que dans cette affaire l'Empereur a fait pour Lui et Ses alliés tout ce qu'il y avait à faire, et si on est mécontent, c'est une preuve de prévention contre l'Angleterre ou contre l'Empereur et son ministère". Далѣе разсказаны слѣдующія частности о ходѣ дѣла: „Le comte de Panin s'était fait donner les pleinspouvoirs à lui seul. Seul il a voulu se charger de toute l'iniquité et s'exposer aux reproches de ses contemporains et de la postérité ainsi qu'aux attaques de ses ennemis et de ses rivaux. Tout en le blâmant je ne puis que le plaindre en ancien ami, et je dois dire pour son excuse, qu'il n'a fait que suivre l'impulsion donnée à l'administration actuelle par le change du règne".

Въ тотъ же день шведскій дипломатъ получилъ слѣдующую записку.

BAYERISCHE STAATS-BIBLIOTHEK MUENCHEN

Н. П. Панинъ къ барону Стединку.

57. С.-Петербургъ, 10 іюня, 1801 [1]).

Je dois ajouter à la communication que j'ai eu l'honneur de faire ce matin à V. E., que S. M. I. désire que l'acte conclu par son ministère avec la cour de Londres ne puisse pas devenir public avant sa ratification, puisque ce serait déroger en même temps à la bienséance et aux usages établis. Il suffit sans doute d'appeler sur cet objet l'attention de V. E. pour être assuré, que le cabinet de Stockholm déférera à une représentation aussi équitable.

До 1801 года Панинъ и Стединкъ находились между собою въ самыхъ близкихъ и дружескихъ отношеніяхъ. Благодаря заключенію англо-русскаго трактата между обоими государственными людьми происходило охлажденіе. Хотя Панинъ заботился именно лѣтомъ 1801 года объ интересахъ Швеціи по вопросу о хлѣбной торговлѣ [2]), хотя Стединкъ хвалилъ Панина въ письмахъ къ королю за справедливость и честность [3]) и пр., шведскій дипломатъ къ концу министерской дѣятельности графа Никиты Петровича совсѣмъ почти разошелся со своимъ прежнимъ пріятелемъ. Въ донесеніи отъ 28 августа (9

1) Стокгольмскій Архивъ.

2) Въ донесеніи отъ 21 іюня (3 іюля) сказано о Панинѣ по вопросу о вывозѣ хлѣба: «Ce ministre, qui tant que le comte de Pahlen était ici n'avait pas paru prendre un grand intérêt à cette affaire, mais qui, aussi souvent que son opinion n'est pas heurtée, est porté foncièrement pour ce qui est juste et équitable, m'a promis d'en parler à l'Empereur» etc.

3) Въ донесеніи отъ 7/19 іюля разсказано о бесѣдѣ Стединка съ лордомъ С. Эленсомъ, при чемъ замѣчено: «Le comte de Panin a fait des observations très justes et très raisonnables». Происходили и конфиденціальныя бесѣды: «Le comte de Panin m'a confié sous le sceau du plus grand secret, que la flotte anglaise sortirait de la Baltique avant l'échange des ratifications de la convention du 17. Cette sortie est stipulée par un article secret, et le comte m'a donné sa parole d'honneur, qu'il n'y en avait pas d'autre que celui-là».

сентября) баронъ Стединкъ писалъ, что, благодаря разстройству и неудовольствію, онъ рѣшился не ѣхать въ Москву для участія въ церемоніи коронаціи подъ предлогомъ болѣзни, а далѣе что между нимъ и графомъ Панинымъ происходили объясненія не совсѣмъ пріятнаго свойства; тутъ сказано: „Je me séparai du comte de Panin fort mécontent de sa conduite dans cette affaire“— т. е. по поводу переговоровъ съ Англіею — „ce que notre ancienne liaison ne me permit pas de lui cacher. Nous ne nous sommes pas vus depuis“ etc.

Стединкъ считалъ Панина до того главнымъ или даже исключительнымъ виновникомъ нарушенія правилъ вооруженнаго нейтралитета, что въ октябрѣ, донося королю объ отставкѣ Панина, могъ выразиться слѣдующимъ образомъ: „Si cette retraite s'était faite, il y a quatre mois[1]), l'ouvrage de Gustave III, de Cathérine II et de Frédéric II subsisterait encore, et la convention maritime, cette égide du commerce et de l'indépendance des nations, n'aurait pas était détruite“. Мы увидимъ ниже, въ слѣдующемъ томѣ нашего изданія, что шведское правительство воспользовалось поѣздкою графа Никиты Петровича въ Финляндію лѣтомъ 1802 г., чтобы отмстить ему за англо-русскій трактатъ, заключенный годомъ раньше.

Впрочемъ Швеція и Данія приступили къ этой конвенціи въ 1802 году[2]). Однако и Датчане были очень недовольны Россіею при этомъ случаѣ. Въ письмѣ дат-

1) Т. е. въ маѣ, такъ сказать наканунѣ заключенія англо-русскаго трактата.

2) См. Сб. Ист. Общ. II, 19. Нѣкоторыя замѣчанія о трактатѣ въ соч. Богдановича объ Александрѣ I, т. I, стр. 53 и слѣд. А далѣе см. подробности въ слѣдующей главѣ о Даніи.

скаго дипломата Розенкранца къ герцогу Серра-Капріола отъ 4 іюня сказано: „J'ai vu, que l'on est ici plus que surpris du résultat des négociations de lord St. Helens et surtout de la promptitude, avec laquelle elles ont été achevées. On eût préféré un abandon simple et total de la Convention Maritime et de ses principes, ce qui eût remis les choses sur le pied où elles furent, il y a un an, avant l'affaire de notre frégate[1]). J'ai vu une lettre de l'amiral[2]) au seul ministre étranger, avec qui il peut être en relation ici. Il y dit, que lord St. Helens ne peut pas assez se louer de la partialité qu'il a rencontrée“ [3]).

Панинъ, узнавъ о перехваченномъ письмѣ Розенкранца и о томъ, что Александръ карандашомъ отмѣтилъ послѣднюю фразу, въ письмѣ къ императору Александру изложилъ подробно весь ходъ дѣла негоціаціи и протестовалъ противъ выраженія „partialité“, какъ противъ оскорбленія, замѣчая: „Cette injure en forme d'éloge ne peut se rapporter qu'à moi, puisque j'ai seul traité avec lui (lord St. Helens)“ и пр.[4]).

Особенно недовольны англо-русскою конвенціею были и французы. Дюрокъ еще въ маѣ писалъ къ Таллейрану: „M-r de Panin et tout le cabinet passe pour être attachés aux Anglais“ [5]). Когда Панинъ палъ, французы видѣли въ этомъ ослабленіе англоманіи при петербург-

1) См. объ эпизодѣ съ датскимъ фрегатомъ «Фрейя», въ V т. нашего изданія, гл. VI.

2) Нельсонъ?

3) Арх. кн. Воронцова XI, 141.

4) См. ниже главу объ отношеніяхъ Панина къ императору Александру. Впрочемъ графъ С. Р. Воронцовъ писалъ Панину 9/21 августа: «J'ai su d'un autre pays que de chez nous, que dans cette lettre au lieu de *partialité* il était dit *facilité*. См. Арх. кн. Воронцова XI, 227.

5) Сб. Ист. Общество LXX, стр. 160.

скомъ дворѣ. Благодаря этимъ отзывамъ современниковъ и въ исторической литературѣ позднѣйшаго времени, особенно во французской, встрѣчаются довольно рѣзкіе отзывы объ этой англо-русской конвенціи. Такъ напр. Биньонъ говоритъ о ней какъ объ „un des traités les plus honteux qu'ait jamais signé une grande puissance... elle fait remonter les peuples au moyen âge“ и пр. [1]). Въ этомъ же смыслѣ, хотя не столь рѣзко отзывались Тьеръ, Лефевръ и пр. Шлоссеръ замѣчаетъ, что Александръ пожертвовалъ своими союзниками, Швеціею и Даніею, въ угоду Англіи [2]). Бернгарди также находитъ довольно страннымъ, „dass Russland das Seerecht, das die zur bewaffneten Neutralität verbündeten Mächte bis dahin vertheidigt hatten, durchaus fallen liess und sich unbedingt jenes andere Seerecht vorschreiben liess, in welchem England seinen Vortheil fand“ [3]) и пр.

Какъ бы то ни было, въ то время возстановленіе благопріятныхъ отношеній съ Англіею казалось дѣломъ необходимости, и Панинъ былъ убѣжденъ, что при этомъ случаѣ онъ, уладивъ это дѣло, оказалъ существенную услугу отечеству. О его сношеніяхъ съ англійскимъ посломъ свидѣтельствуютъ еще и слѣдующіе документы, заимствованные нами изъ С.-Петербургскаго Архива Мин. Ин. Дѣлъ.

Лордъ С. Эленсъ къ Н. П. Панину.

58. С.-Петербургъ, 12/24 іюня, 1801.

Je m'empresse d'avoir l'honneur de faire parvenir à

1) Histoire de France, стр. 120.
2) Schlosser, Gesch. d. 18. Jahrhunderts, V, 453.
3) Geschichte Russlands II, 2, 449.

V. E. le paquet ci-joint à son adresse que j'ai reçu aujourd'hui par une estafette partie de Londres le 5 de ce mois.

J'ai eu la satisfaction d'apprendre par une dépêche de cette date de lord Hawkesbury, que le roi mon maître, venant d'être informé par la communication, qui en fut faite à lord Nelson, que S. M. I. avait ordonné la levée de l'embargo mis sur les vaisseaux britanniques dans les ports de la Russie, S. M. avait ordonné en Son Conseil que les vaisseaux russes détenus dans les ports de Ses états fussent immédiatement relâchés, et dont j'ai ordre de faire part à V. E. en l'assurant de la très vive satisfaction, avec laquelle S. M. a envisagé un tel garant du prompt rétablissement de cette harmonie et bonne intelligence si essentielles aux intérêts des deux couronnes.

J'aurai l'honneur d'adresser à V. E. aussitôt que possible une copie du dit ordre, en vertu duquel les vaisseaux danois ont été également relâchés:

> «attendu que la cour de Dannemark avait manifesté envers S. M. les dispositions les plus pacifiques et qu'elle était prête à concourir à tout arrangement à l'amiable, qui pourrait s'effectuer entre la Grande-Bretagne et la Russie».

59. С.-Петербургъ, 17/29 іюня, 1801.

J'ai l'honneur de prévenir V. E., que j'ai reçu hier soir une lettre de lord Nelson en date du 18 de ce mois, qui m'annonce son prochain départ pour l'Angleterre et qu'il avait déjà remis le commandement de son escadre à l'amiral Pole.

Il ajoute, qu'il est très mortifié de ce que l'état de sa santé ne lui permet pas de se rendre à St. Pétersbourg en suite du très gracieux message qu'il avait reçu à ce sujet de la part de S. M. l'Empereur, et je crois bien faire en joignant ici l'extrait en anglais de cette partie de sa lettre, afin que V. E. puisse en faire l'usage qu'elle jugera convenable.

Лордъ Гоксбри (Hawkesbury) къ Н. П. Панину.

60. Лондонъ, 12/24 іюля, 1801.

Le mauvais état de la santé de S. E. lord St. Helens l'ayant porté à s'adresser au roi pour obtenir permission de retourner dans son pays, S. M. a eu la bonté de la lui accorder avec ordre de présenter le sieur Garlike à S. M. I. comme ministre plénipotentiaire de S. M. jusqu'à l'arrivée d'un nouvel ambassadeur extraordinaire, qu'elle nommera sans délai pour remplacer lord St. Helens.

Quoique je ne puis que regretter bien sincèrement la triste cause du départ d'un ambassadeur, qui a eu le bonheur de mériter par sa conduite la bienveillance de l'Empereur, je me console néanmoins dans le doux espoir que son successeur, par ses efforts pour consolider l'harmonie et la bonne intelligence si heureusement rétablies entre nos deux cours, ne réussira pas moins à se rendre agréable à S. M. I. et à ses ministres.

Въ заключеніе изложенія данныхъ объ отношеніяхъ Россіи къ Англіи во время министерской дѣятельности графа Никиты Петровича Панина мы считаемъ не лишнимъ сообщить слѣдующіе, заимствованные нами также изъ С.-Петербургскаго Архива Мин. Ин. Дѣлъ документы, относящіеся также къ вопросу о значеніи возстановленія благопріятныхъ отношеній между Россіею и Англіею.

Графъ Г. Кушелевъ къ Н. П. Панину.

61. 2 іюня, 1801.

Находящіяся въ Неаполѣ эскадру нашу и сухопутныя войска, въ разсужденіе чрезмѣрной дороговизны въ содержаніи ихъ, а также и состоящія при Корфу эска-

дру [1]) и войска Государю Императору угодно, чтобы возвратить къ своимъ портамъ, тѣмъ паче, что неаполитанскій король, заключивъ съ французами миръ, не имѣетъ, кажется, болѣе надобности въ войскахъ тамо нашихъ; въ разсужденіе же Англичанъ опасности для проплытія эскадрамъ онымъ къ Черному Морю теперь, считаю я, не можетъ быть никаковой; въ разсужденіе чего прошу В. С., по соображеніи всѣхъ сихъ обстоятельствъ, увѣдомить меня для сдѣланія надлежащихъ къ начальникамъ оныхъ эскадръ предписаній; а равно и В. С. сдѣлаете отношенія свои къ министерству, дабы эскадры оныя и войска могли безопасно возвратиться. О чемъ, каковое сдѣлаете распоряженіе, прошу также увѣдомить меня. Назначенный для посылки въ Бергенъ фрегатъ *Архипелагъ* съ транспортомъ для подвоза провизіи на корабль *С. Петръ* выведенъ уже на рейдъ и состоитъ въ готовности къ отплытію; а потому ежели не получено еще отзыва отъ Англичанъ чрезъ г-на посла С. Геленса для свободнаго отъ крейсеровъ плаванія въ Бергенъ оному фрегату, то, дабы не опустить удобнаго времени, кажется, фрегатъ оный можно отправить въ Копенгагенъ; а на дальнѣйшее оттуда плаваніе предписать министру нашему въ Копенгагенѣ, сдѣлать надлежащее сношеніе съ кѣмъ слѣдуетъ, о чемъ прошу В. С. сообщить мнѣ ваше мнѣніе [2]).

Выписка изъ Журнала Собранія Государственнаго Совѣта 29 іюля 1801 года.

62.

Присутствующій въ Государственной Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ д. т. сов. графъ Панинъ внесъ врученный ему на конференціи англійскимъ посломъ проектъ деклара-

1) Объ этихъ эскадрахъ упомянуто въ письмахъ Италинскаго и Томары, сообщаемыхъ нами ниже въ VII-й главѣ этого тома.

2) Въ Архивѣ находится еще другое письмо Кушелева къ Панину отъ 7 іюня о тѣхъ же предметахъ: однако мы считаемъ лишнимъ издать этотъ документъ, относящійся къ частностямъ дѣла.

ціи о постановленіи правилъ плаванія въ военное время купеческихъ судовъ державъ неутральныхъ къ портамъ и берегамъ воюющихъ державъ, съ изъявленіемъ желанія лондонскаго двора, чтобы та декларація по подписаніи взаимными полномочными размѣнена была въ послѣдствіе размѣна ратификаціи заключеннаго съ Англіею договора; и предложилъ по высочайшему повелѣнію на разсужденіе Совѣту, можетъ-ли быть учинена сія декларація не нарушая пользы россійской коммерціи и не требуютъ-ли связи съ прочими участвующими въ морскомъ неутралитетѣ державами, чтобы въ семъ англійскаго двора требованіи отказано было.

Совѣтъ, разсуждая о сей деклараціи находитъ, что постановляемое ею правило, чтобы неутральныхъ державъ купеческія суда, имѣя свободу приставать къ портамъ и берегамъ воюющихъ державъ, привозя къ онымъ и вывозя оттоль позволенные трактатами продукты и товары, не распространяли сей свободы и на перевозъ продуктовъ и товаровъ изъ однихъ портовъ воюющей державы въ другіе (который перевозъ извѣстенъ подъ именемъ каботажа) никакой помѣхи россійской торговлѣ принести не можетъ, поелику Россія, не имѣя почти собственной торговой навигаціи, отъ сего перевоза никогда никакой пользы имѣть не будетъ, и потому Совѣтъ полагаетъ, что относительно до Россіи нѣтъ никакой неудобности согласиться на желаемую Англіею декларацію. Что же лежитъ до соображеній, кои могутъ относиться къ союзникамъ Россіи по морскому неутралитету, о семъ Совѣтъ, не имѣя достаточныхъ свѣдѣній о точномъ положеніи сей части политической системы Россіи ничего сказать не можетъ.

III. Сношенія съ Даніею.—Письма В. Г. Лизакевича.

Заключеніе между Англіею и Россіею конвенціи 5/17 іюня 1801 г. въ высшей мѣрѣ должно было интересовать Датчанъ. Между Даніею и Россіею съ давнихъ поръ существовали самыя близкія сношенія. Мы видѣли изъ переписки Панина съ русскимъ резидентомъ въ Копенгагенѣ, Убри, въ 1800 г., сообщенной нами въ пятомъ томѣ нашего изданія, что въ Даніи, особенно въ случаяхъ столкновеній съ Англіею, надѣялись на покровительство Россіи. Теперь же какъ разъ во время перемѣны, происшедшей въ Россіи въ мартѣ 1801 г., случилось нападеніе Англичанъ на Данію, и въ битвѣ при Копенгагенѣ англійскій флотъ остался побѣдителемъ. Сближеніе между Россіею и Англіею, происходившее въ самомъ началѣ царствованія императора Александра, заставило Данію держать себя особенно осторожно и уступать Англіи. Въ Копенгагенѣ въ это время русскимъ посланникомъ былъ В. Г. Лизакевичъ. Письма этого дипломата къ графу Н. П. Панину найдены нами въ С.-Петербургскомъ Архивѣ. Они заключаютъ въ себѣ множество данныхъ по исторіи тѣхъ вопросовъ, которые занимали графа во время его министерской дѣятельности

при императорѣ Александрѣ. Въ нихъ говорится объ отношеніи Даніи къ Англіи, Франціи и Россіи, о выведеніи датскихъ войскъ изъ Гамбурга, о движеніяхъ англійскаго флота въ Балтійскомъ морѣ и пр. Менѣе важны замѣчанія, относящіяся къ шведско-датскимъ дѣламъ, о разныхъ путешественникахъ, о пребываніи у береговъ Даніи кое-какихъ русскихъ судовъ и т. под. Мы сообщаемъ письма Лизакевича къ Н. П. Панину не безъ нѣкоторыхъ сокращеній.

В. Г. Лизакевичъ къ Н. П. Панину.

63. Копенгагенъ, 20 апрѣля (2 мая), 1801.

C'est avec la plus grande joie et la satisfaction la plus vive que j'ai appris par la lettre de S. E. m-r le comte de Pahlen le témoignage éclatant et si bien mérité de la confiance de S. M. l'Empereur pour la personne de V. E., en lui confiant la direction du département des affaires étrangères. Ce choix universellement applaudi et que les grandes qualités de V. E. justifient si bien a été reçu par la cour et le ministère de Dannemark avec l'intérêt le plus marqué et avec une approbation générale. J'ose y ajouter mes faibles accents et assurer V. E., que j'ai pris ma part à la sensation agréable, avec laquelle cette nouvelle a été accueillie dans ce pays-ci, — heureux, si dans les rapports des affaires que j'aurai à traiter ici par son ordre je puis mériter ses bontés et sa confiance et me rendre digne de la continuation de sa haute protection.

J'ai l'honneur de joindre ici une lettre à S. M. l'Empereur de la part de S. A. R. le prince Frédéric[1]) que je sup-

1) Датскій Кронпринцъ послѣ того, какъ король Христіанъ VII (1766—1808) заболѣлъ умопомѣшательствомъ и послѣ кончины матери Юліаны, былъ регентомъ.

plie V. E. de faire parvenir à sa haute destination. Cette lettre est relative à l'établissement de S. A. la princesse Cathérine résidante à Horsens en Jütlande et dont ce prince a la direction. A l'audience que j'ai eue ces jours-ci de S. A. R. elle m'a exprimé son désir, que je réclame en son nom l'intercession de V. E., particulièrement pour ce qui regarde l'aumônier russe, nommé Joseph, qui est auprès de la princesse et qui désire fort de revenir dans sa patrie. Pour mettre V. E. au fait de cette affaire j'ai l'honneur de joindre ici la copie de la lettre que j'avais écrite à ce sujet encore l'année passée à m-r le comte de Rostoptchin et qui est restée sans réponse. Je dois seulement y ajouter que S. A. R. m'a dit, qu'il serait fort à désirer que le successeur du dit moine Joseph arrivât à la cour de Horsens avant que celui-ci la quitte, afin de ne pas interrompre en aucune manière les dévotions très ferventes de S. A. la princesse Cathérine. Je supplie V. E. de vouloir bien s'intéresser à cette affaire, dont la décision prompte et satisfaisante fera le plus grand plaisir à S. A. R. le prince héréditaire [1]).

64. Копенгагенъ, 23 апрѣля (5 мая), 1801.

Ayant été voir hier m-r le comte de Bernstorff, qui garde encore sa chambre à cause de maladie, ce secrétaire d'état me dit, qu'il était bien aise de me voir, ayant à me communiquer quelques idées sur la situation actuelle du

1) Рѣчь идетъ о дочери принца Антона Ульриха Брауншвейгскаго и Анны Леопольдовны. Какъ извѣстно эти несчастные родственники малолѣтняго императора Іоанна Антоновича, начиная со времени воцаренія императрицы Елизаветы Петровны находились въ разныхъ мѣстахъ въ заключеніи. Принцесса Екатерина, родившаяся еще до государственнаго переворота 1741 г., вмѣстѣ съ сестрою Елизаветою и братьями Петромъ и Алексѣемъ проживала, начиная съ 1780 г., въ Горзенсѣ. См. подробности о ея пребываніи въ Даніи въ моей монографіи «Іоаннъ Антоновичъ и его родственники», Москва, 1874, стр. 43—60. Датская королева Юліана Марія была сестрою Антона Ульриха. Въ моей монографіи упомянуто и о Іосифѣ.

Dannemark et sur les démarches qu'on se propose de faire ici pour tirer ce pays de l'embarras, où il se trouve dans ce moment, puisque depuis l'attaque faite par les Anglais contre sa capitale on se voyait ici en guerre ouverte avec la Grande-Bretagne, ce qui n'était nullement le cas des autres puissances du Nord; que voyant actuellement, que S. M. l'Empereur avait ordonné de faire des ouvertures conciliatoires de sa part à l'Angleterre, on croyait ici se conformer aux désirs de S. M. I., en faisant des démarches analogues pour renouveler les anciennes relations d'amitié et de bonne intelligence entre ce pays-là et le Dannemark; que pour cet effet on a fait insinuer à Londres, qu'on était prêt ici d'entrer en négociation avec la cour de St. James pour obtenir ce but désiré et qu'on n'attendait que sa réponse pour y envoyer un plénipotentiaire, et que ce plénipotentiaire serait le comte de Bernstorff lui-même que S. A. m-gr le prince royal a désigné pour remplir cette importante mission; que par cette démarche on ne dérogera en aucune manière à la détermination prise ici de conserver intactes et les principes de la neutralité et les liaisons d'amitié, qui subsistent heureusement entre la Russie et le Dannemark, et qu'on ne veut même entrer en négociation avec l'Angleterre que d'un concert parfait avec notre cour, dont les vues et les principes serviront de guide et de règle au Dannemark; que c'était pour cette raison que lui, m-r le comte de Bernstorff, me priait d'en prévenir V. E., afin qu'on puisse donner les ordres au ministre de Russie à Londres de faire cause commune avec celui de Dannemark et d'agir de concert pour le rétablissement des liaisons d'amitié et de commerce avec l'Angleterre à l'avantage commun de ces trois puissances.

M-r le comte de Bernstorff m'a informé aussi à cette occasion de la demande que la cour de Berlin a faite ici, pour qu'on retire les troupes danoises de la ville de Hambourg, afin de remettre sur l'ancien pied les communications

et le commerce de la dite ville. On a répondu d'ici, qu'on était prêt à complaire là-dessus au désir de la cour de Berlin en tant que cela fût approuvé par notre cour, qui, à ce qu'on suppose ici, a été consultée à cette occasion, et que dans ce cas l'évacuation de Hambourg se fera au retour même des explications de la part du ministère prussien, le prince Charles de Hesse, qui y commande, ayant déjà reçu ordres de se tenir prêt à quitter la susdite ville et son territoire. V. E. saura déjà par les communications que m-r le comte de Löwendal a eu ordre de faire à notre cour, qu'on n'avait aucune idée ici de garder et encore moins de s'approprier la ville de Hambourg; aussi est-on tout prêt ici et même bien aise de rendre à cette ville sa première liberté, mais on eût désiré, que dans les communications qu'on a reçues de la part de la cour de Berlin on y eût mis un peu plus de bons procédés et un ton plus ménagé et plus amical.

Le colonel Stuart vient d'arriver ici de Londres avec la ratification de l'armistice conclu le 9 avril entre le Dannemark et l'Angleterre.

65. Копенгагенъ, 27 апрѣля (9 мая), 1801.

C'est avec la satisfaction la plus vive que j'ai appris par la lettre de V. E. en date du 9/21 avril le bon plaisir de l'Empereur, notre très gracieux Maître, de la placer dans son ministère et de lui confier le soin de transmettre Ses ordres à Ses ministres dans les pays étrangers. J'ose vous assurer, m-r le comte, que ce choix universellement applaudi a été particulièrement agréable au ministère de Dannemark, qui rend toute la justice, qui est due aux qualités éminentes de V. E.; et, en mon particulier ayant besoin de toute son indulgence, c'est une consolation bien grande pour moi d'être sous la direction d'un ministre aussi éclairé que bienfaisant et qui voudra bien faire grâce à mon peu de talents dans la carrière où je suis placé, en faveur

de mon zèle et de mon dévouement pour le service, heureux, si par mes efforts à m'acquitter de mon devoir, je puis me rendre digne de l'approbation de V. E.

L'amiral Parker ayant reçu ces jours-ci l'ordre de s'en retourner lui seul en Angleterre il est parti de la baie de Kiöge à bord d'une frégate dans la Baltique au vice-amiral lord Nelson. Tout le monde est fort intrigué ici pour savoir la vraie cause de ce rappel et de ce départ précipité: l'opinion la plus générale est, qu'on n'a pas été content à Londres de sa conduite, et, comme on a déjà soupçonné ici, qu'il régnait de la mésintelligence entre lui et lord Nelson; on suppose, que celui-ci par ses menées auprès de son ami, lord St. Vincent, l'a indisposé contre l'amiral Parker et qu'il a été la cause de son rappel. Quoiqu'il en soit, on sait pourtant ici, que Parker conserve son titre de commandant de la flotte dans la Baltique et que lord Nelson n'en prend le commandement qu'en sous-ordre, au moins jusqu'à une nouvelle détermination. Nous apprenons que la flotte anglaise s'est remise de nouveau en croisière dans la Baltique et on croit qu'elle est allée vers les côtes de Rostock, probablement pour s'y pourvoir d'eau et de provisions fraîches, qui y sont en plus grande abondance et à meilleur marché qu'ici. On sait aussi qu'il est arrivé dans le Cattégat de l'Angleterre un renfort de 4 vaisseaux de ligne, de quelques frégates et de chaloupes canonières, en tout 19 voiles, qui doivent joindre la flotte anglaise dans la Baltique. . .

66. Копенгагенъ, 27 апрѣля (9 мая), 1801.

J'ai eu l'honneur de recevoir deux lettres de V. E. en date du 9/21 avril avec une lettre y incluse de S. M. l'Empereur à S. A. R. m-gr le prince royal. Ayant obtenu le lendemain une audience de ce prince j'ai eu l'honneur de présenter la dite lettre à S. A. R., en l'accompagnant des assurances de l'intérêt le plus vif, avec lequel S. M. I. avait

appris l'évènement du 2 avril[1]); de la part sincère qu'Elle prenait à la situation difficile, où S. A. R. s'était trouvé; de Ses voeux les plus ardents pour les succès, et du tribut d'éloges et d'admiration que méritait le courage héroique que S. A. R. a déployé dans la défense de la rade de Copenhague. M-gr le prince royal après m'avoir témoigné sa plus grande sensibilité et sa reconnaissance pour cette marque éclatante de la satisfaction et de l'approbation de l'Empereur de sa conduite dans cette journée difficile et pleine de danger, a ouvert et lu en ma présence la lettre de S. M. l'Empereur, et j'eus occasion d'observer la joie que S. A. ressentait de cette attention flatteuse et amicale que lui témoignait notre très gracieux et Auguste Souverain; elle me chargea ensuite en termes pleins d'énergie et de vivacité de faire parvenir à S. M. I. l'hommage de sa reconnaissance et de son attachement pour Sa personne, dont les vertus éminentes de bonté et de grandeur d'âme étaient si généralement reconnues et appréciées et faisaient l'objet des louanges et de l'admiration universelles.

Ces jours-ci le public a aussi été instruit de cette démarche de la part de l'Empereur si honorable et si flatteuse pour le prince royal et pour la nation danoise et je puis avec vérité avoir l'honneur d'assurer V. E. que cette nouvelle a produit ici la plus grande et la plus agréable sensation.

67. Копенгагенъ, 4/16 мая, 1801.

Hier matin la frégate anglaise «la Lotone» ayant à bord lord St. Helens est arrivée à la rade de Copenhague, et après avoir mis à terre le jeune comte de Worontzow[2]) et m-r de Nowossiltzow, elle a continué sa route jusqu'à la baie de

1) Сраженіе при Копенгагенѣ.

2) Сынъ русскаго дипломата въ Лондонѣ, молодой графъ Михаилъ Семеновичъ, былъ тогда на пути въ Россію.

Kiöge, où elle s'est mise à l'ancre. Lord St. Helens m'a fait dire, que désirant voir en particulier m-r le comte de Bernstorff il attendrait ma réponse pour venir à terre. Ayant vu dans la journée même ce secrétaire d'état, qui ne demandait pas mieux que d'avoir cette entrevue, j'ai envoyé un exprès à Kiöge avec cette nouvelle, et je suis actuellement dans l'attente de voir arriver mylord St. Helens pour le présenter à m-r le comte de Bernstorff, et si cela peut avoir lieu aujourd'hui, je me propose encore d'avoir l'honneur d'en informer V. E.

M-r le comte de Bernstorff se flatte, que cet ambassadeur peut aussi avoir apporté la réponse de sa cour sur la proposition qu'on y avait faite de la part de celle-ci d'y envoyer un plénipotentiaire pour traiter sur l'objet du rapprochement du Dannemark avec la Grande-Bretagne et dont la mission doit être confiée à m-r le comte de Bernstorff lui-même. A l'arrivée de mylord St. Helens on saura, s'il a pu avoir sur ce sujet les ordres de sa cour qu'on désire fort de recevoir ici dans l'espérance de pouvoir au plutôt mettre fin à l'état précaire et incertain, où se trouve ce pays-ci relativement à son commerce et à ses communications avec ses possessions dans les deux Indes.

P. S. Lord St. Helens vient d'arriver ici, et il a d'abord descendu chez moi. Nous nous sommes rendus ce soir chez le comte de Bernstorff, et lord St. Helens lui a communiqué la réponse de sa cour touchant l'envoi du plénipotentiaire de la part du Dannemark et qui est tout-à-fait satisfaisante; de manière qu'aussitôt que le dit comte se sera remis de sa maladie il songera à se rendre à Londres y exécuter la commission, dont on le veut charger. Mylord St. Helens croit, qu'il est de son devoir de presser son départ pour St. Pétersbourg, afin d'accélérer l'ouverture du commerce entre la Russie et la Grande-Bretagne, et il compte partir d'ici demain matin pour se rendre le plutôt possible à sa destination.

68. Копенгагенъ, 7/19 мая, 1801.

Lord St. Helens est parti d'ici sans avoir vu personne autre que m-r le comte de Bernstorff et moi. Dans l'entrevue qu'il a eue avec ce secrétaire d'état et à laquelle j'étais présent, il n'a parlé de sa mission en Russie qu'en termes généraux et témoignant surtout son désir qu'on commençât par remettre au plutôt les choses sur le pied où elles étaient avant la rupture, afin de gagner le temps précieux et de si peu de durée pour le commerce dans la Baltique, et réservant la discussion sur les principes et autres points en dispute touchant la navigation des neutres à un terme plus éloigné, comme étant des objets qui exigent plus de loisir et qui ne sauraient être déterminés qu'à la suite d'une longue et mûre délibération. Sur cette observation m-r le comte de Bernstorff lui dit, qu'il pouvait l'assurer, que l'Angleterre ne trouverait aucun délai de la part du Dannemark, et qu'on allait donner des instructions provisoires à m-r le comte de Löwendal à St.-Pétersbourg, *pour qu'il eût à se conformer en tout à ce qui serait convenu entre notre cour et celle de Londres*, et à diriger ses démarches en conséquence, afin d'écarter les entraves, qui pourraient retarder de quelque manière que ce fût l'accélération d'une mesure aussi salutaire qu'avantageuse pour toutes les parties, qui y sont intéressées. A la suite de ces explications ils se sont séparés paraissant très contents l'un de l'autre. La nomination de m-r le comte de Bernstorff comme plénipotentiaire auprès de la cour de Londres a eu lieu hier dans le conseil, et il compte se rendre à sa destination dans le courant de la semaine prochaine. L'arrivée dans cette ville du lord St. Helens et son entrevue avec m-r le comte de Bernstorff par mon entremise ont été prises ici par le public en signe de bon augure pour le rétablissement très prochain des anciennes liaisons amicales entre l'Angleterre et les puissances du Nord.

69. Копенгагенъ, 7/19 мая, 1801.

L'évacuation de la ville de Hambourg par les troupes danoises n'a pas pu encore avoir lieu faute de s'entendre définitivement là-dessus avec la cour de Berlin. La dernière note, qui y fut remise à m-r le comte de Baudissin, a été couchée en des termes trop vagues pour mettre en exécution cette mesure, et on voudrait ici que par égard pour la dignité des deux cours il fût conclu une convention en due forme, par laquelle on articulerait les motifs, qui ont donné lieu tant à l'occupation qu'à l'évacuation de la dite ville par les troupes danoises.

70. Копенгагенъ, 11/23 мая, 1801.

Ayant été voir avant-hier m-r le comte de Bernstorff à sa campagne ce secrétaire d'état me dit qu'il comptait partir dimanche, demain, pour Hambourg pour se rendre ensuite sans délai en Angleterre. Il m'a chargé à cette occasion de supplier V. E. d'employer sa puissante intercession, pour que les ordres de S. M. l'Empereur soient donnés à Son ministre à Londres d'appuyer par ses bons offices la négociation, dont lui, le comte de Bernstorff, était chargé, m'assurant que de son côté il agirait sans aucune réserve et avec la plus grande confiance avec m-r le comte de Worontzow et qu'il se ferait un devoir de régler toutes ses démarches à la cour de St. James conformément aux avis et aux conseils que ce dernier voudrait bien lui donner, afin que la négociation du Dannemark pût aller et suivre pas à pas celle, dont ce ministre serait chargé de la part de l'Empereur, notre Auguste Souverain. Il ajouta qu'il comptait écrire dans le même sens à m-r le comte de Löwendal persuadé qu'avec cet appui de la part de notre cour il ne tarderait pas à terminer dans peu et avec succès sa mission en Angleterre. Pendant l'absence de m-r le comte de Bernstorff le département des affaires étrangères pour les relations poli-

tiques sera confié à m-r le comte Cay Reventlow[1]), ministre d'état, avec lequel les ministres étrangers auront à traiter. Quant aux affaires courantes du même département, c'est le comte Joachim Bernstorff, qui en sera chargé comme il l'a été jusqu'à présent. Le comte de Bernstorff me dit, que sa mission à Londres ne le retiendrait guères au-delà de deux à trois mois, et en prenant congé de moi ce digne et respectable ministre me montra le plus grand intérêt sur notre séparation, s'exprimant envers moi personnellement dans les termes de la plus grande amitié, et je dois ici rendre justice à ce secrétaire d'état en ce que dans toutes les relations que j'ai eues avec lui il m'a toujours témoigné la plus grande franchise et une confiance sans bornes et sans réserve.

A la suite des explications plus amicales qu'on a eues entre ici et Berlin au sujet de l'évacuation de la ville de Hambourg par les troupes danoises on s'est déterminé à la fin de mettre cette mesure en exécution, et m-r le comte de Bernstorff m'a dit, que les ordres étaient déjà donnés en conséquence à S. A. m-gr le prince Charles de Hesse. On est de plus résolu d'écarter tout sujet de plainte à la dite ville à l'égard des contributions qu'elle avait fournies aux troupes danoises, et on a demandé au magistrat de Hambourg l'état de toutes ces contributions dans l'intention de les rembourser en entier du trésor royal, afin d'ôter par là tout prétexte aux plaintes et aux reproches contre ce pays-ci.

C'est avec peine qu'on observe ici déjà depuis quelque temps la mauvaise humeur de la part de la Suède contre le gouvernement de Dannemark, et dont le ministre de ce pays vient d'essuyer un désagrément personnel à la rentrée de la cour à Stockholm. L'irritation date déjà depuis l'attaque du 2 avril et provient du délai que S. A. R. m-gr le

1) Графъ Каюсъ (Cajus) Фридрихъ Ревентло род. 1753, занималъ видное мѣсто въ датскомъ министерствѣ. Онъ умеръ въ 1834 г.

prince royal a mis à faire la réponse aux deux lettres que lui avait écrites à cette occasion S. M. Suédoise; et quoique cette réponse ait été envoyée quelque temps après à Landscrona par un aide-de-camp du prince royal, elle n'a pu effacer les mauvaises impressions que ce retard avait faites, et il est à regretter, que cet incident ait produit une froideur aussi marquée de la part de S. M. Suédoise, quoique dans l'explication, qui a eu lieu à ce sujet avec le ministre de Dannemark à Stockholm, on ait voulu insinuer à celui-ci, que le mécontentement contre ce pays provenait du peu d'égard qu'on a eu envers la Suède en faisant l'armistice avec les Anglais sans consulter leur voisin.

La dernière poste de Londres a apporté ici la nouvelle désagréable de la prise des îles danoises et suédoises aux Antilles par les Anglais. Quoique cette perte ne puisse être envisagée que comme temporaire, elle affecte cependant grièvement les revenus de l'état et les fortunes d'un nombre très considérable d'individus de ce pays-ci.

71. Копенгагенъ, 14/26 мая, 1801.

Les ordres ayant été donnés d'ici pour l'évacuation des villes de Hambourg et de Lübeck par les troupes danoises cette mesure doit avoir eu son effet à l'heure qu'il est, et il ne sera plus question que de convenir des indemnités qu'on est prêt à payer ici pour les contributions, qui ont été fournies à ces troupes pendant leur séjour dans les dites villes.

72. Копенгагенъ, 18/30 мая, 1801.

Par la dernière poste, qui nous est venue de Suède, on a reçu la nouvelle, que la cour de Stockholm vient de publier une ordonnance, qui annulle celle qui défendait l'entrée des vaisseaux anglais dans les ports de Suède. Cette mesure, qui équivaut à la levée de l'embargo mis précédemment sur les

vaisseaux anglais, y est justifiée sous le prétexte des bons procédés des Anglais vis-à-vis des Suédois, en laissant passer au travers de leur flotte les vaisseaux de ces derniers, chargés de blés et d'autres articles d'approvisionnement pour leur pays, qui souffrait d'une disette très pressante: on y fait valoir aussi les changements survenus dans le système chez nous, et l'armistice conclu entre le Dannemark et l'Angleterre. Mais ici on est généralement persuadé, que cette mesure a été prise principalement dans la vue de gagner l'amitié de l'Angleterre par cet empressement de la part de la Suède d'ôter les entraves au commerce des Anglais, de favoriser le débit de leur fer et d'autres articles du produit de la Suède et surtout de mettre fin par cette mesure conciliatoire à la mésintelligence, qui était poussée à outrance des deux côtés, et qui laissait la Suède isolée et sans aucune communication avec l'Angleterre, tandis que la Russie et le Dannemark avaient déjà repris leurs relations avec elle par le moyen des plénipotentiaires qu'on s'était envoyés mutuellement. On est ici fort curieux de savoir, comment on prendra en Angleterre cette démarche officielle de la part de la Suède, et on est impatient d'apprendre, si elle produira les effets, dont on paraît se flatter à Stockholm.

73. Копенгагенъ, (21 мая) 2 іюня, 1801.

Par les derniers avis qu'on a reçus ici de la flotte sous les ordres de l'amiral lord Nelson elle a établi sa croisière à la hauteur de Rostock, probablement afin de se pourvoir d'eau et de provisions fraîches, dont elle paraît avoir grand besoin: différents renforts, qui dernièrement ont encore passé par le Sund, la font monter actuellement à peu près de 30 vaisseaux de ligne, et en comptant les frégates et les bâtiments armés elle compose en tout 74 voiles. On ne peut guères rendre raison d'une force aussi formidable employée à pure perte, tandis que l'Angleterre est menacée par la

sortie de la flotte française et espagnole de Brest et de celle des Hollandais du Texel, sans parler des frais énormes qu'elle doit coûter étant obligée de tirer toutes ses provisions de mer de l'Angleterre qui y coûtent exorbitamment cher et qui, rendues à bord, reviennent pour ainsi dire au poids de l'or. On dirait, que leur objet est de tenir toujours une attitude menaçante jusqu'à ce que les affaires dans le Nord soient arrangées à leur gré: mais probablement il y entre aussi une considération personnelle, qui est celle de favoriser l'ambition de lord Nelson, en lui conservant un commandement séparé et indépendant d'une flotte aussi formidable, qui en flattant son amour-propre ne laisse que de lui valoir beaucoup en fait d'émoluments et d'autres avantages considérables. Ayant pour son ami le premier lord de l'amirauté, on voit bien, que celui-ci fait tout pour distinguer et pour mettre en avant son protégé.

74. Копенгагенъ, 28 мая (9 іюня), 1801.

(Шифровано).

On a reçu ici de Stockholm avec beaucoup de satisfaction la nouvelle de la nomination de m-r d'Ehrenheim à la présidence du département des affaires étrangères. Ce ministre est avantageusement connu ici, et tout le monde rend justice à son intégrité, sa modération et sa loyauté, ce qui fait espérer que sous les auspices de son ministère sage et prudent les affaires des deux cours de Copenhague et de Stockholm reprendront leurs relations de bons procédés mutuels et que la mauvaise humeur qu'on a essuyée ici depuis quelque temps de la part de la Suède cessera bientôt. On attribue la conduite peu amicale de S. M. Suédoise envers le Dannemark aux insinuations de m-r Toll qu'on envisage comme l'ennemi déclaré de ce pays-ci, et on paraît se flatter beaucoup, que son influence diminuera à mesure que celle de m-r d'Ehrenheim aura acquis plus de poids et de solidité.

75. Копенгагенъ, (28 мая) 9 іюня, 1801.

Адмиралъ лордъ Нельсонъ прибылъ опять въ Кёгенскій заливъ съ большою частію флота подъ его командою состоящаго. Онъ вчерась прислалъ ко мнѣ письмо чрезъ полковника Стюарта собственною его рукою писанное, въ которомъ весьма хвалится учиненнымъ ему въ Ревелѣ пріемомъ и которое письмо я для любопытства В. С-а въ оригиналѣ при семъ прилагаю.

76. Копенгагенъ, 1/13 іюня, 1801.

Dans un entretien que j'ai eu l'autre jour avec m-r le comte de Reventlow ce ministre d'état me témoigna beaucoup d'inquiétude sur la situation actuelle de son pays, qui ayant fait des sacrifices majeures pour la cause commune se trouve actuellement dans la position la plus critique, sans commerce, sans colonies et n'osant espérer d'améliorer sa condition, si à la levée de l'embargo chez nous on ne stipule rien en faveur du Dannemark, qui alors, resté seul et sans appui, se trouvera être à la merci de l'Angleterre, qui ne manquera sûrement pas de lui prescrire les conditions les plus dures et les plus préjudiciables pour son bien-être futur. M'ayant exprimé toute sa douleur sur une situation aussi fâcheuse de son pays m-r le comte de Reventlow me dit, que toute l'espérance du Dannemark repose sur la magnanimité et la grandeur d'âme de S. M. l'Empereur, qui sûrement ne souffrira point la ruine totale de ce royaume après avoir eu des preuves aussi convaincantes de la loyauté et fidélité, avec lesquelles on a dernièrement rempli ici les engagements envers la Russie; que se fondant sur cette espérance il me priait de renouveler auprès de V. E. les instances du ministère danois, afin que par son intercession puissante les ordres de S. M. I. soient donnés à S. E. m-r le comte de Worontzow à Londres d'appuyer de tout son crédit et influence la négociation confiée à m-r le comte de

Bernstorff; qu'assuré une fois de cet appui on sera tranquille sur l'issue de cette négociation. Je crois donc de mon devoir de m'acquitter auprès de V. E. de cette commission, y ajoutant, que dans toutes les circonstances difficiles, où le Dannemark s'est trouvé avant et après l'arrivée de la flotte anglaise devant Copenhague, on n'a jamais balancé un seul instant de suivre en tout les vues et les impulsions de notre cour malgré les risques et périls imminents, qui auraient pu résulter de là.

77. Копенгагенъ, 4/16 іюня, 1801.

La dernière malle d'Angleterre, venue ici avant-hier, nous a apporté la nouvelle de l'ordre, qui y fut donné le 4 de ce mois n. st. pour faire lever l'embargo de tous les vaisseaux danois, qui se trouvent dans les ports de la Grande-Bretagne. Cette nouvelle si longtemps attendue a produit ici sur tous les esprits la sensation la plus agréable, et on se flatte que l'ordre pour la restitution des possessions danoises dans les deux Indes s'en suivra de près et qu'on pourra encore regagner le temps perdu en donnant plus d'activité au commerce de ce pays-ci, qui a essuyé une stagnation si préjudiciable. On a été fort étonné ici, que dans la proclamation du roi d'Angleterre, qui lève l'embargo des vaisseaux danois, il ne soit fait aucune mention de la Suède, mais on espère encore, que la mesure ne sera pas partielle de la part de la cour de St. James et qu'on y songera d'inclure aussi la Suède, afin d'assurer à toutes les puissances du Nord l'indépendance de leur commerce et de leur navigation.

78. Копенгагенъ, 8/20 іюня, 1801.

L'amiral lord Nelson ayant obtenu la permission de son gouvernement de se démettre du commandement de la flotte dans la Baltique pour cause de maladie, vient de partir d'ici pour l'Angleterre, laissant le commandement de cette

flotte à l'amiral Pole, dernièrement arrivé dans la baie de Kiöge, et qui ne tardera guères, vu la position favorable des affaires dans le Nord de la ramener bientôt en Angleterre. Les lettres particulières qu'on a reçues ici de Londres prétendent, que la levée de l'embargo y a été aussi décidée en faveur des vaisseaux suédois détenus dans les ports britanniques. Quoiqu'on n'en aît eu ici encore aucune nouvelle authentique sur cette mesure, on s'attend cependant qu'elle ne tardera pas à avoir lieu aussitôt qu'on sera informé à Londres de l'ordonnance issue par S. M. Suédoise et par laquelle on permet l'entrée libre à tous les vaisseaux anglais dans les ports suédois.

79. Копенгагенъ, 11/23 іюня, 1801.

Le vice-amiral lord Nelson avant son départ de Kiöge-Bay pour l'Angleterre m'avait encore adressé une lettre particulière pour me faire ses adieux. Hier j'en ai reçu une de l'amiral Pole, son successeur au commandement de la flotte anglaise que j'ai l'honneur de joindre ici en original et qui est remplie des témoignages de la plus vive satisfaction à l'occasion de l'heureuse réconciliation de nos deux pays, sentiments que partagent tous les Anglais en général, voyant dans ce rapprochement avec notre empire le bonheur et la prospérité permanentes de leur pays.

Il est assez curieux de savoir, que lord Nelson, pour passer d'ici en Angleterre, s'est embarqué sur une corvette de 12 canons seulement avec son pavillon de vice-amiral au mât. Cette sécurité de s'aventurer à traverser la mer du Nord sur un aussi chétif bâtiment a frappé ici tous les esprits d'étonnement, et on a tiré la conséquence conclusive pour la réalité de la domination des mers par l'Angleterre.

Le commerce de ce pays-ci commence à reprendre peu à peu son activité. On voit déjà des vaisseaux étrangers passer et repasser le Sund, et on a eu l'agréable nouvelle

du retour de plusieurs des vaisseaux danois dans leurs ports du nombre de ceux, qui avaient été détenus par l'embargo en Angleterre, et on en attend incessamment la rentrée du reste, qui montait en tout à près de 300 bâtiments marchands.

80. Копенгагенъ, 18/30 іюня, 1801.

Dans la conférence que j'ai eue hier avec le ministre d'état, m-r le comte Cay de Reventlow, il m'a encore renouvelé les inquiétudes qu'on a toujours ici sur la situation précaire et pénible où ce pays se trouve relativement à son bien-être futur tant à cause de l'état de guerre où il est encore dans ce moment vis-à-vis de l'Angleterre, que par la perte de ses possessions dans les deux Indes, dont la restitution n'a pas encore été articulée par le gouvernement britannique, quoique l'embargo ayant été levé sur les vaisseaux danois, on se soit attendu à ce que l'autre mesure en fût une conséquence naturelle et immédiate. Pour prouver la position de guerre le comte de Reventlow me dit, que tant que l'acte de l'armistice n'est point abrégé et que la flotte anglaise reste dans la Baltique dans une attitude aussi imposante, ce pays-ci ne peut jamais se croire en état de paix, ni poursuivre librement son commerce et sa navigation, voyant surtout que le port de sa capitale reste toujours dans l'inactitude génante que lui prescrit l'armistice, ne pouvant ni armer leurs vaisseaux de guerre, ni les faire sortir de leurs ports sans courir risque de se compromettre vis-à-vis de l'Angleterre; et pour mettre ce fait en évidence il me dit, qu'encore ces jours-ci l'amiral Pole, qui commande la flotte anglaise dans la Baltique, lui a écrit une lettre, dans laquelle, après force assurances de la bonne disposition de l'Angleterre pour le rétablissement des anciennes liaisons d'amitié et de bonne intelligence avec le Dannemark, il lui insinue cependant, quoique dans des termes mesurés et très

polis, qu'ayant appris qu'on voulait faire passer quelques vaisseaux ou frégates du roi des ports de Norvège sur la rade de Copenhague, il croyait de son devoir de lui observer que ses ordres et instructions s'opposaient à une pareille démarche et qu'il espérait qu'on éviterait ici toute mesure, qui pourrait contrecarrer les dispositions amicales de son gouvernement en faveur de celui du Dannemark; qu'à cette lettre officielle lui, le comte de Reventlow, avait répondu à l'amiral anglais, que ses informations étaient, comme de fait, entièrement mal fondées et qu'on n'avait nulle intention ici de faire passer aucun vaisseau, ni frégate de la Norvège dans la rade de Copenhague et qu'à cet égard on suivrait strictement de ce côté-ci les stipulations convenues dans l'armistice. Il m'a ajouté de plus, qu'on n'avait même garde ici de faire cette transaction des vaisseaux armés de la Norvège, puisqu'au contraire on était bien aise de les y garder pour servir de défense et de protection pour ce pays-là en cas d'évènement d'un danger futur. Quant au recouvrement de leurs possessions dans les deux Indes, m-r le comte de Reventlow m'a informé, que par les dernières dépêches de m-r le comte de Bernstorff de Londres il lui mande, que dans sa première entrevue avec le secrétaire d'état, lord Hawkesbury, lui ayant fait entrevoir l'espérance qu'on avait ici que toutes ces possessions seraient immédiatement restituées au Dannemark, lord Hawkesbury lui répondit, qu'on n'avait encore pris chez eux aucune résolution à cet égard, mais qu'on s'arrangerait là-dessus en même temps qu'on aurait applani les difficultés, qui étaient survenues entre les deux pays relativement à des objets majeurs, qui doivent être mis en discussion. M-r le comte de Reventlow m'a observé ici, que si la cour de Londres pense renvoyer la restitution de leurs possessions à l'époque de l'arrangement final des principes mis en avant touchant la navigation des neutres, il leur restait peu d'espérance de jamais

recouvrer les dites possessions, ou au moins le terme en serait très éloigné et très incertain, et les dommages ainsi que les pertes provenant de ce délai tant pour les revenus du Dannemark que pour les fortunes particuliéres seraient incalculables et affecteraient grièvement la prospérité de ce pays-ci, qui après s'être épuisé en frais et en dépenses énormes pour soutenir avec énergie la cause commune se trouverait privé des ressources que lui offraient les riches productions de ses propres colonies et dont les Anglais seuls tireraient tout le fruit. A la suite de ses observations m-r le comte de Reventlow me dit que, pour sortir de cette situation fâcheuse, ce pays-ci mettait toute son espérance dans la grandeur d'âme de notre Auguste Souverain, qui a daigné témoigner tant d'intérêt et de sollicitude généreuse en sa faveur; que pénétré de cette vérité et de la plus vive reconnaissance pour Sa toute-puissante intercession, on ose ici la réclamer encore à cette occasion, persuadé que si S. M. l'Empereur daigne exprimer Ses hautes volontés vis-à-vis du gouvernement britannique en faveur du Dannemark, on doit s'attendre aux résultats les plus favorables pour ce pays-ci, qui devra à ce grand souverain son bonheur et sa prospérité; qu'on était tout prêt ici à donner au comte de Löwendal les instructions nécessaires pour traiter de leurs intérêts avec lord St. Helens sous les auspices et la direction de notre Auguste cour; mais qu'on ignorait, si cet ambassadeur était autorisé à entrer en négociation avec le Dannemark et que surtout on désirerait savoir, si cette démarche serait agréable à notre auguste cour et quelle est la nature des autres points de discussions qu'on voudrait mettre en avant chez nous, voulant en tout suivre la marche qu'on tracerait chez nous et se conformer entièrement au gré de nos vues et de nos désirs. En soumettant à la haute sagesse de V. E. toutes ces observations sur l'état actuel du Dannemark et qui m'ont été faites avec

le plus vif intérêt et beaucoup de sensibilité par le comte de Reventlow, je dois y ajouter, que le ministère du Dannemark repose la plus intime confiance dans les hautes lumières de V. E. et dans ses dispositions personnelles qu'il sait être favorables pour ce pays-ci; et d'après cette conviction de ses sentiments et l'espoir de pouvoir obtenir sa puissante intercession en leur faveur, on n'a ici aucun doute de pouvoir terminer leurs différends avec l'Angleterre de la manière la plus satisfaisante pour les intérêts et pour le bonheur permanent du Dannemark.

81. Копенгагенъ, 18/30 іюня, 1801.

Les dernières lettres de Hambourg nous annoncent ici l'arrivée prochaine du général Macdonald, nommé ministre de la République Française auprès de la cour de Copenhague à la place de m-r Bourgoing, qui va résider dans la même qualité à celle de Stockholm. On dit que le nouveau ministre français amène avec lui nombre d'aides-de-camp et de secrétaires, apparemment comptant faire grande figure ici et en imposer par le faste et la parade, qui n'ont pas été du goût de son prédécesseur. J'oserai supplier V. E. de vouloir bien me donner ses ordres pour ma conduite à venir avec les ministres de cette République. Jusqu'à présent j'ai évité sans affectation toute intimité avec m-r Bourgoing, quoiqu'il en eût grande envie, ne l'ayant jamais visité chez lui, ni reçu dans ma maison, malgré les avances qu'il m'avait faites à plusieurs reprises, observant avec lui dans les maisons tierces où je le rencontrais des procédés honnêtes, mais toujours avec réserve. Comme il est lui-même d'un commerce aisé et sans prétentions, notre manière d'être l'un vis-à-vis de l'autre n'a jamais tiré à aucune conséquence, ni inconvénient. Cependant il pourrait bien arriver, que son successeur fût plus exigeant, et ce n'est que pour ce cas que j'ose supplier

V. E. de me prescrire la manière, comment je dois me conduire envers lui en public n'ayant eu jusqu'à présent aucun exemple de mes prédécesseurs, qui puisse me servir de guide à cet égard. Pour en revenir à m-r Bourgoing, il n'a pas soutenu ici la réputation, qui l'avait précédé, et à son départ pour Stockholm il ne sera guères regretté. Léger dans ses propos comme dans sa conduite, indiscret et babillard dans la conversation, intéressé et économe à outrance il ne s'est point fait ni aimer, ni estimer du public, et on le verra partir d'ici sans autre regret que celui que pourra inspirer la suffisance qu'on craint de la part de son successeur.

Puisque me voilà sur la diplomatie, je dois rendre brièvement compte à V. E. des autres personnages, qui se trouvent ici dans la même carrière.

M-r le baron de Senft, ministre de Prusse, à force de tracasseries de famille (ayant épousé une Danoise) s'est attiré beaucoup de désagréments personnels, qui ont influé sur son caractère et qui ont terni sa réputation. Il vit pour ainsi dire isolé; avec de l'esprit, mais dirigé à faux, il inspire de la méfiance, et on l'évite avec autant de soin qu'il en met pour se donner de l'importance et pour paraître initié dans les affaires, quoique tout le monde sache qu'il ne jouit d'aucune confiance de sa cour et encore moins de celle, où il réside.

M-r le baron d'Oxenstjerna, ministre de Suède, ayant pour femme une Anglaise, est accusé en Suède de pencher un peu trop pour le système anglais; au reste, un homme franc et de bons procédés, très bien vu à la cour et dans le public, il mérite la réputation d'honnête homme qu'il s'est acquise ici; sa maison est fréquentée par les premières familles du pays, et lui et sa femme sont aimés et estimés par tous ceux qui les connaissent.

Quant au nouveau ministre d'Espagne, m-r le comte de

Joldy, il est encore trop neuf ici pour qu'on ait pu se former l'idée de son caractère. Il paraît d'un commerce facile, bon homme, simple dans ses manières, et étant sans prétentions, il pourra espérer d'être goûté à cette cour-ci, où on aime les caractères de douceur et d'aménité.

Il y a encore ici un ministre d'Hollande, m-r Huygens, bon enfant, un peu irrésolu, mais au reste de bonnes moeurs et de bons procédés et généralement bien vu dans le pays.

Voilà notre corps diplomatique, assez peu nombreux dans ce moment, mais nous attendons dans peu l'arrivée du ministre de l'empereur d'Allemagne, le comte de Kaunitz, et m-r le chevalier Freira, nouveau ministre de Portugal que j'ai connu en Angleterre et qui est le protégé de m-r le chevalier Pinto.

82. Копенгагенъ, (22 іюня) 4 іюля, 1801.

Съ прибывшею вчерась сюда шведскою почтою получено извѣстіе о соглашеніи договора между Высочайшимъ нашимъ дворомъ и Великобританіею касательно рѣшительнаго постановленія правилъ, относящихся до торговли и мореплаванія нейтральныхъ державъ. Сія новость возбудила великое всеобщее здѣсь любопытство и многіе какъ изъ министерства такъ и изъ знаменитыхъ особъ публики здѣшней освѣдомлялись у меня о подробностяхъ сей конвенціи; но я не имѣлъ ни малѣйшаго объ оной ни откуда свѣдѣнія, не могъ на первый случай удовольствовать сего ихъ любопытства.

Вчерась же англійскій главнокомандующій въ Балтикѣ адмиралъ Пуль, согласно данному имъ прежде сего самопроизвольному мнѣ обѣщанію, почтилъ меня приложеннымъ при семъ въ оригиналѣ письмомъ, изъ котораго я вижу, что дѣйствительно подписана была въ С.-Петербургѣ 17 іюня конвенція, которою всѣ недоразумѣнія между Россіею и Англіею уже соглашены и прежнее доброе согласіе

и дружба возстановлены на прочномъ основаніи ко взаимной обоихъ высокихъ державъ пользѣ и благоденствію. Я по сему случаю почитаю пріятнымъ себѣ долгомъ засвидѣтельствовать В. С-у чистосердечное мое поздравленіе о счастливомъ совершеніи важнаго сего дѣла, котораго производство и полный успѣхъ приписывать должно благоразумному и искусному вашему руководству.

83. Копенгагенъ, (25 іюня) 7 іюля, 1801.

Въ минувшую субботу въ вечеру прибылъ сюда изъ С.-Петербурга курьеръ съ депешами отъ графа Левендаля, съ которымъ получена также копія съ конвенціи подписанной у насъ 5/17 іюня для соглашенія споровъ между сѣверными державами и Англіею по случаю нейтральной торговли и мореплаванія. Я вчерась видѣлся съ статскимъ министромъ, графомъ Ревентло, который, говоря со мною по содержанію оной конвенціи, о существѣ которой я краткое получилъ вчерась же отъ г. барона Крюденера изъ Берлина свѣдѣніе, сказалъ мнѣ, что отсюда намѣреваются послать къ графу Левендалю наставленіе, сколь скоро депеши его въ Совѣтѣ разсмотрѣны будутъ, и по содержанію оныхъ королевская резолюція воспослѣдуетъ, что̀ де возъимѣетъ мѣсто въ непродолжительномъ времени по причинѣ важности дѣлъ, сего рѣшенія требующихъ. При семъ случаѣ изъявилъ онъ мнѣ свое сожалѣніе, что, не ожидая, чтобы сія конвенція такъ скоро была заключена и подписана, поздно уже будетъ учинить на оную со стороны Даніи нужныя примѣчанія и объясненія.

. . . Dans ma conférence hier avec m-r le comte de Reventlow il m'a observé que surtout l'article de la convention, qui avait rapport à la visite des vaisseaux sous convoi, était non seulement vexatoire pour le commerce en général, mais même humiliant pour le pavillon des puissances neutres et qu'on aura toutes les peines du monde à porter le prince

royal et le conseil ici à y donner leur consentement d'autant plus que tout le but des sacrifices de ce pays était de résister à cette prétention des Anglais, qu'ils auraient peut-être modifiée eux-mêmes, si à la première apparition de leur flotte dans la Baltique on avait fait mine ici de vouloir la mettre en discussion, ce qui aurait évité les risques et les dépenses énormes, auxquelles le Dannemark s'est exposé pour une si bonne cause. Le comte de Reventlow m'a fait entrevoir l'espérance qu'on a encore ici d'obtenir la modification de cet article, qui leur tient si fort à coeur par une négociation séparée et directe avec l'Angleterre, et il m'a témoigné l'espoir qu'ils mettent dans la grandeur d'âme de l'Empereur, que S. M. I. ne trouvera pas mauvais, qu'ils songent à leurs intérêts, qui se trouvent intimement compromis à leur égard, vu qu'avec des colonies et un commerce actif l'admission de l'article en question les asujettirait à des vexations infinies et sans remèdes sans parler de l'humiliation pour leur pavillon, à laquelle ni le gouvernement, ni la nation danoise ne voudront jamais se soumettre, à moins que tous les moyens de défense n'aient été épuisés.

84. Копенгагенъ, 13/25 іюля, 1801.

Le courrier Dujakow m'a remis les dépêches de V. E. en date du 17/29 juin avec les pièces, qui y étaient jointes. Pour ne pas perdre de temps j'ai écrit le même soir un billet au ministre d'état le comte Kay de Reventlow en le priant de me fixer une heure pour le lendemain, ayant à lui faire des communications importantes de ma cour, dont il pourrait rendre compte au conseil du roi, qui devait se tenir le même jour. Ce ministre d'état m'ayant répondu, qu'il serait bien aise de me voir vendredi matin entre 8 et 9 heures je me suis rendu chez lui, et je lui fis la lecture de la lettre de V. E. en tant qu'elle explique les sentiments favorables de l'Empereur pour S. M. Danoise, — la sollici-

tude et les démarches de S. M. I. pour soutenir les intérêts de Ses alliés et pour intervenir en leur faveur dans l'arrangement final avec la cour de St. James sur les différends avec les puissances du Nord et la ferme détermination de S. M. I. de ne pas séparer dans cette négociation Ses intérêts de ceux de Ses alliés; que d'après ces principes et ces intentions les conférences s'étaient ouvertes entre Son plénipotentiaire et l'ambassadeur de S. M. Britannique et qu'elles avaient amené bientôt les résultats désirés par la signature de la convention du 5/17 juin, dont la copie avait été remise à leur ministre à St. Pétersbourg, m-r le comte de Daneskjöld-Löwendal et qui par lui avait déjà été portée à la connaissance du ministère de S. M. Danoise. Je lui ai signifié ensuite que cet oeuvre salutaire ayant été ainsi heureusement terminé j'avais reçu ordre de ma cour de prier le ministère de S. M. Danoise, qu'il fasse tenir le plutôt possible à m-r le comte de Daneskjöld-Löwendal les pleinpouvoirs nécessaires pour procéder à l'acte d'accession et donner par là la dernière main à cette grande affaire.

M-r le comte de Reventlow après m'avoir écouté avec beaucoup d'attention prit la parole pour me remercier de la communication que je venais de lui faire: il me dit, qu'ils avaient reçu ici la copie de la dite convention de la part de leur ministre auprès de notre auguste cour; que ce dernier leur avait aussi marqué le désir de S. M. l'Empereur, que la cour de Dannemark procédât à l'acte d'accession à la dite convention, que le ministère du roi se trouvait cependant dans une situation bien pénible à cet égard, vu que n'ayant eu aucune communication de ce qui se traitait chez nous avec l'ambassadeur britannique, lord St. Helens, il lui avait été impossible de donner des instructions et encore moins des pleinpouvoirs au comte de Daneskjöld-Löwendal avant de connaître la marche et le fond d'une affaire aussi majeure

pour les intérêts du Dannemark et qui touchait de si près leur bien-être futur; qu'ayant ensuite examiné les articles de la convention signée à St. Pétersbourg on avait trouvé ici, que plusieurs stipulations étaient de nature à amener beaucoup de difficultés dans leur exécution et d'occasionner des disputes et des vexations sans fin pour leur commerce; qu'on aurait désiré ici expliquer plus clairement et modifier quelques uns de ces articles, afin d'éviter les mésentendus de part et d'autre; que surtout l'article 3, qui regarde la visite des vaisseaux sous convoi, leur paraissait être tout en faveur des Anglais, qui sous les prétextes les plus frivoles peuvent amener des vaisseaux marchands dans leurs ports, quittes ensuite à dire que l'officier s'était trompé, — les dédommagements stipulés étant d'une nature difficile ou presqu'impossible d'obtenir, vu que la connaissance serait toujours portée devant les tribunaux anglais, dont on avait tant de fois éprouvé l'arbitraire et la partialité; qu'on croyait ici, qu'il serait encore possible d'obtenir de l'Angleterre des modifications et des éclaircissements plus favorables sur plusieurs points, qui concernent les intérêts des neutres et surtout de ce pays-ci, qui ayant des colonies et un commerce très étendu se trouverait d'autant plus exposé à être toujours entravé et infiniment vexé par les Anglais; que c'était dans cette intention qu'ils avaient envoyé à Londres le comte de Bernstorff pour traiter immédiatement avec l'Angleterre, mais toujours de concert et même sous l'appui de la Russie, et qu'on avait droit d'espérer de la magnanimité et de la justice de l'Empereur, que S. M. I. ne prendrait pas en mauvaise part, si on faisait d'ici encore une tentative auprès de la cour de St. James pour obtenir quelques modifications dans les stipulations, qui concernent la sûreté de leur commerce.

Comme je voyais par la tournure des observations que me faisait le comte de Reventlow, qu'on voulait traîner ici

cette affaire en longueur et suivre leur plan favori de lenteur systématique, et pour couper court à tout délai de leur part, je lui dis franchement et sans détours que la convention étant une fois conclue par la Russie, par laquelle des avantages importants étaient stipulés pour le Dannemark et pour la Suède, j'étais persuadé qu'on n'en reviendrait plus ni chez nous, ni en Angleterre et que le parti le plus sage qui restait à prendre au Dannemark était d'y accéder sans balancer plus longtemps; qu'il n'était pas à présumer, que le Dannemark isolé pût obtenir de l'Angleterre plus d'avantages que n'en a pu obtenir l'influence imposante de notre auguste cour; que chaque jour de délai serait d'un préjudice incalculable pour les intérêts essentiels du Dannemark; qu'il prolongerait l'état d'inactivité où son commerce se trouve actuellement, et le priverait pour longtemps de ses colonies, dont la restitution tenait à l'époque où l'acte de leur accession à la convention serait signé, et qui dès ce moment même leur assurerait les bénéfices importants, qui leur sont réservés par cette transaction. Le ton ferme et décidé, avec lequel je lui avais fait mes observations et ma demande me parut avoir produit son effet sur l'esprit du comte de Reventlow, et quoiqu'il continuât encore pendant quelque temps à me parler des ménagements que le Dannemark devait avoir vis-à-vis de la France, dont le courroux était si fort à craindre pour ce pays-ci, et à me tenir d'autres propos dans le même genre, il finit cependant par me dire qu'il porterait incessamment ma demande au Conseil, et qu'en son temps il me ferait part de la détermination de ce dernier. Il m'observa à cette occasion, que comme par les formes usitées ici il lui était impossible de savoir la décision du Conseil avant vendredi en huit, il espérait, que je ne trouverais pas ce délai extraordinaire, puisque c'était ici la marche ordinaire des affaires, qui ne se décidaient au Conseil que huit jours après qu'elles y avaient été portées. Je lui répondis, que si la ré-

solution du Conseil était satisfaisante à ma demande, quelques jours de plus ou de moins ne feraient pas d'objet, mais que dans le cas contraire je ne voudrais pas retarder d'un seul jour l'expédition de mon courrier. J'ai jeté cette idée en avant pour leur donner ici tout le temps de ramener le prince royal à des idées plus analogues aux intérêts de son pays, m'étant aperçu tant par quelques propos échappés au comte de Reventlow que par d'autres voies que je savais être sûrs, que la grande difficulté d'accéder à la convention provenait de S. A. R., qui était tenace dans son opinion, s'était rempli de l'idée d'un prétendu point d'honneur national blessé et des espérances chimériques conçues ici qu'on aurait pu facilement stipuler des indemnités à donner par l'Angleterre au Dannemark. Dans le courant même de mes pourparlers avec le comte Kay et avec le comte de Schimmelmann je me suis trouvé dans la nécessité de combattre ces fantômes, dont ils ont à la fin reconnu eux-mêmes l'illusion. Depuis j'eus l'occasion de m'entretenir sur le même sujet avec m-r le comte de Schimmelmann que je trouvais beaucoup plus traitable sur l'accession, quoique très réservé et même embarrassé dans ses réponses. Il me dit, que c'était déjà beaucoup que d'avoir obtenu des Anglais, qu'il n'y eût que des vaisseaux royaux, qui auraient le droit de faire la visite des vaisseaux, au moyen de quoi le commerce se trouverait à couvert des insultes et des déprédations des corsaires et des armateurs, qu'au reste il ne pouvait me rien dire sur l'issue de la résolution du Conseil à ce sujet, puisque c'était une affaire, qui regardait principalement le département du comte Kay de Reventlow, et que pour lui il prenait peu de part aux affaires, qui ne regardaient pas son département des finances.

Quelques jours après j'eus l'occasion de voir m-r le comte Joachim de Bernstorff, auquel je demandai, où on en était ici à l'égard de l'accession: il me dit, qu'on n'avait encore rien résolu là-dessus et qu'il croyait que je ne pour-

rais avoir la réponse que vers le commencement de cette semaine. Il ajouta, qu'on se proposait d'envoyer d'ici un courrier à St. Pétersbourg et qu'on avait destiné pour cet effet le jeune comte de Löwendal, fils du ministre de cette cour chez nous, qui d'après le désir exprimé par son père resterait attaché à la mission.

N'ayant rien entendu pendant quelques jours de la part du comte de Reventlow je me rendis chez lui lundi dernier, jour de conférence, et je revins à la charge pour le presser d'expédier au plutôt les pleinpouvoirs à m-r le comte de Löwendal, en lui faisant observer, que j'avais déjà perdu beaucoup plus de temps qu'il ne fallait et au-delà de ce qu'il m'avait fait espérer à notre première entrevue. Il s'excusa de son mieux, me dit qu'il ne dépendait pas du ministère de prendre une résolution finale sur une affaire aussi majeure; qu'ils étaient obligés de consulter les dispositions du prince royal qu'on n'avait pu encore faire revenir de de son opinion défavorable sur quelques articles de la convention et qu'il me priait de me patienter encore quelques jours. Je n'ai pu m'empêcher de lui dire sur cela, que j'étais très étonné de tous ces délais inutiles; que toutes leurs objections et toutes leurs difficultés étaient purement imaginaires, mais que les torts et les dommages, qui en résultaient pour le Dannemark, étaient réels, et que je me flattais, que la prudence et la sagesse du ministère de S. M. Danoise surmonteraient enfin des obstacles, qui ne tenaient qu'à des opinions sans fondement et sans réalité; que j'étais enfin déterminé de renvoyer mon courrier sans faute vers la fin de cette semaine et que j'espérais non seulement que la décision du Conseil aurait eu lieu alors, mais qu'elle serait aussi entièrement conforme au désir et à la juste attente de notre auguste cour. Malgré toute mon impatience ce ne fut que hier que m-r le comte de Reventlow m'invita chez lui. Dans cette entrevue il me fit la lecture des instruc-

tions qu'on prépare ici pour m-r le comte Daneskjöld-Löwendal et où on récapitule tout au long les objections qu'on avait ici à quelques articles de la convention et que ce ministre a ordre de répéter à V. E.; il me donna ensuite les assurances les plus fortes, que le Dannemark ne séparerait jamais ses intérêts de ceux de la Russie; que c'était même pour cimenter de plus en plus les liaisons d'amitié, qui subsistent si heureusement entre les deux pays, que d'ici on voulait faire chez nous des observations franches et confidentielles sur un acte, qui une fois mis en force devenait une règle pour les puissances respectives, qui étaient tenues à son observation; qu'on reposait ici la plus grande confiance dans la magnanimité de notre Auguste Empereur et dans la sagesse reconnue de son ministére, et qu'on avait lieu d'espérer qu'on ne prendrait pas en mauvaise part si, jaloux d'observer toujours loyalement et strictement les engagements une fois pris par eux, ils voulaient qu'avant tout ils fussent bien et mûrement discutés et approfondis; qu'à la suite des instructions à donner à leur ministre à St. Pétersbourg on lui enverrait en même temps les pleinpouvoirs pour procéder à l'acte d'accession et qu'on espérait, que chez nous on serait content de cette marque d'attention et d'amitié de la part du Dannemark; qu'il me communiquerait le lendemain une note verbale, qui exprimerait ces intentions, afin que je pusse la transmettre par mon courrier à St. Pétersbourg; que dans quelques jours d'ici *il comptait aussi y expédier le jeune comte de Löwendal avec l'instruction et les pleinpouvoirs en question* et qu'il espérait, que cette affaire pourrait être terminée à l'entière satisfaction de toutes les parties intéressées. Je remerciai ce ministre d'état de son obligeante attention et de sa confiance envers moi dans cette occasion, et je lui répétai que mon courrier serait expédié aussitôt qu'il m'aurait envoyé la note verbale qu'il m'avait promise.

Aujourd'hui vers les huit heures du soir il m'a effectivement fait tenir cette note que j'ai l'honneur de joindre ici en original.

Je puis dire avec vérité à V. E. qu'il a coûté beaucoup ici pour se résoudre à terminer ainsi cette affaire, l'intention du ministère ayant toujours été d'en traiter directement à Londres par le comte Chrétien de Bernstorff, qui y a été envoyé à cet effet. Je dois aussi observer, que ce n'est qu'avec de grands ménagements que j'ai employé le terme *insister* que V. E. m'avait prescrit dans l'apostille de sa lettre du 17/29 juin, ayant remarqué qu'on se cabrait ici à la moindre expression de cette nature et connaissant particulièrement le caractère du prince royal, qui répugne à tout ce qui a l'air de soumission forcée. D'ailleurs je croyais que je devais ce ménagement à un allié loyal et fidèle, qui dans les occasions les plus critiques s'est toujours montré sincèrement attaché à la Russie et avec lequel on peut tout obtenir par les procédés d'égards et d'amitié.

Il me reste à présent à supplier V. E. de vouloir bien me mettre aux pieds de notre Auguste et Très Gracieux Souverain et de porter à S. M. I. les hommages de mon zèle et de ma fidélité, heureux, si par mes efforts à exécuter Ses ordres je puis jamais mériter Sa haute bienveillance et Sa très gracieuse approbation.

85. Копенгагенъ, 13/25 іюля, 1801.

Je crois de mon devoir de faire connaître à V. E. les causes, qui ont retardé le renvoi du courrier Dujakow à St. Pétersbourg: elles tiennent principalement au caractère des personnages, qui sont à la tête du gouvernement de ce pays et aux formes qu'on y a introduites pour l'expédition des affaires d'état. D'après ces formes le ministre, qui a la direction des affaires étrangéres, ne fait son rapport au Conseil qu'une fois par semaine, c'est-à-dire chaque vendredi,

et la matière qu'il y propose n'est débattue et mise en considération que le vendredi suivant, après quoi on détermine la résolution à prendre: c'est ainsi que huit jours s'écoulent avant qu'on puisse s'attendre à une réponse, et si la matière est grave, la discussion peut continuer même au-delà de ce terme. Lorsque j'avais fait ma communication à m-r le comte de Reventlow et que je le pressais de me faire donner au plutôt la réponse, il m'a tout de suite fait observer, que d'après les formes prescrites il ne pouvait lui-même savoir la détermination du conseil que dans huits jours au plutôt, de manière que tout calcul fait je me voyais forcé d'arrêter mon courrier au moins pour 15 jours et c'est ce qui eut lieu effectivement.

V. E. me permettra à cette occasion de lui faire une description en abrégé des personnages, qui gouvernent ce pays. Je place à la tête, comme de raison, S. A. m-r le prince royal, qui influe principalement et essentiellement dans toutes les affaires du royaume. C'est un prince rempli d'excellentes qualités: franc, loyal, plein d'honneur, d'un courage personnel à toute épreuve, simple dans ses manières, parlant avec affabilité à tout le monde, accessible à tous, et par sa grande popularité il est devenu l'idole de la nation. Il aime l'application et le travail, et c'est un vrai malheur pour le pays que son éducation ait été si cruellement négligée, puisqu'avec les bonnes dispositions qu'il montre à s'instruire de tout il aurait sûrement fait de grands progrès tant dans le militaire que dans la science si nécessaire aux princes destinés comme lui à régner, de bien gouverner son royaume; mais le défaut d'une éducation négligée se fait sentir à travers de toutes ses bonnes qualités: il est d'une impatience brusque et dure et d'une vivacité de caractère tenace, qui embarrasse souvent le ministère. Encore dans cette affaire que j'avais à traiter ici dernièrement c'était de la part de ce prince que provenait la plus grande difficulté.

Il s'était mis en tête un prétendu point d'honneur personnel et national, qu'il ne convenait pas de céder en rien aux Anglais tant que leur flotte resterait ici et tant qu'ils feraient dépendre la restitution des colonies de l'accession du Dannemark à la convention, et il fallait tout le bon esprit et toute la prudence du ministère pour le faire revenir de ses idées.

Le comte de Schimmelmann, qui a la première place au conseil, est un ministre rempli de connaissances en tout genre, mais son grand mérite est d'avoir une des meilleures têtes pour les finances en général: celles de son pays sont dirigées par lui avec une sagesse et une prévoyance, qui ont assuré le crédit public du Dannemark dans les crises les plus dangereuses et dans les circonstances les plus critiques où le pays se trouve. Au reste, c'est un homme plein de probité, qui a des sentiments élevés, et il ne pèche que par une timidité de caractère et une modestie qu'on taxerait, quoiqu'à tort, de gaucherie.

Le second au conseil est le comte Chrétien de Reventlow: celui-ci est peu vu dans le monde; il a le département des revenus de l'état; les ministres étrangers ne communiquent pas avec lui; il vit très retiré, ne recevant chez lui que les gens du pays, avec lesquels il est en relations d'affaires de son département, au reste un peu farouche de caractère, d'un esprit borné, quoique foncièrement bon et d'une intégrité éprouvée.

Le troisième ministre au conseil est le comte Kay de Reventlow, du même nom, mais sans aucune parenté avec le ministre, dont je viens de parler. C'est le comte Kay, qui est en relation avec le corps diplomatique depuis l'absence du comte Chrétien de Bernstorff en Angleterre: il est généralement aimé et estimé de tous ceux qui le connaissent; quoique froid et réservé de son naturel, il a l'esprit éclairé et solide; le seul défaut qu'on lui reproche est une irrésolution presque proverbiale.

A la suite de tous ces personnages marquants ici on doit classer le secrétaire d'état pour le département des affaires étrangères, le comte Chrétien de Bernstorff, qui est actuellement en mission extraordinaire à Londres. C'est un homme rare, qui réunit en lui seul toutes les bonnes qualités d'un ministre, d'un grand homme d'état et d'un parfait honnête homme, respecté et chéri du public en général: il a l'esprit droit et solide; franc et ouvert dans ses manières, la candeur et l'aménité sont peintes sur sa physionomie, et il inspire au premier abord l'intérêt et la confiance qu'il n'a jamais encore démentis; s'étant appliqué dès sa jeunesse aux affaires d'état il parle avec éloquence et avec précision sur tous les sujets, et il sait traiter les matières avec une méthode, une suite et une clarté qu'on rencontre rarement dans la diplomatie. J'ai eu occasion ces derniers jours de regretter vivement son absence. Par l'amitié intime, dont il m'a distingué du premier jour de notre connaissance, et la franchise et la cordialité, avec lesquelles nous nous sommes toujours comportés l'un vis-à-vis de l'autre, joints aux bons principes et aux sentiments élevés que je lui connais, j'aurais pu terminer l'affaire de l'accession sans ces lenteurs et tous ces détours que j'ai rencontrés dans ma négociation et avec un succès plus décisif.

Voilà, m-r le comte, les portraits en miniature des personnages, qui gouvernent en chef et en sousordre le Dannemark. V. E. verra, qu'avec quelques peu de taches qu'on y rencontre l'ensemble du tableau a un mérite intrinsèque, qui pourrait avoir son prix dans tous les pays.

86. Копенгагенъ, 13/25 іюля 1801.

L'amiral Pole a mis à la voile avec toute sa flotte pour s'en retourner en Angleterre. Il prit sa route par le Grand Belt au grand étonnement de tout le monde et des marins même danois, qui ne croyaient pas le passage du Belt aussi

facile et encore moins aussi familier aux Anglais, tandis qu'eux-mêmes ne l'entreprennent que rarement et avec de très grandes précautions, surtout quand il s'y trouve de gros vaisseaux de ligne, comme c'est le cas de l'amiral Pole, qui a avec lui deux ou trois vaisseaux à trois ponts. Mais ce n'est pas le premier sujet d'étonnement et d'admiration que les Anglais ont donné aux Danois pendant le séjour et la navigation de leur flotte dans la Baltique, ayant déployé des connaissances des côtes et des parages d'ici beaucoup au-dessus de ce qu'on en savait même dans ce pays-ci, et il n'y a pas de doute qu'à leur retour chez eux, ils pourront donner, s'ils le veulent, des cartes marines et des renseignements sur la navigation de la Baltique beaucoup plus vrais et plus exacts que tout ce qui en a été publié jusqu'à présent par les nations mêmes, qui dominent les côtes de la mer Baltique.

Le commerce reprend déjà toute son activité dans cette mer, et on sait que depuis le 1-er de ce mois jusqu'à ce jour il est passé par le Sund au-delà de 1500 vaisseaux marchands pour différents ports et surtout pour la Russie. On espère même, que le départ final de la flotte anglaise augmentera encore de beaucoup ce commerce ayant ôté le seul obstacle, qui restait aux spéculations futures des négociants.

87. Копенгагенъ, 16/28 іюля, 1801.

Генералъ Макдональдъ пріѣхалъ сюда въ минувшую субботу. Онъ сдѣлалъ первые визиты всему дипломатическому корпусу, въ томъ числѣ и мнѣ, и я на другой день былъ также у него, а въ вечеру ужиналъ съ нимъ у г-на Бургойна.

88. Копенгагенъ, 31 іюля (12 августа), 1801.

. . . La grande difficulté de la part de cette cour roule toujours sur l'article des convois, et m-r le comte de Re-

ventlow m'a encore répété, qu'on voudrait plutôt ici y renoncer tout-à-fait que de se soumettre à la visite, qui compromet si essentiellement la dignité de leur pavillon. Sur l'observation que je lui fis, que cette stipulation étant réciproque ne saurait blesser l'honneur d'aucune des puissances contractantes, il m'a répondu qu'à l'égard de la Russie l'article en question était assez indifférent, vu qu'elle ne fait aucun commerce dans le lointain sous son pavillon, mais que la situation du Dannemark était bien différente, puisqu'ayant un commerce actif dans les différentes parties du monde, ce pays-ci serait continuellement exposé à se compromettre vis-a-vis des autres puissances et surtout avec les Anglais; qu'on était souvent dans la nécessité de donner des convois pour la Méditerrannée, afin de protéger leur commerce contre les déprédations des nations barbaresques, avec qui on n'est pas toujours maître de faire observer les traités réciproques qu'elles enfreignent souvent d'après leur caprice ou leur cupidité; que par là on serait sans cesse exposé ou à des risques et des pertes de la part de leurs corsaires, ou à des avanies de la part des Anglais.

Quand je lui dis, que la Suède étant dans la même catégorie n'a cependant balancé à donner son accession à la convention, il m'a répondu avec vivacité, qu'on espérait ici, qu'on savait apprécier chez nous la différence qu'il y a entre la sincérité des protestations de la part de la Suède et de celle de ce pays-ci; que le Dannemark ne voulant jamais séparer ses intérêts de ceux de la Russie et désirant de resserrer de plus en plus les liens d'amitié et d'alliance, qui subsistent si heureusement entre lui et notre Empire, voudrait écarter autant que possible toutes les causes, qui pourraient de quelque manière que ce soit affaiblir ces liens et que c'est même dans cette intention qu'on désirerait ici d'expliquer et de modifier par des articles additionnels ce qu'il y avait de louche et de préjudiciable dans la convention

maritime, afin de cimenter par là de plus en plus la bonne intelligence entre nos deux pays; qu'à cet effet on envoie des instructions détaillées à m-r le comte de Daneskjöld-Löwendal et qu'on espère de la magnanimité de S. M. l'Empereur et de la sagesse et de l'impartialité de son ministère qu'on ne prendra pas en mauvaise part les observations qu'on s'est permises ici sur l'objet d'une si grande importance pour les intérêts et le bien-être de leur pays. Il ajouta que même l'intérêt bien entendu de l'Angleterre ne devrait pas la porter à exiger des choses déraisonnables de la part du Dannemark, surtout relativement à la spécification des articles de contrebande, puisqu'en portant ses restrictions trop loin elle pourrait se trouver dans le cas d'accorder plus à ses ennemis qu'à ses amis même. Sur cela j'ai cité à m-r le comte de Reventlow une anecdote, qui m'était connue particulièrement. Lors de la conclusion du traité de commerce entre l'Angleterre et la France quelques ministres étrangers ayant observé au ministre anglais qu'il accordait aux Français plusieurs avantages qu'on a toujours persisté à refuser aux nations amies de l'Angleterre, il répondit sans hésiter, que cela était vrai, et voici à peu près les raisons qu'il en a données pour sa justification: «Quand nous accordons quelques avantages de plus aux Français, c'est pour qu'ils puissent leur servir d'appas et les empêcher de rompre avec nous. Mais aussitôt la guerre déclarée, tout s'évanouit, et c'est alors notre affaire de prévenir les inconvénients, qui pourraient nous en résulter. Mais avec les nations amies et neutres il y a bien d'autres considérations et d'autres ménagements à garder; car ce sont elles alors, qui peuvent nous causer le plus de préjudice en fournissant à nos ennemis des munitions navales qu'ils ne sauraient se procurer par leurs propres moyens, grâce à l'ascendant de notre marine sur la leur». C'est là effectivement la façon de penser du ministère anglais, et on ne saurait disconvenir

qu'elle ne soit très bien calculée pour les intérêts des Anglais. Aussi est-il certain qu'ils ne se départiront de ce principe tant qu'ils auront les moyens de le soutenir par la supériorité de leurs forces navales.

Apostille.

Хотя я еще на самой моей первой съ графомъ Ревентло конференціи навѣрное предсказалъ ему, что Лондонскій дворъ не вступитъ ни въ какія соглашенія съ графомъ Бернсторфомъ вопреки постановленной у насъ морской съ Англіей конвенціи, то однако жъ здѣсь не теряли вовсе о томъ надежды до пріѣзда сюда на сихъ дняхъ курьера отъ него, графа Бернсторфа, съ которымъ онъ не токмо подтвердилъ имъ мое предсказаніе, но и извѣщаетъ ихъ при томъ, что какъ ему не остается ничего дѣлать въ Англіи, то онъ и помышляетъ самъ немедленно сюда возвратиться, я весьма радъ буду его сюда пріѣзду, поелику медленность и нерѣшительность графа Ревентло и его сотоварищей въ министерствѣ превосходятъ уже всякую мѣру и всякое воображеніе. Говоря еще третьяго дня съ реченнымъ министромъ о дѣлахъ относительно до конвенціи и упомянувъ съ намѣреніемъ о Швеціи, онъ мнѣ отвѣчалъ слѣдующее: «Правда, король шведскій можетъ дать послу своему въ Петербургѣ повелѣніе сказать, что онъ весьма доволенъ конвенціею и въ тоже самое время интриговать при другихъ дворахъ противъ Россіи; но мы, съ обыкновеннымъ нашимъ чистосердечіемъ, хотя и отважимся признаться, что мы не совсѣмъ довольны сею конвенціею, то однако жъ всегда пребудемъ въ твердомъ намѣреніи никогда не отступать отъ Россіи, а напротивъ того всячески стараться соблюсти и стѣснить нашъ съ нею союзъ и дружбу, сколько то можетъ быть въ силахъ нашихъ». Онъ сіе сказалъ мнѣ съ искреннимъ сердца-изліяніемъ и чувствительностью.

On attend ici dans peu le retour de m-r le comte de Bernstorff de Londres et on croit que dans le cas que les

deux cours de St. James et de Copenhague se décident à nommer leurs ministres respectifs, ce sera le comte Wedel, qui restera en Angleterre.

89. Копенгагенъ, 31 іюля (12 августа), 1801.

Le général Macdonald, nouveau ministre de France ici, cajole beaucoup le gouvernement et la nation danoise. Dans le discours qu'il a tenu au roi le jour de son audience il a fait entrer l'évènement du 2 d'avril pour avoir l'occasion de faire un éloge pompeux de la fermeté du gouvernement et de la bravoure nationale. S. M. Danoise, qui avait commencé sa réponse par ces mots: «Dites à votre Souverain», s'est reprise ensuite et y a substitué cette phrase: «Dites au premier Consul». Les gens malins veulent que la méprise soit faite à dessein, surtout comme on sait, que S. M. abhorre tout ce qui a rapport à la révolution française. Le général Macdonald a une suite très nombreuse d'aides-de-camp et de secrétaires et un état de maison dans le stile jadis des princes du sang. Et on peut prévoir, qu'il trouvera le théâtre ici trop petit pour pouvoir y déployer toute sa magnificence; aussi parle-t-il déjà de son séjour dans ce pays comme de peu de durée, faisant entendre que des ambassades l'attendent plus loin dans le Nord, voulant désigner par là la Suède et la Russie. Dans ses propos il affecte beaucoup de modestie et il aime à parler du militaire et des campagnes, où il s'est trouvé lui-même. En parlant de celle, où il fut battu par l'invincible et immortel Souworow, il dit que c'était le seul général qu'il avait toujours craint, comme le seul, qui faisait la guerre d'après leur propre méthode, c'est-à-dire en attaquant toujours son ennemi. Au reste, il est d'une politesse outrée, qui dégénère souvent en fadeur.

90. Копенгагенъ, 6/18 августа, 1801.

Le général Macdonald a envoyé avant-hier un de ses

aides-de-camp en courrier à Paris pour instruire son gouvernement, qu'il n'y a rien à attendre de la part d'aucune des puissances du Nord, qui ont finalement terminé leurs différends avec l'Angleterre.

91. Копенгагенъ, (24 августа) 5 сентября, 1801.

Римско-императорскій здѣсь посланникъ графъ Кауницъ поступаетъ со мною весьма ласково и дружно, неоднократно повторяя мнѣ, что онъ имѣетъ отъ двора своего повелѣніе обходиться со мною со всевозможною откровенностью и довѣренностью.

Il me revient de très bonne part, que le premier Consul voulant mettre à profit l'. . .[1]) et le dépit qu'on conserve encore ici contre le cabinet de St. James emploie force moyens, afin de détacher le Dannemark de l'Angleterre. A cet effet le général Macdonald ne cesse de répéter ici aux membres du gouvernement, qu'ils ne doivent pas se mettre en peine de leurs colonies du dehors; qu'on ferait même bien pour le présent de les laisser aux Anglais les assurant qu'à la paix générale non seulement toutes leurs possessions leur seront restituées, mais que même le premier Consul insistera alors sur les dédommagements à faire aux Danois pour toutes les pertes qu'ils auront souffertes. Quoiqu'il soit assez simple ici que de se laisser prendre à cette amorce, néanmoins ces insinuations ne laissent que de produire quelque effet sur l'esprit de m-gr le prince royal, en nourrissant dans l'âme de S. A. R. une certaine partialité pour le gouvernement français et un enthousiasme pour la personne de Bonaparte, partialité qui déjà est allée si loin que dans le dernier ordre du jour au militaire ce prince a donné pour parole le nom de ce premier Consul au grand étonnement et presqu' indignation générale. Certainement ni le ministère,

1) Не разобрано.

ni la nation danoise ne partagent cette prédilection pour la République Française, ni pour son chef actuel, mais on ne doit pas moins craindre les suites de cette prédilection, d'autant plus qu'on commence à observer, que le prince royal s'affermit de jour en jour plus dans ses résolutions, ce qui embarrasse infiniment le ministère, qui n'ose heurter de front les opinions de ce prince, qui malgré ses bonnes qualités d'esprit et de coeur a le défaut de se laisser conduire par des entours, qui flattent son amour-propre et son goût trop porté pour le militaire, qui entraîne le pays à des dépenses onéreuses et à pure perte. Je veillerai autant que possible pour que ces menées de la part du gouvernement français ne tournent pas au préjudice de nos rapports et de nos liaisons avec le Dannemark, qui, d'après mon humble opinion, ne doit jamais suivre d'autre système politique que celui qui lui sera tracé par la Russie.

92. Копенгагенъ, 3/15 сентября, 1801.

M-r le comte de Bernstorff est venu me voir avant-hier et m'a dit, que m-r le comte Daneskjöld-Löwendal, en se louant infiniment des procédés pleins de bonté et d'attention pour lui de la part de V. E., en recevant les communications et les explications qu'il avait ordre de faire valoir de notre cour, avant d'accéder à la convention maritime, annonce en même temps, qu'il n'a pas trouvé la même complaisance du côté de mylord St. Helens, qui n'a voulu entendre à aucune modification ou qualification quelconque des articles convenus, s'excusant qu'il n'avait point d'ordre à cet effet de sa cour et insistant sur l'accession pure et simple de la part du Dannemark à la dite convention; que pour mettre fin à tant de délais inutiles lui, comte de Bernstorff, allait travailler à préparer incessamment de nouvelles instructions pour le comte de Daneskjöld-Löwendal avec les pleinpouvoirs, tels que moi je les avais demandés en pre-

mière instance à m-r le comte de Reventlow, afin que leur ministre puisse procéder immédiatement à l'acte d'accession de cette convention; que ces pleinpouvoirs seront envoyés dans l'espace de huit à dix jours par un courrier qu'il compte expédier en droiture à Moscou, où la cour doit se trouver actuellement; que, comme par les retards, qui s'en sont suivis ici, c'est le Dannemark seul, qui en pâtit, on se flatte qu'au lieu de leur en vouloir chez nous, on voudra bien entrer dans leur situation actuelle et s'intéresser auprès de la Grande-Bretagne, pour que celle-ci leur fasse restituer leurs îles le plutôt possible et dans l'état, où elles étaient lors de leur prise de possession, en bonifiant tant au gouvernement qu'aux individus danois les dommages et les pertes qu'ils ont encourues par suite de l'occupation précipitée et inattendue, qui en a été faite par les armes britanniques, et par l'avidité et la cupidité des capteurs anglais, qui se sont conduits à cette occasion avec une violence inusitée et avec une injustice que le gouvernement anglais pour son propre honneur ne doit tolérer et encore moins sanctionner; qu'on met ici la plus grande confiance dans la magnanimité reconnue de S. M. l'Empereur, qui ne voudra pas qu'on fasse tort à un allié fidèle de la Russie, qui a fait de grands sacrifices, et qui ne demande en retour que ce qu'on ne peut lui refuser sans la plus grande injustice.

93. Копенгагенъ, 15/27 сентября, 1801.

Dans la conférence que j'ai eue jeudi passé avec m-r le comte de Bernstorff ce secrétaire d'état me dit, que leur courrier qu'ils attendaient de retour de Londres venait d'arriver; que les représentations que le comte Wédel avait ordre de faire à la cour de St. James pour expliquer et modifier quelques articles de la convention maritime n'y ont pas mieux réussies qu'à St. Pétersbourg et que par conséquent il ne leur restait actuellement d'autre parti à prendre

que celui d'accéder purement et simplement à la dite convention. C'est à quoi il allait travailler incessamment et qu'il pouvait m'assurer, qu'il ne perdra guères de temps, puisqu'il comptait faire son rapport au conseil le lendemain, et que le dimanche ensuite toute l'expédition sera achevée et envoyée avec un courrier à m-r le comte de Daneskjöld-Löwendal avec les pleinpouvoirs et les ordres nécessaires pour procéder à l'acte d'accession, et comme on savait ici, que lord St. Helens était aussi muni de pleinpouvoirs de sa cour à cet effet, il espérait que cette grande affaire sera à la fin terminée dans peu au gré et à la satisfaction entière de toutes les hautes parties y intéressées.

Ayant exprimé ma joie à m-r le comte de Bernstorff sur la perspective qu'il m'offrait d'une prompte issue de cette besogne et de l'activité qu'il mettait à la conduire à sa fin il me répondit: qu'il avait pour principe de n'admettre dans les affaires ni retard, ni délais inutiles et que ce n'était sûrement pas faute d'avoir donné son avis dans le même sens que toute cette négociation n'ait été terminée, il y a deux mois, lors des premières représentations que j'avais ordre de faire ici pour obtenir leur accession; mais qu'enfin il faut oublier le passé et ne songer qu'à réparer la faute commise; qu'on espérait ici, qu'une fois l'accession faite le gouvernement anglais s'empressera à leur restituer leurs possessions dans les deux Indes; qu'il est fâcheux pour eux que par tous ces retards déplacés il leur en est revenu des inconvénients et des dommages réels et très considérables par la manière, dont les Anglais se sont conduits aux îles de St. Croix et de St. Thomas, où leurs commandants ont déployé des actes de rapacité et de violences, qui ne font pas honneur à leur gouvernement, qui devrait réprimer de pareilles violences; et qu'on espère ici, que par l'intercession amicale de notre cour auprès du gouvernement britannique ce dernier enverra des ordres immédiats et précis pour qu'on leur rende leurs îles

au plutôt et dans l'état où on les avait trouvées lors de leur occupation, faisant droit à toutes les justes réclamations de la part des sujets danois. M-r le comte de Bernstorff a fini par me dire, que leur courrier sera expédié aujourd'hui par mer à St. Pétersbourg, d'où il a ordre de poursuivre sa route en toute diligence pour Moscou, ce qui raccourcira considérablement son chemin.

Je profite de cette occasion pour faire passer ce très humble rapport à V. E. en lui faisant observer, combien j'avais sujet de regretter l'absence de m-r le comte de Bernstorff, qui, d'après ce qu'il vient de me dire, lui-même aurait terminé l'affaire de l'accession dès le premier moment, où j'avais reçu ordre de V. E. d'en faire ici la proposition.

По всей вѣроятности это донесеніе Лизакевича по прибытіи въ Москву не застало болѣе графа Никиту Петровича на министерскомъ постѣ. Тѣмъ менѣе мы считаемъ нужнымъ сообщить остальныя письма Лизакевича къ министру Панину. Ихъ нѣсколько. Еще 26 октября (7 ноября) Лизакевичъ, не зная о перемѣнѣ, случившейся въ судьбѣ Панина, адресовалъ къ нему письмо, въ которомъ подробно говорилось объ отношеніяхъ между Даніею и Великобританіею и о переговорахъ по вопросу о датскихъ островахъ въ Вестъ-Индіи, захваченныхъ Англичанами. Въ другихъ письмахъ говорится о дѣйствіяхъ датскаго посланника въ Лондонѣ, графа Веделя, и объ условіяхъ присоединенія Даніи къ акту о правахъ нейтральныхъ державъ, основанныхъ на договорѣ 5/17 іюня 1801 г. и пр. Все это для Панина не имѣло болѣе никакого практическаго значенія, такъ какъ онъ не участвовалъ болѣе въ дѣлахъ и былъ лишь зрителемъ событій въ области политики. Развѣ только слѣ-

дующія выдержки изъ позднѣйшихъ писемъ Лизакевича не лишены интереса для цѣли нашего изданія.

В. Г. Лизакевичъ къ Н. П. Панину.

94. Копенгагенъ, 1/13 октября, 1801.

Le général Duroc venant de St. Pétersbourg par Stockholm est arrivé ici samedi au soir. . . Il se loue infiniment de l'accueil gracieux qu'on lui a fait à notre cour, et il s'exprime dans les termes de la plus grande reconnaissance pour toutes les bontés, dont V. E. l'a honoré pendant son séjour à St. Pétersbourg.

95. Копенгагенъ, 19/31 октября, 1801.

Je viens de recevoir du collège des affaires étrangères la communication de l'agréable nouvelle de la célébration du couronnement de LL. MM. II. et que cette auguste cérémonie a été suivie des marques de bonté et de bienfaisance signalées, par lesquelles notre très gracieux souverain a daigné illustrer cet heureux évènement. Cette nouvelle a été reçue ici, comme elle le sera partout, avec une sensation des plus agréables et un intérêt universel, et je n'ai pas pu résister aux élans de mon coeur, qui m'impose le devoir de présenter à S. M. l'Empereur mes respectueux hommages de félicitation à une occasion aussi intéressante pour tous les sujets de son Empire dans une lettre ci-jointe adressée en mains propres, en suppliant V. E. de vouloir bien la présenter à S. M. I.

Cette époque glorieuse pour l'Empire de Russie promet à ses heureux sujets un avenir d'autant plus brillant et fortuné qu'on voit dans ce moment le trône de Russie entouré des ministres habiles et vertueux, qui se font un devoir sacré de contribuer de leur part aux succès des mesures pleines de sagesse et de bienfaisance tracées par un monarque chéri

et qui rendront ce règne à jamais mémorable dans les annales de notre pays.

Лизакевичъ не зналъ, что въ это время графа Панина не было болѣе въ числѣ министровъ, окружавшихъ престолъ императора Александра.

IV. РОССІЯ И ФРАНЦІЯ ВЪ 1801 ГОДУ.

Нерасположеніе графа Панина къ Франціи намъ извѣстно. Съ тѣхъ поръ какъ началась его политическая дѣятельность онъ не переставалъ говорить объ опасности грозившей всѣмъ государствамъ со стороны Франціи. Въ Берлинѣ онъ былъ особенно доволенъ, когда образъ дѣйствій директоріи, Кальяра и Сіэса препятствовалъ сближенію между Россіею и Франціею. Будучи вицеканцлеромъ при Павлѣ, онъ продолжалъ съ недовѣріемъ относиться къ Франціи. Мы помнимъ, какъ графъ Никита Петровичъ въ перепискѣ съ барономъ Крюденеромъ не особенно благопріятно отзывался о стараніяхъ Бонапарте задобрить Павла возвращеніемъ ему русскихъ, взятыхъ въ плѣнъ въ Голландіи осенью 1799 года. Однако именно въ послѣднее время царствованія Павла, въ то время, когда графъ Никита Петровичъ находился въ ссылкѣ — сначала въ Дугинѣ, затѣмъ въ окрестностяхъ Москвы —, происходило нѣкоторое сближеніе между Франціею и Россіею. Первый консулъ умѣлъ воспользоваться раздраженіемъ Павла противъ Англіи для того, чтобы соединиться съ Россіею для общихъ дѣйствій противъ этой державы. Генералъ Спренгтпортенъ въ самомъ концѣ 1800 г. былъ отправ-

ленъ въ Парижъ въ качествѣ чрезвычайнаго дипломатическаго агента для пріема русскихъ военноплѣнныхъ. Ему во французской столицѣ былъ оказанъ особенно ласковый пріемъ. Вслѣдъ за нимъ поѣхалъ во Францію Колычевъ [1]). Происходили переговоры о высадкѣ Французовъ въ Англію, о нападеніи Русскихъ на Индію и пр. Ростопчинъ, какъ мы видѣли, въ послѣднее время царствованія Павла мечталъ о раздѣлѣ Турціи, который долженъ былъ состояться главнымъ образомъ при помощи Франціи. Во Франціи и въ Россіи мечтали о взаимномъ соглашеніи по дѣламъ Германской Имперіи.

Не даромъ поэтому Бонапарте былъ крайне пораженъ извѣстіемъ о происшедшей въ Россіи перемѣнѣ на престолѣ. Онъ даже видѣлъ въ этомъ событіи результатъ происковъ Англіи [2]). Вопросъ объ отношеніи Россіи къ Франціи при Александрѣ былъ самымъ важнымъ

1) Въ это время даже Таллейранъ писалъ къ Панину два раза о сближеніи между Россіею и Франціею, а именно 7/19 іюля и 14/26 августа 1800 г. Та часть V-го тома нашего изданія, въ которой слѣдовало-бы помѣстить эти два письма французскаго министра, а именно вторая глава, была совсѣмъ готова къ печати, когда до насъ дошелъ LXX-й томъ Сборника Ист. Общества, въ которомъ появились эти письма. Мы считаемъ не лишнимъ указать здѣсь на содержаніе этихъ писемъ. Они относятся къ вопросу о возвращеніи плѣнныхъ русскихъ въ Россію. Тутъ въ лестныхъ выраженіяхъ говорится о доблести русскихъ войскъ и пр. «L'intention du premier consul n'est que de témoigner d'une façon toute particulière son estime pour les armées russes et le désir qu'il a de faire quelque chose, qui soit agréable à S. M. I. de Russie. Il sera seulement nécessaire, m r le comte, que V. E. veuille bien me faire connaître quelle route S. M. I. désire que ses troupes prennent et suivent pour retourner dans son empire, et je dois prier V. E de m'adresser sa réponse assez à temps» и пр. Во второмъ письмѣ къ Панину говорится объ островѣ Мальтѣ и въ какой мѣрѣ должно желать чтобы Англичане не захватили этого острова. Сб. Ист. Общ. LXX. 1—4. Черновыя этихъ писемъ найдены въ Парижѣ. Подлинники самихъ писемъ, сколько намъ извѣстно, не найдены ни въ Московскомъ Архивѣ, ни между бумагами Панина у его родственниковъ. Спрашивается, были-ли они вообще отправлены?

2) См. замѣчанія Наполеона по этому поводу въ сочиненіи Lefebvre, Histoire des cabinets de l'Europe, Paris 1844. I. 138.

для всего политическаго міра. Рѣшеніе его зависѣло главнымъ образомъ отъ образа дѣйствій новаго царствованія въ сношеніяхъ съ Англіею. Враждебное отношеніе къ этой странѣ прекратилось. Въ іюнѣ 1801 г., какъ мы видѣли, былъ заключенъ англо-русскій трактатъ, сильно не понравившійся французамъ. Тѣмъ не менѣе императоръ Александръ желалъ сохраненія благопріятныхъ отношеній и съ Франціею; и эта цѣль, какъ извѣстно, была достигнута. Пребыванію Колычева, а затѣмъ Моркова въ Парижѣ въ первое время царствованія Александра соотвѣтствовало отправленіе въ С.-Петербургъ французскихъ дипломатовъ: Дюрока, Коленкура, Эдувиля. Въ октябрѣ 1801 года былъ заключенъ французско-русскій договоръ. Состоялось что-то въ родѣ французско-русскаго протектората въ Германіи[1]). Обѣ державы пришли къ нѣкоторому соглашенію по вопросу о такъ называемыхъ индемнизаціяхъ, т. е. о случаяхъ секуляризаціи и медіатизаціи, въ общей сложности обозначенныхъ терминомъ „Reichsdeputationshauptschluss".

Спрашивалось, какъ ко всему этому долженъ былъ относиться министръ иностранныхъ дѣлъ, графъ Никита Петровичъ? Его считали „англоманомъ"; политическимъ дѣльцамъ было извѣстно его отвращеніе къ Франціи; его даже на этотъ счетъ прямо обвиняли въ пристрастіи. На пути въ С.-Петербургъ графъ Кочубей изъ Кёнигсберга, 21 апрѣля, писалъ къ своему другу С. Р. Воронцову и выразилъ сожалѣніе по поводу назначенія Панина руководителемъ иностранной политики, замѣчая при этомъ: „Увидите, что тутъ выйдутъ замашки. Лудовикъ XVIII не имѣетъ эмигранта болѣе его запальчи-

1) См. соч. Гейссера, Deutsche Geschichte 1786—1815, II. 369.

ваго, и легко окажется, что мы изъ одной крайности бросимся въ другую. Желательно было-бы, чтобъ кто-нибудь его унялъ, но нѣтъ никого на мѣстѣ[1]).

Оказалось, что Панинъ не былъ въ той мѣрѣ „англоманомъ", какъ полагали, и что онъ и къ Франціи относился безпристрастнѣе, чѣмъ ожидалъ Кочубей. Тѣмъ не менѣе, разбирая документы, относящіеся къ русско-французскимъ сношеніямъ въ 1801 году, мы выносимъ впечатлѣніе, что воззрѣнія Александра и Панина на счетъ пользы сближенія Россіи съ Франціею расходились, и что личныя и чрезвычайно благопріятныя отношенія государя къ французскимъ дипломатамъ, въ особенности къ Дюроку, болѣе или менѣе отличались отъ нѣкоторой холодности, съ которою обращался съ представителями Франціи министръ. Эта разница между образомъ мыслей и дѣйствій Александра и Панина въ отношеніи къ Франціи даже, какъ мы увидимъ ниже, не лишена нѣкотораго значенія при удаленіи отъ дѣлъ графа Никиты Петровича. Поэтому вопросъ объ отношеніи Россіи къ Франціи въ самое послѣднее время политической дѣятельности графа въ его біографіи занимаетъ довольно видное мѣсто.

И въ Парижскомъ и въ С.-Петербургскомъ Архивахъ были найдены слѣды дѣятельности графа Панина по вопросу объ отношеніи Россіи къ Франціи въ 1801 году. Очень недавно изданный г. Трачевскимъ LXX-й томъ Сборника Императорскаго Русскаго Историческаго Общества заключаетъ въ себѣ довольно значительное число документовъ сюда относящихся, и мы считаемъ нужнымъ для полноты нашего изданія воспроизвести тѣ

1) Архивъ кн. Воронцова XIV, 149—150.

письма, которыя писаны Панинымъ или которыя къ нему адресованы, присоединяя къ нимъ нѣкоторыя данныя еще вовсе не изданныя.

Можно думать, что графъ Никита Петровичъ принималъ самое дѣятельное участіе въ составленіи инструкцій для русскихъ дипломатовъ въ Парижѣ. Такъ напр. едва-ли мы ошибаемся, приписывая Панину важнѣйшую долю въ редакціи рескрипта Александра къ Колычеву отъ 16/28 апрѣля 1801 года, который напечатанъ въ Сборникѣ Ист. Общества (т. LXX, стр. 125—138), а также въ редакціи проекта договора съ Франціею, который приложенъ къ этому рескрипту и который также изданъ г-мъ Трачевскимъ (Сб. Ист. О., т. LXX, стр. 683—684). Тутъ идетъ рѣчь о выгодахъ сближенія между Россіею и Франціею съ цѣлью соглашенія по устройству дѣлъ Германіи и Италіи; въ особенности же говорится о необходимости опредѣленія тѣхъ пріобрѣтеній, на которыя вообще разсчитывали Австрія и Пруссія, при чемъ имѣлось-бы въ виду сохраненіе нѣкотораго равновѣсія между этими двумя державами; далѣе нѣсколько подробнѣе говорилось о Баваріи, объ обезпеченіи интересовъ Виртемберга; затѣмъ затронутъ вопросъ о рѣшеніи судьбы итальянскихъ государствъ, въ особенности Сардиніи и Неаполитанскаго королевства, а также и папы; наконецъ говорится о Турціи, объ Іоническихъ островахъ и пр. Во всемъ этомъ заключалась программа вмѣшательства въ дѣла нѣкоторыхъ европейскихъ государствъ съ цѣлью ограниченія чрезмѣрнаго вліянія Франціи, которая и въ Германіи и въ Италіи и на востокѣ распоряжалась чрезвычайно произвольно, всюду заботилась объ учрежденіи республикъ и довольно безцеремонно нарушала поддерживаемое Россіею монархическое начало.

Желая съ одной стороны дѣйствовать за-одно съ Россіею противъ Англіи, Франція не могла быть довольною желаніемъ Александра участвовать вмѣстѣ съ Франціею въ устройствѣ судьбы Германіи, Италіи, Турціи и пр. Вотъ почему положеніе русскихъ дипломатовъ, сначала Колычева, затѣмъ Моркова въ Парижѣ было довольно труднымъ, и они не переставали жаловаться на коварство Бонапарте и Таллейрана, безспорно превосходившихъ представителей Россіи дипломатическимъ талантомъ и ясностью политической программы.

Въ какой мѣрѣ графъ Никита Петровичъ слѣдилъ за этими дѣлами, старался руководить дѣйствіями Колычева въ Парижѣ и какъ онъ думалъ о сюда относящихся вопросахъ, видно изъ слѣдующихъ документовъ, которые заимствованы изъ С.-Петербургскаго Архива Министерства Иностранныхъ Дѣлъ и которые напечатаны отчасти въ вышеозначенномъ изданіи профессора Трачевскаго.

Н. П. Панинъ къ С. А. Колычеву.

96. С.-Петербургъ, 17/29 апрѣля, 1801.

Il a plu à l'Empereur Notre Auguste Maître de me placer dans Son Ministère et de me charger particulièrement de recevoir Ses ordres pour les transmettre à Ses ministres dans les cours étrangères. La régularité autant que le bien du service exigeant que V. E. soit informée de cette détermination de S. M. I. je m'empresse de l'en prévenir pour qu'elle puisse s'y conformer dans ses rapports avec le ministère. Ceux que j'aurai par là l'occasion d'entretenir avec elle me seront d'autant plus agréables qu'ils me mettront souvent à même de faire valoir près d'un Maître si digne de notre amour les preuves de zèle que V. E. n'a cessé de donner pour le bien et l'utilité de son service.

97. С.-Петербургъ, 17/29 апрѣля, 1801 [1]).

(Secrète).

V. E. verra par les ordres que l'Empereur lui adresse dans le rescrit ci-joint l'attention particulière que S. M. I. a apportée aux négociations de Paris [2]), et vous aurez en même temps la satisfaction de voir, m-r, qu'à plusieurs égards notre Auguste Maître a adopté votre opinion. Il me reste donc peu de choses à ajouter à vos nouvelles instructions, et je me bornerai à vous transmettre les volontés de S. M. I. sur quelques objets passés sous silence dans le rescrit pour ne pas en trop augmenter le volume.

L'attention de V. E. de tenir un protocole exact de chaque conférence avec le ministre Talleyrand a obtenu le suffrage de S. M., et Elle désire, que vous continuiez de même, en ne perdant point de vue la mauvaise foi des républicains, mais en évitant avec le même soin tout ce qui décèlerait cette juste défiance. Vos observations sur l'intérieur et les différents partis, dont les cabales entretiennent toujours une sourde agitation, sont d'un grand intérêt, et il sera très utile au ministère de recevoir également par la suite des rapports de votre part sur cet objet essentiel.

Ce que vous nous indiquez, m-r, des vues secrètes de Bonaparte contre la Porte Ottomane, n'est pas moins digne d'une attention suivie, et je me flatte, que V. E. voudra bien revenir sur cette matière intéressante, en tâchant d'éclaircir les intentions malveillantes du consul et de nous communiquer son plan. S. M. n'y prêtera jamais les mains, tous Ses soins tendant au rétablissement de la tranquillité publique, et pour en assurer le succès il est indispensable qu'Elle soit promptement informée de toute entreprise contraire à Ses vues magnanimes.

1) Напеч. въ Сб. Ист. Общ. LXX, 139—142.

2) Такъ въ Архивѣ. Въ изданіи г. Трачевскаго «paix».

En vous confiant Son système à l'égard de la Prusse l'Empereur n'a pas fait mention de m-r de Lucchesini dans Sa dépêche, mais S. M. m'a commis le soin d'exprimer à V. E. Sa volonté expresse, que toutes vos relations avec le ministre de Prusse soient ménagées de manière à l'entretenir dans une parfaite sécurité sur nos bonnes intentions; en écartant ainsi tout sujet d'ombrage il faudra gagner le temps nécessaire pour que le plan général des indemnisations soit convenu entre nous et le gouvernement français, avant que le cabinet de Berlin puisse pénétrer le concert que nous voulons établir, pour mettre des bornes à sa cupidité.

Je ne dois point laisser ignorer à V. E., que notre Auguste Souverain a accueilli favorablement les dispositions de la cour de Londres pour le rétablissement de la bonne harmonie, manifestée encore à feu l'Empereur et rejetée alors avec dédain Il a été donné des instructions analogues à m-r le comte de Worontzow, mais nous ne pouvons pas encore en connaître l'effet. Comme cette démarche conciliatoire ne peut être longtemps ignorée à Paris, il sera nécessaire, m-r, que vous observiez l'impression qu'elle y produira, et si elle n'attirera point l'empressement du premier consul à s'entendre avec notre cour sur l'arrangement définitif de la paix continentale.

Votre relation № 24 exige par son importance des développements ultérieurs. Nous nous attendons à les recevoir, et je me flatte, m-r, que j'y trouverai des notions exactes sur cette transaction, par laquelle le gouvernement français prétend contraindre la Prusse à diminuer ses forces; il est difficile de concevoir comment Bonaparte croit pouvoir y parvenir, et votre premier rapport à ce sujet sera d'un grand intérêt pour nous.

Le manifeste ci-joint en copie exposera à V. E. les intentions de l'Empereur à l'égard de l'Ordre de

Malte, en expliquant l'article du rescrit, où il en est question[1]).

Vous trouverez encore sous ce pli le nouveau pleinpouvoir, devenu nécessaire par le changement de règne. L'intention de S. M. I. est, que vous n'en fassiez usage pour la signature que dans le cas, où le ministère de la république adopterait en entier les deux projets de convention. Autrement il est enjoint à V. E. de soumettre à S. M. le contre-projet de la France et d'attendre des ordres ultérieurs avant de conclure.

98. С.-Петербургъ, 17/29 апрѣля, 1801.

S. M. l'Empereur agréant le choix de l'aide de camp Duroc pour une mission extraordinaire à Sa cour, m'ordonne de faire tenir à V. E. le passeport ci-joint pour cet officier. Si le premier consul avait changé de résolution et désirait de charger une autre personne de cette commission, il faudrait connaître l'individu avant de lui accorder l'entrée des frontières. C'est pourquoi V. E. voudra bien employer tous ses soins pour que le premier choix ne soit pas changé, et au cas qu'elle ne puisse y réussir, elle dira, que le nommé Duroc est déjà inséré dans le passeport et qu'un autre pourrait être retenu à la frontière, parce que les ordres donnés pour la libre entrée de la personne que l'on attend de Paris ne se rapportent qu'à Duroc.

99. С.-Петербургъ, 17/29 апрѣля, 1801.

S. M. l'Empereur désirant avoir les meilleures cartes tant géographiques que topographiques de la France m'a chargé d'enjoindre à V. E. d'en faire l'acquisition et d'envoyer ici par la première occasion sûre trois exemplaires de ces cartes. Quant aux frais que pourra vous occasionner

1) Россія при Александрѣ относилась къ вопросу о Малтійскомъ Орденѣ совсѣмъ иначе какъ при Павлѣ. На эту разницу указано и въ рескриптѣ къ Колычеву; см. Сб. Ист. Общ. LXX, 126.

cette emplette, vous les mettrez, m-r, sur le compte de vos dépenses extraordinaires.

С. А. Колычевъ къ Н. П. Панину.

100. Парижъ, 10/22 мая, 1801.

Супруга перваго консула ѣдетъ къ цѣлительнымъ водамъ въ Пломбьеръ, и сіе путешествіе приписываютъ вообще желанію ея быть беременною и надеждѣ перваго консула имѣть сына. Увѣряютъ, что Бонапарте, имѣя гордое намѣреніе поставить родъ свой владѣтельнымъ во Франціи и Италіи, желаетъ чрезъ то спасти первую отъ междоусобій и раздоровъ, которыхъ не можетъ избѣжать она при каждой перемѣнѣ правителя или правленія; но сіе подвержено еще большому сомнѣнію и множеству препятствій, ибо якобинская партія часъ отъ часу становится здѣсь сильнѣе и открытѣе; всякій почти день узнаетъ полиція или заговоры или подозрительныхъ людей; дѣятельность и безпокойное вниманіе оной весьма примѣтны, особливо въ театрахъ и публичныхъ собраніяхъ. На сихъ дняхъ умноженъ здѣсь гарнизонъ, и гренадерскій полкъ, извѣстный преданностью своею къ Бонапарте, смѣненъ вездѣ другимъ, изъ чего видно, что первому важнѣйшее сдѣлано назначеніе. Третьяго дня прошелъ слухъ, что заговоръ якобинцевъ открытъ и начальникъ онаго, генералъ Масена, арестованъ. Весь городъ единомысленно ожидаетъ и страшится какой-то важной и великой перемѣны, и говорятъ, что оная должна произойти отъ самаго Бонапарте или во время бытности здѣсь принца Пармскаго или 14 іюля, день разрушенія Бастиліи и торжества мира съ имперіею. Быть можетъ, что якобинцы, предвидя выгодную сію для перваго консула перемѣну, важными ударами хотятъ предупредить оную. Хотя неизвѣстно, будетъ-ли полезна другимъ державамъ перемѣна здѣшняго правленія, но по моему мнѣнію она

опаснѣе настоящаго быть не можетъ, ибо Бонапарте, имѣя въ самомъ себѣ гораздо болѣе способовъ къ увеличенію Франціи нежели Директорія или какая-либо другая власть, столь-же, какъ оная непостояненъ въ планахъ, вѣроломенъ въ обязательствахъ и гораздо неограниченнѣе въ гордыхъ своихъ видахъ.

101. Парижъ, 12/24 мая, 1801.

Je dois aussi ne pas laisser ignorer à V. E., que Bonaparte compte sur un certain Laharpe, qui a été autrefois auprès de S. M. l'Empereur et qui s'est marié en Russie à une fille d'un négociant, je crois, nommé Böhtlingk. On m'a assuré qu'il était parti pour Pétersbourg ou qu'on voulait le faire partir ou qu'on veut qu'il trouve moyen par les parents de sa femme ou par quelques autres personnes d'entamer une correspondance directe avec notre Auguste Maître, afin de lui faire passer plusieurs idées favorables au 1-er Consul. Il m'a été impossible de savoir ce qui a été fait ou ce qui sera exécuté à cet égard. Mais vous pouvez compter, m-r le comte, que le projet d'employer Laharpe existe. Cet homme, qui a donné dans la révolution en Suisse, a déplu à tous les partis, et il a été chassé par eux et se trouve pensionné à Paris. C'est un brouillon, mais il a de l'espèce de l'instruction et n'est point indifférent. Depuis que Bonaparte a su, qu'il avait été en Russie, il l'a fait venir plusieurs fois à sa maison de campagne à Malmaison; il a beaucoup causé avec lui, et on assure, qu'il l'a chargé de quelque commission en Russie.

102. Парижъ, 12/24 мая, 1801 [1]).

Je ne manquerai pas d'exécuter ponctuellement les ordres de S. M. l'Empereur, notre Auguste Maître, contenus dans

1) Напеч. въ Сб. Ист. Общ. LXX, 152—155.

la lettre secrète que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 17 avril, en prenant soin de rendre un compte exact des vues de Bonaparte contre la Porte Ottomane, autant que cela peut dépendre de moi. Mais toute la difficulté existe de savoir l'époque de l'exécution de ce plan, car tout ce qui le concerne se prépare en Italie, et tout est changé, retardé, accéléré à tout instant. D'après cela vous jugerez donc, combien il est difficile à moi de connaître au juste les ordres, qu'on envoie d'ici aux généraux chargés de cette expédition, qui est le plus grand secret pour la France et même pour plusieurs membres du ministère d'ici.

Ma conduite avec le ministre prussien a toujours été très circonspecte, et j'ai toujours tâché d'éviter à lui donner le moindre sujet d'ombrage; je puis même dire, que je suis sur un très bon pied avec le marquis Lucchesini, et qu'il regarde cela comme un procédé de ma part, attendu qu'il a généralement inspiré de la méfiance ici et qu'il est peu considéré, ainsi que sa femme; ils ont intrigué avec toutes les factions à la fois; plusieurs personnes croient même, qu'il sera obligé de demander son rappel, parce qu'il sait, que Bonaparte cherche à le faire rappeler. Le premier consul, qui est très indiscret dans ses expressions, m'a dit dès ma première entrevue et m'a répété depuis, «que Lucchesini était un intrigant italien, qu'il gâtait les affaires de sa cour». Mais Bonaparte change souvent; cela peut changer encore, d'autant plus que Lucchesini est adroit, souple et bas. Par conséquent, ces deux personnages peuvent s'entendre un jour sur quelques choses; d'ailleurs toutes les paroles et les actions du premier consul ont un but quelconque, et il faut toujours leur supposer une arrière-pensée.

L'envoi du premier courrier russe à Londres, le départ de lord St. Helens pour Pétersbourg, tout ce qui s'est suivi en Dannemark, et enfin l'ouverture de l'Elbe et du Wéser ont fait ici sans contredit une forte impression; ajoutez à

cela mes deux notes[1]). Effectivement Bonaparte s'attendait, que nous romprons la négociation avec lui. Mais l'arrivée des derniers ordres par Dujakow[2]) ont rassuré Talleyrand et le premier consul, et ils sont bien radieux et bien contents. Mais on ne peut pas encore juger, si cela arrêtera les vues ambitieuses de Bonaparte, car il agit plutôt par passion et par caprice que d'après un plan réfléchi et raisonnable et tel que l'intérêt de la France aurait dû le lui dicter.

Le premier consul est ambitieux au plus haut degré, violent, impétueux, bon général, qui a toujours été heureux, mais très médiocre administrateur, ne s'entend plus du tout en politique du dehors et n'écoute les conseils de personne. La seule personne, qui a de l'influence sur lui dans ce moment-ci, c'est le ministre de police Fouché, quoique jacobin et scélérat, mais c'est, parce que Bonaparte craint d'être assassiné ou empoisonné. Fouché, qui se fait bien payer par lui, nourrit ces craintes et a l'air de trahir son parti. Il s'est insinué auprès de m-me Bonaparte et jouit de sa confiance. Cette dernière est véritablement ce qu'on appelle une bonne femme; elle est douce, aimable, et a les anciennes formes de la cour de Versailles; elle a même du crédit quelquefois pour arrêter l'impétuosité du caractère de son mari et rectifier les idées incohérentes de sa tête; mais les succès de m-me Bonaparte sont rares, par conséquent on ne peut guère compter sur elle.

Le prince de Parme, dont d'après les uns on veut faire un roi de Toscane, d'Etrurie ou de Lombardie, et d'après les autres même de France, arrive ce soir sous le nom de comte de Livourne. Il logera chez l'ambassadeur d'Espagne.

1) Въ нотахъ, переданныхъ Колычевымъ, заключались рѣшительныя требованія. Таллейранъ протестовалъ противъ формы и тона этихъ нотъ, утверждая, что этимъ нарушаются правила международнаго права; см. Сб. Ист. Общ. LXX, стр. 118, 138, 142, 144.

2) Курьеръ.

On lui prépare de très belles fêtes, et il a été très bien reçu par toute la France dans les endroits qu'il a traversés. A Bayonne le peuple a crié: «Vive le rejeton de Henri IV!» A Bordeaux au théâtre — «Vive le roi!» et trois jacobins — «A bas les rois!» Les derniers ont été mis en prison, à ce qu'on dit. On fait là-dessus beaucoup de contes. J'attends des notions plus exactes pour en parler dans mes rapports, et nous verrons tout ce que cela deviendra. En attendant, il faut l'avouer, qu'il paraît très singulier de voir ici un prince de la maison de Bourbon.

103. Парижъ, 11/23 іюня, 1801 [1]).

Par mes rapports V. E. verra ce qu'on doit attendre des promesses du gouvernement d'ici. Il paraît qu'on ne cherche qu'à tromper toutes les cours. On nous promet l'intégrité de la Bavière, et on promet à d'autres de la démembrer. Le comte de Cobenzl est cajolé ici. Il voit souvent le premier consul, et il retourne encore à Morfontaine chez Joseph Bonaparte pour continuer la négociation, tandis que dans le protocole on lui dit, qu'il faut d'autres instructions. Le marquis Lucchesini est maltraité aux audiences du premier consul; il lui tourne le dos; mais qui peut compter que d'un autre côté on ne promet pas quelque chose à sa cour, car on veut embrouiller les affaires d'Allemagne et profiter du désir malheureux que la Prusse et l'Autriche ont de s'agrandir, pour les désunir et les brouiller, désirant toujours d'allumer une guerre entre ces deux puissances...

Н. П. Панинъ къ С. А. Колычеву.

104. С.-Петербургъ, 22 іюня, 1801.

Il est parvenu à la connaissance de l'Empereur, que parmi les sujets napolitains, auxquels S. M. Sicilienne avait

1) Напечатано въ Сб. Ист. Общ. LXX, 186—187.

accordé une amnistie, quelques individus avaient cherché à fomenter des troubles et à exciter le peuple à la révolte. L'intérêt que S. M. I. prend à la sûreté de ce monarque Lui fait désirer que de semblables désordres ne soient plus soutenus par les agents du gouvernement français, et il vous est enjoint, m-r, d'insister fortement pour qu'on donne aux généraux et autres employés français dans les états du roi de Naples les ordres les plus sévères de n'accorder aucune espèce de protection à ceux qui cherchent à troubler le repos public.

Notre Auguste Maître a d'autant plus lieu de s'attendre au succès des démarches que vous ferez à cet égard que le gouvernement français doit trouver dans le traité de paix, qui vient d'être conclu à Florence, de nouveaux motifs de réprimer des désordres dont il n'était sûrement pas instruit.

105. Ульянка, 22 іюня, 1801.

Le courrier était sur le point de partir, lorsque de nouvelles considérations ont déterminé S. M. I. de conserver dans notre nouveau projet le texte de l'article 3, tel qu'il a déjà été accepté par le ministère français. V. E. voudra bien en conséquence supprimer et regarder comme non avenue la note de ma main, qui se trouve à la marge de ce 3-me article secret; mais dans le cas où m-r Talleyrand lui-même préviendrait le désir énoncé dans cette remarque, il n'y aura aucune difficulté d'admettre la modification qu'elle exprime.

Vous observerez, m-r, au ministre des relations extérieures, que dans le projet qu'il vous a remis il était dit à l'article 4, que le traité de Florence a été signé le 16 Germinal, tandis que cet acte imprimé porte la date du 7 Germinal. C'est ce qui fait, que nous avons entièrement omis le quatrième que vous ajouterez après avoir éclairci les motifs de cette différence.

106. Ульянка, 22 іюня, 1801.

(Secrète).

Les cachets de vos dernières dépêches apportées par Biondino étaient en si mauvais état que nous le soupçonnons fort de s'être laissé corrompre par les Français, et pour être plus sûr si non d'empêcher, du moins de reconnaître à l'avenir, si les paquets ont été perlustrés, je prie V. E. de conserver les enveloppes et de me les faire tenir par les occasions de courrier. Si vous voulez bien, m-r, faire cacheter vos dépêches de la même manière que celles qui vous parviendront avec la présente, il sera beaucoup plus facile de s'apercevoir, si elles ont été ouvertes.

107. Ульянка, 2 іюля, 1801.

L'Empereur ayant donné ordre au prince Dolgorouky de se rendre en France en conformité de la convention arrêtée entre m-r le général de Sprengtporten et le général Clarke le 9/21 mai dernier relativement aux dépenses qu'ont pu occasionner au gouvernement français les troupes de S. M. I. pendant tout le temps qu'elles y ont été détenues, pour arrêter l'état de ces dépenses aussi bien que de ramener les blessés et malades, qui n'ont pu suivre les premières colonnes, j'ai reçu ordre d'adresser cet officier à V. E. Je la prie en conséquence non seulement d'accueillir m-r le prince Dolgorouky comme chargé par notre Auguste Maître de cette commission, mais encore de lui procurer toutes les facilités, qui peuvent dépendre de vous, pour le mettre à portée de remplir l'objet de sa mission conformément aux ordres qu'il en a reçus à la satisfaction de S. M. I., en quoi votre concours près du gouvernement français ne peut que lui être infiniment utile.

С. А. Колычевъ къ Н. П. Панину.

108. Парижъ, 6/18 августа, 1801.

Г. Лентулусъ при нотѣ своей ко мнѣ у сего приложен-

ной сообщилъ находящіяся здѣсь бумаги[1]), изъ коихъ В. С. увидѣть изволите, что Швейцарія, не взирая на отважность и твердость нѣкотораго числа благонамѣренныхъ швейцарцевъ должна будетъ, по данной ей Бонапартомъ безобразной конституціи, быть подвержена бѣдствіямъ анархіи, лишена внутренняго спокойствія, обезсилена и выключена изъ числа державъ, служа токмо одной Франціи мѣстомъ природнаго укрѣпленія, изъ коего сія послѣдняя безопасно угрожать можетъ Германіи и Италіи.

Бумаги сіи отъ г. Лентулуса принимаю я партикулярно и, дабы не подать никакого подозрѣнія правительству, говорю ему, что мнѣ совсѣмъ неизвѣстно, какого рода участіе можетъ принять высочайшій дворъ нашъ въ сихъ дѣлахъ.

109. Парижъ, 6/18 августа, 1801.

En me référant aux rapports que j'ai l'honneur d'adresser aujourd'hui à S. M. I. j'ai celui d'informer V. E. que des lettres venues de Berlin et d'autres parties de l'Allemagne disaient, que notre Auguste Cour était sur le point de conclure une alliance avec celle de Londres et que de l'autre côté on n'était pas éloigné à Pétersbourg de se contenter à faire simplement la paix avec la France, afin de ne pas entrer dans aucun concert avec elle. Cette dernière assertion fut accréditée plus ou moins par une circulaire vraie ou fausse, qui se trouve insérée dans la feuille du «Publiciste» que j'ai l'honneur d'envoyer ci-jointe.

Ces nouvelles ont fait une sensation assez marquée sur le Premier Consul. Cela l'a encouragé à faire une résistance d'accepter les articles II et VI dans l'espérance de parvenir à faire signer le traité de paix seulement. Mais quoiqu'il en soit, on compte ici là-dessus en se flattant d'écarter les articles

1) Приложенія эти относятся ко внутреннему состоянію Швейцаріи.

secrets ce qui regarde la Sardaigne et l'Italie, comme j'ai l'honneur de le dire dans mon rapport.

Depuis quelque temps on fait aussi circuler des bruits les plus absurdes et les plus ridicules concernant les affaires de l'intérieur de la Russie; et il me paraît que cela vient de Berlin de la part du ministre de France.

V. E. verra également dans la feuille du «Publiciste» un arrêté du consul concernant les bois des émigrés. Cette violence est dans le goût du Directoire; et les pauvres émigrés en souffriront beaucoup; c'était presque la seule espérance, qui leur restait, de trouver dans les bois une partie des débris de leur fortune.

Depuis quelques jours on commence par dire dans le public, que la descente n'aura pas lieu; mais il est encore difficile de savoir, si cela est fondé ou non; les préparatifs se continuent toujours.

On mande de Constantinople, que Caïre a été repris par les Turcs et les Anglais; mais le gouvernement d'ici range cette nouvelle dans la classe des fausses.

110. Парижъ, 14/26 августа, 1801 [1]).

Le comte de Cobenzl m'a communiqué la lettre autographe de S. M. l'Empereur, notre Auguste Maître, à l'empereur et roi en date du 7 juillet, ainsi que la note de m-r de Mouravjew [2]) du 8 août et celle du 12, donnée en réponse par le ministère autrichien. Le comte de Cobenzl en applaudissant à la sagesse des vues de notre auguste cour m'a dit, qu'il désirait vivement de son côté, qu'on pût amener la Prusse d'agir de concert avec les deux cours impériales pour parvenir à faire entendre raison au premier consul sur bien

1) Напеч. въ Сб. Ист. Общ. LXX, 250—252.

2) Муравьевъ въ это время вмѣсто Разумовскаго былъ русскимъ дипломатомъ въ Вѣнѣ. См. ниже VI главу этого тома.

des objets et nommément de transporter les indemnités du grand-duc de Toscane en Italie; que c'était le voeu constant de l'empereur, son maître, et qu'il était autorisé de signer l'acte, qui lui assurerait ses indemnités dans ce pays; qu'il avait fait plusieurs démarches ici, mais qu'elles ont été toutes sans succès; qu'il désespère entièrement, qu'on pût porter le cabinet de Berlin à faire ici quelques démarches là-dessus; que jusqu'à présent on était à lutter contre lui pour soutenir la constitution germanique; que la Prusse ne visait qu'à opprimer les états ecclésiastiques pour étendre le principe de sécularisation; qu'elle cherchait à présent d'empêcher l'élection d'un électeur de Cologne et celle de l'évêque de Münster; qu'en outre elle voulait en toutes occasions plaire à la France et entrer dans ses vues; que c'était d'après ce principe que le cabinet de Berlin tardait d'évacuer le Hanovre occupé par les troupes prussiennes, en ne faisant aussi aucune démarche ici, ni en faveur de l'Italie, ni de la Suisse et de la Hollande.

Le comte de Cobenzl, en prolongeant son discours, m'a fait entendre que sa cour n'attachait aucun prix qu'un des archiducs fût élu électeur de Cologne; qu'elle s'en désisterait même, à condition que cet électorat ecclésiastique, nécessaire à la constitution germanique, fût conservé; que si le chapitre de Cologne et celui de Münster élisaient un de leurs chanoines, n'importe lequel, on en serait très content à Vienne; que le premier objet de sa sour était la conservation des trois électeurs ecclésiastiques, de faire le moins qu'il sera possible de sécularisations, et qu'enfin aucun prince, qui a droit à des indemnités, ne reçût que l'équivalent de ce qu'il avait perdu sur la rive gauche sans chercher à s'agrandir.

Un courrier de Duroc vient d'arriver ici. J'ignore ce qu'il a pu apporter. Talleyrand, en m'annonçant son arrivée, m'a dit, qu'on croyait à St. Pétersbourg, que j'avais signé le

traité et que j'avais assez de latitude dans mes pouvoirs de le faire. J'ai répondu à ce ministre, qu'on serait certainement fort étonné des nouvelles difficultés de son gouvernement après toutes les facilités que ma cour avait données pour la signature de cet acte, facilités, qui montraient ses désirs sincères de s'entendre avec la France sur la pacification générale. Autant que j'ai pu savoir par différents canaux il paraît, que le sens des rapports de Duroc était qu'il ne fallait plus penser à ramener la Russie aux vues de la France, mais qu'on pouvait être assuré, qu'elle était hors d'état de lui nuire actuellement. Le reste consiste dans un tas de nouvelles absurdes et ridicules que ce citoyen français donne sur la Russie, lesquelles ne méritent que du mépris.

111. Парижъ, 24 августа, 1801 [1]).

Холодное обращеніе съ Люкезиніемъ не препятствуетъ тѣснымъ сношеніямъ здѣшняго министерства съ прусскимъ; Бонапарте, не желая увеличивать Пруссію, не будетъ однако препятствовать ей мѣшать дѣла Германіи, гдѣ ея предметъ есть уничтоженіе духовныхъ князей и себя чрезъ то увеличить.

Такова переписка Панина съ Колычевымъ о французскихъ дѣлахъ. Она не особенно важна по содержанію. Къ тому же недостаетъ очевидно нѣкоторыхъ писемъ Панина къ Колычеву. Такъ какъ эти письма имѣютъ чисто офиціальный характеръ и между обоими государственными людьми не существовало, какъ кажется, никакихъ личныхъ сношеній, то они не могутъ заключать въ себѣ болѣе важныхъ данныхъ для біографіи Панина. Къ тому же графъ Никита Петровичъ былъ очень не-

1) Упомянуто въ Сб. Ист. Общ. LXX, 697.

высокаго мнѣнія о дипломатическихъ способностяхъ Колычева. Въ письмѣ Панина къ С. Р. Воронцову отъ 11 августа 1801 г. сказано: „On est mécontent de Kolytchew là-bas et ici. Le pauvre homme est au-dessous d'une grande mission“ [1]). Также и въ запискѣ Панина о политической системѣ сказано: „Celui, qui conduit la négociation avec la France, est incapable et doit être relevé“ [2]).

Самъ Колычевъ былъ очень недоволенъ своимъ положеніемъ въ Парижѣ и не желалъ тамъ оставаться. Лѣтомъ 1801 года онъ былъ замѣненъ графомъ Морковымъ. Можно думать, что назначеніе Моркова состоялось не безъ участія графа Никиты Петровича.

Переписываясь съ Колычевымъ о дѣлахъ относившихся къ Франціи, Панинъ въ то же время долженъ былъ вести переговоры съ французскимъ дипломатическимъ агентомъ Дюрокомъ, пріѣхавшимъ въ С.-Петербургъ, чтобы отъ имени Бонапарте поздравить Александра съ воцареніемъ и содѣйствовать сближенію между французскою республикою и Россіею. Въ одномъ изъ своихъ писемъ къ Воронцову графъ Никита Петровичъ какъ-то съ высока говорилъ о Дюрокѣ, замѣчая: „Duroc est venu ici comme complimenteur, sans caractère public et sans pouvoirs; cependant il a reçu des instructions par deux courriers consécutifs“ [3]).

Между русскими государственными людьми развѣ только одинъ князь Куракинъ могъ считаться сторонникомъ французско-русскаго союза. Въ то самое время

1) См. ниже № 346.
2) См. выше № 5.
3) См. ниже письмо Панина къ Воронцову отъ 11 августа 1801, № 346.

когда императоръ особенно благосклонно относился къ Дюроку и Коленкуру, графъ Никита Петровичъ обращался съ французами съ нѣкоторою холодностью, указывая въ нѣсколько строгомъ тонѣ на справедливыя требованія Россіи; такъ напр. онъ говорилъ о необходимости уступокъ въ пользу Неаполя и Сардиніи, въ бесѣдѣ съ Дюрокомъ рѣзко порицалъ образъ дѣйствій Пруссіи, на вопросъ Дюрока о мирѣ съ Англіею сурово отвѣчалъ, что это не дѣло Франціи и т. под.

Въ Парижскомъ Архивѣ хранятся депеши Дюрока къ Бонапарте и къ Таллейрану; въ нихъ встрѣчаются замѣчанія о сношеніяхъ французскаго дипломата съ Панинымъ. Вотъ напр. выдержка изъ донесенія Дюрока къ Бонапарте отъ 14/26 мая, въ которомъ воспроизведена бесѣда съ графомъ Никитою Петровичемъ. Послѣ нѣкоторыхъ замѣчаній о своей аудіенціи у Александра и о краткой бесѣдѣ съ Паленомъ Дюрокъ пишетъ: „Ensuite je me suis rendu chez m-r de Panin que m-r de Pahlen m'a dit d'aller voir en sortant de chez l'Empereur et qui se trouvait chez lui, lorsque j'y suis arrivé. M-r de Panin, m'ayant fait entrer dans son cabinet, m'a dit que l'Empereur lui avait communiqué votre lettre et qu'il ne pouvait que me répéter ce que S. M. m'avait dit elle-même de ses intentions pour la paix. Il m'a demandé, si votre intention était, que les négociations se continuassent à Paris ou si vous désiriez, que le lieu en fût changé et les continuer à Pétersbourg, et si dans ce cas j'avais des pouvoirs et des instructions pour traiter. Je lui ai répondu, que vous ne m'aviez envoyé auprès de S. M. que pour la féliciter sur son avènement au trône impérial, et pour lui faire connaître les sentiments d'estime et de considération que vous aviez pour sa personne, et

je lui ai répété ce que j'avais dit à l'Empereur du désir que vous aviez de voir les négociations terminées; que les deux gouvernements étant aussi éloignés les lenteurs en devenaient d'autant plus préjudiciables que les évènements se succédaient rapidement en Italie et en Allemagne. Il m'a dit, que dans les premiers moments l'on n'avait pu que se borner à charger m-r de Kolytchew d'annoncer l'avènement de S. M. au trône; que depuis il avait dû recevoir des instructions si détaillées qu'il ne dépendrait plus que de vous de terminer. Nous avons parlé de Naples. Je lui ai dit, que vous sentiez bien, que S. M. I. dût prendre intérêt à S. M. le roi des Deux-Siciles à cause du commerce de la mer Noire et de la Méditerrannée, mais que votre intention était de lui maintenir l'intégrité de ses états et que la paix serait stable. M-r de Panin m'a répondu, que S. M. I. avait espéré, que les négociations avec Naples se feraient à Paris, que d'abord entamées par le général Murat, elles avaient ensuite été terminées tout d'abord par un plénipotentiaire envoyé à son quartier général. Je lui ai répondu, que le général Murat n'avait été chargé d'aucune négociation; qu'il avait fait, comme général-en-chef, un armistice pour terminer les hostilités; que vous n'avez envoyé un plénipotentiaire que parce que m-r de Gallo n'avait pas de pouvoirs suffisants pour terminer de suite, et que le gouvernement français avait voulu profiter des avantages pour avoir des moyens de faire passer plus promptement et plus sûrement des secours en Égypte, qui se trouvait menacée d'une expédition formidable de la part des Anglais, et je lui ai répété que votre intention était de maintenir à S. M. Sicilienne l'intégrité de ses états. M-r de Panin m'a répété le vif intérêt que

S. M. I. prenait au roi de Naples et que non-seulement nous ne nous étions pas contentés d'occuper une partie de ces états, mais qu'aussi on l'avait forcé à des cessions formelles, telles que celle de Piombino, et il m'a dit qu'au reste la conclusion des affaires d'Egypte ne pouvait plus tarder, ou que les Anglais par les flottes nombreuses, dont ils couvraient la mer, rendraient inutile l'envoi de tout secours en Egypte et que les forces, qui y avaient débarqué et qui paraissaient avoir eu quelques premiers succès, parviendraient à s'en emparer, ou que le général Menou sortirait victorieux de cette nouvelle attaque, que dès lors nous ne pouvions plus occuper une partie des états du roi de Naples, car cela ne s'appellerait pas maintenir l'intégrité de ses états".

„Je lui ai parlé du roi de Sardaigne, des sujets de mécontentement que vous aviez contre lui, des difficultés qu'on éprouvait à le maintenir dans la possession du Piémont et que d'ailleurs vous aviez regardé l'intérêt que feu l'Empereur prenait pour lui comme personnel, que l'occupation du Piémont par le roi de Sardaigne n'était plus d'aucun intérêt politique depuis celle des états de Venise par la maison d'Autriche. Il m'a répondu, qu'il y aurait beaucoup plus de sûreté pour l'Italie, si le roi de Sardaigne occupait le Piémont que si nous nous en emparions; qu'il paraissait que votre intention était de le faire par les ordres qui ont été donnés pour sa division et son administration et par plusieurs proclamations".

„Il m'a dit aussi, que les arrangements, qui devaient suivre le traité de Luneville étaient loin d'être terminés; que dans le temps vous aviez paru désirer vous réunir à S. M. I. pour terminer les affaires de l'Empire et dé-

cliner l'influence de la Prusse, dont l'esprit d'envahissement est insatiable. Je lui ai répondu, que je n'avais aucune instruction pour cet objet; que je ne doutais pas, que votre désir ne fût celui de vous joindre à S. M. I. pour la tranquillité de l'Europe et que c'était à deux grandes puissances comme la France et la Russie à la conserver".

„Je lui ai parlé du désir que vous aviez manifesté dans le temps d'accéder au traité de neutralité armée, mais que la demande, qui en avait été faite, avait été rejetée. Il me dit, qu'il ne comprenait pas comment une puissance belligérante demandait à être comprise dans une alliance, dont le nom seul de neutralité l'excluait nécessairement; qu'il n'en avait vu aucun exemple dans l'histoire. Je lui ai dit, que les Anglais ayant agi hostilement et attaqué les Danois ce n'était plus une neutralité, mais une alliance défensive; qu'en attaquant une seule des puissances, ils déclaraient la guerre à toutes celles, qui avaient accédé à la neutralité. Il m'a répondu qu'il n'y avait jamais eu de déclaration de guerre entre la Russie et l'Angleterre".

„J'ai parlé ensuite à m-r de Panin du départ pour Paris de m-r de Morcow que j'avais appris devoir remplacer m-r de Kolytchew. Il m'a dit, que jusqu'à présent le départ de m-r de Morcow n'avait été différé que parce que l'on m'attendait ici, et l'on avait désiré savoir, si j'apportais quelque chose relatif aux négociations; que dès à présent m-r de Morcow ne pouvait plus tarder à partir" [1]).

Мы сообщили это донесеніе Дюрока потому, что оно,

1) Сб. Ист. Общ. LXX., 156—159.

какъ намъ кажется, весьма рельефно рисуетъ положеніе, занимаемое графомъ Панинымъ въ русско-французскихъ дѣлахъ. Оставаясь вѣрнымъ своимъ убѣжденіямъ о французской революціи и ея послѣдствіяхъ, Панинъ обнаруживалъ, какъ видно, нѣкоторую холодность въ обращеніи съ французскимъ дипломатомъ и не стѣснялся указывать ему на неправильный образъ дѣйствій Франціи въ отношеніи къ итальянскимъ государствамъ. Соблюдая внѣшнія формы учтивости, графъ Никита Петровичъ не могъ быть хотя-бы сколько нибудь предупредительнымъ. Анализъ, которому онъ подвергалъ безцеремонное обращеніе Франціи съ Неаполемъ и Сардиніею, и возраженія на замѣчанія Дюрока обнаруживали неоспоримый перевѣсъ опытнаго политическаго дѣятеля[1]). Нельзя удивляться тому, что Дюрокъ не казался особенно довольнымъ Панинымъ, между тѣмъ какъ въ его донесеніяхъ встрѣчаются особенно благопріятные отзывы о личности Александра. Въ то самое время когда государь обласкалъ Дюрока, Панинъ оставался сдержаннымъ и ограничивался чисто дѣловымъ обсужденіемъ политическихъ вопросовъ. Люди окружавшіе Александра скорѣе желали сближенія съ Англіею нежели союза съ Франціею. Панинъ требовалъ точно опредѣленной системы въ образѣ дѣйствій Россіи; Александръ желалъ въ общей сложности прежде всего сохраненія мира, соблюденія нейтралитета, пассивной роли Россіи въ обще-европейскихъ дѣлахъ.

Дюрокъ писалъ Талейрану 17/29 мая 1801 г.: „La manière, dont m'a parlé l'Empereur, le désir que m-r

1) См. также замѣчанія Татищева въ его сочиненіи «Alexandre I et Napoléon». Paris, 1891, стр. 4—5.

de Panin m'a laissé entrevoir, que ce fût la France et la Russie, qui arrangeassent les affaires de l'Allemagne, et d'en écarter surtout le cabinet de Berlin, me persuadent que l'on pourrait faire quelque chose de plus. M-r de Panin et tout le cabinet passent pour être attachés aux Anglais; je crois que la balance penche en leur faveur, mais pas encore bien fort" и пр.[1]).

Въ другомъ письмѣ Дюрока къ Талейрану отъ 20 іюня (2 іюля) 1801 г. говорится о готовности Александра устранить препятствія къ заключенію договора между Россіею и Франціею, а затѣмъ сказано: „Dans l'entretien que j'ai eu à ce sujet avec m-r de Panin il convenait que notre position en Egypte nous obligeait à occuper les points de l'Italie les plus à portée pour secourir notre armée, mais il prétendait fixer dans le traité un terme pour cette occupation et que l'article que proposait le premier consul était trop vague. Je lui ai fait l'observation, que cette occupation étant déterminée par les circonstances et les évènements de la guerre présente en Orient n'était que momentanée, mais qu'il était impossible d'en fixer le terme. Il m'a ajouté, que S. M. désirait, que S. M. le roi des Deux-Siciles ne fût pas tenu à des impositions et des fournitures qu'elle se trouve hors d'état de donner. Je lui ai parlé de la disposition, où se trouvait le premier consul de rétablir S. M. le roi de Sardaigne, mais que les intérêts actuels de la République Française ne lui permettaient pas de se dessaisir des conquêtes, qui peuvent lui servir de moyens de compensation au moment de la paix avec l'Angleterre. Il ne m'a objecté que l'incertitude que laissait l'article que pro-

1) Сб. Ист. Общ. LXX, 160.

posait le premier consul et le terme indéfini, auquel il rejetait le rétablissement de S. M. Sarde. Il convient, que l'on doit dans l'article VII stipuler la garantie de la Russie pour l'électeur de Bavière. On parlera aussi dans l'art. X de la liberté des mers et du juste équilibre à maintenir dans les différentes parties du monde. Il demande dans le traité patent la suppression de l'article concernant les républiques batave, ligurienne, helvétique et cisalpine, parce que S. M. I. ne se trouve en guerre avec aucune de ces républiques. M-r de Panin a bien voulu me promettre de me faire part de la réponse, qui serait faite à notre note" и пр.[1]).

Особенно любопытенъ разговоръ происходившій между Дюрокомъ и Панинымъ 6 августа. Тутъ именно видно въ какой мѣрѣ обострились отношенія между обоими государственными людьми. Вотъ донесеніе Дюрока Талейрану объ этой бесѣдѣ:

„J'ai eu hier une conférence avec le comte de Panin. Je ne lui ai pas laissé ignorer les sujets de mécontentement que le premier consul avait sur les lenteurs et les entraves que m-r de Kolytchew a mises personnellement dans les négociations. M-r de Panin avait cru, que vous aviez d'abord refusé et ensuite accepté la note que m-r de Kolytchew vous a remise après mon départ de Paris. Il m'a dit, qu'il n'était nullement dans l'intention de S. M., que ses ministres auprès d'aucune puissance se servissent dans leurs notes d'expressions inconvenables; qu'à la vérité m-r de Kolytchew n'avait pas eu le pouvoir de signer le traité définitif sans la convention relative aux affaires d'Europe, parce qu'on n'avait pas vu

1) Сб. Ист. Общ. LXX, 189—190.

les raisons, qui eussent déterminé notre gouvernement à signer le premier, lorsqu'on ne serait pas encore d'accord sur l'autre".

„Je lui ai parlé de la situation actuelle de la France, des rapports, qui la lient avec les puissances, avec lesquelles elle est en paix et qui sont basés sur les traités de Bâle, de Tolentino, de Florence et de Luneville. Je n'ai pas manqué de lui dire, que le traité de Luneville était regardé comme entier et complet et que son exécution et son intégrité étaient indépendantes de tous les arrangements, qui pourraient avoir lieu en Allemagne. Aux communications que j'ai faites à m-r de Panin il n'a pu que me répondre, qu'il s'en référait à ce qu'il m'a dit précédemment, qu'il regrettait, que le départ du courrier, qui m'a été adressé, n'eût pas été différé de quelques jours; il m'a encore donné la certitude, que m-r de Kolytchew avait reçu avec *l'ultimatum*, qui lui a été envoyé, de nouvelles instructions et qu'il connaissait parfaitement les intentions de S. M. I. J'ai offert à m-r de Panin de charger le courrier que je vous envoie des lettres qu'il désirerait adresser à m-r de Kolytchew, mais il ne juge pas à propos de lui écrire, puisqu'il n'a plus la confiance du gouvernement et que son successeur ne doit pas tarder à arriver. S. M. croira peut-être convenable d'expédier un courrier à m-r de Morcow pour hâter sa marche. Le départ de m-r de Morcow a été retardé, parce qu'on a voulu baser ses instructions sur les nouvelles que l'on recevait des négociations de m-r de Kolytchew. Il est parti d'ici le 9 ou le 10 thermidor".

„J'ai parlé à m-r de Panin de l'impression qu'a faite à Paris la première nouvelle que l'on a reçue de la convention signée ici le 17 juin avec l'Angleterre, et je

lui ai demandé, si m-r de Kolytchew a été autorisé à la communiquer au gouvernement français et à faire part des motifs qu'ont pu engager S. M. I. à se départir avec tant de désavantage du principe mis en avant par feu l'Empereur et par son auguste aïeule. M-r de Panin m'a répondu, que m-r de Kolytchew n'avait eu aucune instruction à ce sujet; que m-r de Morcow était porteur du traité et donnerait au premier consul les explications qu'il pourrait désirer; qu'il ne pouvait pas entrer avec moi dans plus de détails, puisque l'ouverture que je lui faisais n'était fondée que sur des bruits de gazettes; que le parti ministériel d'Angleterre avait les siennes, qui pouvaient dire ce qu'il voulait; mais que la Russie était trop puissante pour accorder à une puissance, avec laquelle elle traite, *tout ce qu'elle désire*, et ce qui ne serait pas conforme avec la justice; que s'il n'a pas communiqué cette convention, c'est qu'il n'est pas d'usage de communiquer les traités avant leur ratification et qu'il n'en avait parlé qu'aux ministres de Dannemark et de Suède, parce que ces deux puissances y étaient intéressées[1])".

Какъ видно и изъ этого разговора между Панинымъ и Дюрокомъ, отношенія государственныхъ людей другъ къ другу не могли считаться особенно благопріятными. Дюрокъ, очень довольный государемъ, холодно относился къ министру, который къ тому же перехватывалъ письма Дюрока къ Фуше[2]) и узнавалъ такимъ образомъ о воззрѣніяхъ французскаго дипломата. Натянутость отношеній между Франціею и Россіею въ это время выражена въ слѣдующемъ документѣ.

1) Сб. Ист. Общ. LXX, 699.

2) Сб. Ист. Общ. LXX, стр. LII.

Дюрокъ къ Н. П. Панину.

(Copie de la note envoyée par Duroc et qu'il a retirée le lendemain à la suite d'une conférence).

112. С.-Петербургъ, 17/29 августа, 1801 [1]).

Le soussigné croit devoir faire connaître à m-r le comte de Panin les intentions du gouvernement français relativement aux négociations entamées à Paris entre S. M. I. et la République Française.

Le départ de m-r de Morcow, nommé ministre plénipotentiaire à Paris, ayant été différé le premier consul avait cru, que m-r de Kolytchew recevrait des instructions et des pouvoirs assez amples pour déterminer une pacification et des arrangements, qui, par la nature des circonstances, dans lesquelles se trouve l'Europe, ne pouvaient éprouver aucun retard, sans préjudicier beaucoup à l'établissement et au maintien de la tranquillité générale; mais le premier consul n'a pas été peu étonné, lorsque m-r de Kolytchew a remis un nouveau projet de convention secrète, dans lequel le cabinet de Russie, en paraissant admettre quelques unes des observations, qui lui ont été faites, en détruit cependant l'effet par l'insertion d'un article 5, qui ne présente évidemment qu'un moyen de replacer, lors de la conclusion de la paix, l'état de Naples sous l'influence exclusive du gouvernement britannique, dans un moment surtout où les évènements survenus en Egypte peuvent faire craindre, que cette contrée ne tombe au pouvoir des Anglais et qu'il paraît certain, qu'ils occupent ou qu'ils veulent occuper les îles cidevant vénitiennes. Les rapports de la France sont liés avec le royaume de Naples par le traité de Florence. L'intégrité de ce royaume est stipulée par ce traité, et il sera scrupuleusement exécuté.

1) Напечано въ Сб. Ист. Общ. LXX, 699—701.

Les rapports politiques avec le St. Siége sont déterminés par le traité de Tolentino, qui est en pleine vigueur.

L'archiduc Ferdinand doit avoir en Allemagne un dédommagement pour le grand duché de Toscane cédé au prince de Parme par le traité de Luneville. Le soussigné croit utile de répéter, ce qu'il a déjà eu l'honneur de dire de vive voix à m-r de Panin, que ce traité est entier et complet et que son exécution et son intégrité sont indépendantes de tous les arrangements, qui pourraient avoir lieu en Allemagne.

Le roi de Sardaigne est donc le seul prince d'Italie, dont le sort n'est pas encore réglé. C'est en définitif par la paix avec l'Angleterre et c'est par son intervention qu'il doit voir sa querelle terminée. C'est à l'instigation et avec l'argent des Anglais que le roi de Sardaigne a fait la guerre et que depuis il a constamment tenu une conduite hostile envers le gouvernement français. Il est donc juste, que son rétablissement soit une des compensations à offrir par la France pour obtenir la restitution de ce qui a été enlevé à ses alliés. Mais une juste observation que l'on peut faire, c'est qu'il est au moins extraordinaire de voir la Russie, toute étrangère qu'elle est de fait aux évènements de l'Italie et aux intérêts de la maison de Savoie, prendre si chaudement les intérêts du roi de Sardaigne, tandis que de ses alliés, des deux cabinets, qui l'ont entraîné à la guerre, l'un l'a déjà entièrement sacrifié, et l'autre, qui a de si grands moyens de le servir, ne montre pas son intention de le faire.

Cependant, malgré la juste surprise qu'ont causée les dernières propositions de m-r de Kolytchew, elles ont été discutées avec lui par le plénipotentiaire du gouvernement français. M-r de Kolytchew n'a rien eu à répondre aux objections, qui lui ont été faites, et il s'est appuyé seulement sur la nature des articles proposés, qui devaient rester secrets; mais ce secret, dont parle m-r de Kolytchew, il l'a violé

lui-même en communiquant à Naples, à Rome et au roi de Sardaigne des notes, qui quoique non admises à Paris, étaient relatives à cette convention secrète; ces notes ont été ensuite imprimées et publiées en Allemagne et en Angleterre.

Quoiqu'il en soit, le traité eût été signé, si m-r de Kolytchew se fût cru autorisé à faire les changements jugés indispensables aux articles, qui lui ont été envoyés. Les dispositions du gouvernement français ont été telles, qu'à chaque époque de la négociation on aurait pu conclure, si m-r de Kolytchew eût voulu prendre quelque chose sur lui; mais on ne peut se dissimuler, que la moindre difficulté entraîne des délais considérables, pendant lesquels les évènements se succèdent avec rapidité, ce qui ne peut manquer d'influer sur les combinaisons réciproques aussi longtemps qu'elles ne sont pas définitivement arrêtées.

Lors des ouvertures réciproques que se sont faites ces deux gouvernements et dans les communications, qui s'en suivirent, le premier consul avait le juste espoir de voir la Russie concourir activement à la répression de l'Angleterre, et il pensait, qu'il était question par conséquent d'une véritable alliance, pour laquelle le premier consul aurait fait volontiers des avances et des sacrifices, parce qu'il y trouvait de grands avantages pour le continent; mais aujourd'hui la question est entièrement changée, et loin que la Russie soit en disposition d'armer en faveur de la république, elle a terminé avec une précipitation, qui paraît extraordinaire, à l'insu de ses propres alliés et sans aucune participation au gouvernement français et, l'on peut dire, sans profit réel, des différends, dont l'Europe commerçante et maritime attendait d'autres résultats. La France, qui se trouve à présent obligée de lutter seule dans les différentes parties du monde pour l'indépendance et pour l'équilibre du commerce, n'a plus aucun intérêt à faire accorder ses vues avec celles de la Russie, et il serait sans exemple

comme sans motifs, que n'ayant rien à attendre d'elle, elle s'attachât à lui complaire aux dépens même de ses propres intérêts. La préférence donnée à l'Angleterre peut tenir le continent en inquiétude et lui faire perdre l'espoir de trouver à Pétersbourg l'appui que la Russie s'est trouvée en mesure de donner et qu'on avait lieu d'attendre de son association avec la France pour la pacification générale.

Le soussigné prie m-r le comte de Panin d'assurer S. M. I., que le premier consul n'en demeure pas moins empressé de conclure la paix avec la Russie et qu'il est prêt à la signer dans les termes convenus. Lorsque ce premier pas aura été fait, lorsque le rétablissement de tous les rapports politiques et commerciaux entre les deux pays aura permis d'apprécier entièrement les intérêts communs, le premier consul espère, qu'il trouvera de la part de S. M. I. le même empressement et la même facilité qu'il montrera lui-même à s'unir par des stipulations particulières pour l'établissement et le maintien d'un parfait équilibre en Europe, ainsi que pour garantir l'indépendance du commerce et les droits de la neutralité.

Le premier consul a été sensible au témoignage des dispositions amicales de S. M I. qu'Elle a fait connaître par l'ordre qu'Elle a donné à Ses agents dans les cours étrangères de vivre en bonne intelligence avec les agents de la République Française. S. M. I. aura reconnu dans l'empressement que les agents français auront mis à répondre aux prévenances de ceux de Russie, l'effet des instructions, qui leur avaient été transmises depuis longtemps à cet égard.

Le soussigné prie m-r le comte de Panin de vouloir bien faire connaître à S. M. I. les intentions du gouvernement français renfermées dans la présente note et d'agréer etc.

Довольно рѣзкая нота Дюрока, въ которой наиболѣе заслуживаютъ вниманія упреки Франціи по поводу за-

ключеннаго между Россіею и Англіею договора, подала поводъ къ подробному объясненію происходившему на слѣдующій день, т. е. 18 августа. Къ сожалѣнію объ этомъ разговорѣ, происходившемъ между Панинымъ и Дюрокомъ, не сообщено никакихъ данныхъ въ изданіи г-на Трачевскаго. Можно думать, что при этомъ случаѣ господствовалъ тонъ примиренія, потому что Дюрокъ, какъ видно, рѣшился взять обратно поданную имъ графу Панину ноту.

Вообще же отношенія между министромъ и французскимъ дипломатомъ оставались холодными. Мало того, когда скоро послѣ этого русскій дворъ собирался переѣхать въ Москву, гдѣ готовился обрядъ коронаціи, Дюрокъ, вмѣсто того, чтобы также отправиться въ древнюю столицу и присутствовать при этой церемоніи, какъ этого желали въ Парижѣ и какъ желалъ самъ Дюрокъ, покинулъ Россію, при чемъ оказалось, что графъ Панинъ — по крайней мѣрѣ такъ казалось французамъ — былъ виновникомъ удаленія Дюрока.

Въ одной изъ слѣдующихъ главъ этого тома, а именно по поводу вопроса объ удаленіи отъ дѣлъ графа Никиты Петровича, мы вернемся къ этому эпизоду съ Дюрокомъ, не попавшимъ на коронацію. Теперь же мы, при изложеніи вопроса объ отношеніи Панина къ русско-французскимъ дѣламъ, переходимъ къ его перепискѣ съ графомъ А. И. Морковымъ, замѣнившимъ Колычева въ Парижѣ во второй половинѣ 1801 года.

Мы помнимъ, что Панинъ еще во время пребыванія въ Гроднѣ находился въ дружескихъ сношеніяхъ съ графомъ Морковымъ[1]). Съ нимъ же онъ переписывался

1) См. томъ I, стр. 195, 209, 210, 220, 232, 241.

и во время пребыванія въ Берлинѣ, что́, какъ мы знаемъ, не нравилось императрицѣ Маріи Ѳеодоровнѣ[1]). Намъ неизвѣстно, какимъ образомъ въ 1801 году состоялось назначеніе Моркова посломъ въ Парижъ, но, какъ уже выше было сказано, мы считаемъ вѣроятнымъ, что это назначеніе происходило не безъ нѣкотораго участія Панина. Можно думать, что инструкція, составленная для Моркова 27 іюня, была редактирована главнымъ образомъ графомъ Никитою Петровичемъ. Мы однако не считаемъ нужнымъ воспроизвести этотъ документъ, цѣликомъ напечатанный въ изданіи г-на Трачевскаго[2]). Въ немъ опять говорилось о правахъ Россіи участвовать въ рѣшеніи дѣлъ Германской Имперіи и о Тешенскомъ мирѣ, обезпечивавшемъ за Россіею эти права, о желаніи императора Александра позаботиться объ интересахъ баварскаго курфирста и о намѣреніи устроить дѣла индемнизацій въ Германіи сообща съ Франціею. Въ немъ далѣе было указано на образъ дѣйствій Пруссіи въ 1799 году и Англіи въ 1800 году, когда нападеніе, сдѣланное на датскіе корабли, заставило Россію позаботиться о возобновленіи началъ вооруженнаго нейтралитета, и далѣе на заключенный съ Англіею договоръ 5/17 іюня. Моркову было вмѣнено въ обязанность разсѣять въ Парижѣ всякое подозрѣніе, будто англо-русскій трактатъ хотябы сколько нибудь могъ представлять собою признакъ враждебнаго отношенія къ Франціи. Наконецъ выставлено на видъ, насколько Россія имѣетъ основаніе относиться равнодушно къ судьбѣ итальянскихъ государствъ и пр.[3]).

1) Т. II, стр. 427.

2) Сб. Ист. Общ. LXX, 201—222. См. также соч. Татищева: «Alexandre I et Napoléon». Paris, 1891, стр. 9.

3) Черновая инструкція Моркову находится въ С.-Петербургскомъ Архивѣ.

Переписка графа Панина съ Морковымъ во второй половинѣ 1801 года находится въ С.-Петербургскомъ Архивѣ. Нѣкоторыя изъ этихъ писемъ напечатаны въ LXX-мъ томѣ Сборника Историческаго Общества цѣликомъ; на содержаніе другихъ указано лишь вкратцѣ. Мы считаемъ нужнымъ сообщить всѣ эти письма. Корреспонденція продолжалась до 1/13 ноября, такъ какъ Морковъ лишь позже узналъ объ удаленіи отъ дѣлъ графа Панина.

Нѣкоторые изъ рескриптовъ Государя къ графу Моркову, найденные въ С.-Петербургскомъ Архивѣ, писаны рукою Н. П. Панина, напр. слѣдующій.

Александръ I къ графу Моркову.

113. Павловское, 17 августа, 1801.

Les rapports de votre prédécesseur m'apprennent, que dans les derniers jours de juillet il était déjà d'accord avec le ministère républicain sur tous les points discutés, hors un seul article relatif au roi de Sardaigne. Craignant que ce courrier ne vous trouvât pas encore à votre poste et voulant accélérer la conclusion définitive du traité, j'adresse au conseiller privé actuel de Kolytchew une nouvelle rédaction conforme aux vues du premier consul, et j'espère que la dernière difficulté sera aplanie par le courrier.

Si les ordres expédiés aujourd'hui à votre prédécesseur lui parviennent en votre présence, vous procèderez à leur exécution, et vous pourrez même en vertu de vos pouvoirs modifier encore le nouvel article, s'il est nécessaire.

Pour donner au premier consul un gage certain de la

Между бумагами Панина въ его семейномъ архивѣ также найдены наброски этой инструкціи, чѣмъ подтверждается наше предположеніе о томъ, что графъ Никита Петровичъ былъ ея редакторомъ.

sincérité de mes dispositions (dans lequel vous trouverez en même temps une preuve de ma confiance dans vos lumières et votre sagesse), je charge le porteur de mes ratifications pour les deux actes. Le nom du plénipotentiaire est en blanc, de même que le 3-me et le 6-me article secrets, dont le dispositif peut subir quelques modifications. Je vous autorise de les remplir, en vous servant de la main du conseiller de collège Gervais, qui a été employé pour ces ratifications.

En passant sous silence les intérêts de la maison de Bade dans la négociation de Paris j'ai voulu écarter tout ce qui n'avait pas un rapport immédiat au but essentiel de mon rapprochement avec la France, et j'ai pensé qu'une stipulation expresse était superflue pour engager le premier Consul d'avoir égard à ma sollicitude pour un prince, auquel je suis uni par les liens les plus chers[1]). J'aime à croire, qu'il justifiera ma confiance, quand vous lui énoncerez mon désir de ménager les intérêts de la maison de Bade dans l'arrangement des indemnités et de lui assurer une compensation équitable de ses pertes.

Н. П. Панинъ къ А. И. Моркову.

114. С.-Петербургъ, 24 августа, 1801 [2]).

L'Empereur ayant été informé que S. M. Catholique avait en différentes occasions témoigné le désir de voir rétablir les liaisons, qui avaient subsisté entre les deux monarchies, et plusieurs ouvertures dans cette vue de rapprochement ayant été faites par l'ambassadeur d'Espagne à m-r de Kolytchew, S. M. I. a cru ne plus devoir différer de notifier dans les formes à S. M. Catholique son avènement au

1) Карлъ Фридрихъ Баденскій былъ родственникомъ императора Александра чрезъ супругу послѣдняго, императрицу Елисавету Алексѣевну.

2) С.-Петербургскій Арх. Упомянуто въ Сб. И. О. LXX, 698.

trône. J'ai reçu ordre en conséquence de charger V. E. de remettre les lettres de notification ci-jointes à l'ambassadeur de cette cour à Paris pour les faire tenir au roi son maître, la rupture subsistante ne nous offrant pas d'autre moyen de pouvoir remplir plus convenablement cette formalité d'usage.

115. С.-Петербургъ, 24 августа, 1801 [1]).

Notre prochain départ pour Moscou me donne tant d'embarras que malgré tout le plaisir que j'aurais à causer avec vous je dois me borner à vous prévenir que m-r de Chitrow est arrivé hier avec les rapports de m-r de Kolytchew du 6/18 août. Quelque peu satisfaisants qu'ils soient, S. M. I. n'a point jugé à propos de retenir ou de suspendre l'expédition que j'ai l'honneur d'adresser à V. E.

Duroc demande à prendre congé et aura probablement son audience après-demain.

А. И. Морковъ къ Н. П. Панину.

116. Парижъ, 6/18 сентября, 1801 [2]).

Incessamment après la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à V. E. de Francfort sur le Main je me suis remis en route pour me rendre à ma destination, et je me voie dans cette ville depuis avant-hier. Le jour même m-r de Kolytchew a passé chez m-r de Talleyrand pour lui annoncer mon arrivée et lui demander le jour et l'heure pour me conduire chez lui. Mais ce ministre se trouve depuis quelques jours à une campagne à dix heures de Paris, ce qui a obligé m-r de Kolytchew de lui écrire, et nous attendons sa réponse pour procéder aux présentations de congé de l'un et à la

1) С.-Петербургскій Арх.

2) С.-Петербургскій Архивъ. Въ краткомъ извлеченіи упомянуто въ изданіи г. Трачевскаго въ Сб. И. О. LXX, 702—703.

légitimation de l'autre auprès du premier consul, qui est à Malmaison.

Mayence a été le premier poste français, qui s'est offert sur ma route. Aussitôt que j'eus passé le pont j'ai trouvé tous les officiers de la garnison de cette place ayant leur général à leur tête, qui sont venus à ma rencontre et qui ont suivi ma voiture à pied jusqu'à la maison de poste, où je suis descendu et où j'ai reçu leurs compliments sur mon arrivée dans les états de la France. En sortant de la ville ma voiture a été escortée par une compagnie de grenadiers et un convoi de chasseurs à cheval. Le préfet, qui y commande, avait offert de faire tirer le canon de la forteresse, mais je l'en ai remercié, et j'ai poursuivi mon voyage accompagné d'une brigade de gens d'armes à cheval, qui m'ont suivi de relais en relais jusqu'à Paris même.

Aujourd'hui s'est présenté chez m-r de Kolytchew et chez moi m-r le colonel prince Dolgorouky, chargé de régler avec le gouvernement d'ici le compte des dépenses faites pour nos prisonniers. Si sa commission n'est pas terminée avant le départ de mon prédecesseur, je ne manquerai de le suppléer, en exécutant ponctuellement tout ce que renferme la lettre, dont V. E. a jugé à propos de le munir.

117. Парижъ, 21 сентября (3 октября), 1801 [1]).

Déjà depuis quelques jours circulaient dans (?) Paris les bruits assez généralement répandus d'une prochaine pacification entre la France et l'Angleterre. Le langage que tenait le ministre des relations extérieures lui-même semblait en autoriser l'espoir, et il ne tarda pas en effet d'être réalisé. Hier un courrier arrivé de Londres apporta l'agréable nouvelle, que les préliminaires de la paix furent signés le 1 octobre n. st. par le lord Hawkesbury d'une part et le s-r

1) С.-Петербургскій Арх.

Otto de l'autre. Le canon de la ville annonça cette nouvelle au public, et le soir le ministre Talleyrand, chez lequel je me suis rendu à son retour de chez le premier consul, me la confirma, en y ajoutant que la ville d'Amiens en Picardie a été fixée pour l'assemblée des plénipotentiaires, qui signeront la paix définitive et que celui de l'Angleterre était déjà connu, mais il n'a pas jugé à propos de le nommer, ni de s'expliquer sur le contenu des préliminaires s'étant contenté de me dire qu'ils étaient parfaitement convenables aux deux parties[1]).

Je n'ai pas voulu avoir recours à une voie extraordinaire pour rendre compte à V. E. de cet évènement, persuadé comme je dois l'être, que quelqu'empressement que j'y eus mis, j'aurais été prévenu par les rapports de notre ambassadeur à Londres.

Quoique le conseiller de Collège Gervais se trouve ici depuis le 13/25 septembre et qu'il m'eût remis exactement toutes les dépêches, dont V. E. l'avait chargé pour moi, je ne suis point encore à même de lui rien annoncer de décisif par rapport à leur objet. Elle en trouvera la raison dans l'évènement, dont je viens de l'entretenir et qui a dû nécessairement absorber toute l'attention et tout le travail du cabinet des Tuileries; cependant je puis lui dire que l'ouvrage, qui m'est confié, est assez avancé pour me faire espérer, que sous huit jours je serai en état de réexpédier le s-r Gervais. C'est alors que je me propose d'avoir l'honneur de vous informer, m-r le comte, en détail de toutes les démarches que j'ai faites depuis mon arrivée et mon installation à mon poste.

1) Окончательный миръ въ Амьенѣ былъ заключенъ не раньше какъ 27 марта 1802.

118. Парижъ, 1/13 октября, 1801 [1]).

Après avoir rendu dans mon rapport à l'Empereur un compte détaillé de toutes les circonstances, qui ont précédé et accompagné la négociation, qui vient de se terminer avec la France, je me suis réservé d'exposer à V. E. les considérations, qui m'ont guidé, et les motifs, qui m'ont déterminé [2]).

Lorsque je suis arrivé ici, je n'ai pas tardé d'apprendre, que les espérances d'une paix prochaine avec l'Angleterre acquéraient de jour en jour de nouveaux degrés de certitude et que le langage et le ton du ministère d'ici en étaient considérablement renforcés. Je m'en suis d'abord aperçu moi-même dès les premiers entretiens que j'ai eus avec le ministre Talleyrand. A des protestations polies, mais générales sur le désir de rétablir la bonne harmonie avec nous il ajoutait toujours, qu'il ne devait pas l'emporter sur les avantages majeurs que la position actuelle de la France semblait lui promettre. Ce n'était plus l'article seul du roi de Sardaigne, c'était celui de l'Italie entière et même de l'Allemagne, qui donnait lieu aux réflexions qu'il m'insinuait dans des phrases entortillées, mais dont le sens était, qu'il serait tout aussi facile et bien plus commode pour les deux parties de s'entendre sur tous ces objets amicalement, à mesure qu'ils se développeraient que de se lier par des engagements formels et positifs. Il appuyait beaucoup sur le changement, qui s'était opéré dans les évènements, et sur l'influence qu'ils devaient avoir dans les déterminations. «Oui, sans doute», lui dis-je, «mais il ne s'agit pas de déterminations, mais d'engagements, qui, quand ils sont pris d'avance, doivent commander aux évènements et non les suivre. Tout est

1) Напеч. въ Сб. Ист. Общ. LXX, 276—279. Панинъ въ это время и во время редакціи слѣдующихъ писемъ уже не былъ министромъ. Однако Морковъ узналъ объ этой перемѣнѣ не раньше какъ послѣ 1 ноября.

2) Именно 1/13 октября были подписаны прелиминаріи мира съ Франціею, заключеннаго 8 и 11 октября. О значеніи этого договора мы говоримъ ниже.

convenu entre nous, et l'article du roi de Sardaigne est le seul, dont je puis admettre une nouvelle discussion».

Quand je revis m-r de Talleyrand 2 ou 3 jours après la nouvelle de la signature des préliminaires avec l'Angleterre, je l'ai trouvé, comme je m'y étais bien attendu, bien plus affirmatif dans ses énoncés que la première fois. Il essaya de convertir le I. art. secret touchant l'Allemagne en préambule, mais il n'y insista pas longtemps. Quant à celui, qui concerne le roi de Sardaigne, il en proposa la rédaction, telle qu'elle est insérée dans l'acte, comme condition *sine qua non*.

D'avance j'ai réfléchi mûrement à ce que la circonstance de la paix avec l'Angleterre pouvait ajouter de roideur et d'opiniatreté à l'esprit d'un gouvernement enivré de ses succès et de ses prospérités. J'ai pensé qu'il n'était pas impossible que disposant à son gré de l'Allemagne, il trouvât plus commode d'y agir sans associé et rompît toute négociation avec nous; qu'après cet évènement de la paix avec l'Angleterre il ne nous restait d'autres moyens d'imposer que de garder l'attitude, dans laquelle nous étions jusqu'à présent, attitude qui, pour peu qu'elle nous convienne, est facile à reprendre et à laquelle ce même article du roi de Sardaigne nous ramènera naturellement, car il n'annulle d'aucune manière nos droits d'intercession en faveur de ce prince, et s'il est devenu plus vague, par là même il est plus convenable à l'état actuel des choses, en nous laissant les maîtres du degré d'insistance et d'énergie que notre cour jugera à propos d'y porter. Mais ce qui a achevé de me déterminer, c'est l'envoie des ratifications éventuelles. J'ai cru voir dans cet acte une expression si claire et si prononcée de la haute volonté de notre Auguste Maître de conclure tout au plutôt que je n'ai ni voulu, ni osé balancer d'admettre les modifications d'ailleurs insignifiantes qu'on m'a proposées. Si j'ai bien ou mal raisonné et agi, c'est ce

que décideront les réponses, dont V. E. voudra bien m'honorer; elle peut penser avec quelle impatience je les attendrai[1]).

Je suis bien plus tranquille sur l'acte que j'ai signé avec l'ambassadeur d'Espagne, car je suis convenu avec lui que si ce mode ne convient pas à notre auguste cour, il sera regardé comme non avenu, et la sienne se prêtera à celui, qui lui sera proposé.

Quoique je sois ici depuis plus de trois semaines, je n'ose encore rien avancer, ni sur ce que j'ai vu, ni sur ce que j'ai entendu; l'un et l'autre a besoin d'être vérifié; on parle de partis, de factions, de haine et de jalousie. Mais tout est muet, tout fléchit sous la volonté du maître le plus absolu. J'ai vu les fêtes publiques, qui se sont données à l'occasion de l'établissement de la république. Le peuple y a assisté avec un calme, qui tenait du morne. La nouvelle de la paix avec l'Angleterre n'a pas influé favorablement sur les effets publics; ils ont même baissé d'un demi pour cent le lendemain de cette nouvelle. On dit, que cela tient à quelques spéculations dérangées par cet évènement. Toutes les richesses actuelles prennent leur source dans les calamités publiques, et il n'est pas étonnant qu'elle tarisse dans leur cessation ou leur diminution.

119. Парижъ, 1/13 октября, 1801 [2]).

Recevez mes remercîments, m-r le comte, pour les lettres pleines de bonté et de confiance que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire par son valet de chambre, arrivé ici deux jours après moi. Je sais que la meilleure manière d'y répondre c'est de les justifier par mes actions. Puisse celle,

1) Покинувъ свой постъ министра, Панинъ не могъ отвѣчать на это письмо.

2) Напечатано въ Сб. И. Общ. LXX, 280—281. За исключеніемъ начала до знака [1]) и окончанія, начиная съ знака [2]).

dont je rends compte par cette expédition, mériter votre suffrage, et je me verrai parfaitement heureux [1]).

J'ai été fort réservé dans mes rapports officiels. J'ai dû l'être et par défiance de moi-même et par la crainte d'être accusé de précipitation. Mais je ne crois pas me tromper en disant, qu'il y a peu de fonds à faire sur la droiture et la bonne foi de ce cabinet-ci. Outre la fausseté et l'arrogance, qui sont depuis quelque temps sa routine, il est livré à une fluctuation perpétuelle d'idées, suggérées souvent par le caprice et l'arbitraire, qui forment le caractère du principal gouvernant. C'est ainsi qu'après avoir par une clause de traité laissé à l'électeur de Bavière la liberté de s'arranger de gré à gré avec l'Autriche, il en est revenu tout à coup et exige maintenant qu'il ne soit fait aucun démembrement de l'électorat. Cela paraît même en contradiction avec le système favori qu'on paraît avoir adopté ici, celui de déplacement le plus général qu'il est possible, système cohérent avec celui de la subversion totale, car il tend à rompre les liens d'habitude, qui attachent plus ou moins les sujets aux souverains et ceux-ci aux premiers. En partant de là m-r de Talleyrand m'a proposé d'assigner au roi de Sardaigne une indemnité en Allemagne. Je n'en ai point rendu compte dans mes rapports officiels, comme d'une idée par trop absurde et que j'ai repoussée comme telle [2]). Je n'attendrai que quelques jours pour revenir sur le chapitre du roi de Sardaigne et pour demander qu'il soit permis à m-r de St. Marsan de revenir ici pour négocier. Il en témoigne l'envie dans une lettre que mon prédecesseur vient de recevoir de lui. Je me propose en même temps de parler sur ce sujet à l'ambassadeur d'Angleterre, lorsqu'il passera ici. Mais je ne

1) Къ сожалѣнію этихъ писемъ Панина мы не имѣемъ. Отправленіе ихъ чрезъ камердинера возбудило подозрѣніе; см. ниже № 418.

2) Отсюда не напечатано въ изданіи г. Трачевскаго; дополнено нами изъ Архива.

ferai aucune démarche caractérisée que je n'aie reçu les instructions de V. E.

Je crois que V. E. ne laissera pas sans attention le rapprochement, qui s'est effectué entre la France et la Turquie sans notre participation. Il est vrai, que je n'ai de communication officielle ni de Talleyrand, ni de l'ambassadeur turc de la signature effective des préliminaires. Mais de l'aveu de l'un et de l'autre on y travaillait, et on m'assure, que l'affaire est conclue. M-r de Tamara ne saurait être trop vigilant sur les menées des Français à Constantinople. Il y a beaucoup de données, que non seulement ils chercheront à y rétablir leur ancienne influence, mais qu'ils nourrissent des projets d'établissement dans les îles.

Parmi les membres du corps diplomatique que j'ai trouvés ici il n'y a que l'ambassadeur d'Espagne, qui m'a montré de la confiance et de l'ouverture, et c'est chez lui une manière de dédommagement de toutes les mortifications que sa cour essuie. Le comte de Cobenzl bégaie des lieux communs; il dit, qu'il est dans ce moment entièrement oisif et qu'il attend de sa cour la communication du plan qu'elle doit concerter avec la nôtre. M-r de Lucchesini ne fait en effet rien; on ne traite point ici avec lui. Je le vois quelquefois, mais loin de m'apprendre quelque chose il ne cherche qu'à apprendre de moi.

Tous les ministres que je viens de nommer sont venus me voir les premiers; il n'y a que ceux de Suède et de Dannemark, qui sont restés sur l'étiquette et ce n'est qu'après les visites de cérémonie que le dernier est venu me trouver en bonne amitié; quant à l'autre, ce ne fut qu'au bout de deux ou trois rencontres en lieu tiers que nous sommes parvenus à nous accoster et à nous parler.

120. Парижъ, 1/13 октября, 1801 [1]).

(Собственноручно).

A mon départ de St. Pétersbourg V. E. m'a fait entendre, que l'intention de l'Empereur était de me laisser ici en résidence après que nos affaires avec ce gouvernement-ci seraient arrangées. Vous vous rappelez, m-r le comte, la parfaite résignation que j'ai eu l'honneur de vous témoigner à cet égard; elle est toujours la même, et si la volonté de notre Auguste Maître n'a pas également changée, j'ose vous prier de mettre à Ses pieds les humbles prières que je prends la liberté de Lui adresser dans cette occasion et dont je vais avoir l'honneur de vous exposer l'objet et les motifs.

J'ai eu le bonheur de servir pendant trente deux ans l'immortelle Cathérine II. C'est dans les quatre dernières années de Son règne qu'Elle a surtout porté à leur comble la gloire, la splendeur et la considération de l'état qu'Elle gouvernait, et qu'Elle a enrichi le patrimoine de Ses successeurs par la réunion à Son empire de belles, grandes et riches provinces. J'ai eu encore le bonheur dans cette époque à jamais mémorable et de porter la parole de la Souveraine et de travailler essentiellement, et je puis dire, du moins quant à la partie politique, uniquement à la confection de ce grand oeuvre qu'Elle avait médité. Certes, si après un pareil évènement j'avais demandé ma retraite à Elle-même ou à Son successeur, moins prévenu contre moi par la malice et la calomnie de mes ennemis que ne l'a été le défunt Empereur de glorieuse mémoire, qui surtout se distinguait par la générosité et la munificence, j'aurais obtenu cette retraite honorable et avantageuse; j'aurais au moins conservé en pension les faibles appointements de six mille six cents roubles que je recevais pendant que j'occupais une place dans le ministère. Mais bien loin de là, ma retraite fut humiliante

1) С.-Петербургскій Арх. Упомянуто въ Сб. И. О. LXX, стр. 713.

et accompagnée de persécutions, qui ont affaibli le modique salaire que j'ai reçu de mes services. Quand il a plu à notre Auguste Maître de me rappeler aux emplois, je ne me suis occupé que de manifester mon empressement et ma profonde soumission. Mais arrivé ici, ayant reconnu la cherté excessive de l'endroit, considéré que mon âge et l'état de ma santé ne me permettraient jamais de combiner le soin de mes affaires domestiques avec celles du service, je n'ai pas cru trop présumer de mes titres et d'une foule d'exemples que je pourrais alléguer et qui me sont parfaitement applicables, en osant solliciter, que cette pension me fût accordée avec la bonification du cours de change en supplément au traitement assigné par l'état du Collège à ce poste-ci.

Mais comme ce poste-ci est assimilé à celui de Londres et que dans ce dernier le ministre occupe une maison appartenante à la Couronne, j'ose aussi supplier, qu'il me fût permis de porter le loger de la mienne sur le compte des dépenses extraordinaires.

Enfin, une troisième grâce que j'ose également demander, quoiqu'elle ne tienne peut-être qu'à une fausse délicatesse, c'est que dans les lettres de créance, dont je serai muni, il ne soit désignée aucune qualité, qui me fixe une place au milieu du corps diplomatique, qui se trouve ici, mais que je sois simplement accrédité pour traiter et suivre les affaires, qui auront lieu entre les deux gouvernements avec les titres, dont je suis revêtu à-présent.

121. Парижъ, 1 октября, 1801 [1]).

Vous connaissez, m-r le comte, le prince de Nassau, qui a quitté amiral à notre service. Il se trouve à Paris depuis le même temps que moi; il voit beaucoup m-r de Talleyrand ainsi que toutes les personnes, qui forment sa société la

1) С.-Петербургскій Арх.

plus intime, et en est fort bien traité. Ce m-r de Talleyrand, malgré son ancien caractère d'évêque et celui de ministre d'état actuel, vit sans façon et très publiquement avec une femme du monde qu'on appelle m-me Grand. C'est chez elle qu'il nous reçoit tous tant que nous sommes, et à la grande édification de tous les bons catholiques on voit presque journellement le nouveau légat *a latere*, prélat d'ailleurs très estimable, assis sur un sopha à côté de cette dame et lui donnant le bras pour aller se mettre à table. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Cette dame m'a fait insinuer par le prince de Nassau, que comme dans toutes les circonstances où je me trouvais il était d'usage de faire des présents aux ministres, qui signent des traités, elle désirerait fort que celui que notre cour ferait à m-r de Talleyrand ne fût pas en fourrures; qu'elle s'y intéressait fortement, parce qu'il était dans l'habitude de lui abandonner ces sortes de présents et qu'elle était suffisamment garnie contre le froid, mais pas assez pour les parures en diamants. C'est la seule insinuation que j'ai eue sur les présents à faire dans l'occasion présente, et je vous la transmets telle que je l'ai reçue. J'oserai seulement y ajouter une seule observation; c'est que comme c'est ici que s'est fait l'échange des ratifications et que c'est dans cette même occasion que se font les présents réciproques, l'initiative à cet égard appartient incontestablement à ces gens-ci et que, s'ils n'en parlent pas, il me semble, qu'il ne nous convient pas de rompre le silence les premiers.

S'il arrive que dans l'intervalle des ordres que vous me transmettrez à cet égard on m'en touche quelque chose, je me contenterai de le prendre *ad referendum*.

J'ose recommander encore à vos bontés et à votre appui l'objet de la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser au sujet de l'augmentation de mon bien-être ici. Elle est indispensablement essentielle à mon existence, et il ne fallait

pas moins que cela pour me déterminer à cette démarche, qui n'est ni dans mon caractère, ni dans mes habitudes.

122. Парижъ, 1/13 октября, 1801 [1]).

По пріѣздѣ моемъ сюда отдалъ я визитъ картою турецкому послу, который возвратилъ мнѣ его такимъ же образомъ. Талейранъ объявилъ мнѣ, что переговоры о прелиминарахъ съ Портою здѣсь приводятся имъ къ окончанію, и драгоманъ турецкаго посла, котораго засталъ я у сего министра, равномѣрно сказалъ мнѣ сіе въ отвѣтъ на вопросъ мой о состояніи здѣсь дѣлъ Порты; я удовольствовался замѣтить ему, что по моему мнѣнію Порта должна-бы была, если не изъ благодарности, то по крайней мѣрѣ для собственной пользы, не отдѣлять интересовъ своихъ отъ нашихъ.

Теперь узналъ я, что отъ здѣшняго правительства отправленъ въ Константинополь одинъ корсиканецъ съ прелиминарами, а можетъ быть и съ ратификаціями оныхъ. Однакожъ сего за вѣрное утвердить не могу.

123. Парижъ, 7/19 октября, 1801 [2]).

C'est m-r de Caulaincourt, chef de brigade, grade, qui répond à celui de colonel, et dont j'ai annoncé la mission dans ma dépêche № 3 à S. M. l'Empereur, qui se charge de cette lettre. Le choix que le premier consul a fait de lui dans cette occasion a été déterminé par le cas qu'il fait de son mérite, et de la conduite et par le suffrage général, dont il est en possession. L'accueil que V. E. est habitué de faire à tous les étrangers de cette sorte, surtout quand ils sont revêtus de commissions aussi agréables que celle de

1) С.-Петербургскій Арх.
2) С.-Петербургскій Арх.

m-r de Caulaincourt, me répond qu'il sera parfaitement satisfait de celui qu'il éprouvera à son tour.

M-r de Talleyrand m'a fait part des préliminaires qu'il a signés avec l'ambassadeur turc le 9 de ce mois-ci, et ils portent essentiellement l'évacuation de l'Egypte déjà peut-être effectuée par le sort des armes, la garantie des Sept-Iles ci-devant vénitiennes et le rétablissement des anciens traités et capitulations entre la France et la Porte Ottomane. L'admission de ce dernier article dans les préliminaires les rend équivalentes à un traité de paix définitif. J'ai demandé à m-r de Talleyrand, qui il destinait à la négociation ou plutôt à la signature de cette paix. Il m'a répondu que cela n'était pas encore décidé, mais qu'il songeait pour cela en son particulier au s-r Ruffin, auquel il croyait devoir cette consolation pour les souffrances qu'il avait essuyées pendant sa longue détention à Constantinople.

L'ambassadeur turc n'est non seulement pas venu me voir depuis tout le temps que je suis ici, mais ne m'a pas fait dire un mot de l'arrangement qu'il vient de faire avec le ministère du cabinet des Tuileries. J'informe m-r de Tamara[1]) de toutes ces circonstances.

M-r de Talleyrand m'a entretenu aussi de la nécessité d'en venir à un arrangement définitif des affaires d'Allemagne et d'Italie, ajoutant qu'il n'attendait pour cela que les ouvertures, qui en avaient été faites de notre part.

On parle ici beaucoup d'une expédition qu'on prépare pour St. Domingue. On prétend, que le nombre de troupes qu'on y fera passer montera jusqu'à près de 25.000 h. et que le but principal en est de réduire Toussaint l'Ouverture et de rétablir dans les colonies l'ordre analogue à leur première institution.

Le lord Cornwallis est attendu ici dans peu. Cependant

1) Русскій дипломатъ въ Константинополѣ.

l'agent anglais, le s-r Merry, n'a jusqu'à présent aucune notion à cet égard.

Le baron de Seckendorff, agent de m-gr le duc de Württemberg, m'ayant passé une note, que je joins ici en original j'en ai entretenu m-r de Talleyrand, en le priant de lever les difficultés qu'il serait (sic?) de reconnaître cet agent et de traiter avec lui. Il m'a répondu qu'il avait chargé m-r de Champagny, ambassadeur français à Vienne, de s'expliquer sur cet objet avec cette cour-là et qu'il attendait ses rapports pour prendre un parti à l'égard de m-r de Seckendorff.

124. Парижъ, 7/19 октября, 1801 [1]).

(Шифровано).

M'étant rendu avant-hier chez le ministre Talleyrand pour l'entretenir de l'affaire du duc de Württemberg, dont je rends compte à V. E. dans ma dépêche, il m'a dit qu'à la signature de la paix de Luneville son gouvernement avait fait un présent à m-r le comte de Cobenzl, que celui-ci avait accepté et que l'on devait agir de la même manière avec moi. Je l'ai remercié de cette intention disant toutefois que je ne pourrai pas en profiter sans l'agrément de ma cour, à laquelle je me faisais un juste scrupule de la demander. Il combattit ma délicatesse alléguant qu'il ne s'en piquerait pas moins que moi et que quoiqu'il s'attendît dans cette occasion à une parfaite réciprocité, il ne faisait pas cependant de difficulté de m'en parler comme d'une chose d'usage reçu. Comme je l'ai quitté sans me charger de faire rapport de cette ouverture, il me fit demander par le prince de Nassau de quel genre je voulais le présent, si c'est décoration d'ordre, boîtes ou montres, que l'on voulait savoir ce qui serait le plus de mon goût, afin de commander l'ouvrage sans perte de temps et que la valeur du présent serait la

1) Напечатано въ Сб. Ист. Общ. LXX, 281—282.

même que celle du présent, qui a été fait au comte de Cobenzl, c'est à dire de 230.000 livres avec une somme de 20.000 francs pour ma chancellerie. Je n'ai, comme V. E. peut bien penser, fait aucun choix, et j'ai répondu au prince de Nassau comme à m-r de Talleyrand.

Mon prédécesseur n'a pas jugé à propos de rendre compte de ce qui s'est passé à la paix de Luneville sur l'article des présents. Mais voici ce que je tiens de lui. M-r de Cobenzl a en effet reçu un présent de la valeur ci-dessus mentionnée. Il en avait offert de la part de sa cour un pareil à m-r Talleyrand. Celui-ci l'a refusé, disant que leur usage était d'en faire à la signature d'un acte et qu'à ce titre il n'y avait que m-r Joseph Bonaparte, qui pourrait en accepter un. Mr. de Cobenzl fut chargé d'offrir un bouquet à la femme du consul, et celui-ci fit dire, que si l'on voulait que sa femme acceptât le présent, il faudra que celui, qui le lui ferait. . .[1]) ou que m-r de Cobenzl retirât son offre, mais le bouquet n'en resta pas moins là, car madame, à qui m-r de Cobenzl l'offrit, s'en accommoda. Je n'ajouterai aucune observation à cette exposition. Je vous prie de me transmettre au plutôt les ordres de l'Empereur sur la conduite que je dois tenir dans cette circonstance.

О Коленкурѣ въ это время писалъ къ графу Панину и французскій министръ иностранныхъ дѣлъ, не знавшій о прекращеніи политической дѣятельности графа Никиты Петровича.

Талейранъ къ Н. П. Панину.

125. Парижъ, 15 октября (22 vendémiaire) 1801 [2]).

Le colonel Caulaincourt est chargé par le premier con-

1) Точки въ подлинникѣ надъ знаками шифра; т. е. вѣроятно не разобрано.
2) С.-Петербургскій Арх.

sul de remettre de sa part une lettre à S. M. l'Empereur de Russie. Permettez que je vous l'adresse directement et que je vous prie de lui procurer une audience particulière de S. M. I.

Le colonel Caulaincourt fera connaître à V. E., que le premier Consul se dispose à faire partir pour Pétersbourg un ministre plénipotentiaire, chargé de cultiver avec le plus grand soin les rapports de bonne amitié, qui viennent d'être si heureusement rétablis dans toute leur étendue entre les deux états et qu'il se persuade que le choix, qui aura lieu, sera parfaitement agréable à S. M. I.

Гораздо дальше продолжались письма къ Панину графа Моркова.

А. И. Морковъ къ Н. П. Панину.

126. Парижъ, 25 октября (6 ноября), 1801 [1].

Informé par le département des affaires étrangères de la part que V. E. a eue aux grâces que notre Auguste Maître a distribuées à l'occasion de Son couronnement, je m'empresse de lui en présenter mes compliments de félicitation et la prie de vouloir bien les agréer comme une suite de cet ancien et constant intérêt que je prends à tout ce qui la regarde [2]).

Le citoyen Lucien Bonaparte quitte son ambassade d'Espagne et est remplacé par le géneral St. Cyr. Ce ne sera pas le chevalier Azara, qui ira de la part de la cour de Madrid comme plénipotentiaire au congrès d'Amiens. Cette

1) С.-Петербургскій Арх.

2) Коронація происходила 15 сентября. Награды при этомъ случаѣ заключались въ алмазныхъ знакахъ ордена св. Александра Невскаго.

mission est destinée à m-r Campo-Lagir (?), qui a été ambassadeur de cette cour à celle de Vienne. Mais on croit qu'il la déclinera, et dans ce cas on ignore sur qui tombera le nouveau choix.

(Шифровано).

La cour de Madrid n'a pas encore donné son assentiment à la cession de la Trinité, dont les Français ont disposé sans consulter ni prévenir leurs alliés. Le chevalier Azara m'a dit lui-même, qu'il en avait été affecté d'autant plus vivement qu'il avait cru pouvoir flatter sa cour qu'elle ne serait pas réduite à ce sacrifice. Cette erreur a attiré à cet ambassadeur une espèce de disgrace, qui l'a fait exclure de son envoi à Amiens. Il assure à tous ses amis, qu'il s'était recusé lui-même. . . [1]) y joindre les plaintes les plus amères contre son gouvernement et surtout contre le prince de la Paix [2]).

L'expédition contre l'île de St. Domingue se réduit à l'embarquement de 5.000 h. au lieu de 25.000, comme on l'avait débité.

Le gouvernement français fera tous ses efforts pour engager l'Angleterre à réunir les siens pour la réduction de Toussaint l'Ouverture.

127. Парижъ, 1/13 ноября, 1801 [3]).

Vendredi dernier 6 de ce mois le premier consul a donné aux Tuileries un dîner diplomatique, auquel j'ai été également invité. Au sortir de la table il m'aborda et me demanda, si j'avais des instructions pour entrer en matière avec le ministère français sur l'arrangement des affaires d'Allemagne. Sur la réponse que je lui fis, que je ne pouvais avoir

1) Точки въ подлинникѣ; значитъ не разобрано.

2) Годои.

3) Напечатано въ Сб. И. О. LXX, 283—286.

ces instructions qu'après la nouvelle qu'on recevrait chez nous de la signature de nos traités, il me fit entendre, qu'il serait à désirer, qu'elles pussent me parvenir, attendu qu'il était important pour le bien et la tranquillité particulière de l'Europe que ces affaires fussent arrangées et terminées au plutôt. J'ai saisi cette occasion pour demander un entretien particulier, où je puisse m'expliquer sur cet objet comme sur quelques autres plus à loisir, que je ne pouvais le faire dans le moment, où il me faisait l'honneur de me parler. Il me l'accorda deux jours après, c'est-à-dire le 8. Nous sommes restés plus de deux heures. Je lui ai parlé des affaires d'Allemagne. J'ai beaucoup insisté sur celle du roi de Sardaigne lui rappelant les engagements formels, qu'il prit à cet égard avec feu l'Empereur et qu'il avait paru vouloir observer vis-à-vis de l'Empereur actuellement régnant. Ne pouvant aucunement réfuter cette allégation il ne s'est pas fait scrupule de m'avouer, qu'il n'a jamais eu l'intention de tenir cette promesse et qu'il ne l'avait fait que dans l'intention de gagner du temps et d'entraîner notre cour dans ses vues et de se ménager dans tous les cas la possibilité de garder le Piémont, — qu'après avoir fait sa paix avec cette puissance il s'était plus déterminé que jamais à ne point revenir sur cette résolution; — qu'avant la signature de notre traité il en avait fait prévenir l'Empereur, notre Maître, par le s-r Duroc; — que cependant, malgré les sujets de plaintes qu'il avait contre le roi de Sardaigne, il tâcherait à lui procurer quelques indemnités, soit en argent, soit en territoires, s'il s'en trouve un disponible, — que je pourrai à ce sujet me concerter avec m-r Talleyrand, qui faisait insister sur la rétention du Piémont. Il avait allégué celle (sic) de sa propre sûreté, prétendant qu'il y avait en Piémont plus de 20.000 jacobins, qui, ne pouvant demeurer sous la domination de leur ancien maître, reflueraient tous en France, y augmenteraient le nombre de cette secte et renforceraient la fer-

mentation. Il ne me fut pas difficile de lui démontrer la futilité de ces assertions, et ce fut sans effet sur ses déterminations. J'ai demandé du moins, que le roi de Sardaigne pût envoyer ici en cette qualité un ministre pour traiter directement de ses intérêts avec le gouvernement français. Le premier consul s'y est refusé sous le prétexte que cette démarche serait encore prématurée; de là il se porta à des réflexions et des plaintes contre notre dernier traité avec l'Angleterre, prétendant qu'il était dérogatoire à l'indépendance et même à la dignité des puissances à cause de l'article supprimé des convois. Je lui ai répondu, qu'il était mal informé à cet égard; qu'il n'y avait pas d'article, qui supprimât ces convois; qu'il y en avait un, qui parait aux abus faits et qu'on pouvait faire par la suite. J'ai lieu de croire que ces idées lui ont été suggérées par le ministre danois Dreyer, grand intrigant.

Au sortir de cette conférence je fus trouver le ministre Talleyrand, et j'ai remis avec lui sur le tapis le même sujet. Il me dit, qu'il faudrait s'occuper à placer le roi de Sardaigne quelque autre part que dans le Piémont. J'ai cru devoir me tenir à des généralités sur cet article, comme sur tous les autres. Je n'en sortirai pas jusqu'à ce que V. E. me fasse parvenir des ordres précis à cet égard. J'ai vu lord Cornwallis; il m'a parlé avec confiance; je lui ai demandé, s'il avait des ordres pour agir en faveur du roi de Sardaigne. Il m'a dit, qu'il en avait, mais qui lui prescrivent une très grande circonspection à cet égard, attendu que sa cour n'avait aucun traité avec ce prince, qui l'autorisait à traiter ses intérêts.

Je n'entretiendrai point V. E. des fêtes qu'on a célébrées ici le 18 brumaire à la double occasion de l'établissement du gouvernement actuel en France et à celle de la conclusion de la paix générale. Les papiers publics en rendent compte avec le détail le plus satisfaisant.

Можно думать, что графъ Морковъ немедленно послѣ отправленія сего послѣдняго письма къ графу Никитѣ Петровичу узналъ о важной перемѣнѣ, происшедшей въ положеніи Панина. Онъ уже съ 30 сентября не былъ болѣе министромъ. Отъ него нельзя было ожидать болѣе инструкцій для французско-русскихъ дѣлъ. Понятно, что дѣловая переписка между графомъ Морковымъ и Панинымъ прекратилась.

Къ сожалѣнію эта переписка, какъ мы видѣли, не цѣликомъ находится въ нашемъ распоряженіи. Недостаетъ важнѣйшей части ея, писемъ графа Панина къ Моркову. Изъ нихъ мы бы могли узнать подробнѣе, какъ относился графъ Никита Петровичъ къ вопросу о французско-русскомъ трактатѣ.

Договоръ этотъ былъ заключенъ въ самое послѣднее время министерства Панина, т. е. въ концѣ сентября ст. ст.; все было приготовлено для заключенія договора еще въ то время, когда графъ Никита Петровичъ руководилъ иностранною политикою Россіи. На немъ лежала значительная доля отвѣтственности за такое сближеніе съ французскою республикою. Были люди, которые въ самыхъ рѣзкихъ выраженіяхъ обвиняли Панина въ томъ, что мѣры, принятыя въ отношеніи къ Франціи, не соотвѣтствовали интересамъ Россіи. Еще въ августѣ 1801 года Кастельчикала писалъ къ графу С. Р. Воронцову на этотъ счетъ: „C'est un grandissime malheur que ce plan, formé par le comte Panin et que l'on s'est empressé d'envoyer par Duroc à Paris. Non seulement cela nous met à deux doigts de notre perte, mais c'est infiniment dommageable à l'Angleterre et à la Russie même, puisque cela met les Français dans la possibilité et à la portée de faire beaucoup de mal à la

Porte, par des expéditions de nos ports sur l'Adriatique" и пр. [1]).

Какъ-бы то ни было, договоръ съ Франціею имѣлъ очень важное значеніе [2]). Франція и Россія предоставили себѣ право съ обоюднаго согласія распредѣлить земли, которыми будутъ вознаграждены князья, потерявшіе владѣнія на лѣвомъ берегу Рейна, устроить дѣла въ Италіи, вознаградить короля сардинскаго, курфирста баварскаго и герцога виртембергскаго; Россія приняла на себя посредничество для возстановленія мира между Франціею и Оттоманскою Портою; другія постановленія касались Египта, Іоническихъ острововъ и пр. Въ нѣкоторомъ смыслѣ договоръ былъ направленъ противъ Англіи, Австріи и Пруссіи. Противъ Англіи потому, что въ немъ, хотя лишь въ видѣ намека, была рѣчь о вооруженномъ нейтралитетѣ; противъ Австріи и Пруссіи потому, что Россія и Франція признали пользу и удобство сохраненія въ принципѣ извѣстнаго равновѣсія между двумя важнѣйшими государствами въ Германіи. Не даромъ нѣмецкіе историки, разбирая значеніе этого договора, утверждаютъ, что въ сущности соглашенія 1801 года сходны съ политикою Наполеона и Александра въ Тильзитѣ и Эрфуртѣ [3]).

Въ виду всего этого, по вопросу объ отвѣтственности лежащей на Панинѣ при этомъ случаѣ, нужно обратить вниманіе на замѣчаніе Кочубея въ письмѣ къ графу А. Р. Воронцову отъ 2 декабря 1801 года, гдѣ

1) Арх. кн. Воронцова XXVII, 297.

2) Онъ былъ подписанъ 26 сентября (8 октября), а три дня спустя заключена секретная конвенція; и въ ней встрѣчаются важнѣйшія условія.

3) См. соч. Гейссера, Deutsche Geschichte II, 376.

сказано о несправедливомъ отзывѣ о Панинѣ графа Семена Романовича: „Il s'imagine, que c'est à lui (Панину) que l'on doit attribuer notre traité avec la France. Vous savez ce qui en est, et certes le comte Panin ne peut pas être accusé d'être Français" [1]).

1) Арх. кн. Воронцова XIV, 174.

V. СНОШЕНІЯ СЪ ПРУССІЕЮ.—ПИСЬМА БАРОНА КРЮДЕНЕРА.

Отношенія Россіи къ Пруссіи въ первое время царствованія императора Александра не имѣли особеннаго значенія. Пруссія въ это время не играла важной роли въ обще-европейской политикѣ и не было повода обращать на нее особенное вниманіе. Понятно, что и въ Архивѣ Министерства Иностранныхъ Дѣлъ не нашлись болѣе выдающіеся матеріалы о дѣятельности прусскихъ дипломатовъ въ С.-Петербургѣ. Писемъ Панина къ Гаугвицу за это время не найдено вовсе, послѣ того, какъ при Павлѣ происходила, какъ мы видѣли въ пятомъ томѣ нашего изданія, переписка между вицеканцлеромъ въ С.-Петербургѣ и министромъ въ Берлинѣ.

Графъ С. Р. Воронцовъ, какъ мы увидимъ ниже, упрекалъ Панина въ пристрастіи къ Пруссіи и въ чрезмѣрномъ расположеніи къ Гаугвицу. Въ составленной Воронцовымъ запискѣ о жизни и дѣятельности Питта младшаго, писанной немного позже, сказано о Гаугвицѣ: „Il est singulier et mérite d'être observé, avec quelle contradiction les prôneurs de la Prusse l'ont représenté à S. M. I. Le comte Panin, dès en arrivant de Moscou en 1801, représenta le comte Haugwitz, avec lequel il a

été personnellement lié et avait négocié à Berlin, comme le ministre le plus probe et le plus attaché à la Russie, et induisit l'Empereur à lui envoyer l'ordre de St. André. Quelques mois après, dans un très long rescrit composé par le comte de Panin, qui me fut adressé sur le système politique de la Russie, rempli de contradictions et dont je n'ai jamais pu comprendre ni le sens, ni le but, pour lequel ce rescrit m'était adressé, il est dit, que si on parvenait à faire agir le roi de Prusse par lui-même et non par ses ministres, les choses iraient mieux. Voilà donc ce ministre si probe et si attaché à la Russie, qui ne l'est plus. Il[1]) oubliait ce qu'il avait écrit, quand il était à Berlin et que Siéyès y était aussi, que Haugwitz était très zélé pour empêcher les succès de Siéyès, mais qu'il n'avait pas assez d'autorité sur le roi" [2]).

Все это, разумѣется, соотвѣтствуетъ тому раздраженію, съ которымъ говорилъ и писалъ о Панинѣ графъ С. Р. Воронцовъ, начиная съ лѣта 1801 г., и не во всѣхъ отношеніяхъ подтверждается фактами.

Впрочемъ, какъ видно изъ слѣдующихъ документовъ прусскаго дипломата Лекока, графъ Никита Петровичъ немедленно послѣ прибытія въ С.-Петербургъ и занятія должности министра иностранныхъ дѣлъ, вступилъ въ переговоры съ представителемъ Пруссіи. Въ этихъ переговорахъ была рѣчь не только о дѣлахъ Пруссіи, но также о дѣлахъ Германіи. Мы заимствуемъ эти записки Лекока, характеризующія тѣ вопросы, которымъ посвящалъ свое время и труды графъ Никита Петровичъ, изъ С.-Петербургскаго Архива.

1) Панинъ.
2) Арх. кн. Воронцова XV, 473—474.

Записка Лекока (Lecoq), представленная Н. П. Паннну.

128. С.-Петербургъ, 26 марта (7 апрѣля), 1801.

Note.

S. E. m-r le comte de Panin ayant autorisé le colonel de Lecoq de lui remettre une note sur les objets de négociation, dont il est chargé et qui ont fait le sujet de la conférence qu'elle a bien voulu lui accorder, il s'empresse d'autant plus d'y satisfaire que la commission, dont il est chargé, lui a été rendue plus pressante encore par une dépêche qu'il vient de recevoir du roi son maître.

Il s'agit de deux objets, l'un l'accomplissement du traité de neutralité maritime, l'autre les indemnités en Allemagne en suite du traité de paix de Luneville.

En commençant par le premier de ces objets le colonel de Lecoq est chargé d'assurer S. M. I. que le roi s'empresse de remplir les engagements qu'il a contractés avec son auguste allié et les cours de Stockholm et de Dannemark, que pour cet effet il a tenu Cuxhaven occupé, un des points les plus intéressants de la côte, mais qu'indépendamment de cela il avait préparé toutes les mesures nécessaires pour s'assurer entièrement de l'embouchure du Wéser et conjointement avec le Dannemark de celle de l'Elbe; qu'au départ du soussigné de Berlin le roi n'avait remis l'exécution de ces mesures que dans l'espoir, que l'Angleterre prendrait la note du 13 février, remise au lord Carysfort en considération et se déterminerait à lever l'embargo des vaisseaux suédois et danois; que le roi avait cru devoir user de cette modération pour ne pas s'exposer à la récrimination du reproche d'une démarche précipitée, analogue à celle dont la cour de Londres s'est rendue coupable; que si ces voies de conciliation restaient infructueuses, le roi ne tarderait pas d'aller au fait et de remplir strictement les devoirs qu'il s'est imposés en accédant à l'association maritime.

Lors du départ du colonel de Lecoq la réponse du cabinet de St. James n'était pas arrivée, mais c'est d'après une dépêche venue à m-r le comte de Lusi par le courrier d'aujourd'hui, qu'il peut prévenir S. E., que le roi a effectivement mis les troupes en mouvement et que dans ce moment toutes les mesures relativement à la côte de la mer du Nord et aux embouchures de l'Elbe et du Wéser doivent être entièrement effectuées.

Le roi a pressé l'exécution de ces mesures ayant été informé de la réponse rebutante que le lord Hawkesbury a donnée au baron d'Ehrenswärd en date du 6 de ce mois et du départ de la première division de la flotte anglaise destinée pour le Sund.

Pendant que le roi s'occupe aussi efficacement des intérêts des cours alliées il lui importe sans doute aussi d'être rassuré du côté de la mer Baltique, et il espère, que S. M. I. voudra bien l'instruire par mon organe des mesures prises, tant pour barrer aux flottes anglaises le passage du Sund que pour la sûreté des côtes de la Baltique. Le colonel de Lecoq a en conséquence l'honneur de prier S. E. m-r le comte de Panin de vouloir le mettre au fait de ce qui a été concerté à ce sujet avec les puissances maritimes.

Puisque d'après les ouvertures de S. E. le désir de S. M. I. serait de voir la cour de Londres revenir à des principes conformes à ceux que les puissances alliées ont établis entre elles pour la sûreté des mers et du commerce des nations, le colonel de Lecoq croit pouvoir affirmer, que si quelque chose est propre à l'avancement d'un but aussi salutaire et si conforme aux vues et aux principes du roi son maître, c'est cet heureux accord, qui a regné jusqu'ici dans leurs mesures communes et celles que le roi vient d'exécuter sur une partie des côtes les plus intéressantes pour le commerce de l'Angleterre.

Le second objet de la commission, dont le colonel de

Lecoq est chargé, se rapporte à l'article du traité de paix de Luneville, qui assigne aux princes de l'Empire une indemnité complète des pertes qu'ils ont faites par la cession de la rive gauche du Rhin à la France. La note du 2 mars remise par S. E. m-r le comte de Haugwitz à m-r le baron de Krüdener a mis le ministère de S. M. I. en état de juger des pertes importantes que le roi fait par cette cession et des indemnités qu'il est en droit de demander. Mais ce n'est pas sous ce point de vue seul, qu'il faut envisager les réclamations du roi. Il se doit sans doute à lui-même et à l'état de se dédommager en plein des cessions très importantes, auxquelles il se voit obligé d'acquiescer; mais il a encore d'autres intérêts à ménager. L'article de la paix de Luneville, qui a préjugé à son insu la question préalable de l'établissement du grand-duc de Toscane en Allemagne, est bien propre à lui donner l'éveil et à le mettre en garde contre les entreprises, dont la cour de Vienne cache le dessein. Le roi est à peu près sûr, qu'indépendamment des indemnités que l'Empereur des Romains a obtenues en Italie, il vise encore, tant pour lui-même que pour les princes de sa maison, à des acquisitions aux dépens du corps germanique. Déjà le bruit s'est répandu, qu'il est question de chercher dans le cercle de Franconie celles, qui sont destinées au grand-duc de Toscane et les lettres. . .[1]) de Vienne, non contentes de lui assigner les évêchés de Würzbourg et de Bamberg, annoncent même que le cabinet autrichien recommence à coucher en joue les principautés d'Anspach et de Bayreuth, sur lesquelles il a déjà voulu exercer sa convoitise en 1792. Il faut ajouter à ces découvertes, que le gouvernement français vient de faire avertir le roi dans l'espace de 15 jours à deux reprises différentes, *que le roi ferait bien de se hâter de prendre possession de ce qui est à sa convenance, puisqu'il*

1) Не разобрано.

risquait autrement de tomber en collision et de se croiser avec la cour de Vienne dans les arrondissements qu'elle a en vue. De pareilles insinuations ne sont pas difficiles à expliquer, et le roi compte de s'en prévaloir, pour procéder à l'occupation militaire des évêchés de Würzbourg et de Bamberg, ainsi que des autres districts adjacents, exposés dans la note du 2 mars à m-r le baron de Krüdener, aussitôt que les troupes françaises auront évacué la Franconie à la suite des ratifications de la diète de Ratisbonne. Le roi n'entend cependant se porter à cette démarche qu'après s'en être concerté, comme en toute chose, avec S. M. I., son auguste allié. Il a adressé au marquis de Lucchesini l'ordre de s'ouvrir confidentiellement à ce sujet envers le comte de Kolytchew, et en supposant, que les instructions de ce ministre suffisent pour accepter cette proposition, elle sera d'abord transmise au gouvernement français, et le roi ira en avant. Une circonstance, dont le colonel de Lecoq vient d'être informé par m-r le comte de Lusi, lui laisse des doutes au sujet des instructions de m-r le comte de Kolytchew. A peine celui-ci était-il arrivé à Paris que m-r le marquis de Lucchesini s'est empressé d'aller au devant de lui, de lui faire ses offres de service et de lui promettre en toutes choses une confiance proportionnée aux liaisons intimes, qui unissent les deux cours. Le ministre de Russie a répondu à ces avances de la manière la plus amicale, mais le marquis de Lucchesini s'étant vu obligé de lui demander son assistance dans les démarches qu'il venait d'entamer conséquemment aux communications, qui ont été faites à m-r le baron de Krüdener, m-r le comte de Kolytchew a dû se refuser de les accompagner d'un office, alléguant pour raison, que sa position envers le gouvernement français ne lui permettait pas encore d'aller aussi loin. Si les instructions de m-r le comte de Kolytchew n'étaient donc pas assez étendues pour soutenir ce projet du roi, c'est dans ce cas que le colonel de

Lecoq est autorisé de rechercher de la part du roi l'assentiment de S. M. I. à l'occupation militaire des évêchés de Würzbourg et de Bamberg et des districts adjacents, de l'expédier par un courrier en toute diligence et de requérir le ministre de S. M. I. de faire passer par la même voie au comte de Kolytchew les ordres, qui y sont relatifs. Le roi est moins pressé pour la prise de possession des pays, qui doivent compléter ses indemnités dans le cercle de Westphalie, ceux-ci étant situés à sa portée, c'est-à-dire dans l'enceinte et dans le voisinage de la partie du nord de l'Allemagne, qui est déjà occupée par ses troupes ou qui va l'être incessamment.

Après avoir mis sous les yeux de S. E. m-r le comte de Panin dans cette note la commission, dont le colonel de Lecoq est chargé, conformément aux instructions, qui lui ont été données, il lui sera permis d'y ajouter encore quelques réflexions sur l'occupation de la Franconie par les troupes du roi pour servir d'indemnité aux pertes que la monarchie prussienne essuie par la cession de la rive gauche du Rhin. Sans doute que le roi dans ses demandes ne s'est pas départi des principes de modération, qui l'ont guidé depuis son avènement au trône et dont il a donné des preuves évidentes. Mais il faut observer que dans le cas, dont il s'agit, pour apprécier la véritable valeur de la perte, il ne suffit pas de savoir la population et les revenus des pays cédés à la France, il faut encore envisager la situation politique, dans laquelle se trouve la Prusse après la cession de la rive gauche du Rhin. Autrefois et avant la conquête des Français de la Belgique, de la Hollande et de l'Allemagne jusqu'au Rhin, cette puissance n'avait de ce côté aucun voisin assez puissant pour nécessiter des moyens de sûreté, comme entretien d'un corps considérable de troupes, forteresses etc. Aujourd'hui les relations sont très différentes. La France s'étendant jusqu'au Rhin, rasant toutes les places de la rive droite, et la Hol-

lande dans une dépendance parfaite de la France obligent le roi à une attention particulière de ce côté; et c'est surtout par l'entretien d'un corps de troupes considérables dans la Franconie avec celles, qui se trouvent en Westphalie, que l'on peut s'opposer vigoureusement à toute entreprise hostile contre le nord de l'Allemagne et assurer sa neutralité. Il est vrai, que l'ordre actuel des choses en France fait espérer, que les anciens projets du Directoire de conquêtes et de révolutions ont fait place à des principes plus rassurants pour les monarchies et les sociétés; mais qui pourrait répondre de la stabilité de ce système, si le premier consul venait à manquer et ne se trouvait plus à la tête de ce gouvernement. C'est alors qu'il importe, que la Prusse soit assez puissante pour s'opposer au torrent, et c'est d'elle, je crois pouvoir l'affirmer, que dépend alors le sort du nord de l'Europe entière.

Il est un autre point de vue, sous lequel il est intéressant pour tous les princes de l'Allemagne et même conforme aux intérêts de S. M. I., que ce soit la Prusse, qui reçoive ses indemnités en Franconie. Il est connu, que depuis Charles-Quint la maison d'Autriche a toujours eu en vue d'étendre son autorité en Allemagne. Dans aucun temps elle aurait été si près de son but qu'au moment, où la branche régnante poussant ses frontières jusqu'à l'Inn, établirait ses princes en Franconie. Il suffit de jeter un coup-d'oeil sur la carte pour se convaincre, que l'électeur de Bavière et le duc de Württemberg se trouveraient dans une dépendance absolue, tandis que l'électeur de Saxe et même les princes des cercles du Rhin se ressentiraient plus ou moins de cet accroissement considérable de puissance. Il doit importer à S. M. l'Empereur de Russie d'entretenir l'équilibre en Allemagne et elle y réussira, si les évêchés de Bamberg et de Würzbourg forment *une partie* des indemnités, qui doivent revenir à la Prusse.

J'aurais peut-être dû séparer ces réflexions, qui me sont personnelles et que je soumets aux hautes lumières de S. E., mais comme elles sont trop liées à l'objet de ma mission, j'ai cru devoir les faire suivre immédiatement, d'autant plus qu'elles m'ont été suggérées par quelques observations qu'il a plu à S. E. m-r le comte de Panin de me faire dans la conférence, relativement aux principes de modération qu'elle suppose au roi, mon maître, et à ceux qu'elle paraît adopter dans la comparaison des pertes et des indemnités.

Au reste, le colonel de Lecoq saisit avec empressement cette occasion d'assurer S. E., combien il se trouve honoré d'avoir été choisi pour être l'interprête des sentiments d'amitié, qui lient le roi à S. M. I. Il est vrai, qu'il était adressé à feu l'Empereur, mais il connaît trop les sentiments du roi pour S. M. I., qui vient de succéder sur le trône, pour ne pas être en droit d'en donner les assurances les plus positives avant même d'avoir reçu un ordre exprès, qui ne manquera pas de lui être expédié, dès que la nouvelle de l'avènement de S. M. I. sera parvenue à Berlin.

Другая записка полковника Лекока.

129. С.-Петербургъ, 1/13 апрѣля, 1801.

Note

Dans la supposition que m-r le baron de Krüdener a envoyé à S. M. l'Empereur la réponse du 30 mars № 57 que S. E. m-r le comte Haugwitz a fait par ordre de S. M. le roi mon maître à l'ultimatum de feu l'Empereur relativement aux indemnités de la Prusse et des autres princes, pour lesquels il s'intéressait, le colonel Lecoq, pressé par les ordres qu'il vient de recevoir, se voit dans la nécessité de mettre sous les yeux de S. E. m-r le comte de Panin, combien il est urgent de ne pas remettre à un terme éloigné l'occupation des évêchés de Würzbourg et de Bamberg par les troupes du roi.

Les assurances que S. M. l'Empereur a données au colonel de Lecoq des sentiments, qui s'attachent au roi, ne lui laissent pas le moindre doute sur ses bonnes intentions dans l'arrangement des indemnités en Allemagne pour la Prusse et les princes, dont l'indépendance et les intérêts sont intimement liés avec ceux du roi. Il croit donc pouvoir admettre, que les principes proposés par m-r le comte Haugwitz dans sa note du 30 mars à m-r le baron de Krüdener seront conformes aux vues de S. M. l'Empereur d'autant plus qu'ils portent des modifications à l'ultimatum de feu l'Empereur, auxquelles les circonstances et le désir de se rapprocher de l'Angleterre donnent un nouveau poids.

Sans doute que de toutes les indemnités celle qui reviendrait à la monarchie prussienne par l'électorat d'Hannovre conviendrait le mieux à sa position géographique et à ses intérêts; elle augmenterait surtout ses moyens de défense à l'ouest de l'Allemagne et contribuerait mieux que toute autre à la sûreté du nord de l'Europe dans les cas prévus dans la note du 7 avril que le soussigné a eu l'honneur de remettre à S. E. m-r le comte de Panin. Mais en supposant même que la Prusse fût dédommagée de cette manière, l'occupation militaire par les troupes du roi des évêchés de Würzbourg et de Bamberg n'en devrait pas moins être effectuée tout de suite pour en assurer la possession à l'électeur de Bavière, dont les intérêts touchent à tant d'égards S. M. l'Empereur et pour empêcher que l'Autriche ne dérange ce projet en les occupant par les troupes qu'elle tient toutes prêtes dans le haut Palatinat et où elle fait des préparatifs, qui rendent ce dessein très vraisemblable.

Quelque avantageuse que l'acquisition de l'électorat d'Hannovre serait au roi pour le dédommager des grandes pertes, auxquelles la cession de la rive gauche du Rhin l'oblige, S. M. n'en est pas moins disposée à sacrifier ses intérêts personnels, si par là l'Angleterre peut être ramenée

aux principes de justice et de modération, qui font la base de l'association des puissances maritimes du Nord, et c'est dans ce cas que m-r le comte Haugwitz a proposé dans la note du 30 mars l'alternative d'assigner à la Prusse les évêchés de Bamberg et de Würzbourg. Il est vrai qu'alors les arrangements pour l'indemnité des maisons de Bavière et de Württemberg pourraient leur être moins avantageuses, mais comme m-r le comte Haugwitz s'occupe dans ce moment d'un projet général d'arrangements dans les deux suppositions avec m-r le baron de Krüdener, qui ne tardera pas d'être mis sous les yeux de S. M. l'Empereur, le colonel de Lecoq doit s'abstenir de discuter cette matière. Mais ce qui lui importe d'après les ordres pressants du roi son maître, c'est de prouver que dans tous les cas différer l'occupation militaire des évêchés de Würzbourg et de Bamberg par les troupes prussiennes, s'est s'exposer à des difficultés et à des embarras, qui mettraient des obstacles et des entraves tant aux vues de S. M. l'Empereur pour les indemnités des princes de l'Allemagne, pour lesquels elle s'intéresse, qu'au système conciliatoire qu'elle paraît avoir adopté pour les affaires d'Angleterre et de la neutralité maritime.

S. E. m-r le comte de Panin est donc prié de vouloir mettre sous les yeux de S. M. l'Empereur les motifs pressants, qui rendent l'occupation des évêchés de Würzbourg et de Bamberg une des mesures les plus urgentes dans ce moment, afin qu'en y donnant son assentiment le soussigné puisse expédier le courrier qu'il ne retient que pour cet effet. Cette démarche ne nuisant pas aux arrangements ultérieurs, qui pourront être pris entre les cours alliées et devant plutôt en faciliter l'exécution future, il paraît que la sagesse et la prudence la dictent.

Объ устной бесѣдѣ съ полковникомъ Лекокомъ графъ Никита Петровичъ сообщилъ слѣдующее:

Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину.

130. С.-Петербургъ, 1 апрѣля, 1801.

Le colonel Lecoq n'a fait que récapituler tout ce qui se trouve énoncé dans la note ci-jointe et qu'insister sur la nécessité de l'occupation militaire de Bamberg et de Würzbourg par le roi de Prusse.

Le baron de Nicolai[1]) a déclaré, que le duc de Württemberg avait annoncé à la diète, qu'il accédait à la paix de Luneville en tant que son accession serait agréable à notre cour et à celle de Berlin et garantie par elles; il a communiqué une note de Talleyrand remise à m-r de Normann et a insisté de nouveau sur la protection et l'appui de S. M. l'Empereur pour les indemnités que le Württemberg est en droit de prétendre et d'obtenir.

Je leur ai répondu à l'un et à l'autre, que je porterais leurs communications à la connaissance de S. M. I. et que dès que nous aurions reçu les ordres à leur égard, nous ne manquerions pas de les en instruire.

Voilà en abrégé, mon cher cousin, le contenu et le résultat de mes deux conférences officielles d'aujourd'hui[2]).

Мы видѣли въ пятомъ томѣ нашего изданія сколь оживленными были въ послѣднее время царствованія Павла сношенія между вицеканцлеромъ, графомъ Панинымъ, и русскимъ дипломатомъ въ Берлинѣ, барономъ Крюденеромъ. Понятно, что и въ первое время царствованія Александра графъ Никита Петровичъ, сдѣлавшись министромъ иностранныхъ дѣлъ, продолжалъ переписы-

1) Вюртембергскій дипломатъ.

2) Переписка съ Куракинымъ въ 1801 г., которую мы сообщимъ ниже, имѣетъ частный характеръ и найдена нами въ семейномъ архивѣ Паниныхъ. Эта записка отъ 1 апрѣля найдена нами въ С.-Петербургскомъ Архивѣ.

ваться со своимъ другомъ, Крюденеромъ. Къ сожалѣнію однако мы не имѣемъ писемъ Панина къ Крюденеру за это время, тогда какъ въ С.-Петербургскомъ Архивѣ Министерства Иностранныхъ Дѣлъ найдено нами весьма значительное число донесеній Крюденера, которые мы считаемъ нужнымъ сообщить, хотя лишь въ извлеченіи.

Находясь въ Берлинѣ, Крюденеръ могъ слѣдить за всѣми событіями обще-европейской политики. Тамъ онъ находился въ близкихъ сношеніяхъ съ англійскимъ дипломатомъ Керисфортомъ, чрезъ котораго онъ узнавалъ о видахъ Англіи, о движеніяхъ англійскаго флота, о переговорахъ между Англіею и Россіею. Тамъ онъ имѣлъ случай бесѣдовать съ разными лицами, находившимися на пути въ С.-Петербургъ. Тамъ онъ слѣдилъ за частностями переговоровъ, происходившими между Пруссіею и Австріею по вопросу объ устройствѣ дѣлъ Германіи. Тамъ онъ видѣлся съ дипломатами Франціи, Италіи, Баваріи, Вюртемберга и пр. Изъ многочисленныхъ депешъ барона Крюденера видно, что Пруссія въ это время не играла важной роли. И событія при прусскомъ дворѣ, о которыхъ часто говорится въ этихъ письмахъ Крюденера къ Панину, не заслуживаютъ особеннаго вниманія. Какъ въ 1800 г., такъ и въ 1801 г. Крюденеръ, судя по этимъ письмамъ, похожимъ на газету, былъ скорѣе репортеромъ нежели важнымъ государственнымъ дѣятелемъ.

Баронъ Крюденеръ къ Н. П. Панину.

131. Берлинъ, 7/19 апрѣля, 1801.

On a reçu la nouvelle de Copenhague, que le 11 il avait passé dans la Baltique deux vaisseaux de ligne, quelques

frégates et galiotes à bombes de la division de l'amiral Nelson et que le 13 l'amiral Parker avec 13 vaisseaux de ligne avait également pris cette route. Son vaisseau étant à trois ponts il a forcé un bâtiment dantzickois de lui servir d'allége pour le passage de Dragör[1]).

Dès que mylord Carysfort a été informé de cet évènement, craignant que l'amiral Parker n'ignorât les démarches conciliatoires que S. M. l'Empereur a fait faire à Londres et qu'il ne se portât à quelque acte d'hostilité dans la Baltique, capable d'éloigner le rapprochement désiré entre l'Angleterre et les puissances du Nord, il a écrit à l'amiral Parker pour l'engager à suspendre toute opération jusqu'à nouvel ordre de sa cour, et il a envoyé des estafettes à Lübeck et à Rostock avec ordre de faire partir ses lettres sans délai par des bâtiments, qui iraient à la recherche de l'amiral. Il a passé aussi chez le comte Haugwitz et l'a prié de faciliter par ses ordres les mêmes mesures dans les ports de Dantzick et de Königsberg où il a également adressé des lettres à l'amiral, mais où il n'avait point de maison de commerce, dont il pouvait disposer.

Dans cette entrevue avec le ministre d'état de Prusse, la première depuis huit semaines, mylord Carysfort a avancé aucune proposition et n'a fait aucune mention de l'occupation de l'électorat[2]). Il n'a parlé au comte de Haugwitz que de ce qui s'est passé à Copenhague en lui disant, que l'amiral Parker lui avait communiqué ses instructions et en l'assurant, que le commandant anglais avait ordre de ne commettre aucune hostilité contre les ports et les côtes de S. M. Prussienne.

Le ministre de Dannemark a été informé, que mylord Hawkesbury a fait remettre au comte Wédel[3]) les vaisseaux

1) Портъ на юговостокѣ острова Амагеръ въ Зундскомъ проливѣ.
2) О Ганноверѣ.
3) Датскій дипломатъ въ Лондонѣ.

suédois enlevés dans un port de Norvège, en lui annonçant, que le capitaine de la frégate sera puni de cet excès.

132. Берлинъ, 8/20 апрѣля, 1801.

V. E. aura vu par ma lettre officielle, que mylord Carysfort a de son propre mouvement pris toutes les mesures en son pouvoir pour arrêter les opérations de l'amiral Parker. J'ai envoyé chez lui sur-le-champ pour lui demander une entrevue et lui communiquer des ordres faits pour arracher à tout homme sensible des larmes d'admiration et de reconnaissance. Je ne veux point arrêter le courrier, et je ne tarderai point d'expédier celui qui vient de m'être envoyé avec la réponse de mylord Carysfort.

133. Берлинъ, 9/21 апрѣля, 1801.

Quoique mylord Carysfort n'a pas voulu entrer en discussion officielle avec moi sur l'objet des principes de la convention maritime, j'ai cru devoir le sonder pour en tirer des conjectures sur les dispositions de sa cour autant qu'elles peuvent lui être connues. Il m'a dit, qu'il croyait, que le moyen le plus court pour arriver à une réconciliation générale avec les puissances du Nord serait, que nos deux cours s'entendissent préalablement ensemble, et qu'il y aurait des embarras interminables dans une négociation entre cinq puissances sur le même objet. Il faudrait encore avant tout convenir des bases et de la forme de cet arrangement; que tout l'avantage que la supériorité de la marine donne à l'Angleterre sur ses ennemis se trouvant compromise par les principes avancés dans la convention maritime il ne lui était pas possible de se relâcher sur des choses d'où dépendait sa sûreté et son existence même; que quant à la forme on pourrait ou ajouter à la convention maritime des articles explicatoires et modifiants ou bien convenir d'un règlement, *qui servirait de code maritime pour les puissances, qui intervien-*

draient. Je lui ai dit, que quant aux bases il me paraissait naturel, qu'on les déduisît des principes de la justice et de l'équité, d'autant plus qu'il importait essentiellement à la Grande-Bretagne d'apaiser le mécontentement général, qui de tous côtés s'élevait contre elle et qui tôt ou tard trouverait le moment de se faire écouter, et que je croyais qu'elle n'hésiterait point de reconnaître pour équitable à l'égard des neutres, ce qu'elle avait accordé elle-même en 1786 à la France, nation rivale et ennemie, savoir, que pavillon neutre couvrait la marchandise neutre. Il m'a répondu, que la différence était grande, que l'Angleterre avait pu admettre envers la France un principe, dont le danger ne consistait pour l'Angleterre que dans l'avantage que la France en retirait en temps de guerre, mais qui dans ce cas cessait d'être applicable; que la France avait sur l'Angleterre mille avantages; que celle-ci n'avait à lui opposer que la supériorité de sa marine et que c'est par ce moyen qu'elle anéantissait son commerce et la forçait de désirer la paix; mais que ce moyen ne lui servirait de rien, si la navigation des neutres y suppléait. A l'égard des convois et des visites il m'a dit, que l'Angleterre n'avait jamais prétendu visiter les vaisseaux portant pavillon royal, mais que comme une précaution ne pouvait mettre à l'abri des abus et des fraudes des négociants, la présence d'un tel vaisseau ne devait point empêcher la visite, lorsqu'elle était jugée nécessaire; que l'Angleterre se soumettrait à la réciprocité; qu'on pourrait faire des arrangements pour interdire aux armateurs le droit de visite, en le réservant uniquement aux vaisseaux de pavillon; que quant aux stipulations, qui détermineraient la contrebande, il était absolument nécessaire d'y comprendre les munitions navales et les denrées coloniales des puissances belligérantes; que ce serait prolonger la guerre que de fournir aux ennemis de l'Angleterre la facilité de continuer leurs communications avec les colonies par le moyen

des neutres et qu'il lui paraissait injuste que ceux-ci fondissent de nouvelles branches de commerce sur les malheurs de la guerre.

134. Берлинъ, 13/25 апрѣля, 1801.

Les affaires sont ici en stagnation par l'attente où l'on est des explications de notre cour. On mande de Londres, qu'à l'arrivée du courrier expédié au comte Worontzow l'aumônier[1]) n'avait pas reçu la nouvelle du départ du comte Worontzow, et il est probable que les ordres de S. M. l'Empereur l'auront encore trouvé en Angleterre. Jusqu'au 17 la flotte de l'amiral Parker, passée dans la Baltique, était toujours en vue de Copenhague.

Le s-r Hultmann, secrétaire d'état et plénipotentiaire de la république batave, mais sans caractère public reconnu, est arrivé. Il a été voir le comte de Haugwitz et m'a laissé également des cartes. Le ministre d'état prussien l'a adressé au général Stamford, envoyé du prince d'Orange, pour négocier directement avec lui le dédommagement des pertes que cette maison a faites en Hollande. Autant que j'ai appris la compensation doit se faire en argent.

135. Берлинъ, 13/25 апрѣля, 1801.

J'ai l'honneur de faire passer ci-joint à V. E. une note que le comte de Castelalfer, ministre de S. M. Sarde, vient de remettre au comte de Haugwitz et dont il m'a prié de faire parvenir une copie à ma cour. Il a ajouté, qu'il s'adressait à moi, parce que le roi son maître ne pouvait cesser de regarder S. M. l'Empereur comme son protecteur et le principal soutien de ses espérances, mais que malheureusement

1) Очевидно рѣчь идетъ о священникѣ Смирновѣ, бывшемъ при русскомъ посольствѣ въ Англіи. Графъ Семенъ Романовичъ намѣревался въ то время оставить Англію.

il n'avait en ce moment personne auprès de ma cour pour entretenir la correspondance.

136. Берлинъ, 16/28 апрѣля, 1801.

Le commissariat de la guerre ayant demandé au roi pour combien de temps il fallait pourvoir à la subsistance des troupes, qui se rassemblent autour de Berlin S. M. a fait répondre, qu'elles partiraient après le 10 de mai. Il n'y a pas eu encore de magasins établis en Franconie.

La négociation du s-r Hultmann trouve un accrochement par la prétention, que le prince d'Orange donnât par écrit un acte d'abdication. Le prince héréditaire a répondu, qu'il n'y était point autorisé, et on doute que le père s'y prêtera. Le ministère prussien cependant est dans l'opinion, que cette rénonciation ne nuirait point à ses intérêts et ne détruirait point les espérances, qu'un changement dans les affaires générales de l'Europe pourrait lui faire espérer.

137. Берлинъ, 16/28 апрѣля, 1801.

La nouvelle situation, dans laquelle se trouvent les puissances du Nord à l'égard de l'Angleterre, l'armistice du Dannemark, les ouvertures que S. M. l'Empereur a fait faire à Londres, l'espérance prochaine de parvenir à une réconciliation avec la Grande-Bretagne, enfin la considération que le Dannemark s'est temporairement lié les mains pour la défense de ses alliés par l'article 2 de l'armistice, ont engagé le roi de proposer à la cour de Copenhague l'évacuation de Hambourg, en offrant de faire également retirer ses troupes de cette partie du territoire de la ville qu'elles avaient occupé. Le baron Senft[1]) vient de recevoir l'ordre de remettre sur cet objet une note aux ministère danois.

Quelques bâtiments de l'escadre de l'amiral Parker ont

1) Прусскій дипломатъ въ Копенгагенѣ.

paru près de l'île Wollin sur la côte de la Poméranie. Des équipages ont été paisiblement à terre et ont demandé à acheter des vivres argent comptant.

Il a passé ici un courrier expédié d'Egypte pour la compagnie des Indes. Il a apporté la nouvelle, que le 9/21 mars le général Menou avait été battu dans une affaire sanglante et que les Anglais regardent comme décisive. Le comte Haugwitz m'a dit, que quelque fortement qu'on dût désirer pour la tranquillité générale et la conservation de la Porte de voir l'Egypte arrachée aux Français, il craignait que la perte de cet établissement ne portât le premier consul à tourner tous ses efforts vers les états du roi d'Angleterre en Allemagne.

Il s'est répandu ici le bruit, que sur la nouvelle du décès de feu l'Empereur les troupes françaises en deçà du Rhin ont eu ordre de faire halte. Les lettres officielles que le comte Haugwitz a de Paris n'en disent rien, mais on lui marque de l'Empire et de Francfort, que les Français se concentraient sur les deux rives du Main et surtout sur la rive droite.

Les troupes mobilisées des divisions de Silésie et de la Marche arrivent successivement auprès de Berlin. D'après ce que m'a dit le ministre d'état de Prusse, elles étaient destinées en partie pour renforcer le corps entré dans les pays d'Hanovre, si les circonstances l'avaient exigé en partie pour occuper les évêchés de Franconie et qu'elles resteront ici jusqu'à ce qu'on aura reçu les explications attendues de Pétersbourg.

138. Берлинъ, 20 апрѣля (2 мая), 1801.

J'ai l'honneur de transmettre à V. E. la réponse que le comte Haugwitz vient de donner à la note de m-r de Castelalfer. Le compliment vague et les phrases insignifiantes que renferme cette réponse sont un effet de la fluctuation et de l'embarras où se trouve cette cour, qui attend avec anxiété

le développement du système, qui sera adopté par S. M. l'Empereur et le parti que prendra le gouvernement français en voyant la réconciliation des puissances du Nord avec l'Angleterre.

139. Берлинъ, 20 апрѣля (2 мая), 1801.

. . . Nous avons appris, que les ordres envoyés en Dannemark sont arrivés à temps pour arrêter les opérations ultérieures de l'amiral Parker, qui s'est retiré avec sa flotte dans la baie de Kiöge. Le ministre de Suède avait informé officiellement le comte de Haugwitz du blocus de Karlskrona et de la correspondance, qui a eu lieu entre les amiraux Cronstädt et Parker.

140. Берлинъ, 20 апрѣля (2 мая), 1801.

J'apprends du comte de Haugwitz, que Talleyrand à remis un mémoire fulminant au marquis de St. Marsan[1]) avec l'insinuation d'aller rejoindre le roi son maître, se plaignant de ce que la Sardaigne avait favorisé l'approvisionnement des Anglais à Malte et contribué aux séditions de la Corse.

Le marquis de Lucchesini marque en même temps, que le premier consul fait paraître l'intention de s'en tenir à l'ultimatum de feu l'Empereur dans l'affaire des indemnités et n'assigne à la Prusse d'autre moyen de s'indemniser que par l'électorat d'Hanovre.

141. Берлинъ, 22 апрѣля (4 мая), 1801.

M-r de Kolytchew me mande, que le premier consul a expédié le 14/26 son premier aide-de-camp Duroc en courrier pour St. Pétersbourg, que S. E. l'a muni d'une lettre pour moi et pour m-r le comte de Pahlen, mais qu'il ne lui avait point donné de passeport, n'ayant aucune instruction pour un cas pareil. L'aide-de-camp Duroc m'étant adressé

1) Сардинскій дипломатъ.

par m-r de Kolytchew je prévois l'embarras, dans lequel je me trouverai, s'il me demande un passeport. . .

142. Берлинъ, 23 апрѣля (5 мая), 1801.

Nous avons appris, qu'en attendant la nomination d'un ministre le s-r Garlike doit sans délai se rendre auprès de notre cour en qualité de chargé-d'affaires. Il se mettra en route dans le courant de la semaine. Le ministre de l'Angleterre m'a dit: que m-r Garlike était muni d'amples instructions pour l'arrangement des différends survenus; qu'il regardait comme important que l'Angleterre commençât à s'entendre d'abord avec la Russie dont l'opinion et le contentement entraîneront sans doute aussi l'acquiescement des autres puissances du Nord; que sa cour rendait pleinement justice aux dispositions conciliantes et équitables que S. M. l'Empereur venait de faire annoncer et qu'elle se flattait, que ce souverain allait être convaincu également des intentions droites et modérées du roi; que la Grande-Bretagne ne prétendait point imposer la loi aux puissances neutres; qu'elle se bornait à vouloir, qu'on ne la lui imposât point; que par conséquent elle désirait, que les principes de la convention maritime ne fussent point regardés comme un code qu'on établirait et soutiendrait contre elles les armes à la main; que s'il y avait des points, sur lesquels on ne pourrait point convenir, il lui semblait qu'on pourrait en remettre la discussion jusqu'après la paix générale; qu'on pourrait prendre pour base les stipulations de la *convention de 1794 entre le Dannemark et la Suède*; qu'enfin l'Angleterre ne se refuserait point à toutes sortes d'arrangements capables de satisfaire les neutres et d'assurer leur navigation. Il a ajouté, qu'après avoir écarté tout ce qui a pu attenter l'harmonie et la bonne amitié entre les deux cours le roi croyait indispensablement nécessaire de se concerter avec S. M. l'Empereur, notre Auguste Maître, sur les bases de la pacification générale et

les affaires d'Allemagne et que le ministère lui marquait, que c'est dans cette vue qu'on avait pris la résolution de ralentir la marche des négociations pour la paix entamées avec la France.

143. Берлинъ, 23 апрѣля (5 мая), 1801.

J'ai eu l'honneur de rendre compte en date du 16/28 avril des représentations que le comte Haugwitz a fait faire à Copenhague sur l'évacuation de Hambourg. Le comte Bernstorff a donné ordre de témoigner au ministre de Prusse: combien la cour de Dannemark avait été affectée de la teneur et du ton de la note verbale remise à ce sujet par le baron de Senft; que l'occupation de la ville s'était faite d'après un plan général convenu; que malgré les apparences plus pacifiques le Dannemark se trouvait encore en état de guerre et sous le couteau de l'Angleterre, sans aucun gage de sûreté et de dédommagement pour ses immenses pertes; que le Dannemark ne se refusait point à la mesure proposée et qu'il comptait que l'occupation de l'électorat d'Hanovre que S. M. Prussienne faisait annoncer dans cette même note comme devant servir de nantissement aux indemnités des parties lésées en tiendrait lieu aussi pour le Dannemark, mais que S. M. Danoise n'avait pu voir qu'avec peine l'expression menaçante, «que si la ville n'était pas incessamment évacuée, les troupes prussiennes recevraient ordre d'y entrer»; que la conduite de la cour de Dannemark n'y avait pas donné lieu et qu'il lui semblait au contraire, que dans ce moment où il s'agissait de s'entendre avec l'Angleterre, la cause commune ne pouvait que perdre par tout ce qui annoncerait une altération dans l'union intime entre les puissances intéressées.

Le comte Baudissin[1]) regarde la démarche du ministère

1) Датскій дипломатъ въ Берлинѣ.

prussien comme une tentative pour se mettre lui-même en possession de Hambourg ou bien comme un effet de son extrême embarras et de son envie de faire maintenant sa cour à l'Angleterre aux dépens du Dannemark. Il a ajouté, que ceci ne serait qu'un motif de plus pour sa cour de s'attacher d'autant plus fortement à la Russie.

144. Берлинъ, 24 апрѣля (6 мая), 1801.

M-r le comte de Stadion, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. I. et R. prés de cette cour, est arrivé hier. On assure, qu'il apporte à m-r de Hudelist l'ordre de se rendre à Pétersbourg pour y résider en qualité de chargé-d'affaires.

145. Берлинъ, 27 апрѣля (9 мая), 1801.

Le s-r Garlike s'est mis avant-hier en route pour Pétersbourg. Lord Carysfort a eu la nouvelle, que lord St. Helens était destiné de résider auprès de notre cour en qualité d'envoyé extraordinaire et qu'il se rendait en Russie par mer.

Le chef de brigade Duroc a été présenté hier au roi à Potsdam et y a dîné avec S. M. Il compte partir pour Pétersbourg demain. . .

S. A. S. m-r le duc d'Oldenbourg arrivé avant-hier continuera son voyage à Pétersbourg. . .

Le comte de Stadion vient d'arriver. Il a vu les ministres. Le comte Haugwitz m'a dit, que dans cette première visite le ministre impérial lui avait parlé d'une manière à faire croire, qu'il aurait des ouvertures à lui faire, mais qu'il était accoutumé à ce ton de la cour de Vienne, dont les ouvertures se réduisent toujours à dire, qu'on était disposé à écouter.

146. Берлинъ, 27 апрѣля (9 мая), 1801.

Dans la campagne de l'année passée les Autrichiens, en obtenant de l'électeur de Bavière le consentement de forti-

fier la tête de pont de Braunau, s'étaient engagés formellement de faire raser ces fortifications à la paix. Elles l'ont été par les Français; mais la cour de Vienne a ordonné de recommencer les travaux. L'électeur en a été vivement alarmé regardant cette démarche comme une indication des vues renouvelées de l'Autriche sur la Bavière et de ses arrangements secrets avec la France. Il croit important de les arrêter au premier pas; il n'a pas pu se procurer une explication satisfaisante de la cour de Vienne, et il a ordonné a son ministre à celle de Berlin de faire des représentations les plus fortes pour engager le roi de faire à Vienne des démarches capables de détourner le danger, dont la Bavière se croit menacée.

(Приписка карандашемъ, сдѣланная въ С.-Петербургѣ: «A traiter avec le comte de Saurau»).

147. Берлинъ, 27 апрѣля (9 мая), 1801.

(О переговорахъ между Даніею и Пруссіею). On est convenu, que l'évacuation de Hambourg d'un côté et de Bremen et du pays d'Oldenbourg de l'autre s'effectuerait incessamment.

148. Берлинъ, 30 апрѣля (12 мая), 1801.

S. M. la reine m'ayant appointé aujourd'hui à Potsdam pour lui remettre la lettre de S. M. l'Impératrice et les marques de l'ordre de S-te Cathérine j'ai eu l'honneur de les lui présenter comme un nouveau gage de l'amitié, qui unit S. M. l'Empereur au roi, son auguste époux.

Le comte Haugwitz, à qui j'ai également transmis le paquet contenant les marques des ordres de Russie, m'a prié de porter aux pieds de S. M. l'Empereur l'expression de sa profonde et respectueuse reconnaissance pour ce témoignage éclatant de sa bonté.

On m'a assuré, que le chef de brigade Duroc, lorsqu'il

a été présenté au roi à Potsdam, a fait compliment à S. M. au nom du consul sur la fermeté qu'elle avait déployée contre l'Angleterre en faisant occuper l'électorat d'Hanovre. Il est parti cette nuit.

Le comte de Stadion a eu aujourd'hui son audience à Potsdam. S. A. S. m-gr le duc d'Oldenbourg se met en route cette nuit.

L'affaire de la tête de pont de Braunau a été aplanie à la parfaite satisfaction de l'électeur bavaro-palatin. L'archiduc Charles a donné ordre de remettre le fort aux troupes bavaroises et a envoyé faire des excuses à l'électeur.

149. Берлинъ, 30 апрѣля (12 мая), 1801.

M-r le baron d'Engström vient de me communiquer par un billet que je prends la liberté de mettre sous les yeux de V. E. la déclaration formelle de l'amiral Parker, qu'il s'abstiendrait de tout acte d'hostilité contre la navigation suédoise dans la Baltique et le Kattégat.

150. Берлинъ, 30 апрѣля (12 мая), 1801.

Veuillez agréer, m-r le comte, mes vives actions de grâces pour la communication confidentielle que V. E. a bien voulu me faire des ordres transmis à m-r de Kolytchew sur l'arrangement des affaires d'Allemagne. D'après les ordres de V. E. je me retrancherai pour cet objet dans le plus profond silence et ne le romprai que lorsque ses instructions m'auront ouvert la bouche. L'énormité des prétensions énoncées par le cabinet de Berlin ne me paraît pas seulement tenir à l'esprit retréci, qui le dirige et qui, au lieu d'assurer les intérêts de la Prusse, en les identifiants avec ceux des princes lésés de son parti, a voulu marchander et a demandé exorbitamment pour pouvoir beaucoup rabattre, mais encore à l'incertitude du ministère et au défaut d'un plan détérminé. Il a jeté son dévolu à la fois sur le Nord et

le midi de l'Allemagne, parce qu'il ignorait de quel côté il trouverait le plus de facilité de réussir, et s'il devait compter sur la France ou la Russie ou même sur la connivence de l'Autriche, avec laquelle le comte Haugwitz aurait certainement la plus grande envie de s'entendre pour prendre et laisser prendre. Autant que j'ai pu tirer des alentours du roi extrêmement abattu par sa position actuelle, ce prince ne tient que faiblement à une indemnisation et plutôt par *decorum* et pour ne pas jouer un rôle trop humiliant dans le dénouement que par ambition. Voici la gradation des voeux qu'il forme. Il désirerait avant tout de ne pas rester en contact avec la France, que par conséquent son indemnité fût en Franconie et non sur le Wéser ou le Rhin. En second lieu, s'il lui est impossible d'avoir les évêchés de Franconie, il désirerait qu'ils fussent donnés à l'électeur palatin. Si cela encore ne pouvait point se faire, il se retranche à souhaiter, qu'ils ne devinssent pas le partage de la maison d'Autriche, craignant que par cette possession la cour de Vienne ne domine et sur la Bavière et sur la Saxe, c'est-à-dire sur la plus grande partie de l'Allemagne. M-r Pfeffel, secrétaire de légation de Bavière à Dresde, a formé un plan, qui se trouve entre les mains du comte Haugwitz et qu'on a promis de me communiquer, d'après lequel on conserverait l'électorat de Mayence. Le comte Cobenzl et Joseph-Bonaparte ont enfanté un projet, qui livrerait à l'Autriche la moitié de la Bavière avec le haut Palatinat, et la ligne de démarcation a été même déjà tracée sur la carte, projet que Talleyrand a fait avorter. On parle d'un autre projet de la cour de Vienne, d'après lequel elle aurait la Lusace, la Saxe, les deux margraviats, le grand-duc de Toscane les évêchés de Franconie, et la Prusse garderait l'Hanovre.

Toute cette affaire des indemnisations me paraît cependant ne devoir marcher qu'après l'arrangement des affaires

générales de l'Empire, du moins des continentales. Comment en effet déterminer ces indemnisations avant de savoir, si le traité de Luneville peut s'exécuter ou s'il faudra encore recourir aux armes et quelles seront les combinaisons que produira une nouvelle guerre?

J'ai lu, m-r le comte, avec un profond sentiment d'admiration les ordres, qui viennent d'être transmis à m-r de Kolytchew; ils font époque dans notre diplomatie. Quel développement graduel de principes et de lumières, quel langage ferme, noble et modéré à la fois, quelle conciliation heureuse de justice et de convenances. Si le gouvernement français ne vise qu'à l'affermissement de son autorité, qu'à la prospérité de la France, qu'à son influence majeure sur le sort de l'Europe, elle doit même avec reconnaissance saisir les moyens, qui lui en sont offerts; mais je crains, qu'on n'y soit ivre de succès et d'ambition, qu'on n'y regarde l'Italie absolument que comme une province dévolue et que Bonaparte craignant encore plus ses généraux que les grandes puissances, ne croie avoir besoin de guerres, de troubles et de coups d'éclat. Toutefois il sera bon de les accoutumer à écouter du moins des discussions modérées et pleines de logique.

Des observateurs prétendent, que l'armée prussienne a depuis une année beaucoup gagné non seulement en tenue, mais en esprit militaire. Le soldat ne demande pas mieux que de s'essayer même contre les Français; mais l'âme du corps reste toujours la même.

151. Берлинъ, 30 апрѣля (12 мая), 1801.

M-r le général Morkow vient de m'écrire de Cologne en date du 17 avril, que le même jour la dernière colonne des troupes de S. M. l'Empereur avaient passé le Rhin et se trouvaient hors du territoire français[1]).

1) Рѣчь идетъ о русскихъ войскахъ, взятыхъ въ плѣнъ французами въ Голландіи осенью 1799 г. и возвращающихся въ Россію.

152. Берлинъ, 4/16 мая, 1801.

Le comte Stadion a eu une conférence avec m-r le comte de Haugwitz. Il a commencé à lui parler d'affaires, quoique le ministre d'état de Prusse se trouvât encore incommodé d'une fluxion à la tête. Il lui a protesté: que l'assurance qu'il était chargé de donner de la part de sa cour au ministère du roi, qu'elle voulait se concerter avec lui sur les affaires générales de l'Europe et celles de l'Allemagne en particulier n'était pas des phrases d'usage, mais un système pris par la première, si le roi voulait de son côté franchement s'entendre et s'expliquer avec elle; que l'Empereur ne regardait le traité de Luneville que comme une simple ébauche, qui laissait encore tout à régler; que l'échange du grand-duché de Toscane et l'indemnisation stipulée en Allemagne répugnaient extrêmement à l'Empereur; que s'il ne pouvait point éviter la perte du grand-duché pour sa maison, il désirait au moins, que l'indemnisation fut trouvée en Italie, soit par les trois légations, soit par le Milanais; que la cour de Vienne s'était flattée un moment d'y pouvoir porter la France et qu'elle ne renonçait pas encore à cette espérance, quoiqu'on trouvât le gouvernement français de plus en plus difficulteux et que le comte Cobenzl n'avançât point dans sa négociation.

Le comte de Haugwitz a dit au comte Stadion, que le roi avait vu avec beaucoup de peine la perte que l'Empire avait faite par la cession de la rive gauche du Rhin et qu'il aurait désiré qu'on eût pu l'éviter; mais puisque ce sacrifice avait été jugé inévitable, il regardait comme un devoir sacré envers les princes lésés et comme un besoin de l'équilibre de l'Allemagne de procurer des indemnisations pour les pertes faites au-delà du Rhin et qu'il se croyait nécessaire d'établir pour principe que les dédommagements seraient fournis par des sécularisations et qu'on ne toucherait point aux propriétés des princes héréditaires. Le mi-

nistre d'Autriche a répondu, que sa cour n'était point éloignée d'admettre ce principe, mais qu'elle distinguerait toujours entre des indemnités et des agrandissements et qu'elle ne pouvait point admettre que les premières. . .[1]) de prétexte à ceux-ci. Voilà ce que m-r le comte de Haugwitz a bien voulu me communiquer de sa conférence avec le comte Stadion.

Les sénateurs hambourgeois Schotte et Koch, envoyés pour porter aux pieds du trône de S. M. I. les hommages respectueux de la ville, sont arrivés ici et m'ont demandé des passeports pour se mettre dans quelques jours en route pour Pétersbourg. M-r d'Oyen, aide-de-camp-général du landgrave de Hesse-Darmstadt, m'en a demandé également pour lui et son secrétaire.

On a ici la nouvelle, qu'une division de la flotte de l'amiral Nelson est venue mouiller sur la côte de Mecklenbourg. L'amiral a donné pour raison de ce mouvement, qu'il voulait tenir en haleine ses équipages. Cette division achète tous les vivres que la côte et les environs peuvent lui fournir.

153. Берлинъ, 4/16 мая, 1801.

Dans une conférence que le comte de Haugwitz a donnée au s-r Hultemann[2]) le ministre prussien a posé pour base de la négociation l'article de la convention secrète du 5 août 1796, par lequel la France s'engage à faire avoir au prince d'Orange des dédommagements de ses pertes au cas que les circonstances empêcheraient son rétablissement en Hollande. M-r Hultemann a répondu, qu'il n'avait aucune connaissance de la convention alléguée, mais il a cherché à prouver longuement, que le retour du Stathouder était impossible et

1) Не разобрано.

2) Голландскій дипломатъ.

qu'une renonciation de la part du prince d'Orange était un préalable nécessaire à tout dédommagement quelconque.

Le comte de Haugwitz lui a demandé par écrit ce qu'il venait de lui dire, et le s-r Hultemann a promis de lui remettre sur cet objet un mémoire. Jusqu'ici le général Stamford n'a point paru dans la négociation. Il est aisé à prévoir qu'elle ne saurait aboutir à rien. Le prince d'Orange refuse la renonciation demandée, et quand tout se trouverait arrangé, il n'est pas à présumer, que le gouvernement français permette jamais à la Hollande de faire passer à ce prince des sommes considérables. M-r Hultemann se plaint déjà qu'on l'a fait venir simplement pour l'amuser. Il est probable, que le ministère prussien n'a pas eu d'autre vue que de préparer un rapprochement avec la république Batave, en évitant cependant encore de la reconnaître.

154. Берлинъ, 4/16 мая, 1801.

M-r Forsmann, chargé-d'affaires de S. M. I. à Hambourg, vient de m'écrire, que le prince de Hesse désirait de savoir de moi, si c'était de concert et avec l'agrément de ma cour que celle de Berlin avait proposé au Dannemark d'évacuer la ville et le territoire de Hambourg[1]) et qu'il n'attendait que ma réponse qu'il me priait de lui envoyer par estafette pour se déterminer. Il me semble, que cette évacuation est parfaitement conforme aux vues de S. M. l'Empereur et aux démarches conciliantes que l'Angleterre vient de faire. Mais n'ayant pas d'ordre sur un objet aussi important et délicat j'ai cru devoir laisser la lettre sans réponse. D'ailleurs le comte de Haugwitz m'a dit et le comte Baudissin me l'a confirmé, que la proposition de faire retirer les troupes danoises a été adressée directement à la cour de Copenhague et en a été consentie.

1) Объ этомъ же предметѣ упомянуто и въ письмахъ Лизакевича (см. III гл.) и въ письмахъ Форсмана (см. VII гл.).

155. Берлинъ, 7/19 мая, 1801.

On est persuadé ici, que l'influence de l'archiduc est fort diminuée à Vienne et que le baron de Thugut reparaîtra incessamment sur la scène. Le comte Stadion semble confirmer ce bruit. Il a fait entendre à ses amis, que le comte Trautmannsdorff n'occupait sa place qu'ad interim et que sa santé pourrait bien l'obliger cet été de faire un voyage aux eaux.

156. Берлинъ, 11/23 мая, 1801.

Le colonel Lecoq a expédié ici par courrier la réponse de notre ministère à ses notes[1]). M-r le comte de Haugwitz m'a dit, qu'à cet égard m-r Lecoq s'était tenu trop littéralement à ses ordres, puisque la réponse n'était que dilatoire, qu'au reste il sentait lui-même bien, que dans les circonstances actuelles elle ne saurait être autre, mais que le cabinet prussien se trouvant par les mêmes raisons dans une égale suspension, il était étonné, que le ministère de S. M. I. s'attendît encore à un plan sur les indemnisations communes et l'arrangement général de l'Allemagne. Je lui ai répondu, qu'il me paraissait impossible en effet de déterminer quelque chose avant de savoir, si l'indemnisation du duc de Toscane serait en Allemagne, quelle étendue on lui donnerait et si en général le traité de Luneville aurait son exécution; mais que cela ne devait point empêcher le cabinet prussien de s'occuper pour tous les cas de quelques plans hypothétiques, dans lesquels les vues de S. M. Prussienne pour ses indemnisations fussent combinées avec celles, qui étaient dues aux autres princes lésés d'Allemagne et nommément à l'électeur de Bavière et au duc de Wurttemberg, puisque ce n'était que d'après un pareil plan général discuté et réglé que ma cour paraît se concerter avec celle de Berlin sur les moyens

1) См. выше №№ 128 и 129 записки Лекока.

de le faire adopter et de lui donner de la réalité. M-r le comte Haugwitz m'a avoué, qu'il avait suspendu ce travail par l'incertitude des bases qu'il lui donnerait, mais qu'il allait incessamment s'en occuper de nouveau en partant de différentes hypothèses que les conjectures actuelles pouvaient fournir. Il m'a dit, que la cour de Vienne, interprétant le dernier *conclusum* de la diète, comme s'il lui donnait l'initiative des arrangements de l'Allemagne, serait probablement portée de s'ouvrir de ses vues envers les cours de Berlin et de Pétersbourg avant de porter son plan à la connaissance et à la discussion de la diète; que le roi, intimement convaincu, combien le concert entre nos cours importait au bien général de l'Europe et rendant un hommage sincère aux vues bienfaisantes de S. M. l'Empereur ne désirait que de raffermir de plus en plus cette union et d'agir de préférence avec toute autre cour dans un concert intime avec celle de Russie; que s'il y avait quelqu'espérance de ramener au moins momentanément la tranquillité en Europe, on ne la devrait sans doute qu'à cette union; qu'il craignait beaucoup que la chose ne fût impossible; qu'il serait bien difficile de contenir la France avec toute la masse de ses conquêtes, mais qu'il n'en deviendrait que plus urgent, que ces deux puissances s'unissent étroitement pour conserver ce qui était encore debout et préserver nommément le Nord de l'Europe.

157. Берлинъ, 11/23 мая, 1801.

M-r le baron de Posch[1]) a reçu par un courrier de sa cour de nouveaux plein-pouvoirs à transmettre à m-r le baron de Rechberg et l'ordre de se tenir prêt à se rendre à son poste près de notre auguste cour.

1) Баварскій дипломатъ.

158. Берлинъ, 11/23 мая, 1801.

On a ici des avis de Vienne que c'est après la réception d'une estafette expédiée par le nommé Angiolini, agent du grand-duc de Toscane à Paris, que ce prince a pris la résolution de partir pour Gratz, d'où l'on croit qu'il ira en Italie. Comme cet Angiolini est connu par son esprit d'intrigue, mais qu'il est fort assidu chez le comte Cobenzl et que Duroc en passant par ici a fait tomber quelques mots auprès du ministre d'Espagne, qui feraient croire que l'installation du prince de Parme dans le grand-duché n'était pas une chose irrévocablement déterminée, on conjecture qu'il s'agit de nouveaux projets en Italie et peut-être aux dépens du roi de Naples. D'un autre côté m-r le comte Haugwitz a été informé par le marquis de Lucchesini, que le premier consul s'était fait donner par l'Espagne en échange de la couronne d'Etrurie, qu'il avait procurée à l'infant de Parme, six vaisseaux de ligne et six millions de piastres.

Le courrier, qui a porté à Lisbonne l'ultimatum espagnol, est revenu et a apporté, comme il était à prévoir, un refus. Le roi d'Espagne a ordonné de commencer les hostilités et de réunir le Portugal à la monarchie espagnole; mais comme la flotte du Brésil est chargée de trente millions de piastres pour le compte de l'Espagne, m-r le comte de Haugwitz est tenté de regarder cette guerre comme un jeu concerté avec le Portugal.

M-r le comte Baudissin a été chargé d'annoncer officiellement à cette cour, que la ville de Hambourg serait évacuée au moment où les troupes prussiennes se seraient retirées de Bremen, d'Oldenbourg et de la partie du district de Hambourg qu'elles avaient occupée. Le comte Haugwitz a répondu, que le duché d'Oldenbourg était en ce moment-ci probablement évacué; qu'on avait établi le commissariat à Bremen ce qui loin d'être une charge tournait à l'avantage de la ville et pouvait difficilement être changé pendant l'oc-

cupation de l'électorat, et quant au pays de Ritzebüttel et le bourg de Cuxhaven, cette occupation avait précédé celle d'Hanovre et n'avait rien de commun avec cette dernière mesure.

On a reçu ici la nouvelle, que les Anglais ont occupé les îles de S-te Croix et de S-t Thomas. Lord Carysfort, à qui j'en ai parlé, m'a dit, que cet évènement n'influerait certainement en rien sur l'arrangement amical à prévoir avec les puissances du Nord et qu'il ne doutait point, que lord St. Helens pendant son séjour à Copenhague n'ait déjà pleinement rassuré à cet égard le ministère danois.

159. Берлинъ, 14/26 мая, 1801.

Le général Beurnonville a été chez m-r le comte de Haugwitz et lui a dit, que le gouvernement français insistait sur ce que le roi confirmât par une convention particulière la cession de ses provinces transrhénanes et désirait, que cette convention fût négociée et signée à Paris. Le comte Haugwitz lui a répondu, que le roi ne s'y refuserait point, mais que la convention ne pourrait pas avoir lieu avant que l'indemnisation due à la Prusse n'eût été arrêtée et que le gouvernement français n'eût donné à cette indemnité son assentiment formel. M-r le comte Haugwitz m'a ajouté, que le général Beurnonville n'a point été instruit de s'expliquer sur cet objet.

M-r de Talleyrand a dit au marquis de Lucchesini, que les ordres du premier consul à l'égard du Piémont y ont été mal interprétés et qu'on avait pris la résolution de suspendre le sort de cette province jusqu'après la conclusion de la paix générale.

Le comte de Valaise, ministre de S. M. Sarde à la cour de Vienne, a reçu un courrier avec ordre de se rendre à Pétersbourg complimenter S. M. l'Empereur.

160. Берлинъ, 18/30 мая, 1801.

Conformément aux ordres de V. E. contenus dans sa dépêche du 25 avril et pour ne pas éveiller la méfiance du cabinet prussien par l'usage du chiffre j'ai remis à une occasion sûre de rendre compte à V. E. de l'impression que sa réponse au colonel Lecoq a faite auprès de cette cour; cette occasion m'est offerte aujourd'hui par le courrier expédié par m-r le comte Worontzow.

Il n'est point échappé au comte Haugwitz, que cette réponse le fait déchoir des espérances que les conjectures précédentes lui avaient fait concevoir pour l'agrandissement de la Prusse. Après la réception de son courrier je sais, qu'il a dit à un ami: «Il ne faut rien attendre du côté de la Russie, et je voudrais qu'on pût porter la cour de Vienne à s'expliquer».

V. E. aura vu dans le compte que j'ai eu l'honneur de lui rendre de mes entretiens avec m-r le comte de Haugwitz, que ce ministre s'y attendait de la part du comte de Stadion et qu'il me l'a dit lui-même, soit qu'il veuille par une espèce de coquetterie avec la cour de Vienne faire valoir davantage l'amitié du roi, soit qu'effectivement il pense, qu'il entrera dans le système de notre cour de rapprocher celles de Berlin et de Vienne et qu'il espère retirer quelqu'avantage d'un arrangement fait avec le concert commun; mais j'ose garantir à V. E., que jusqu'à l'heure qu'il est il n'y a eu encore aucune explication entre l'Autriche et la Prusse, ni aucune ouverture de fait sur les affaires d'Allemagne et celles des indemnités en particulier. Le comte Stadion a expédié un courrier le 15 (27) au matin, le lendemain du départ de m-r de Mourawjew, mais probablement l'expédition de ce courrier n'a eu pour objet que de rendre compte de ses premières entrevues avec m-r le comte Haugwitz et de l'état, dans lequel il a trouvé ici les choses et peut-être aussi de la manière d'être de m-r de Mourawjew, dont l'ar-

rivée ici l'a beaucoup surpris. Trop d'indices et de rapports me confirment, qu'on n'est point content ici de la réticence et de la froide réserve du cabinet de Vienne, qui n'a pas même fait communiquer à cette cour le dernier décret impérial à la diète. Il est cependant certain, que la Prusse ne saurait espérer aucun avantage pour elle-même sans s'assurer de l'appui et du concert d'une des trois autres grandes puissances, qui doivent avec elle faire le sort de l'Allemagne. Elle fait les plus grands efforts du côté de la France; jusqu'ici elle n'a rien obtenu; elle paraît être le jouet de ce gouvernement astucieux, qui, lorsqu'il veut assoupir l'Autriche sur ses vues en Italie, la berce de projets d'agrandissement, caresse son ministre et maltraite celui de Prusse et qui met de nouveau des négociations sur le tapis avec la Prusse quand il veut donner de l'inquiétude à l'Autriche. Le cabinet du roi voit fort bien ce manège; il en est outré, mais il espère, que les conjonctures amèneront peut-être un moment, pui pourra décider la France.

Quoiqu'on ne se flatte point, que la justice de S. M. l'Empereur et la sagesse de son ministère permettra jamais au roi l'envahissement de tant de provinces que le ministère prussien a désignées pour son lot, il n'y a aucun doute que le principal objet de ses soins et de ses voeux ne soit de conserver l'amitié de la Russie, s'il la faut partager avec la cour de Vienne, du moins de n'en pas être exclu et de trouver dans ces mêmes dispositions de S. M. l'Empereur un bouclier contre l'ambition autrichienne et les projets qu'elle peut avoir formés en Allemagne. Je cherche à cultiver soigneusement ces dispositions; j'ai cru devoir assurer en termes généraux et le ministre et les personnes influentes, que les intérêts de la Prusse n'ont pas cessé d'être chers à notre Auguste Maître, qu'il regarde Son union intime avec le roi comme le meilleur moyen de parvenir à terminer la guerre ou du moins d'en préserver le Nord et qu'étant im-

possible de fixer les indemnisations prussiennes sans les combiner avec le plan général de l'arrangement de l'Allemagne il devenait urgent pour ce cabinet de s'occuper hypothétiquement d'un pareil plan et de le discuter et concerter avec ma cour, ce qui ne saurait pas manquer de nous faire gagner du temps. V. E. aura vu par mes rapports, que m-r le comte Haugwitz m'a dit, qu'il allait s'en occuper, mais jusqu'ici il n'a pas encore commencé; et je présume, qu'il ne se pressera point, puisqu'il se méfie sans doute des principes que notre cour voudra admettre et que sa justice consente à donner aux sécularisations l'extension que toutes les parties lésées voudraient leur assigner. Comme l'Autriche et la France sont par leur position intéressées à laisser l'Allemagne autant que possible dans son état actuel, la première pour y influer par les états ecclésiastiques et la seconde pour conserver à l'Allemagne toute sa faiblesse, le comte Haugwitz craint de réunir contre ses projets l'opposition de toutes les trois puissances.

Les vues du cabinet de Berlin ont été principalement dirigées sur la Franconie. Une acquisition dans cette partie de l'Allemagne lui paraît préférable à telle autre sur le Rhin ou le Wéser, puisqu'elle l'éloignerait du voisinage de la France, en la rapprochant de l'Autriche. Je suis persuadé, que les vues qu'elle a annoncées de l'autre côté n'ont été mises en avant que pour avoir de quoi rabattre et pour se réserver encore un lot considérable en cas que notre cour eût destiné les évêchés de Franconie à l'électeur de Bavière. Ce que la Prusse craint au-delà de tout, c'est de voir tomber ces évêchés en partage à l'Autriche.

Les projets de la Prusse ayant transpiré et ce cabinet ayant eu la maladresse de ne parler que de ses intérêts isolés sans les marier avec ceux des autres princes lésés, il m'est revenu qu'ils ont excité une méfiance générale en Allemagne. La cour de Vienne, qui a saisi l'avantage du rôle de l'opposition, cherchera certainement à la fortifier tant

qu'elle pourra. La cour de Saxe même a craint l'avidité de la Prusse et a supposé, que celle-ci n'avait prétendu à l'acquisition des évêchés de Franconie et d'Eichsfeldt si éloignés de toutes ses autres possessions que pour effectuer un échange avec cette partie de la Saxe, qui est au-delà de l'Elbe. Quelque peu de probabilité qu'il y ait d'un pareil projet, qui ne pourrait se réaliser qu'avec le concours de l'électeur de Saxe et par le consentement des autres grandes puissances, de pareilles suppositions prouvent l'alarme qu'ont répandu les prétentions démesurées de cette cour et combien une politique saine doit lui conseiller de la modération dans ses projets et la combinaison de ses intérêts avec ceux du reste de l'Allemagne.

Le comte de Baudissin a annoncé officiellement, que le comte de Bernstorff, secrétaire d'état, avait été chargé par le roi son maître d'aller lui-même en Angleterre négocier indépendamment du raccommodement avec les puissances alliées la restitution des Antilles et des vaisseaux danois arrêtés. Le ministère danois se flatte, que le cabinet de Berlin approuvera cette démarche et enjoindra à son ministre à Londres d'accorder son appui et sa confiance à m-r le comte de Bernstorff. Il est à présumer, que lord St. Helens a fait entrevoir au comte de Bernstorff, que sa négociation aurait du succès, mais il est difficile de concevoir, que le Dannemark obtienne de l'Angleterre la condescendance désirée, sans lui faire quelques sacrifices du côté de ses principes ou de ses liaisons. Quoiqu'il en soit, cet arrangement préliminaire, s'il y parvient, ne peut que faciliter la négociation générale des puissances alliées ainsi que la restitution de l'électorat que le roi a fait occuper comme un gage pour les pertes communes des alliés; cependant il est à prévoir que cette évacuation sera accompagnée d'un compte de frais et que la Prusse cherchera à la combiner avec l'affaire de son indemnisation.

Le général Beurnonville a été autorisé par son gouvernement de prendre part à la négociation de m-r Hulteman conformément à la convention de 1796, mais il n'a pas encore reçu le plein pouvoir, qui lui a été annoncé. Du côté du prince d'Orange c'est un certain Tollens, qui sera chargé de ses pouvoirs; il est attendu incessamment. Ce prince a déclaré, qu'il ne donnerait sa renonciation au stathouderat que lorsque le dédommagement que la république Batave lui devait pour ses pertes en Hollande et les indemnités qu'il avait droit de prétendre en Allemagne seront également réglées et lui auront été assurées.

161. Берлинъ, 21 мая (2 іюня), 1801.

Le ministre de Portugal m'a prié d'informer ma cour, que le marquis de Niza avait était nommé par S. M. très-fidèle pour aller comme ambassadeur extraordinaire à Pétersbourg et qu'il l'attendait incessamment ici, que l'objet de cette ambassade était de complimenter S. M. l'Empereur sur son avènement et en même temps de l'intéresser aux dangers, dont le Portugal se trouve menacé dans ce moment. Il a ajouté, que les distances étaient si grandes, que sa cour se flattait moins d'un secours direct que de l'effet heureux de la puissante intervention de S. M. l'Empereur, que le danger regardait encore plus l'Espagne que le Portugal, que celui-ci paraissait assez à couvert par ses montagnes, par l'esprit général de la nation et par l'épuisement total des provinces voisines; mais qu'une armée française introduite dans le coeur de l'Espagne, où tout le monde était mécontent, où il n'y avait ni argent, ni provisions et où les troupes françaises manquaient de tout et en étaient déjà venues aux voies de fait avec les habitants, pourrait facilement amener de nouveaux bouleversements; qu'au reste sa cour n'avait pas encore perdu toute espérance de s'arranger à l'amiable avec la France; que quoique le

premier consul eût rejeté les premiers offres du Portugal, il avait admis pour négocier m-r d'Aranja, qui venait d'arriver en France.

162. Берлинъ, 21 мая (2 іюня), 1801.

L'envoyé de l'électeur de Bavière à Vienne a marqué à sa cour que le comte de Trautmannsdorff le traitait avec une grande apparence de confiance; qu'il lui avait dit, que l'Autriche ne demanderait rien pour elle-même en Allemagne; qu'il n'y avait encore rien de réglé avec la France pour les indemnités; que l'Empereur, quoique chargé par la diète de proposer un plan d'arrangement, ne s'en était pas encore occupé; que le seul projet dressé pour cela était celui du s-r Schraut, mais qu'il avait été jugé inadmissible sous plusieurs points; que l'Empereur avait la plus grande espérance de pouvoir sur ces objets s'entendre avec les cours de Russie et de Prusse; qu'il n'oublierait point les intérêts de l'électeur et qu'il agirait envers lui avec confiance et comme un prince, dont il voulait se faire un ami solide; qu'à cet effet il allait incessamment lui communiquer ses idées pour cet arrangement, mais qu'il le priait de ne pas les regarder comme des objets arrêtés, mais comme des points, sur lesquels on désirait de connaître sa manière de voir; qu'on lui demandait par conséquent, qu'il ne s'alarmât point, s'il y avait dans les propositions des choses, qui ne lui convinssent point, et surtout qu'il gardât le secret à la cour de Vienne sur ces ouvertures purement confidentielles. Jusqu'ici ces ouvertures n'ont point eu lieu, mais le baron de Posch, en me communiquant cet avis, m'a dit, que sa cour regardait le préambule du ministre autrichien comme un indice, que l'Autriche avait formé des vues sur la Bavière.

163. Берлинъ, 26 мая (7 іюня), 1801.

Le comte Stadion a jugé à propos de me parler d'affaires.

Après m'avoir entretenu de la joie qu'il éprouvait de l'heureux rapprochement entre nos cours, de l'empressement de la sienne d'aller au-devant de cet évènement et de l'envoi du prince de Schwartzenberg comme une des personnes les plus distinguées de la monarchie, non seulement par sa naissance, mais aussi par son caractère moral et l'éclat, avec lequel il avait servi et qui n'avait pas même attendu l'arrivée de m-r de Mouravjew pour se mettre en route; il a continué, qu'il était un peu effrayé de la besogne, qui l'attendait ici, qu'il s'agissait de faire vraiment la paix, puisque le traité de Luneville ne signifiait rien tant que l'exécution manquait; que sa cour ne refusait point de s'entendre avec celle-ci pour l'arrangement des affaires d'Allemagne; qu'il avait eu ordre d'en donner l'assurance au comte de Haugwitz, qui l'avait parfaitement accueillie, mais qu'il fallait en venir à des plans détaillés; qu'il croyait être bientôt à même d'en présenter un au cabinet de Berlin; que c'est alors que les difficultés commenceraient; que le comte Cobenzl avait fait l'impossible pour empêcher le dépouillement si manifestement injuste du grand-duc de Toscane ou du moins d'obtenir en Italie le dédommagement, qui lui était dû; qu'il avait été près de rompre pour cet objet la négociation et qu'il n'avait cédé qu'à la dernière extrémité et à la force impérieuse des circonstances; qu'on n'avait cependant pas cessé de négocier en France pour se procurer l'indemnisation en Italie; qu'on avait eu pendant quelque temps l'espérance d'obtenir pour le grand-duc les trois légations, mais qu'il semblait que cette espérance s'évanouissait et que les Français insistaient pour que l'indemnité soit en Allemagne; que cet établissement et celui d'un autre prince tout-à-fait étranger à l'Allemagne, le prince d'Orange, rendait l'arrangement nécessaire très compliqué et difficile; que l'empereur son maître était sans aucune vue pour lui-même, mais qu'il avait droit d'insister sur ce que le dédom-

magement, qui serait assigné au grand-duc son frère, fût au moins, quant au revenu territorial, égal à sa perte; que si le lien du sang, qui unit les deux princes, semblait procurer par là un accroissement à la monarchie même, on savait bien, qu'à la seconde et troisième génération, ces considérations cessaient et que les souverains ne seraient plus dirigés que par l'intérêt de leurs états respectifs; qu'il était cependant naturel que l'Empereur désirât que l'établissement de son frère ne fût pas éloigné des possessions de sa maison; que les intérêts de l'électeur de Bavière lui étaient également chers; que ce prince ayant fait les plus grandes pertes avait les droits les plus évidents à des indemnités équivalentes; qu'il était même de l'intérêt de la monarchie autrichienne de le voir solidement établi comme une puissance intermédiaire entre elle et la France et que si l'électeur consentait à quelque cession pour faciliter l'arrangement général, il était juste, qu'il en soit amplement dédommagé; enfin que la cour de Vienne ne s'opposerait pas non plus à ce que le roi de Prusse eût un dédommagement convenable, mais que ce dédommagement devait être équivalent à la perte et ne point servir de simple prétexte à son agrandissement.

V. E. voudra bien observer, que ces propos de m-r le comte Stadion contiennent à peu près la répétition de ce que m-r le comte de Haugwitz m'avait dit de sa première conférence avec ce ministre. Comme il est tenu dans des termes généraux et que je ne suis pas instruit d'entrer dans la moindre discussion, je me suis borné à quelques observations vagues sur les difficultés de parvenir à un arrangement en Allemagne, si on persistait à y assigner le dédommagement du grand-duc.

164. Берлинъ, 26 мая (7 іюня), 1801.

Le général Beurnonville ayant demandé une audience particulière du roi y a été admis avant-hier à Charlotten-

bourg. Aucun des ministres d'état n'y a assisté, et le général Beurnonville n'a pas eu de courriers ces jours-ci. Cet évènement a fait une grande sensation dans le public et a donné lieu à plusieurs conjectures parmi les ministres étrangers. On a soupçonné, que le général Beurnonville était chargé de parler au roi des indemnités de la Prusse, de celles du prince d'Orange, de conseiller de la part du gouvernement français de garder l'électorat d'Hanovre, et comme le bruit a couru, que le froid entre la Prusse et la France allait jusqu'à faire craindre une rupture, on a cru le plus généralement, que le ministre de France avait eu ordre de faire cette démarche d'éclat uniquement pour faire tomber ces bruits.

Ayant cru devoir demander à m-r le comte Haugwitz l'objet de l'audience, il m'a dit, qu'il voulait bien me confier, mais en me priant de n'en faire aucun usage ici, que Beurnonville a eu ordre de porter au roi même plainte contre la conduite du marquis Lucchesini comme affectant un ton aigre dans toutes ses discussions et la société des mécontents dans ses liaisons; qu'en prévenant S. M. de la conduite de son ministre comme pouvant influer sur la bonne harmonie entre les deux puissances, le gouvernement français cependant ne demandait point, qu'il fût rappelé. Le comte Haugwitz m'a ajouté, que le général Beurnonville avait été embarrassé lui-même de la nature de l'office et de ce qu'on ne lui avait fourni aucun fait à alléguer. Le roi a répondu, qu'il éprouvait de la peine de ce qu'il venait d'apprendre de son ministre, mais qu'il croyait, qu'il n'avait point outrepassé ses instructions.

J'ai d'autant moins lieu de douter de la sincérité de m-r le comte de Haugwitz dans cette confidence qu'il a dû lui en coûter de me la faire; que plusieurs lettres particulières de Paris et les propos même de Beurnonville ont instruit le public, que m-r de Lucchesini est mal vu à Paris

et que toutes mes données me confirment, que la France n'a encore rien voulu articuler sur les indemnités de la Prusse, loin d'en être au point de faire parler sur cet objet au roi par son ministre dans une audience, qui par la marche du cabinet prussien ne saurait être qu'une simple formalité.

165. Берлинъ, 28 мая (9 іюня), 1801.

Le comte de Stadion a tenu au ministre de Bavière les propos les plus séduisants pour l'électeur. Il l'a assuré, qu'il entrait dans le système de l'Empereur son maître, que l'électeur fût solidement établi en Allemagne comme puissance intermédiaire et qu'il désirait lui procurer non seulement une indemnisation équivalente à sa perte, mais qui pût lui convenir et y arrondir ses états. M-r de Posch m'a dit aussi, que le langage du comte de Trautmannsdorff était dans le même sens et que la cour de Vienne montrait dans toutes les petites affaires courantes et nommément dans celles des fiefs de Bohème une facilité et condescendance pour l'électeur, dont jusqu'ici elle n'avait jamais donné l'exemple.

Il m'est revenu par une personne, qui le tient de la maison d'Espagne, que Beurnonville dans son audience avait demandé au roi quelles étaient ses intentions à l'égard du pays d'Hanovre; que le roi avait répondu, qu'il n'y avait encore rien de changé à ce sujet et que ses troupes le tenaient occupé, mais que comme la cour de Russie, avec laquelle la France paraissait en parfaite harmonie, était entrée en explication avec l'Angleterre, il en attendait le résultat et règlerait d'après cela ses démarches ultérieures.

166. Берлинъ, 2/14 іюня, 1801.

Le général Beurnonville a eu ordre de faire connaître au ministère du roi, que le gouvernement français désirait procurer au prince d'Orange pour ses pertes en Hollande

un dédommagement en Allemagne indépendamment de son indemnisation comme prince lésé d'Allemagne. Il n'y a pas encore eu de réponse faite à cette étrange proposition.

167. Берлинъ, 2/14 іюня, 1801.

Beurnonville a dit, que Duroc se louait extrêmement de l'accueil qu'il avait reçu, qu'à la vérité il avait trouvé le ministère fort prévenu et alarmé par les entreprises faites sur Naples et le Piémont, mais que les explications qu'il avait données sur ces objets paraissaient l'avoir tranquillisé.

168. Берлинъ, 3/15 іюня, 1801.

Les Français au nombre d'environ deux cents hommes ont passé le Rhin et occupent Cassel. Les officiers ont dit, que leur gouvernement ne pouvait regarder la paix de Luneville comme finie tant que les princes d'Allemagne, qui devaient être indemnisés, n'étaient point en possession de leurs lots; qu'Augereau avait quitté la rive droite du Rhin sans ordre et de son propre mouvement; qu'il en avait été réprimandé et qu'il avait reçu l'ordre de réparer sa précipitation. Le bruit a couru à Francfort, que les Français avaient également passé à Kehl et près de Cologne. Le comte de Haugwitz m'a assuré, que ses dépêches de Paris ne contenaient rien qui annonçait un pareil évènement, mais qu'il craignait fort, que le gouvernement français, embarrassé de l'entretien des armées, ne se trouvât dans une fâcheuse nécessité de continuer la guerre pour faire subsister les troupes aux dépens des puissances plus faibles.

Ayant eu occasion de parler de cette nouvelle au comte de Stadion il m'a dit, que les Français voyant que rien n'avançait en Allemagne voulaient apparemment y faire un arrangement à leur fantaisie et qu'il lui semblait urgent, que les puissances, qui y étaient intéressées, s'entendissent là-dessus entre elles pour ne pas recevoir d'eux la loi.

169. Берлинъ, 7/19 іюня, 1801.

Le comte de Stadion a demandé avant-hier une conférence au comte de Haugwitz. Celui-ci m'a dit, que le ministre de Vienne s'était encore retranché dans les expressions vagues. . . et que l'espérance d'obtenir en Italie le dédommagement du grand-duc était presque entièrement évanouie. J'ai cependant lieu de présumer, que les explications n'ont pas été aussi vagues que m-r de Haugwitz l'a prétendu.

Le comte de Stadion en sortant de la conférence a expédié une estafette à Vienne, et V. E. verra par l'objet de l'expédition du courrier bavarois, qui me fournit l'occasion de faire passer cette dépêche, les ouvertures et les insinuations que la cour de Vienne à fait faire à l'électeur et d'après lesquelles il paraît, que l'Autriche a jeté ses vues sur Salzbourg, Nassau et une partie de la Bavière jusqu'à l'Inn, en faisant entrevoir à l'électeur un dédommagement très séduisant du côté de la Souabe jusqu'à l'Iller et du côté de la Franconie une ligne, qui embrassant tout l'évêché de Bamberg et une grande partie de celui de Würzbourg s'étend au Main. Il est très probable, que des ouvertures analogues ont été faites ici. Ne connaissant point les intentions de S. M. I. je ne puis entrer dans aucune discussion, et je me bornerai à la première entrevue avec m-r de Haugwitz de lui demander les intentions du cabinet prussien en cas que l'Autriche manifestât effectivement des projets tendant au démembrement de la Bavière.

170. Берлинъ, 7/19 іюня, 1801.

(Confidentielle).

J'ai des données encore plus positives pour présumer, qu'il y a eu des ouvertures faites à cette cour par celle de Vienne. Je sais, que Lombard a dit: il n'y a plus à lanterner; il faut franchement dire à l'Autriche, que nous voulons

lui accorder ce qu'elle demande et garder l'électorat d'Hanovre, ce qui arrangera tout le monde. Comme ce point brouillerait probablement la Prusse et l'Angleterre, le gouvernement français pourrait bien y donner la main, tandis que l'Autriche lui sacrifierait l'Italie pour un agrandissement en Allemagne.

171. Берлинъ, 7/19 іюня, 1801.

Lord Carysfort m'a confirmé ce que je savais déjà par les feuilles publiques, la levée de l'embargo sur les vaisseaux russes et danois. Il m'a dit, que l'embargo sur les vaisseaux suédois ne tarderait point à être également levé dès que cette puissance, qui jusqu'ici n'avait pas fait un pas pour se rapprocher de l'Angleterre, ferait la moindre démonstration amicale. Il a ajouté, que dans les termes où l'on en était et la levée de l'embargo ayant ôté jusqu'au prétexte de la séquestration de l'électorat d'Hanovre, le roi s'attendait à l'évacuation de ses états et que cette mesure était d'autant plus nécessaire que la réduction des troupes hanovriennes affaiblirait les moyens de défense du Nord de l'Allemagne; que le cabinet de St. James sentait fort bien la position embarrassante où se trouvait la Prusse vis-à-vis de la France et qu'il n'avait aussi d'ordres que de demander une explication franche des intentions de S. M. Prussienne sur le pays d'Hanovre; qu'on était surtout étonné en Angleterre de l'occupation de Cuxhaven et du pays de Ritzebüttel et qu'il était chargé de demander des éclaircissements à cet égard; que cette mesure ne pouvait pas être regardée comme une suite des dispositions faites pour la ligne de démarcation, qui depuis la paix n'existait plus et qu'elle était même reconnue inutile pour la fermeture de l'Elbe, mais que le cantonnement nombreux des troupes prussiennes était une charge très lourde pour les pauvres habitants et un sujet d'inquiétude pour la ville de Hambourg.

172. Берлинъ, 8/20 іюня, 1801.

J'ai vivement pressé m-r le comte de Haugwitz sur les ouvertures que le comte Stadion a pu faire à cette cour. M-r de Haugwitz m'a protesté, que le ministre de Vienne ne s'est encore ouvert sur aucun point et qu'il lui a dit seulement, que sa cour avait perdu presque tout à fait l'espérance d'obtenir en Italie les dédommagements pour le grand-duc, qu'au reste lui, comte Haugwitz, était persuadé que quelque fût l'intelligence qu'on supposât entre l'Autriche et la France, il était impossible, que la première pensât à régler les affaires d'Allemagne sans un concert avec les autres grandes puissances de l'Europe et nommément avec la Prusse, qui y avait un intérêt majeur. Il est convenu, qu'elle pouvait bien avoir conservé encore des vues sur la Bavière, mais en soutenant toujours, qu'elle ne s'était expliquée ni sur ce point, ni sur aucun autre d'un arrangement en Allemagne.

Ayant insisté auprès du ministre d'état de Prusse sur ce qu'il s'occupât de quelque projet, qui embrasserait un arrangement général indispensable pour amener et faciliter la discussion, il m'a répondu que cela était bien difficile tant que les bases restaient si vagues. «On ignore», a-t-il continué, «si l'indemnisation du grand-duc sera en Allemagne, et la France semble toujours partir du plan proposé par feu l'Empereur et supposer, que l'électorat d'Hanovre doit servir d'indemnisation à la Prusse». Je lui ai demandé, si le gouvernement français avait fait faire à cet égard quelque proposition ou déclaration officielle; il m'a répondu que non; mais que dans les discussions on partait de ce point, que le général Beurnonville avait dit, qu'il regrettait, qu'on n'eût pas laissé occuper l'électorat par les Français en disposant de leur conquête, et qu'il était à prévoir, qu'au moment qu'on évacuerait le pays, ils se présenteraient pour y entrer. Je me suis borné d'observer à m-r le comte de Haug-

witz, que je ne concevais pas comment la Prusse pourrait garder le pays d'Hanovre sans rendre impossible une réconciliation avec l'Angleterre. Il m'a dit, que cette observation était juste et qu'il en résultait le plus grand embarras dans la situation actuelle des choses.

173. Берлинъ, 8/20 іюня, 1801.

Le résident du roi à Francfort, le s-r Formey, a marqué au comte de Haugwitz, qu'ayant été à Mayence demander au général Jollivet l'explication de l'envoi des troupes françaises à Cassel, le commandant français lui avait répondu, que c'était en vertu du traité de Luneville qu'un des articles de ce traité stipulait, que les quatre forteresses sur la rive droite du Rhin après avoir été rasées seraient remises à leurs propriétaires, mais que cela ne pouvait pas être un prince ecclésiastique d'après ce même traité et celui de Rastadt, qui y était cité, et que les Français remettraient ces endroits aux princes, à qui ils échoiraient en partage. Les lettres du marquis de Lucchesini ne vont que jusqu'au 8 et ne font aucune mention de cet incident, mais le «Moniteur» du 9 étant arrivé à Hambourg par voie extraordinaire, les feuilles allemandes et nommément celle de Hambourg que je prends la liberté de joindre ici, contiennent un article de la gazette officielle, qui donne un autre motif à ce passage du Rhin. Cette espèce de manifeste semble à travers la phraséologie accoutumée du style français indiquer plus d'intelligence avec la cour de Vienne qu'on ne l'avait supposé jusqu'ici.

174. Берлинъ, 8/20 іюня, 1801.

Il m'est revenu de plusieurs côtés comme si le ministre de Vienne s'était effectivement expliqué, que pour les prétentions pour le grand-duc qu'on avait demandé à connaître les indemnités que le roi désirait et que de ce côté-ci on avait articulé l'électorat d'Hanovre. L'objet est trop délicat

pour y ajouter légèrement foi; d'autant plus qu'il est peu probable, que des affaires de cette importance allassent aussi promptement et entre deux cours, qui ont autant de sujets de se méfier l'une de l'autre. Il est vrai, que le comte de Stadion ne néglige rien pour plaire, qu'on le caresse beaucoup et qu'il expédie fréquemment des courriers; mais je tiens d'une bonne source, que ses expéditions ont en partie pour objet l'inquiétude des vues de la Prusse sur l'Hanovre et en partie sa correspondance particulière avec le comte de Trautmannsdorff et dont le sieur Hudelist n'a aucune connaissance. M-r de Trautmannsdorff a récemment écrit au comte de Stadion, qu'il ne compte point rester en place et qu'il devait lui marquer en quoi il pourrait le servir tant qu'il y était encore.

175. Берлинъ, 11/23 іюня, 1801.

Lord Carysfort s'est rendu avant-hier chez le comte de Haugwitz et lui a dit, qu'il avait ordre de sa cour de lui représenter, que les raisons alléguées pour l'occupation d'Hanovre venant de cesser, l'embargo ayant été levé sur les vaisseaux des puissances du Nord et ces puissances s'étant rapprochées de l'Angleterre, S. M. Britannique se flattait, que S. M. Prussienne se trouvait dans les mêmes dispositions conciliatoires et les prouverait en faisant évacuer les états du roi d'Angleterre en Allemagne, ou du moins qu'elle s'expliquerait sur ses intentions à leur égard. Le comte Haugwitz a répondu, que l'occupation du pays d'Hanovre s'était faite de concert avec les trois autres puissances du Nord, que d'autres mesures et nommément la clôture des embouchures des fleuves et l'interruption du commerce avaient dû suivre celle-ci, mais que le changement survenu dans l'état des choses par les dispositions conciliatoires de l'Empereur de Russie actuellement régnant et par l'armistice du Dannemark, avait engagé le roi de s'arrêter sans avancer ni rétrograder, que les embouchures des fleuves n'avaient pas

été fermées et que le commerce était resté libre, mais que S. M. ne pouvait pas faire évacuer l'électorat d'Hanovre sans un engagement préalable et qu'elle attendait les explications de la cour de Russie, qui probablement ne tarderaient point d'avoir lieu.

Le baron de Rheden, ministre d'Hanovre, a remis le même jour à m-r le comte de Haugwitz un mémoire de la régence d'Hanovre sur le même objet. Le ministre d'état de Prusse lui a répondu verbalement comme à lord Carysfort, en ajoutant, que les fonctions de m-r de Rheden en qualité de ministre public ayant cessé depuis l'occupation de l'électorat le comte Haugwitz ne pourrait admettre de lui aucun office formel encore moins y donner une réponse et qu'il ne recevait la communication du mémoire que par un égard particulier pour sa personne.

Lord Carysfort m'a fait part, que l'embargo a été levé en Angleterre également sur les vaisseaux suédois.

D'après les dernières lettres du s-r Formey de Francfort les troupes françaises étaient encore à Cassel. Elles s'y trouvaient déjà depuis plus de huit jours, ce qui est contradiction avec l'espèce de déclaration publiée dans le «Moniteur». Aussi le comte de Haugwitz ne regarde-t-il cette pièce que comme une opération de finances, imaginée pour influer sur l'opinion publique et par là sur les fonds, qui depuis le traité de Luneville n'ont pas cessé de baisser. Il pense, que si cette pièce méritait la moindre confiance, elle semblerait marquer une grande intelligence avec l'Autriche, puisqu'on y prétend, que l'occupation du Brisgau se fait de concert avec elle et que l'arrangement des indemnités doit être renvoyé à la diète de Ratisbonne, c. à d. sous l'influence de la cour de Vienne.

176. Берлинъ, 11/23 іюня, 1801.

D'après des propos que le général Clark a tenu à m-r de St. Marsan et d'après ce qui circule dans la maison

d'Espagne on devrait supposer que le projet actuel du gouvernement français tend à transférer la Cisalpine en Piémont, de donner à l'infant de Parme un établissement dans la Lombardie et de faire révolutionner Rome pour assigner au roi de Sardaigne une indemnisation sur l'état ecclésiastique. M-r de St. Marsan marque, que le comte de Livourne a de fréquentes et longues conférences avec le premier consul, qui a exigé de lui le plus profond secret sur tout ce qui se dirait entr'eux même à l'égard du chevalier Azara et qu'on a commencé à donner un premier-ministre, le général Delmas, à ce prince, qui ne connaît pas encore ses états.

177. Берлинъ, 22 іюня (4 іюля), 1801.

Je supplie V. E. d'agréer mes respectueuses félicitations sur la manière aussi prompte que glorieuse, dont elle vient d'éteindre le feu, qui menaçait d'embraser le Nord, en courronnant une négociation difficile et compliquée par un traité, qui garantit à l'Empire et aux alliés de S. M. I. la sûreté et tous les avantages du commerce neutre et donne de nouvelles facilités à notre Auguste Maître pour s'occuper des moyens de rendre et assurer la tranquillité de l'Europe entière.

Lord Carysfort, qui avait son courrier de Pétersbourg le 18/30 dans la matinée, m'envoya les dépêches, dont le courrier était chargé pour moi dans le courant de la journée. Lorsqu'elles eurent été déchiffrées, je me rendis le même soir chez lui à la campagne pour l'engager à garder encore le secret sur la convention signée et pour me concerter avec lui sur le langage que nous tiendrions envers le comte de Haugwitz; mais le ministre d'Angleterre avait déjà parlé à plusieurs personnes de la signature de la convention et en avait donné des extraits aux ministres de Dannemark et de Suède. Il me représenta, qu'une transaction aussi marquante ne pouvait point rester secrète; que le courrier du ministre

de Bavière, qui avait passé la veille, avait déjà préparé à cette nouvelle et que le mystère qu'on en ferait pourrait donner à cette cour de la méfiance et de l'inquiétude sur les dispositions des nôtres; qu'il avait donc demandé à voir le comte de Haugwitz et qu'il se proposait de lui parler vaguement du contenu de la convention, lui disant qu'il n'avait pas encore eu la communication in-extenso. Ayant rencontré le comte Haugwitz avant qu'il eût vu le ministre d'Angleterre j'ai cru devoir le prévenir, que celui-ci avait reçu un courrier avec la nouvelle de la signature de la convention et que V. E. n'avait eu le temps que de m'adresser quelques lignes pour m'annoncer sous peu un courrier avec la copie de la convention et des explications y relatives.

178. Берлинъ, 25 іюня (7 іюля), 1801.

Incessamment après avoir reçu les ordres que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 10 juin j'ai fait demander une audience auprès de S. M. et une conférence à m-r le comte de Haugwitz. J'attends encore le jour qu'il plaira au roi de m'assigner pour l'audience, et j'ai été invité hier de me rendre chez le ministre d'état.

Je lui ai remis la copie de la convention signée le 5/17 avec l'Angleterre, avec les deux articles séparés et j'ai annoncé à m-r le comte Haugwitz, que je m'acquittais par-là des ordres de ma cour, mais que la convention n'ayant pas encore été ratifiée cette communication ne devait être regardée que comme confidentielle et comme un effet de l'amitié intime, qui unit nos souverains.

J'ai continué: que les sentiments du roi étaient trop bien connus pour que S. M. l'Empereur doutât que ce prince ne vît avec satisfaction un arrangement, qui éteint l'incendie déjà allumé dans le Nord; que le ministère de S. M. I., quoiqu'il ignorât la marche que le cabinet prussien voulait adopter pour terminer les différences avec l'Angleterre sur

la cause des neutres, était cependant persuadé qu'un accord compatible avec la dignité des neutres et fixant la sûreté de leur navigation rencontrerait l'assentiment de cette cour et que dans cette persuasion il avait fortement insisté sur ce que la Prusse fût nommée avec le Dannemark et la Suède pour être invitée à l'accession, mais que le plénipotentiaire anglais s'y était absolument refusé alléguant, qu'il n'y était point autorisé et que la bonne intelligence entre l'Angleterre et la Prusse n'avait aucunement été interrompue, que d'ailleurs il était à prévoir, que l'Angleterre n'aurait pas voulu transiger avec la Prusse sans la restitution préalable du gage, dont le roi se trouvait nanti et que notre ministère ne connaissait point les dispositions du roi à cet égard; que cependant S. M. l'Empereur priait S. M. d'être bien assurée, que ses intérêts n'avaient pas cessé de lui être chers, qu'elle était prête à interposer ses bons offices et sa médiation formelle entre les cours de Berlin et de Londres pour terminer les différends entre elles sur les droits des neutres et qu'elle attendait seulement d'être instruite de ses intentions pour faire les démarches nécessaires à cet effet.

Le comte Haugwitz m'a répondu, qu'il était pénétré de reconnaissance pour la communication que j'avais eu ordre de lui faire et qu'il pouvait m'assurer d'avance, que le roi recevrait avec la plus vive sensibilité les nouvelles marques d'amitié que S. M. l'Empereur voulait bien lui donner dans cette occasion; qu'il ne pouvait point entrer en matière sur mon office avant d'avoir lu la convention et d'avoir mis l'affaire sous les yeux du roi et qu'il devait se borner pour le moment à protester que S. M. avait toujours répugné à ce qui pouvait altérer la bonne harmonie entre elle et S. M. Britannique et qu'elle éprouverait la plus grande satisfaction à la voir rétablie et affermie. La veille de ma conférence lord Carysfort avait eu une entrevue avec le ministre d'état de Prusse pour lui annoncer la signature de la con-

vention et l'inviter à s'occuper d'un arrangement séparé avec l'Angleterre. Le comte de Haugwitz a manifesté la plus grande surprise de cette nouvelle disant qu'il avait peine à y croire, puisque les lettres du comte de Lusi en date du 19 n'en disaient rien.

D'après cela je me suis attendu à quelques observations de sa part, mais il n'en a fait aucune; il a évité toute discussion. A la fin de l'entretien je lui ai dit en guise de conversation, que nous avions lieu de croire, que la flotte anglaise ne tarderait point à quitter la Baltique. Il observa cependant, qu'elle venait de recevoir un renfort considérable en munitions et provisions.

Il a répondu en termes vagues au lord Carysfort en protestant des dispositions amicales du roi, en remettant d'entrer en pourparler jusqu'à ce qu'il aurait reçu les explications de la cour de Russie.

179. Берлинъ, 29 іюня (11 іюля), 1801.

M'étant souvenu que le général Beurnonville était fort occupé de l'affaire de l'indemnisation prussienne, négociation que le gouvernement français a voulu faire désormais passer par les mains de son ministre à Berlin et non par celles du marquis de Lucchesini, et qu'il se louait de la modération du cabinet prussien, j'ai cru devoir en confidence en parler à m-r le comte de Haugwitz. Le ministre d'état m'a dit, que quoique le roi en qualité de membre de l'Empire eût ratifié le traité de Luneville et par conséquent la cession de la rive gauche et de ses propres états y compris, cette cession s'était faite sous la condition expresse d'une indemnisation équivalente, stipulée par le traité et qu'elle exigeait pour assurer à la France le domaine complet de ces provinces un acte particulier de cession de la Prusse d'autant plus que parmi ces provinces il y en avaient comme la principauté de Gueldre, qui étaient absolument indépendantes de l'Empire, que la France insistait sur ce traité

particulier, mais que le roi sentant que la politique et peut-être l'intention secrète du gouvernement français était de traîner l'affaire des indemnisations sans en venir à aucune réalisation et de tenir par là toute l'Allemagne en suspens et s'y ménager des occasions de brouiller, il n'avait aucun autre moyen d'amener la France à de plus justes égards que ce traité de cession tant désiré et qu'il avait résolu de ne le faire signer que lorsqu'il aurait été mis en possession de son dédommagement; que le gouvernement français avait insisté, que le roi s'expliquât sur ce qu'il prétendait; que S. M. croyant trouver trop d'opposition à ses premières vues, quoiqu'elles ne renfermassent que de justes compensations de toutes les pertes qu'elle avait faites et du dérangement de l'équilibre en Allemagne occasionné par le nouvel état de choses, s'était déterminée à n'exiger pour indemnisation que le stricte équivalent de ce qu'il avait perdu en revenu par la cession de ses provinces transrhénanes. En y ajoutant cependant deux conditions, l'une que le territoire assigné pour son indemnisation fût à sa portée et à sa bienséance, secundo que, s'il était impossible que cette indemnisation se trouvât dans les évêchés de Würzbourg et de Bamberg en Franconie, S. M. sacrifierait ses vues de ce côté à la tranquillité publique et aux facilités pour un arrangement général et consentait que ces évêchés devinssent le lot de la maison d'Orange ou de l'électeur palatin; mais qu'elle exigeait, qu'ils ne tombassent jamais en partage de la maison d'Autriche; que le comte Haugwitz avait eu ordre de faire connaître ces dispositions au général Beurnonville; qu'il s'occupait maintenant de quelque projet à proposer pour ces indemnisations et qu'on n'était pas plus avancé.

J'ai dit à m-r le comte de Haugwitz, qu'une pareille modération du roi répondait parfaitement à ce que l'Europe entière attendait des vertus de ce prince; qu'elle contribuerait essentiellement au repos de l'Allemagne et empêcherait

la cour de Vienne de chercher dans les vues de la Prusse un prétexte pour assouvir sa propre ambition; que cette modération du roi pour ce qui regardait sa propre indemnisation et la combinaison de ses intérêts particuliers avec l'intérêt général de l'Allemagne, seraient certainement un motif de plus pour mon Auguste Maître de coopérer aux vues du roi et que je conseillais au ministère de s'en expliquer avec ma cour avec franchise et confiance. Le comte Haugwitz m'a assuré, que dès qu'il aurait formé quelque plan, il s'empresserait de le communiquer au ministère de S. M. I. et que le roi ne penserait jamais à les réaliser sans s'être concerté préalablement avec S. M. l'Empereur.

180. Берлинъ, 29 іюня (11 іюля), 1801.

C'est avant-hier que j'ai été admis à l'audience auprès de S. M. à Charlottenbourg. En remettant au roi la lettre autographe de S. M. l'Empereur je lui ai dit, que j'étais chargé de lui renouveler dans les termes les plus expressifs les assurances de l'amitié invariable et de la confiance de mon Auguste Maître. J'ai ajouté, que par un effet de ces sentiments j'avais eu ordre de communiquer confidentiellement au ministère du roi la convention conclue avec l'Angleterre; que S. M. avait donné tant de preuves de son amour pour la paix et le bien-être général; qu'elle apprendrait certainement avec satisfaction l'empressement, avec lequel S. M. l'Empereur s'était hâté d'éteindre un feu, qui avait déjà éclaté; que S. M. I. ne pouvait douter que S. M. ne fût également disposée à arranger de son côté les contestations survenues avec l'Angleterre et qu'elle lui offrait pour cela, si elle le désirait ses bons offices et sa médiation en lui protestant, que ses intérêts n'avaient point cessé de lui être chers.

Le roi m'a chargé de faire parvenir à S. M. l'Empereur l'expression de sa plus vive reconnaissance pour les

assurances amicales ainsi que pour les communications qu'il venait de recevoir, qu'il priait S. M. I. de le regarder toujours comme son plus fidèle allié et d'être persuadée, qu'il lui était sincèrement attaché non seulement par l'intérêt commun de leurs états respectifs, mais par les sentiments personnels de l'amitié et de la plus haute estime. Il a continué, qu'il n'avait point agi par un intérêt particulier; qu'il avait désiré et espéré la réconciliation avec l'Angleterre et qu'il se réjouissait de ce qui avait été fait pour cela à St. Pétersbourg; qu'il souhaitait également de voir écarter ce qui pouvait troubler sa bonne intelligence avec le roi d'Angleterre; qu'il ne regardait *l'occupation d'Hanovre que comme une mesure passagère*, mais que c'était un objet qui avait plusieurs faces qu'il fallait considérer et que, lorsqu'il serait temps, il recevrait avec satisfaction les offres et l'entremise de S. M. l'Empereur.

V. E. se rappellera de la note que la régence d'Hanovre a fait remettre à m-r de Dohm; j'ai l'honneur de lui envoyer ci-joint une note plus forte et plus pressante encore que m-r de Lenthe, ministre dirigeant des affaires d'Hanovre à Londres, vient de remettre à m-r de Jacobi. Ayant pris de là occasion de représenter à m-r le comte de Haugwitz combien il était urgent qu'il s'expliquât avec le ministre d'Angleterre sur le sort que le roi destine au pays d'Hanovre, il m'a protesté que quelle que fût la résolution du roi, soit de faire évacuer ce pays, soit de continuer à l'occuper, S. M. ne prendrait aucune détermination sans s'être concertée avec l'Angleterre et sans avoir son aveu, que le roi était très disposé à ordonner l'évacuation, mais que les ménagements que l'Angleterre avait témoignés pour le roi au milieu des contestations avec les puissances du Nord, engageaient S. M. de ne pas précipiter une démarche, dont S. M. Britannique et le pays d'Hanovre auraient trop à se repentir, puisqu'il est indubitable que les Français n'atten-

daient pour y entrer que le moment où les Prussiens seraient sortis. Je lui ai demandé, si le gouvernement français avait fait à cet égard quelqu'ouverture officielle; il m'a dit que non, mais que ses dispositions étaient connues et que tout récemment Beurnonville lui avait dit encore, que Augereau s'impatientait et comptait les moments jusqu'à celui où les Prussiens lui laisseraient le champ libre. J'ai observé à m-r le comte de Haugwitz, qu'une pareille invasion serait une violation manifeste de la paix, vu que l'électorat d'Hanovre n'était pas une province anglaise, mais faisait part de l'Empire Germanique et avait participé comme telle à la ratification de la paix. Il m'a répliqué, que les Français n'entraient point dans ces distinctions et qu'un cabinet, qui traitait le Portugal comme province anglaise, ne ferait point scrupule de regarder comme telle l'électorat d'Hanovre; je lui ai dit, que les appréhensions bien ou mal fondées étaient l'objet d'un intérêt commun et ne devaient point empêcher le ministère prussien d'entrer le plutôt possible en explication avec le gouvernement britannique.

Ayant demandé au comte de Haugwitz une réponse sur les ouvertures, dont j'ai été chargé, il m'a répondu, qu'il n'avait point encore fait son rapport et qu'incessamment il me ferait connaître les intentions du roi.

181. Берлинъ, 29 іюня (11 іюля), 1801.

Je n'ai pas négligé de parler aussi à m-r de Köckeritz sur la nécessité de s'expliquer avec l'Angleterre sur le sort d'Hanovre. Il m'a dit, que le roi avait à réclamer dix à douze millions d'écus que les Anglais avaient enlevés à ses sujets; qu'on sentait cependant ici même que cette réclamation regardait le roi d'Angleterre et nullement l'électorat d'Hanovre, mais qu'il existait toujours le danger imminent de voir s'y établir les Français. Le roi, qui n'aime pas à entrer en discussion, ne m'a parlé que succinctement, et

cependant il m'a dit plus qu'il n'est dans l'usage de le faire. Il est évident, que le cabinet de Berlin est très disposé à rassurer l'Angleterre sur le sort de l'électorat, mais qu'on désire de traîner l'évacuation aussi longtemps que possible. D'un autre côté lord Carysfort, à qui j'ai fait part de mes entretiens, paraît extrêmement pressant; il m'a dit, que quoiqu'il n'eût point d'ordres directs du ministère britannique, il en avait de la part du roi; que tout ce que le cabinet prussien alléguait n'était que de vains prétextes pour éluder l'évacuation; que le Hanovre en attendant gémissait sous les fournitures et impositions, qu'il ne fournissait guères davantage de la part française; que dans le parlement il y aurait beaucoup de bruit, si on n'en venait à un arrangement avec la Prusse et que l'opposition crierait, que les intérêts maritimes de l'Angleterre sont sacrifiés à ceux de l'électorat; enfin qu'il fallait que la Prusse fît son arrangement avec l'Angleterre ou s'attendît à une rupture inévitable. J'ai lieu de présumer, qu'il a déjà été communiqué à Beurnonville un projet pour l'indemnisation prussienne et qu'on attend là-dessus les observations du gouvernement français. Selon mes notions le dédommagement est en Westphalie et a pour objet l'évêché de Münster et quelques parties adjacentes.

182. Берлинъ, 6/18 іюля, 1801.

M-r le comte de Haugwitz m'a dit, qu'il avait chargé m-r de Dohm de répondre à la régence d'Hanovre sur la note qu'elle lui a fait remettre: que S. M. Britannique n'avait aucunement lieu de douter des dispositions amicales du roi, mais que l'occupation d'Hanovre par des raisons majeures ne pouvait point être traitée avec la régence de l'électorat et devait être arrangée directement avec le ministère anglais. Comme cette espèce de déclaration sera communiquée par la régence d'Hanovre à m-r de Lenthe à Londres, le comte de Haugwitz se propose de ne faire aucune

réponse à celui-ci et de n'entrer avec lui en aucune explication.

Lord Carysfort ayant fait également des représentations au comte de Haugwitz pour l'évacuation de l'électorat le ministre d'état lui a demandé, s'il lui parlait de la part du gouvernement anglais ou simplement comme appui du ministre d'Hanovre. Lord Carysfort lui a répondu, qu'il n'avait aucun ordre direct du ministère britannique, mais qu'il croyait devoir insister sur un objet, qui intéressait extrêmement le roi son maître. Alors le comte Haugwitz lui a dit, qu'il le priait de considérer, que le gouvernement d'Angleterre avait dans cette affaire un intérêt majeur; que cet intérêt se trouverait compromis par les dangers imminents, auxquels la sortie des troupes prussiennes exposerait ce pays; que le ministère britannique voulait peut-être réunir deux choses inconciliables: l'évacuation de l'électorat d'Hanovre et la garantie de sa sûreté par la Prusse; mais qu'il fallait opter; que le roi quelqu'intéressé qu'il fût à ne pas voir les Français dans le pays d'Hanovre ne courait pas pour cela les chances d'une guerre; que par conséquent ce qu'il y avait de plus convenable pour le roi d'Angleterre même et le seul moyen de prévenir la guerre était de laisser les choses sur le pied où elles se trouvent.

Lord Carysfort a fait de nouvelles instances et a représenté, que les charges du pays étaient si fortes pour l'entretien des troupes prussiennes qu'on avait de la peine à contenir les plaintes du peuple. Le comte de Haugwitz a répliqué qu'il y avait un moyen très simple et très facile pour y remédier, que le roi d'Angleterre n'avait qu'à se charger de l'entretien des troupes prussiennes et qu'il n'en coûterait que 30.000 £ St. par mois, moyennant lesquels toutes les fournitures pour les troupes se trouvaient payées.

Le ministre d'Angleterre a observé, que la somme était forte et qu'il n'avait aucune instruction sur une pareille pro-

position; qu'il avait trouvé effectivement dans les papiers de son prédécesseur les traces d'une négociation analogue sur un subside, mais qu'il faudrait porter cette affaire au parlement. Le comte Haugwitz a répondu, qu'il était indispensable d'éviter cette formalité, que l'objet serait manqué au moment qu'un acte public fournirait aux Français le prétexte de réclamer contre un arrangement qu'ils représenteraient comme uniquement dirigé contre eux pour les empêcher d'atteindre leur ennemi; que la négociation avec m-r Grenville avait eu pour objet un état de guerre; qu'un pareil objet demandait des secours d'une bien plus grande étendue et qu'il avait été question alors d'un subside de 150.000 £ St. par mois; que dans l'arrangement, dont il était actuellement question, S. M. Britannique consacrerait la somme stipulée uniquement au soulagement de ses sujets en Allemagne et que cet arrangement, qui ne laisserait à S. M. Britannique aucun doute sur les dispositions du roi à l'égard d'Hanovre, devrait être soigneusement tenu secret; qu'au reste la somme était bien peu considérable, d'autant plus que les troupes que le roi tenait mobiles en Hanovre et 22.000 hommes sur pied auprès de Berlin n'étaient certainement pas dirigés contre l'électorat d'Hanovre, mais servaient à une mesure de précaution tendante principalement à la sûreté de cette province.

183. Берлинъ, 6/18 іюля, 1801.

M-r le comte de Haugwitz m'a fait des excuses de ce que le roi n'avait pas encore répondu à la lettre de S. M. I. et de ce que lui-même ne m'avait pas encore fait connaître les intentions de S. M. sur les ouvertures que j'ai eu ordre de lui faire. Il m'a dit, que ce retard avait été occasionné en partie par une cure que le roi faisait en prenant les eaux d'Egra, en partie par l'importance même des objets, qui demandaient une mûre délibération, mais que le rapport qu'il se préparait de mettre sous les yeux du roi serait achevé

sous peu et qu'il s'empresserait de me communiquer la réponse de S. M.

184. Берлинъ, 6/18 іюля, 1801.

Le général Macdonald vient de partir pour se rendre à son poste[1]) après avoir été présenté au roi et admis à la table de S. M. à Charlottenbourg. Cet officier ayant joué un rôle sa personne doit être connue; il a des formes agréables, et il a parlé avec indignation des Jacobins et de plusieurs de ses confrères appartenants à cette fraction. Les officiers de sa suite paraissent être des gens choisis.

On m'a rapporté de lui, qu'ayant parlé des affaires d'Italie il avait dit, qu'il ne croyait point, que Bonaparte accordât jamais une compensation en Italie pour le grand-duché de Toscane et que, quand le premier consul le voudrait, il aurait contre lui toute l'armée, qui ne verrait point avec indifférence, que les Autrichiens en y remettant le pied exposassent les fruits de leurs conquêtes.

185. Берлинъ, 6/18 іюля, 1801.

Le gouvernement français a demandé l'arrestation de quelques émigrés établis tranquillement à Bayreuth depuis plusieurs années sous prétexte, qu'ils machinaient un bouleversement en France. La crainte de se compromettre a fait, qu'on a donné ordre d'arrêter ces personnes en leur faisant donner cependant des . . .[2]) dans la maison et en déclarant au gouvernement français, qu'ils seraient jugés par les tribunaux du pays. M-r de Hardenberg a été furieux de cette lâche condescendance, et il a représenté au roi, que c'était des gens tranquilles, dont il osait répondre; qu'ayant été expulsés par le gouvernement français lui-même et ne le reconnaissant point ils n'avaient aucune obligation envers

1) Въ Копенгагенѣ.

2) Не разобрано. Вѣроятно «gardes» или «sentinelles».

lui. Mais on est très inquiet sur les vues de la France, et on ne veut lui donner aucun prétexte de plainte.

M-r de Lucchesini ne pouvant plus traiter aucune affaire à Paris et étant personnellement maltraité par Bonaparte il est probable, qu'il sera rappelé et recevra une autre destination.

186. Берлинъ, 9/21 іюля, 1801.

Lord Carysfort m'a parlé de la conversation qu'il a eue avec le comte de Haugwitz sur l'évacuation d'Hanovre. Il n'a pas fait mention de la proposition du ministre d'état de s'arranger pour l'entretien des troupes prussiennes moyennant 30.000 £ St. par mois, mais il m'a confirmé, que le comte Haugwitz lui avait déclaré, que le roi ne prétendait nullement garder l'eléctorat et qu'il était prêt à l'évacuation, si le roi d'Angleterre et non l'électeur d'Hanovre la demandait et la croyait sans danger pour le pays même. Lord Carysfort m'a ajouté, qu'il attendait des instructions, que jusqu'ici les ordres donnés à la régence étaient très rigoureux, que S. M. Britannique en qualité d'électeur insistait, que les Prussiens sortissent et qu'elle avait défendu, que les livraisons aux troupes continuassent au-delà du mois d'août.

187. Берлинъ, 9/21 іюля, 1801.

M-r le comte de Haugwitz vient de recevoir la confirmation, qu'effectivement quelques centaines de troupes autrichiennes étaient entrées dans le Haut Palatinat pour soutenir les prétentions de la cour de Vienne à l'égard de droits féodaux de la Bohême. On lui marque en même temps de Munich, que l'électeur regardait cet évènement comme sans conséquence et qu'il espérait que la contestation, qui s'est élevée entre lui et la cour impériale sur l'interprétation du second article de la convention de Teschen ne tarderait pas d'être arrangée à l'amiable.

188. Берлинъ, 13/25 іюля, 1801.

Le général Kleist commandant le corps de troupes prussiennes, qui occupe Hanovre, a mandé ici que la régence du pays avait défendu de fournir les livraisons nécessaires à l'entretien des troupes prussiennes après le 7 août prochain, et il a demandé des ordres comment se conduire. M-r le comte de Haugwitz a été hier à Charlottenbourg faire son rapport sur cet objet au roi. La résolution n'est pas encore décidément prise; le comte de Haugwitz m'a parlé de l'embarras où l'on se trouve. «Il n'y a que deux partis», m'a-t-il dit, «celui d'évacuer le pays d'Hanovre ou celui d'employer la force pour faire entrer les livraisons. Le premier parti est rempli de dangers pour le pays même et pour la tranquillité de l'Allemagne au Nord; car le pays une fois évacué aucune considération n'engagera plus le roi d'y faire rentrer ses troupes, soit pour le garantir, soit pour le recouvrer. Le second parti aurait l'apparence d'une mesure hostile que le roi voudrait absolument éviter. Avant de prendre une détermination le comte Haugwitz désire de voir lord Carysfort, et il l'a fait inviter chez lui pour demain. Il m'a en même temps prié de passer chez le ministre d'Angleterre et de le préparer à cette entrevue.

Lord Carysfort de son côté m'a dit, qu'ayant fait son rapport de la dernière conversation qu'il a eue avec le comte de Haugwitz et dans laquelle celui-là lui a déclaré nettement, que le roi n'avait aucune vue hostile sur Hanovre, il n'avait pas encore reçu ni pu recevoir de nouvelles instructions; qu'il avait cependant engagé le baron de Rheden, ministre d'Hanovre, d'écrire à la régence pour le porter à attendre de nouveaux ordres du cabinet de St. James, mais que la régence, apparemment par l'impulsion des premiers ordres donnés, enjoignait encore plus vivement au ministre électoral d'insister sur l'évacuation.

189. Берлинъ, 13/25 іюля, 1801.

M-r le comte Haugwitz a reçu aujourd'hui une nouvelle, dont V. E. aura déjà été informée directement, mais que je crois par son importance devoir également lui marquer ici. Le consul anglais Waxsand est arrivé en courrier de Venise à Vienne et a rapporté, qu'on avait publié la défense d'admettre aucun vaisseau de guerre anglais dans les ports autrichiens ou de leur fournir des munitions et des vivres. Le comte de Keller ajoute, qu'on regardait cette défense comme une stipulation secrète du traité de Luneville, que la cour de Vienne avait longtemps cherché à en éviter l'exécution, mais que le gouvernement français l'y avait forcé en déclarant, que si on tardait plus longtemps, ses troupes allaient prendre possession des états de Venise, de Trieste et de tous les ports de l'Adriatique.

Le même consul anglais a rapporté, que les deux escadres, celle de Warren et celle de Gantheaume se trouvait l'une et l'autre dans l'Adriatique.

190. Берлинъ, 13/25 іюля, 1801.

J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à V. E. une liste des personnes, dont le ministre de France a réclamé l'arrestation comme composant un comité contre-révolutionnaire à Bayreuth. Toutes en effet ont été arrêtées à l'exception du général Pichegru, qui probablement ayant été averti à temps a disparu huit jours auparavant de Bayreuth. Le ministre de France n'ayant pu produire aucune plainte déterminée contre ces personnes on assure que le comte Hardenberg, parti avant-hier pour les marggraviats, leur porte la liberté[1]).

1) Мы не считаемъ нужнымъ сообщить списокъ лицамъ, объ арестованіи которыхъ говорится. Между ними выдающимся лицомъ былъ Пишегрю.

191. Берлинъ, 13/25 іюля, 1801.

M-r le comte de Haugwitz m'a renouvelé les excuses de ce que le roi n'avait pas encore répondu à la lettre autographe de S. M. l'Empereur. Il m'a dit, que S. M. allait incessament témoigner à son auguste allié sa vive reconnaissance de l'offre qu'il lui avait faite de ses bons offices, mais que voulant en même temps lui marquer deux mots sur l'évacuation instantanée ou remise de l'électorat d'Hanovre elle n'avait voulu écrire que lorsqu'elle aurait pris là-dessus sa résolution.

192. Берлинъ, 13/25 іюля, 1801.

On prétend ici, que l'article secret du traité de Luneville assure au grand-duc pour indemnité l'archevêché de Salzbourg, l'évêché de Passau et l'abbaye de Berchtoldsgaden. Ce dédommagement ne répondrait point à la valeur du grand-duché, pour lequel la compensation a été stipulée entière et complète. On peut supposer, qu'il existe quelque clause, qui fait espérer un dédommagement encore plus ample à la maison d'Autriche, tel qu'il se trouve dans la convention secrète de la Prusse de 1796, supposition confirmée par la crainte même du comte de Haugwitz, que l'Autriche n'en veuille aux évêchés de Franconie, ainsi que par les ouvertures positives que la cour de Vienne a fait faire à l'électeur palatin pour la cession de la partie de la Bavière à la droite de l'Inn.

Je dois encore observer à V. E., que dans le cours de la conférence le comte de Haugwitz m'a dit, qu'il se pourrait fort bien, que la France voulût jouer la Prusse, mais que ses droits à l'indemnisation étaient évidents, que l'Empereur avait effectivement disposé de son bien par la cession faite dans le traité de Luneville, que les Français étaient en jouissance de leur acquisition, que le roi ne signerait point son traité de cession particulière à moins d'être éga-

lement nanti de l'équivalent et que dès qu'il se serait entendu avec ma cour et celle de Vienne, il se mettrait en possession de son bien.

193. Берлинъ, 16/28 іюля, 1801.

Les ministres prussiens seraient assez disposés de continuer l'occupation[1]), en employant la force pour faire fournir les livraisons nécessaires; mais le caractère du roi s'y oppose. Il leur a montré beaucoup d'humeur des embarras que l'occupation d'Hanovre lui cause, et il leur demanderait compte de ceux que le séjour prolongé des troupes pourrait faire naître encore.

On prétend, que la régence d'Hanovre est influencée principalement par un certain Rollof, secrétaire du gouvernement et qui passe pour ennemi secret de la noblesse.

194. Берлинъ, 16/28 іюля, 1801.

L'entrevue de m-r le comte Haugwitz avec lord Carysfort n'a pas encore produit un résultat. Le ministre d'Angleterre a dit, qu'il n'avait pas d'instructions, mais il a proposé au comte Haugwitz des espèces de réversales, moyennant lesquelles l'occupation continuée de l'électorat serait regardée comme un nouvel acte de prise de possession au nom du roi d'Angleterre, et il lui a dit qu'il lui enverrait son idée par écrit. Le baron de Rheden a demandé à voir aujourd'hui le ministre d'état prussien pour s'offrir d'aller en personne en Hanovre inspirer plus de patience aux membres de la régence.

195. Берлинъ, 20 іюля (1 августа), 1801.

Lord Carysfort ayant envoyé à m-r le comte de Haugwitz le projet d'arrangement n'a pas eu encore de réponse. Le ministre d'état de Prusse a dit au baron de Rheden, que

1) Ганновера.

le général Kleist avait mandé ici, que la régence lui avait fait entendre, que les livraisons seraient continuées jusqu'au 15, mais seulement dans la supposition, que les troupes prussiennes sortiraient et que l'approvisionnement leur servirait en marche; que le général Kleist avait ajouté, qu'il emploierait la menace pour faire continuer les livraisons; que le roi y répugnait et que non seulement S. M. ne voulait donner aucun effet à ses menaces, mais qu'elle ne voulait pas même, qu'on en employât et que par conséquent il priait le baron de Rheden d'obtenir de ses commettants, que les livraisons fussent continuées jusqu'au 15 pour avoir le temps de recevoir des instructions de Londres et pouvoir parvenir à un arrangement, ce que le baron de Rheden a promis de faire.

196. Берлинъ, 23 іюля (4 августа), 1801.

Le ministre de Bavière a reçu l'ordre de communiquer à cette cour les détails sur les différends survenus avec celle de Vienne à l'égard des fiefs du haut Palatinat. L'électeur bavaro-palatin se flatte, que vu l'intérêt étroit, qui unit les deux souverains, le roi ne se refusera pas d'accorder son intervention la plus forte auprès de la cour de Vienne au cas que cette affaire ne fût point terminée par un arrangement à l'amiable, auquel on avait cependant la plus grande espérance de parvenir. L'électeur s'est adressé au roi par une lettre autographe.

197. Берлинъ, 23 іюля (4 августа), 1801.

Le projet que lord Carysfort avait présenté au comte de Haugwitz pour un arrangement secret au sujet de l'électorat d'Hanovre ayant été porté à la connaissance du roi, S. M. a dit, qu'elle répugnait à un engagement quelconque par écrit; que dès l'occupation de ce pays elle avait fait connaître ses sentiments au roi d'Angleterre par le prince Adolphe; qu'elle donnait formellement sa parole de n'avoir

aucune prétention et de ne former aucune vue sur l'électorat; qu'elle ne le garderait qu'autant que le roi d'Angleterre lui-même le voudrait, mais qu'elle voulait en être cru sur sa parole; que l'occupation d'Hanovre se faisait pour la sûreté du pays même et le roi se chargeant de cette sûreté, elle voyait du risque à laisser un monument d'un pareil arrangement et que le subside destiné pour le soulagement de l'électorat quand on en serait convenu, serait censé de ne dériver que d'un arrangement particulier entre le roi d'Angleterre et l'électeur d'Hanovre. Voilà ce que m-r le comte de Haugwitz m'a communiqué et ce qu'il a fait connaître à lord Carysfort dans l'entrevue qu'il a eu hier avec lui. M-r le comte Haugwitz m'a aussi annoncé officiellement, que le roi acceptait avec reconnaissance les bons offices de S. M. l'Empereur pour son arrangement avec l'Angleterre et que sous peu de jours S. M. me ferait remettre une lettre autographe, qui contiendrait l'expression de ce sentiment.

Lord Carysfort m'a dit, qu'il était fort embarrassé; qu'il croyait que sa cour ne serait pas éloignée de jeter le voile du secret sur sa transaction avec la Prusse et de se contenter même d'une promesse verbale, surtout si elle était faite également au ministre de l'empereur, dont les bons offices lui avaient été annoncées par m-r le comte de Haugwitz: intervention qui donnerait certainement la plus grande satisfaction à l'Angleterre; qu'on ne ferait pas non plus de difficulté sur un subside à accorder pour l'entretien des troupes prussiennes; que cependant il n'avait point d'autorisation suffisante; qu'il avait appris avec chagrin, que l'exprès qu'il avait envoyé avec la demande d'instructions était arrêté à Hambourg; que le refus du roi de Prusse de donner une autre promesse que verbale exigeait un nouveau recours au ministère anglais; qu'en attendant la régence d'Hanovre se montrait toujours récalcitrante; qu'il craignait toujours le voyage du baron de Rheden, s'il y allait s'aboucher avec

les différents membres; qu'il prévoyait que le ministère anglais aurait de la difficulté à arranger le subside sans porter l'affaire au parlement où elle ne pouvait manquer de causer des débats, qui entraîneraient la publicité.

198. Берлинъ, 23 іюля (4 августа), 1801.

La nouvelle du décès de l'électeur de Cologne, évêque de Münster, étant arrivée ici m-r le comte de Haugwitz m'a dit, que le ministère prussien se proposait de représenter au cabinet de Vienne, qu'après les ouvertures, qui ont eu lieu entre les deux cours l'indemnité prussienne, si elle avait lieu en Westphalie, pouvant avoir pour objet les évêchés de Münster et de Hildesheim, le roi croyait convenable, que la cour impériale ne fît point passer outre à une nouvelle élection.

M-r de Stadion, avant d'avoir vu le comte de Haugwitz, a reçu hier par estafette des ordres à ce sujet. Il lui a été enjoint de faire connaître au ministre d'état prussien, qu'immédiatement après la mort de l'électeur le chapitre avait fait entendre à la cour impériale, qu'il se proposait d'élire un des archiducs, mais que la cour avait jugé convenable dans les circonstances actuelles de décliner cette élection. Le comte de Stadion doit voir aujourd'hui le comte de Haugwitz.

199. Берлинъ, 29 іюля (11 августа), 1801.

La négociation du s-r Hultmann avec le général Stamford et le s-r Tollens n'est guères avancée. Les plénipotentiaires du prince d'Orange n'ont pas encore remis l'évaluation de la perte du prince. Le comte Haugwitz m'a dit à cette occasion, qu'il savait fort bien, que de la part du prince on faisait des difficultés de prendre un arrangement définitif, parce qu'on craignait de détruire par là des espérances, auxquelles on renonçait avec peine, mais que pour lui-même il était persuadé, que l'état actuel des choses ne pouvait pas

subsister; que l'extrême puissance de la France était menaçante pour l'Europe entière, que son voisinage était surtout incommode pour la Prusse par des désagréments journaliers, dont on ne pouvait point se faire une idée; que la Prusse se trouvait encore liée à la Hollande par tant d'intérêts de commerce; qu'elle saisirait certainement la première occasion où elle le pourrait avec sûreté pour soustraire la Hollande du joug français; qu'alors rien n'empêcherait le prince d'Orange de rétablir l'ancien état de choses dans sa patrie, qui l'appellerait elle-même; que c'est par toutes ces considérations qu'il avait conseillé au prince de donner la main à un arrangement pécuniaire; car il était aisé à prévoir, que les Hollandais ne voudraient, ni ne pourraient payer la somme et qu'ils seraient obligés de prendre des termes plus ou moins longs, ce qui devriendrait un motif de plus pour leur faire désirer le rétablissement du Stathouder.

Quoique ce discours ne soit qu'un propos de conversation, j'ai cru devoir le rapporter à V. E. comme un échantillon de la manière intime de penser du ministre d'état de Prusse, ou du moins comme celle, à laquelle il voudrait me faire croire. Je dois ajouter pourtant, qu'effectivement il est dans le moment très mécontent du gouvernement français et que non seulement on a exigé de sa part dans les provinces transrhénanes le serment de fidélité avant la confection du traité de cession particulière, sur lequel le roi de Prusse insiste, mais qu'on fait encore mille chicanes sur la navigation du Rhin et qu'il arrive à cet égard sans cesse de nouvelles plaintes et réclamations au roi.

200. Берлинъ, 30 іюля (11 августа), 1801.

Lord Carysfort et moi nous nous sommes rendus aujourd'hui à l'heure convenue chez m-r le comte de Haugwitz. Le ministre d'état de Prusse nous a renouvelé les assurances qu'il avait déjà données à chacun de nous séparément. Il

nous a dit, que le roi pendant plusieurs années avait donné efficacement ses soins à la conservation de l'électorat d'Hanovre; qu'en continuant à le faire occuper il était mû par le même désir de le conserver au roi d'Angleterre, qu'on n'ignorait point le danger, qui menaçait le pays au moment où les Prussiens en sortiraient, que S. M. avait un double intérêt à prévenir une invasion, d'abord celui de ne pas voir s'établir les Français dans son voisinage et puis celui de conserver ce pays à son maître; que le roi veillerait autant que possible à sa sûreté, mais qu'il espérait aussi que S. M. Britannique se reposerait à cet égard sur sa parole et ne voudrait pas rendre encore plus difficile sa situation déjà assez embarrassante vis-à-vis de la France. Lord Carysfort a répondu, qu'il était persuadé, que le roi son maître se reposerait avec pleine confiance dans la parole du roi de Prusse et serait parfaitement content des assurances qu'il venait de recevoir en présence du ministre de Russie; qu'il serait fait sans doute des arrangements pour pourvoir comme par le passé à la subsistance des troupes prussiennes; que le règlement à faire pour les affaires de commerce pourrait servir de voile à l'état actuel des choses, tant que celui-ci durait et qu'en attendant les sujets prussiens seraient traités pour leur commerce sur le pied le plus amical. Le comte de Haugwitz a repris, qu'il était vraiment nécessaire de laisser un voile sur cette transaction et qu'il demandait même la permission de lui donner vis-à-vis de la France telle apparence que les circonstances pourraient exiger; quant à l'arrangement commercial, la différence de la position et des intérêts de la Prusse avec ceux de la Russie demandaient pour la Prusse une modification de la convention du 5/17 juin et que le roi l'avait chargé d'un travail à cet égard.

Je dois encore observer à V. E., que le roi à l'occasion de la cour, qui a eu lieu le 8 auprès de S. M. la reine, a de

sa propre bouche confirmé à lord Carysfort les assurances portées par m-r de Jacobi.

201. Берлинъ, 6/18 августа, 1801.

Le ministre de France s'est rendu hier chez le comte de Haugwitz et lui a annoncé, qu'il venait de recevoir tous les papiers relatifs à la négociation commencée par le marquis de Lucchesini pour le traité particulier de cession, et qu'il était prêt à conclure. M-r le comte de Haugwitz m'a dit lui avoir répondu, que de son côté il était également disposé à continuer la négociation, qu'il y avait beaucoup de points à régler, comme la limite des cours du Rhin, la navigation de ce fleuve etc., mais que le roi ne signerait point avant qu'il ne fût effectivement en possession de l'indemnité, qui lui avait été assurée par le traité de Bâle, les conventions postérieures, le traité de Luneville et sa ratification. Le ministre d'état m'a ajouté, que le roi ne se départirait point de cette résolution, qu'il ne demandait à la France que de ne pas s'opposer à sa juste indemnisation, mais qu'il ne croyait pas faire dépendre du caprice et des intérêts de ce gouvernement, l'arrangement de l'Allemagne et son propre dédommagement et que s'il voyait qu'on voudrait là-dessus lui exciter des difficultés interminables, il se mettrait lui-même en possession de ce qui lui était dû.

202. Берлинъ, 8/20 августа, 1801.

Après la réception des ordres que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser au sujet du voyage de S. A. I. m-me la grande-duchesse Anne je me suis rendu incessamment chez m-r le comte de Haugwitz. Le ministre d'état a envoyé sur-le-champ à l'île des Paons où le roi est allé passer quelques jours avec la reine et les princes ses frères pour informer S. M. du voyage de S. A. I. . . .

Убри[1]) къ Н. П. Панину.

203. Берлинъ, 11/23 августа, 1801.

. . . Le général Beurnonville insiste sur un acte de cession définitive, et le comte de Haugwitz décline sa confection jusqu'à ce que la Prusse soit en possession d'un équivalent des pays cédés. . .

204. Берлинъ, 13/25 августа, 1801.

. . . Dimanche le ministre d'état a fait connaître au général Beurnonville la réponse de S. M.; elle est déclinatoire pour le fond, et l'acte de cession particulière est retardé; mais on assure, que le roi a consenti à ce qu'il fût prêté dès à présent par ses sujets d'outre-Rhin serment de fidélité à la République Française. M-r le comte de Stadion a été instruit de proposer la formation de la députation de la diète pour l'affaire des indemnités d'après le mode suivant. Deux voix électorales: Bohême et Brandenbourg; quatre voix princières: Bavière, Württemberg, grande-maîtrise Teutonique et Hesse Darmstadt. Le cabinet prussien paraît content de ce mode, pourvu qu'on substitue Hesse-Cassel à Hesse-Darmstadt. Le ministre autrichien est persuadé, que le changement sera adopté par sa cour.

Баронъ А. И. Крюденеръ къ Н. П. Панину.

205. Фрейенвальде, 28 августа (9 сентября), 1801.

Le comte de Stadion m'avait fait connaître après le décès de l'électeur de Cologne, que sa cour déclinerait une nouvelle élection. Pour pallier cette assertion avec l'envoi d'un commissaire impérial à Münster il vient de me dire, que la cour de Berlin avait elle-même provoqué cette dé-

1) Убри (Oubril) писалъ вмѣсто Крюденера, отправившагося въ Кюстринъ для встрѣчи съ великою княгинею Анною Θеодоровною.

marche par les déclarations tranchantes de m-r de Dohm à Münster et à Arensberg; que les chapitres ayant eu recours à l'Empereur S. M I. n'avait pu s'empêcher de se conformer aux lois de l'Empire et de remplir les formes. Le comte de Haugwitz m'a dit de son côté, que le ministère autrichien lui avait fait connaître, que tout en reconnaissant la convenance de ne pas passer à une nouvelle élection dans la présente crise l'empereur par sa dignité de chef de l'Empire ne pouvait que rester passif dans cette affaire et priait le roi de se charger de l'odieux en s'opposant à l'élection, mais que l'envoi d'un commissaire était plus qu'un rôle passif, qu'au reste il n'était question que d'une simple formalité, puisque le roi venait de déclarer qu'il ne reconnaîtrait point le nouvel évêque quelque (sic?) soit et encore moins ses titres à une compétence, en cas de sécularisation; que ce qu'il y avait de plus fâcheux était l'impression que ferait en Allemagne cette opposition dès le premier pas, dans une carrière où les deux cours annonçaient vouloir marcher de concert; qu'il y avait à craindre, que la cour de Vienne ne charriât pas droit et que l'intérêt des grandes familles, qui regrettaient la diminution des places à procurer à des cadets, influent peut-être sur le système du cabinet.

206. Берлинъ, 30 августа (11 сентября), 1801.

Malgré les assurances verbales que m-r de Rheden a apportées de la régence d'Hanovre celle-ci vient de lui marquer, que la cour de Londres n'avait point approuvé l'arrangement proposé; que les ministres d'Angleterre et de Russie avaient reçu l'ordre d'insister sur l'évacuation et que la fourniture des livraisons ne pourrait être continuée par le pays que jusqu'au 15 septembre. Comme cependant lord Carysfort n'a aucun ordre analogue et que le général Beurnonville lui-même a parlé au baron de Rheden de l'office qu'il a eu ordre de faire pour demander, que les Prussiens

fissent place aux Français, le ministre d'Hanovre s'est empressé d'en faire part à ses commettants, et il ne doute point de l'impression que son rapport fera auprès d'eux.

207. Берлинъ, 31 августа (12 сентября), 1801.

Il m'est revenu, que l'électeur de Saxe a fait insinuer au ministère prussien, mais d'une manière, qui n'est pas officielle, que S. A. E. s'était abstenue jusqu'ici de prendre aucune part à l'affaire des indemnisations et au dépouillement des princes ecclésiastiques, qui en était la suite; mais avertie que la sécularisation serait générale et comprendrait aussi les possessions mayençaises, elle ne pourrait voir avec indifférence, que la ville d'Erfurt tombât dans d'autres mains et qu'elle offrait un million d'écus pour cette ville et son territoire comme équivalent de la compensation que cet objet devra représenter.

Il y a eu un pourparler avec l'électeur de Bavière pour un échange du margraviat d'Anspach contre l'évêché de Bamberg en cas que les évêchés de Franconie échoieraient en partage à l'électeur.

208. Берлинъ, 3/15 сентября, 1801.

Le ministre d'Hanovre à Londres, le baron de Lenthe, a adressé au baron de Jacobi une lettre, dans laquelle il insiste de la part de S. M. Britannique sur l'évacuation immédiate du pays. S. M. (le roi) va répondre qu'elle ne traiterait sur les affaires d'Hanovre qu'avec S. M. Britannique par l'organe de son ministre à Berlin.

Le général Kleist a rapporté en même temps, que le commissaire hanovrien pour les fournitures vient de lui annoncer qu'il avait ordre de ne continuer les livraisons que jusqu'au 15 de septembre; il a cependant insinué en même temps, que pourvu que les Prussiens sortent, le terme ne serait pas observé avec rigueur.

Le ministre prussien se trouve dans un grand embarras: il avait annoncé au roi, que l'affaire d'Hanovre était terminée, et S. M. est fatiguée de ces tracas. Le ministre, pénétré de l'importance, dont il est pour la monarchie prussienne que les Français ne s'établissent pas dans le Nord de l'Allemagne et au milieu des provinces du roi, est cependant persuadé, que si les troupes prussiennes sont une fois sorties de l'électorat d'Hanovre, il sera difficile de porter au roi à prendre une part quelconque aux suites que cette évacuation entraînerait probablement. Lord Carysfort l'a appuyé de son mieux par les représentations les plus fortes à sa cour. Il est resté sans réponse jusqu'ici sur cet objet. Le comte de Haugwitz se plaint encore de l'imprudente protestation que le ministre d'Hanovre a faite à Ratisbonne contre la proposition sur les enrôlements. «L'électorat d'Hanovre», m'a-t-il dit, «semble vouloir lui-même renoncer au bénéfice de la paix de l'Empire, et c'est un acte dont le gouvernement français ne manquera pas de prendre note.

La nouvelle que l'élection a eu lieu à Münster n'est pas encore arrivée ici, mais on s'y attend. Le comte de Haugwitz s'est plaint au comte de Stadion de la part active que la cour de Vienne y a prise, malgré ce qu'elle lui avait fait annoncer, et il a prévenu le ministre l'Autriche, que si l'élection s'effectuait, le roi y opposerait des protestations et ne reconnaîtrait point les évêques élus. Le comte de Haugwitz a demandé au général Beurnonville, si la France voudrait dans cette démarche se joindre à la Prusse. Le ministre de France a assuré, qu'il n'en doutait nullement, mais qu'il allait demander les instructions de son gouvernement.

209. Берлинъ, 7/19 сентября, 1801.

Il s'est confirmé, que l'archiduc Antoine a été élu évêque de Münster, et on prétend même, qu'il a été presenté sur-le-champ un acte d'acceptation de la part du prince.

On a débité ici, que le roi avait ordonné de faire entrer deux régiments dans l'évêché de Münster; mais je sais que non seulement jusqu'à présent pareil ordre n'a pas été donné, mais que le roi, connaissant les suites que cette démarche pourrait entraîner, répugne à recourir à une mesure si extrême. Il est probable, qu'on se bornera à une protestation, à moins que les Français n'insistent sur l'occupation du pays.

210. Берлинъ, 10/22 сентября, 1801.

M-r le comte de Haugwitz m'a communiqué la copie de la protestation que le comte de Goertz a ordre de remettre à Ratisbonne contre les élections de Münster et de Cologne. «L'Autriche», m'a-t-il dit, «n'y est point nommée par ménagement pour elle, et le roi désirerait, que l'affaire n'eût point de suites, mais d'après quelques expressions du général Beurnonville et du s-r Bacher, qui ont prétendu, qu'il ne fallait point se borner à de simples protestations, il est à craindre, que les Français ne veuillent occuper ces évêchés». J'ai représenté au ministre d'état de Prusse, que ce serait indubitablement un signal pour que l'Autriche en fît d'autant de son côté et que cette démarche entraînerait le bouleversement de l'Allemagne et des suites incalculables. Il en est tombé d'accord et m'a assuré, que le roi ferait tout ce qui dépendait de lui pour détourner ce malheur, mais que s'il était impossible d'empêcher les Français d'entrer dans les évêchés, il vaudrait encore mieux les prévenir. Il a ajouté, qu'il venait de recevoir un courrier du marquis de Lucchesini, qui lui mandait, que le premier consul a paru extrêmement irrité de la réponse déclinatoire aux quatre propositions et que le général Beurnonville recevrait ordre d'insister derechef à ce que l'électorat d'Hanovre fût remis aux Français. Le comte Haugwitz m'a renouvelé l'assurance, que la résolution du roi de ne pas admettre les Français en Hanovre serait inébranlable. Le marquis de Lucchesini a fait l'obser-

vation, que le premier consul est entouré depuis quelque temps d'une foule de généraux, qui le pressaient vivement ou de leur fournir la récompense militaire promise ou de leur ouvrir une source de subsistance et de richesses par quelque nouvelle campagne.

Malgré ce qu'on était convenu avec le comte Stadion sur la députation de l'Empire la cour de Vienne y a ajouté deux autres membres, les électeurs de Mayence et de Saxe. Le comte de Goertz ayant eu ordre de ménager autant qu'il lui serait possible la bonne intelligence et l'accord apparent avec l'Autriche, a cru devoir céder sur ce point. Le comte Haugwitz, en ne désapprouvant point le principe, qui a décidé le comte de Goertz, a été fort affligé de cet incident. «L'admission d'un électeur ecclésiastique», m'a-t-il dit, «est tout-à-fait inconséquente dans une opération, qui n'a pour but que des sécularisations. On voit, que l'Autriche veut se rendre maître de l'opération, et sa manière d'agir jusqu'ici montre dans quel sens elle veut la diriger et que la Prusse ne pouvant pas compter même sur ses assurances positives doit s'attendre encore moins à quelques égards pour ses intérêts et ceux de ses coétats. Nous aurions souhaité», a-t-il continué, «que la cour de Vienne se fût concertée avec celle de Pétersbourg et avec nous sur le plan général des indemnisations, et quand nous en serions convenus, la députation n'aurait servi que de forme pour donner l'exécution à ce qui aurait été convenu entre nous; mais par sa manière d'agir elle fournit elle-même aux Français les moyens tant désirés de disposer du sort de l'Allemagne».

Кромѣ этихъ писемъ барона Крюденера, полученныхъ графомъ Никитою Петровичемъ въ то время, когда онъ при императорѣ Александрѣ занималъ должность министра иностранныхъ дѣлъ, въ С.-Петербургскомъ

Архивѣ найдены нами еще нѣкоторыя письма Крюденера, прибывшія въ С.-Петербургъ уже въ то время, когда дѣятельность графа Панина въ области внѣшней политики прекратилась. Такихъ писемъ, писанныхъ между 24 сентября и 22 октября, насчитывается около пятнадцати. Въ нихъ, какъ и въ предъидущихъ, особенно подробно говорится о Ганноверѣ и объ условіяхъ отступленія прусскихъ войскъ изъ этого курфиршества, объ отношеніяхъ Пруссіи къ Австріи, Франціи и Англіи, о значеніи договора, заключеннаго въ это время между Франціею и Англіею, объ обще-нѣмецкихъ дѣлахъ и той роли, которую въ нихъ играла Пруссія и пр. Мы не считаемъ нужнымъ сообщить эти документы, потому что они, имѣя офиціальный характеръ, были адресованы къ министру Панину и, быть можетъ, вовсе не дошли до него послѣ его отставки, случившейся 30 сентября. Письма Крюденера, полученныя Панинымъ до 30 сентября, не могли не имѣть особеннаго значенія для него, какъ министра. Узнавая чрезъ русскаго дипломата въ Берлинѣ о состояніи дѣлъ въ Германіи, о разныхъ частностяхъ современныхъ политическихъ вопросовъ въ западной Европѣ, графъ Никита Петровичъ долженъ былъ руководствоваться этими данными при своей практической дѣятельности въ качествѣ министра внѣшнихъ дѣлъ Россіи. Поэтому письма Крюденера, дошедшія до С.-Петербурга до важной перемѣны въ положеніи графа Панина, могутъ служить матеріаломъ для жизнеописанія сего послѣдняго. Позднѣйшія письма Крюденера не имѣютъ этого значенія. Въ нихъ къ тому же нѣтъ ничего относящагося къ личности графа, и этимъ они отличаются отъ писемъ Моркова, въ которыхъ и въ то время, когда за границею еще не знали объ отставкѣ

Панина, встрѣчаются болѣе или менѣе важныя замѣчанія о личности Панина и которыя мы поэтому сообщили въ четвертой главѣ этого тома, тогда какъ репортерство Крюденера послѣ 30 сентября выходитъ изъ рамки нашего изданія.

VI. СНОШЕНІЯ СЪ АВСТРІЕЮ.— ПЕРЕПИСКА СЪ И. М. МУРАВЬЕВЫМЪ.

Въ переговорахъ между Россіею и Франціею, какъ мы видѣли, видное мѣсто занимали германскія дѣла. О нихъ приходилось вести переговоры и съ Австріею. Къ сожалѣнію, однако, мы располагаемъ лишь скудными данными для исторіи участія въ этихъ дѣлахъ графа Панина.

Можно думать, что графъ принималъ участіе въ редакціи письма императора Александра къ императору Францу отъ 7/19 іюля 1801 г., которое напечатано въ приложеніяхъ къ статьѣ Адольфа Бера „Zur Geschichte der österreichischen Politik in den Jahren 1801 und 1802“ [1]). Тутъ говорится о печальной эпохѣ царствованія Павла, которая повела къ разладу между Австріею и Россіею и о необходимости возстановленія союза для блага, мало того, для спасенія Европы, о выгодахъ общаго согласія между Россіею, Австріею, Англіею и Пруссіею и пр. Такъ какъ намъ ничего положительнаго не извѣстно объ отношеніи графа Никиты Петровича къ

1) Archiv für österreichische Geschichte, т. LII, Wien, 1875, стр. 529—531.

этому документу, мы довольствуемся указаніемъ на источникъ, не считая нужнымъ воспроизведеніе этого письма.

Въ вышеприведенной запискѣ Панина о политической системѣ Россіи въ общихъ выраженіяхъ говорилось о пользѣ сближенія съ Австріею. Хотя тутъ не было рѣчи объ устройствѣ Германской Имперіи, о такъ называемыхъ индемнизаціяхъ, можно думать, что это сближеніе Россіи съ Австріею казалось Панину нужнымъ и для усиленія участія Россіи въ реорганизаціи германскихъ дѣлъ. Въ письмѣ графа С. Р. Воронцова къ его брату, Александру Романовичу, отъ 2/14 августа 1801 г., сказано: „Après avoir mûrement réfléchi quelle était la vue, dans laquelle cette pièce a été faite et quel est le principal objet qu'on pourrait extraire de cette pièce de rhétorique de collège, je n'ai rien trouvé, sinon qu'on n'y mêle l'Empereur que pour le faire intervenir dans les mêmes détails des indemnités en Allemagne, c'est à dire dans une injustice criminelle et indigne de la majesté d'un souverain d'un si grand empire. Il est plus digne de sa grandeur de ne prendre aucune part à cette infamie“ [1]).

Нѣтъ сомнѣнія, что графъ Панинъ принималъ нѣкоторое участіе въ работахъ, имѣвшихъ нѣсколько позже результатомъ такъ-называемый „Reichsdeputationshauptschluss“. Кочубей писалъ къ С. Р. Воронцову 6 октября 1801 г.: „Nous nous occupons maintenant des indemnités en Empire. Le comte Panin a fait un travail sur cet objet que l'Empereur a approuvé en grande partie“ [2]). О Панинѣ, какъ о редакторѣ проекта индемнизаціи, говоритъ и Ад. Беръ въ вышеупомянутой статьѣ [3]).

1) Арх. кн. Воронцова X, 119.

2) Арх. кн. Воронцова XVIII, 247.

3) Archiv für österreichische Geschichte, т. LII, стр. 511.

Что касается до мѣры расположенія Панина къ Австріи, то въ послѣдней считали графа сторонникомъ убѣжденія о выгодахъ русско-австрійскаго союза[1]). Къ сожалѣнію мы не располагаемъ данными объ отношеніяхъ Панина къ австрійскимъ дипломатамъ, находившимся въ это время въ С.-Петербургѣ. Мы узнаемъ лишь случайно о кое-какихъ бесѣдахъ Шварценберга съ Панинымъ, въ которыхъ была рѣчь о намѣреніи Австріи сообща съ Франціею приступить къ раздѣлу Турціи[2]). Хотя Панинъ встрѣтилъ Шварценберга, обращаясь къ нему съ вопросомъ: „Рѣшили-ли наконецъ въ Вѣнѣ, съ кѣмъ идти за-одно, съ Петербургомъ-ли или съ Парижемъ?“[3]), Шварценбергъ изъ бесѣдъ съ русскимъ министромъ вынесъ вообще благопріятное впечатлѣніе о готовности Россіи сблизиться съ Австріею въ противуположность къ прежней ненависти къ этой державѣ и о расположеніи Панина содѣйствовать этому сближенію. Шварценбергъ доносилъ, что Панинъ сказалъ будто: „On a pris ici une route entièrement fausse; il n'y a pas d'autre moyen que de l'abandonner et d'en reprendre une autre“[4]). Въ гораздо болѣе рѣзкомъ тонѣ говорилъ преемникъ графа Никиты Петровича, Кочубей, съ австрійскимъ дипломатомъ Заурау.

Со времени Павла въ Вѣнѣ не было болѣе графа Андрея Кирилловича Разумовскаго. Онъ въ 1799 г. былъ принужденъ выѣхать изъ Вѣны, куда на нѣкоторое время пріѣхалъ Колычевъ, и до лѣта 1801 г. проживалъ сначала въ Батуринѣ, затѣмъ въ С.-Петербургѣ, въ ка-

1) Archiv für österreichische Geschichte, т. LII, 485.
2) Тамъ же, стр. 489.
3) Сб. Ист. Общ. LXX, стр. LVIII.
4) Archiv für österreichische Geschichte, т. LII, 488.

чествѣ сенатора. Въ началѣ царствованія Александра Разумовскій, очень недовольный сближеніемъ между Россіею и Франціею, составилъ записку о необходимости русско-австрійскаго союза[1]). Весною 1801 г. въ Вѣну былъ посланъ изъ С.-Петербурга въ качествѣ чрезвычайнаго дипломатическаго агента (Колычевъ, находившійся въ Вѣнѣ нѣкоторое время, теперь былъ въ Парижѣ) Муравьевъ-Апостолъ, съ которымъ, какъ мы видѣли въ прежнихъ томахъ нашего изданія, графъ Никита Петровичъ находился въ близкихъ сношеніяхъ. Дѣловая переписка между Панинымъ и Муравьевымъ во время пребыванія послѣдняго въ Вѣнѣ до сентября 1801 г., когда смѣнилъ его графъ А. К. Разумовскій, найдена нами въ С.-Петербургскомъ Архивѣ. Мы заимствуемъ отсюда нѣкоторыя письма, хотя вообще по неважности сношеній Россіи съ Австріею въ это время эти документы не имѣютъ особеннаго значенія.

Н. П. Панинъ къ И. М. Муравьеву.

211. С.-Петербургъ, 24 апрѣля, 1801.

Jugeant qu'il serait utile au bien du service de vous tenir au courant de la correspondance, qui vient de se rétablir entre les deux cours impériales, j'ai l'honneur de communiquer sous ce pli à V. E. les copies des lettres reçues de Vienne, ainsi que la réponse de S. M. et de son ministère.

Un travail pressant, dont je suis occupé, m'oblige bien à regret de me borner pour le moment à l'expression des sentiments etc.

1) Васильчиковъ, Семейство Разумовскихъ, III, 383 и слѣд.

212. С.-Петербургъ, 11 мая, 1801.

Dans les instructions, qui ont été données à V. E., il a été omis d'y insérer ce qui pouvait avoir rapport aux obsèques de feu S. A. I. m-me la grande-duchesse[1]). La lettre que je joins ici à m-r l'archiduc et dont je vous envoie copie pour votre information est relative à cet objet. Il vous est recommandé par cette raison de la remettre à m-gr l'archiduc, s'il est à Vienne, ou de la faire parvenir sans délai et par courrier partout où il pourrait être [2]).

На пути въ Вѣну Муравьевъ нѣсколько дней пробылъ въ Берлинѣ. Отсюда писаны слѣдующія письма, которыя мы помѣщаемъ вмѣстѣ съ писанными изъ Вѣны, хотя ихъ содержаніе не цѣликомъ относится къ австрійско-русскимъ дѣламъ.

И. М. Муравьевъ къ Н. П. Панину.

213. Берлинъ, 11/22 мая, 1801.

Après avoir lutté contre tout ce qui peut mettre des entraves au voyageur pressé d'arriver je me suis rendu ici le 18-me jour après mon départ de St. Pétersbourg. Quelque effrayant que paraisse le nombre 18 au premier coup-d'oeil, si V. E. daigne prendre en considération les obstacles, qui s'opposaient à mon impatience: une chaleur excessive, des sables plus mouveux (?) que jamais et l'apathie ordinaire des postillons prussiens, j'ose me flatter qu'elle ne m'accu-

1) Великая княжна Александра Павловна вышла замужъ за эрцгерцога-палатина въ 1799 г. и скончалась 4 марта 1801 г.

2) Концептъ письма Александра I къ эрцгерцогу-палатину отъ 11 мая 1801 г. находится при этихъ дѣлахъ въ Архивѣ. Оно относится къ частностямъ похоронъ Александры Павловны.

sera pas de lenteur. Tout ce qui a pu dépendre de moi, d'aller jour et nuit, je l'ai fait, à l'exception de deux fois 24 heures données au repos: les premieres à Riga et les secondes à Dantzick.

C'est dans cette dernière ville que j'ai eu l'occasion de faire la connaissance de m-r le comte de Kalkreuth. Il n'y a pas d'attention obligeante et flatteuse que ce général n'ait eue pour moi, poussant la prévenance jusqu'à me faire la première visite. Tant de politesses ne me permirent point de refuser l'invitation qu'il me fit de souper chez lui; j'y fus, et malgré que j'eus beaucoup plus besoin de repos que de repas, je ne regrette par les moments dérobés à ce premier besoin, puisqu'ils me procurent la connaissance d'un homme instruit, aimable et séduisant par la manière pleine de grâce d'accueillir les étrangers. C'est là que j'ai appris que S. A. S. m-me la grande-duchesse Hélène a dû passer par Dantzick le 4/16 du courant et que malgré que les temps des revues appellassent m-r le comte de Kalkreuth à se trouver auprès de son roi, le général a demandé la permission expresse de rester à son gouvernement pour y recevoir la grande-duchesse et lui rendre les honneurs dûs à la soeur de notre Auguste Maître.

Avant d'achever l'article de Dantzik je dois informer V. E., que j'ai fait cesser l'incertitude où se trouvaient les consuls de Russie par l'octroi des passeports, en leur faisant connaître la volonté de S. M. l'Empereur à cet égard.

Mon premier soin en arrivant à Berlin a été de m'acquitter des ordres de S. M. l'Impératrice-Mère à l'égard des lettres, dont Elle a daigné me charger. Mais comme la perte de temps, qui se serait ensuivie à attendre les présentations à toutes les cours de cette capitale, ne pouvait se concilier avec l'empressement que je dois mettre à me rendre aux lieux de ma destination, j'ai dû renoncer à l'honneur de

m'acquitter moi-même de cette commission flatteuse et d'en confier l'exécution aux soins de m-r le baron de Krüdener. J'ai pareillement rempli les ordres, dont vous m'avez honoré, m-r le comte, auprès de ce ministre, mais je croirais empiéter sur ses droits, si je parlais ici de sa profonde reconnaissance pour tout ce que vous avez bien voulu lui faire savoir par mon organe. J'ai trouvé l'établissement du baron de Krüdener tel qu'il convient au représentant de notre Auguste Maître, mais, je crains, beaucoup au-dessus de ses moyens. Ce n'est ni une confidence de sa part, ni un aveu que je lui ai arraché; il suffit de quelques moments pour voir que sa maison est le rendez-vous presque journalier du corps diplomatique, des habitants les plus distingués de cette ville et de tout ce qui se trouve de nos compatriotes à Berlin. Voici ceux de ces derniers que j'ai vus chez lui: la comtesse de Tolstoy, qui m'a fait part de son projet de retourner en Russie en automne, la princesse de Wiasemsky, le comte Gustave de Stackelberg, sur le point de partir pour Pyrmont, le général de Meyendorff, retournant en Russie, le général Sprengtporten, arrivé le même jour que moi à Berlin et fort inquiet de n'avoir reçu aucun ordre de sa cour depuis qu'il a quitté Paris, et ensuite des m-rs de notification tels que Gerebtzow, Rjewsky et Borosdin.

Le lendemain de mon arrivée ici je fis une visite au comte de Haugwitz, accompagné de m-r de Krüdener. Je me suis acquitté auprès du ministre d'état de la commission, dont V. E. m'a chargé de la rappeler à son souvenir. Sensible à cette attention il m'a chargé de vous en exprimer toute sa reconnaissance, et ajoute qu'il était impossible de vous avoir connu un instant sans vous consacrer pour la vie les sentiments d'estime et de respect que vous savez inspirer à tant de titres.

Je fus le même jour chez le comte de Stadion, ministre

de l'empereur-roi, et je passai la soirée chez mylord Carysfort. Les égards et les attentions que me témoignèrent les deux ministres se devinent plus facilement qu'elles ne se laissent exprimer.

Dès demain je poursuis ma route. Je n'ai employé qu'un jour pour moi, et en vérité on peut me le pardonner. Tombé à Berlin à son époque la plus brillante des revues, pouvais-je me dispenser de les voir? J'assistai à la dernière d'aujourd'hui, et sans être connaisseur j'ai trouvé le spectacle militaire superbe par la tenue du soldat, par la rapidité et l'ordre des évolutions ainsi que par l'affluence des spectateurs de tous les étages. La clôture des revues se célèbre aujourd'hui par un bal chez la reine; j'aurais pu en être, mais l'empressement que je dois mettre à me rendre à ma destination m'empêche de profiter de cette occasion d'avoir le bonheur d'être présenté au roi.

Si j'ai rempli les pages, ce n'est pas autant dans l'espoir de dire quelque chose, qui puisse mériter votre attention, m-r le comte, que pour satisfaire au besoin que mon coeur éprouve de m'entretenir avec vous.

P. S. Je me suis acquitté des ordres que m-me la comtesse m'a donnés le jour de mon départ. Elle doit déjà avoir reçu la caisse de citrons que je lui ai adressée de Riga. . .

214. Берлинъ, 13/25 мая, 1801.

Ayant appris au moment où j'allais monter en voiture que m-r le baron de Sprengtporten doit expédier dans deux jours un courrier pour St. Pétersbourg, je n'ai pas voulu laisser échapper cette occasion sûre pour dire quelques mots à V. E. Je serai concis, car je me hâte les chevaux de poste étant déjà à la porte.

Mon apparition ici a dû être fort agréable au ministère prussien, puisqu'on m'a assuré, que le jour que j'ai fait ma

visite au comte de Haugwitz, le ministre a paru en société radieux et d'une gaîté, qui lui est peu ordinaire.

Le comte de Stadion s'ouvrit à moi avec beaucoup d'épanchement sur une inquiétude passagère que sa cour avait conçue à la réception de la première lettre de notre ministère, et qui avait fait soupçonner au cabinet de Vienne, que S. M. l'Empereur Alexandre n'était pas entièrement convaincu de la sincérité du désir de la cour d'Autriche à se rapprocher de la nôtre. Je ne sais pas trop ce qu'il a voulu dire par là; d'ailleurs je ne connais pas la lettre en question. Mais comme le ministre m'a paru enfileur de phrases et que tout ce qu'il m'a dit n'est autre chose que des mots, je me suis borné à lui dire, que le caractère de notre Auguste Maître était tel, qu'il ne pouvait juger de ses alliés ou de ceux qu'il appelait à son intimité que d'après la magnanimité de son propre coeur.

M-r de Rosenkranz est ici depuis cinq jours. Il n'a pas du tout l'air d'être content de sa cour; elle a mis beaucoup de tiédeur à réparer sa disgrace. La proposition qu'on lui a faite d'un poste de ministre d'un ordre secondaire n'est certainement pas propre à le satisfaire. Il s'est assez clairement expliqué avec moi pour me faire entendre, que ce ne peut être que la mission de Pétersbourg ou de Berlin, qui puisse réparer les torts qu'on lui a faits; autrement il est décidé à abandonner sa patrie et de s'en choisir une autre. Ce galant homme est triste; il est accablé de sa situation. J'avoue, qu'en ma qualité de Russe je souffre de le voir dans cet état: car enfin c'est la Russie, qui a causé ses malheurs, et c'est à elle seule à les réparer. Il m'a lu les larmes aux yeux le dernier paragraphe de votre lettre à son sujet. Je ne la connaissais pas, cette lettre, et il me semble que d'après la force de votre expression m-r Lysakewitch aurait pu mettre un peu plus d'énergie à soutenir le pauvre Rosenkranz. Je vous dirai en un mot, que cet homme infortuné

et innocent n'a d'espoir que dans la magnanimité de notre Maître et dans nos dispositions favorables à son égard[1]).

Oserais-je vous supplier, m-r le comte, de remettre la boîte marquée *S. M. I.* à S. M. l'Impératrice-Mère. Je sais qu'Elle aime à s'occuper du tour. En passant par Mémel, Königsberg et Dantzik j'ai cherché des morceaux d'ambre, qui par leur volume ou leur beauté puissent Lui être présentables. Ce que j'ai trouvé de meilleur je prends la liberté de le Lui envoyer. Daignera-t-Elle l'accepter? Je m'en flatte, puisque sa bonté n'a jamais repoussé une offrande, quelque simple qu'elle soit, quand elle est offerte par un coeur pur et soumis.

Adieu, V. E. ou plutôt mon digne et respectable ami. Permettez qu'en vous écrivant sur un 4^0 je vous donne les titres si chers à mon coeur. Tout à vous et de toute mon âme jusqu'au tombeau et par delà, si cela se peut etc.

Н. П. Панинъ къ И. М. Муравьеву.

215. С.-Петербургъ, 29 мая, 1801.

Le duc de Cobourg-Saalfeld, père de m-me la grande-duchesse Anne, désirant rétablir l'ordre dans ses finances avait pris les mesures les plus sages pour y parvenir; mais il s'est trouvé arrêté dès les premiers pas de son entreprise par le séquestre impérial mis sur ses possessions. Il s'est adressé à l'Empereur pour obtenir que S. M. I. intercède auprès de la cour de Vienne en sa faveur, afin qu'on lève ce séquestre, dont la prolongation occasionnerait infailliblement sa ruine.

Les liens de parenté, qui unissent S. M. à m-gr le duc de Cobourg, Lui font prendre un vif intérêt au bien-être de

1) Намъ ничего не извѣстно объ этомъ эпизодѣ въ жизни датскаго дипломата.

cette Auguste famille, et si S. M. l'Empereur des Romains déférait à la demande que vous êtes autorisé, m-r, de lui adresser en Son nom sur cet objet, notre Auguste Maître regarderait cette marque de complaisance particulière pour Sa personne comme une nouvelle preuve des sentiments, dont S. M. I. et Roi Lui a donné l'assurance dans les lettres qu'elle Lui a adressées.

Le duc de Gotha étant chargé de l'exécution du décret impérial le prince de Cobourg appréhendait, qu'il ne mît opposition à ce qu'il fût annullé. L'Empereur lui a écrit pour lui communiquer tout l'intérêt qu'il prend au succès de cette affaire, et S. M. I. ne doute pas, qu'il suffise à ce prince de le connaître pour faire cesser toute démarche, qui pourrait être contraire à Ses vues bienfaisantes.

V. E. trouvera sans doute dans l'exécution des ordres que je suis chargé de lui transmettre de si puissants motifs d'y porter toute l'attention, dont elle est capable, que connaissant son zèle et son dévouement pour le service de notre Auguste Maître il ne me reste qu'à lui renouveler etc.

И. М. Муравьевъ къ Н. П. Панину.

216. Вѣна, 29 мая (10 іюня), 1801.

Deux courriers que j'ai trouvés à mon arrivée en cette capitale m'offrant un moyen plus prompt que la poste d'instruire le ministère de ce qui peut mériter son attention, je me borne dans cette première dépêche à informer V. E., que je me trouve ici depuis avant-hier, que j'ai déjà fait les démarches nécessaires pour obtenir une audience de S. M. l'Empereur et Roi et que je compte demain ou tout au plus tard après-demain m'acquitter auprès de ce monarque de la mission, dont il a plu à notre Auguste Maître de m'honorer.

217. Вѣна, 26 іюня (8 іюля), 1801.

(Encre invisible).

Bellegarde[1]), commandant à Venise, alarmé des préparatifs des Français, qui forment des magasins et augmentent leurs troupes, demande des explications au commandant de Vérone. Celles qu'il en reçoit n'étant pas satisfaisantes il en a prévenu ici, et l'on s'est résolu le 3 de ce mois à envoyer un officier à Bellegarde; l'archiduc Charles l'a choisi et expédié. Il est parti le 3. On ordonne à Bellegarde de demander à Murat une explication catégorique. D'après les comptes rendus par Bellegarde les Français avaient le 10 juin 60.000 hommes. Ils en ont reçu à la fin de ce mois 10.000; ils en attendent encore 15.000; ainsi le 1 août leurs forces seront de 85.000 h. Du côté de l'Empereur d'après les états il y a 26.000 h., et en réalité 20.000 h. Il est à observer, que Bonaparte a dit à m-r de Gallo, qui en a rendu compte à la reine de Naples, qu'il plaignait le sort du grand-duc Ferdinand, qu'il voulait le dédommager en Allemagne ou ailleurs, mais pas en Italie, parce que l'intérêt de tous les princes italiens et celui de la France était que la maison d'Autriche n'y possédât pas un pouce de terrain.

Le 24 juin Cobenzl a expédié ici un courrier. Il dit, que Azara[2]) prend du crédit et que son avis est de chasser l'Autriche de l'Italie, que le besoin d'employer les armées au dehors, le projet d'envoyer 10.000 h. en Morée et dans le Macédoine, celui de forcer l'Empereur à la neutralité, si la guerre a lieu avec la Prusse, sont les motifs de l'accroissement des troupes en Italie. Il parle des propositions de l'Angleterre de rendre tout, si la France rend tout et se renferme dans ses anciennes limites; on n'excepte pas, dit-il, le Cap

1) Австрійскій генералъ-фельдмаршалъ, род. въ 1756 г., принималъ участіе во всѣхъ войнахъ Австріи съ Наполеономъ.

2) Испанскій дипломатъ въ Парижѣ

et Ceylon. Il croit, que cela sera rejeté. Il annonce la nomination de Champagny pour ambassadeur à Vienne, et il se vante d'y avoir contribué. Par le premier courrier V. E. recevra des détails certains à ce sujet. En attendant, malgré les plus séduisants dehors, croyez qu'il était impossible de faire un choix plus dangereux[1]).

Par une lettre d'un des agents de la reine de Naples, qui mérite le plus de confiance, datée de Bruxelles du 26 juin, j'apprends que Bonaparte perd l'estime de tout le monde, qu'il se forme une conspiration dans les armées, mais que si on réussit, le résultat sera un triumvirat, composé de Berthier, Masséna et Marcau (?), mais que ces gens-là portés par trois parties dans l'armée ne s'accorderont pas; il y aura guerre civile; ils ne s'accorderont, dit-on, que pour détruire Bonaparte, et ils y travaillent. Bonaparte le sait et de là naît pour lui la nécessité de la guerre. Cobenzl, ajoute cet agent, ne peut voir cela à Paris; on ne l'observe bien qu'aux armées. Ce même agent a rencontré dans les courses aux armées les employés de l'Angleterre, voyageant dans le même but que lui; ils sont d'accord sur le résultat des observations.

Le comte de Trautmannsdorff que j'ai questionné hier sur la destination du baron de Buol, qui depuis quinze jours se trouve ici, est convenu, qu'il était question de l'envoyer à Paris, pour y gérer les affaires *ad interim*, mais que la nomination de Champagny avait rendu cette affaire indécise, ne sachant pas, si le choix de l'ambassade tombera définitivement sur m-r de Buol. De manière ou d'autre cela prouve

1) И правда, вскорѣ между Шампаньи и Разумовскимъ происходили въ Вѣнѣ непріятности. Въ С.-Петербургскомъ Архивѣ есть записка, писанная особыми тайными чернилами, безъ числа, въ которой есть подробная характеристика Шампаньи. Мы ее не воспроизводимъ, хотя есть основаніе думать, что она была составлена для Панина. Впрочемъ она во многихъ мѣстахъ не разобрана.

évidemment la disette où l'on est ici de sujets à employer. M-r de Buol que je connais, parce que je l'ai eu pendant trois ans pour collègue à Hambourg, n'est nullement de force à lutter contre l'astuce de Talleyrand et la perfidie de Bonaparte.

218. Вѣна, 18/30 іюля, 1801.

L'électeur de Cologne est décédé dans la nuit du 26 au 27 ayant nommé son héritier le troisième fils de son frère l'archiduc Ferdinand de Modène. On ne sait pas encore au juste la valeur de la fortune qu'il a laissée, mais on ne la croit pas fort importante, malgré la réputation qu'il avait de thésauriser. Son exécuteur testamentaire est l'archiduc Charles, coadjuteur de l'Ordre Teutonique et qui à présent va devenir grand-maître. La maladie de feu l'électeur n'a pas duré longtemps; il a été étouffé par la graisse. Les chaleurs de la saison n'ayant pas permis d'exposer son corps, il a été enterré hier en cérémonie, et dimanche prochain ce seront les obsèques.

Cette semaine il y a eu grande mortalité de personnages distingués. Le prince Colloredo a perdu son beau frère, le comte de Schönborn, seigneur fort estimé et généralement regretté, et dans ce moment même je viens d'apprendre que le maréchal comte de Lacy est mort dans la nuit passée.

219. Вѣна, 18/30 іюля, 1801.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. E. une lettre du cardinal Albani, dans laquelle elle en trouvera une pour S. M. I.

Ce cardinal est le neveu du doyen du Sacré Collège, homme d'esprit, aimable, adroit et patient dans la conduite des affaires. Le feu pape l'avait envoyé à Vienne en 1796 pour y diriger le nonce Buffo, qui est sans talent. Il s'est très bien conduit ici. Le nonce avait été constamment la dupe du baron de Thugut. Le cardinal Albani ne le fut

pas un moment, aussi devint-il l'objet de sa haine. Le pape actuel l'éleva à la dignité de cardinal. Dans toutes les occasions il s'est montré fort attaché à la Russie, et c'est pour cette raison que m-r de Kolytchew crut devoir parler de lui au feu Empereur, qui en conséquence désira, qu'il fût envoyé par le St. Siége en Russie, et il aurait obtenu cette mission sans les intrigues de Thugut auprès de la cour de Rome.

Albani désire infiniment d'aller en Russie, soit comme chargé des affaires de la cour de Rome, soit pour y présenter ses services à l'Empereur. Il est ruiné par les excès que les Français se sont permis contre sa maison, et son voeu serait de s'établir en Russie et d'y vivre des bienfaits de l'Empereur. Il n'est point engagé dans les ordres et n'a de prêtre ni le caractère, ni l'état. S'il arrivait que les catholiques, sujets de la Russie, eussent besoin d'un homme accrédité et habile pour diriger leurs affaires, je crois qu'on ne pourrait faire un meilleur choix que d'y employer le cardinal Albani.

P. S. La reine de Naples prend le plus grand intérêt au cardinal Albani. J'ai cru devoir joindre ici le billet écrit de sa main à m-r le comte d'Antraigues à ce sujet[1]).

Кардиналъ Іосифъ Альбани къ Н. П. Панину.

220. Вѣна, 17/29 іюля, 1801.

La protection que S. M. la reine de Naples et l'intérêt que m-r Mourawjew ont bien voulu prendre pour moi m'encouragent à me présenter à V. E. et à la prier de tout l'appui de ses bontés et de sa médiation auprès de S. M. l'Empereur. Peut-être ma personne n'est pas tout-à-fait inconnue à V. E., puisque du temps du dernier siége vacant le Sacré

1) Краткая записка неаполитанской королевы Каролины къ графу Дантрэгу приложена къ этому письму. Эта рекомендація кардинала Альбани держится въ общихъ выраженіяхъ.

Collège m'avait nommé pour traiter les affaires du St. Siége auprès de cette cour impériale. Les circonstances de ce temps-là s'opposèrent à l'effectuation de ce projet, et à présent j'ignore quelles puissent être les mesures que le souverain Pontife ait pu prendre au sujet de cette illustre et importante ambassade, mais dans mon particulier je nourris toujours le même désir de me rendre dans cette grande capitale et de présenter personnellement mes hommages à l'Auguste Alexandre Premier. C'est sous sa protection que j'espère de trouver un asile et un soutien contre les malheurs, qui ont affligé toute l'Italie et dans lesquels ma famille a été si fortement et si tristement enveloppée. Heureux, si je pouvais par mon dévouement et par mes services me rendre digne de la protection que j'implore et que je sollicite à présent, confié seulement à la générosité du coeur de S. M. I. J'espère que V. E., qui à si juste raison est regardée avec tant de partialité par son Auguste Maître, voudra bien lui faire agréer la très humble requête que j'ose lui adresser, et en même temps employer tout son crédit pour me rendre un service si important et pour m'obtenir de S. M. I. la grâce, dont j'ose la supplier, et je l'assure que mes devoirs et mes reconnaissances vers V. E. seront éternellement gravés dans mon coeur.

Н. П. Панинъ къ И. М. Муравьеву.

221.

Ульянка, 24 іюля, 1801.
(A ma campagne).

Il est parvenu à la connaissance de l'Empereur, que les difficultés survenues entre la cour de Vienne et celle de Bavière relativement à divers districts du haut Palatinat et du duché de Neubourg, relevant en fief de la couronne de Bohême, n'étaient point encore levées et le caractère sérieux qu'elles ont paru prendre à diverses époques et encore tout

récemment fait craindre à l'électeur, que la cour de Vienne ne persiste dans le plan qu'elle semble avoir formé depuis longtemps et qu'elle ne profite des circonstances pour le mettre en exécution.

En conséquence S. A. Electorale a ordonné à son chargé-d'affaires auprès de notre cour de faire valoir la garantie, qui lui est accordée par le traité de Teschen et confirmée par celui de Gatchina, pour obtenir que nous interposions nos bons offices en faveur des réclamations qu'elle compte adresser au cabinet de Vienne.

Cette demande a paru d'autant plus digne d'attention à notre Auguste Maître que les droits de l'électeur sont fondés en justice. Les provinces du haut Palatinat et le duché de Neubourg renferment différents districts, qui relèvent en fiefs de la couronne de Bohême; les uns sont possédés par la maison de Bavière elle-même; les autres se trouvent entre les mains de différents particuliers. D'autres, situés dans les duchés de Neubourg et de Sulzbach, faisaient partie des possessions de la branche Rudolphine, même qu'elle jouit de la succession de la Bavière. Tous ces fiefs se trouvent compris dans la garantie générale des possessions de la maison de Bavière, *telles qu'elles étaient à l'époque de la paix de Teschen*, qui est accordée à l'électeur par l'article 1 du traité de Gatchina, et la validité des titres, qui constatent ces différentes possessions, ne paraît pas pouvoir être révoquée en doute. Leur étendue et leur valeur forment à peu près le quart du haut Palatinat.

A diverses époques la cour de Vienne a fait des difficultés pour les investitures, en s'appuyant sur des prétextes dénués de fondement, et Joseph II employa même en 1783 la force des armes pour empêcher les particuliers, qui possèdent des fiefs relevant de la couronne de Bohême, de payer les redevances aux caisses publiques bavaroises.

Il s'en est suivi, que les vassaux cherchant à s'assurer

successivement une indépendance absolue, ils ont présenté des réclamations à la cour féodale de Prague, qui s'est adressée à la chancellerie d'état à Vienne. La réponse de cette dernière instance a été, «que le moment de toucher cette corde n'était pas encore venu, mais que dès qu'il se présenterait, on adresserait à l'électeur des représentations directes et qu'on saurait les soutenir avec toute la force et la suite, qui appartiennent à la dignité de la monarchie».

L'électeur est loin de contester la suzeraineté de la couronne de Bohême: il a même fait toutes les démarches préliminaires prescrites par les lois féodales; mais il est intentionné de faire valoir les droits incontestables du duc de Bavière, son beau-frère, de produire ses pleinpouvoirs et de demander que l'investiture soit nommément étendue à lui et à sa postérité; il compte également réclamer contre l'injustice exercée par Joseph II, et il a d'autant plus lieu de s'attendre à ne plus rencontrer d'opposition que l'électeur est devenu l'ami et l'allié de l'Empereur et qu'il a fait à la commune tous les sacrifices que lui permettaient sa situation et ses moyens.

V. E. est autorisée à prêter son appui le plus efficace au ministre de l'électeur dans toutes ses démarches qu'il fera pour cet objet auprès de la cour de Vienne, et à interposer des soins assidus pour que l'affaire des fiefs soit terminée d'une manière satisfaisante. C'est une obligation que nous imposent nos traités, et S. M. I. ne doute pas que vos soins ne lui procurent la satisfaction de reconnaître dans cette circonstance les principes de justice, qui dirigent toutes les demandes de Son Auguste allié.

И. М. Муравьевъ къ Н. П. Панину.

222. Вѣна, 31 іюля (12 августа), 1801.

Le départ de m-r le duc de Richelieu m'offrant une

occasion sûre d'entretenir V. E. j'en profite pour avoir l'honneur de lui dire, que d'après mes nouvelles instructions je suis entré en matière avec le ministère autrichien aussitôt que j'ai reçu le très gracieux rescrit de notre Auguste Maître. Comme tout se fait ici par écrit, parce que tout est porté à l'Empereur par le comte Collorédo, qui n'est pas capable de retenir deux mots de suite et qui embrouillerait tout sur les redites, j'ai adopté dans mes négociations la méthode des notes verbales. Celle que j'ai donnée sur l'affaire des indemnités et les moyens d'un rapprochement sincère avec le cabinet de Berlin est entre les mains du comte Trautmannsdorff depuis huit jours, et le ministre m'a assuré d'avance, que son maître était parfaitement d'accord sur tous les points, qui y sont traités, mais tel est le décousu de ce cabinet que jusqu'à présent je n'ai pas encore de réponse écrite, malgré qu'elle m'ait été promise dans deux jours, et cela, parce qu'il faut attendre l'oracle de la bouche de Collorédo et que celui-ci ne se mouche pas sans en demander la permission à Thugut.

On peut dire d'une pareille situation qu'elle est trop violente pour pouvoir durer; aussi faut-il s'attendre tous les jours à une explosion. Elle viendra de l'archiduc Charles, dont tous les plans sont déjà arrêtés. Ils consistent à porter l'Empereur à éloigner le comte Colloredo des affaires et à ne point le remplacer dans sa charge de ministre de cabinet, charge trop dangereuse auprès d'un souverain du caractère de François, mais à lui substituer un conseil d'état, composé de trois ministres, celui des affaires étrangères, celui des finances et de l'intérieur et celui de la guerre, qui auraient connaissance de tout et qui auraient sous eux trois secrétaires du cabinet pour les expéditions.

Il serait difficile de prononcer d'avance de quel côté sera l'avantage dans la lutte, qui tout à l'heure va commencer. De part et d'autre les forces sont balancées. Si

d'un côté nous avons l'ascendant de Charles, la prudence du prince Colloredo et en général la popularité de ce parti, de l'autre nos antagonistes ont pour eux l'attachement d'habitude de l'Empereur pour son ancien gouverneur, qui certes n'est rien par lui-même, mais qui est tout par le baron de Thugut, qui fait mouvoir le mannequin au gré de ses intrigues. Jusque-là, comme vous le voyez, la partie est égale. Cependant j'espère, et mon espoir est fondé sur ce que par un bonheur inouï l'archiduc et l'impératrice se sont accordés une seule fois dans leur vie sur un sentiment, et c'est celui de la haine qu'ils ont vouée l'un et l'autre à Colloredo; le premier, parce qu'il ne voit en lui que le suppôt de Thugut, et la dernière, parce qu'elle a pris lui et sa femme en grippe tout à coup et on ne sait pas pourquoi et qu'elle veut à toute force les éloigner l'un et l'autre.

D'après cela attendez-vous à apprendre bientôt que la bombe est crevée; j'en ai la certitude, et je crois même que j'ai contribué à accélérer l'exécution du plan; voici de quelle manière: des indiscrétions échappées de quelques personnes du parti de Charles m'étant parvenues j'en ai instruit l'archiduc, qui m'a fait témoigner par le prince Colloredo sa reconnaissance, en me faisant dire, qu'il était décidé à ne plus différer d'agir de crainte de donner à ses ennemis le temps de se renforcer et par là de déjouer ses projets.

Dans un pareil état de choses j'attends pour achever la négociation, qui m'est confiée, que les affaires de cette cour aient pris une tournure quelconque. Au bout de quinze jours on saura à quoi s'en tenir. Si le plan réussit et que Colloredo est éloigné, il paraît probable que Cobenzl demandera aussi à s'éloigner, car il est détesté de l'archiduc, et même s'il reste, il n'y aura pas de grand inconvénient, car il est à supposer qu'il fera l'impossible pour s'attacher et servir le parti dominant; si au contraire le plan ne réussit pas, que Cobenzl revienne et que Colloredo reste, c'est alors

Thugut qui est le maître absolu, et j'ai mille raisons de croire, que dans cet état de choses il n'y aura pas moyen de compter sur aucune négociation avec cette cour, qui reprendra ses anciens errements, ceux de tout promettre et de ne rien tenir.

Par le dernier courrier parti de Paris le 30 juillet on est rassuré sur la crainte, que Bonaparte ne prît avec humeur les excuses offertes pour autoriser le départ des troupes à la solde anglaise. Il les a reçues fort bien ainsi que les plaintes portées contre Murat et l'officier commandant à Vérone, et il a promis de mettre ordre aux abus, dont on se plaint. Au sujet du grand-duc de Toscane il ne témoigne aucun éloignement à le fixer en Italie, mais non en Toscane, et en ce cas il fait pressentir, que l'on pourrait lui donner les légations. A l'égard de l'Allemagne Bonaparte fait sentir, qu'il sera très disposé, si tout ceci traîne en longueur, à adopter un plan de concert avec l'Empereur et à le faire exécuter; *et en ce cas nul doute*, dit-il expressément, *qu'on ne pût au sujet de Salzbourg, prendre des arrangements fort agréables à l'Autriche, sans même que l'on conviendrait de placer l'archiduc Ferdinand en Italie.*

A cette occasion je ne saurais me refuser la satisfaction de donner à V. E. une preuve bien convaincante de l'authenticité des sources, où je puise les notions que je donne sur le cabinet de Vienne. Elle se rappellera ce que j'ai dit dans un de mes rapports à S. M. I. au sujet d'une proposition que le gouvernement français a faite de la possibilité d'indemniser la maison électorale de Bavière par la cession de Salzbourg; eh bien, m-r le comte de Trautmannsdorff dans ma première conférence avec lui sur les indemnités de l'Allemagne m'a répété mot pour mot sa réponse que le ministère autrichien a donnée à celui de France et que depuis longtemps j'avais déjà portée à la connaissance de notre Auguste Maître.

Le duc Ferdinand de Württemberg est de retour dans cette capitale depuis hier. Il m'a fait l'honneur de venir lui-même chez moi, et j'ai eu celui de lui remettre la lettre de S. M. l'Empereur.

Le comte de Lagardie, ministre de Suède, est parti pour se rendre à Stockholm. Il m'a dit, qu'il ne revenait plus à Vienne.

Je joins ici quelques protestations des différents cantons de la Suisse très énergiques et qui peuvent donner une idée de la situation de ce pays. Je les ai eues de la chancellerie de l'archiduc Charles, qui a un grand parti en Suisse que de son côté il soutient et alimente de tous les moyens.

Le courrier que j'ai et celui que j'attends m'offrent un moyen de correspondance prompt et sûr; je ne manquerai pas d'en expédier un aussitôt que je pourrai annoncer à V. E. l'évènement que j'attends et qui selon toutes les probabilités ne peut pas tarder d'arriver.

223. Вѣна, 31 іюля (12 августа), 1801.

Toute mon expédition était déjà entre les mains du duc de Richelieu, lorsqu'on m'apporta de la part de m-r le comte de Trautmannsdorff la réponse à ma note verbale. Je la joins ici. Pour ce qui regarde la copie de ma note, j'aurai l'honneur de la transmettre à V. E. à la première occasion. Ne l'ayant pas tenue prête il m'est impossible de l'envoyer à présent, puisque je n'ai eu que le temps d'arrêter le duc de Richelieu prêt à monter dans sa voiture. Au reste, vous jugerez par les réponses, m-r le comte, que les questions étaient en tout conformes aux instructions, dont il a plu à notre Auguste Maître de me munir[1]).

1) Въ приложенной къ этому письму нотѣ графа Траутмансдорфа говорится о письмахъ, которыми обмѣнялись императоры Францъ и Александръ и

224. Вѣна, 24 августа (5 сентября), 1801 [1]).

J'ai vainement attendu jusqu'à présent le courrier que V. E. m'a fait l'honneur de m'annoncer, et ce retard me met dans une espèce de gêne vis-à-vis du ministère d'ici, qui, fort lent de sa nature et ayant été jusqu'à présent toujours pressé par moi, est enchanté à son tour de pouvoir me talonner, en me demandant le développement entier du plan des indemnités que j'ai été autorisé de lui promettre bientôt après les premières ouvertures. Ce n'est pas au reste pour achever la besogne que l'on se donne ici tant de mouvement; ce n'est que pour se donner les airs de vouloir l'achever. Il y a tant d'intérêts qui se croisent, tant d'avidité, tant de désir de profiter de la circonstance pour s'agrandir aux dépens des autres, que je ne prévois pas ni quand, ni comment l'affaire des indemnités sera terminée. On n'est pas seulement convenu de la principale base, sur laquelle elles doivent porter. La Prusse et ses adhérents veulent les sécularasitions; l'Autriche s'y oppose et s'y opposera toujours de toute sa force; non pas, comme elle le dira peut-être, pour se conserver une majorité à la diète germanique par l'organe des princes ecclésiastiques, mais parce que les électorats et les évêchés sont autant de canonicats servant à avantager les cadets de la famille impériale et des princes et autres grands seigneurs de cette cour. Rien ne saurait être en vérité plus avantageux pour la maison d'Autriche que de pouvoir se défaire de ses archiducs, dont elle a autant et qui ne sont bons à rien qu'en les plaçant à la charge de l'Empire dans un électorat comme celui par exemple de Cologne.

о дѣлѣ индемнизаціи, т. е. о началахъ реорганизаціи Германской Имперіи. Тутъ видно, какія инструкціи были даны Муравьеву при отправленіи его въ Вѣну. Тутъ была рѣчь о вознагражденіи Пруссіи, герцога Тосканскаго и пр.

1) Къ этому же времени относится частное письмо Муравьева къ Панину, которое мы сообщаемъ въ послѣдней главѣ этого тома подъ № 397.

Un prince Colloredo et d'autres grands seigneurs de la même étoffe ont mis la même logique: les cadets de leurs frères, de leurs enfants ont des évêchés, et électeurs comme évêques ne cessant pas d'être Autrichiens s'engraissent du sang des peuples que le crédit de leur cour a soumis à leur domination. C'est ainsi que l'archiduc Maximilien, en mourant ici, a laissé une fortune de plusieurs millions, dont il a nommé légataire universel un des fils de son frère Ferdinand. On pourrait cependant demander en bonne morale de quel droit l'argent de la Westphalie est-il versé dans les coffres d'un archiduc d'Autriche.

A la mort de l'électeur de Cologne le chapitre de l'électorat et celui de l'évêché de Münster voulaient déjà procéder à l'élection de son successeur, qui aurait dû être l'archiduc Antoine. On avait déjà demandé un commissaire impérial pour présider à l'élection, lorsque le roi de Prusse en sa qualité de prince-directeur du cercle de Westphalie insinua, qu'il n'était pas opportun dans ce moment d'élire un nouvel évêque de Münster et conseilla même de ne pas trop se presser dans la nomination d'un électeur de Cologne. Cet officier du roi de Prusse, quelque facile à prévoir qu'il ait pu être, n'a pas laissé d'estomaquer fortement cette cour. Elle se repent, mais trop tard, de n'avoir pas songé en des temps plus prospères à donner un coadjuteur à l'électeur de Cologne. Feu l'archiduc Maximilien y avait songé dans les dernières années de sa vie; il avait même fait un travail pour le ministère autrichien, qui n'avait qu'à être exécuté alors pour faire passer le coadjutorat sur la tête de l'archiduc Antoine; mais alors le baron de Thugut était à la tête des affaires, et il était trop occupé d'objets de moindre importance. Cela fit échouer le projet et peut-être d'une manière à ne pouvoir plus le réaliser. J'avoue à V. E. ce qu'en mon particulier je n'en suis pas fâché; je regarde toutes les indemnités comme des injustices, et par conséquent la moins injuste est celle

qui porte sur les sécularisations, puisqu'elle n'attaquent pas les droits les plus sacrés, ceux de l'hérédité.

Je joins ici la copie des notes échangées entre le gouvernement d'Hannovre et m-r Dohm que le vice-chancelier de l'Empire, prince Colloredo, m'a remises sous le sceau du plus grand secret. Je ne les transmets ici que pour m'acquitter d'une commission, qui prouve toute l'étendue de la jalousie de cette cour et de la méfiance de celle de Berlin, bien persuadé que S. M. I. est trop bien servie par m-r le baron de Krüdener pour n'être pas au fait de tout ce qui regarde la Prusse par le canal de ce ministre.

Je joins encore ici un mémoire, qui m'a été remis par m-r de Meilhan[1]). En le parcourant V. E. verra quelles sont ses prétentions; j'aurais seulement à observer, que s'il est vrai qu'il ait existé un accommodement entre lui et m-r de Mordwinow, ordonné par feue S. M. Cathérine II, pour transmuer sa pension de 6.000 roubles en une donation une fois pour toutes de 30.000, je crois qu'il est nécessaire de faire quelque sacrifice d'autant plus que m-r de Meilhan est en possession d'un très gros paquet de manuscrits de l'immortelle Cathérine, qu'il serait bon de ne pas laisser au hasard entre les mains d'un moribond, pour qu'après sa mort ils ne tombent pas en d'autres qui pourraient les abuser.

225. Вѣна, 30 августа (11 сентября), 1801.

J'étais sur le point d'expédier mon estafette, quand on vint me porter une copie de la note, par laquelle le grand-maître de la cour, prince de Starhemberg, a transmis à la connaissance du département des finances la résolution de l'Empereur relativement au nouveau conseil des conférences que S. M. vient d'établir. Une seconde note du comte de

1) Сенакъ-де-Мельянъ при Екатеринѣ былъ въ Россіи; она намѣревалась поручить ему составленіе исторіи Россіи. Планъ этотъ не осуществился.

Kolowrat, qui se trouve en copie sur la même feuille, indique les nouvelles dispositions que la cour a jugé bien d'adopter pour le département susmentionné en particulier. Je demande pardon à V. E., si je lui envoie cette pièce telle que je viens de la recevoir, n'ayant plus le loisir de la faire copier plus au net.

226. Вѣна, 15/27 сентября, 1801.

Depuis les huit jours que Cobenzl est ici j'ai déjà eu occasion de le voir plusieurs fois, — la première il me fit des compliments et des phrases longues pour me persuader que le principal but de son ministère serait de cultiver la confiance et la bonne harmonie rétablies entre les deux cours. Pour tout ce qui regarde sa situation politique je me réfère à mon rapport d'aujourd'hui; j'ajouterai seulement, qu'il a été dit en ville et peut-être même en a-t-il été question à la conférence, qu'à une certaine époque il serait nécessaire que Cobenzl allât à Londres, non que l'on soit mécontent de Starhemberg, mais que ce ministre étant entièrement dévoué à l'Angleterre il ne pourrait pas avoir l'entière confiance de Bonaparte, lorsqu'il s'agira de traiter de la paix maritime.

Je n'ose pas donner cette nouvelle comme authentique, quoiqu'elle me soit revenue de très bonne source; si elle est vraie, il ne serait pas difficile d'y reconnaître une manoeuvre du parti de l'archiduc Charles, et cela expliquerait, pourquoi m-r Trautmannsdorff s'est soumis à jouer dans la conférence le rôle le plus nul et le plus insignifiant.

Il me serait très difficile de dire à V. E. quel est le système politique de ce cabinet réformé; on peut dire hardiment, qu'il n'est occupé que d'intrigues et qu'il n'a pas de plan, pas même une volonté. Dans ce moment-ci le pas de clerc qu'il a fait en laissant élire l'archiduc Antoine à l'évêché de Münster l'a jeté dans la plus grande confusion; on s'attend à quelque scène violente de la part du gouverne-

ment français, et Cobenzl m'a assuré moi-même, que Bonaparte serait furieux en apprenant cette élection, car, a-t-il ajouté, la nouvelle de la mort de l'électeur de Cologne a été reçue à Paris avec une joie, qui n'aurait pas été moindre, si on avait appris le gain d'une bataille. En attendant, le nouvel évêque se trouve à Gratz; on lui fait dire, que ne connaissant pas encore les dispositions de l'Empereur, son frère, il n'ose pas accepter l'honneur que le chapitre de Münster lui a déféré, et tandis qu'on dit ici, que l'élection d'un évêque de Münster est un acte constitutionnel que l'Empereur ne pouvait empêcher, je sais que le ministère tremble, que m-r le comte de Westphalen, commissaire impérial, n'ait accepté l'élection au nom de son maître, ainsi que ses instructions éventuelles le portaient.

L'ambassadeur de France, Champagny, est ici depuis cinq jours; il a descendu à la maison de l'ambassadeur d'Espagne au faubourg, et jusqu'à présent il n'a pas eu ses audiences, parce qu'il n'a pas encore trouvé un hôtel pour s'y loger. La suite de Champagny est, comme je l'ai déjà annoncé, fort nombreuse; on la dit être composée de 83 personnes, dont les deux tiers parlent allemand ou sont même des pays allemands sous la domination de la France. Comme l'ambassadeur ne pourra pas les loger tous dans son hôtel, il s'en suivra, qu'il se répandront dans toute la ville; est-ce un cadeau pour Vienne où à l'exception de la petite bourgeoisie le reste des habitants est sinon gangrené par les principes révolutionnaires, au moins pénétré du plus profond mépris pour le gouvernement — je le laisse à juger à V. E.

Le comte del Campo Alanche, ambassadeur d'Espagne, vient de partir pour l'Italie pour y fonder à ce qu'on dit un couvent; cela s'accorderait assez avec son caractère dévot; mais je crois que son voyage a un but politique; sa cour ne voyant pas arriver m-r le comte d'Eltz, ambassadeur de

l'Empereur et Roi, désigné pour Madrid, a jugé qu'il n'était pas de sa dignité que son ambassadeur soit toujours à Vienne, tandis que l'Autriche n'aurait qu'un chargé-d'affaires à Madrid. Il paraît cependant, que cette difficulté sera bientôt levée et que le roi d'Etrurie ne sera plus une pierre d'achoppement, puisque le comte de Cobenzl m'a dit, que m-r d'Eltz allait partir incessamment pour sa destination.

Les nouvelles qu'on a eues ici d'Espagne sont extrêmement alarmantes; on dit, que Valence devient un foyer de rébellion très dangereux; le roi doit avoir en quelque façon composé avec les rebelles, et cette condescendance, loin de les avoir apaisés, n'a fait qu'enflammer les esprits et enhardir les entreprenants.

M-r Paget, nouveau ministre d'Angleterre, est venu ici relever lord Minto, qui va partir incessamment pour Londres; jusqu'à présent je n'ai pas encore eu l'occasion de faire la connaissance personnelle de m-r Paget.

On m'a assuré hier, que m-r de Lehrbach avait reçu un billet du cabinet, par lequel il lui était dit, que sa pension de 10.000 florins lui serait continuée aux conditions qu'il la mangerait dans les états héréditaires, sans cependant pouvoir venir à Vienne. Je ne sais quelle raison a pu motiver cette conduite de rigueur, mais on n'est pas fâché de voir maltraiter un homme, qui par la catastrophe tragique de Rastadt a terni l'honneur de sa patrie[1]).

J'envoie ci-joint à V. E. les pièces, qui ont été échangées ici entre le ministère et l'envoyé de Bavière; toutes ces démarches n'aboutissent à rien, et l'affaire de l'arrangement en est encore là où il était, il y a deux mois; mais ce qu'il y a de bien singulier, c'est que m-r de Gravenreuth m'a communiqué la copie d'une conférence de m-r Cetto avec

1) Графа Лербаха считали тогда виновникомъ убіенія французскихъ дипломатовъ.

Talleyrand, dans laquelle ce dernier a dit, que la France verrait de très mauvais oeil un arrangement, qui agrandisse l'Autriche du côté de la Bavière, et lorsque m-r de Cetto lui observa, que c'était déjà un agrandissement que la cession de Salzbourg et de Passau à la maison d'Autriche, Talleyrand l'interrompit, en lui disant, que ce n'était pas encore une affaire arrangée.

Je termine cette dépêche en informant V. E. d'un arrangement fort singulier, qui a eu lieu dans la chancellerie de cour et d'état: tandis que m-r de Cobenzl a été à Paris, tous les ministres de l'Autriche dans l'étranger avaient eu ordre d'adresser leurs rapports officiels à son nom, mais aujourd'hui que ce vice-chancelier est de retour et entre en fonction, il leur est enjoint de les adresser au comte de Colorédo.

227. Вѣна, 21 сентября (3 октября), 1801.

L'arrivée de m-r l'ambassadeur [1]) que j'annonce à S. M. I. par mon rapport d'aujourd'hui a mis un terme à mon existence politique dans ce pays. J'attendrai maintenant ce qu'il plaira à notre Auguste Maître d'ordonner de moi. . .

228. Вѣна, 2/14 октября, 1801.

Je dois commencer par demander mille fois pardon à V.E. pour l'inadvertance, qui eut lieu dans l'expédition de mon paquet par la dernière poste. Je veux dire la dépêche de m-r Italinsky que j'annonçai et que dans la hâte j'ai omis d'insérer dans mon paquet. Je répare ici ma faute, je réitère mes excuses et vous demande encore mille fois pardon.

J'eus hier mon audience de congé auprès de S. M. l'Empereur et Roi. Au sortir de son cabinet m-r le comte de

1) Разумовскаго.

Colloródo me remit de la part de son maître une boîte avec le portrait de S. M. enrichi de diamants.

Mardi prochain je compte me mettre en route. J'écrirai à V. E. par m-r Priklonski. . .

Къ этимъ письмамъ Муравьева къ Панину изъ Вѣны мы присоединяемъ слѣдующія письма графа А. К. Разумовскаго, хотя они были получены въ то время, когда графъ Никита Петровичъ уже прекратилъ свою политическую дѣятельность въ качествѣ министра иностранныхъ дѣлъ[1]).

А. К. Разумовскій къ Н. П. Панину.

229. Вѣна, 21 сентября (3 октября), 1801.

En annonçant à V. E. mon arrivée à Vienne j'ai regret de ne pouvoir rendre plus intéressante à ses yeux la première lettre que j'ai l'honneur de lui adresser, n'ayant point trouvé ici, comme elle me l'avait promis, l'expédition, qui devait m'installer et me mettre à même d'y suivre les affaires de notre Auguste Maître. Cette expédition ayant dû avoir lieu avant votre départ pour Moscou, je dois l'attendre d'un moment à l'autre, et j'avouerai, m-r le comte, que ce n'est point sans une vraie impatience que je désire sortir de la situation embarrassante où me met ce retard.

Faute de pouvoir vous entretenir sur les affaires c'est avec empressement que je renouvelle etc.

230. Вѣна, 28 сентября (10 октября), 1801.

Le conseiller d'état Anstett est arrivé dans la nuit du 25 au 26. Parmi les dépêches, dont il était porteur, j'ai vu

1) О нерасположеніи Разумовскаго къ Панину къ послѣднему писалъ Муравьевъ въ августѣ 1801 г. См. ниже № 397.

dans la lettre de V. E. en date du 10 (22 septembre), qu'elle a bien voulu apprécier l'état pénible, comme elle l'appelle très justemment où devait me mettre le défaut de toute instruction. Il l'était tellement, en effet, que je me suis vu contraint d'éviter toute discussion sur les affaires, et c'est avec un empressement proportionné à une situation aussi embarrassante que je vous présente, m-r le comte, mes remercîments de m'avoir acheminé sans délais ultérieurs l'expédition que je viens de recevoir, quoique j'aie encore à attendre les ordres de S. M. I. sur les objets les plus essentiels de Son service dans la conjoncture actuelle. Occupé maintenant du soin de m'installer je n'adresserai de rapports à S. M. que lorsque j'aurai rempli le premier devoir du poste qu'Elle a daigné me confier.

Il y a quelques jours que S. M. la reine de Naples m'a fait l'honneur de m'adresser le billet que je joins ici. V. E. y verra l'énumération des paquets, dont elle a désiré que l'expédition eût lieu au cas que j'en eusse une particulière à faire pour ma cour. . .

P. S. V. E. ne m'ayant rien marqué de relatif à la durée du séjour de S. M. l'Empereur à Moscou et les bruits publics annonçant Son retour comme très prochain, j'ai cru devoir adresser ma poste directement à St. Pétersbourg.

231. Вѣна, 9/21 октября, 1801.

Je ne saurais m'empêcher de faire à V. E. l'apologie de mes dépêches. J'ai trouvé ici une organisation toute nouvelle dans le ministère, une marche bien lente dans les affaires, un caractère de timidité et d'irrésolution, qui tient à des causes que le temps ne m'a point encore permis d'approfondir suffisamment pour en présenter avec quelque assurance le tableau à notre Auguste Maître. J'en aurais cependant esquissé quelques traits, si je m'étais vu à même de le faire avec quelque certitude. Ce n'est que l'autre jour

dernier que j'ai été mis en possession du chiffre, dont j'essaie de faire usage aujourd'hui, et je vous avoue, m-r le comte, que je préfère toujours l'envoi des courriers. C'est pourquoi je pense devoir vous représenter la nécessité d'en assigner, qui puissent être constamment à ma disposition, comme par le passé. Il n'est pas actuellement un seul individu ici, dont je puisse me servir pour cet emploi.

VII. ПЕРЕПИСКА СЪ РАЗНЫМИ ДИПЛОМАТАМИ ВЪ ГЕРМАНІИ, ИТАЛІИ И ПРОЧ.

Мы видѣли выше въ какой мѣрѣ частности дѣлъ Германской Имперіи занимали графа Панина. Ему приходилось вести переговоры съ нѣкоторыми представителями мелкихъ нѣмецкихъ государствъ. Повѣренные въ дѣлахъ въ Штутгартѣ и Дрезденѣ, въ Мюнхенѣ и Гамбургѣ и пр. переписывались съ графомъ Панинымъ. Отчасти бумаги, относящіяся къ этимъ дѣламъ Германіи, очень не важны. Поэтому мы лишь въ извлеченіи и въ видѣ примѣровъ для характеристики многосложной дѣятельности графа Никиты Петровича сообщаемъ нѣкоторыя офиціальныя бумаги кое-какихъ нѣмецкихъ дипломатовъ и нѣкоторыя письма русскихъ дипломатовъ, какъ-то Яковлева, Бюцова, Бюлера и Форсманна.

Баронъ Николай[1]) къ Н. П. Панину.

232. С.-Петербургъ, 17/29 апрѣля, 1801.

S. E. m-r le comte de Panin vient de marquer au sous-

1) Виртембергскій дипломатъ. Передавая свою записку онъ писалъ Панину: «Le baron de Nicolai en présentant à S. E. m-r le comte de Panin le mémoire ci-joint la prie de vouloir bien pardonner à une vieille tête militaire les péchés que dans sa diction il pourrait avoir commis en sens diplomatique».

signé le désir d'être informé en détail des objets que relativement aux conditions de la pacification convenue entre le Württemberg et la France pour mettre fin alors à la position critique de ses états S. A. S. m-gr le duc envisage comme les plus essentiels pour la marche des négociations de paix courantes, en faveur desquelles elle ose réclamer la même puissante intervention de S. M. l'Empereur de toutes les Russies aujourd'hui glorieusement régnante, dont elle avait joui sous la haute protection de feue S. M. I. l'Empereur Paul.

Pour satisfaire à ce désir le soussigné croit ne pouvoir mieux faire que de mettre par un narré succinct sous les yeux de S. E. m-r le comte de Panin le précis de ce qui s'est passé à cet égard depuis la susdite pacification de Württemberg avec le gouvernement français en 1796, tant relativement à la position personnelle de m-gr le duc qu'aux intérêts physiques et politiques de ses états.

S. A. S. pour éloigner au possible tout retour d'hostilités de la part de la France s'était fait la loi d'observer scrupuleusement ce qu'avait prescrit son traité de paix particulière. Adhérant à ce principe elle crut devoir même se borner à n'opposer aux infractions commises par les troupes françaises aux ordres du général Jourdan à leur rentrée dans les provinces de la Sbuabe en 1799 que de simples représentations faites au gouvernement de la République.

Comme ce ne fut que par le respect sans bornes que m-gr le duc crut devoir aux propositions et instances d'une cour qu'à tant de titres il regardait comme sa protectrice naturelle et dont il avait déjà reçu les assurances les plus positives pour l'obtention des dédommagements proportionnés au moins à l'étendue de ses pertes et risques et même pour l'exaltation de la dignité de sa maison, il trouva dans les sentiments de la reconnaissance que lui avaient inspirés les expressions de bonté, dont feue S. M. l'Empereur Paul I

daigna accompagner ces promesses, de puissants motifs de ne pas hésiter à se mettre au-dessus des risques, auxquels pouvait l'exposer la proximité d'un ennemi renaissant et d'accéder avec une confiance entière à tout ce que pouvaient exiger de sa part des vues alors concertées entre les cours impériales de Pétersbourg et de Vienne, dont la dernière par égard pour les instances de la première n'avait pas manqué de lui faire faire solennellement les mêmes promesses de garantie et d'appui.

Il est notoire à quel degré de vengeance un ennemi devenu victorieux a poussé jusqu'à l'heure présente par des contributions, réquisitions et dévastations sans nombre et sans mesure le sacrifice imposé à ses états comme à son existence personnelle.

Sensiblement touché du malheur de ses états comme de la dureté et de la crise de sa propre position, le duc ne sut trouver des vues encore consolantes que dans les protestations gracieuses lui renouvelées de temps en temps de la part de feue S. M. I. concernant non seulement la conservation entière de son existence politique, mais en outre des assurances d'amélioration de sa position future.

Enhardi par tant de titres réunis le duc ne tarda pas de présenter sous date du 30 janvier 1801 à feue S. M. I. un plan d'indemnisation que non seulement Elle daigna recevoir avec bonté, mais sur lequel Elle voulut bien honorer le duc d'une réponse, par laquelle Elle lui donna à connaître en propres termes, que la mission du comte de Kolytchew avait pour but majeur d'avoir soin des intérêts des alliés de S. M. I. et nommément de ceux du duc, à quoi Elle fit ajouter qu'Elle s'attendait à ce que Son vice-chancelier comte de Kolytchew aurait déjà réalisé par sa présence à Paris les effets de son intervention.

Le baron de Normann, ministre du duc à Paris, ne tarda pas par ordre de S. A. S. d'informer m-r le comte de

Kolytchew des réitérations d'assurances consolantes que son auguste souverain venait de donner. Ce ministre impérial avait déjà dès son arrivée à Paris fait des ouvertures officielles sur les ordres qu'il tenait de son Auguste Maître de s'intéresser efficacement pour le Württemberg comme sur les insinuations qu'il en avait déjà faites au gouvernement français et sur la réponse favorable qu'il en avait reçue à cet égard, ajoutant toutefois que ce serait du dévouement des relations politiques subsistantes entre la Russie et la France que dépendrait celui de l'arrangement des affaires et intérêts de m-gr le duc. Comme dans le cours de ces explications réciproques m-r le comte de Kolytchew avait marqué le désir au baron de Normann de se voir instruit par un mémoire détaillé des articles envisagés et reconnus de la part de S. A. S. comme les plus essentiels pour entrer dans un traité à conclure entre la Russie et la France, le dernier s'empressa à le mettre par les pièces ci-jointes[1]) au fait de ce qu'il avait désiré, en lui remarquant que quelques altérations peu significatives que contenait le plan d'indemnisations communiqué dans la pièce B. ne composaient qu'une légère différence de ce plan en le comparant à celui que le duc avait mis sous les yeux de feue S. M. I. en date du janvier passé.

Le 30 mars n. st. m-r le comte de Kolytchew fit à m-r le baron de Normann l'ouverture officielle, «que par des ordres tout nouvellement lui venus de sa cour il lui était enjoint de s'intéresser pour m-gr le duc à l'effet de lui obtenir outre la dignité électorale des indemnisations analogues et proportionnées aux immenses pertes qu'il avait faites».

A peu près à cette même époque m-r de Jacowlew, ministre de Russie résident à la cour de S. A. S., lui fit part le 30 mars d'un ordre reçu, dans lequel étaient contenues

1) Мы не сообщаемъ этихъ приложеній.

des explications particulières concernant les intentions de S. M. I. touchant les indemnisations à accorder au duc.

S. A. S. se trouva honorée en outre d'une dépêche lui adressée de feue S. M. I., par laquelle il fut passé au duc l'extrait d'un travail du prince de Kourakin sous la dictée de S. M. I. et munie de son propre seing. Il y était contenu, «que le monarque demandait comme ultimatum et décisivement pour la part des indemnisations du duc tant à la République Française qu'au roi de Prusse les évêchés de Münster, d'Osnabrück, de Paderborn et de Hildesheim, sur quoi les ordres étaient donnés à ses ministres à Berlin et à Paris».

Le duc constamment glorieux de tout devoir à la protection de S. M. I. son Auguste bienfaiteur et pénétré des sentiments de la plus vive et respectueuse reconnaissance ne sut nullement méconnaître dans le puissant relief qu'il vit accorder à sa maison toute l'étendue et tout le prix de la bienveillance, dont l'honorait la bonté du monarque. La contemplation cependant des acquisitions si étendues au-delà de ce qu'il avait osé attendre des réflexions sur l'éloignement de ses possessions à une distance considérable du Württemberg, comme sur la religion et constitution politique différente de celle de ses états héréditaires, durent faire naître au duc l'idée qu'un tel plan d'agrandissement pût peut-être entraîner un autre, contenant la proposition d'un échange du Württemberg contre les possessions susdites.

Quelque répugnance que S. A. S. ait de jamais se familiariser avec cette idée, elle ne s'en trouva que plus alarmée en apprenant d'une source quoique non officielle mais toutefois équivalente, qu'un projet conçu de la part de la cour électorale de Bavière sous les auspices du ministère d'une cour royale et présenté ensuite à feue S. M. I. avait pour objet d'obliger le duc de Württemberg de céder ses états héréditaires contre ceux des duchés de Juilliers et de Berg.

Pour peu qu'on veuille prendre la peine de soumettre un tel plan à un examen comparatif impartial on reconnaîtra, que n'aboutissant qu'à mettre le comble aux pertes du duc il ne puisse aucunement être envisagé comme susceptible de proposition: qu'au contraire indépendamment des détériorations manifestes et sensibles, dans lesquelles par l'exécution d'un projet de cette nature serait rejeté le duc, S. A. S. attachée comme elle est de coeur et de devoir à un pays depuis tant de siècles le patrimoine héréditaire non interrompu de sa famille, ne verrait dans l'admission d'un plan aussi incompatible avec ses attachements qu'avec ses intérêts que l'évènement le plus funeste, qui pût lui arriver de sa vie et par lequel elle se trouverait expulsée de ce qu'elle a de plus cher dans ce monde.

Adhérent par principe aux sentiments d'attachement, de gratitude et de respect qu'il avait voués avec chaleur au monarque défunt le duc se flatte de retrouver dans l'Auguste successeur du trône impérial, devenu chef d'une famille, à laquelle il a l'honneur d'appartenir, des dispositions non moins favorables pour lui accorder sa gracieuse protection. Plein de cette confiance dans le caractère bienfaisant de S. M. I. à présent régnante et n'hésitant pas un moment de s'en remettre entièrement à ses intentions en tout ce qui concerne ses intérêts, le duc ose compter sur ce que S. M. I. voudra bien par sa puissante intercession non seulement faire garantir sa position, mais munir ses ministres employés à l'ouvrage de la pacification d'instructions tendantes à effectuer à l'avantage du duc ce qui sous l'appui de la haute cour impériale pourra suivant les circonstances être trouvé possible.

C'est sans doute à cette influence des circonstances et des évènements que le duc, très éloigné de vouloir former des prétentions outrées, reconnaît devoir assujettir toutes celles qu'il a osé de faire porter à la connaissance et à la

décision de S. M. défunte. Il a saisi avec empressement l'occasion de donner une preuve publique de cette résignation, en chargeant son ministre, baron Seckendorff, à Ratisbonne de déclarer à la diète de l'Empire: que S. A. S. accédant avec ses coétats par sa voix à la ratification de la paix de l'Empire, s'en remettait expressément à l'agrément de S. M. l'Empereur de Russie.

Qu'une conduite réglée toutefois d'après les intentions et les provocations de cette cour protectrice du duc, que l'attachement sans bornes, avec lequel S. A. S. est constamment restée dévouée au monarque, son bienfaiteur, puisse lui valoir les bonnes grâces de son Auguste Successeur!

C'est sur un espoir si doux que le duc se flatte d'oser sous des auspices si respectables compter de ne rencontrer pas des difficultés par rapport à l'obtention de la dignité électorale à lui promise par les cours de Pétersbourg et de Vienne, que les ministres de la première réussiront à lui faire gagner si non des dédommagements aussi amples que seraient ceux que feue S. M. I. a déjà fait proposer, de ne point lui laisser refuser les arrondissements adjacents de ses états et qu'au moins on ne le prive pas des territoires enclavés dans son pays pour favoriser par leur acquisition un prince plus étranger et plus puissant.

Въ С.-Петербургскомъ Архивѣ находятся еще другія записки барона Николай. Изъ нихъ видно, что графъ Никита Петровичъ имѣлъ случай и устно бесѣдовать съ виртембергскимъ дипломатомъ, но также что сей послѣдній не пользовался особеннымъ вниманіемъ при русскомъ дворѣ и что въ высшей мѣрѣ сложный вопросъ объ „индемнизаціяхъ“ затягивался безконечно.

Въ то же время при герцогѣ виртембергскомъ, Фридрихѣ, братѣ императрицы Маріи Θеодоровны, проживавшемъ тогда въ Эрлангенѣ, находился русскій повѣрен-

ный въ дѣлахъ Левъ Яковлевъ. Вотъ нѣкоторыя выдержки изъ его писемъ къ графу Н. П. Панину.

Л. Яковлевъ къ Н. П. Панину.

233. Эрлангенъ, 19 апрѣля (1 мая), 1801.

La rentrée de V. E. dans le ministère venant de m'être notifiée je m'empresse de lui présenter mes respectueuses félicitations à ce sujet ainsi que sur l'avènement au trône d'un Monarque, dont le premier soin pour le bonheur du pays est de rappeler aux places éminentes les personnes, qui les ont occupées d'une manière distinguée.

Je crois de mon devoir, m-r le comte, de prévenir que ce n'est que par un concours des circonstances que je me trouve dans une carrière, à laquelle je ne me suis point préparé, de sorte que je prie V. E. de disposer de mon poste en faveur de celui qu'elle jugera plus capable de le remplir et de croire que je ne le trouverai que trop juste.

234. Эрлангенъ, 23 апрѣля (5 мая), 1801.

J'ai l'honneur de transmettre à V. E. une note que je reçus du ministre des affaires étrangères de S. A. S. Elle m'a été envoyée à la suite d'une conversation que j'eus l'honneur d'avoir avec m-gr le duc, dans laquelle je fis sentir ma surprise du changement fait au vote que S. A. S. s'est proposé de donner sur l'affaire d'indemnisation après qu'une copie m'a été communiquée pour transmettre à notre Auguste Cour, sans que les raisons qui ont motivé ce changement m'eussent été communiquées. M-gr le duc m'assura que la maladie de son ministre des conférences, comte Zeppelin, en a été la cause et que le chagrin que S. A. I. a eu l'a empêché de m'en parler.

S. A. S. m'a promis d'écrire aujourd'hui une lettre à

son frère m-gr le prince Guillaume, par laquelle elle reconnaîtra la princesse son épouse uniquement d'après l'intervention de S. M. l'Impératrice.

235. Штутгартъ, 30 іюня (12 іюля), 1801.

M-gr le duc vient de me faire savoir qu'outre la lettre de S. M. l'Empereur que je reçus pour transmettre par m-r le baron de Krüdener, S. A. S. eut une autre directement par la poste et que le contenu la remplit de joie et de reconnaissance pour notre Auguste Maître; S. A. S. ajouta, qu'elle se réserve le plaisir de m'en entretenir en personne sur le sujet à son retour de Louisbourg.

236. Штутгартъ, 4/16 сентября, 1801.

M-gr le duc vient de recevoir de son ministre à Vienne un mémoire qu'il eut du ministère, par lequel on l'a assuré, que l'ambassadeur impérial à Paris avait les ordres non seulement de faire les représentations les plus convenables contre les démarches du gouvernement français en faveur des criminels d'état de Württemberg, mais aussi d'empêcher autant que possible, qu'il ne soit plus porté de pareilles atteintes aux droits de souveraineté de S. A. S. et de conférer dans ce cas et toutes les fois qu'il sera question des intérêts politiques de S. A. S. et de ceux de sa maison avec l'ambassadeur de notre Auguste cour à Paris et d'agir de concert avec lui.

Sur les représentations faites à Vienne par le ministre de m-gr le duc sur ce qui regarde les prétentions illégales des états du duché de Württemberg et leur opposition aux ordonnances ducales on lui a dit de se référer à ce que lui sera communiqué là-dessus de la part de la chancellerie aulique impériale au nom de S. M. l'Empereur.

Les principaux objets de mécontentement de m-gr le duc envers les membres des états sont, qu'ils ont un agent

à Paris et ne veuillent point le rappeler et que l'on suppose qu'ils cherchent d'obtenir par lui la garantie du gouvernement français de la constitution particulière du duché, ce qui donnerait à la France le moyen de s'ingérer dans les affaires intérieures de ce pays-ci et d'y avoir une influence nuisible aux intérêts politiques de m-gr le duc.

Саксонскимъ резидентомъ въ С.-Петербургѣ былъ нѣкто Розенцвейгъ[1]), которому также неоднократно приходилось имѣть дѣло съ графомъ Никитою Петровичемъ. Двѣ записки Розенцвейга къ Панину, найденныя нами въ С.-Петербургѣ, имѣютъ лишь формальное значенiе и поэтому мы ихъ не печатаемъ. Въ одной изъ нихъ саксонскiй дипломатъ изъявляетъ благодарность курфирста за сообщенiе извѣстiя о заключенiи Россiи съ Оттоманскою Портою трактата по вопросу объ Iоническихъ островахъ.

Русскимъ повѣреннымъ въ дѣлахъ въ Дрезденѣ былъ Бюцовъ. Сохранилось нѣкоторое число писемъ его къ Панину, но такъ какъ содержанiе ихъ не важно, мы ограничиваемся сообщенiемъ лишь немногихъ выдержекъ.

Бюцовъ къ Н. П. Панину.

237. Дрезденъ, 29 апрѣля (11 мая), 1801.

J'ai l'honneur de rapporter à V. E. que le général baron de Sprengtporten est arrivé ici jeudi dernier 7 du courant à la pointe du jour de Leipzig. Le corps de troupes

1) Его перу принадлежитъ замѣчательная записка о событiяхъ при воцаренiи Александра I. См. Aus allen Zeiten und Landen. Braunschweig. October 1882, стр. 2 и слѣд.

de S. M. I. venant de France est entré le 8 du courant dans la Saxe. . . Le gouvernement d'ici prend toutes les mesures pour rendre leur traversée aussi prompte et facile qu'il soit possible. . .

238. Дрезденъ, 6/28 мая, 1801.

Le corps russe s'est acquis la satisfaction complète des habitants, ainsi que le commandant de la première colonne, le colonel Stojanow, avec tous ses officiers par l'excellente discipline observée. Le chemin de Dresde à Moritzbourg et de tous les environs est rempli de monde, qui va voir nos troupes et revient rempli d'admiration du bon ordre et de la tranquillité, qui règnent parmi elles. L'on m'assure aujourd'hui, que l'électeur lui-même a l'intention de s'y rendre, mais je n'ose pas le garantir encore à V. E., au moins dans ce moment.

239. Дрезденъ, 6/18 мая, 1801.

V. E. m'ayant fait l'honneur de m'informer par sa lettre circulaire du 10 avril de la place si distinguée qu'il a plu à l'Empereur notre Auguste Maître de lui confier je remplis avec cet empressement que la satisfaction d'un fidèle sujet et d'un homme si attaché à V. E. m'inspire le devoir de lui en faire mes compliments les plus sincères et de lui représenter en même temps l'hommage de l'application constante que j'emploierai constamment sous les ordres d'un chef aussi digne que respectable. . . Je ne cesse de faire des voeux pour la conservation des jours si précieux de V. E., et l'empressement de pouvoir lui fournir des preuves de mon zèle pour le bien du service de notre très Auguste Maître ne connaît point de bornes. Daignez, m-r le comte, m'honorer de votre haute protection et bienveillance. . .

240. Дрезденъ, 9/21 мая, 1801.

Le comte Orlow-Tchesmensky[1]), à qui j'ai remis avant-hier la lettre de S. M. l'Empereur que m-r le baron de Krüdener m'avait adressée, se dispose de partir en droiture d'ici lundi ou mardi prochain pour St. Pétersbourg. Il a été obligé de différer de deux ou trois jours son voyage pour pouvoir prendre congé de la cour, qui ne revient en ville que pour les fêtes de la Pentecôte.

241. Дрезденъ, 16/28 мая, 1801.

Le comte d'Orlow a pris dimanche dernier 12/24 du courant congé de la cour et se dispose de partir au premier jour pour se rendre en Russie.

Русскимъ резидентомъ въ Мюнхенѣ въ это время былъ баронъ Бюлеръ, который, какъ и другіе сановники, знавшіе Панина, былъ особенно доволенъ назначеніемъ послѣдняго министромъ и писалъ при этомъ случаѣ изъ Мюнхена 25 апрѣля 1801 г. къ графу Никитѣ Петровичу: „En appelant V. E. au ministère S. M. I. notre Auguste Maître a déféré à tout, au mérite éminent, à l'opinion publique et aux désirs de ceux, qui ont déjà eu le bonheur de servir sous les ordres de V. E.". Изъ другихъ писемъ Бюлера слѣдующее достойно вниманія.

Баронъ Бюлеръ къ Н. П. Панину.

242. Мюнхенъ, 11/23 августа, 1801.

V. E. verra par le contenu de ma relation d'aujourd'hui,

1) Графъ при Павлѣ былъ въ опалѣ и не могъ жить въ Россіи. Теперь ему было разрѣшено возвратиться на родину. См. выше № 2 письмо графа къ графинѣ на стр. 9 этого тома.

qu'il s'agit d'une négociation très importante entre la cour de Vienne et celle d'ici et qu'il y va du bien-être de la Bavière et peut-être des restes de celui de toute l'Allemagne. Je dois observer à V. E., que je n'en ai eu connaissance que par une voie indirecte et que tant l'électeur que son ministre des affaires étrangères ont observé jusqu'ici le plus profond secret envers le ministre de S. M. le roi de Prusse et envers moi. On m'assure cependant, que S. A. S. E. se propose de faire expédier sous peu des courriers à Berlin et à St. Pétersbourg pour s'en ouvrir aux deux cours protectrices et alliées de la maison palatine. Comme on n'a pas jugé à propos de me mettre dans la confidence, je n'ai pas cru devoir faire la moindre démarche et me borne simplement à suivre avec la plus grande attention tout ce qui peut avoir rapport à l'objet, dont il s'agit.

Il est en vérité difficile à comprendre par quel moyen on est parvenu à vaincre l'extrême répugnance que le Sérénissime Electeur a toujours paru avoir contre toute espèce de démembrement de son pays.

Il se peut que l'ardeur du jeune ministre à Vienne l'ait entraîné au-delà des véritables intérêts de son maître. Il se peut que S. A. S. E. et le ministre dirigeant rebutés par les remontrances fréquentes des états provinciaux croient trouver dans les propositions de la cour de Vienne le moyen de se défaire d'une constitution, qui paraît les gêner dans l'administration intérieure. Cependant quelque soit le motif, on ne devait pas se cacher, que la Bavière telle qu'elle est encore conformée aujourd'hui est un pays plein de ressources, que le démembrement proposé la dépouille de la plus riche partie, qui en même temps a le moins souffert par la guerre et que l'équivalent, dont il est question, est assigné sur un pays épuisé, plus avancé vers les frontières d'une puissance, dont le voisinage n'offre malheureusement que trop de dangers au gouvernement.

Avec cela l'électeur risque extrêmement de faire de nouvelles cessions avant de savoir d'où l'on prendra ce qu'il lui faut pour être indemnisé des pertes qu'il a essuyées par la cession de la rive gauche du Rhin.

Si S. A. S. E. me faisait l'honneur de me demander mon avis, je la supplierais, je la conjurerais: 1) de n'écouter aucune proposition sur aucune cession d'une partie quelconque de son territoire avant que l'affaire des indemnités pour les pertes sur la rive gauche n'ait été définitivement réglée; 2) de ne donner cours à cette négociation que d'accord et de concert avec les puissances protectrices et amies de la maison palatine, et 3) de ne se relâcher sur aucune cession d'une partie de l'ancien patrimoine de la maison palatine qu'autant qu'on compensera par l'étendue des domaines, qui seraient accordés, l'importance de ceux, qui devraient être cédés.

C'est sous ce point de vue que je croirais devoir envisager les négociations que le s-r Cetto se donne tant de peine à entamer à Paris, tandis qu'on aurait pu s'en tenir préalablement aux stipulations du traité de Luneville. Il est à craindre que la France n'impose des conditions si non embarrassantes du moins très onéreuses qu'on aurait peut-être évitées en traitant sous les auspices des cours protectrices ou en attendant le sort définitif de l'Allemagne. Le besoin du numéraire en France a déjà fait revivre une ancienne prétention, un emprunt de 6 millions de livres fait par Louis XVI au duc de Deux-Ponts Charles. Il n'est pas à douter qu'il n'en soit question dans le nouveau traité à faire.

J'ai cru de mon devoir, m-r le comte, de joindre ces détails à ma très humble relation et je supplie V. E. de m'éclairer de ses lumières, si dans ma manière de voir je m'écarte le moins du monde du système que notre Auguste Cour peut avoir adopté dans les circonstances actuelles où se trouve l'Allemagne.

Особенно оживленною въ это время была переписка между графомъ Панинымъ и русскимъ резидентомъ въ Гамбургѣ, Форсманномъ. Въ С.-Петербургскомъ Архивѣ находятся около 50 писемъ этого дипломата, которыя отчасти не лишены интереса и въ которыхъ затрогивались вопросы занимавшіе графа Никиту Петровича во время его министерской дѣятельности, какъ-то образъ дѣйствій Англичанъ, отношеніе Франціи къ германскимъ дѣламъ вообще и къ Гамбургу въ особенности, виды Пруссіи, Австріи и пр. И эти письма мы воспроизводимъ лишь въ извлеченіи.

А. А. Форсманнъ къ Н. П. Панину.

243. Гамбургъ, 6/18 апрѣля, 1801.

Le général Dumouriez m'ayant prié de faire parvenir à V. E. la ci-jointe lettre j'ai cru de ne devoir point hésiter de le faire, ce général ayant bien voulu m'instruire, que pendant son dernier séjour à St. Pétersbourg il a joui d'un degré de confiance de la part de V. E., qui l'autorisait dans ce moment-ci de reprendre ses relations avec elle, qui ont dû cesser alors. Il se propose d'écrire avec quelque détail par le courrier, dont j'attends le retour d'Angleterre.

Н. П. Панинъ къ А. А. Форсманну.

244. С.-Петербургъ, 10 апрѣля, 1801.

Il a plu à l'Empereur notre Auguste Maître de me placer dans son ministère et de me charger particulièrement de recevoir Ses ordres pour les transmettre à Ses ministres dans les cours étrangères. La régularité autant que le bien du service exigeant que vous soyez informé de cette détermination de S. M. I. je m'empresse de vous en prévenir pour que

vous puissiez vous y conformer dans vos rapports avec le ministère. Ceux que j'aurai par là l'occasion d'entretenir avec vous, m-r, me seront d'autant plus agréables qu'ils me mettront souvent à même de faire valoir près d'un Maître si digne de notre amour les preuves de zèle que vous vous empresserez, je n'en doute pas, de donner pour le bien et l'utilité de Son service.

А. А. Форсманнъ къ Н. П. Панину.

245. Гамбургъ, 23 апрѣля (5 мая), 1801.

. . . Je viens de donner un passeport à m-rs Schulte et Koch, deux sénateurs du vénérable sénat de cette ville, qui ont été nommés de la part de la ville et du sénat pour aller complimenter S. M. l'Empereur sur son avènement au trône. . . V. E. voudra sans doute me faire parvenir ses ordres[1]) pour l'avenir, qui me sont d'autant plus nécessaires que cette ville fourmille de toute espèce de gens, dont un grande nombre déjà s'est présenté chez moi pour des passeports et parmi lesquels il y a assurément de ceux, qui seraient partout peu propres et quelquefois même dangereux.

Malgré toute apparence qu'il y a eu, que le gouvernement actuel de France n'a plus protégé ces émissaires que les ministres français et Talleyrand surtout employèrent précédemment pour fomenter des insurrections dans les autres pays, cette espèce de gens méprisables existe plus ou moins partout et surtout dans les villes, qui comme Hambourg ne peuvent guère refuser l'entrée et le séjour à ces hommes et femmes pervers, dont toute la vie n'est qu'un tissu d'actions méprisables et qui par conséquent ne cesseront jamais à s'occuper de tout ce qui peut porter du désordre et du mécontentement dans l'esprit des habitants paisibles de tout pays.

1) О паспортахъ.

Depuis hier on parle dans cette ville d'une prochaine fin de Bonaparte. Quoique cette nouvelle soit peu véridique encore, il paraît néanmoins assez probable, qu'il doit avoir assez de troubles sourdes à Paris surtout. On les attribue au reste des Jacobins en France, et peut-être dans ce moment-ci essentiellement au grand nombre d'officiers, qui ont été réformés et exclus de l'armée. Ces derniers, dit-on, sont très ouvertement admis et protégés par Masséna, également hors d'activité dans ce moment-ci. Quelques personnes ici, qui toujours ont été assez bien instruites de ce qui s'est passé en France, prévoient avec quelque assurance des changements prochains à Paris.

S. A. S. m-gr le prince Charles de Hesse a bien voulu me communiquer hier, que la cour de Copenhague venait de répondre à celle de Berlin au sujet de l'éloignement des troupes danoises de Hambourg. S. A. croyait que la cour de Prusse ne pourrait refuser à sa cour une compensation d'une autre manière, si l'on insistait sur cet éloignement et qu'alors, en recevant l'ordre de Copenhague, il s'en retirerait immédiatement.

246. Гамбургъ, 24 апрѣля (6 мая), 1801.

Les députés de cette ville et du sénat pour complimenter S. M. l'Empereur, m-rs Schulte et Koch, se mettront en route après-demain. . . L'un et l'autre m'ont communiqué en confidence, qu'il leur a été prescrit par le sénat d'implorer la clémence de S. M. l'Empereur en faveur de cette ville et Sa haute protection pour la continuation de leur indépendance sur le pied comme ils ont eu le bonheur d'en jouir pendant le glorieux règne de feue l'Impératrice Cathérine, qui daigna leur manifester Sa bienveillance par un acte du 9 du février 1765, dont on m'a montré l'original, mais qui n'a proprement rapport qu'aux avantages et prérogatives de commerce, qu'Elle a bien voulu leur accorder sur un pied d'égalité avec d'autres nations favorisées.

247. Гамбургъ, 10/22 мая, 1801.

S. A. le prince Charles de Hesse vient de remettre au sénat de cette ville la ci-jointe déclaration et compte se retirer demain matin. Cette déclaration porte essentiellement sur la nécessité, qui avait existé de fermer la rivière de l'Elbe au commerce de l'Angleterre que le changement des circonstances politiques venait de rendre inutile et qu'en conséquence il se retirait et remerciait le sénat et la ville de leur procédés louables et de la bonne intelligence, qui avait existé sans interruption entre les habitants de la ville et ses troupes. Le sénat et la ville sont de leur côté au comble de la joie de cet éloignement des troupes danoises, et pour en témoigner en quelque sorte leur reconnaissance il s'agit d'offrir au prince Charles une somme d'argent.

248. Гамбургъ, 15/27 мая, 1801.

Il faut que je porte à la connaissance de V. E. une nouvelle, qui m'a été communiquée d'assez bonne part et dans le plus grand secret, c'est-à-dire: que Bonaparte doit positivement avoir été empoisonné, il y aura environ six semaines, et que bientôt il aura des tiraillements convulsifs.

249. Гамбургъ, 21 мая (2 іюня), 1801.

Peu après mon arrivée ici j'ai représenté à S. E. m-r le comte de Rostoptchin, que les archives de nos anciennes missions à Paris et à la Haye, qui se trouvent ici depuis quelque temps déjà et dont le volume a causé la nécessité de prendre un petit logement à part, me semblaient non seulement causer une dépense gratuite ici, mais seraient dorénavant déjà d'aucune utilité pour ces mêmes missions, lorsqu'elles seront établies. J'ai en conséquence désiré, qu'il me fût ordonné de les expédier à Lübeck et de là par mer à St. Pétersbourg pour être déposées au collège des affaires étrangères.

250. Гамбургъ, 24 мая (5 іюня), 1801.

...La joie, naturelle au reste, des habitants de la ville de Hambourg sur l'éloignement des troupes danoises d'ici a été suivie de la part d'une partie des habitants de démonstrations peu décentes. Entre autre on a chanté des chansons assez offensantes que l'on a osé imprimer et vendre publiquement. Cette espèce de licence n'est pas peu fomentée par les émissaires secrets de la France, dont le foyer essentiel peut-être pour l'Allemagne se trouve ici. Malheureusement encore la désapprobation du ministre de l'Empereur des Romains qu'il a partout témoignée au lieu de faire seulement une espèce de protêt formel auprès du sénat n'a pas peu contribué à les enhardir dans cette conduite.

251. Гамбургъ, 12/24 іюня, 1801.

Une lettre de Paris annonce, que les fonds continuent à baisser, que des emprisonnements secrets et de nuit sont plus fréquents, que beaucoup de monde s'éloigne de la ville, qu'on ne fait presque point d'affaires à la bourse et qu'on paraît s'attendre à quelque évènement, qui pourrait bientôt éclater.

252. Гамбургъ, 14/26 іюня, 1801.

M-r le marquis d'Autichamp[1]) me témoigna toute la reconnaissance envers S. M. l'Empereur, notre Auguste Souverain, pour la lettre pleine de bonté que S. M. a daigné lui écrire, mais qui ne le rassurait point sur son sort. Autant par dévouement et reconnaissance pour la personne de l'Empereur, notre Maître, que par un besoin réel et pressant il désirerait d'être employé, s'il ne craignait de devenir indiscret dans le moment présent et si sa réputation ne lui

1) Эмигрантъ (род. въ 1738, умеръ въ 1832 г.) былъ во время начала революціи маршаломъ, вступилъ въ 1797 году въ русскую службу.

prescrivait d'éviter un refus, qui le désolerait. En m'en parlant avec une émotion très marquée il me pria de profiter de quelque occasion favorable pour consulter V. E. d'une manière plutôt particulière sur cet objet. Elle me pardonnera, j'espère, que j'ai cru ne devoir manquer de porter à sa connaissance cette confidence d'un militaire aussi distingué et renommé comme ce marquis.

253. Гамбургъ, 21 іюня (3 іюля), 1801.

Un Français, nommé Latouche, venant de Varsovie a dit à l'auberge où logeaient encore d'autres gens de sa trempe, que les esprits dans la Pologne étaient tellement préparés et montés pour une révolution qu'il ne faut que peu pour la faire éclater et que la moindre impulsion de la part de la France suffirait pour l'effectuer. Il a nommé Belinski, Pritanowski, Parentier, Sepper et Poninski comme les agents les plus actifs, en ajoutant que les trois derniers surtout méritent essentiellement la reconnaissance de la Pologne. . . Un certain Lubert ne cesse d'assurer dans les conversations avec ses amis, que la perte de l'Empereur de Russie et du roi de Prusse était sûre, si ces souverains ne se prêtaient pas à se concilier avec Bonaparte. . .

Особенно часто Форсманнъ въ своихъ письмахъ къ Панину сообщалъ разныя свѣдѣнія о кое-какихъ загадочныхъ лицахъ, которыя казались ему опасными главнымъ образомъ въ тѣхъ случаяхъ, когда эти люди — представители революціонной пропаганды — намѣревались отправиться въ Россію и испрашивали для этой цѣли паспорты. Отовсюду стараясь собирать свѣдѣнія о такихъ авантюристахъ и прислушиваясь къ разнымъ разсказамъ о какихъ-то заговорахъ, Форсманнъ неоднократно просилъ графа Панина о снабженіи его инструк-

ціями и правилами въ отношеніи къ паспортамъ. Довольно важное извѣстіе Форсманнъ могъ сообщить Панину въ слѣдующемъ письмѣ.

А. А. Форсманнъ къ Н. П. Панину.

254. Гамбургъ, 28 іюня (10 іюля), 1801.

(Très secret).

Lundi dernier 6 de ce mois au soir et fort tard m-r de Thouvenay[1]) vint chez moi à l'effet d'engager toute mon attention sur ceux, qui viendraient me demander des passeports et ne me donna que seulement alors le signalement de l'homme exécrable, dont les noirs desseins doivent alarmer tout fidèle sujet de notre admirable souverain. Aujourd'hui il m'a communiqué toute la ci-jointe pièce que je ne dois pas tarder un instant de faire parvenir par estafette, malgré toute la probabilité et presque l'assurance que le roi Louis XVIII l'aura déjà transmise de Varsovie. Le désir louable de m-r de Thouvenay de donner à son roi tout le mérite d'une communication aussi importante et rien qu'un aussi noble dévouement à son souverain légitime avait pu l'engager à ne pas vouloir me la confier qu'après avoir reçu la réponse du roi, mais la triste nouvelle d'une maladie très grave, dont était accablé m-r le comte d'Avaray, qui est l'unique personne dans la confidence du roi pour les objets et affaires de grande conséquence, et la crainte que cet incident ou quelqu'autre hasard inopiné ne puisse prévenir la plus prompte transmission d'un avis de la plus haute importance firent sentir toute l'urgence de m'en faire aussi communication. M-r de Thouvenay m'assure, qu'il répond sur son honneur et sa tête de la source et de l'authenticité et de la certitude de cet avis que l'auteur regrette

1) Роялистъ, проживавшій въ Гамбургѣ.

bien sensiblement de n'avoir nullement pu confier à m-r de Kolytchew. Heureusement ce plan infernal a laissé encore tout le temps de prévenir son exécution. L'homme ou l'instrument abominable de cet horrible attentat n'est parti de Paris que le 19 juin à 7 h. du soir. N'ayant plus rien à ajouter à cet avis que les voeux les plus ardents que je ne cesse de faire pour la conservation des jours précieux de notre bon et aimable Souverain et Maître je dois porter à la connaissance de V. E., que m-r de Thouvenay sollicite très instamment tout le secret et toute la prudence dans les mesures que cet avis pourra faire prendre, afin que la source précieuse de cet avis puisse être conservée et que la personne, dont l'attachement à la bonne cause a fait oublier tout ce qu'il risquait, ne soit exposée à la vengeance du plus grand scélérat. En même temps il m'a chargé de représenter que la surveillance la plus scrupuleuse est indispensable sur tous les voyageurs en général, mais essentiellement sur tous les Français tant émigrés que d'autres. . .[1]).

Н. П. Панинъ къ А. А. Форсманну.

255. A ma campagne (Ульянка)
près de St.-Pétersbourg, ce 17 juillet, 1801.

Je ne puis qu'approuver la prudence, avec laquelle vous avez agi jusqu'à présent au sujet des passeports qu'on vous demande pour entrer en Russie, et en vous invitant de continuer avec la même circonspection, je vous recommande de n'en donner qu'à ceux, qui seront munis de bons certificats ou connus par les agents publics de leurs gouvernements. Vous recevrez d'ailleurs incessamment des instructions plus amples à cet égard.

1) Отвѣтъ на это письмо см. ниже № 259.

А. А. Форсманнъ къ Н. П. Панину.

256. Гамбургъ, 2/14 августа, 1801.

Une lettre de Paris datée du 16 juillet de la même bonne source qu'était celle du 14 juin dernier, dont j'ai envoyé copie à V. E. par estafette vendredi le 28 juin (10 juillet), annonce, qu'il doit avoir été expédié au voyageur à quatre faces l'ordre de ne plus continuer sa route, mais de retourner aussitôt à Paris. Ceci vient de m'être communiqué de Varsovie, d'où on n'aura sûrement pas manqué d'en informer déjà V. E. que cet avis est réellement tel qu'on l'a annoncé ou inventé par pure ruse et un surcroît de précaution et de finesse malicieuse pour détourner l'attention de la surveillance de l'homme en question et de ses semblables. . . Je ne discontinuerai pas de surveiller de mon côté de la manière la plus attentive tous ceux qui pourraient passer sous mes yeux et d'en informer promptement V. E.

257. Гамбургъ, 6/18 августа, 1801.

J'ai fait mention dans ma relation d'aujourd'hui de la grande activité des agents français et leurs partisans ici depuis l'arrivée de Bonne-Carrère, qui reçoit fréquemment des exprès de Paris qu'on lui fait parvenir de Harbourg où un agent français les reçoit et les expédie de retour. Il fait surveiller très soigneusement tous les émigrés français comme le duc de Havre, le marquis d'Autichamp et même le général Dumouriez, dont il feint d'être l'ami intime et reconnaissant. Il sait également presque tout ce que je fais, où je vais et ceux qui viennent chez moi. Il sait même quand j'envoie mes lettres à la poste et quand et combien j'en reçois. J'ai lieu d'espérer, que je parviendrai bientôt à lire quelqu'un de ces rapports. La semaine dernière j'ai aussi confirmé au marquis d'Autichamp l'information qu'il

avait déjà de ce qu'on cherchait à lui enlever ses papiers. J'y ai ajouté que Bonne-Carrère a promis à un Italien nommé Carbonelli cent ducats pour deux lettres, dont les dates ont été indiquées et qu'on se figure pouvoir trouver parmi ces papiers, écrites par un aide-de-camp et ami du général Pichegru. Relativement à mes lettres Bonne-Carrère pourrait bien en obtenir les informations à la poste même que m-r de Mouravjew a déjà soupçonné d'un peu d'infidélité. Cette idée m'a donné le désir d'apprendre, si toutes mes lettres parviennent exactement à leurs adresses. Serais-je indiscret en suppliant V. E. de vouloir bien me faire instruire en forme de bulletin par qui que ce soit de sa chancellerie, ne fût ce qu'à la fin de chaque mois, de l'entrée de mes relations et lettres, leurs numéros, dates et nombre? Par ce moyen je pourrais être à même de faire parvenir les duplicats de celles, qui pourraient manquer.

258. Гамбургъ, 6/18 августа, 1801.

Le comité français doit avoir reçu une lettre de Pétersbourg de ce Cousin (sic?) qu'on n'a pas pu encore découvrir. Il doit avoir dit entre autre qu'il a vu deux fois le s-r Duroc, qu'il l'avait informé de tous les détails de la grande fermentation en Russie et qu'il cherchait à relever ses biens pour sortir d'une capitale, où pendant l'absence de l'Empereur pour son couronnement à Moscou les effets de l'insurrection éclateraient etc.

A propos de Duroc je dois encore porter à la connaissance de V. E., qu'on prétend savoir ici avec certitude que ce Duroc doit avoir écrit à Macdonald à Berlin que malgré tout ce qu'on dirait ou penserait il était sûr de la Russie, pourvu qu'on parvînt à subjuguer l'Angleterre. V. E. plus que personne est à même de pouvoir juger, si cela est un effet d'une présomption outrée ou si cela peut tenir à quelque donnée, qui mériterait d'être approfondie.

Н. П. Панинъ къ А. А. Форсманну.

259. (A ma campagne).
Ульянка, 7/19 августа, 1801.

Votre dépêche du 28 juin[1]) relative au nommé Lewkowitz mérite par son importance l'entière approbation du ministère, et je me fais un plaisir, m-r, de reconnaître votre zèle dans cette occasion. Jusqu'à ce jour néanmoins les recherches les plus exactes n'ont pas pu faire découvrir ce scélérat.

En remerciant m-r de Thouvenay de l'avis important qu'il jugea donner demandez-lui de ma part, s'il ne serait pas possible de mettre en rapport secret avec m-r le comte Morkow la personne, qui lui a fait tenir ces notions sur le voyageur polonais. Un serviteur du roi de France ne peut pas être indifférent aux intérêts de notre Auguste Souverain, qui sont si intimement liés avec ceux de la bonne cause. Cette considération m'encourage à croire que m-r de Thouvenay se prêtera à mes voeux, si cette confidence ne dépasse pas ses pouvoirs; mais alors ne pourrait-il pas obtenir l'autorisation du roi son maître.

А. А. Форсманнъ къ Н. П. Панину.

260. Гамбургъ, 9/21 августа, 1801.

Parmi ceux qui ont signé leurs noms sur la ci-jointe feuille volante on soupçonne le boulanger Joseph Potocki, un très mauvais sujet, qui doit avoir été employé comme messager pour Paris entre des Polonais mécontents et Kosciuszko et d'autres.

261. Гамбургъ, 16/28 августа, 1801.

. . . Hambourg et Altona et la grande proximité de ces

1) См. выше № 254.

deux villes est le repaire de tout ce qu'il y a d'abominable en fait d'hommes pervers et dangereux, qui y trouvent toutes sortes de moyens de subsistance et des prétextes pour y séjourner et fomenter tout ce qui peut porter des troubles dans d'autres pays. Non seulement un manque entier de police à Hambourg est trop en leur faveur; mais plus encore cette espèce de liberté individuelle et très mal entendue, dont la ville de Hambourg se glorifie presque impudemment et qui convient tant à ceux aussi de ces habitants et citoyens, qui en profitent adroitement et facilement pour duper en fait de commerce leurs correspondants étrangers et que le sénat, composé de négociants intéressés eux-mêmes dans ces transactions peu honnêtes, se trouve presqu'obligé de favoriser et de protéger plutôt que de réprimer; raison naturelle, pourquoi les négociants et sujets étrangers peuvent bien rarement obtenir redressement ou justice dans les affaires qu'on a à poursuivre ici et pourquoi les formes judiciaires et les avocats de Hambourg traînent tout en longueur et rendent toute affaire interminable.

Какъ видно, письма Форсманна не имѣютъ значенія по вопросамъ междугосударственныхъ сношеній въ тѣсномъ смыслѣ. Онъ былъ скорѣе наблюдателемъ чѣмъ дѣйствующимъ лицомъ въ области политики. Важнѣйшею обязанностью его была выдача паспортовъ лицамъ, отправлявшимся въ Россію. И Панину когда-то, въ Берлинѣ, приходилось заниматься такими дѣлами, наблюдать за признаками революціонной пропаганды, собирать свѣдѣнія о путешественникахъ, по чему-то возбуждавшихъ подозрѣніе и пр. Теперь же, при измѣнившихся въ Россіи обстоятельствахъ, послѣ того какъ послѣ воцаренія императора Александра въѣздъ въ Россію становился гораздо легче возможнымъ, наблюденія и сообщенія Форсманна не могли не имѣть значенія для графа

Никиты Петровича, и онъ безъ сомнѣнія не безъ вниманія читалъ письма Форсманна, всѣ подробности которыхъ въ настоящее время оказываются лишенными интереса[1]).

Не только германскія государства надѣялись на заступничество и покровительство Россіи; и итальянскіе государи, пострадавшіе болѣе или менѣе отъ перевѣса Франціи, прибѣгали къ Россіи и просили посредничества императора Александра въ ихъ спорахъ съ Наполеономъ. Поэтому графу Панину приходилось переписываться съ нѣкоторыми государственными людьми въ Италіи. Къ нему обращались представители Сардиніи, Неаполя, папы; къ нему писалъ довольно часто объ итальянскихъ дѣлахъ русскій дипломатъ Италинскій, проживавшій въ это время въ Палермо. Вотъ нѣкоторые образчики такихъ документовъ, найденныхъ нами въ С.-Петербургскомъ Архивѣ Иностранныхъ Дѣлъ.

Кардиналъ Консальви къ Н. П. Панину.

262. Римъ, 26 апрѣля (8 мая), 1801.

Eccellenza.

Tale è la fiducia che Sua Santità ripone nella protezione ed appoggio della Imperiale Corte di Russia e nelle magnanime disposizioni dell' animo dell' Augusto Imperatore Alessandro I che mi dà l'ordine espresso di rivolgermi a V. E. per pregarla di esporre alla Maestà Sua Imperiale

1) Въ письмахъ Форсманна говорится болѣе подробно о разныхъ лицахъ, ѣхавшихъ въ С.-Петербургъ; особенно часто идетъ рѣчь о г-жѣ Рош-шуаръ (Rochechouart). О ней уже прежде писалъ графъ С. Р. Воронцовъ къ Панину въ 1798 г. См. т. III нашего изданія, стр. 607 и 608.

questi suoi sentimenti e richiedere il suo favore et appoggio presso il governo francese, perchè gli siano restituite le tre provincie delle Legazioni che furono senza alcuna causa tolte al suo glorioso antecessore e senza delle quali non puó in conto alcuno sussistere questo misero stato. Il S. Padre fù già pronto a felicitare con una sua lettera la M. S. I. sopra la sua assunzione al trono delle Russie appena che questa gli fù nota. Si lusinga il S. Padre di ricevere dalla M. S. I. fra breve tempo un qualche riscontro della lettera, in cui era rinchiuso il breve del canonico ristabilimento dei Gesuiti diretto al fu Imperatore Paolo I che l'aveva richiesto. Persuasa Sua Santità che un tale riscontro gli porgerà occasione di nuovamente scrivere à S. M. I., si propone di far direttamente alla M. S. queste sue preghiere per ottenere nel detto affare della restribuzione delle tre Legazioni la possente sua protezione in cui ha la più estesa fiducia. Intanto spera Sua Santità che nell'esporsi per il mio mezzo questi suoi desideri all' E. V. si troverà nella di Lei cortesia e generoso impegno un valido e premuroso intercessore presso S. M. I. della qual cosa anticipandole i più officiosi ringraziamenti et offerendole tutta quella reciprocanza di vivo impegno in tutto quello che possa essere di suo buon piacere e servigio per quanto possono permettere le nostre debole forze, coi più rispettosi sentimenti di vera stima ed ossequio bacio a V. E. affettuosamente le mani.

Далѣе между документами Архива найдено слѣдующее извлеченіе изъ другаго письма кардинала Консальви.

Extrait d'une lettre du cardinal Consalvi au comte de Panin de Rome 11 mai 1801 (29 апрѣля).

263.

Il annonce que le St. Pape a écrit à l'Empereur pour savoir, si S. M. I. agréerait l'envoi d'un nonce de Sa Sainteté, qui serait chargé du double objet de féliciter S. M. I.

sur Son avènement au trône et de traiter sur les affaires des catholiques, qui se trouvent dans ses états. En attendant la réponse que S. S. espère favorable le cardinal prie m-r le comte de Panin d'agréer, que l'abbé Benvenuti, qui se trouve en Russie depuis plusieurs années, soit chargé ad interim des affaires du St. Siége. Cette demande est uniquement motivée par le désir de S. S. de se mettre en relation directe avec la cour impériale et de nourrir par là les mêmes sentiments de respect et d'attachement qu'avait pour elle l'illustre Pontife, son prédécesseur.

Н. П. Панинъ къ кардиналу Консальви.

264. С.-Петербургъ, 7 августа, 1801.

J'ai reçu la lettre que V. Eminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 8 mai dernier et celle du 11 du même mois, qui m'a été remise par m-r l'abbé Benvenuti.

Le désir que vous me témoignez, m-r le cardinal, de la part du St. Père de pouvoir entretenir les liaisons de correspondance et de bonne amitié, qui ont déjà subsisté entre nos deux cours, a été favorablement accueilli par l'Empereur mon Maître, et l'abbé Benvenuti a été admis et reconnu en qualité de chargé-d'affaires du St. Siége. Par réciprocité l'Empereur vient de nommer en la même qualité près de la cour de Rome le comte Cassini, qui y a précédemment résidé comme consul de Russie.

Vous ne pouvez pas douter, m-r le cardinal, de tout l'intérêt que porte S. M. I. à la situation du St. Père; mais à une époque aussi désastreuse il est difficile de se livrer à l'espérance de voir obtenir à Sa sollicitude tout l'effet qu'on pourrait attendre des circonstances moins critiques et moins embarrassantes. Dans cette complication de tant d'intérêts ceux du St. Siége ne seront pas oubliés, et je me ferai en mon particulier un plaisir d'entretenir avec V. E. tous les

rapports, qui pourraient aider à la bonne volonté de l'Empereur mon Maître en tout ce qui dépendra de Sa puissante intervention.

Какъ видно, въ Россіи не спѣшили отвѣчать на просьбы папы. Между письмами кардинала Консальви и отвѣтомъ графа Панина прошло нѣсколько мѣсяцевъ. Такая же медленность замѣтна и въ обмѣнѣ двумя слѣдующими документами, въ которыхъ рѣчь шла о судьбѣ Сардиніи.

Графъ Кастельальферъ къ Н. П. Панину.

265. Берлинъ, 24 мая (5 іюня), 1801.

M-r le comte de Vallaise, ministre plénipotentiaire du roi mon maître près la cour de Vienne, aura l'honneur de présenter cette lettre à V. E. Il se rend à Pétersbourg avec une mission particulière de S. M. ayant pour objet de féliciter S. M. I. sur son avènement au trône, de Lui témoigner sa plus vive reconnaissance pour la manière généreuse et efficace, dont Elle veut bien appuyer et soutenir ses intérêts, L'assurer que c'est en Elle que le roi met toute sa confiance, que c'est par Elle qu'il espère de rentrer dans la possession de ses états et d'y être rétabli avec sûreté. Le comte de Vallaise aura en attendant l'honneur d'être accrédité près de Votre Auguste Monarque et de résider à sa cour jusqu'à ce que le roi y ait envoyé un autre ministre. C'est un très fidèle serviteur que S. M. honore de beaucoup de confiance et qui en est bien digne. Je suis particulièrement lié avec lui; j'ose le recommander à vos bontés et je suis très sûr que ses plus grands soins seront dirigés constamment à mériter la confiance, dont il plaira à V. E. de l'honorer.

Н. П. Панинъ къ графу Кастельальферу.

(Projet d'une lettre de m-r le comte de Panin à m-r le comte de Castellalfer).

266. С.-Петербургъ, 7 августа, 1801.

J'ai reçu par m-r le comte de Vallaise la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 juin dernier n. st. Ce ministre a trouvé ici un accueil analogue au degré d'affection et d'intérêt que porte l'Empereur au roi son maître. S'il dépendait uniquement des dispositions de S. M. I. de réparer et de faire oublier à ce prince malheureux toutes les injustices, dont il a été la victime, il n'aurait bientôt plus rien à désirer. Mes principes comme mon penchant me portent à seconder ces généreuses intentions de mon Auguste Maître et vous ne devez pas douter, m-r, que si l'occasion m'en est offerte, je ne la saisisse avec empressement. Autant par ces motifs que par le prix que j'attache à ce qui me vient de votre part, je me ferai un plaisir de faciliter le succès des négociations du comte de Vallaise et en vous manifestant le prix que j'attache à votre recommandation de vous prouver l'inviolabilité des sentiments etc.

Къ судьбамъ Неаполя относятся письма Андрея Италинскаго. Въ первомъ изъ этихъ писемъ сказано (8/20 іюня): „Je regarde comme un bonheur de servir sous les ordres de V. E., persuadé que ses bontés m'aideront à mériter la haute bienveillance de S. M. l'Empereur" и проч.

А. Я. Италинскій къ Н. П. Панину.

267. Палермо, 8/20 іюня, 1801.

Le 3/15 juin au moment que j'allais m'embarquer pour Palermo j'ai reçu la dépêche du 24 avril que V. E. m'a

fait l'honneur de m'écrire, en me transmettant la lettre pour m-r le comte de Mocenigo. J'arrivai hier ici et je m'empresse d'informer V. E. que j'ai rempli ses ordres; m-r le comte de Mocenigo demeurant à Naples je lui ai remis la lettre de V. E. aussitôt que je l'ai reçue et je lui ai délivré les passeports pour son voyage de Pétersbourg.

268. Палермо, 14/26 іюня, 1801.

Іюня 7/19 числа, прибывъ въ Палермо, имѣлъ я честь получить письмо В. С-а отъ 10/22 апрѣля. Въ ревностныхъ трудахъ полагаемыхъ мною на исполненіе той части Высочайшихъ намѣреній, которая касается до званія моего при здѣшнемъ дворѣ, почитаю истиннымъ благополучіемъ моимъ Высокомонаршее одобреніе, которое Всемилостивѣйше соизволилъ Е. И. В. поручить В. С-у объявить мнѣ. Непосредственная польза императорской Его службы и всякое оныя благо, происходящее отъ благосостоянія королевствъ сихъ, принадлежащихъ Государю, полагающему залогъ безопасности своей въ дружественномъ союзѣ съ Е. И. В-мъ, будутъ всегда составлять предметъ всѣхъ моихъ подвиговъ. Объ обращеніи моемъ въ оныхъ крайне отрадное имѣю упованіе, имѣя счастіе пользоваться руководствомъ В. С-а, каковое заимствую отъ предписанія находящагося въ письмѣ В. С-а и впредь заимствовать буду отъ наставленій, которыя имѣютъ быть даны мнѣ.

Хотя Дюкъ Серракапріола не преминулъ увѣдомить министерство здѣшнее о участіи, которое Е. И. В. великодушно принимаетъ въ настоящемъ положеніи Е. Неаполитанскаго В-а, хотя удостовѣряющія Е. В. въ томъ извѣщенія находятся во всѣхъ получаемыхъ отъ Дюка Серракапріола депешахъ, не взирая на то сообщилъ я генералу Актону о повелѣніи данномъ г-ну д. т. сов-у Колычеву въ пользу королевства Неапольскаго, коему великодушнымъ попеченіемъ своимъ Е. И. В. желаетъ возвратить цѣлость

и независимость. Повтореніе увѣреній толикой важности нужно Е. В-у въ безпокойствіяхъ его; онъ принялъ оное съ великимъ удовольствіемъ и указалъ генералу Актону сказать мнѣ, что онъ находитъ счастіе свое въ расположеніяхъ искренняго дружелюбія, которыя Е. И. В. изъявляетъ ему, что отъ оныхъ зависитъ участь королевствъ его и фамиліи и что таковому его объ оныхъ разсужденію соотвѣтствуетъ чувствительнѣйшая его признательность къ Е. И. В-у.

269. Палермо, 29 іюня (11 іюля), 1801.

Отправленіе предъидущихъ моихъ донесеній должно было послѣдовать въ 14/26 день минувшаго іюня вмѣстѣ съ депешами министерства сего, которыя имѣли доставлены быть въ Неаполь посредствомъ королевскаго корабля, посылаемаго туда для нѣкоторыхъ коммиссій и для препровожденія пакетъ-бота. Не позволило послѣдовать сему извѣстіе полученное въ тотъ же день о происшествіи, которое подало поводъ министерству почитать всѣ королевства сего военныя и купеческія суда въ опасности отъ англійскихъ морскихъ силъ. Одно принадлежащее имъ судно, крейсирующее въ Адріатическомъ морѣ, захватило около сорока судовъ, нагруженныхъ хлѣбомъ, плывущихъ отъ береговъ Апуліи въ Неаполь и другія мѣста подъ эскортомъ королевскаго бригантина; при семъ случаѣ главнокомандующій англійскій офицеръ принудилъ неапольскаго пріѣхать къ нему и удержалъ его; оставшійся на бригантинѣ офицеръ заключилъ, что сверхъ купеческихъ судовъ и сіе военное судно захвачено будетъ, разсудилъ бѣжать въ близъ лежащую гавань города Бриндизи, гдѣ находится отрядъ французскаго войска; сіе заставило англичанъ учинить погоню; бригантинъ сталъ внѣ гавани подъ пушкамм французской батареи и неизвѣстно какимъ случаемъ сгорѣлъ. Въ то самое время, какъ прибыло сюда о томъ изъ Неаполя донесеніе, получилъ англійскій повѣренный въ дѣлахъ

писанное къ г-ну Паджету отъ лорда Кейта письмо отъ 18 мая и сообщилъ оное генералу Актону; содержаніе того письма утвердило дворъ сей во мнѣніи касательно до опасности, которой въ мореплаваніи подвержены всѣ здѣшнія суда. Вслѣдствіе такаго мнѣнія въ нынѣшній день не вышло изъ здѣшней гавани никакое судно въ Неаполь. Наконецъ министерство разсудило отважиться послать туда пакетъ-ботъ подъ прикрытіемъ фрегата; оные сегодня ввечеру пойдутъ въ путь, и я пользуюсь симъ случаемъ для доставленія въ Неаполь на почту сего донесенія и препровождаю при немъ тѣ, которыя 14/26 іюня не могли быть отправлены. Письмо, которое г. Паджетъ, получивши отъ лорда Кейта, прислалъ къ оставленному имъ здѣсь повѣренному въ дѣлахъ Ваярону (?), заключало въ себѣ извѣщеніе такаго содержанія: Лордъ Кейтъ увѣдомленъ будучи, что всѣ королевства Неапольскаго гавани отданы французамъ, что въ Неаполѣ находится французскій адмиралъ, который учреждаетъ происходящія въ прочихъ гаваняхъ вооруженія противъ англичанъ и что позволено ему употреблять въ такомъ намѣреніи всѣ военныя Е. Неапольскаго В-а суда, далъ всѣмъ въ Средиземномъ морѣ начальникамъ судовъ эскадры его приказъ почитать королевства Неапольскаго гавани принадлежащими французамъ и поступать соотвѣтственно. Всѣ почти обстоятельства увѣдомленія онаго несправедливы будучи, повѣренный въ дѣлахъ писалъ въ такой силѣ въ Эгипетъ къ лорду Кейту и въ Мальту къ находящемуся тамъ начальнику судовъ, крейсирующихъ въ Адріатическомъ и здѣшнихъ моряхъ. Никто не сомнѣвается въ томъ, что приказъ, данный лордомъ Кейтомъ, отмѣненъ будетъ. Адмиралъ французскій былъ въ Неаполѣ только проѣздомъ, а находится обыкновенно въ Бриндизи или въ Тарантѣ; судовъ королевскихъ французы не употребляютъ для своихъ дѣлъ ни въ какомъ случаѣ, исключая тѣхъ трехъ фрегатъ, которые подарены имъ въ силу трактата. Между тѣмъ,

покуда новыя повелѣнія придутъ отъ лорда Кейта, не можетъ происходить моремъ никакое почти сообщеніе между Апуліею и тѣми мѣстами неапольскаго берега, которыя оттуда въ настоящее время года обыкновенно запасаются хлѣбомъ на весь годъ. Обстоятельство сіе можетъ имѣть весьма опасныя слѣдствія и для того причиняетъ министерству великое безпокойствіе.

Французы, находящіеся въ королевствѣ неаполитанскомъ, не умножаются, не дѣлаютъ никакихъ наглостей, но всякіе случаи употребляя въ пользу, отягощаютъ правительство требованіями денегъ.

На прошедшей недѣлѣ прошло мимо южныхъ здѣшняго острова береговъ около сорока англійскихъ судовъ въ Мальту, откуда поплывутъ въ Эгипетъ; находится на нихъ нарочитое число высаднаго войска.

Гантомъ, прибывъ къ берегамъ эгипетскимъ, покусился сдѣлать дессантъ, но отдѣленные имъ на такой конецъ четыре транспорта, на которыхъ было войско и нарочитое число комедіантовъ, взяты англичанами.

270. Палермо, 16/28 іюля, 1801.

Съ великою нетерпѣливостью и любопытствомъ давно ожидаемыя донесенія дюка Серракапріола получены сего іюля 11/23 числа. Содержатъ оныя извѣщеніе о участіи, которое Е. И. В. продолжаетъ великодушно принимать въ нынѣшнемъ Е. Неапольскаго В-а положеніи и которое г-ну Дюроку изъявлено какъ министерствомъ, такъ и собственно Е. И. В-мъ. Извѣщеніе сіе препровождено увѣдомленіемъ, что Дюрокъ отправилъ въ Парижъ курьера и что въ слѣдствіе того имѣетъ получить отъ перваго консула рѣшительныя объясненія о намѣреніи его касательно до королевства Неапольскаго; желаетъ Е. В., чтобы дюкъ Серракапріола могъ въ скоромъ времени учинить ему о томъ пріятное донесеніе.

Французы, находящіеся въ королевствѣ, по мѣрѣ пребыванія своего въ немъ, дѣлаютъ больше и больше чувствительну тягость издержекъ казенныхъ, коихъ они причиною. Е. В. не въ состояніи будучи никакими собственными своими усиліями учинить Франціи въ какихъ либо ея противъ его предпріятіяхъ сопротивленіе, полезное коронѣ его слѣдствіе обѣщающее, принужденъ, дабы не навлечь на себя негодованіе ея, удовлетворять некончающимся требованіямъ генераловъ ея, командующихъ въ Апуліи въ Абруцо, подкрѣпляемыхъ во всемъ генераломъ Мюратомъ. Положенное по трактату содержаніе въ скоромъ времени нарушено было; сдѣлано было новое постановленіе: оное также нарушается теперь и столь важнымъ образомъ, что ежели впредь и не чинены будутъ новыя какія требованія, продолженіе настоящихъ издержекъ составитъ въ годъ четыре милліона съ половиною, т. е. девять десятыхъ долей всѣхъ съ королевства Неапольскаго собираемыхъ доходовъ. Требовано было между прочимъ, чтобы Е. В. согласился, принявъ на свой страхъ указать препроводить въ Таранто три фрегата, которые по трактату доставлены имъ въ Анкону; только одно сіе требованіе отвержено съ такимъ успѣхомъ, что Мюра не разсудилъ сдѣлать въ томъ настоянія. Печалясь Е. В. о вышеозначенномъ истощеніи государственной казны, подвергающемъ его непріятнѣйшимъ затрудненіямъ, не находитъ въ участи своей ниже той отрады, которую подаетъ несумнительное предвидѣніе скорой перемѣны къ лучшему. Кажется Е. В-у и министерству его, что пребываніе въ королевствѣ французскаго войска долговременно будетъ. Командующій онымъ генералъ полагаетъ особливое стараніе на укрѣпленіе всѣхъ набережныхъ мѣстъ, особливо тѣхъ, которыя состоятъ въ Тарантскомъ заливѣ; принимаетъ также мѣры, дабы въ безопасности быть со стороны внутреннихъ королевства мѣстъ, лежащихъ на чертѣ провинцій, въ которыхъ нахо-

дится расположено войско. Сверхъ сего получены отъ нѣкоторыхъ Е. В-а министровъ донесенія, которыя подаютъ поводъ заключать, что первый консулъ непремѣнно имѣетъ предпринять военныя дѣйствія противъ Порты, что оныя происходить будутъ съ Адріатическихъ береговъ и воспослѣдуютъ, сколь скоро потеряетъ онъ надежду удержать Эгипетъ. Произведеніе въ дѣйство такаго намѣренія почитаетъ Е. Неапольское В. произшествіемъ, которое совершитъ несчастіе королевства его, и по мѣрѣ сего мнѣнія желаетъ видѣть увѣнчаны полнымъ успѣхомъ благодѣтельныя Е. И. В. о немъ старанія.

Вѣроятно, что начальники англійскихъ силъ въ Средиземномъ морѣ имѣютъ также нѣкія свѣдѣнія о намѣреніи перваго консула атаковать Оттоманскія владѣнія въ Адріатическомъ и Іоническомъ морѣ. Они безпокоятся въ разсужденіи крѣпости острова Корфу, какъ В. С. изволите увидѣть изъ прилагаемой у сего копіи письма, сообщеннаго мнѣ англійскимъ здѣсь повѣреннымъ въ дѣлахъ г-мъ Ваярономъ. Въ отвѣтъ на сіе сообщеніе увѣдомилъ я г-на Ваярона, что крѣпость оная въ безопасности по причинѣ находящейся въ Корфу императорской эскадры; просилъ его притомъ написать къ кому слѣдуетъ, чтобы приказано было англійскимъ судамъ въ Адріатическомъ морѣ крейсирующимъ подавать начальнику эскадры оной полезныя извѣщенія и, ежели возможно, снабдить крѣпость нѣкоторымъ количествомъ пороха. Учинилъ я въ такой силѣ отвѣтъ мой, основываясь на письмѣ командующаго въ Корфіотской крѣпости г. подполковника Гастфера, въ которомъ онъ іюля 4 н. ст. пишетъ къ г. генералъ-лейтенанту Бороздину слѣдующее:

«О нападеніи на сей островъ со стороны французовъ я не предвидѣлъ-бы великой опасности, естьлибы только не былъ крайній недостатокъ въ порохѣ; въ случаѣ нужды поставимъ фрегаты подъ выстрѣ-

ломъ крѣпости и большую часть экипажа въ крѣпостный гарнизонъ возьмемъ, къ тому жъ и жителей здѣшнихъ употребить можно въ добавокъ».

О недостаткѣ пороха извѣстенъ я былъ еще находясь въ Неаполѣ и совѣтовалъ г-ну Сорокину послать онаго нѣсколько сотъ пудовъ; надѣюсь, что онъ пошлетъ на авизѣ, который на сихъ дняхъ прошелъ изъ Корфу въ Неаполь чрезъ Мессинскій проливъ.

Прискорбіе, въ которомъ находился дворъ по причинѣ случившагося въ Адріатическомъ морѣ взятія многихъ здѣшнихъ купеческихъ судовъ англійскими крейсерами, прекращено полученными изъ Мальты отъ генерала Пигота (?) увѣреніями, что не будетъ безпокоено мореплаваніе въ пристани и изъ пристаней королевства Неапольскаго, которыя не заняты французскимъ войскомъ.

По случаю полученной мною изъ государственной Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ канцелярской цидулы о признаніи Е. И. В-мъ бывшихъ венеціанскихъ островов, въ качествѣ Республики седми соединенныхъ островов, имѣлъ я съ генераломъ Актономъ разговоръ, дабы увѣдомиться о расположеніяхъ, въ коихъ находится Е. Неапольское В. касательно до сей новой Республики. Генералъ Актонъ далъ мнѣ знать, что Е. Неапольское В. въ нынѣшнемъ его въ разсужденіи Франціи положеніи желалъ-бы увольненъ быть отъ формальнаго тѣхъ островов признанія Республикою, что учинитъ сіе охотно въ другое время.

271. Палермо, 16/28 іюля, 1801.

Разсужденіями относительными къ пользѣ службы Е. И. В-а убѣжденъ будучи, учинилъ я въ свое время отважность заставить представленіями моими г. Войновича возвратиться изъ Бриндизи въ Корфу со ввѣренною ему эскадрою. Но не сдѣлалъ я никакаго ему, ни преемникамъ его въ начальствованіи надъ оною эскадрою внушенія оста-

ваться при ономъ островѣ по наступленіи обстоятельствъ, доставляющихъ имъ безопасное въ Черноморскія пристани возвращеніе. А дабы въ ожиданіи такаго времени эскадра, находясь въ Корфу, не подвержена сдѣлалась непріятнымъ какимъ приключеніямъ, дабы присутствіе ея тамъ послужило къ предохраненію острова отъ непріятельскихъ какихъ покушеній съ которой ни есть стороны, доставлялъ я начальникамъ оныя иногда прямо, иногда чрезъ г. консула Бенаки свѣдѣнія о положеніи дѣлъ и о происшествіяхъ могущихъ коснуться участи острова онаго. Нынѣ эскадра оная остается тамъ, хотя не существуютъ болѣе никакія препятствія на предписанномъ ей пути оттуда въ Россію. Г. Константиновъ увѣдомилъ меня о томъ письмомъ, съ котораго копію препровождаю при семъ къ В. С-ву.

Что касается до денегъ, требуемыхъ имъ отъ меня, оными я не могу снабдить его ни въ какомъ случаѣ безъ Высочайшаго на такой конецъ повелѣнія.

Такъ какъ г. Константиновъ рѣшился остаться, полезно ему знать содержаніе письма генерала Пигота (?); я сообщилъ ему объ ономъ.

272. Палермо, 16/28 іюля, 1801.

Разговаривая съ генераломъ Актономъ о маркизѣ Галло по поводу писемъ, которыя генералъ получилъ отъ него изъ Вѣны и мнѣ показывалъ, примѣтилъ я, что Е. В. король намѣренъ употребить маркиза въ качествѣ посланника своего въ Парижѣ, когда отозванъ оттуда будетъ г. д. т. сов. Колычевъ безъ опредѣленія другаго уполномоченнаго на мѣсто его. Г. маркизъ во время негоціаціи своей съ вѣнскимъ дворомъ, которую заключилъ подписаніемъ конвенціи безполезныя Е. Неапольскому В-у и противныя системѣ нашего кабинета, писалъ неоднократно къ генералу Актону, изъясняяся о союзѣ сего двора съ нашимъ дворомъ, какъ объ обстоятельствѣ совершенно несообразимомъ съ здравою политикою. Письма сіи я читалъ и со многихъ

имѣю выписки. Въ Парижѣ онъ поспѣшилъ, надѣяся посредствомъ декларацiи по . . . вѣнскаго двора полученной отъ Iосифа Бонапарте, заключить перемирiе или миръ безъ посредства Россiи. Теперь изъ Вѣны пишетъ, что одна Англiя при постановленiи мира съ Францiею можетъ спасти королевство сiе. Такой его образъ мыслей касательно до Россiи наложилъ на меня долгъ донести В. С-у о вышеозначенномъ въ разсужденiи намѣренiй Е. В. короля. . .

Генералъ Актонъ имѣетъ скоро возвратиться въ Неаполь. Пребыванiе его тамъ сдѣлаетъ столицу оную мѣстомъ всѣхъ важнѣйшихъ дѣлъ и подвергнетъ меня здѣсь великимъ неудобностямъ касательно до упражненiя моего въ трудахъ полезныхъ службѣ.

273. Палермо, 27 iюля (8 августа), 1801.

(Шифровано).

Принцъ Кастельчикала въ донесенiи своемъ отъ 30 iюня н. ст. увѣдомляетъ дворъ, что Бонапарте, продолжая объясненiя свои съ англiйскимъ министерствомъ касательно до постановленiя мира между Англiею и Францiею, предложилъ по окончанiи въ Португалiи войны новыя условiя, требуетъ, чтобъ Англiя возвратила Испанiи Минорку и оставила Мальту; въ такомъ случаѣ перемѣнитъ онъ намѣренiя свои въ разсужденiи Порты Оттоманской и не предпрiиметъ никакихъ противъ ея военныхъ дѣйствiй; что Англiя соглашается отдать немедленно Минорку и Мальту со временемъ по заключенiи мира, когда ясно окажется, что удаленiе войскъ англiйскихъ отъ онаго острова не произведетъ никакихъ вредныхъ слѣдствiй. Таковой англiйскаго министерства отвѣтъ согласенъ съ желанiями, которыя многiе здѣшнiе имѣютъ и въ которыхъ, кажется, что и дворъ берлинскiй беретъ участiе. Характеръ нынѣшняго французскаго правительства представляется здѣсь состоящимъ въ такихъ страстяхъ, которыя державамъ Средиземнаго моря не позволятъ никогда пользоваться безпечно вы-

годами мира; нужно для сего пособіе сильныхъ союзниковъ, Россіи и Англіи. Чувствуя нужду сію, желаютъ, чтобы Мальта и Корфу заняты были россійскимъ или англійскимъ войскомъ. Пребываніе въ Вѣнѣ Ея Неапольскаго В-а крайне огорчаетъ Его В-о короля. Совѣты и представленія, дабы склонить Ея В-о возвратиться, тщетны и никакаго дѣйствія не имѣютъ; Палермо не нравится; въ Неаполѣ видитъ опасности по причинѣ французовъ, которые въ Апуліи. Между тѣмъ Е. В. и министерство увѣренными себя почитаютъ въ томъ, что Ея В., руководствуясь гнѣвными своими разсужденіями и внушеніями угождающихъ ей особъ, продолжаетъ отсутствіе свое по той же причинѣ, по которой предприняла путешествіе свое отсюда. Желаніе ея было и нынѣ существуетъ быть главнѣйшею особою въ правленіи государственныхъ дѣлъ съ совершеннымъ отрѣшеніемъ отъ оныхъ генерала Актона. Его В-о король не призналъ за благо дать на то согласіе свое и нынѣ сохраняетъ сей образъ мыслей. Не предвидится, чтобъ Ея В-о возвратилась до заключенія генеральнаго мира; ежели-бы Его В-о могъ преодолѣть отвращеніе свое отъ Неаполя и возобновить пребываніе свое въ оной столицѣ, вѣроятно, что тогда Ея В-о принуждена-бы была оставить Вѣну. Въ такомъ мнѣніи будучи, генералъ Актонъ предпринялъ третьяго дня склонить Его В-о переѣхать въ Неаполь; предпріятіе сіе весьма непріятныя слѣдствія имѣло. Его В-о занемогъ. Болѣзнь его состояла въ припадкахъ весьма тяжелыхъ, которые однако нынѣ проходятъ и обѣщаютъ скорое выздоровленіе.

274. Палермо, 2/14 августа, 1801.

Высочайшимъ Имяннымъ Рескриптомъ отъ 16 мая 1800 г. предписано мнѣ было оказывать всѣми зависящими отъ меня средствами пособіе Его Кор. Выс-у дюку де Берри въ желаніи его получить въ супружество одну изъ принцессъ, дочерей Е. Неапольскаго В-а. Нынѣ впер-

вые требуетъ отъ меня таковаго пособія графъ Шателю, снабденный отъ Е. В-а короля Людовика XVIII полномочіемъ имѣть стараніе, дабы давно существующія объ ономъ супружествѣ съ обѣихъ сторонъ объясненія рѣшились наконецъ соизволеніемъ Неапольскихъ Величествъ на такой союзъ. Я принялъ требованіе сіе такимъ образомъ, которымъ графъ Шателю доволенъ былъ, но не ожидаетъ потому никакихъ отъ меня подвиговъ. Уклониться отъ оныхъ принудили меня свѣдѣнія, которыя прежде, нежели графъ учинилъ мнѣ показанное требованіе, имѣлъ я о настоящемъ Ихъ Неапольскихъ Величествъ мнѣніи касательно до дюка де Берри. Дабы вящше удостовѣриться въ томъ, просилъ я генерала Актона сказать мнѣ откровенно, какое Ихъ Неапольскія Величества имѣютъ намѣреніе въ разсужденіи дюка. Генералъ далъ мнѣ знать, что Ихъ Величества совершенно перемѣнили мысли свои и совершенно нерасположены видѣть дюка де Берри зятемъ своимъ, будучи крайне недовольны поведеніемъ его, въ коемъ не примѣчаютъ они къ себѣ надлежащаго уваженія и признательности, и не видятъ знаковъ скромнаго и постояннаго нрава, въ которомъ состоитъ залогъ супружественнаго согласія. Увѣдомляя о семъ В. С-о настоящимъ донесеніемъ, ожидать буду предписаній для нужнаго мнѣ впредь руководства по сему дѣлу.

275. Палермо, 2/14 августа, 1801.

Е. Сардинское В-о послѣ того, что̀ случилось въ Парижѣ съ министромъ его Сенъ-Марсаномъ, опасается, чтобы не учинено было здѣшнему двору домогательствъ о удаленіи его изъ предѣловъ королевства Обѣихъ Сицилій. Англійскій при Е. В-ѣ министръ требовалъ отъ г-на капитана и кавалера Сорокина обѣщанія употребить одинъ изъ трехъ въ командѣ его состоящихъ фрегатовъ для Е. Сардинскаго В-а въ случаѣ, когда представится Е. В-у необходимая нужда оставить Неаполь. Г. капитанъ Сорокинъ

сказалъ въ отвѣтъ, что онъ въ силу Высочайшаго повелѣнія не можетъ оставить береговъ владѣнія Е. Неапольскаго В-а; а ежели сверхъ чаянія найдется и онъ принужденнымъ ретироваться, тогда онъ за долгъ себѣ поставитъ удовлетворить желанію Е. Сардинскаго В-а.

276. Палермо, 4/16 октября, 1801.

Сегодня съ прибывшимъ ко двору курьеромъ отъ дюка Серракапріола имѣлъ я честь получить письмо В. С-а отъ 27 августа. На основаніи предписанія, которое изволили В. С-о дать мнѣ, увѣдомляю я г. Сорокина чрезъ курьера въ нынѣшній вечеръ отправляющагося въ Неаполь, что онъ сходственно съ Высочайшимъ Е. И. В-а соизволеніемъ можетъ отвезти Е. Сардинское В-о изъ Неаполя въ Сардинію, и употребить на сей конецъ одинъ фрегатъ изъ трехъ состоящихъ въ вѣдомствѣ его, ежели о томъ учинено ему будетъ надлежащее требованіе.

Не могу не донести В. С-у, что Его Неапольское В-о съ безпокойствіемъ представляетъ себѣ имѣющее послѣдовать отбытіе одного изъ трехъ фрегатовъ, сколь ни маловременно можетъ оно быть. Находясь въ семъ безпокойствѣ, гнѣвается на дюка Серракапріола за то, что онъ не употребилъ надлежащаго старанія, дабы представленіе отъ имени Е. Сардинскаго В-а учиненное осталось въ недѣйствіи.

Менѣе важно содержаніе нѣкоторыхъ писемъ къ Н. П. Панину русскаго дипломата въ Лиссабонѣ Ивана Васильева; поэтому мы воспроизводимъ лишь немногія выдержки изъ этихъ документовъ.

И. Васильевъ къ Н. П. Панину.

277. Лиссабонъ, 11/23 мая, 1801.

Болѣе трехъ мѣсяцевъ не имѣя изъ С.-Петербурга из-

вѣстій, не извѣстно мнѣ и о происходимомъ тамъ, какъ по газетамъ. Въ нихъ утвердительно говорятъ, что я вновь имѣю счастье быть подъ начальствомъ В. С-а. Въ сей надеждѣ беру я смѣлость адресовать вамъ, м. г., сіе хотя еще едва полуофиціальное донесеніе, которое содержитъ въ себѣ единственно наименованіе предметовъ, правительство здѣшнее важно занимающихъ.

На сихъ дняхъ принцъ де ля Пе[1]), главнокомандующій испанскими войсками, писалъ изъ Бадахоса (Badajoz) сюда къ герцогу де ля Фаенса, что онъ снабженъ полною мочью на заключеніе мира съ Португаліею, вслѣдствіе чего и отправился туда для произведенія негоціаціи министръ Иностранныхъ Дѣлъ, кавалеръ Пинто. Но вчерашняго дня получено здѣсь неожиданное и весьма потревожившее извѣстіе о начатіи со стороны Испанцевъ военныхъ дѣйствій. . .

Маркизъ Низа, о коемъ многократно упоминалъ я въ предъидущихъ моихъ донесеніяхъ, находящійся уже въ Англіи, не взирая на причину обстоятельствъ, имѣетъ продолжать путь въ С.-Петербургъ для поздравленія съ происшествіемъ и пр., о чемъ не премину я донесть обстоятельно.

278. Лиссабонъ, 31 мая (12 іюня), 1801.

Don Rodrigo de Souza, ministre des finances, ayant été chargé de traiter avec les ministres étrangers pendant l'absence de m-r de Pinto a eu la complaisance de me communiquer une dépêche du chargé-d'affaires de Portugal à St. Pétersbourg, dans laquelle il informe sa cour, que V. E. avait repris l'exercice des fonctions de sa charge de vice-chancelier. En attendant que j'en sois instruit directement, l'autorité citée me paraît suffisante pour me permettre d'adresser mes rapports à V. E.

1) Годои, герцогъ Алькудіа, князь Мира.

. . . Hier il est arrivé ici un courrier de la part de m-r de Pinto portant la nouvelle, que le 8 il avait signé la paix avec les plénipotentiaires de l'Espagne et de la France, prince de la Paix et Lucien Bonaparte, et un armistice de dix jours, dans lesquels elle doit être ratifiée. Cette nouvelle inattendue a répandu une joie universelle. . .

Dans mes entretiens tant avec m-r de Pinto que Don Rodrigo de Souza, qui est signifiant ici, il a naturellement été question des engagements, qui subsistent entre la Russie et le Portugal. Ils convenaient facilement des grands inconvénients qu'il y aurait eu d'envoyer ici les secours en hommes, et je crois pouvoir dire avec assurance que dans tous les cas on se contenterait uniquement de l'intercession sérieuse de S. M. I. et qu'on la préfèrerait aux secours pécuniaires. Je n'ai jamais perdu de vue les instructions que V. E. m'avait tracées à cet égard.

279. Лиссабонъ, 9/21 іюня, 1801.

Don Rodrigo de Souza m'a avoué que le traité de paix était très désavantageux pour ce pays, mais qu'il a fallu céder à la nécessité... On est fermement persuadé ici, que la guerre continentale doit recommencer et qu'alors le Portugal, appuyé de ses alliés, pourrait rentrer dans ses droits.

Le marquis de Niza aura ordre de continuer son voyage à St. Pétersbourg. Néanmoins il s'arrêtera à Berlin jusqu'à ce que l'avènement de S. M. l'Empereur au trône aura été notifié ici, le principal but de son ambassade dans ce moment-ci étant de féliciter S. M. I. sur cet évènement. Il lui a été ordonné de faire son possible pour intéresser notre très Auguste Maître au sort du prince royal et de s'assurer de son appui pour le cas ci-dessus mentionné. A tout évènement je crois devoir répéter encore une fois, qu'on ne désire ici qu'une intercession sérieuse de notre cour en leur faveur et qu'on l'estime au-dessus des secours en hommes ou en argent, qui ne seront jamais demandés que peut-être pour la

forme. Si le marquis de Niza s'expliquait sur cet objet différemment, il agirait contre ses instructions.

280. Лиссабонъ, 16/28 іюня, 1801.

On attend ici avec autant d'impatience que d'appréhension des nouvelles de Paris pour savoir, si les stipulations signées par Lucien Bonaparte seraient ratifiées par le premier Consul.

J'ai rapporté précédemment au sujet des secours que le dernier (?) demanderait, si la guerre allait continuer. Ils se réduisent à la médiation. . . Il est très possible que le marquis de Niza, sans expérience dans les affaires et impatient de se faire une réputation, ne se tiendra pas strictement à ses instructions.

281. Лиссабонъ, 24 іюня (6 іюля), 1801.

Le traité signé à Badajoz, comme on le craignait, n'a pas été ratifié à Paris. Don Rodrigo de Souza, en m'en parlant, m'a dit que les prétentions du premier Consul n'étaient point admissibles. Cependant les négociations continuent toujours; et c'est probablement à force d'argent qu'on cherche à acheter la paix tant désirée et tant nécessaire.

282. Лиссабонъ, 1/13 іюля, 1801.

On garde un profond silence sur les termes, dans lesquels on se trouve à l'égard de la France, où la cour de Madrid s'est chargée de plaider la cause de ce pays-ci, son propre but se trouvant rempli par l'acquisition qu'elle a faite d'Olivença, place très importante par sa situation. Malgré cette harmonie, qui paraît régner entre les deux voisins, l'Espagne n'a pas encore consenti au rétablissement des postes, et la communication entre les deux pays se trouve aussi gênée qu'elle l'a été pendant le temps qu'ils étaient en guerre.

283. Лиссабонъ, 13/25 іюля, 1801.

L'état des négociations avec la France est toujours le même, et on n'espère guères à y avancer. V. E. sera déjà informée de la démarche que le marquis de Niza a faite auprès de m-r le comte de Worontzow à Londres, lorsqu'on y avait appris directement de Paris qu'on y avait refusé de ratifier le traité de paix avec le Portugal. M-r d'Almeida me dit, que le marquis de Niza y avait été porté par son zèle pour le service de son Maître, sans y avoir été autorisé, mais que S. A. R. le prince régent avait pleinement approuvé sa conduite dans cette occasion.

284. Лиссабонъ, 30 августа (11 сентября), 1801.

M-r le commandeur de Maisonneuve, ayant adressé à m-r le chevalier d'Horta Machado, ministre de cette cour-ci auprès de S. M. l'Empereur notre très Auguste Maître, le manifeste du 16 mars de l'année présente, où S. M. I. daigne déclarer qu'Elle prenait sous Sa haute protection l'ordre souverain de St. Jean de Jérusalem, et le décret du Sacré Conseil de cet ordre en date du 11/22 mai concernant le baron de Hompesch ci-devant grand-maître de l'ordre, m-r d'Horta les a remis à m-r d'Almeida, ministre des affaires étrangères pour être portés à S. A. R. le prince régent. On m'a fait connaître, que m-r le marquis de Niza sera chargé de présenter à V. E. la réponse aux susdites communications, qui sera en tout conforme à la volonté de S. M. I.

Въ заключеніе намъ остается указать на нѣкоторыя письма русскаго резидента въ Константинополѣ, Василія Томара, который въ 1801 г. сообщалъ графу Н. П. Панину данныя о событіяхъ, относящихся къ Оттоманской Портѣ. Такъ какъ русско-турецкія дѣла въ это время

не имѣютъ особеннаго значенія, а къ тому же въ письмахъ русскаго дипломата особенное вниманіе обращается на мелкія приключенія, происходившія на Балканскомъ полуостровѣ и не занимавшія виднаго мѣста въ области междугосударственной политики той эпохи, мы не считаемъ нужнымъ издать письма Томары цѣликомъ, довольствуясь лишь нѣкоторыми выписками.

В. Томара къ Н. П. Панину.

285. Буюкдере, 16/28 мая, 1801.

Новый Гишпанскій посланникъ прибылъ сюда третьяго дня моремъ изъ Варны... въ сообщеніяхъ, которыя имѣлъ съ прусскимъ и неаполитанскимъ посланниками, показался имъ весьма раздраженнымъ на Англичанъ за насилія на морѣ и худо расположенъ къ Французамъ за виды господствованія на сушѣ. На случай пріѣзда его дано мнѣ было Высочайшее повелѣніе имѣть обращеніе съ нимъ въ постороннихъ домахъ, устраняя взаимныя посѣщенія до новаго повелѣнія, чему сообразоваться имѣю.

286. Константинополь, 16/28 мая, 1801.

Le gouvernement français vient de répondre à la première information de m-r le baron de Hübsch sur le consentement de la Porte à l'échange des prisonniers. Il témoigne de l'humeur pour l'exception des agents politiques, dont je n'ai obtenu l'échange que quelques jours après et dont le courrier postérieur lui a donné la nouvelle.

Ali-Effendi [1]) marque l'arrivée à Paris de m-r de Kolytchew, le refus de ce ministre d'accepter l'hôtel que le gouvernement français lui avait destiné et le choix qu'il a fait

1) Турецкій дипломатъ въ Парижѣ.

d'une autre maison feu S. M. l'Empereur n'ayant pas voulu qu'il fût le moins du monde à charge au gouvernement; Ali-Effendi ajoute, que ce ministre a eu des communications avec lui, dans lesquelles il lui a dit, qu'il traitait l'affaire de la restitution de l'Egypte; mais qu'il n'avait encore été rien déterminé sur cet objet. M-r de Kolytchew l'a assuré, que ses ordres étaient de soutenir chaudement les intérêts de la Porte et qu'il le ferait; il a ajouté qu'il soutient conjointement avec m-r de Lucchesini ceux de l'Empire Germanique. Ali-Effendi parle ensuite des inquiétudes des Français pour l'Egypte, de l'entrée des deux frégates à Alexandrie, de la première entrée de Gantheaume à Toulon et de sa sortie avec 5000 h. de troupes de débarquement.

287. Буюкдере, 16/28 іюня, 1801.

При письмѣ В. С-а отъ 17 мая получилъ я отвѣтъ Е. И. В-а на письмо султана къ покойному Государю Императору, которое предписывать мнѣ изволите доставить обыкновеннымъ порядкомъ, но какъ В. С-у извѣстно уже, что отзывъ тотъ султаномъ былъ сдѣланъ мимо министерства и порученъ мнѣ чрезъ Юсуфъ Агу, то и отвѣтъ Е. В-а вручилъ я ему же, Юсуфъ Агѣ, чрезъ Фонтона, прибавя къ оному переводъ на французскомъ съ сообщенной мнѣ копіи.

288. Буюкдере, 5/17 іюля, 1801.

Появленіе Гантома на берегахъ Эгипта для доставленія сикурса Александріи было неудачно. Онъ предпринялъ было высадить войска близъ Дерны и снабдя каждаго солдата мѣшкомъ прѣсной воды и нужнымъ количествомъ провіанта отправить ихъ сухимъ путемъ въ Александрію; но большое волненіе принудило его отложить высадку войскъ; между тѣмъ слѣдующій изъ Мальты въ эскадру адмирала Кейта отрядъ его потревожилъ. Отрубя якоря съ четырьмя ли-

нейными кораблями, обратился онъ къ Архипелагу, приказавъ транспортамъ, держась въ плаваніи берега, стараться войти въ Александрію. Одинъ фрегатъ вошелъ; другіе же побраны или разогнаны были англичанами. . .

289. Буюкдере, 16/28 іюля, 1801.

La Porte a reçu des dépêches du grand-vizir; elles annoncent comme celles du Capitan-Pacha, arrivées samedi passé, la prise de possession du Caïre où le grand-vizir est entré le 10 juin n. st. Le Capitan-Pacha est entré à Dgigé avec les Français, d'où il se préparait à les conduire à Rosette. Plusieurs indices font présumer que le général Menou acceptera la capitulation du Caïre pour Alexandrie, mais qu'il attend pour cela d'être attaqué ou tout au moins de voir les apprêts de l'attaque.

290. Буюкдере, 27 августа, 1801.

La Porte vient de recevoir la nouvelle, que le général Menou ayant été attaqué pendant plusieurs jours de suite par l'armée anglo-turque dans les fortifications d'Alexandrie avait demandé une suspension d'armes pendant trois jours, après laquelle il devait ou reprendre les hostilités ou capituler. Le rapport du Capitan-Pacha est conçu dans des termes, qui ne permettent pas de douter de la reddition de la place; cet aperçu m'a déterminé d'informer V. E. par une estafette *ad hoc* de la situation des affaires en Egypte et dont le résultat plus que probable peut intéresser V. E. J'en aurais donné directement connaissance à S. M. I., si la prise de possession de la ville d'Alexandrie était déjà effectuée...

Ayant jugé certain le succès des armées, qui agissent contre les Français, j'ai écrit au s-r Micheli, agent de Russie auprès du grand-vizir, de revenir en cette capitale. Sa présence depuis l'occupation du Caïre n'étant plus nécessaire dans cette contrée et le s-r Rossetti, qui avant l'invasion des

Français en Egypte exerçait les fonctions consulaires pour la Russie au Caïre et à qui feu S. M. l'Empereur Paul a assuré ce poste avec des appointements par une dépêche, qui m'a été adressée le 28 avril 1800, étant à même de suivre avec le grand-vizir les relations, qui peuvent intéresser le service de S. M. I.

J'ose me flatter que V. E. approuvant cette disposition me mettra à même de transmettre au s-r Rossetti les instructions ultérieures qu'elle jugera nécessaire de lui donner.

Таковы офиціальные матеріалы, характеризующіе дѣятельность графа Н. П. Панина въ качествѣ министра иностранныхъ дѣлъ въ 1801 г. Благодаря этимъ даннымъ мы имѣемъ возможность составить себѣ понятіе о тѣхъ предметахъ, которыми Панину приходилось заниматься въ это время. Изъ нихъ видно, что дѣятельность графа Никиты Петровича въ продолженіе этого полугодія (отъ марта до сентября) была чрезвычайно сложною, неутомимою. Быть можетъ никогда, ни позже, ни прежде, необычайная рабочая сила графа Никиты Петровича не имѣла столько простора, какъ именно въ эту эпоху, которою оканчивается политическая дѣятельность его.

Оказывается довольно сложною задачею опредѣлить мѣру вліянія Панина на политику Россіи въ Европѣ, на дѣла вообще въ это время, такъ какъ онъ мало-помалу лишался расположенія и довѣрія Государя, и другія лица, ежедневно бесѣдовавшія о дѣлахъ съ Александромъ, имѣли большее значеніе нежели графъ Никита Петровичъ.

VIII. ОТНОШЕНІЯ КЪ ИМПЕРАТОРУ АЛЕКСАНДРУ I И КЪ ИМПЕРАТРИЦѢ МАРІИ ѲЕОДОРОВНѢ.

Положеніе графа Никиты Петровича Панина, успѣхъ его дѣятельности въ качествѣ министра иностранныхъ дѣлъ, польза оказываемая имъ отечеству — все это главнымъ образомъ зависѣло отъ благопріятнаго отношенія его къ Государю. Не было, какъ казалось, основанія сомнѣваться въ безусловномъ довѣріи Александра къ Панину. Онъ имѣлъ случай сблизиться съ нимъ еще до воцаренія. Приглашеніе Панина въ С.-Петербургъ въ минуту перемѣны на престолѣ заключало въ себѣ лучшее доказательство уваженія молодаго монарха къ графу. Мы помнимъ, какъ Панинъ писалъ къ графинѣ объ оказанномъ ему Александромъ пріемѣ. Немедленно послѣ этого воспослѣдовало назначеніе Панина министромъ; нельзя было сомнѣваться въ томъ, что графъ былъ самостоятельнымъ и вполнѣ авторитетнымъ руководителемъ внѣшней политики Россіи и въ первое время новаго царствованія дѣйствовалъ за-одно съ Государемъ. Въ письмѣ къ графинѣ отъ 22 марта сказано о безусловномъ довѣріи къ нему Александра: „C'est au point que

S. M. a daigné suspendre toute résolution jusqu'à mon arrivée, annonçant à ses ministres qu'elle ne voulait rien faire avant de m'avoir entendu". Въ циркулярѣ отъ 31 марта предписывалось всѣмъ русскимъ дипломатамъ, что всѣ депеши на высочайшее имя будутъ доставляемы Панину[1]). Французскій дипломатъ Дюрокъ 14/26 мая 1801 года писалъ консулу Бонапарте: „M-r Panin est conseiller privé actuel et particulièrement chargé de tout ce qui est relatif aux négociations, aux ministres et envoyés des puissances"[2]). Шведскій дипломатъ баронъ Стединкъ доносилъ Густаву IV 14/26 іюня 1801 г. о Паленѣ, занимавшемся въ послѣднее время Павла и въ первые дни новаго царствованія дѣлами внѣшней политики: „Le comte de Pahlen a abandonné les conférences, le rapport et toute l'expédition au comte de Panin, qui par là a gagné beaucoup de crédit et une influence majeure"[3]). Австрійскій дипломатъ Заурау писалъ Штарембергу еще 28 сентября (10 октября) 1801 года, т. е. такъ сказать наканунѣ прекращенія политической дѣятельности графа Никиты Петровича: „Le comte Panin jouit de la confiance de son maître, et on peut compter sur sa droiture, et qu'il n'est point du nombre de ceux, qui pour rester tranquilles voudraient isoler la Russie et séparer son intérêt de celui de l'Europe. Mais avec cela il ne fera pourtant point tout ce qu'il voudra" и пр.[4]).

Иностраннымъ дипломатамъ положеніе Панина казалось совершенно прочнымъ. Люди, стоявшіе ближе къ дѣламъ, разсуждали иначе. Графъ С. Р. Воронцовъ уже

1) Сб. Ист. Общ., т. LXX, стр. LXV.

2) Тамъ же, стр. 155.

3) Архивъ въ Стокгольмѣ.

4) Сб. Ист. Общ. т. LXX, стр. 681.

6/18 мая 1801 г. писалъ изъ Лондона къ Панину: „Je vois avec douleur, que vous ne jouissez pas de tout le crédit que vous méritez d'avoir et que je souhaite que vous ayez, et que ce qui se fait chez nous n'est pas du tout votre ouvrage et ne peut être aucunement dans vos principes“ и пр.[1]). Около этого же времени въ С.-Петербургѣ начали говорить о намѣреніи Государя назначить графа Воронцова канцлеромъ. Объ этомъ свидѣтельствуетъ концептъ слѣдующаго письма, найденнаго между бумагами Архива Панинычъ.

Н. П. Панинъ къ Александру I.

291. 28 мая, 1801.

Mon premier devoir envers V. M. I. sera toujours celui de l'obéissance. J'ai suivi ce qu'il m'imposait à l'égard du comte de Worontzow, en soumettant à ses lumières la négociation entamée avec la cour de Londres; mais après avoir ainsi constaté que rien ne peut contrebalancer ma profonde soumission je supplie V. M. de permettre que je remplisse un devoir non moins sacré, en Lui parlant avec cette franchise qu'Elle attend de moi et qui ne s'est jamais démentie depuis que j'ai le bonheur, Sire, de Vous approcher.

Le bruit se soutient en ville, que V. M. I. destine au comte de Worontzow le poste de chancelier. J'ai peut-être nourri une chimère, en osant croire que V. M. trouverait dans Sa magnanimité des motifs de me prévenir de cette résolution, mais quoiqu'il puisse en être, j'avoue que longtemps je n'y ai point ajouté foi. Quelques mots, sortis de Votre bouche, Sire, dans nos derniers entretiens m'ont inspiré des doutes, et en les méditant j'ai cru qu'une explication pourrait être utile au bien de Votre service. Ce n'est

1) Арх. кн. Воронцова XI, 185—186.

pas l'unique but, il est vrai, auquel tend ma démarche; mais j'ose croire que V. M. me connaît assez pour être convaincue que toute autre affection est subordonnée en moi au désir de voir prospérer les affaires.

Si V. M. I. accorde en effet Sa confiance au comte de Worontzow pour la partie politique et qu'Elle juge ce ministre capable de diriger le cabinet, il ne pourra point avoir de collègue *actif*, sans que le service en souffre, parce que le portefeuille des affaires étrangères ne peut pas être en plusieurs mains à la fois[1]). Dans cette supposition je supplie V. M. de me confier Ses vues Augustes, afin que je puisse les prévenir moi-même et que ma retraite ait lieu comme une renonciation volontaire, en sauvant les apparences nuisibles à mon honneur. J'ose me flatter, Sire, de ne m'être pas rendu indigne de ce ménagement.

Si, au contraire, V. M. pense que m-r de Worontzow peut exercer les fonctions de chancelier, en m'adjoignant à lui, je La supplie de considérer, que j'occupais avant Son règne la seconde place au département, que j'ai sacrifié librement tout amour-propre et tout avantage personnel, en me rangeant à la troisième place de mon plein gré; que par un effet de Votre indulgente confiance, Sire, je dirige aujourd'hui seul les affaires étrangères et qu'en me retirant cette confiance c'est annoncer à toute la Russie, que je m'en suis rendu indigne. Si j'étais condamné à ce malheur, j'attendrais de la justice de V. M. qu'Elle daignât de me faire connaître mes torts et recevoir ma justification. J'invoquerais avec la plus ferme assurance le témoignage de tous les témoins impartiaux de mes actions, pour attester, si elles ne portent pas le caractère, qui donne droit à quelques égards.

1) Изъ этого замѣчанія можно вывести заключеніе, сколь мало значенія имѣли въ это время Паленъ и Куракинъ, номинально занимавшіе видное мѣсто въ области внѣшней политики.

Enfin, dans le cas, où le bruit public n'aurait aucun fondement, je réitère à V. M. I. la déclaration que j'ai déjà eu l'honneur de Lui faire, que je suis prêt à consulter quiconque Elle jugera digne d'être admis au secret des affaires; que dans quelques circonstances même l'avis de ceux, qui peuvent faire valoir une longue expérience, serait utile pour suppléer à celle, qui me manque et que, sans attendre Vos ordres, Sire, à cet égard je rechercherai toujours avec ardeur les conseils, qui peuvent m'aider à supporter un fardeau disproportionné à mes forces. Je ne rougirai jamais d'en convenir. V. M. a eu occasion déjà de connaître cette façon de penser, et si le sort me réserve encore le bonheur de travailler quelque temps sous Ses yeux, Elle se convaincra, que toute mon ambition se borne à mériter Sa bienveillance autant par ma soumission et mon désintéressement que par mon ardeur dans le service.

Vous avez, Sire, je me plais à croire, des serviteurs plus utiles que moi; mais ma conscience m'assure que vous n'en avez point, auquel je ne puisse disputer le prix de l'attachement le plus pur et de la fidélité la plus soutenue à la vérité et à la justice. Si une seule de mes actions publiques ou privées le démentait, si la persécution que j'ai soufferte ne mettait ces sentiments hors de doute, je serais le plus audacieux des hommes en Vous tenant ce langage.

Ce que V. M. m'a dit hier au soir au sujet de l'évènement qui L'a porté sur le trône m'a pénétré de la plus profonde douleur. Si Elle me considère comme la cause d'une action qu'Elle croit préjudiciable à Sa gloire, ma présence ne peut que Lui être odieuse; je suis prêt à L'en délivrer et à quitter tout (hors ma femme et mes enfants) pour aller déplorer dans un exil volontaire le malheur d'avoir perdu la confiance d'un Maître, pour lequel je donnerais ma vie avec joie. Un mot, un seul geste de V. M.

suffit pour cela, mais j'emporterai dans la tombe la conviction intime, que j'ai servi ma patrie, en osant le premier dérouler devant Vos yeux le tableau affligeant des dangers, qui menaçaient de perdre l'Empire.

Пока однако внѣшнія отношенія между Государемъ и графомъ не измѣнялись, и Панинъ, по прежнему, работалъ вмѣстѣ съ Александромъ, докладывалъ ему о дѣлахъ и, казалось, пользовался его довѣріемъ. Вотъ что́ сказано въ письмѣ Панина къ С. Р. Воронцову отъ 11 іюня 1801 г., въ которомъ упомянуто о кончинѣ Павла: „Le jeune Monarque a un jugement droit, les intentions les plus magnanimes, une patience angélique et une grande ardeur pour le travail. La seule chose (entre nous), dont je puisse me plaindre et qui me fait souvent gémir, c'est son obstination à suivre de faux principes et des sophismes très dangereux qu'il doit aux préceptes perfides de Laharpe. Si ce scélérat vient ici, comme je le crains, et s'il est écouté, vous apprendrez bientôt, mon cher comte, que j'ai renoncé à tout service quelconque“ [1]).

Для характеристики Государя, не считавшаго нужнымъ сообщать всѣ данныя о текущихъ дѣлахъ высшимъ сановникамъ и, какъ мы видѣли выше, бесѣдовавшаго съ Дюрокомъ о важныхъ вопросахъ безъ вѣдома Панина, можетъ служить слѣдующее письмо статсъ-секретаря Энгеля, который 30 іюня, по болѣзни Панина, докладывалъ Государю.

1) Арх. кн. Воронцова XI, 134—135.

Энгель къ Н. П. Панину.

292. 30 іюня [1]).

(Тайно).

При прочтеніи подносимыхъ мною при семъ В. С-у секретныхъ бумагъ Государь соизволилъ мнѣ повелѣть, чтобъ № 5, который я для лучшей еще вѣрности замѣтилъ, не былъ доведенъ до свѣдѣнія Е. С-ва вицеканцлера [2]). Привыкши не таить ничего отъ васъ, я рѣшился В. С-у обнаружить сіе обстоятельство, покорнѣйше прося князю Александру Борисовичу, въ случаѣ вопроса о сей бумагѣ, объявить, что оная оставлена Государемъ у себя, что̀ я и Е. И. В-у предложилъ средствомъ къ удобнѣйшему воли высочайшей исполненію.

Около этого времени между Государемъ и графомъ Панинымъ возникли какія-то недоразумѣнія по поводу заключенія договора съ Англіею въ іюнѣ 1801 г. Какъ мы видѣли выше, Швеція и Данія при Павлѣ отстаивали права нейтральныхъ державъ и были весьма недовольны нарушеніемъ правъ послѣднихъ Англіею. Россія, враждебно относившаяся къ Англіи въ концѣ царствованія Павла, измѣнила свой образъ дѣйствій въ самомъ началѣ царствованія Александра и сблизилась съ этою державою. Швеція и Данія были недовольны заключеніемъ англо-русскаго трактата. Мы неоднократно видѣли, какъ шведскій дипломатъ Стединкъ упрекалъ Панина въ пристрастіи къ Англіи. Нѣтъ сомнѣнія въ томъ, что все, что́ было сдѣлано графомъ Никитою Петровичемъ во время переговоровъ съ лордомъ С. Эленсомъ, было одобрено Государемъ. Тѣмъ не менѣе, какъ кажется,

1) Напеч. въ Сб. Ист. Общ. LXX, стр. 691.

2) Куракина.

лѣтомъ 1801 г. Александръ находился подъ вліяніемъ какихъ-то жалобъ на Панина по поводу заключеннаго съ Англіею договора и вслѣдствіе этого былъ недоволенъ Панинымъ. Чтó происходило между Государемъ и министромъ, мы въ точности не знаемъ. Намъ только извѣстно, что Панинъ въ письмѣ къ графу С. Р. Воронцову отъ 16/28 іюля горько жаловался на неловкость своего положенія и просилъ графа представить Государю необходимость придерживаться твердыхъ принциповъ въ области внѣшней политики. Панинъ былъ убѣжденъ въ томъ, что противъ него направлены интриги и что Александръ оказался легко доступнымъ внушеніямъ недоброжелателей графа. Вотъ чтó на этотъ счетъ сказано въ письмѣ Панина къ Воронцову: „Vous vous attendiez sans doute aux clameurs des Suédois et Danois, mais vous ne pouviez pas vous attendre, qu'un Prince, qui se distingue par l'amour de la justice et de la vérité, qui semblait apprécier tout le mal qu'ont produit les fautes de son prédécesseur, pût être accessible au regret d'avoir mis de certaines bornes à la concupiscence de ses voisins. Cela n'est cependant que trop vrai. Depuis quelque temps je commençais à m'apercevoir, que l'Empereur (morigéné par je ne sais qui) craint, qu'il n'avait pas assez soutenu cette cause des neutres, qui lui est totalement étrangère. J'avais déjà plusieurs fois combattu cette prévention, mais une lettre interceptée de Rosenkrantz[1]) me détermina de soumettre par écrit à S. M. I. les considérations, par lesquelles je croyais La convaincre qu'Elle devait au contraire s'applaudir de la manière, dont les affaires du Nord sont terminées“. Со-

1) Бывшаго датскаго дипломата.

общая графу Воронцову письмо Розенкранца къ герцогу Серра-Капріола, въ которомъ было сказано между прочимъ, что „lord St. Helens ne peut pas assez se louer de la partialité qu'il a rencontrée" и свою записку, составленную по всему этому дѣлу для Государя, Панинъ просилъ графа Семена Романовича подѣйствовать на Александра, отстаивая здравыя начала политики и тѣмъ самымъ защищая Панина противъ происковъ клеветниковъ. „J'attends de votre patriotisme", сказано въ этомъ письмѣ, „que vous représenterez avec force à notre Maître tout le mal, qui résulte de cette fluctuation des principes: car il est bon à dire que, prévoyant toutes les intrigues *étrangères* et *domestiques*, auxquelles je me trouve en butte, je me suis prémuni d'un ordre signé de l'Empereur chaque fois qu'il s'agissait d'accepter quelque proposition de l'ambassadeur britannique, de même que pour la conclusion" [1]).

Н. П. Панинъ къ Александру.

293. С.-Петербургъ, 13 іюля, 1801 [2]).

Sire!

V. M. I. a eu plus d'une occasion de juger avec quelle indifférence j'accueillais les clameurs de quelques uns des ministres sur la dernière convention conclue avec la cour de Londres. En effet, la conviction de ne vous avoir rien proposé, Sire, dans cette affaire, qui ne fût motivé par les vrais intérêts de l'état, la certitude d'avoir obtenu pour les alliés tout ce que l'ambassadeur britannique avait le pouvoir

1) Арх. кн. Воронцова XII, 140. Все это писано тайными чернилами.

2) Напечатано въ Арх. кн. Воронцова XI, 141—144, въ видѣ приложенія къ письму Панина къ графу Семену Романовичу, безъ числа; найдено также между бумагами Панина, и тутъ показано число.

d'accorder, le suffrage de mes collègues dans le ministère, celui du comte Alexandre de Worontzow, les conséquences heureuses de ce prompt arrangement, tout semblait mettre hors d'atteinte ma profonde sécurité. La lecture seule de cette lettre de Rosenkrantz, où V. M. a fait une marque au crayon, a pu me faire croire que j'étais dans l'erreur, et je me trouve en quelque manière obligé à une justification. Daignez donc, Sire, m'entendre et me juger, si je suis assez malheureux pour que ma conduite publique et privée ne soit pas une réponse suffisante à l'inculpation contenue dans cette lettre. Lord St. Helens a écrit, dit-on, *qu'il ne peut assez se louer de la partialité qu'il a rencontrée.* Cette injure en forme d'éloge ne peut se rapporter qu'à moi, puisque j'ai seul traité avec lui. Pour juger donc, si l'ambassadeur a pu concevoir une semblable opinion, il faut se rappeler les propositions qu'il a faites et leur dernier résultat.

Lord St. Helens a présenté d'abord un projet de convention en 5 articles, par lesquels il exigeait le droit de visite et n'accordait la restitution des conquêtes faites sur le Dannemark et la Suède que dans des termes vagues et la levée de l'embargo qu'après l'accession de ces deux puissances. Dans son projet aucun des principes de la neutralité n'était seulement cité. Dans la convention telle qu'elle a été conclue, ces principes ont été reconnus à l'exception de celui, qui interdit la visite des vaisseaux convoyés et qui ne se trouvait point dans l'ancienne convention maritime. Toutes les marchandises appartenantes aux sujets neutres ou transportées pour leur compte, sont déclarées libres à bord des vaisseaux neutres, et il leur est défendu seulement de transporter la propriété ennemie, encore avec des restrictions, qui annulent presque la défense. Le droit de visite est réciproque, et il est convenu, qu'elle n'aura jamais lieu, si les papiers des neutres sont en règle. Les sentences sur les prises sont assujetties à des principes de

justice, qui préviennent tout abus. Les conquêtes doivent être restituées dans l'état, où elles étaient, l'embargo levé et la flotte retirée immédiatement. Enfin, ce projet en 5 articles, dont aucun ne fixait les droits de la neutralité, étendu en 12 articles, fait aujourd'hui la base du code maritime, rend la tranquillité au Nord et facilite la pacification générale. Je conviens sans peine, que ce n'est pas ce que voulaient les Danois et les Suédois. Ils eussent préféré sans doute de continuer à s'enrichir par la guerre et à augmenter leur marine marchande par un commerce frauduleux. Les Suédois, ennemis nés de Votre empire, trouvaient sans doute leur compte à prolonger l'interruption du commerce de la Russie; mais, Sire, Votre ministre ne pouvait et ne devait pas chercher à leur complaire en cela. Si c'est être partial que de favoriser les intérêts, qui se confondent avec ceux de ma patrie, si c'est être partial que de restreindre les ressources d'un voisin connu par sa constante malveillance, si c'est être partial que d'accorder plutôt un avantage au commerce anglais qu'au commerce suédois, lorsque l'alternative est inévitable, si c'est être partial enfin que de précipiter un arrangement nécessité par les plus grands intérêts: je me reconnais pour tel, Sire, et je m'en fais honneur.

Malgré les soins que j'ai mis à lui en dérober la connaissance il est possible que mylord St. Helens se soit aperçu, que j'attachais un plus grand prix au prompt rétablissement de la paix avec l'Angleterre qu'à la conservation d'un droit illusoire (puisqu'on ne peut pas le soutenir) et que cette opinion ait été rapportée de sa part à l'amiral anglais, de sorte que celui-ci, qui n'entend rien aux intérêts politiques, l'aura interprêté comme il l'a fait dans la lettre que cite Rosenkrantz. Je comprends donc qu'un marin, qui ne sait peut-être pas écrire, croit me témoigner de l'estime en disant, que je suis partial envers son pays, mais je ne pourrais jamais comprendre, que lord St. Helens y ait donné lieu.

Si je suis partial pour les Anglais, Sire, alors le Conseil de V. M. I. ne contient pas une seule tête capable de juger les hommes et les choses: car dans ce Conseil, lorsque j'ai combattu trois heures de suite l'opinion d'une grande majorité, qui exigeait la levée de l'embargo, on m'a fait entendre, que j'étais prévenu en faveur des Suédois et des Danois. Les membres les plus distingués de ce Conseil se sont opposés à mon avis, et j'ai osé le soutenir, quoiqu'il fût contraire au Vôtre, Sire! Ma lettre à l'amiral Nelson serait seule une réfutation suffisante de ce reproche de partialité, et cette lettre a aussi donné lieu à des débats dans le Conseil[1]).

V. M. est trop équitable pour ne pas me pardonner la chaleur de mes expressions. Mon honneur était attaqué, et j'ai dû le défendre.

Le travail, dont je m'occupe maintenant, Lui fournira bientôt un moyen assuré de connaître mes opinions politiques dans toute leur étendue. Si le système que j'aurai l'honneur de Lui soumettre, comme ma profession de foi[2]), l'autorise à croire, que je suis dévoué à d'autres intérêts qu'aux Siens, V. M. doit me retirer une confiance, dont je serais indigne; mais si, au contraire, je réussis à Lui dévoiler un coeur plein de zèle pour Sa gloire et pour le bien de Son service, alors je serai en droit de La supplier qu'Elle me juge sur mes actions seules et qu'Elle me mette hors des atteintes de l'intrigue. Je dis de *l'intrigue*, Sire, parce que je n'ignore point celles, qui se dirigent contre moi. Jusqu'à ce jour néanmoins je les ai méprisées, et c'est le meilleur témoignage de ma confiance dans Vos vertus.

Il ne me reste qu'une observation à ajouter. Aucun des

1) См. выше сообщенную нами подъ № 31 ноту, заимствованную изъ Стокгольмскаго Архива.

2) См. выше сообщенную нами подъ №№ 4 и 5 записку о «système politique».

étrangers n'ignore que les lettres sont ouvertes à la poste. Il suffit qu'ils sachent que V. M. prête attention aux jugements des cours étrangères sur la conduite de Son cabinet, pour que cette correspondance diplomatique devienne un instrument d'intrigue, et pourquoi l'ignoreraients-ils, puisque ces dépêches interceptées passent par tant de mains et puisqu'Engel est à portée de savoir les diverses impressions que la lecture de ces dépêches produit dans l'esprit de V. M.?

Сообщая Воронцову копію съ этого письма къ Государю, Панинъ замѣчаетъ: „L'Empereur m'a répondu hier verbalement à cette lettre, et quoiqu'il m'ait rassuré dans les termes les plus gracieux sur la crainte qu'il ne condamnât ma négociation avec le lord St. Helens, j'ai eu le chagrin de voir, que S. M. ne connaissait pas les intrigants, qui abusent de la bonté de son coeur et de son inexpérience dans les affaires. Chaque jour je me confirme davantage dans l'opinion, que ce jeune Prince tient fortement aux préjugés, qui lui ont été inspirés dès son enfance par ce scélérat de La Harpe, et s'il ne les abandonne, s'il se refuse à l'évidence du danger, qui menace tous les trônes, il n'y aura aucune possibilité d'établir un système tel que la Russie doit l'avoir". Разногласіе Панина съ Александромъ доходило до того, что уже тогда графъ Никита Петровичъ мечталъ о прекращеніи своей политической дѣятельности, какъ видно изъ продолженія этого письма къ Воронцову: „Je vais soumettre à l'Empereur", сказано тутъ, „un travail qu'il m'a demandé sur cet important objet, et les résolutions qu'il prendra en conséquence décideront la mienne. S'il continue à vouloir ménager tout le monde en politique, à se tenir toujours en réserve et à ne pas

faire une distinction entre ses alliés naturels et les ennemis de son empire, je ne veux pas partager la honte d'une conduite aussi faible, et quelques mois après le couronnement je quitterai le service pour aller voyager et vous faire une visite à Londres".

Въ припискѣ къ этому письму говорится объ Эгиптѣ. И тутъ мнѣнія Александра и Панина расходились. Англичане требовали, чтобы Россія взяла на себя гарантію не допустить, чтобы Эгипетъ оставался въ рукахъ французовъ. Панинъ въ бесѣдѣ съ Государемъ указывалъ на солидарность въ этомъ случаѣ интересовъ Англіи и Россіи. „Malheureusement", пишетъ Панинъ, „l'Empereur ne pense pas de même, et j'ai vu le moment où il aurait consenti de plein gré à ce que les Français conservassent cette colonie. . . hier, lorsque j'ai eu l'honneur de soumettre à S. M. un projet de note en réponse de celle de l'ambassadeur (St. Helens), Elle n'a pas trouvé bon de l'approuver, et malgré les représentations très énergiques que je me suis permis de Lui faire Elle m'a enjoint de décliner formellement la garantie" и пр.[1]).

Въ то самое время, когда графъ Никита Петровичъ, надѣясь на многолѣтнія дружескія отношенія къ нему Воронцова, писалъ къ нему конфиденціально, откровенно, при чемъ употреблялъ симпатическія чернила, ненависть графа Семена Романовича къ Панину, какъ мы увидимъ въ главѣ, гдѣ помѣщена переписка обоихъ государственныхъ людей въ 1801 г., развивалась до крайнихъ размѣровъ, и Воронцовъ, не довольствуясь самыми рѣзкими выраженіями о Панинѣ въ письмахъ къ пріятелямъ, напр. къ брату Александру Романовичу, къ Кочубею,

1) Арх. кн. Воронцова XI, 144—146.

Роджерсону, Моркову и пр., какъ кажется, прямо старался вредить Панину въ глазахъ Александра, сообщивъ ему неблагопріятные отзывы графа Никиты Петровича о немъ, Государѣ[1]).

Какъ-бы то ни было, изъ всего этого видно, что уже лѣтомъ 1801 г. положеніе графа Никиты Петровича было далеко не прочнымъ, что онъ по разнымъ политическимъ вопросамъ расходился въ мнѣніи съ Александромъ, и что онъ не особенно выгодно отзывался о послѣднемъ, не имѣя основанія надѣяться на выдержанность и прямоту его характера.

И безъ того Панинъ не любилъ являться въ обществѣ, участвовать въ придворныхъ пиршествахъ. Онъ предпочиталъ серьезныя занятія свѣтскимъ развлеченіямъ и особенно охотно проживалъ на дачѣ, въ Ульянкѣ, гдѣ и было писано только-что приведенное письмо къ Воронцову. Вотъ что сказано въ письмѣ доктора Роджерсона къ графу Семену Романовичу отъ 16/28 іюля 1801 г.: „Le comte de Panin paraît se tenir *seul* et *isolé*; je le vois peu depuis son retour; il est toujours dans son bureau, travaillant; il vit à la campagne“. Въ другомъ письмѣ Роджерсона отъ 29 августа сказано: „Je connaissais peu le comte de Panin jusqu'à mon arrivée à Berlin[2]); après je l'ai trouvé ici en place vice-chancelier et mal en cour; je l'ai vu souvent et tâchais toujours de lui rendre service. Depuis son retour je l'ai vu rarement, et je n'ai jamais eu de conversations confidentielles avec lui. Je ne le cherche pas, et lui, il est si roide, si réservé et si occupé de ses *cogitations* de cabinet qu'il

1) См. ниже главу объ удаленіи отъ дѣлъ Панина.

2) Мы помнимъ, что докторъ Роджерсонъ въ 1798 г. проѣздомъ чрезъ Берлинъ въ Англію видѣлся съ графомъ Никитою Петровичемъ.

paraît ne regarder dehors. Il n'est lié avec personne; ses manières extérieures ne sont accueillantes. Comme il ne va nulle part, et comme on va chez lui rarement, excepté aux heures de repos où on peut le voir, il s'en suit que ceux, qui n'ont pas des affaires indispensables à traiter, cessent d'y aller. Avec tout cela on ne peut pas lui disputer des talents et connaissances rares dans sa patrie. J'avais voulu dans le commencement, que votre frère et lui avaient été plus liés; mais je crois, que la prédilection (naturelle) de votre frère pour le comte Kotchoubey aura inspiré à l'autre quelque méfiance ou jalousie. Il est, je crois, très en crédit avec le Maître, mais pas exclusivement. Votre frère est consulté sur toutes les choses importantes“ и пр. Въ этомъ же письмѣ сказано далѣе по поводу пріѣзда Лагарпа въ С.-Петербургъ: „Le comte Kotchoubey m'a dit le jour de son départ, que le comte Panin s'était mis à genoux devant l'Empereur, quand il y avait question de cette visite pour le supplier d'éluder son voyage ici, mais qu'il ne pouvait pas l'obtenir“ [1]).

Все это не соотвѣтствовало прежнимъ сношеніямъ, существовавшимъ между Александромъ и Панинымъ и пріему, оказанному графу въ первые дни новаго царствованія.

Вообще въ продолженіе первыхъ мѣсяцевъ царствованія Александра происходили важныя перемѣны и въ составѣ лицъ, окружавшихъ Государя. Пріѣздъ Лагарпа, о которомъ Роджерсонъ писалъ Воронцову, имѣлъ для Панина особенно важное значеніе, потому что послѣдній считалъ вліяніе Лагарпа на Александра чрезвычайно вреднымъ и опаснымъ. Достойно вниманія удаленіе отъ

1) Арх. кн. Воронцова XI, 160—171.

двора графа Палена. Скажемъ нѣсколько словъ объ этомъ событіи между прочимъ потому что Панинъ, какъ мы видѣли, находился въ довольно близкихъ сношеніяхъ съ графомъ Паленомъ, далѣе потому что, какъ мы увидимъ, Панинъ въ этомъ эпизодѣ принималъ нѣкоторое участіе, и наконецъ потому что, какъ полагаетъ Чарторыйскій, между удаленіемъ Палена и отставкою Панина существовали нѣкоторое сходство, нѣкоторая аналогія.

Въ эпизодѣ удаленія Палена играла выдающуюся роль императрица Марія Өеодоровна. Она ненавидѣла графа Палена, между тѣмъ какъ отношеніе ея къ графу Никитѣ Петровичу въ первое время царствованія Александра было по прежнему благопріятнымъ. Вотъ что на этотъ счетъ сказано въ письмѣ барона Стединка къ королю Густаву IV отъ 14/26 іюня: „Le comte de Pahlen a abandonné les conférences, le rapport et toute l'expédition au comte de Panin, qui par là a gagné beaucoup de crédit et une influence majeure. Quoique ennemi déclaré de feu l'Empereur et très agissant pour opérer la révolution il a su se concilier les bonnes grâces de l'Impératrice Douairiaire, qui a voué une haine implacable au comte de Pahlen et qui ne cesse de solliciter son fils d'éloigner de sa personne tous les conjurés et surtout celui, auquel la garde de l'Empereur défunt appartenait plus profondément“ и пр. Изъ дальнѣйшихъ замѣтокъ видно, что императрица Марія Өеодоровна видѣла въ графѣ Паленѣ препятствіе расширенія ея вліянія на дѣла и что Куракины, въ противуположность къ Палену, заботились о поддержаніи интересовъ вдовствующей императрицы[1]).

1) Архивъ въ Стокгольмѣ.

Совсѣмъ иначе Марія Ѳеодоровна относилась къ графу Никитѣ Петровичу. Мы помнимъ какъ она при Павлѣ старалась смягчить нерасположеніе Государя къ Панину, какъ она Панину давала совѣты и умѣла цѣнить заслуги отца и дяди Панина и его самаго. Мы въ прежнихъ томахъ нашего изданія сообщили нѣкоторыя краткія письма императрицы Маріи Ѳеодоровны къ Панину. И къ 1801 году относятся нѣкоторыя записки, заслуживающія тѣмъ большаго вниманія, что скоро послѣ этого началось безусловно враждебное настроеніе императрицы противъ графа, продолжавшееся до кончины его. Слѣдующія краткія письма свидѣтельствуютъ о ея расположеніи къ Панину въ это время и подтверждаютъ то, что̀ писалъ на этотъ счетъ баронъ Стединкъ.

Императрица Марія Ѳеодоровна къ Н. П. Панину.

294. 13 апрѣля, 1801 [1]).

Je vous envoie ci-joint, m-r le comte, la lettre que je viens de recevoir de l'Empereur des Romains et de mon frère; vous verrez, qu'il n'est pas question du tout du voyage du dernier. J'aime donc à me flatter, qu'on n'y a jamais songé et que ce n'était qu'une fausse conjecture. Je vous prie de faire lecture de la lettre de l'Empereur à mon fils lors de votre travail de ce soir avec lui; vous jugerez vous-même, m-r le comte, s'il est de la discrétion de montrer celle de mon frère. Je vous souhaite bien le bonjour.

(Signé): Marie.

295. 31 мая, 1801.

Je viens de recevoir votre lettre, m-r le comte, et m'em-

1) Всѣ эти записки заимствованы нами изъ семейнаго Архива Паниныхъ.

presse de vous marquer, que comptant être en ville dimanche, je serai charmée de voir le comte de R.[1]) dans l'après-dîner de ce jour à six heures: en vous priant de le leur faire savoir je vous renouvelle les assurances que je suis, m-r le comte,

votre affectionnée

(Signé): Marie.

296. (Безъ числа).

Je vous suis bien obligée, m-r le comte, de l'envoi que vous venez de me faire; je rendrai la lettre de l'archiduc à l'Empereur la première fois que je verrai mon fils.

Adieu: Mes compliments chez vous.

297. (Безъ числа. Но на запискѣ замѣчено: Reçu le 23 juillet au soir).

Je m'empresse de répondre à votre lettre, m-r le comte, pour vous dire avec toute la franchise de mon caractère, que le choix de m-r de Toutolmin[2]) pour accompagner ma belle-fille[3]), étant une preuve publique de confiance de toute la famille, j'ai supposé qu'elle le flatterait ainsi que son épouse. M-r de Toutolmin m'a dit hier, qu'il désirait rejoindre m-me son épouse après avoir amené la grande-duchesse à Cobourg. Assurée que l'Empereur y donnera son consentement je ne vois dans ce voyage qu'une absence de six semaines, qui ne saurait inquiéter m-me son épouse. Au reste, vous êtes bien le maître, m-r le comte, d'exposer votre façon de voir et les alarmes de m-r Toutolmin à l'Empereur et à les

1) Не разобрано. Вѣроятно рѣчь идетъ объ одномъ изъ иностранныхъ дипломатовъ.

2) Мужъ сестры Панина.

3) Супруга великаго князя Константина Павловича.

soumettre à sa décision. Il ne me reste qu'à vous assurer, m-r le comte, que je suis votre

bien affectionnée

(Signé): Marie.

298. 24 іюля, 1801.

(Замѣтка: reçu le 24).

Je suis charmée, m-r le comte, de voir par votre lettre que vous et m-me votre soeur voyez la nomination du bon Toutolmin sous son véritable point de vue, celui de la confiance. Je suis sûre que l'Empereur permettra le retour de Toutolmin dès qu'il aura amené la grande-duchesse au terme de son voyage, lui en ayant déjà parlé sous ce rapport à Péterhof. Du reste, m-r le comte, j'approuve trop les sentiments d'un véritable attachement pour ne pas approuver et estimer ceux de m-me de Toutolmin pour son époux, ainsi donc vous et elle devez être sûrs que ce n'est que ce sentiment que j'ai vu dans votre lettre et que je suis très sensible à tout ce que vous me dites l'un et l'autre de flatteur à cette occasion. C'est ce que je vous prie de dire à m-me votre soeur en lui faisant mes compliments.

Adieu, m-r le comte; je suis votre

bien affectionnée

(Signé): Marie.

299. 30 іюля, 1801.

(Reçu le 30 juillet, au soir).

J'ai lu avec l'attention la plus sérieuse le projet de mariage de ma fille Marie et l'ai confronté article par article avec celui de ma fille Hélène: je ne puis que donner mon approbation parfaite à celui que vous venez de me communiquer, m-r le comte, et me fais un plaisir de vous le dire,

étant fâchée d'avoir été privée de celui de vous en assurer de bouche. C'est l'assurance que vous donne, m-r le comte,

votre bien affectionnée

(Signé): Marie.

Vous voudrez bien, m-r le comte, après qu'il aura reçu la sanction de l'Empereur, mon très cher fils, m'envoyer une ligne.

300. С.-Петербургъ, 11 августа, 1801.

Графъ Никита Петровичъ;

По содержанію оставшагося послѣ Е. И. В. любезнѣйшаго супруга Моего, въ Бозѣ почивающаго Государя Императора Павла Петровича завѣщанія коего въ 29-й статьѣ изображено:

«Въ родъ графовъ Паниныхъ отдаю я перо бриллiантовое съ бантомъ, что̀ на Андреевской шляпѣ носилъ, и портретъ мой, который вручитъ жена моя на память моей любви къ покойному воспитателю моему, и еще возлагаю на моего старшаго сына и всѣхъ моихъ потомковъ наблюденіе долга моей благодарности противу рода означеннаго воспитателя моего покойнаго графа Никиты Ивановича, котораго краткость моего вѣка не дозволила мнѣ имъ доказать» [1]).

Препровождая при семъ къ вамъ вышеозначенныя вещи и портретъ, остаюсь я въ полномъ удостовѣреніи, что оныя тѣмъ будутъ для васъ цѣннѣе, чѣмъ живѣе напоминаютъ онѣ вамъ о той неограниченной признательности, каковую покойный Государь непоколебимо сохранялъ къ дядѣ Вашему, графу Никитѣ Ивановичу, сопровождая ее отличнымъ ко всему роду его благоволеніемъ. Впрочемъ же пребываю всегда вамъ благосклонною

(Подп.): Марія.

1) См. о завѣщаніи Павла т. I, стр. 41, и VI, стр. 6.

301. (Безъ числа. Замѣтка: Reçu le 12 août, 1801.)

Ayant expédié de mon côté le courrier de mon beau-fils l'archiduc Joseph[1]) je vous l'envoie, m-r le comte, dans la supposition que vous auriez peut-être des paquets à lui remettre de la part de l'Empereur, auquel j'ai communiqué ma réponse à l'archiduc. Je saisis cette occasion pour vous assurer, m-r le comte, que je suis

votre bien affectionnée

(Signé): Marie.

302. 10 сентября, 1801.

Je serai demain après le dîner à six heures chez moi, m-r le comte. Je vous remercie infiniment des lettres et de la note du cours des postes et vous souhaite le bonjour.

(Signé): Marie.

Изъ этихъ краткихъ записокъ императрицы Маріи Ѳеодоровны къ графу Никитѣ Петровичу видно, что она во все время его дѣятельности при императорѣ Александрѣ относилась къ нему совсѣмъ благосклонно и что не было въ это время никакихъ слѣдовъ той ненависти, съ которою Марія Ѳеодоровна во все позднѣйшее время преслѣдовала графа Панина. Нѣтъ сомнѣнія, что императрица въ самое первое время новаго царствованія относилась къ Панину совсѣмъ иначе какъ къ графу Палену. Она имѣла полное основаніе отличать одного отъ другаго. Считая Палена однимъ изъ главныхъ виновниковъ катастрофы въ мартѣ 1801 г., императрица

1) Мы помнимъ, что Александра Павловна была супругою эрцгерцога-палатина.

не могла не знать, что графъ Никита Петровичъ не участвовалъ въ этомъ событіи. Вотъ почему она во все это время не переставала особенно благопріятно относиться къ Панину и его родственникамъ. Такъ какъ князь Александръ Борисовичъ Куракинъ находился въ особенно близкихъ отношеніяхъ къ императрицѣ Маріи Ѳеодоровнѣ и дружба между Куракинымъ и его родственникомъ, графомъ Никитою Петровичемъ, до сентября 1801 г. не подвергалась перемѣнѣ, то и это обстоятельство, какъ можно думать, поддерживало благосклонное вниманіе, которымъ пользовался Панинъ со стороны вдовствующей императрицы.

Совсѣмъ иначе она думала о Паленѣ, и уже лѣтомъ 1801 года она достигла желанной цѣли, удаленія его отъ двора.

Столкновеніе между императрицею и Паленомъ произошло въ іюнѣ 1801 года по слѣдующему случаю.

Раскольники, пользовавшіеся расположеніемъ Павла, послѣ его кончины искали случаевъ выразить свое сочувствіе вдовствующей императрицы. Изъ ихъ среды ей поднесли икону, которую она велѣла помѣстить въ церкви при Воспитательномъ Домѣ. По свидѣтельству нѣкоторыхъ современниковъ надпись на иконѣ заключала въ себѣ сильную выходку противъ главныхъ виновниковъ событія, случившагося въ мартѣ 1801 г.[1]); Паленъ считалъ себя оскорбленнымъ императрицею и жаловался государю. Дѣло дошло до объясненій между государемъ

1) Такъ напр. разсказываетъ А. А. Саблуковъ, которому императоръ Александръ поручилъ справиться о состояніи дѣла. Онъ замѣчаетъ, что икона была снабжена «with appropriate texts of scripture of an inflammatory nature». Полныя записки Саблукова напечатаны на англійскомъ языкѣ въ журналѣ «Frazer's Magazine». Сентябрь 1865. См. тамъ стр. 325—326.

съ одной стороны и Паленомъ и императрицею съ другой[1]). Результатомъ было рѣшительное требованіе Маріи Θеодоровны, чтобы Паленъ былъ удаленъ немедленно. Александръ исполнилъ желаніе матери, и Паленъ тотчасъ же долженъ былъ удалиться въ Курляндію. Столь неожиданная опала высоко стоявшаго сановника, какъ мы узнаемъ изъ записокъ князя Чарторыйскаго, на современниковъ произвела довольно тяжелое впечатлѣніе.

Частности этого эпизода въ различныхъ источникахъ разсказаны различно, и мы на нихъ останавливаемся главнымъ образомъ потому, что при этомъ случаѣ и графъ Никита Петровичъ игралъ нѣкоторую роль.

По разсказу барона Гейкинга, никто иной какъ самъ графъ Паленъ сообщилъ государю объ иконѣ, и онъ же, приказавъ убрать икону, самъ доставилъ ее государю,

1) Гейкингъ въ своихъ запискахъ пишетъ о разсказѣ самаго Палена объ этомъ случаѣ наканунѣ опалы. Гейкингу и Віельгорскому, посѣтившихъ Палена, послѣдній говорилъ о Маріи Θеодоровнѣ. (Мы воспроизводимъ нѣмецкую редакцію мемуаровъ): «Wahrhaftig sie thut Unrecht sich einzubilden, dass sie unsere Herrscherin sei. Im Grunde sind wir beide Unterthanen des Kaisers, und wenn sie es erster Klasse ist, so bin ich es zweiter Klasse, und mein Eifer alles zu verhindern, was Gelegenheit zu Skandal und Aufruhr geben könnte, wird immer gleich lebhaft und aufrichtig sein. Kennen Sie die Geschichte vom Heiligenbilde?» — «Nein». — «Nun die Sache ist die. Die Kaiserin hat in die Kapelle des neuen Katharinenstifts ein Bild gestiftet, das den gekreuzigten Heiland nebst Maria und Magdalena darstellt, mit Inschriften, die auf den Tod des Kaisers anspielen und die Reizbarkeit des Pöbels anstacheln könnten gegen diejenigen, die im Glauben stehen dazu beigetragen zu haben. Diese Inschriften haben schon viele in die Kapelle gezogen, sodass die Polizei mir darüber berichtet hat. Um nichts zu übereilen sandte ich einen klugen und gebildeten Polizeibeamten ohne Uniform hin, der die aufreizenden Stellen copirte, und ich liess dem Priester sagen, dass das Bild ohne Aufsehen entfernt werden möge. Er antwortete, dass er nichts thun könne ohne einen unmittelbaren Befehl der Kaiserin. Folglich werde ich heute mit dem Kaiser darüber sprechen, der morgen zum Besuch der Mutter nach Gatschina geht. Ich erfuhr, sie will durchaus, dass das Bild bleibe. Das ist unmöglich». Уходя отъ Палена Віельгорскій сказалъ барону Гейкингу: «Pahlen bildet sich ein in so gesicherter Gunst zu stehen, dass er der Kaiserin trotzen kann, aber er möge sich nur in Acht nehmen. Die Kaiserin ist ein Weib: sie hat viel Zähigkeit; ihr Sohn liebt und achtet sie; das Spiel ist sehr ungleich». Когда

которому показывалъ тенденціозную надпись[1]). Въ запискахъ Саблукова сказано, что ему, Саблукову, было поручено доставить икону во дворецъ[2]). Ни въ томъ, ни въ другомъ источникѣ не говорится о какомъ либо участіи въ этомъ дѣлѣ Панина. Въ семействѣ Паниныхъ однако сохранилось преданіе, что императоръ Александръ подъ величайшей тайною сообщилъ графу Никитѣ Петровичу о жалобахъ графа Палена на икону и поручилъ ему развѣдать это дѣло и затѣмъ донести ему о случившемся; Панинъ скоро убѣдился въ недобросовѣстномъ изложеніи Палена и черезъ нѣсколько дней сообщилъ государю всю истину; государь, со слезами на глазахъ, обнялъ Панина и благодарилъ за то, что онъ успѣлъ снять столь тяжкое бремя съ души его, Государя.

Паленъ докладывалъ Александру о случившемся, Государь сказалъ: « «Vergessen Sie nicht, dass Sie von meiner Mutter sprechen; übrigens ist es unmöglich, dass die Inschriften so sind, wie Sie sagen; ich will das Bild sehen» ». Pahlen liess ohne Weiteres das Bild fortnehmen und brachte es dem Kaiser, der, nachdem er die Inschriften geprüft, nichts sagte, sondern nach Gatschina fuhr, wo er Erklärungen von seiner Mutter forderte. So sehr er sich auch abmühte die Sache zu mildern, die Kaiserin war nichtsdestoweniger genöthigt sich über ihre Absichten zu rechtfertigen, und dies war für sie sehr demüthigend. Sie schloss denn auch ihre Rechtfertigung mit der Erklärung: « «So lange Pahlen in Petersburg ist, kehre ich nicht dahin zurück» ». См. изд. Бинеманна «Aus den Tagen Kaiser Pauls», Leipzig, 1886, стр. 232—238. Тамъ же воспроизведены разсказы бывшей фрейлины Нелидовой о Паленѣ вообще и объ эпизодѣ съ иконою въ особенности. Она въ бесѣдѣ съ барономъ Гейкингомъ сказала между прочимъ: «Noch nicht zufrieden der Urheber der Verschwörung gegen seinen Wohlthäter und Monarchen zu sein, würde er auch noch gern Mutter und Sohn auseinanderbringen, um den Staat wie ein Premierminister zu regieren, aber ich zweifle, dass ihm der zweite Plan so gelingt wie der erste. Der Kaiser liebt seine Mutter und sie betet ihn an, und ein solches Band wird nicht durch einen Pahlen, trotz seiner Kunstgriffe zerrissen». Изъ разсказа Нелидовой объ эпизодѣ съ иконою не видно, чтобы надписи на иконѣ имѣли то значеніе, которое имъ приписывалъ Паленъ. Вообще, какъ намъ кажется, вопросъ о намѣреніи императрицы при этомъ случаѣ возбудить общее негодованіе противъ Палена посредствомъ намековъ въ надписяхъ на иконѣ остается открытымъ.

1) Aus den Tagen Paul's, стр. 237.

2) Frazer's Magazine, 1865, сент., 325—326.

Этотъ разсказъ по крайней мѣрѣ отчасти подтверждается запискою графа Панина, составленною имъ скоро послѣ воцаренія императора Николая, когда онъ узналъ, что именно императрица Марія Ѳеодоровна препятствовала снятію съ него опалы, которой онъ былъ подвергнутъ съ 1801 года. Въ этой запискѣ, найденной между бумагами Панинскаго Архива, сказано между прочимъ: „On a agi en ma faveur auprès de l'Impératrice-Mère à mon insu et par conséquent sans mon aveu. Si j'eusse été prévenu, je ne l'aurais pas permis, parce que cette princesse me devait par reconnaissance l'intercession qu'on a sollicitée d'elle comme un acte de bonté. Avant l'avènement de l'Empereur Paul au trône j'ai bravé la colère de ce prince, en manifestant hautement mon respect et mon dévouement à son épouse[1]). Pendant mon dernier ministère sous le règne de l'Empereur Alexandre j'ai pris chaudement son parti, lorsque le comte Pahlen chercha à noircir cette auguste princesse dans l'esprit de l'Empereur à l'occasion d'une certaine image. C'est moi et moi seul, qui ai détruit les défiances suscitées entre eux. L'amour de la vérité m'oblige cependant d'ajouter, que l'Impératrice peut ignorer le service que je lui ai rendu dans cette occasion. Je n'ai jamais cherché à m'en faire un mérite et en ai gardé le secret jusqu'à ce jour".

Все это заключаетъ въ себѣ неоспоримое доказательство въ томъ, что лѣтомъ 1801 г. графъ Никита Петровичъ относился къ императрицѣ Маріи Ѳеодоровнѣ иначе, какъ относился къ ней графъ Паленъ. Хотя

1) См. объ этомъ эпизодѣ по поводу отношеній Павла къ Нелидовой въ 1792 г. въ I т. нашего изданія, стр. 106.

князь Чарторыйскій видитъ въ удаленіи Палена и Панина общее начало и сравниваетъ оба случая опалы между собою, указывая на сходство между ними, все таки, какъ намъ кажется, удаленіе Палена отъ дѣлъ, состоявшееся за нѣсколько мѣсяцевъ до отставки графа Никиты Петровича, довольно существеннымъ образомъ отличается отъ несчастія, постигшаго Панина, начиная съ конца сентября 1801 г.

IX. ПЕРЕПИСКА СЪ ГРАФОМЪ С. Р. ВОРОНЦОВЫМЪ.

Дружескія отношенія между графомъ Никитою Петровичемъ и графомъ С. Р. Воронцовымъ, которыя, какъ мы видѣли[1]), начались во второй половинѣ 1797 года, прекращаются въ 1801 году во время эпохи министерства Панина при Александрѣ I. Къ концу этого года относятся послѣднія письма, которыми обмѣнивались оба сановника. Ни до этой переписки, ни во время этой очень интимной письменной бесѣды, ни послѣ ея не происходило личнаго свиданія между ними.

Во время вицеканцлерства Панина при Павлѣ, какъ видно изъ четвертой главы пятаго тома нашего изданія, переписка между Воронцовымъ и Панинымъ была весьма оживленною. Въ послѣднее время царствованія Павла ничто не предвѣщало той распри, которая годомъ позже положила конецъ продолжавшимся такъ долго близкимъ сношеніямъ между Панинымъ и Воронцовымъ. При Павлѣ не только письма обоихъ государственныхъ дѣятелей другъ къ другу, но и интимныя письма Семена Романовича къ брату Александру Романовичу служатъ свидѣ-

1) См. II-й томъ нашихъ «Матеріаловъ», стр. 180 и слѣд.

тельствомъ искренности дружбы Воронцова къ Панину. Въ то время когда сначала графъ Семенъ Романовичъ, затѣмъ, нѣсколькими мѣсяцами позже, и графъ Никита Петровичъ находились въ опалѣ, постигшія ихъ несчастія, казалось, служили средствомъ сближенія, укрѣпленія личныхъ чувствъ уваженія и преданности другъ къ другу обоихъ сановниковъ.

И эти благопріятныя отношенія въ началѣ царствованія императора Александра I казались столь же прочными и неизмѣнными. Письма, которыми обмѣнивались въ это время Воронцовъ и Панинъ, какъ и прежнія, отличались подробностью изложенія политическихъ событій, довѣріемъ, тономъ дружбы и привязанности. Особенно охотно и тотъ и другой въ письменной бесѣдѣ между собою останавливались на событіяхъ царствованія Павла. Объ ужасахъ этой эпохи, о характерѣ этого государя, объ ошибкахъ сдѣланныхъ имъ самимъ и при немъ въ области внѣшней политики въ письмахъ Панина и Воронцова говорится часто и подробно, и въ такихъ случаяхъ иногда употреблялись симпатическія чернила. Такъ какъ вицеканцлеръ и русскій дипломатъ въ Англіи высоко цѣнили значеніе благопріятныхъ отношеній между Россіею и Англіею, образъ дѣйствій Павла въ сношеніяхъ съ этою страною служилъ предметомъ особенно подробнаго разбора въ этихъ письмахъ. Графъ Семенъ Романовичъ любилъ подвергать строгой критикѣ образъ дѣйствій государственныхъ дѣятелей въ Россіи, напр. Кутайсова, Палена и пр. Нѣкоторыя мѣры, принятыя правительствомъ въ самое первое время царствованія Александра, еще до пріѣзда графа Никиты Петровича въ С.-Петербургъ, сильно не понравились Воронцову; далѣе онъ былъ крайне недоволенъ болѣе или менѣе

дружескими отношеніями между Россіею и Швеціею и заключеннымъ между этими двумя державами въ послѣднее время царствованія Павла договоромъ; обо всемъ этомъ, также о недостаткахъ общественнаго строя въ Россіи, объ ошибкахъ при управленіи финансами во время Екатерины II, о недобросовѣстности и легкомысліи Потемкина и пр. графъ Семенъ Романовичъ писалъ Панину въ тонѣ безусловнаго довѣрія, конфиденціально, вполнѣ надѣясь на скромность и осторожность министра, котораго онъ называлъ часто „mon bon ami“ и которому онъ считалъ себя обязаннымъ за болѣе выгодное матеріальное положеніе послѣ того, когда онъ въ первое время царствованія Александра вернулся на свой дипломатическій постъ въ Лондонъ и даже удостоился повышенія въ званіе посла. Панинъ въ это время весьма тщательно заботился о томъ, чтобы служащіе въ канцеляріи русской миссіи въ Англіи вполнѣ соотвѣтствовали расположеніямъ Воронцова и при назначеніи такихъ лицъ руководствовался желаніями графа Семена Романовича.

Въ письмахъ Панина и Воронцова была очень часто рѣчь и о частныхъ семейныхъ дѣлахъ и о состояніи Воронцова. Когда сынъ графа Семена Романовича, молодой графъ Михаилъ Семеновичъ, весною 1801 года отправился въ Россію для поступленія въ военную службу, Воронцовъ снабдилъ его рекомендательными письмами не только къ графу Панину, но и къ графинѣ Софіи Владиміровнѣ и совѣтовалъ сыну побывать у Паниныхъ тотчасъ же послѣ пріѣзда въ С.-Петербургъ, что̀ тотъ и сдѣлалъ; а послѣ этого Панины въ письмахъ къ Воронцову говорили въ тонѣ искренней дружбы о молодомъ графѣ, которому въ домѣ Паниныхъ былъ оказанъ ра-

душный пріемъ. Далѣе достойно вниманія и то обстоятельство, что, какъ кажется, отчасти ходатайству графа Панина Воронцовъ былъ обязанъ возвращеніемъ послѣднему секвестрованнаго при Павлѣ имѣнія.

Переговоры вицеканцлера съ англійскимъ дипломатомъ, лордомъ С. Эленсомъ, и заключеніе въ началѣ іюня англо-русскаго договора интересовало Воронцова въ высшей степени, и въ письмѣ отъ 6 іюля 1801 года онъ, узнавъ объ окончаніи переговоровъ, хвалилъ ловкость Панина и С. Эленса, а также ихъ благородные пріемы при переговорахъ. Панинъ въ свою очередь лѣтомъ 1801 года въ такой степени надѣялся на дружбу и одобреніе Воронцова, что онъ, напр. въ письмѣ къ нему отъ 16 іюля, просилъ его въ письмахъ къ Государю дѣйствовать по вопросу объ англо-русскихъ сношеніяхъ въ смыслѣ воззрѣній его, Панина.

Разумѣется нельзя было ожидать, чтобы убѣжденія и пріемы обоихъ сановниковъ по всѣмъ вопросамъ внѣшней политики и во всѣхъ частностяхъ оставались тождественными. Панинъ и Воронцовъ отличались необычайными способностями; каждый изъ нихъ считалъ себя не безъ основанія опытнымъ дѣльцомъ; каждый изъ нихъ дорожилъ самостоятельностью, оригинальностью политическихъ воззрѣній. Каждую минуту ихъ мнѣнія могли расходиться. Чѣмъ откровеннѣе и подробнѣе была письменная бесѣда между обоими сановниками, тѣмъ легче могли появиться случаи несогласія, критики взаимныхъ пріемовъ, мыслей, дѣйствій. Казалось сначала, что такіе случаи не будутъ причиною охлажденія или перемѣны дружескихъ сношеній между обоими сановниками.

Когда весною 1801 года одинъ изъ рескриптовъ Александра, редакція котораго всецѣло принадлежала

Панину, не удостоился одобренія Воронцова, послѣдній подвергнулъ весь документъ и его частности очень строгой критикѣ и писалъ объ этомъ подробно и въ высшей степени откровенно и Государю и Панину. Высказавъ свое мнѣніе довольно рѣзко въ письмѣ отъ 6/18 мая, Воронцовъ писалъ: „Je crois, que je ne puis vous témoigner plus de confiance dans votre caractère qu'en vous écrivant de la manière que je fais, et si, contre toute attente, il y a quelque différence dans nos principes politiques, que l'amitié personnelle ne sera pas rompue pour cela entre nous. . . Si vous confondez en moi l'homme public et l'ami et que, mécontent du premier, vous cessez d'être mon ami, j'en serai mortifié plus pour vous que pour moi: car pour moi je ne changerai jamais, et je me souviendrai toujours avec reconnaissance de toutes les marques d'amitié, de confiance et d'intérêt que vous m'avez témoignées". А Панинъ въ свою очередь писалъ 11 іюня: „Assurément je pourrais différer d'opinion politique avec vous et ne pas cesser pour cela de vous chérir et de vous honorer. Je crois même pouvoir vous en citer une preuve. Dans votre dernière relation vous réfutez un rescrit rédigé par moi, et vous avez parfaitement raison: car je vois que j'étais dans l'erreur. Pendant que je lisais votre dépêche à S. M. I. je me suis empressé de Lui dire, que vos objections étaient fondées et que j'avais mal vu la chose".

При этомъ случаѣ нѣтъ ни малѣйшаго основанія сомнѣваться въ искренности графа Никиты Петровича, между тѣмъ какъ увѣренія въ дружбѣ и довѣріи въ письмахъ графа Воронцова къ Панину не вяжутся съ нѣкоторыми отзывами о Панинѣ въ его письмахъ къ другимъ лицамъ. Такъ напр. очевидно графъ Семенъ

Романовичъ именно около этого времени въ письмахъ къ Роджерсону отзывался о Панинѣ неблагопріятно особенно потому что послѣдній отстаивалъ начала вооруженнаго нейтралитета; въ письмѣ Роджерсона къ Воронцову отъ 27 мая сказано: „Lord St. Helens ne m'a rien dit excepté qu'il trouvait votre ami le comte Panin de surpasser en fait de talent la haute idée qu'on avait donnée de lui... Vous savez, je crois, mon cher comte, que ce plan de neutralité armée a été peut-être le seul où en fait de politique il y a quelque discordance entre vous et lui; il faut le lui pardonner: il l'a adopté (quoique faussement) comme une relique de feu son oncle. Encore il a été fortement travaillé quand il était à Berlin par les Danois et les Suédois et aussi par notre Krüdener, qui, vous vous rappellerez, voulait aussi vous entreprendre pendant son séjour à Copenhague. J'espère que la lettre que vous avez écrite au comte Panin dernièrement lui ouvrira en partie les yeux, et dans le fait, je crois, qu'il combat dans le moment pour ce qu'il croit dignité de gouvernement plus que tout autre chose. Il est le seul homme effectif dans son département. Le bon prince Kourakin est seulement *ad honores*. Le comte de Pahlen professe, qu'il n'y entend rien et s'en mêle peu" и пр.[1]). При тѣсной дружбѣ Воронцова съ графомъ Кочубеемъ можно думать, что и въ письмахъ его и къ этому сановнику встрѣчались не совсѣмъ выгодные отзывы о Панинѣ. По крайней мѣрѣ Кочубей въ свою очередь въ письмѣ къ Воронцову отъ 21 апрѣля 1801 года изъ Кёнигсберга замѣтилъ: „Графъ Никита Панинъ правитъ частью иностранною. Не по зависти и не по же-

1) Архивъ кн. Воронцова XXX, 150.

ланію моему имѣть сіе мѣсто (ибо всегда внутренній департаментъ мнѣ казался предпочтителенъ), но изъ единаго усердія къ пользѣ дѣлъ нашихъ о семъ жалѣю. Увидите, что тутъ выйдутъ замашки. Лудовикъ XVIII не имѣетъ эмигранта болѣе его запальчиваго, и легко окажется, что мы изъ одной крайности бросимся въ другую. Желательно было бы, чтобъ кто-нибудь его унялъ, но нѣтъ никого на мѣстѣ. У меня всегда въ головѣ роилося чтобъ графъ Александръ Романовичъ былъ главнымъ въ семъ департаментѣ. Дай Богъ, чтобъ сія мысль у насъ пришла, и чтобъ сіе было имъ принято: одинъ онъ у насъ можетъ повести дѣла образомъ приличнымъ критическому нашему положенію"[1]). Воронцовъ, осуждая образъ дѣйствій графа Палена по вопросу о сношеніяхъ между Россіею и Англіею, считалъ весьма вѣроятнымъ, что графъ Никита Петровичъ подчинится вліянію Палена. Въ письмѣ Семена Романовича къ Новосильцову отъ 6/18 мая сказано: „Le comte Panin, qui dans la dépendance de Pahlen est obligé, à ce que je vois, de suivre la première impulsion que ce Livonien suédo-prussien a donnée dès les premiers jours à nos affaires politiques, m'écrit que „„quoique dans la cause des neutres nous sommes les moins intéressés, elle nous est devenue commune par les engagements contractés, et que S. M. I. a voulu payer un tribut de vénération à la mémoire de son auguste père, en faisant connaître que les engagements contractés par le dernier monarque conservent toute leur force"". Que dites-vous de cette logique, mon bon ami? Je ne comprends pas encore, si c'est un persiflage contre l'Empereur actuel ou s'il me prend pour

1) Архивъ кн. Воронцова XIV, 149—150.

un imbécile. Je vous supplie de raconter ceci à notre ami Rogerson; car je crois par sa lettre, qu'il est enthousiasmé de notre nouveau ministre[1]), qui le régale de belles phrases, tandis qu'il ignore ce qu'on m'écrit. Je vois que le comte Panin, ayant trouvé la ligne tracée par Pahlen, qui dès les premières 24 heures[2]) jeta la Russie hors de ses vrais intérêts, en lui faisant adopter un système prussien et suédois, qui sert en même temps Bonaparte, n'ose plus s'écarter des vues du grand-vizir livonien, son protecteur, et c'est pour ça qu'il m'écrit de cette façon"[3]). Новосильцовъ въ свою очередь писалъ къ Воронцову: „Vous avez sûrement appris, qu'il se forme des partis chez nous: c'est vrai. Le plus notable et le plus opposé aux vrais intérêts de la Russie par rapport à ses relations extérieures est celui, qui est composé de Pahlen et Panin"[4]). Немногимъ позже Ростопчинъ, ненавидѣвшій Панина какъ нельзя болѣе, писалъ графу С. Р. Воронцову въ самыхъ рѣзкихъ выраженіяхъ о графѣ Никитѣ Петровичѣ; такъ какъ по содержанію своему это письмо относится главнымъ образомъ къ царствованію Павла, мы указали на это письмо въ пятомъ томѣ нашего изданія[5]). Мы помнимъ, что Ростопчинъ пересталъ переписываться съ Воронцовымъ лишь потому что послѣдній называлъ Панина своимъ другомъ. Рѣшившись наконецъ прервать свое молчаніе, Ростопчинъ въ письмѣ къ Воронцову отъ 30 іюня 1801 года говорилъ о Панинѣ въ томъ самомъ тонѣ крайняго негодованія и раздраженія, въ которомъ

1) Напечатано «ministère», но правильно-ли это?

2) Царствованія Александра.

3) Арх. кн. Воронцова XI, 393.

4) Арх. кн. Воронцова XI, 441.

5) См. главу объ отставкѣ и ссылкѣ Панина, стр. 667—668.

говорилъ немногимъ позже самъ Воронцовъ, въ тонѣ, который нѣсколько раньше казался-бы ему непростительнымъ оскорбленіемъ, потому что рѣчь шла о его другѣ, Панинѣ. Именно лѣтомъ 1801 года совершилась эта странная и заключающая въ себѣ, пожалуй, психологическую проблему перемѣна во мнѣніи Воронцова о Панинѣ. За нѣсколько дней до полученія только что упомянутаго письма Ростопчина графъ Семенъ Романовичъ (12 іюля) писалъ къ своему брату Александру Романовичу между прочимъ при сообщеніи разныхъ политическихъ новостей: „Vous pouvez bien croire que je n'écris rien à ce sujet à Panin, et depuis que vous m'avez averti sur son caractère, ma correspondance avec lui sera très circonspecte". Дальше въ этомъ же письмѣ сказано о Панинѣ: „Depuis sa rentrée dans les affaires il m'a écrit des lettres pleines d'amitié, mais jamais sur la politique, excepté pour soutenir les principes de la neutralité qu'il a été forcé d'abandonner et d'avouer qu'il avait tort, et ce n'est que dans sa toute dernière lettre et pour ménager son amour-propre du côté du crédit sur l'Empereur, qu'il me fait entendre que, convaincu de mes raisons, il les a appuyées auprès de l'Empereur, pour me faire croire que, s'il n'avait pas été persuadé, je n'aurais pas reçu l'assentiment de l'Empereur. Depuis son retour de Moscou il ne m'a pas dit un mot sur aucune affaire, qui regarde nos affaires avec les autres cabinets de l'Europe. Il m'a envoyé la convention, le protocole de cette convention, la copie de la note au ministre de Suède, mais pas celle et celui de Dannemark, ni celui de la Prusse. Ce n'est que par Krüdener que j'ai la copie de la lettre que l'Empereur a écrite de sa main au roi de Prusse et qui semble être écrite par le défunt comte

Panin“ [1]). Подвергнувъ далѣе въ письмѣ къ брату русскую политику въ отношеніи къ Пруссіи строгой критикѣ, Семенъ Романовичъ пишетъ далѣе о Панинѣ же: „Rien au monde ne prouve davantage à quel point il est prussien, qu'ayant été d'une chaleur extrême contre la république française, même jusqu'à l'exagération d'un émigré français, il s'est tourné contre l'Angleterre, parce que la Prusse aussi bien que la Suède sont tout-à-fait dévouées à la France. Il tient tellement à la première qu'à peine arrivé à Pétersbourg il fit donner l'ordre de St. André au comte Haugwitz, parce que le souverain de ce dernier ne le juge pas digne d'avoir celui de l'Aigle Noir. N'est-ce pas avilir le premier ordre de l'empire?“ и пр. Затѣмъ слѣдуетъ еще выходка противъ Панина: „Si le comte Panin dit, que je parle mal de Paul I, il est non seulement faux, mais il est calomniateur: car je le défie, lui et qui que ce soit au monde, de produire autre chose que je n'accuse ce malheureux souverain de rien de ce qu'il a fait, mais Кутайцовъ, parce que je suis persuadé, que le défunt Empereur a eu le malheur d'avoir l'esprit aliéné; je suis réellement de cette opinion, et je le crois tout aussi peu coupable qu'un enfant, qui se ferait du mal et aux autres, si on lui donnait un rasoir, qu'il n'a jamais vu et dont il ignore l'usage. J'ai des lettres du comte de Panin du vivant de ce prince, dans lesquelles il me parle de sa démence, sa tyrannie et des atrocités qu'il commet; mais je suis incapable d'abuser d'une correspondance privée et amicale. Je l'abandonne à sa duplicité, ambition et intrigues, me conten-

1) Извѣстно, что графъ Никита Ивановичъ былъ всегда сторонникомъ прусско-русскаго союза.

tant de me tenir en mesure envers lui et ne lui faisant pas croire, que je le connais. Mais je ne lui conseille pas de me chicaner officiellement de ministre à ministre. J'espère pourtant qu'il est trop prudent et dissimulé pour entrer en guerre ouverte avec un homme, qui ne souffre pas qu'on lui marche sur le pied. Je vous avoue que je le croyais plus instruit sur les lois et les formes des autres pays; car il vient de m'adresser une dépêche officielle, par laquelle il me dit, que l'Empereur veut que je m'adresse à cette cour-ci pour faire terminer une affaire entre un marchand étranger établi chez nous et je ne sais quel comptoir de Londres. . . Comment peut-il ignorer que la justice est tellement indépendante que la cour n'y peut influer en aucune manière". Въ концѣ письма, въ которомъ говорится о частныхъ дѣлахъ Воронцова и о сдѣланномъ ему предложеніи принять званіе почетнаго гражданина города Соутамптона, сказано: „Je vous fais ces détails minutieux, parce que, si je les fais au comte Panin, il tournera ça en ridicule et dira que je remplis mes dépêches de niaiseries et de futilités, personnelles à moi, et si je ne lui écris pas, et qu'il le verra peut-être par les gazettes, il me fera un crime et dira sous main que c'est une trahison de ma part" и пр.[1]).

Какъ видно изъ этого письма графа Семена Романовича, онъ предъ самимъ Панинымъ нарочно скрывалъ свой образъ мыслей въ отношеніи къ личности сего послѣдняго. Благодаря этому правилу онъ пока продолжалъ писать къ Панину въ тонѣ дружбы и искренности. Получивъ письмо Панина отъ 11 іюля, въ которомъ вице-канцлеръ отдавалъ полную справедливость Воронцову по

1) Арх. кн. Воронцова X, 107—113.

вопросу о строгой критикѣ рескрипта Александра, писаннаго Панинымъ, графъ Семенъ Романовичъ писалъ къ Панину 6 іюля: „Rien n'est plus conforme aux sentiments d'honnête homme éclairé que ceux que vous professez dans les affaires d'état, dans lesquelles on doit faire une abnégation absolue de tout amour-propre et avantage personnel pour ne chercher que le bien de la Patrie, convenir quand on s'est trompé (et qui est-ce qui ne se trompe pas?), différer d'opinion, quand on voit la sienne bien fondée et utile au service du souverain, sans en estimer moins ceux, qui sont estimables et qui ont pourtant une opinion différente sur quelque point du service du souverain. Cette manière franche et noble est digne de vous" и пр.[1]).

Нѣтъ сомнѣнія, что Воронцовъ отчасти состоялъ подъ вліяніемъ тѣхъ лицъ, которыя, живя въ С.-Петербургѣ, и слѣдя за Панинымъ, не долюбливали его. Изъ только-что приведеннаго письма графа Семена Романовича видно, что Александръ Романовичъ Воронцовъ былъ невыгоднаго мнѣнія о Панинѣ и въ этомъ смыслѣ о немъ писалъ въ Лондонъ къ брату. Письма Александра Романовича Воронцова до насъ не дошли и поэтому мы не знаемъ, что́ именно онъ писалъ о графѣ Никитѣ Петровичѣ. За то намъ извѣстны невыгодные отзывы Ростопчина, Кочубея и другихъ пріятелей Семена Романовича о Панинѣ. Такъ напр. Кочубей уже весною 1801 года сильно жаловался Воронцову на Панина. Въ его письмѣ отъ 12 мая сказано: „Le comte Panin m'a dit qu'on avait fait un plan pour notre système politique; mais j'ignore quel est ce système. J'ai trouvé ce ministre

1) Арх. кн. Воронцова XI, 213.

entièrement sur un autre pied avec moi qu'il n'a été avant mon départ de Russie. Il me montrait de la confiance, et nous étions en général assez amicalement ensemble. C'est aujourd'hui une froideur, une mesure, qui iraient tout au plus vis-à-vis de quelqu'un que l'on connaîtrait à peine. J'ai fait toutes les avances possibles ou plutôt convenables; je l'ai fait sans aucun autre but que celui d'être jusqu'à un certain point rapproché avec un homme, auquel je rends la justice, qui lui est due, mais il m'a tenu rigueur, et je me suis arrêté. On m'avait assuré qu'il m'en voulait de n'avoir pas accepté la commission de Paris; je lui ai dit mes raisons, et d'ailleurs l'Empereur était satisfait que je voulusse rester ici. On m'a dit ensuite, que l'on me supposait l'envie de me nicher dans le département des affaires étrangères. Je me suis encore expliqué vis-à-vis le comte Panin et je lui ai déclaré, que je n'en avais jamais eu l'idée, que je ne voulais plus me mêler de la diplomatie et que je préfèrerais une place dans l'intérieur. Tout cela est exactement vrai; mais l'on me suppose peut-être habile dans l'art d'intriguer, et c'est tant pis pour ceux, qui me jugent ainsi" [1]).

Въ маѣ 1801 года Кочубей и Воронцову и Панину говорилъ, что не желаетъ занять мѣсто въ министерствѣ иностранныхъ дѣлъ; а въ сентябрѣ этого же года онъ все-таки сдѣлался преемникомъ графа Никиты Петровича; вообще неблагопріятныя отношенія между этими сановниками и Панинымъ, какъ кажется, объясняются отчасти нѣкоторымъ соперничествомъ. Мы помнимъ, что

1) Арх. кн. Воронцова XVIII, 239—240.

Кочубей въ одномъ изъ своихъ писемъ къ С. Р. Воронцову выразилъ желаніе, чтобы графъ Александръ Романовичъ сдѣлался (вмѣсто Панина) руководителемъ внѣшней политики Россіи, и дѣйствительно А. Р. Воронцовъ скоро послѣ удаленія Панина былъ назначенъ канцлеромъ; князь Адамъ Чарторыйскій, который впрочемъ никогда не былъ въ близкихъ сношеніяхъ съ Панинымъ, былъ въ сущности также нерасположенъ къ Панину и невыгодно отзывался о немъ[1]): онъ же сдѣлался очень скоро послѣ этого министромъ иностранныхъ дѣлъ. Ростопчинъ до этого занималъ главную должность въ области внѣшней политики, и онъ, какъ мы видѣли, въ своихъ политическихъ убѣжденіяхъ совершенно расходился съ Панинымъ. Куракинъ именно въ первое время царствованія Александра I былъ нѣкоторымъ образомъ соперникомъ Панина, и между обоими сановниками, какъ мы увидимъ ниже, именно въ это же время, происходили недоразумѣнія. Съ графомъ Александромъ Романовичемъ Воронцовымъ Панинъ не ладилъ уже потому что тотъ вообще не считалъ нужными союзы Россіи съ другими державами, между тѣмъ какъ графъ Никита Петровичъ придерживался противоположнаго мнѣнія[2]). Съ графомъ Семеномъ Романовичемъ Панинъ расходился въ воззрѣніяхъ на отношенія Россіи къ Швеціи и Даніи. Когда въ 1800 году Англія напала на Данію по случаю инцидента съ датскими судами, забранными Англичанами, потому что послѣдніе подозрѣвали въ нихъ военную контрбанду, Панинъ былъ недоволенъ Англіею, а Воронцовъ порицалъ заступничество Россіи въ пользу Да-

1) См. отзывъ его въ V-мъ томѣ нашего изданія, стр. 588.

2) См. ниже письмо Панина къ С. Р. Воронцову отъ 11 августа 1801 г.

ніи. Разнесшійся весною 1801 года слухъ о намѣреніи императора Александра назначить графа Воронцова канцлеромъ заставилъ, какъ мы видѣли, графа Никиту Петровича обратиться къ Государю съ письмомъ, въ которомъ чуть-ли не заключалась просьба объ отставкѣ[1]). Слухъ этотъ былъ, какъ кажется, лишенъ всякаго основанія, и намъ даже неизвѣстно, передалъ-ли или нѣтъ графъ Панинъ свою записку Александру. Такимъ образомъ Панинъ еще нѣсколько мѣсяцевъ оставался руководителемъ внѣшней политики Россіи. Но именно въ это время, въ іюлѣ, августѣ и сентябрѣ, переписка его съ Воронцовымъ принимаетъ характеръ, противуположный прежней дружбѣ и искренности. Особенно письма Воронцова отличаются полемикою противъ воззрѣній и дѣйствій министра. Все болѣе и болѣе рѣзко онъ нападалъ на него за его образъ дѣйствій вообще и за его пріемы въ отношеніи къ Англіи въ особенности. Въ сильныхъ выраженіяхъ Воронцовъ упрекалъ графа Никиту Петровича за слишкомъ позднюю, по его мнѣнію, отмѣну эмбарго на англійскіе корабли. Крайнее раздраженіе Воронцова возбуждала перлюстрація Панинымъ англійскихъ депешъ, отправляемыхъ русскими курьерами изъ Англіи въ С.-Петербургъ къ англійскому послу. Объ этомъ дѣлѣ, которое Панинъ объяснялъ обычаемъ, прецедентами, очень часто и подробно говорилось, какъ мы увидимъ ниже, въ письмахъ Воронцова не только къ Панину, но и къ другимъ лицамъ. Особенно же Воронцовъ порицалъ Панина за то, что онъ будто-бы не желалъ дѣйствовать въ области внѣшней политики сообща съ другими сановниками, и руководствуясь

1) См. выше № 291.

рѣшеніями Совѣта, а исключительно совѣщаясь о текущихъ дѣлахъ съ Государемъ; этому вопросу посвящено много мѣста не только въ письмахъ Воронцова къ Панину, но особенно и въ письмахъ Семена Романовича къ брату, къ Новосильцову и къ другимъ лицамъ; мало того: объ этомъ предметѣ Воронцовъ писалъ прямо къ Государю, выставляя на видъ, что образъ дѣйствій Панина неправиленъ, опасенъ и вреденъ. Панинъ въ свою очередь на этотъ упрекъ возражалъ спокойно и съ обычнымъ ему достоинствомъ (см. его письмо отъ 14 сентября). Такимъ образомъ полный разладъ между обоими сановниками приближался еще до удаленія отъ дѣлъ графа Никиты Петровича, состоявшагося 30 сентября. Однако еще въ сентябрѣ Панинъ разсчитывалъ на дружбу и искренность (discrétion et loyauté) Воронцова и ожидалъ, что послѣдній не станетъ злоупотреблять откровенными и подробными объясненіями Панина, между тѣмъ какъ Семенъ Романовичъ въ своихъ письмахъ къ пріятелямъ и даже въ своихъ донесеніяхъ къ Александру всячески старался вредить своему прежнему другу.

Переписка между Воронцовымъ и Панинымъ въ продолженіе 1801 года состоитъ изъ около полъ-сотни болѣе или менѣе важныхъ документовъ. Около двухъ третей этихъ писемъ было уже прежде издано въ XI-мъ томѣ „Архива князя Воронцова", и мы ихъ заимствуемъ оттуда сообразно съ характеромъ и цѣлью нашего изданія. Около двадцати писемъ Семена Романовича къ Панину пока совсѣмъ неизвѣстныхъ было найдено нами въ семейномъ архивѣ Паниныхъ. Тамъ же было открыто одно пока неизданное письмо Панина къ Воронцову. Нѣкоторыя письма Панина, напр. одно, въ которомъ говорилось о плохомъ здоровьѣ графини Софіи Владимі-

ровны (см. ниже № 324) и другое, о которомъ упомянуто въ письмѣ Воронцова отъ 7/19 іюня и пр., вообще до насъ не дошли. Такіе пробѣлы, какъ кажется, относятся скорѣе къ самому началу царствованія императора Александра нежели ко второй половинѣ 1801 года.

Графъ С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину.

303. Соутамптонъ, 10/22 марта, 1801 [1]).

Comme par tout ce que je vois dans les papiers publics, qui parviennent dans cette petite ville, la guerre entre la Russie et l'Angleterre semble être inévitable, je ne crois pas que je sois suffisamment autorisé par la permission que S. M. l'Empereur m'avait accordée de vivre où je veux, pour soigner ma santé délabrée et celle de ma pauvre fille encore plus maladive que moi de continuer à vivre dans cette retraite. C'est pourquoi, quelque dérangement que cela doit produire à moi et à ma fille, je suis résolu de quitter cette île; mais comme ma pauvre fille est tout-à-fait hors d'état de supporter une longue navigation comme celle d'ici à Hambourg, encore moins dans cette saison orageuse, je suis obligé de passer par Calais, et comme je ne puis le faire sans avoir un passeport du gouvernement français pour aborder à Calais et de là passer par le territoire des républiques française et batave pour aller à Pyrmont en Allemagne, j'ai pris donc le parti d'écrire à m-r de Kolytchew à Paris en le priant de m'obtenir le dit passeport et de me l'envoyer ici. Je viens d'envoyer cette lettre à Londres au ministre de Naples en le priant de remettre ma lettre pour m-r de Kolytchew à m-r Otto, agent du gouvernement français, afin

1) Арх. Панинныхъ.

qu'il l'expédie pour Paris. Je crois de mon devoir d'informer V. E. de la résolution que j'ai prise et de la démarche que je viens de faire et je prends la liberté de lui envoyer les copies de ma lettre à m-r de Kolytchew et au ministre de Naples à Londres, le prince de Castelcicala, en vous suppliant de vouloir bien en faire le rapport à S. M. l'Empereur.

Si V. E. veut bien me répondre, je la supplie de ne plus m'envoyer sa lettre dans ce pays, où je ne serai plus, mais de l'adresser à m-r Forsmann à Hambourg, auquel je ne manquerai pas de donner avis dès mon arrivée sur le continent du temps, vers lequel à peu-près j'arriverai à Pyrmont.

304. Соутамптонъ, 10/22 марта, 1801 [1]).

Vous verrez par l'incluse que je vous écris, mon bon ami, et qui est dans les formes cérémonieuses, que je l'écris au ministre. La démarche que je viens de faire est indispensable, malgré tout le dérangement que cela me cause pour moi et pour ma pauvre fille, quant à nos misérables santés et malgré le surcroît de dépense que cela m'occasionne et m'embourbera de plus en plus dans des dettes, tandis que j'en ai déjà assez sans cela. Je laisse une maison que j'avais prise à l'année. Tout mon premier établissement dans cette retraite et dont tous les frais tombaient sur cette première année se trouvent être dépensées en pure perte, ce qui, joint au frais du voyage, que je vais entreprendre, m'occasionne des pertes trop fortes pour mes pauvres finances déjà bien dérangées sans cela. Je vous recommande ma lettre à mon frère. Adieu, mon bon ami, je vous embrasse et suis tout à vous.

1) Арх. Паниныхъ.

Узнавъ скоро послѣ отправленія этихъ писемъ о перемѣнѣ, происшедшей въ С.-Петербургѣ, графъ С. Р. Воронцовъ писалъ слѣдующее.

Графъ С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину.

305. Соутамптонъ, 4/16 апрѣля, 1801 [1]).

Je suppose et j'espère que cette lettre vous trouvera à Pétersbourg, mon cher comte, et que pendant le très peu de temps, qui me reste à vivre vu le délabrement de ma santé encore plus délabrée par les différentes secousses qu'a essuyées mon âme, j'aurai encore la consolation d'entretenir avec vous cette correspondance amicale et franche, qui n'a été interrompue que par les circonstances désastreuses, qui faisaient gémir notre malheureuse patrie, et qui, en nous transformant en esclaves nègres, sapaient les fondements de l'existence de l'empire russe. Pour peu que ce temps de calamité abominable eût duré il fallait s'attendre à une révolution faite par la populace dans l'intérieur du pays, et une révolution populaire chez nous aurait été la chose la plus horrible; elle aurait produit des millions des Стенька Разинъ et des Пугачевъ; elle aurait surpassé en atrocité toutes les abominations faites par la canaille des faubourgs de St. Marsan et de St. Antoine à Paris dans les premières années de la révolution française. Non seulement toute la noblesse mais la famille impériale auraient été massacrées. C'est la triste perspective que la Russie devait attendre et qu'espéraient nos bons et constants amis, les Suédois et les Français. Aussi ils s'épuisaient en éloges à l'Empereur défunt que je n'accuse de rien, car je suis fermement persuadé, qu'il avait l'esprit aliéné, et je ne conçois pas, comment pour son propre

1) Арх. Паниныхъ.

bien, par humanité et pour sauver l'état on ne l'a pas confié aux soins des médecins, d'autant plus qu'on avait l'exemple en Dannemark et en Portugal. Mais enfin la Providence Divine a sauvé la Russie de la ruine totale. Que Dieu nous conserve le souverain actuel, en lui conservant son excellent caractère. Je me flatte qu'il a cette élévation d'âme nécessaire pour sentir que, quand l'homme est absolument dégradé et avili, c'est la créature la plus méprisable et que commander à des esclaves ce n'est pas régner sur les hommes, mais être l'inspecteur d'une chiourme de galériens, que respectant la dignité de l'homme dans ses sujets il les rendra des hommes, sur lesquels il est seulement flatteur de régner.

J'espère qu'excepté la dureté barbare des formes, l'espionnage et les dilations (sources abominables de la dépravation et de l'avilissement du caractère national) qu'on ne saurait trop tôt se presser d'anéantir, on ne se pressera pas de faire aucun changement matériel, qu'il y aura un conseil composé de personnes intègres, habiles et connaissant les affaires intérieures de l'état, qu'on examinera le tout sans chaleur ni précipitation et que ce n'est qu'après une mûre délibération et une discussion aussi profonde que libre qu'on appliquera les topiques nécessaires aux plaies innombrables, qui couvrent et ulcèrent le malheureux et vaste corps de la Russie.

M-r de Mouravjew m'a fait parvenir les détails de votre disgrace [1]). Ils vous font beaucoup d'honneur, mon cher comte, et votre conduite était digne de votre caractère. La lettre qu'il m'a écrite à ce sujet me donne beaucoup d'estime pour lui.

Je dois vous faire connaître encore un homme, qui mé-

1) См. Арх. Воронцова XI, стр. 161 и слѣд. и наши «Матеріалы», томъ V, стр. 616—624.

rite que vous l'estimiez. C'est mon ancien ami et camarade de guerre Кириллъ Степановичъ Рындинъ. Je ne vous citerai que deux traits. Après votre disgrace il m'a écrit ce qui suit: «Во время короткое, что я видѣлъ въ . . .[1]) графа Н. П. Панина, я имѣлъ счастіе его спознать и . . . добродѣтельнаго и препочтеннѣйшаго человѣка». Et c'est par la poste qu'il m'écrivait ouvertement. Trois jours après qu'on m'avait confisqué une partie de mon bien et séquestré tout le reste il m'a envoyé l'oukaze de cette iniquité, et la même lettre ouvertement par la poste; il m'a envoyé une lettre de change de 4000 roubles au risque d'être mis à la forteresse ou envoyé au Kamtchatka. N'est ce pas un homme bien rare et bien estimable en tout temps, mais surtout chez nous sous le dernier règne? Adieu, mon cher comte. Je suis à vous de coeur et d'âme.

P. S. Souvenez-vous de notre convention dans notre correspondance[2])?

(Encre sympathique).

Malade et ne pouvant aller à Londres avant 8 jours j'ai écrit à mylord Whitworth pour qu'il dise à Hawkesbury, dont il vient d'épouser la soeur, que notre cour viendra d'abord au secours, si elle . . .[3]) en nomme un pour la Russie et qu'on désire chez nous d'être bien avec l'Angleterre. Je lui dis aussi qu'il faut tout de suite ordonner à . . . d'aller à Pétersbourg comme chargé-d'affaires avant l'arrivée du ministre. Le comte Pahlen ne m'a pas envoyé la copie de la lettre à . . . Hawkesbury et ne m'a même pas fait mention dans sa lettre. Je ne l'ai su que par mes amis à Londres,

1) Не разобрано.

2) Затѣмъ слѣдуетъ «Соутамптонъ, 4/16 апрѣля, 1801». Число въ концѣ письма вмѣсто начала было условнымъ знакомъ, что между строками другое письмо писано тайными чернилами.

3) Не разобрано. Очевидно о назначеніи посланника.

mais ignorant le contenu, je crains de tomber dans quelques contradictions, et je ne me suis pressé d'annoncer la bonne volonté de notre cour pour se rapprocher de ce pays que parce que je me flatte qu'on enverra ordre aux amiraux de ne plus agir hostilement contre nous, sans quoi il arriverait à notre escadre de Réval ce qui est arrivé à la flotte danoise. Je vous prie de demander à lire au comte Pahlen la lettre officielle qu'il m'a écrite du 13 mars, et je vous prie d'observer que pour condition expresse du raccommodement entre les deux pays celui-ci doit reconnaître les principes justes . . . de la convention maritime[1]). Or je puis vous assurer, que coûte que coûte on ne la reconnaîtra jamais ici. Nous resterons donc brouillé et sans commerce, pour faire... du Dannemark, qui a plus de 4000 vaisseaux marchands et nous n'en avons pas 50, dont il n'y a pas 15, qui passent le Sund. C'est donc nous, qui entretiendrons à nos frais et dommage une pépinière de matelots à la Suède et nous augmentons sa prospérité, et nous lui assurons le commerce des fers, des plombs et du goudron, dans lequel nous sommes ici ses compétiteurs victorieux. Souvenez-vous que la Suède est notre ennemie naturelle, et Pierre le Grand serait bien étonné de notre nouvelle politique[2]).

Je vous prie, je vous conjure, mon cher comte, de ne montrer jamais à qui que ce soit, même à ceux, qui sont auprès de vous et en qui vous avez le plus de confiance ce que je vous écris et ce que je vous écrirai au citron.

1) Правила о нейтралитетѣ.

2) По вопросу о правахъ нейтральныхъ державъ и о союзѣ Россіи со Швеціею графъ Н. П. Панинъ не соглашался съ мнѣніемъ Воронцова, какъ мы увидимъ ниже. Объ этомъ разногласіи говорится въ письмѣ Роджерсона отъ 27 мая 1801 г. См. Арх. кн. Воронцова XI, 146.

Н. П. Панинъ къ графу С. Р. Воронцову.

306. С.-Петербургъ, 6 апрѣля, 1801 [1]).

L'importante négociation commise aux soins de V. E. par notre Auguste Maître impose à son ministère le devoir de vous fournir toutes les notions, qui peuvent contribuer au succès des vues magnanimes de S. M. I. Une semblable tâche m'est d'autant plus agréable à remplir que j'ai toujours été jaloux des moindres occasions, où je pouvais constater la part sincère que je prends à vos succès, de sorte que je puis dire avec vérité, que dans mes rapports officiels avec vous, m-r le comte, mon zèle pour le bien du service se confond avec les sentiments que je vous ai consacrés dès le début de ma carrière.

Pour bien juger de la position, dans laquelle nous sommes à l'égard de la cour de Londres, il est important que V. E. connaisse avant tout les engagements contractés sous le dernier règne avec les puissances du Nord. Ils sont renfermés dans les conventions maritimes du 4/16 décembre 1800, dont je joins une copie avec des articles secrets et l'acte d'accession de la cour de Berlin. Celle-ci n'étant pas au nombre des puissances maritimes ne semblait pas pouvoir prendre une part active à la ligue, et il ne fallait rien moins que des circonstances aussi extraordinaires que celles, dont nous avons été témoins dans les derniers temps pour faire voir à l'Europe une puissance continentale et non maritime se porter à des actes hostiles dans une cause uniquement relative à la liberté des mers. Une preuve évidente qu'on a été loin de le prévoir dans notre cabinet, c'est que les engagements de la Prusse avec ses co-alliés se bornent à son acte d'accession et que les négociateurs respectifs n'ont point trouvé matière à aucun article séparé ou secret.

1) Арх. Паниныхъ. Концептъ въ С.-Петербургскомъ Архивѣ.

Le cabinet de Stockholm ne s'est pas contenté de ceux que V. E. vient de voir, et pendant le séjour de S. M. Suédoise à St. Pétersbourg ce prince a su profiter des sentiments, qui animaient feu l'Empereur contre la cour de Londres pour faire signer à S. M. I. un acte additionnel tout à l'avantage de la Suède, comme vous le verrez, m-r le comte, par la copie ci-jointe de cette transaction, qui n'a point d'exemple dans les fastes de la diplomatie [1]).

D'après ce qui avait été convenu verbalement entre les deux souverains pendant le séjour du roi de Suède dans cette capitale, mais dont il n'exista aucun protocole, la cour de Stockholm compte encore aujourd'hui sur la jonction des flottes russes et suédoises aussitôt que les glaces n'y mettront plus d'obstacles, mais soit que feu l'Empereur n'ait pas pris les engagements qu'on lui attribue, soit que S. M. I. ait changé de résolution, il est certain que le défunt monarque n'avait donné aucun ordre ni pour l'approvisionnement, ni pour la sortie des escadres de Cronstadt et de Réval et qu'au contraire son plan était de les réunir dans le premier de ces ports et de ne point les mettre en mer.

La cour de Prusse a été vivement pressée de notre part sous le dernier règne pour l'occupation de l'électorat d'Hanovre et des embouchures de l'Elbe et du Wéser. Le dernier courrier expédié à Berlin intimait l'ordre au baron de Krüdener de quitter cette ville sans aucun délai, si le cabinet de Potsdam manifestait la moindre hésitation de procéder à ces mesures hostiles contre la Grande-Bretagne. Notre ministre n'a pas été dans le cas cependant de faire usage de cette instruction, vu que la cupidité prussienne n'a pas laissé énoncer deux fois une proposition si propre à la satisfaire

1) См. П. С. З. № 19767. Графа Никиты Петровича не было въ Петербургѣ во время заключенія этого договора, 1/13 марта, 1801 г.

et l'invasion armée de l'électorat était consommée, comme les feuilles publiques doivent vous en avoir instruit.

Tel était, m-r le comte, l'état de choses, lorsque S. M. l'Empereur régnant a pris les rênes de l'Empire. Tout ce que le sentiment de la plus stricte justice et l'amour de la paix pouvaient inspirer à notre Auguste Maître a été effectué dès les premiers jours de son règne malgré les préparatifs hostiles du gouvernement britannique, malgré la hauteur, avec laquelle il repoussait les voies de rapprochement, offertes par les cours de Berlin, de Stockholm et de Copenhague et nonobstant les embarras nombreux, qui résultent des dernières opérations de Paul I, son successeur conciliant son respect pour la foi des traités avec le voeu du rétablissement de la paix, conçut dans sa sagesse le dessein salutaire de ramener le cabinet de St. James à des principes de modération et d'équité; mais S. M. I. voulut en même temps payer un tribut de vénération et d'amour filial à la mémoire de Son Auguste Père, en faisant connaître que les engagements contractés par le dernier monarque conservaient toute leur force. Ces sentiments magnanimes dictèrent la première instruction à V. E., dont je joins une copie, dans la crainte que l'original ne soit pas encore entre vos mains. La reconnaissance expresse des principes de la neutralité armée par le gouvernement britannique serait sans doute le résultat d'une négociation avec lui comme le moyen le plus sûr de terminer tous les différends, mais on ne peut se dissimuler que les déclarations les plus récentes de la cour de Londres laissent peu d'espoir d'y parvenir. Aussi S. M. I. a-t-Elle autorisé bientôt après Son ministère de s'exprimer dans un sens, qui laisse la porte ouverte aux modifications et permette au ministère anglais d'envisager ce point de controverse comme un objet de négociation ultérieure. Vous reconnaîtrez, m-r le comte, cet esprit de modération et d'impartialité dans les ordres que m-r de Krüdener reçoit sous la

date du 28 mars, et les rapports de ce ministre du 16/28 du même mois vous apprendront ce qui a donné lieu a ce rescrit.

La scission entre notre cour et celle de Londres a deux causes absolument distinctes et qu'il est important de ne jamais confondre. L'une relative à l'île de Malte et personnelle à feu l'Empereur n'existe plus depuis son décès, puisque la grande-maîtrise de l'ordre n'est plus unie avec la couronne impériale. L'autre est la cause des neutres et de tous les contractants; nous y sommes les moins intéressés, il est vrai; elle nous est cependant devenue commune par les engagements, dont je viens, m-r le comte, de vous donner connaissance. Elle nous le serait encore sans cela par les traités antérieurs, qui nous unissent aux cours du Nord et qui (le *casus foederis* échéant) ont droit de réclamer notre assistance. Un double motif impose donc l'obligation à notre cabinet d'agir d'un parfait concert avec ceux de Berlin, Copenhague et Stockholm dans les mesures, qui peuvent rétablir la bonne intelligence avec la Grande-Bretagne. Ce principe sert de base à la déclaration que S. M. I. fait remettre à l'amiral anglais, et on ne saurait en méconnaître la justice dans le cabinet de St. James.

Notre Auguste Souverain n'a pas attendu d'être informé des dispositions de S. M. Britannique pour faire révoquer toutes les mesures de rigueur contre les sujets de ce Monarque. Les matelots anglais et tous les équipages de vaisseaux détenus ont été mis sur-le-champ en liberté, les marchandises et les capitaux en séquestre rendus à leurs propriétaires et le comptoir de liquidation suspendu. La levée de l'embargo pourrait donc seule être aujourd'hui un objet de réclamations, mais après les avoir prévenues avec tant de générosité sur tout le reste S. M. I. est en droit d'attendre que des témoignages aussi irréfragables de ses bonnes intentions seront payés d'un juste retour et qu'en satis-

faisant les demandes équitables des alliés de S. M. I. le gouvernement britannique lui permettra de se dessaisir des derniers gages de sûreté, qui se trouvent en sa puissance sans manquer aux engagements pré-existants.

Tout ce que je viens d'avoir l'honneur de mettre sous les yeux de V. E. n'est point susceptible d'être transmis au ministère anglais; plusieurs notions importantes et la plupart des annexes sont même de nature à être conservées dans le secret, mais l'ensemble servira à développer les intentions de l'Empereur et par conséquent à régler la marche que vous adopterez pour les remplir. Si je m'adressais à tout autre, je croirais être encore loin du but que je me suis proposé en prenant la plume, mais auprès de V. E. ma tâche se borne à lui présenter les matériaux, en m'applaudissant de ce que la confiance de S. M. I. abandonne exclusivement à vos soins la construction de l'édifice.

Apostille.

Le rescrit de S. M. I. était déjà signé, et j'achevais ma dépêche lorsque nous avons reçu les lettres, par lesquelles V. E. annonce son intention de passer sur le continent, en prenant la route de Calais pour s'établir à Pyrmont. Le contre-temps imprévu a été d'autant plus sensible à l'Empereur que S. M. I. fondait tout son espoir sur votre zèle et vos talents pour le retour de la bonne harmonie avec la cour de Londres. Craignant que votre santé ou celle de m-lle la comtesse ne se trouvât pas assez raffermie pour vous permettre, m-r le comte, de retourner à votre ancien poste avec toute la diligence nécessaire S. M. I. a jeté les yeux sur m-r le comte de Kotchoubey pour vous suppléer temporairement, si le cas l'exige. L'estime et la confiance mutuelle, qui vous unissent depuis plusieurs années, n'ont pas peu contribué à ce choix; mais l'Empereur a eu encore en vue une considération importante. Elle se fonde sur le projet de S. M. I. d'employer m-r le comte de Kotchoubey

à Paris où m-r de Kolytchew ne désire pas de rester plus longtemps.

V. E. sentira combien il importe que notre plénipotentiaire près du gouvernement français soit exactement informé de la manière, dont nos ouvertures conciliatrices seront accueillies à Londres et que notre système à l'égard de la France doit dépendre essentiellement de la position où nous nous trouverons envers la Grande-Bretagne. Il a donc été résolu que m-r le comte de Kotchoubey se rendra d'abord à Londres et qu'il y procèdera à l'exécution des ordres adressées à V. E., si elle ne s'y trouve point encore; que si au contraire elle le devance, m-r de Kotchoubey ne participera à vos négociations qu'en tant qu'il vous plaira, m-r le comte, de faire usage de ses talents. Enfin que dans l'une et l'autre hypothèse ce ministre quittera Londres, lorsque la question de la paix et de la guerre sera décidée et qu'il passera alors en France pour y relever m-r de Kolytchew.

Ayant rendu compte à S. M. I. des embarras que vous avait occasionnés votre déménagement imprévu, Elle n'a pas voulu souffrir que des soucis domestiques puissent distraire votre attention des grands objets, qui vont l'occuper pour le bien public. S. M. a donné l'ordre que votre traitement vous soit délivré du jour même de sa suppression, et Elle vous accorde en sus une année entière de vos appointements. Quant aux frais de votre voyage actuel, V. E. est autorisé par la présente à les mettre sur le compte des dépenses extraordinaires. Je vais donner les ordres nécessaires pour que les premières remises vous soient faites sans délai.

Toute la mission de Londres se trouvant dispersée j'adresse à V. E. pour le premier moment m-r Nazarewsky, et il sera enjoint à m-r Smirnow de se rendre incessamment auprès d'elle. Lorsque la mission permanente sera rétablie, vous voudrez bien me faire savoir, m-r le comte, quelles personnes pourraient vous convenir encore et en

cela comme en toutes choses je me ferai un plaisir de vous complaire.

Au moment du départ de ce courrier nous n'avons aucun rapport officiel des opérations de la flotte anglaise après le passage du Sund, et le combat naval devant Copenhague n'est connu que par des ouï-dire.

Графъ Семенъ Романовичъ не поѣхалъ въ Пирмонтъ. Извѣстіе о перемѣнѣ, происшедшей въ Россіи, застало его въ Соутамптонѣ, откуда онъ переѣхалъ въ Лондонъ, узнавъ о своемъ назначеніи на прежнее мѣсто. Отсюда онъ писалъ къ Панину.

Графъ С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину.

307. Лондонъ, 16/28 апрѣля, 1801 [1]).

(Секретное).

Après vous avoir assez parlé d'affaires dans le mémoire inclus dans l'autre lettre [2]), permettez-moi, mon cher comte, de vous entretenir de ce qui me regarde en particulier. Ma santé est plus faible que jamais, ayant été prodigieusement affaiblie par les dégouts, les chagrins et les coups redoublés que m'a portés la tyrannie la plus implacable. Je suis malade et souffrant, je suis ruiné, et j'ai un dégoût insurmontable pour tout service quelconque. Mon âme et mon corps ne sont plus en état de le supporter, et je n'envisage qu'avec terreur d'être de nouveau à ramer dans cette maudite galère. Je pourrais pour très peu de temps prendre encore sur moi cette pesante corvée pour dix à douze mois, si j'ai l'espérance de pouvoir contribuer à accélérer de nouveau l'amitié, qui n'aurait jamais dû être rompue entre les deux pays, mais il faut qu'on soit de la même opinion chez nous

1) Арх. Паниныхъ.

2) Этого письма нѣтъ.

et qu'on m'aide au lieu de me traverser, sans quoi je ne resterai pas un instant.

Je ne puis vous cacher aussi, que je suis très choqué de la forme, par laquelle on a débuté avec moi: elle est tout-à-fait dans le ton du despotisme, dont j'espérais qu'on abolirait jusqu'à la moindre trace. Le général comte de Pahlen me dit, que S. M. I. me destine à être ministre près de cette cour sans me demander auparavant, si je puis ou si je veux l'accepter. J'ai demandé mon congé après 45 ans de service; j'ai eu le bonheur de l'avoir; mais il suffit qu'on a jeté les yeux sur moi pour un emploi qu'il faut que je le prenne. C'est comme on attèle une paire de boeufs ou de chevaux à une charrue sans s'embarrasser, si ces pauvres bêtes le veuillent ou non. C'est ce qu'on appelle: «не радъ, да готовъ». J'ai éprouvé déjà l'autre proverbe: «Безъ вины виноватъ», quand la mauvaise conduite de deux marchands anglais, qui avaient retenu 500 £ St. appartenants à la couronne, et cela six mois après que j'étais hors du service et n'avais plus rien à faire avec eux et la couronne, on me confisqua une partie de mon bien, mais c'était dans les règles du malheureux Paul, qui, ayant l'esprit aliéné, avait pris les empereurs de Maroc et les sofis de Perse pour modèle; mais je ne m'attendais pas que sous le règne actuel on pourrait vouloir mettre les sujets en situation de sentir et de dire: «Не радъ, да готовъ».

Je vous fais cette observation uniquement pour être attentif à cette marche et que ce qui s'introduit peu à peu ou continue à subsister comme c'était dans le règne passé, s'enracinera tout-à-jamais.

On ne saurait être assez attentif aux formes, car bien souvent la forme emporte le fond de la chose, et ce n'est que par la manière et la forme, avec lesquelles un gouvernement traite ses sujets qu'ils sont esclaves ou non. Auguste, qui a sapé le fondement de la république romaine et qui est

parvenu au pouvoir arbitraire et suprême, savait bien le pouvoir et les conséquences des formes. Il allait au sénat comme sénateur, se mettait au-dessous des consuls et leur prodiguait les égards et les respects d'usage. Voilà donc un tyran, qui prenait les formes douces pour plaire et être aimé du public: et chez nous un nouveau prince, bon, juste, magnanime, abhorrant l'affreux despotisme oriental, qui prend ou laisse prendre à ceux, qui parlent, écrivent et agissent en son nom, le ton le plus despotique.

Vous avez été en Prusse, mon cher comte; c'est un gouvernement plus que monarchique, et vous avez vu pourtant, que quand le roi a voulu envoyer comme ministre en Russie le beau frère du comte de Haugwitz qu'on désirait d'avoir chez nous, il le pria d'accepter ce poste, mais l'autre s'en excusa, et le roi ne le trouvait pas mauvais. J'avais quitté le service militaire pour un passe-droit qu'on m'avait fait, et je le fis malgré deux messages que la feue impératrice me fit faire par le comte Zawadowski (qui pourra vous le constater), pour que je repris ma supplique, par laquelle je demandais mon congé. Elle ne me traita pas moins bien pour cela toutes les fois que j'avais l'honneur de lui faire ma cour; et quand après l'occupation de la Crimée qu'elle croyait amener une nouvelle guerre avec les Turcs, elle s'est imaginée, qu'il lui serait utile d'envoyer un ministre à Venise, elle jeta les yeux sur moi pour cette place, parce que précédemment à cette époque j'avais été deux fois en Italie. Mais comment s'y prit-elle? Elle ordonna au comte Bezborodko de m'écrire de Sarsko-Selo, où elle était, pour me prier d'accepter cette place, en ajoutant qu'elle espère que je ne la lui refuserai pas. Comme c'était sa manière ordinaire d'agir et qu'elle n'a jamais traité ses sujets en esclaves, sa conduite envers moi ne doit pas étonner.

Venons à présent à la conduite de Paul I. Quand il a voulu me donner la place de vice-chancelier dans le temps

que le prince A. Kourakin demandait sa retraite, l'Empereur m'envoya un courrier en m'écrivant pour me prier d'accepter cette place. J'ai décliné cette acceptation, et il me laissa tranquille. Il est vrai que quelque temps après quand il voulut me donner la place du prince Bezborodko, il s'est pris d'une manière plus décidée, car après m'avoir écrit de sa main que pour le bien des affaires et pour le bien du pays je dois venir et accepter la place, il finissait par dire: «Ce n'est plus votre réponse, mais votre arrivée que j'attends». J'ai décliné encore cette pressante invitation, et il me laissa tranquille, quoiqu'étant à son service. Il avait droit de m'employer à sa volonté ou de me chasser de tout emploi.

Or, à-présent que je suis hors de service, peut-on m'écrire dans le stile militaire et despotique, dans une lettre d'ailleurs très polie qu'on me destine à la place de ministre à Londres, sans s'embarrasser, si je le désire ou si ma santé et les dettes que j'ai me permettent de l'accepter? Il paraît même que le mot d'accepter n'est pas entré dans la tête de celui, qui m'écrivait, soit d'après le proverbe: «Не радъ, да готовъ», soit par l'habitude de commander à des officiers, qui par l'essence de la discipline militaire ne doivent pas être commandés autrement.

Si vous n'envisagez en cela que moi particulièrement, en m'isolant de tout autre, vous pourrez croire que c'est le puntiglio [1]) d'un vieillard trop chatouilleux et excessivement délicat sur les formes; mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit; je suis si infirme qu'en refusant de rentrer au service et vivant dans ma paisible retraite je n'ai que très peu d'années à vivre, et si j'accepte le fardeau qu'on veut m'adosser, je n'aurais que quelques mois d'existence. Ainsi ma destinée finira bientôt, et je n'aurais pas longtemps à déplorer

1) Итальянское слово: мелочность, самолюбіе, честолюбіе.

la continuation des formes despotiques. Mais c'est pour vous, mon cher comte, qui, étant jeune, vous serez longtemps dans le cas de servir; car j'étais colonel, ayant déjà fait deux campagnes, quand vous êtes né; c'est pour tous mes compatriotes que je regrette de voir ces formes arbitraires continuer et s'enraciner à tout jamais, et cela à l'insu d'un prince, qui, par son caractère, doit les abhorrer autant que vous et moi.

On pourrait dire que j'imite les Daciers et les Saumaises en faisant un si long commentaire sur le sens d'une phrase très courte[1]: mais c'est qu'il ne s'agit pas ici d'une interprétation d'un vers de Virgile ou d'Horace, mais de la condition d'homme ou d'esclave de toute la noblesse russe: il me paraît donc bien permis de disséquer et de bien analyser cette phrase, dont le sens entraîne bien de conséquences.

Vous m'avez témoigné toujours tant d'amitié et vous avez pris tant d'intérêt sur ce qui me regarde que je me crois permis de vous faire l'exposé de ma situation. Depuis seize ans que je suis ici on a ajouté plus de six millions de £ St. d'impôt annuel et perpétuel pour payer l'intérêt de la dette nationale augmentée pendant ce temps. La suite de cet accroissement de taxes a fait tout à double de prix dans ce pays et qu'il y a des articles, qui sont allés presque au triple de leur valeur. Dans le même temps notre cours de change, qui était à 44 pence le rouble à mon arrivée, baissait progressivement par l'augmentation immodérée de nos assignations, fit réduire le rouble à 29—28, et je l'ai vu à 21 pence, ce qui diminuait de la moitié ce que je recevais des revenues de mes terres. Je fus forcé de faire des dettes, et à peine mon frère les paya, il y a cinq ans, que

1) Дасье (Dacier), извѣстный филологъ (1651—1722), и Сальмазій (Salmasius, Saumaise) (1588—1653), знаменитый ученый, переводили и снабжали комментаріемъ сочиненія писателей-классиковъ, какъ-то Горація, Плинія, Аристотеля и проч.

la cherté augmentée et l'arrivée de nos escadres m'entraînèrent dans de nouvelles dettes, qui encore augmentées par le corps des troupes, qui revinrent de la Hollande achevèrent de me ruiner complètement. Tous les amiraux de nos escadres avaient par dessus leurs appointements une somme extraordinaire et fixe pour leur table: les généraux Hermann, Essen et Vioménil eurent successivement le même avantage, et je n'ai eu rien, quoique mes frais surpassaient de beaucoup les leurs; il venait sans interruption des troupes, de nos officiers, de nos escadres à Londres pour les affaires de service avec leurs pauvres appointements et la cherté de Londres; leur refuge était de dîner chez moi, et quand m-rs les amiraux venaient en ville, j'invitais les ministres et les lords de l'amirauté pour les faire rencontrer ensemble et faciliter leur connaissance. Le corps de troupes pendant son séjour de plus de six mois amena ici des centaines d'officiers, qui ainsi que leurs généraux, qui tour-à-tour étaient par vingtaines à Londres, dînaient chez moi. Je ne parle pas des secours que j'ai donnés aux malheureux исключенные, qui, réduits à l'excès de la dernière misère, seraient mort de faim; c'est un devoir d'humanité que j'ai rempli et qui n'avait aucune relation avec le poste que j'occupais.

Depuis plus de cinq ans l'argent pour la poste était si peu suffisant que je dépensais au-delà de 300 £ St. annuellement de ma poche, comme je l'ai écrit au prince Bezborodko; en un mot, je me suis dérangé tout-à-fait; j'ai tout vendu, et je dois six mille £ St., car on m'a ôté même la pension de six mille écus que la feue impératrice m'avait donnée sur les revenues de la poste. Le prince Bezborodko m'avait répété dans plusieurs de ses lettres non seulement du temps de la feue impératrice, mais même depuis le règne de Paul I, quand il fut question un moment de me faire ambassadeur à un congrès qui se projetait; il m'écrivit

qu'outre mes appointements j'aurais toujours mes dix mille écus, parce qu'ils m'ont été donnés comme une pension et un témoignage de la satisfaction de l'impératrice pour le service que j'ai rendu en 1791, en empêchant l'Angleterre à nous faire la guerre et en nous mettant par là en situation à faire une meilleure paix avec les Turcs[1]). Outre l'état délabré de mes affaires, je vous avoue, qu'il y a un certain point d'honneur à moi de conserver cette pension.

Ce n'est pas ainsi qu'on traite partout ailleurs et surtout ici ceux, qui se sont trouvés dans la nécessité de se déranger au service. Le chevalier Hamilton, qui a été longtemps ministre à Naples, à sa retraite a eu deux mille £ St. de pension et on lui a donné huit mille £ St. comme indemnité pour les dépenses que lui a occasionnées pendant près de trois ans l'escadre de lord Nelson à Naples et à Palermo.

Ne croyez pas, je vous supplie, mon cher comte, que la première partie de cette lettre soit une espèce de plainte contre le général comte de Pahlen, au sujet duquel je n'ai entendu dire que du bien, et cela de tout temps. Habitué aux formes militaires il ne pouvait sentir la mauvaise conséquence, qui résulte, quand on les emploie dans le civil. C'est à un ministre comme vous à prévenir que pareille chose ne s'introduise partout et particulièrement qu'un homme, qui a quitté le service, ne soit forcé malgré lui à servir de nouveau.

Ne croyez pas non plus que je désire de rentrer dans la carrière que j'ai quittée; en vérité non; car non seulement je ne la désire pas, mais je redoute même cette rentrée, qui me tuerait vu le délabrement de ma santé et mon dégoût

1) Объ этихъ услугахъ, оказанныхъ Воронцовымъ Россіи, см. мою статью «Россія, Англія и Пруссія въ 1789—91 гг.» въ Русскомъ Вѣстникѣ 1887 г. (ноябрь), т. 193, стр. 32 и слѣд.

pour tout service quelconque, en ayant eu par dessus les oreilles.

La seule chose, qui m'engagerait à y entrer pour 10 à 12 mois serait celle de pouvoir coopérer à la réunion des deux pays, parce que je crois cette réunion réciproquement utile à eux et très utile à l'Europe entière, qui a besoin de paix; or, rien ne rendra Bonaparte plus traitable que la bonne amitié bien établie entre la Russie et la Grande-Bretagne, qui désire la paix pour peu que la France soit raisonnable. Je vous avoue que je crains les intrigues des autres cours pour empêcher cette réunion.

La Suède, toujours dévouée à la France, intriguera; la Prusse pour garder l'électorat d'Hanovre tâchera de faire continuer la mésintelligence. Vous m'objecterez que la Russie ne peut pas entrer en guerre contre la Prusse au sujet de cet électorat. Mais il n'est pas nécessaire de la faire, il n'y a qu'à dire qu'on désapprouve cette usurpation, qu'on ne l'approuvera jamais, qu'on ne garantira jamais cette nouvelle acquisition et qu'on ne renouvellera jamais le traité d'alliance avec elle tant que cette usurpation subsiste, et vous verrez que la Prusse rappellera ses troupes d'un pays si injustement envahi. J'espère que le même sera par rapport à Hambourg, dont l'indépendance a été si solennellement garantie par la Russie par le traité de l'échange de Holstein. Serait-il possible qu'Alexandre I voulût maintenir les injustices atroces et dommageables à la Russie de Paul I?

Je retourne donc à vous dire, que si je vois qu'on est dans le système que, suivant ma conscience, je crois le plus utile à ma patrie, si on veut être sincèrement uni avec l'Angleterre, je crois que je puis être de quelque utilité à la coopération de cet ouvrage, et j'accepterai pour 10 ou 12 mois la fatigue des affaires, je renoncerai pour ce temps à la paisible retraite, qui m'est si nécessaire. Mais il est juste que je sois indemnisé des pertes que j'ai faites par le ser-

vice les dernières cinq années et que j'aie l'âme tranquille par rapport à mes dettes et qu'on me mette en état de monter de nouveau ma maison; car je n'ai plus rien pour cela, et excepté quelque peu de livres et d'instruments de mathématique que j'ai conservés, je puis sur ce que je possède en Angleterre dire comme le philosophe Bias: *Omnia mea mecum porto.*

Quant aux appointements, ce que je vais dire n'est pas pour moi, mais pour ceux, qui me remplaceront, car si je rentre dans la carrière que j'ai quittée et qui est si contraire à ma santé et à mon goût pour la retraite, il ne sera que pour 10 ou 12 mois, pendant lesquels j'aurai soin de ne plus m'embourber de nouveau dans des dettes.

Ces appointements sont tout-à-fait insuffisants; c'est un fait incontestable qu'on vit mieux à Vienne et à Berlin avec les deux tiers et avec la moitié en Suède, en Dannemark et en Italie de ce qu'on dépense indispensablement à Londres, et par le nouvel état le ministre de Londres n'a que 1/16 de plus, du temps de la feue impératrice un quatrième de plus, et depuis ce temps-là toute chose a renchéri ici d'une manière effrayante. L'argent pour la poste est tout-à-fait insuffisant, vu que depuis six ans on a mis tant d'impôts sur les chevaux de poste, sur le prix des lettres que ce que notre cour donne pour cet objet n'approche pas de la moitié de ce qu'on dépense pour cela.

Ainsi, ou il faut augmenter les appointements et l'argent pour la poste ou de n'envoyer ici que des gens riches, comme le prince Joussoupow, le comte Golowin et le prince Bjeloselskij, qui, dit-on, a épousé une femme très riche et qui désire d'aller en pays étrangers.

308. Лондонъ, 16/28 апрѣля, 1801 [1]).

Me confiant dans votre amitié pour moi, mon cher comte,

1) Арх. Паниныхъ.

je m'adresse à vous sans aucun scrupule pour vous demander une faveur, qui me tient fort à coeur, parce qu'elle tient aux sentiments de reconnaissance, sentiments les plus chers à mon âme.

Lié d'amitié depuis l'année 1762 avec le baron de Nicolay je le regarde comme un parent que je chéris; son fils a été auprès de moi; je l'ai trouvé digne de son père; il a beaucoup de jugement, est rempli de talents, de douceur dans le caractère et de sentiments, d'élévation d'âme et de probité. Il sait le latin, l'allemand, le français, l'anglais et le russe également bien et qui que ce soit, qui sera ministre ici sera bien heureux d'avoir un si excellent sujet pour conseiller d'ambassade. L'objection qu'il est trop jeune dans le service serait pour tout autre que pour lui, car il est juste de considérer qu'il est fils unique d'un père vertueux et qui sert depuis si longtemps. Et pourquoi est-ce que nous servirions tous avec tant de sacrifices, si on nous ôtait la consolation que nos enfants profiteront de nos peines et de nos travaux?

Après cela j'ai d'autres reconnaissances à témoigner à des personnes, qui m'ont témoigné l'attachement le plus vif et le plus sincère dans le temps de ma disgrace et quand il était périlleux à faire voir de l'amitié pour moi. C'est l'aumônier Smirnow et son frère Иванъ Ивановичъ que je recommande à votre bonté et protection; le premier, qui m'a assisté de toutes les manières, aussi a-t-il été calomnié dans les derniers temps chez nous comme un homme vendu à l'Angleterre, et il aurait fini par être rappelé et mis à la forteresse, tandis que cet homme accusé d'être vendu est endetté et vit dans la misère. Son frère, dès que m-r Lisakewitz fut rappelé et qu'il put quitter son poste, est venu s'établir chez moi à Southampton pour me tenir compagnie et redoublait son attachement pour moi à mesure qu'augmentaient mes infortunes. Je vous prie, vous supplie et vous conjure, m-r le comte, de le faire avancer. Son avancement

récent ne peut pas être un obstacle, car avant cela il a été plus de douze ans переводчикъ et qu'il y a à-présent plusieurs conseillers de collège, qui étaient plus jeunes en grade que lui.

Connaissant la noblesse de vos sentiments je suis sûr que vous devez comprendre mieux que personne l'obligation sacrée de la reconnaissance, et vous comprenez sans doute combien je serai malheureux, si je ne pouvais la témoigner à ceux, qui m'ont donné tant de preuves de leur amitié.

S'il arrivait que je fus dans le cas d'accepter l'offre qu'on pourrait me faire de reprendre mon poste ici et que le baron de Nicolay eût quelque raison pour ne pas vouloir que son fils restât dans les pays étrangers, dans ce cas je vous supplie, m-r le comte, de ne pas nommer personne à la place de conseiller d'ambassade, car si je ne puis avoir le jeune Nicolay, qui outre son mérite m'a témoigné le plus grand attachement, alors je me réserve de vous proposer un autre à sa place.

Je prends la liberté de vous prier encore de vous intéresser pour faire entrer au collège et à la mission de Londres Nicolas Loguinow, clerc de notre chapelle, qui depuis deux ans travaillait continuellement dans ma chancellerie. C'est un jeune homme, qui a bien fait ses études, qui écrit très bien et qui se conduit encore mieux. C'est un jeune homme qui promet beaucoup et sera vraiment une bonne acquisition pour le service. Excusez toutes ces importunités etc.

309. Лондонъ, 23 апрѣля (5 мая), 1801 [1]).

Je croirais manquer à la confiance que j'ai dans votre amitié pour moi ainsi qu'au désir que j'ai de voir mon fils heureux, si, en l'envoyant en Russie je ne le recommandais pas à vos bontés et à votre protection et s'il paraissait dans

1) Арх. Паниныхъ.

le monde autrement que sous vos auspices. Il a 19 ans, il n'a jamais été dans le monde, et le voilà qui va être lancé dans le monde le plus bruyant et le plus imposant, dans un pays qu'il ne connaît pas et dont il ignore les moeurs et les usages. L'éducation qu'il a reçue ici est si peu préparatoire pour le pays où il va, que j'aurais été dans des angoisses extrêmes pour tout ce qui peut lui arriver, si je n'étais assuré d'avoir dans mon pays trois ou quatre vrais amis parmi les personnes les plus respectables *et parmi lesquelles je vous mets de coeur et d'âme*, persuadé que vous ne refuserez pas la charitable protection que je vous supplie d'accorder à mon fils. Daignez l'assister de vos sages conseils, en le protégeant à son entrée dans le monde. *Je vous dois déjà tant d'obligations*, m-r le comte, mais celle-ci sera celle, qui couronnera toutes les autres, puisqu'elle décidera du bonheur de mon fils, duquel dépend le mien[1]).

P. S. Ne prenez pas cette lettre comme celle qu'on écrit par étiquette; non, mon cher comte, mon bonheur dépendant de celui de mes enfants, pour lesquels je vis et pour lesquels je supporte tous les chagrins et infirmités avec résignation et constance, je suis très inquiet sur le début de mon fils dans le monde; ayez la charité de le protéger, de le guider; c'est le vrai moyen de le rendre un jour propre à servir l'état et c'est tranquilliser les derniers jours d'un vieillard infirme, qui est son père et qui vous est attaché de coeur et d'âme[1]).

Въ тотъ же день графъ С. Р. Воронцовъ написалъ письмо и къ графинѣ Софьѣ Владиміровнѣ Паниной, въ

1) Объ отправленіи молодаго графа Михаила Семеновича Воронцова въ Россію весною 1801 г. см. письма отца его къ нему въ Архивѣ кн. Воронцова, т. XVII, стр. 11. Тутъ сказано, что сынъ въ первый день послѣ пріѣзда въ С.-Петербургъ долженъ побывать у самыхъ близкихъ знакомыхъ, т. е. у барона Николаи, у Рындина, у Кочубея, у Роджерсона и у Панина.

которомъ онъ ей рекомендовалъ сына. Оно и содержаніемъ и редакціею похоже на только-что сообщенное письмо къ графу Никитѣ Петровичу, и потому мы не считаемъ нужнымъ издать его. Въ концѣ письма сказано: „L'amitié et la confiance, dont m-r le comte Panin, votre digne époux, m'a constamment honoré et celles, dont vous m'avez également honoré, me persuadent que vous accueillerez avec bonté mon fils“ и пр. Мы помнимъ, что графиня писала къ Воронцову въ декабрѣ 1800 г. по поводу ссылки графа Никиты Петровича въ Дугино, и на это письмо графъ Воронцовъ отвѣчалъ графинѣ 25 февраля 1801 г.[1]). Мы увидимъ ниже изъ письма графини Софьи Владиміровны къ графу Воронцову, что молодому графу Михаилу Семеновичу въ Петербургѣ въ домѣ Паниныхъ былъ оказанъ весьма радушный пріемъ. Все это свидѣтельствуетъ о близкихъ и дружескихъ сношеніяхъ между Воронцовымъ и Панинымъ въ это время.

Графъ С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину.

310. Лондонъ, 23 апрѣля (5 мая), 1801 [2]).

(Партикулярное).

Беру смѣлость приложить къ вамъ копію письма отъ здѣшняго священника къ графу Θеодору Васильевичу [3]), которое получено было въ С.-Петербургѣ по отъѣздѣ сего оттуда.

Баронъ Димздаль, сынъ почтеннаго и достойнаго старика барона же Димздаля, который прививалъ оспу покойной императрицѣ, императору Павлу и нынѣ царствующему Государю Императору и великому князю Константину Пав-

1) См. т. V, стр. 644.

2) Арх. Паниныхъ.

3) Ростопчину.

ловичу и также, я чаю, и Вашему Сіятельству[1]), по смерти своего отца просилъ моего совѣта, какимъ-бы образомъ извѣстить о томъ покойнаго государя, и тутъ же намекнулъ мнѣ свое желаніе, что нельзя-ли ему пользоваться продолженіемъ пенсіи, которая опредѣлена была его отцу покойною императрицею по 500 фунт. стерл. на годъ.

Будучи тогда въ гоненіи и не имѣя никакой ни съ кѣмъ переписки, я ему совѣтовалъ адресоваться къ нашему священнику[2]), которому велѣно было вести съ дворомъ переписку, что̀ онъ и учинилъ, и священникъ объ немъ представлялъ, какъ изъ его письма видите. Баронъ Димздаль самъ писалъ къ покойному государю, извѣщая его о смерти своего отца, но ничего не упоминая о пенсіи. Изъ отвѣта, присланнаго барону Димздалю, который въ оригиналѣ при семъ прилагаю, я догадываюсь, что государю было показано токмо одно его Димздалево письмо, а то, что было писано священникомъ, было брошено. Но право кажется весьма неблагопристойно лишить толь маловажной суммы того человѣка, коего отцу нѣкоторымъ образомъ самъ Государь и его братъ и превеликое множество первѣйшаго россійскаго дворянства одолжено жизнію.

Баронъ Димздаль-отецъ первый ввелъ въ Россію то спасительное и полезнѣйшее средство, коимъ многіе тысячи нашихъ соотечественниковъ избавлены отъ гроба, и сынъ его, будучи при немъ сотрудникомъ и помощникомъ во всѣхъ его подвигахъ, неужели лишатъ его толь маловажнаго награжденія? Онъ же, будучи парламентскимъ членомъ и совершенно независимаго поведенія, къ Россіи всегда таковую оказываетъ привязанность, что какъ въ нынѣшнихъ обстоятельствахъ нималѣйшаго не имѣлъ участія и не да-

1) О привитіи оспы Екатеринѣ, разнымъ членамъ царской фамиліи и многимъ лицамъ высшихъ классовъ русскаго общества см. мое сочиненіе о Екатеринѣ II, стр. 650—653.

2) Смирнову.

валъ своего голосу нигдѣ гдѣ дѣло шло противу Россіи, такъ наипаче въ 1791 г., хотя онъ всегда въ связи съ министерствомъ, но всегда давалъ свой голосъ противъ онаго во всякихъ бывшихъ противъ насъ предложеніяхъ[1]). По всѣмъ симъ причинамъ, при удобномъ случаѣ прошу покорно В. С-о доложить о немъ Государю и исходатайствовать ему продолженіе пенсіи.

Н. П. Панинъ къ графу С. Р. Воронцову.

311. С.-Петербургъ, 2 мая, 1801 [2]).

La lettre du lord Hawkesbury annonce le dessein du roi son maître d'envoyer incessamment à l'Empereur un ministre chargé de s'entendre avec nous sur les différents objets, qui sont à régler pour rétablir l'ancienne harmonie, et cette disposition du roi n'a pu qu'être agréable à S. M. I. Comme il n'est point exprimé cependant, si cette mission sera purement temporaire et *ad hoc* ou bien en permanence, l'Empereur a cru devoir attendre que la cour de Londres se soit prononcée à cet égard pour déclarer Son choix et Sa détermination d'après ce qui Lui sera plus particulièrement connu des intentions de S. M. Britannique.

Dans la vue d'éviter toutefois les retards et d'écarter les obstacles, qui pourraient en résulter, S. M I. m'a ordonné d'adresser à V. E. ses lettres de créance (elles sont jointes à cette expédition) et de lui annoncer, qu'elle est autorisée à les remettre à l'instant même qu'elle sera instruite par le ministère britannique du choix et de la nomination du ministre destiné à venir résider ici *en permanence*. Jusque

1) Въ автобіографической запискѣ, составленной графомъ С. Р. Воронцовымъ въ 1797 г. сказано: «Dimsdale se tourna contre (предположенія министра объявить войну Россіи) et entraîna plusieurs autres à suivre son exemple». См. Арх. кн. Воронцова VIII, 21.

2) Напечатано въ Архивѣ кн. Воронцова XI, стр. 122—124.

là, et pour tous les arrangements préliminaires à cette reprise formelle de nos communications avec le cabinet de St. James notre Auguste Maître a pensé, que vous seriez suffisamment autorisé à traiter en Son nom par la remise de la lettre ci-jointe.

Quant au choix de la personne, qui sera envoyée ici, l'Empereur désirerait qu'il fût tombé sur le lord Whitworth. Le long séjour qu'il y a fait lui a mérité cette marque de bienveillance et prédilection; mais si, à raison de son mariage ou par quelqu'autre circonstance, sa nomination ne pouvait avoir lieu, S. M. I. désignerait ou le lord Carysfort, qui réside à Berlin ou m-r Thomas Grenville, frère de l'exministre des affaires étrangères, dont il Lui a été fait le rapport le plus avantageux.

Ce que je suis chargé de vous manifester, m-r le comte, du désir de l'Empereur à cet égard ne peut aucunement être envisagé comme une condition expresse que voudrait mettre S. M. I. à cette nomination. C'est purement vous annoncer une préférence donnée à des personnes, dont Elle a conçu une opinion favorable, sans exclure celles auxquelles cette marque de confiance du roi pourrait être accordée.

Notre Auguste Maître abandonne au degré de considération que vous vous êtes si justement acquise, m-r le comte, le soin de pouvoir influer sur ce choix, et sans que le désir que témoigne S. M. puisse avoir le caractère d'un ordre exprès, auquel vous dussiez vous conformer strictement.

312. С.-Петербургъ, 2 мая, 1801 [1]).

La lettre officielle que V. E. a adressée à m-r le comte de Pahlen en date de Southampton le 3/15 avril m'a été remise en l'absence de ce général, et je n'ai pas manqué de la mettre sous les yeux de l'Empereur. S. M. m'a témoigné

1) Напечатано въ Арх. кн. Воронцова, т. XI, стр. 124.

un vif regret en apprenant, que votre voyage à Londres ne pourrait pas avoir lieu avant huit jours et que le dérangement de votre santé était la cause de ce retard. Elle a observé aussi avec peine, que la première instruction donnée à V. E. a pu l'induire dans l'erreur, que trois ou quatre jours de résidence à Londres suffiraient pour remplir la commission, dont elle est chargée, tandis que notre Auguste Maître, prévoyant dès lors le rétablissement de la correspondance ministérielle entre les deux cours, désirait de vous voir fixé dans la capitale et prêt à y reprendre les fonctions que vous avez si longtemps exercées à l'avantage de votre patrie. Il serait pénible à S. M. I. d'apprendre, que le courrier expédié le 6 avril, ne vous trouvant plus à Londres, vous exposât, m-r le comte, à la fatigue d'un nouveau déplacement, surtout si cette fatigue pouvait affaiblir une santé, dont la conservation est si précieuse pour le bien public; mais nous nous flattons encore, que les bonnes dispositions du cabinet de St. James auront déterminé V. E. de ne pas hâter son retour à Southampton, à moins que ce ne fût pour y chercher m-lle la comtesse et la ramener à Londres.

313. С.-Петербургъ, 2 мая, 1801 [1]).

Cette expédition était presqu'entièrement terminée, lorsque nous avons reçu par une estafette de Réval la lettre de lord Nelson, dont copie est ci-jointe, et en même temps plusieurs rapports, qui annoncent, que cet amiral est venu inopinément avec une partie de sa flotte mouiller à la rade de Réval. V. E. jugera facilement de l'extrême surprise qu'a dû produire ici un procédé si étrange et si contraire aux dispositions pacifiques, qui nous sont manifestées tant par le ministère britannique que par l'organe du comman-

1) Напечатано въ Арх. кн. Воронцова XI, стр. 125—126.

dant-en-chef de la flotte, remplacé aujourd'hui par lord Nelson. Quels que soient en effet les prétextes, dont il colore sa soudaine apparition sur nos côtes, il est impossible que dans l'état actuel des choses elle ne soit considérée dans toute l'Europe comme une démonstration hostile à l'effet d'imposer des conditions à notre auguste cour. L'idée seule en serait une injure, qui élèverait un obstacle insurmontable à la conciliation, en imposant silence aux voeux de S. M. I. pour la paix. Mais elle ne saurait se persuader que la démarche inconsidérée de l'amiral anglais soit conforme aux intentions du roi son maître. La dépêche du lord Hawkesbury nous offre un gage suffisant des intentions de ce monarque, et l'Empereur a trop de confiance dans la loyauté britannique pour se livrer à un soupçon non moins pénible à son coeur qu'injurieux à la gloire du nom anglais. S. M. I. rend aussi trop de justice aux lumières du cabinet de St. James pour croire, qu'il puisse attendre le moindre succès d'une manière inadmissible entre deux grandes puissances telles que la Russie et l'Angleterre. Toutes les considérations se réunissent par conséquent pour rejeter sur la personne seule du nouveau commandant de la flotte anglaise tout ce que sa conduite a d'irrégulier et de contradictoire avec les déclarations de son prédécesseur.

S. M. I. ordonne à V. E. d'en porter une plainte formelle au roi et de déclarer à son ministère, qu'Elle rend lord Nelson personnellement responsable de tous les retards que son audacieuse expédition sur nos côtes doit apporter au rapprochement désiré de part et d'autre, si elle n'entraîne pas des suites plus malheureuses encore, ce qu'à Dieu ne plaise. Notre Auguste Souverain est fermement résolu de n'ouvrir aucune négociation quelconque tant qu'une force armée sera à la vue de nos ports ou des côtes de l'empire. Quelle que soit la sincérité de Ses dispositions pour le maintien de la paix, l'Empereur est trop jaloux de Sa dig-

nité et de l'honneur de la nation soumise à Son sceptre, pour qu'aucune considération puisse contrebalancer ce sentiment; et si on s'abuse assez pour croire, que l'appareil de la force puisse influencer Ses délibérations au gré d'une puissance étrangère, S. M. I. ne laissera pas subsister un seul instant une telle erreur. Vous le déclarerez, m-r le comte, en termes positifs et péremptoires, si on hésitait de donner au lord Nelson sans le moindre délai les ordres qu'exige l'honneur même de S. M. Britannique. Telle est la volonté expresse de notre Auguste Maître.

C'est également par Son ordre que j'ai l'honneur de communiquer à V. E. la copie de la réponse faite à l'amiral anglais, pour être remise au ministère. Elle servira aussi de complément à cette instruction rédigée, pour ainsi dire, sous la dictée de l'Empereur.

Объ упомянутой здѣсь перепискѣ съ адмираломъ Нельсономъ мы говорили въ другомъ мѣстѣ (см. главу II объ отношеніяхъ между Россіею и Англіею, № 30—35). Мы знаемъ, что графъ Никита Петровичъ въ этой перепискѣ въ качествѣ редактора дипломатическихъ нотъ принималъ самое дѣятельное участіе. Нѣтъ сомнѣнія, что и важный рескриптъ императора Александра I къ графу С. Р. Воронцову отъ 2 мая, въ которомъ говорилось о положеніи дѣлъ и русскому дипломату въ Лондонѣ давались новыя инструкціи[1]), былъ писанъ Панинымъ.

Н. П. Панинъ къ графу С. Р. Воронцову.

314. С.-Петербургъ, 3 мая, 1801[2]).

J'ai expédié la nuit passée à V. E. par la voie de terre

1) Этотъ документъ напечатанъ *три раза* въ изданіи г. Бартенева, Архивъ кн. Воронцова X, 254 и слѣд.; XI, 126 и слѣд.; XXVIII, 422 и слѣд.

2) Напечатано въ Арх. кн. Воронцова XI, 131.

un courrier extraordinaire chargé de dépêches d'une si haute importance que j'ai pris la résolution de vous en envoyer, m-r le comte, les duplicata et la copie du rescrit que vous a adressé S. M. I. dans l'espoir que l'officier, qui en est porteur, s'il est favorisé par le vent, pourrait arriver quelques jours plus tôt que le courrier.

Le bâtiment, sur lequel cet officier se rend en Angleterre, restera à la disposition de V. E., et elle pourra en profiter, soit pour nous faire parvenir des dépêches, pour lesquelles elle jugerait cette mesure nécessaire, soit pour le renvoyer quand cela lui conviendra.

Графъ С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину.

315. Соутамптонъ, 6/18 мая, 1801 [1]).

Comme l'Empereur a dû certainement ignorer le dérangement de mes affaires ce n'est qu'à vous seul que je dois, mon cher comte, la faveur qu'il vient de m'accorder la continuation de mes appointements de la date de leur suspension et par dessus une gratification d'une année entière de ces mêmes appointements, comme vous me l'annoncez, et quoique votre modestie vous fait taire sur ce que c'est vous, qui avez représenté l'état où je me trouve et avez obtenu pour moi cette grâce, je suis convaincu que c'est à vous que je la dois. Ça m'est d'autant plus sensible que vous l'avez fait avant d'avoir eu l'état de ma situation présente que je vous ai envoyé, il y a trois semaines.

Cette faveur que S. M. I. vient de m'accorder me débarrasse des 4/5 de mes dettes, et le peu, qui m'en reste, pourra être facilement acquitté par moi dans très peu de temps, sans m'assujettir à ces privations, auxquelles je m'étais assujetti, et qui étaient si dures à un homme de

1) Арх. Паниныхъ.

mon âge et avec les infirmités, dont je suis accablé. Recevez donc, mon cher comte, les remercîments de ma profonde reconnaissance.

Cette nouvelle marque de votre amitié m'est infiniment sensible. Je vous supplie de présenter l'incluse, qui contient mes très humbles remercîments à S. M. I.

J'espère que vous avez à présent la consolation d'être joint par m-me la comtesse et vos enfants. Je vous souhaite à tous le bonheur le plus pur et le plus durable etc.

316. Соутамптонъ, 6/18 мая, 1801 [1]).

(Secrète et confidentielle).

Le chasseur Berens m'a joint à Winchester le 8 de ce mois n. st., le lendemain de mon départ de Londres, et m'a remis l'ordre de l'Empereur, signé de S. M. Elle-même du 5/17 avril, ainsi que la lettre officielle et secrète de V. E. du 6/18 du même mois avec les incluses. . ., pour lesquelles je rends mes très humbles remercîments, parce qu'elles sont aussi curieuses qu'importantes pour comprendre la raison de tout ce qui s'est fait chez nous dans les derniers temps du règne de feu l'Empereur.

Mon rapport à S. M. I. répond suffisamment à l'ordre qu'Elle m'a donné et à la lettre de V. E., qui n'est qu'une explication plus claire de ce même ordre; ainsi je me réfère à ce rapport.

Je crains que S. M. le trouve trop long et peut-être trop hardi; mais il m'est impossible d'agir et de servir autrement que j'ai agi dans ma vie privée et servi dans le service public, depuis que je suis dans le monde et dans le service. Je préfèrerai toujours la bonne foi, la franchise et le zèle le plus pur envers mes souverains et ma patrie à toutes autres considérations personnelles à moi, au désir de

1) Напечатано въ Арх. кн. Воронцова XI, 176—185.

me rendre agréable et à tirer parti pour ma propre fortune des circonstances du moment et du torrent, où les sentiments de ma cour portaient les affaires vers un but, qui n'était pas celui du vrai bien du pays; j'ai toujours préféré de dire la vérité, au moins ce que je croyais être telle, sans me soucier, si elle pouvait être agréable ou non.

Toutes les cours du monde abondent en complaisants et en flatteurs, et s'il ne se trouvait de temps à autre des gens assez fermes pour dire des vérités à leur péril et dépens, jamais les souverains ne sauraient le vrai état des affaires qu'ils entreprennent; et quand même les représentations de ces gens courageux ne seraient pas bien fondées, comme elles servent toujours à réexaminer l'affaire, le bien, qui en résulte de cela, est que les réexamens rendent l'affaire même plus solidement établie; et si la représentation est juste, elle empêche le mal qu'on voulait faire.

C'est ainsi que j'ai non seulement fait souvent des représentations contraires à ce qui m'a été ordonné, mais que j'ai même désobéi formellement à des ordres que j'ai reçus. Je l'ai fait envers la feue Impératrice, quand j'étais ministre à Venise, et quand je lui ai expliqué que je ne lui ai pas obéi pour ne pas compromettre son honneur et sa gloire, elle a eu l'élévation d'âme de m'en remercier. J'ai fait vis-à-vis d'elle la même chose à Londres, et je vais rapporter ce dernier fait à V. E. uniquement, parce que la même chose s'est faite chez nous dans le dernier temps de feu l'Empereur, à ce que j'apprends par les gazettes, espérant que la probité et l'élévation d'âme, qui vous caractérisent, m-r le comte, vous engageront à vous y opposer. Le voici. Le pr. Potemkin, désordonné dans tous ses désirs, honteux d'avoir chassé de la Crimée les paisibles cultivateurs tartares, voulut à toute force repeupler cette presqu'île de quels habitants que ce soit, eussent-ils été même dangereux, n'importe, et ayant appris par les gazettes qu'on ne savait que faire ici de

quelques milliers de malfaiteurs, qui n'avaient pas assez fait de crimes pour être pendus, mais qui étaient tellement scélérats qu'il était dangereux de les garder dans la société (car l'établissement de Botany-Bai n'existait pas alors), il surprit de l'Impératrice un ordre à moi pour demander au gouvernement britannique pour que tous ces malfaiteurs me fussent remis pour être transportés en Crimée. Le comte Bezborodko, en me communiquant cet ordre de l'Impératrice, m'autorisait au nom de S. M. I. de prendre ces scélérats, de fréter des vaisseaux et d'employer pour ces frais tout l'argent que je crois nécessaire et de tirer des lettres de change sur la cour, qui les acquitterait ponctuellement, et d'envoyer les vaisseaux chargés de cette mauvaise engeance à Riga, où le gouverneur comte Brown avait déjà ordre de les recevoir et de les expédier de là par terre en Crimée.

Surpris et honteux pour ma Souveraine et ma patrie d'un projet aussi déshonorant que nuisible j'ai écrit au comte Bezborodko, que la confiance de l'Impératrice a été surprise dans cette affaire, et que jusqu'à ce que je reçoive une nouvelle confirmation du même ordre, après que S. M. I. aura lu mes représentations contre, je ne ferai rien de ce qui vient de m'être ordonné. En attendant, je La suppliais de considérer qu'ayant publié dans toutes les gazettes de l'Europe qu'Elle invite les agriculteurs, les vignerons, les artisans de tous les métiers et les négociants de toute nation et religion à venir s'établir en Crimée, où on leur donnerait des terres et toute assistance et des avances possibles; que tous ces gens ci-dessus mentionnés et si utiles auraient honte d'aller là où des scélérats coupables de tous les crimes possibles étaient également reçus; que non seulement ces étrangers paisibles, mais même les Russes et le peu de Tartares, qui étaient restés en Crimée, ne se trouveraient plus en sûreté, ayant au milieu d'eux une tourbe de filous et de voleurs, contre lesquels il leur faudrait être continuellement

en garde et demander la protection de troupes pour n'être pas opprimés; que d'ailleurs ces malfaiteurs, accoutumés de vivre de vols et de rapine, étaient tout-à-fait impropres à la culture d'un pays qu'on voulait défricher et faire valoir; et enfin, que dirait le monde quand on verrait que l'exil et la punition de tous les scélérats de l'Europe était le transport en Russie sous le règne de la Grande Cathérine?

Cette désobéissance et ces représentations de ma part firent un tel effet sur l'Impératrice que malgré la prodigieuse influence et le pouvoir du prince Potemkin non seulement Elle approuva ma conduite, renonça au projet, dont Elle vit la honte et l'absurdité, mais même me fit remercier pour ma conduite. Il est vrai que le prince Potemkin ne me le pardonna jamais; mais, comme je le savais d'avance, je ne m'en souciais guère, ayant pour principe de servir en zélé serviteur de mon souverain et de ma patrie sans songer à ma fortune particulière.

Je vous ai fait mention de cet épisode, m-r le comte, parce que j'ai vu, il y a quelques mois, dans les papiers publics, que pareille chose a été faite chez nous, et que le feu Empereur a consenti à recevoir tous les malfaiteurs de la Prusse. Je me confie dans votre zèle et probité, que vous empêcherez l'exécution d'une chose aussi honteuse que nuisible à l'état et que dans cette affaire vous ferez les mêmes représentations à l'Empereur actuellement régnant que j'avais faites à l'Impératrice sa grand'-mère[1]).

J'ai aussi désobéi formellement à l'Empereur défunt, quand il m'ordonna, six mois après son avènement au trône, de renvoyer au printemps l'escadre de l'amiral Macarow. Je l'ai retenue deux à trois semaines au-delà du terme prescrit, et je l'ai envoyée au Téxel joindre l'amiral Duncan, qui n'a-

1) Намъ ничего не извѣстно о такомъ проектѣ, который относился-бы ко времени вицеканцлерства Панина въ 1800 г.

vait que deux vaisseaux à cause de la révolte de la flotte anglaise, et qui ne pouvait être joint que dans deux ou trois semaines par des vaisseaux, qui devaient lui venir de Plymouth. Sans cette mesure que j'ai prise sur moi la flotte hollandaise, forte de 13 à 14 vaisseaux, serait sortie et aurait fait un mal infini à ce pays, et par conséquent à la bonne cause. Je savais que, quoique j'agissais par les principes les plus purs, je m'exposais au ressentiment d'un souverain, qui ne souffrait pas de désobéissance. Je me suis dévoué à tout ce qui pourrait m'arriver; mais contre mon attente, l'Empereur approuva ma conduite.

J'ai été dans le cas plusieurs fois depuis à lui faire des représentations très fortes, et vous pouvez vous souvenir, m-r le comte, qu'en m'écrivant d'ami à ami, vous m'avez fait l'honneur de me prier de ne pas me dégoûter du service, de persévérer et de ne pas le quitter, et que j'ai eu l'honneur de vous répondre que je patienterai tant que je puis; mais que je suis dégoûté à l'excès, et que mes représentations me feront chasser, ce qui me soulagera; car je suis excédé d'un service, où les affaires vont si de travers, et que, si personne n'ose dire ou écrire la vérité, je me charge de cet office. C'est dans le temps que je vous écrivais de cette manière que je fis ma dépêche à feu l'Empereur sur la violation du droit des gens dans le refus fait à donner des passeports aux courriers du ministre britannique à Pétersbourg. Vous la connaissez, m-r le comte, et je vous laisse à juger à vous-même, si quelqu'un de mes confrères d'alors a osé faire pareille chose. Aussi ce que je prévoyais et ce qui ne m'avait pas retenu, m'est arrivé trois mois après, quand je reçus du comte Rostoptchin, par ordre de l'Empereur, la phrase suivante: «Puisque vous ne cessez de faire des représentations contraires à la volonté de l'Empereur, et puisque l'exécution de Ses volontés vous est à charge, S. M. I. vous fait dire qu'il ne vous est pas défendu de demander votre re-

traite». Je n'attendais que cette intimation, et j'ai demandé ma retraite, charmé de sortir d'un vaisseau où, n'étant qu'un simple matelot, et voyant l'impéritie des pilotes et des officiers, qui le gouvernaient et qui le menaient au naufrage, je ne voulais pas passer pour un de ceux, qui aidaient à le faire périr.

Telle est ma manière de penser. Je puis ne pas servir, mais je ne puis pas servir sans zèle, ni me taire quand je crois qu'on fait des choses contraires au bien de l'état. Je vous supplie, m-r le comte, de me faire l'amitié de dire à l'Empereur, en cas que S. M. I. trouve que j'ai été trop hardi d'oser Lui faire des représentations: que Pierre I, ce vrai fondateur de la gloire et de la puissance de Russie, jusqu'à la dernière année de sa vie, c'est-à-dire, après l'expérience, la gloire et les succès d'un règne à jamais mémorable de près de 40 ans, écrivait continuellement aux sénateurs, aux gouverneurs des provinces, à ses ministres et à ses généraux pour leur reprocher de ce qu'ils lui obéissaient en aveugles, sans lui faire des représentations; il leur disait: «Puis-je savoir tout? Puis-je voir d'ici, où je suis, là où vous êtes? La chose, sur laquelle je vous ai écrit, je ne peux pas la connaître aussi bien que vous, qui êtes sur les lieux et qui n'êtes occupé que de cela, tandis que je suis occupé de mille autres affaires que je ne puis pas savoir à fond; pourquoi donc ne me faites-vous pas des représentations, si je me suis trompé, ce qui est probable? C'est votre devoir de me représenter quand je me trompe; mais au lieu de cela vous m'écrivez seulement: «j'ai reçu vos ordres, et je les ai exécutés». Ces lettres de ce grand homme, de ce souverain unique dans l'histoire se trouvent consignées dans la précieuse collection faite par Golikow, et comme je crois que tout souverain, qui aime le bien de son pays, doit penser de même, je ne me fais aucun scrupule de le servir comme Pierre le Grand désirait de l'être.

Voilà une bien longue préface à ce que je vais dire. Je vois par tout ce que j'ai reçu de chez nous, qu'on regarde l'Angleterre comme celle, qui a provoqué les hostilités, et qu'on pense chez nous, que l'agression a commencé de son côté. Permettez donc que je puisse présenter à V. E. les faits comme ils se sont suivis.

Tandis qu'on ne soupçonnait rien ici du changement arrivé dans les sentiments de l'Empereur défunt envers ce pays, commença la violation du droit des gens par le refus des passeports aux courriers anglais. Peu de temps après il naquit une princesse au grand-duc Alexandre, actuellement notre Empereur; les lettres de notification d'usage sur un tel évènement furent envoyées à toutes les cours excepté à la cour d'Angleterre, ce qui fut d'autant plus observé que ces notifications entre les souverains de l'Europe se font même au souverain, avec lequel on est en guerre. Quelque temps après le roi d'Angleterre fut sur le point d'être tué par un scélérat, qui lui tira un fusil à balle au spectacle public. Tous les souverains de l'Europe lui écrivirent pour se réjouir avec lui d'avoir échappé à ce danger; les plus indifférents d'entre eux ordonnèrent à leurs ministres résidants à Londres de témoigner à S. M. en leur nom, combien ils ont été charmés de ce que la Providence divine l'a sauvé de l'attentat de ce scélérat. On se souvient que quand Louis XV, roi de France, fut blessé par Damiens, le roi d'Angleterre George II, quoique alors en guerre avec la France, écrivit une lettre pleine d'amitié à Louis XV pour le féliciter d'avoir échappé à la mort que lui préparait l'assassin. Malgré tous ces exemples l'Empereur défunt et Bonaparte furent les seuls, qui ne firent faire aucun compliment, ni par lettre, ni verbalement par leurs employés, au roi d'Angleterre. Bientôt après arriva l'histoire du convoi danois, qui n'était qu'une répétition de ce qui s'est passé, il y a deux ans, avec un convoi suédois, au sujet duquel

notre cour ne prit aucun parti, ainsi que la prudence et les vrais intérêts de la Russie le demandaient. Mais le système était tout d'un coup changé chez nous, et dès qu'une escadre anglaise alla à Copenhague pour faire déclarer au Dannemark, veut-il ou ne veut-il pas se désister du droit des convois et empêcher la visite des vaisseaux, qui allaient en France, la Russie, qui dans ce temps était également l'alliée des deux puissances en contestation, et qui jusqu'à ce moment avait toujours hautement désapprouvé le commerce avec la France, arrêta tous les vaisseaux anglais dans les ports russes, en violation d'un traité formel où il est dit: «Qu'en cas même de rupture entre les deux pays, on permettra aux sujets réciproquement de se retirer avec leurs effets». Non content de cela l'Empereur excitait le Dannemark publiquement à ne pas s'accommoder avec l'Angleterre et ordonna en grande hâte l'armement de nos escadres de Cronstadt et de Réval. Un peu avant, dans ce temps ou peu de temps après, on chassa de chez nous le chargé-d'affaires d'Angleterre, le consul et tout ce qui appartenait à la mission de la cour de Londres. Enfin, voyant toutes ces hostilités non provoquées de notre cour, et ayant des avis, qu'il y avait des pourparlers secrets par le moyen de la Suède et d'autres agents secrets entre feu l'Empereur et Bonaparte, on jugea ici à propos de ne pas livrer Malte à un souverain ouvertement hostile à ce pays, de crainte qu'il n'y donnât accès aux Français, qui en avaient besoin pour leurs communications avec l'Egypte, d'autant plus que ce souverain, n'ayant fourni ni troupes, ni vaisseaux, ni argent pour les sièges et les blocus des forteresses que les Français y possédaient, on arbora le pavillon anglais sur les forteresses de cette île, après qu'on s'en est rendu les maîtres. Cette affaire, suite naturelle de tout ce que l'Empereur a fait contre ce pays, le porta aux violences les plus inouïes contre les Anglais et leurs propriétés en Russie, en contravention aux traités les plus solen-

nels et en violant le droit des gens d'une manière si inouïe, qu'à moins que de fouiller dans les histoires de Perse et de Maroc, on ne trouvera nulle part de faits semblables.

La Suède, qui avait préparé toutes ces intrigues et qui les arrangeait d'une manière que ce qu'elle voulait faire, elle le faisait proposer par nous-mêmes (tant elle était bien servie par ceux, qui avaient la confiance de l'Empereur) eut enfin la satisfaction de renouveler son ancien projet de neutralité armée sous le nom de convention maritime — convention, qui fait accroître sa navigation marchande, sa richesse et qui augmente la pépinière de ses matelots, convention hostile contre l'Angleterre et très dommageable aux vrais intérêts de la Russie.

Je sais de science certaine, qu'elle a reçu de l'argent de la France en secret; on m'assure qu'elle a eu aussi des subsides de chez nous, quoique cela ne paraît pas dans les pièces que V. E. m'a envoyées; et je sais, qu'ayant aigri l'Empereur contre l'Angleterre au-delà de toute mesure, le roi de Suède, dans un entretien avec l'Empereur lui proposa, que si on lui donnait la Norvège, il pourrait de là avec ses troupes et les nôtres faire une invasion en Ecosse, et l'Empereur, sans considérer qu'à moins de venir en ballons, l'Angleterre, grâce à ses flottes ne peut être envahie par personne, était prêt à y consentir. Tout cela a été su ici, ce qui, joint à la convention maritime, ainsi que les vols et les pillages de la propriété anglaise et l'emprisonnement des équipages des vaisseaux, enflamma contre nous la nation en général. Je vous supplie donc, m-r le comte, de me dire comment on peut regarder ce pays-ci comme celui, qui a commencé les hostilités.

Je vois avec douleur, que nonobstant le désir sincère qu'on a ici d'être bien avec nous, ce qui serait profitable réciproquement aux deux pays, nous allons être plus brouillés que jamais par la raison qu'on veut se tenir chez nous

aux principes de la convention maritime, qu'ici on ne pourra jamais admettre. Désespéré d'une chose aussi dommageable il ne me reste qu'à vous supplier de m'obtenir la dernière faveur que j'ai à solliciter. Ruiné tout-à-fait dans ma santé, acclimaté à ce pays, et ayant des médecins, qui connaissent ma constitution pour m'avoir traité depuis seize ans, et ayant surtout une fille d'une constitution très faible et maladive, qui ne vit que par des bains de mer qu'elle ne peut avoir que dans ce pays, — ce serait nous condamner à la mort que de nous forcer à aller vivre autre part. Dans toutes les nations policées on permet aux personnes malades de vivre même dans le pays ennemi, si la santé de ces personnes l'exige; il y a ici des Espagnols et entre autres un chevalier Mendoza, capitaine du haut-bord, qui vit ici depuis plus de quatre ans avec la permission de sa cour, et jouissant de ses appointements, des revenus de ses commanderies et des revenus de son propre bien. Il vit tranquillement à Londres. Je vous supplie de m'obtenir la même faveur, avec la différence que je m'engage de ne pas vivre à Londres, mais de rester ici à Southampton à 80 milles de la capitale, et si l'on juge que c'est encore trop proche de la capitale, je m'engage à aller m'établir plus loin dans le sud-ouest de cette île. C'est la plus grande faveur que je puisse recevoir, et il me sera bien doux de la devoir à votre intercession, m-r le comte. Je vous ai déjà de grandes obligations; mais celle-ci sera un bienfait, qui me rendra heureux, ainsi que ma pauvre fille.

317. Соутамптонъ, 6/18 мая, 1801 [1]).

Employé ou hors des affaires, dans ma vie publique ou privée j'ai été constamment sincère, abhorrant la duplicité et l'adulation. Je me suis souvent mal trouvé de cette ma-

1) Напечатано въ Арх. кн. Воронцова XI, стр. 185—191. Найдено и въ Арх. Паниныхъ.

nière d'agir; mais je ne me suis repenti jamais, parce que, agissant par un principe honnête, ma conscience ne m'a jamais rien reproché. Aussi au milieu des persécutions que j'ai essuyées il m'est resté toujours trois consolations que mes persécuteurs n'avaient pas certainement: c'étaient des amis si estimables, deux enfants si chéris et qui méritent de l'être et une conscience si pure que je ne voudrais troquer contre aucune autre du monde. Si je suis franc envers tout le monde, à plus forte raison, je le suis envers mes amis, et comme j'aime à me flatter que vous êtes mon ami, mon cher comte, je vais vous dire tout ce que j'ai sur l'âme par rapport aux affaires. Je vois avec douleur, que vous ne jouissez pas de tout le crédit que vous méritez d'avoir et que je souhaite que vous ayez et que ce qui se fait chez nous n'est pas du tout votre ouvrage et ne peut être aucunement dans vos principes. Vous connaissez trop les vrais intérêts de votre patrie, vous lui êtes trop attaché pour avoir eu la moindre part à l'impulsion étrange qu'on a donnée à nos affaires politiques et extérieures.

Il est malheureux pour la Russie que vous ayez été absent lors de l'avènement au trône de l'Empereur Alexandre; car outre que le mode de cet avènement aurait été tout autre dans la manière et les circonstances, qui l'ont accompagné, vous auriez empêché la précipitation aussi inouïe qu'injustifiable, avec laquelle, sans assembler des personnes capables à bien conseiller, sans attendre leur arrivée, sans examiner tout ce qui s'est fait depuis 20 ans, sans rien lire des papiers absolument nécessaires, sans peser le pour et le contre, on a pris une détermination fixe de suivre un plan, dont on est honteux de revenir, tandis qu'il est tout-à-fait dommageable, ruineux et également honteux de le suivre. Je ne conçois pas la hardiesse inouïe du général comte Pahlen; je ne comprends pas l'excessive confiance qu'il a eue dans ses propres lumières pour avoir eu la hardiesse, ne connaissant

que les affaires militaires, d'induire le jeune Empereur à prendre un parti sur des intérêts majeurs et que S. M. I. savait tout aussi peu que le général lui-même.

L'Empereur était trop jeune à la mort de Cathérine II, sa grand'-mère, pour avoir pu être initié dans les affaires politiques et les vrais intérêts de son pays, et pendant près de cinq ans de règne de son père il n'a été occupé soir et matin que de parade et de détails de son régiment et de l'inspection des troupes. C'est donc à ce prince, tout neuf dans les affaires, que le général a conseillé de prendre un parti précipité, de voir des ministres étrangers, de leur donner des assurances positives et d'écrire à ses propres ministres dans les cours étrangères la répétition de ces mêmes assurances sur les intérêts majeurs, non examinés et discutés. C'est un militaire, qui ne sait rien des affaires politiques, qui les propose à un jeune souverain, qui les sait encore moins. Comment doit-on appeler cette conduite?

Par les papiers que vous avez eu l'amitié de me communiquer je vois:

1) Que la Russie doit équiper et entretenir quinze vaisseaux de ligne et cinq frégates, tandis que le Dannemark n'a à fournir que huit vaisseaux de ligne et deux frégates.

2) Que la Suède ne fournira que sept vaisseaux de ligne et trois frégates.

3) Que ces vaisseaux seront distribués dans différentes parties pour convoyer les bâtiments marchands.

4) Que, si une des puissances belligérantes saisit un des vaisseaux neutres, les autres doivent faire des représailles.

5) Que la Prusse, pour avoir accédé à cette convention maritime, obtient de S. M. I. la réciprocité, que la navigation marchande prussienne sera protégée et convoyée.

6) Que par la convention secrète avec la Suède S. M. I. s'engage à ne pas lever l'embargo sur les vaisseaux et les propriétés anglaises avant que la Suède ait reçu de l'An-

gleterre la satisfaction et les dédommagements, qui lui sont dûs principalement pour les deux convois que cette puissance lui a enlevés.

Connaissant votre jugement et votre zèle pour le bien de l'état, je me représente votre indignation quand vous avez lu ces transactions étranges et si contraires aux vrais intérêts de la Russie. La Suède et le Dannemark ont près de 5000 vaisseaux marchands; la première a une colonie aux Indes Occidentales[1]; la seconde en a aux deux Indes[2]; leur navigation s'étend sur toutes les mers du globe, leur gain est immense, et ils ont des démêlés continuels avec les vaisseaux armés de l'Espagne, de la France et surtout de l'Angleterre. Nous n'avons ni colonies, ni navigation marchande à protéger, et nous nous engageons à tout jamais à entretenir 15 vaisseaux, 5 frégates et à nous brouiller continuellement avec les puissances belligérantes pour l'avantage de ces deux puissances. Nous perdons notre amitié avec notre allié naturel, notre commerce pour accroître celui du Dannemark et de la Suède, pour augmenter le nombre de leurs matelots, pour que la Suède surtout devienne plus riche et plus en état d'équiper sa flotte contre nous toutes les fois que nous nous trouverons dans quelque grand embarras. Nous protégeons par nos vaisseaux de guerre les 1000 ou 1200 vaisseaux marchands de la Prusse dans toutes les mers du monde, tandis que nous n'avons pas de navigation marchande et que, si nous en avions, la Prusse ne peut pas nous rendre la pareille, n'ayant pas un brig armé; aussi, je ne conçois pas comment le mot de réciprocité a pu être inséré dans notre traité avec elle.

Enfin, nous nous engageons à ne pas lever l'embargo,

1) Островъ С. Бартелеми былъ уступленъ шведамъ французами въ 1784 г. Очевидно объ этомъ островѣ (однимъ изъ малыхъ Антильскихъ острововъ) тутъ идетъ рѣчь.

2) S. Thomas, между Антильскими островами.

qui n'a été occasionné que pour Malte, jusqu'à ce que l'Angleterre ait satisfait la Suède sur l'affaire du convoi, — affaire, arrivée il y a deux ans et sur laquelle notre cour a reçu d'ici des explications, qui l'ont satisfaite alors. Que dirait Pierre le Grand, s'il revenait au monde, quand on lui aurait montré ce qu'on a fait faire à un de ses successeurs, et ce qu'on fait soutenir par le fils de ce successeur?! Je ne conçois pas, comment un Russe quelconque a pu prêter les mains à de telles transactions, et comment le général Pahlen a précipité l'Empereur à les soutenir.

Je suis persuadé que vous en êtes au désespoir, mon cher comte, que vous tâchez et espérez de faire revenir peu à peu le souverain de ses engagements si contraires à sa gloire et au bien-être de la patrie, et en attendant, lié d'amitié avec le général plus confiant qu'habile politique, vous tâchez, par l'intérêt que vous prenez pour lui, de pallier son imprudence; car c'est cela sans doute, qui vous a engagé à m'écrire d'ami à ami que: «Quoique dans la cause des neutres nous sommes les moins intéressés, elle nous est devenue commune par les engagements contractés, et que S. M. I. a voulu payer un tribut de vénération à la mémoire de son auguste père, en faisant connaître que les engagements contractés par le dernier monarque conservent toute leur force»[1]). Je suis sûr que vous travaillez sans cesse à-présent à rompre tous ces engagements aussi honteux que nuisibles à la Russie, je n'en doute pas; mais je vous conjure de vous presser. Je suis intimement persuadé, connaissant vos lumières, votre probité et votre attachement à la patrie, que vous emploierez tous les moyens possibles pour remédier que la Russie ne soit la victime des intrigues des cours étrangères, parmi lesquelles il y en a une, qui est son

1) См. выше № 306. Письмо Панина отъ 6/18 апрѣля 1801.

ennemie naturelle. Mais pressez-vous, mon cher comte, pour l'amour de Dieu.

Je crois que je ne puis vous témoigner plus de confiance dans votre caractère qu'en vous écrivant de la manière que je fais, et si, contre toute attente, il y a quelque différence dans nos principes politiques, que l'amitié personnelle ne sera pas rompue pour cela entre nous et que vous n'imiterez pas le comte Rostoptchin, qui, parce que nous différions dans nos opinions politiques, a cessé de m'écrire dès les premiers jours d'octobre de l'année passée. Quant à moi, quoique je désapprouve sa politique étrangère, que je la regarde comme une vraie calamité pour mon pays, je sais distinguer le ministre de l'ami, et je n'oublierai jamais les services qu'il m'a rendus auparavant, ceux qu'il a rendus à plusieurs personnes à ma recommandation, et surtout je n'oublierai jamais que c'est à lui que je dois la conservation de ma fille: car, sans lui, j'aurais été obligé de quitter ce pays au mois de juin passé, et si ma fille avait eu sur le continent la maladie mortelle qu'elle a essuyée aux mois de novembre et décembre passés, elle serait morte. Aussi je reste éternellement reconnaissant de ce bienfait, et si jamais je puis rendre quelque service personnel au comte de Rostoptchin, je le ferai avec un plaisir extrême. De même, si vous confondez en moi l'homme public et l'ami et que, mécontent du premier, vous cessez d'être son ami, j'en serai mortifié plus pour vous que pour moi; car pour moi, je ne changerai jamais, et je me souviendrai toujours avec reconnaissance de toutes les marques d'amitié, de confiance et d'intérêt que vous m'avez témoignées.

Le comte Kotchoubey m'avait écrit plusieurs fois de Dresde, que si jamais il y a de son vivant un changement de règne et qu'il retourne dans sa patrie, il est résolu de ne plus se mêler des affaires étrangères; mais que, si on voudra l'employer, il n'acceptera que des places, qui regardent

les affaires internes de l'état, pour lesquelles il a plus de goût et qu'il regarde comme aussi importantes que les étrangères, d'après quoi je suis sûr qu'il n'acceptera pas la mission qu'on lui destinait de venir m'aider et d'aller après relever Kolytchew, et puisqu'il ne viendra pas, comme j'en suis persuadé, et que c'est le seul (étant mon ami) que je voudrais voir, je vous avoue que tout autre aide, qui me sera envoyé, sera le vrai ministre, car je me retirerai tout-à-fait. A moins que d'être ami intime, les aides ne valent rien. Je me souviens des histoires entre le prince Golitzyn et Markow à la Haye, entre le prince Bariatinsky et le même Markow à Paris, et en dernier lieu entre le feu prince Golitzyn et le comte Razoumowsky à Vienne[1]). Au reste, je suis persuadé de la manière, dont les affaires ont commencé leur train, que, ne pouvant travailler contre mes principes et dans un sens que j'envisage comme très nuisible à l'état, je serai forcé de quitter avant qu'on me chasse; car je serai chassé, il n'y pas de doute. Notre cour, depuis quelques années, est la seule au monde, où les ministres étrangers ont un accès et une familiarité incompatibles avec la dignité de la cour et le bien des affaires: ils sont de toutes les parties privées du souverain; ils lui parlent familièrement et même tête-à-tête; ils sont faufilés avec les favoris et les alentours, aussi intriguent-ils à outrance. Je ne vous citerai qu'un trait: souvenez-vous, mon cher comte, que vous m'écriviez comme un exemple de la violence de Paul I, qui força Stedingk, à ce que celui-ci vous a dit en prétendue confidence, à signer un papier sans y être autorisé. Eh bien, sachez, que Stedingk avait intrigué et arrangé cette convention par Kutaïssow et le comte Rostoptchin et qu'il est

1) О непріятностяхъ, происходившихъ въ 1791 году между Голицынымъ и Разумовскимъ въ Вѣнѣ, см. соч. Васильчикова, Семейство Разумовскихъ, т. III, стр. 115 и слѣд.

venu chez vous faire cette confidence uniquement par crainte que, l'apprenant après d'autre part, vous ne lui sachiez mauvais gré de vous avoir caché cette affaire. Cette convention avait son but, et le roi de Suède en a tiré bon parti; car, obligé d'assembler une diète, et craignant une forte opposition à son pouvoir usurpé avant l'ouverture la convention secrète fut montrée exprès, comme en confidence, à plusieurs, pour que les chefs de l'opposition l'apprennent, ce qui arriva; ils furent consternés et, craignant l'arrivée de troupes russes, qui les extermineraient et rendraient le roi plus despote qu'il n'était déjà, ils restèrent tranquilles, et le roi fit ce qu'il a voulu. Or, Stedingk et le ministre de Prusse, qui songent toujours au Hannovre, ont un intérêt à brouiller notre pays avec ce pays-ci, et pour empêcher mes représentations, il faut qu'ils me perdent. Le ministre, qui arrivera de Vienne, travaillera aussi à ma perte par ordre de sa cour, qui sait tous les efforts que j'ai faits pour ouvrir les yeux à l'Empereur défunt sur les perfidies autrichiennes. Ainsi, tous ces messieurs seront d'accord et réussiront à me chasser; mais je leur épargnerai cette peine, et je me retirerai de moi-même[1]).

318. Соутамптонъ, 21 мая (2 іюня), 1801 [2]).

Je vous supplie, mon cher comte, de ne pas trouver mauvais que ma lettre officielle manquait de bordure noire; je n'ai pas pu en trouver ici, et même à Londres on n'en trouve pas à acheter; l'usage du pays est que les lettres de deuil n'ont que le tranchant noir, mais non les bords; aussi je suis obligé de les faire faire chez moi, et cette fois-ci je manquais de temps pour ça.

1) См. ниже отвѣтъ на эти два письма графа Воронцова въ письмѣ Панина отъ 11 іюня.

2) Арх. Паниныхъ.

Je vous rend mille grâces pour la permission que vous avez eu la bonté d'obtenir pour que mon fils puisse venir en Russie. Comme il était rayé de la liste des chambellans par feu l'Empereur et que n'étant plus au service j'ai cru qu'il pouvait retourner dans sa patrie (car nous avons de nouveau une patrie depuis le règne de l'empereur Alexandre) sans avoir besoin de permission, et je l'ai déjà envoyé.

Le chasseur est arrivé en 17 jours, ce qui est très vite, et il dit avoir été encore arrêté 2 jours à Cuxhaven; ainsi c'est à vous, mon cher comte, à décider, s'il mérite la récompense promise, et dans ce cas elle peut lui être accordée à Pétersbourg. Je vous supplie, mon cher comte, de vouloir bien faire remettre l'incluse à mon frère, qui se loue beaucoup de vous, et de me croire tout à vous.

P. S. On a eu le temps de faire un bord noir à ma dépêche officielle.

319. Лондонъ, 24 мая (5 іюня), 1801 [1]).

Il est bien heureux cette fois-ci que je n'étais pas à Londres quand le chasseur m'a apporté le rescrit de l'Empereur du 3 mai, car j'aurais été obligé de le lire au secrétaire d'état, qui aurait vu que l'embargo ne se relevait chez nous qu'à condition que la flotte anglaise quittât tout-à-fait la Baltique, ou bien qu'à condition que tous les vaisseaux danois et suédois, arrêtés dans les ports britanniques, seraient relâchés; c'est qu'on n'aurait pas consenti ici, et 24 heures après j'aurais été témoin de la réception de la nouvelle que l'embargo est levé. Vous pouvez bien croire, mon cher comte, que je n'ai plus montré ce rescrit à mylord Hawkesbury, et quand il m'en a parlé que je lui ai promis de le montrer, je lui répondis que c'était une distrac-

1) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 191—192, гдѣ по ошибкѣ сказано 26 мая.

tion de ma part de le lui avoir promis, car il est écrit en russe, que, s'il veut, je le ferai traduire pour lui, mais qu'il ne contient rien de plus que ce qui était dans votre lettre que je lui ai communiquée.

Il est fort heureux que dans cette lettre les deux conditions pour la levée de l'embargo ne se trouvent pas; ainsi l'Empereur n'est nullement compromis.

320. Лондонъ, 28 мая (9 іюня), 1801 [1]).

J'ai eu l'honneur de vous informer du 24 mai (5 juin) par mon estafette expédiée ce jour de la réception des dépêches de V. E. du 2/14 de mai, et de leurs duplicatas envoyés par mer. Ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire par cette estafette a dû vous prouver, m-r le comte, que tout ce que l'Empereur avait désiré avait été effectué longtemps avant que les ordres de S. M. I. me soient parvenus, et que je n'avais plus besoin, ni je ne devais pas même faire aucun usage du rescrit que j'avais reçu.

Il ne me reste donc qu'à vous entretenir, m-r le comte, sur l'objet du rapport que je fais à S. M. I.

V. E. verra la sollicitude du gouvernement britannique d'empêcher toute invasion de la part des Français sur le territoire ottoman. Le gouvernement du pays, où je me trouve, peut avoir des raisons fondées en politique de s'opposer à tout agrandissement de la puissance déjà énormement colossale de la France, et qui lui donne le moyen de maîtriser l'Europe. Mais quant à nous, nous avons d'autres motifs encore plus majeurs pour coïncider avec le système de la cour de Londres sur ce point.

V. E. est trop éclairée pour ne pas savoir que tout pays a deux espèces de force et de puissance: l'une est réelle et

1) Напеч. въ Архивѣ кн. Воронцова XI, 192—194.

dépendante de sa population, de sa position locale, de sa richesse, du caractère de la nation et de l'énergie de la constitution de ses états; l'autre est relative et dépend de la faiblesse de ses voisins. Celle-ci est vraiment relative, et la première est positive et réelle.

La Russie avait et a encore une force et une puissance, dérivées d'une partie des sources ci-dessus mentionnées. Quant à celles, qui sont relatives, on en a perdu quelques unes; d'autres lui restent encore. La faiblesse de la Turquie, de la défunte Pologne et de la Suède augmentait notre puissance réelle et nous mettait à l'abri d'intervenir dans plusieurs guerres, dont le continent de l'Europe était secoué; mais depuis le partage de la Pologne nous avons, en étendant notre territoire, diminué de beaucoup notre puissance relative. Au lieu d'un voisin très faible, nous nous sommes approchés de la Prusse et de l'Autriche, qui, ennemis entre elles, nous forceront, malgré nous, à entrer dans leurs querelles, tandis qu'étant séparés d'elles par la Pologne, nous avions moins de contact avec ces deux puissances, qui nous faisaient assidûment leur cour sans avoir contre nous cette jalousie secrète qu'on a naturellement contre tout voisin puissant.

Ce côté de notre puissance relative étant perdu, il est de notre intérêt de ne pas perdre la même sécurité du côté de nos deux autres voisins et de les maintenir constamment dans un état de faiblesse sans diminution de leurs territoires; du moins c'est le cas par rapport à la Turquie: car il n'y a pas de meilleur voisin que le Turc, et cela est si vrai que, depuis la paix du Pruth, où ils ont été très modérés envers nous, les autres guerres subséquentes ont été toujours provoquées par la Russie. Celle que leur fit l'impératrice Anne fut commencée par la Russie; les deux dernières, quoiqu'en apparence déclarées par la Porte Ottomane, ont été provoquées par nous, et voisin pour voisin, la Russie ne peut pas

en avoir de meilleur que les Turcs dans l'état de faiblesse et d'avilissement, où ils se trouvent.

La Russie est déjà trop vaste pour chercher à s'agrandir, et une extension plus grande ne ferait qu'accélérer sa chute. Les Turcs, sentant la dégradation de leur position et la force prépondérante de la Russie, seront toujours à ses pieds. C'est comme une province tout-à-fait dépendante de notre empire; mais si on souffre jamais que la France ou l'Autriche s'empare d'une partie de ses possesions, la Porte Ottomane sera anéantie par les pertes qu'elle aura souffertes de ces puissances; et comme c'est nous qui en partie l'avons excitée à la guerre et que nous lui avons garanti ses possessions, la politique et l'honneur se joignent ensemble à la maintenir dans ce qu'elle possède. Je ne doute pas, en conséquence de ces raisonnements, qui ont dû se présenter à vous, m-r le comte, beaucoup mieux que je ne les décris ici, que vous avez dû vous décider avant la réception de cette lettre de représenter à l'Empereur l'importance de soutenir les Turcs dans leur état actuel contre la France ou quelque autre puissance que ce soit, qui voudrait les affaiblir.

Pour ce qui est de la Suède, ce n'est ni le temps, ni le lieu d'en parler; je dirai seulement, qu'au lieu de la tenir dans son état de médiocrité, il paraît que, depuis la guerre perfide que le roi de Suède nous a faite profitant d'un embarras momentané où nous nous sommes trouvés, on a pris à tâche d'affermir l'autorité royale et d'enrichir ce pays de toutes les manières.

Н. П. Панинъ къ графу С. Р. Воронцову.

321. Ульянка, 6/18 іюня, 1801 [1]).

Le traité, qui rétablit la paix entre l'empire de Russie

1) Напечатано въ Арх. кн. Воронцова XI, 136. На этомъ письмѣ показано: «A ma campagne près de St.-Pétersbourg».

et la Grande-Bretagne, a été signé hier 5/17 du courant. Je m'empresse d'en transmettre l'agréable nouvelle à V. E., et je profite du courrier de lord St. Helens pour vous faire tenir la copie de notre convention avec ses articles séparés et secrets.

Cet acte va être communiqué confidentiellement aux cours de Stockholm et de Copenhague par une déclaration, qui les invitera à y accéder, et il semble que l'une et l'autre ne peuvent recevoir qu'avec reconnaissance les stipulations que notre Auguste Maître a arrêtées en leur faveur. S. M. I. vous défère, m-r le comte, le caractère d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à la cour de Londres. Le rescrit, par lequel l'Empereur vous invite à accepter ce titre honorable, est déjà signé, de même que la lettre de créance, et un courrier, dont je hâte l'expédition autant que possible, vous les apportera peut-être en même temps que la présente. Il sera chargé également de toutes les pièces relatives à la négociation, qui vient de se terminer si heureusement.

S. M. I. désire, que vous mettiez tous vos soins, m-r le comte, à faire accélérer l'expédition des ratifications du roi, et nous avons tout lieu de croire, que cette tâche vous sera facile à remplir.

Графъ С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину.

322. Лондонъ, 7/19 іюня, 1801 [1]).

Toutes les fois que je prends la plume je suis toujours dans le cas de vous remercier, mon cher comte; votre amitié, qui m'est précieuse et qui m'honore, se déploie à toute occasion, et vous ne cessez de m'en donner les preuves les plus convaincantes. Je vous remercie infiniment pour l'a-

1) Арх. Паниныхъ.

vancement de Nicolay, de Smirnow et pour le placement de Loguinow dans ma chancellerie; mais comment pourrais-je vous remercier pour le bonheur le plus pur et le plus inaltérable que vous venez de me procurer, en montrant à notre père commun la lettre confidentielle que je vous ai écrite au sujet des formes arbitraires qu'un militaire employait pour exprimer la volonté d'un souverain, qui les abhorre[1]). Cette communication m'a procuré une lettre de cet adorable souverain, qui exprime les principes vertueux et magnanimes, avec lesquels il veut gouverner les 30 millions de ses bienheureux sujets. Quel bonheur pour la pauvre Russie! Je suis dans un ravissement que je n'ai jamais éprouvé de la vie. Ma patrie que j'ai vue dans le comble du malheur et proche de sa dissolution totale se trouve tout d'un coup dans la félicité la plus parfaite. Elle voit la vertu et la sagesse assises sur le trône, qui la gouverne, et d'où émaneront des lois, qui la rendront le pays le plus fortuné de l'univers.

Que Dieu nous conserve ce cher souverain et qu'aux vertus qu'il a il lui accorde aussi un fond d'une patience inépuisable! Elle est bien nécessaire cette patience pour régénérer d'une manière stable et solide un si vaste pays plongé dans toute espèce de désordre. Précipiter la guérison de ces maux ne serait qu'augmenter le mal et mettre l'état en danger. Il faut travailler longtemps à un plan de réforme, discuter les principes, donner toute l'attention possible aux détails et aux accessoires de ces mêmes principes, et quand tout le plan sera achevé ne le mettre en exécution que graduellement, comme après qu'on a eu d'un architecte le plan, le profil et la façade d'un bâtiment on commence par creuser l'emplacement pour les fondements qu'on bâtit en premier

1) И въ письмѣ къ сыну графъ Семенъ Романовичъ говоритъ, что Панинъ показалъ его письмо отъ 16 апрѣля (см. выше № 317) Государю. См. Арх. кн. Воронцова XVII, 25.

lieu, puis on procède à la bâtisse des murs, après quoi le toit couronne tout l'ouvrage.

On peut même comparer l'état actuel de la Russie avec plus de vérité à un homme robuste, qui à force d'être traité par des empiriques, qui à force de vouloir le rendre mieux portant qu'il n'était, lui donnaient force drogues, l'une plus violente que l'autre, ont ruiné tellement sa santé qu'il fut sur le point de mourir, et le malheureux trouva enfin un médecin habile, qui après l'avoir bien examiné trouva, qu'il ne pouvait être sauvé que peu à peu et avec beaucoup de persévérance et de précaution, car toutes les parties vitales étaient dans un désordre et un affaiblissement extrême. Lui donner des spécifiques dans l'état où il est, c'est le tuer. Il faut donc songer auparavant à le faire vivre, le nourrir peu à peu et le préparer avec patience pour être en état de recevoir les remèdes spécifiques, qui doivent le guérir de tous les maux.

Mais tout ce qu'on fera pour la Russie et rendre son bonheur permanent sera fait en vain, si on ne s'occupe au préalable au rétablissement des bonnes moeurs, car les meilleures constitutions des gouvernements ont croulé par la perte des moeurs publiques. Au premier loisir que j'aurai je vous prouverai, mon cher comte, que ce pays-ci se soutient au moins tout autant par des moeurs, qui sont moins corrompues que partout ailleurs, que par la forme de son gouvernement.

C'est depuis près de quarante ans que la corruption est allée tellement croissante chez nous qu'elle est arrivée à son comble: il n'y a plus de pudeur en rien; on vole l'état, on vole le particulier. La justice est vendue publiquement. Les emplois ne s'obtenaient que par protection, bassesse et corruption d'argent. Les hommes reconnus les plus vicieux occupaient les premières places. Potemkin vivait publiquement dans le palais impérial avec ses nièces, qui composaient son sérail; nous avons vu depuis un père assez infâme que

de prostituer sa propre fille[1]) et, un autre père marier son fils avec cette prostituée.

En un mot, la dissolution des moeurs et les scandaleuses dépenses que font certains particuliers, qui en ruinant leur fortune, se trouvent toujours prêts à faire quelque grand crime pour se tirer d'embarras.

Pendant vingt années du règne de l'impératrice Elisabeth il n'y a pas eu deux divorces et pas plus de 5 ou 6 séparations entre mari et femme, mais dans les dernières vingt années du siècle, qui vient de finir, on ne voyait que des ménages à la diable et on n'entendait que des séparations entre maris et femmes, sources nécessaires de la mauvaise éducation des enfants; ainsi la détestable génération présente nous préparait une génération encore plus abominable. Cela fait trembler; mais pour le bonheur de notre cher pays le remède à cette calamité est plus facile chez nous que partout ailleurs. Il dépend tout-à-fait du souverain, et la Providence Divine vient de nous en donner un tel précisément qu'il fallait pour remédier à ces maux. Il est bienfaisant, vertueux et veut décidément le bien de l'état, et pour achever notre bonheur, il est jeune, vivra longtemps et achèvera son ouvrage.

Je ne doute pas qu'il ne s'occupe à éloigner de sa confiance, de sa présence même tout ce qui est vicieux. Ses conseils et ses cours seront des sanctuaires, auxquels les vicieux n'oseront approcher; lui et son auguste épouse ne souffriront pas que des personnes des deux sexes, qui se sont fait remarquer par des moeurs corrompues, puissent souiller, profaner par leur présence leur habitation, qui est l'hôtel de la vertu. Il ne faut ni persécutions, ni peines contre les pervers, car leur nombre est immense; leur exclusion de la présence d'un souverain adoré et adorable produira l'effet le plus salutaire. La cour se règle sur le souverain, la capi-

1) Лопухинъ.

tale sur la cour, et le pays suit l'exemple de celle-ci. Sans doute qu'il y aura des hypocrites en vertu et en moeurs, comme il y a des faux dévots, mais cela vaut mieux que de voir les vicieux marcher tête levée et insulter avec impudence la vertu. Les jeunes gens, qui ne voient pas le fond de l'âme de ces hypocrites, mais considèrent leur extérieur, les prendront pour des personnes vertueuses et voyant que la vertu est le chemin pour acquérir l'estime et la considération, ils s'appliqueront à la cultiver. On verra quel prodigieux changement ça produira dans le pays, et la continuation de ce même état régénèrera nos moeurs, et nous serons dignes et capables de profiter de tous les arrangements futurs que notre vertueux souverain a sûrement en vue pour notre félicité permanente.

Je m'aperçois un peu trop tard que je vous vexe, mon cher comte, avec des raisonnements sur des objets que vous connaissez mieux et bien plus profondément que moi. Excusez, je vous supplie, cette intempérence de bavardage que mon amour pour ma patrie et pour le vertueux souverain que la bonté divine vient de nous donner m'a inspirée sans songer que je parle à un homme, qui avec le même amour a plus d'instruction que moi.

Adieu, mon cher comte, conservez-moi votre amitié.

323. Лондонъ, 7/19 іюня, 1801 [1]).

Je vous supplie de présenter l'incluse à S. M. l'Empereur; c'est mon très humble remercîment pour la lettre, dont il lui a plu de m'honorer et qui m'a rendu le plus heureux des hommes voyant les principes vertueux et bienfaisants, avec lesquels ce vertueux prince veut gouverner son vaste empire.

1) Арх. Паниныхъ.

L'enthousiasme, qui s'est emparé de mon âme par la certitude du bonheur de ma patrie ne m'a pas permis de lui parler d'autre chose que de ce bonheur. Et quelque grande que soit sa bonté pour moi et la grâce qu'il me fait de rétablir la pension que j'ai eue de la feue impératrice, sa grand'-mère, quelque soit la profonde reconnaissance que j'éprouve, elle est toute absorbée par la reconnaissance que j'éprouve comme Russe pour le bonheur qu'il répand sur la Russie et pour tout ce que sa vertu prépare de félicité au plus vaste pays de l'univers.

Je vous supplie donc, m-r le comte, de me mettre aux pieds de S. M. et de lui exprimer ma profonde reconnaissance pour le rétablissement de ma pension.

Vous avez la bonté de me consulter, s'il est conforme à mon désir d'avoir auprès de moi à la place du bon mais maladif Nazarewskoi le neveu de m-r le baron de Wassiljew. Non seulement je serai bien aise de l'avoir, mais je l'aurais demandé même, si je savais qu'il le désire, me souvenant que son oncle m'en avait écrit, il y a 16 à 18 mois. J'ai la plus grande estime et vénération pour la vertu du baron de Wassiljew, et son neveu, que je sais qu'il aime comme son fils, doit être un jeune homme de mérite.

324. Лондонъ, 7/19 іюня, 1801 [1]).

Vous m'affligez sensiblement, mon cher comte, en m'apprenant que vous êtes inquiet pour la santé de votre digne femme [2]), que sa maladie l'empêche de quitter Moscou et que vous êtes privé de la consolation de l'avoir auprès de vous ainsi que vos enfants. Comme je connais vos principes vertueux et que ne vivant pas à la manière, dont on vit

1) Арх. Паниныхъ.

2) Изъ другихъ источниковъ намъ ничего не извѣстно о болѣзненномъ состояніи графини Паниной. Она писала Воронцову 12 іюня изъ Ульянки.

chez nous, je sens quel vide vous devez sentir, quand après avoir travaillé et consacré au bien de l'état les trois quarts de votre journée, vous cherchez en vain autour de vous la douce consolation d'avoir près de soi une femme et des enfants également chéris. Cela me fait de la peine. Je voudrais que vous eussiez toutes les consolations possibles, et aucune n'est comparable à celle qu'on reçoit dans son propre ménage. Je sais que nos gens du prétendu bon ton trouveront que c'est bien bourgeois et se moqueront de la bassesse de nos conceptions: mais c'est d'eux qu'il faut se moquer ou qu'il faut plutôt plaindre.

J'espère pourtant que la comtesse n'est pas si mal que vous n'ayez bientôt le plaisir de la revoir encore à Pétersbourg et que vous ferez le voyage à Moscou ensemble avec elle. J'ai eu le malheur de perdre ma femme que je pleurerai toute ma vie. Il me reste deux enfants, qui faisaient et font la consolation de ma vieillesse, et je ne suis pas avec eux. L'un est à 400 lieues de moi[1]) et l'autre est obligée pour sa santé de vivre sept mois de l'année proche de la mer. Mais je me console de cette séparation par l'idée, que le premier doit servir sa partie depuis que nous en avons une et que l'autre est loin de moi pour raffermir sa santé délicate à l'excès.

J'espère aussi que j'aurai la permission de passer deux mois de l'année avec elle pendant le temps qu'elle ne peut pas être à Londres, aussi sur sept mois d'absence je gagnerai deux, et je gagnerai en faisant en même temps provision de santé pour la dépenser après peu à peu dans les dix mois du séjour enfumé et nébuleux de Londres.

Je vous prie de me donner des nouvelles de la comtesse.

1) Графъ Михаилъ Семеновичъ, какъ мы знаемъ, въ это время находился въ Россіи.

325. Лондонъ, 8/20 іюня, 1801 [1]).

Lord Grantham et son ami m-r Ross . . . [2]) d'aller en Russie et d'assister au couronnement de S. M. l'Empereur, je me fais un devoir de prier V. E. de les recevoir avec cette hospitalité, qui caractérise notre nation, et avec cette bonté que vous témoignez, m-r le comte, aux personnes de mérite. Lord Grantham, avec la famille duquel je suis intimement lié et dont le père, qui a été ambassadeur en Espagne et secrétaire d'état et un des seigneurs des plus estimés dans ce pays, m'honorait de son amitié. Depuis la mort de ce père lord Grantham après avoir achevé ses études et avant que d'entrer dans la Chambre haute, car il n'a pas encore 21 ans pour pouvoir y siéger, veut employer dix à douze mois en voyages et donner la préférence à la Russie depuis qu'elle a le bonheur de posséder un souverain, dont le caractère aimable et vertueux commence à être connu au dehors par toutes les lettres, qui arrivent de chez nous.

Н. П. Панинъ къ графу С. Р. Воронцову.

326. Ульянка, 11 іюня, 1801 [3]).

Я имѣлъ честь доложить Государю Императору о заступленіи В. С-ва въ пользу барона Димздаля, сына покойнаго доктора того имени; но за разными недосугами не могъ я еще получить резолюціи Е. И. В. относительно продолженія ему пенсіи. Я увѣренъ, что оная согласна будетъ съ его желаніемъ, и не упущу сообщить вамъ, м. г. мой, волю Е. В-а.

1) Арх. Паниныхъ.

2) Пропускъ въ спискѣ.

3) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 132—133. Отвѣтъ на письма графа Семена Романовича отъ 23 апрѣля. См. выше №№ 309 и 310.

Между тѣмъ молодой графъ Михаилъ Семеновичъ Воронцовъ прибылъ въ С.-Петербургъ и произвелъ на Паниныхъ довольно выгодное впечатлѣніе, какъ видно изъ слѣдующаго письма.

Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову.

327. Ульянка, 11 іюня, 1801 [1]).

(Particulière).

M-r votre fils m'a remis exactement la lettre obligeante dont V. E. a bien voulu le charger pour moi, et j'ai été enchanté de faire la connaissance d'un jeune homme, dont la modestie et les manières nobles donnent une opinion si avantageuse. Je vous le dis, m-r le comte, avec toute la sincérité, dont je fais profession: quand même le respect que je vous porte ne m'imposerait pas le devoir de faire tout ce qui dépendra de moi pour être utile à m-r votre fils, je me sentirais entraîné vers lui par le sentiment qu'inspirent des qualités si rares aujourd'hui parmi les jeunes gens de son âge. Ma femme se fera également un plaisir de justifier votre confiance, et nous l'avons déjà prié de regarder notre maison comme la sienne. Nous ne négligerons rien pour qu'il puisse y trouver quelque agrément; du moins aura-t-elle le mérite à ses yeux d'appartenir à des personnes, qui vous honorent de coeur et d'âme.

328. Ульянка, dans la nuit du 11 juin 1801 [2]).

(Particulière et secrète).

La lettre pleine de bonté que l'Empereur vous adresse, m-r le comte, et que vous trouverez incluse dans ma lettre confidentielle de ce jour, est une meilleure réponse que tout ce que je pourrais vous dire de sa justice, de sa grandeur

1) Арх. кн. Воронцова XI, 133.

2) Арх. кн. Воронцова XI, 133—136.

d'âme et de son amour pour la vérité. Ne pouvant pas m'entretenir avec vous aussi longtemps que je le voudrais, je passerai donc sous silence cette partie de votre lettre, par laquelle vous justifiez une sincérité qui, bien loin d'être un tort, vous donne un nouveau mérite auprès de notre Maître.

Le faux pas de notre cabinet dans ses premières relations sous ce règne avec celui de St. James ne doit pas être attribué à un manque de confiance envers moi, puisque je n'étais pas encore ici, lorsque les premières ouvertures ont été faites par le comte de Pahlen, qui n'entend pas plus à nos affaires que moi au métier de cordonnier. Quand on m'a remis le portefeuille, la sottise, dont vous vous plaignez[1]), mon cher comte, était faite: il fallait revenir sur ses pas, et la dignité de l'Empereur m'imposait la loi de le faire avec de grands ménagements. Cette marche lente et mesurée vous a induit à croire, qu'on agissait ici contre mon système; mais la suite et surtout la conclusion de l'affaire doit vous avoir tiré d'erreur.

Je ne sais, si ma présence ici à l'époque de l'avènement au trône de l'Empereur eût été utile à cet excellent prince; mais ce qui est certain, c'est que je me serais opposé, au péril de mes jours, aux atrocités commises par une horde de bandits noyés dans le vice. Je me serais également opposé de toutes mes forces à la précipitation ridicule, avec laquelle on a pris les premières déterminations politiques, et la confiance, dont m'honore S. M., aurait pu m'assurer en cela quelque succès. Mais si vous saviez dans quel état vraiment déplorable se trouvait alors le jeune monarque, vous le jugeriez très excusable de n'avoir pas pu discerner dans cette agitation les bons et les mauvais conseils. Il a d'ailleurs un jugement droit, les intentions les plus magnanimes, une patience angélique et une grande ardeur pour le travail. La

1) Т. е. нѣкоторая рѣзкость въ обращеніи съ Англіею.

seule chose (entre nous), dont je puisse me plaindre et qui me fait souvent gémir, c'est son obstination à suivre des faux principes et des sophismes très dangereux qu'il doit aux préceptes perfides de Laharpe. Si ce scélérat vient ici [1]), comme je le crains, et s'il est écouté, vous apprendrez bientôt, mon cher comte, que j'ai renoncé à tout service quelconque.

Ce que j'ai dit plus haut de la belle politique de Pahlen vous prouve assez, que vous ne vous êtes point trompé en croyant que j'étais au désespoir de ses sottises, et tout ce que je vous adresse aujourd'hui par ce courrier prouve suffisamment, que votre pénétration n'a pas été non plus en défaut, lorsque vous pressentiez que je travaillais à dissoudre les liens de la confédération impolitique du Nord. Dites-moi sincèrement, je vous en conjure, si vous êtes satisfait de la marche suivie dans cette affaire et de sa conclusion. C'est pour vous soumettre toute ma conduite que je vous adresse tous les protocoles avec les pièces, qui s'y rapportent. Voici encore la note, par laquelle nous avons invité la Suède à l'accession; m-r de Loewendahl en a reçu une semblable à quelques mots près.

Je ne crois pas en conscience avoir mérité d'être mis sur la même ligne avec Rostoptchin, et si vous connaissiez mieux cet homme, je suis sûr, m-r le comte, que vous m'auriez épargné cette comparaison [2]). Assurément je pourrais différer d'opinion politique avec vous et ne pas cesser pour cela de vous chérir et de vous honorer. Je crois même pouvoir vous en citer une preuve. Dans votre dernière relation vous réfutez un rescrit rédigé par moi, et vous avez parfaitement raison: car je vois que j'étais dans l'erreur. Pendant que je lisais votre dépêche à S. M. I. Elle a paru

1) Опасеніе сбылось. Лагарпъ прибылъ въ августѣ въ Петербургъ. См. письмо Роджерсона къ Воронцову въ Арх. кн. Воронцова XXX, 171.

2) Намекъ на выраженія въ письмѣ графа С. Р. Воронцова отъ 6 мая 1801 г. См. выше № 317.

en suspens; je me suis empressé de Lui dire que vos objections étaient fondées et que j'avais mal vu la chose[1]). Si vos raisons ne m'eussent pas semblé bonnes, j'aurais soutenu les miennes avec une égale franchise devant notre Maître; cela m'est arrivé même à l'égard de m-r votre frère. J'ai été en opposition avec lui dans le conseil d'état, et s'il me rend justice, il vous aura dit, mon cher comte, que mes procédés à son égard portent l'empreinte d'une haute considération et d'un grand empressement à mériter sa confiance. Ne croyez donc plus, je vous prie, que je puisse confondre les opinions avec les sentiments du coeur.

Графиня С. В. Панина къ графу С. Р. Воронцову.

329. Ульянка, 12 іюня, 1801[2]).

J'ai été bien sensible à la manière flatteuse et polie dont vous me recommandez m-r votre fils. Mon empressement à faire sa connaissance a été très grand, et je l'ai bien invité à nous regarder comme des parents et à venir nous voir le plus souvent possible. Quoique je ne l'aie vu encore qu'une fois, je ne puis que vous faire compliment, m-r le comte, sur l'éducation qu'il a reçue. La manière aisée, dont m-r votre fils s'énonce en russe, fait l'étonnement de tout le monde et la honte de nos jeunes gens, qui par élégance et bon ton ne savent pas un mot de leur langue et en général ne brillent pas par leur mérite. Leur société serait même fort dangereuse; mais vous n'avez pas à craindre cela pour m-r votre fils, qui a l'air trop sage pour se détourner du sentier que vous lui avez tracé. Recevez mes remercie-

1) См. строгую критику дипломатической ноты, писанной Панинымъ въ донесеніи Воронцова къ Государю. Арх. кн. Воронцова X, 353 и слѣд.

2) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 132. Но по ошибкѣ это письмо отнесено къ 12 мая, между тѣмъ какъ въ это время графъ М. С. Воронцовъ былъ на пути въ С.-Петербургъ. См. выше № 67, письмо Лизакевича.

ments encore une fois pour la confiance que vous me témoignez, m-r le comte. Je tâcherai de la mériter, en cherchant à être utile à m-r votre fils.

Графъ С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину.

330. Лондонъ, 14/26 іюня, 1801 [1]).

Vous avez désiré d'avoir des renseignements sur la cause du changement de ministère arrivé ici depuis quelques mois, et sur le caractère des membres, qui composent l'administration présente. Je me fais un devoir de vous les détailler; mais c'est une chose, qui me compromettrait et m'ôterait tout moyen d'être utile au service de notre souverain, si les détails que je vais vous donner pouvaient être connus à Pétersbourg par d'autres que par S. M. I. et vous, m-r le comte; parce que la chose devenant plus publique pourrait parvenir jusqu'ici par différentes voies et surtout par Berlin, d'où, je ne sais pourquoi, on a ici toujours des nouvelles de Pétersbourg qu'on n'aurait pas pu avoir autrement, le ministère britannique actuel le saurait et me saurait mauvais gré de la franchise, avec laquelle je parle sur son sujet. C'est pourquoi je supplie V. E. de ne montrer cette dépêche qu'à l'Empereur et de ne pas la mettre dans les archives; aussi je n'y mets pas de numéro, comme aux autres, qui font suite de ma correspondance officielle (Слѣдуетъ подробное изложеніе событій въ Англіи).

331. Лондонъ, 2/14 іюля, 1801 [2]).

(Encre sympathique).

En cas de retour ici de lord St. Helens pour cause de

1) Напечатано въ Арх. кн. Воронцова XI, 194—209. Такъ какъ изложеніе событій въ Англіи выходитъ изъ рамки нашего предмета и не имѣетъ отношенія къ дѣятельности графа Панина, мы считаемъ лишнимъ воспроизведеніе этого письма цѣликомъ.

2) Арх. Паниныхъ.

santé lord Hawkesbury est convenu avec moi, qu'il n'y a personne de plus propre pour le remplacer que m-r Thomas Grenville; mais la difficulté est de persuader ce dernier à s'expatrier pour quelques années et à entrer dans une carrière qu'il n'a jamais aimée. Je ferai tout mon possible, si lord St. Helens demande son rappel, pour engager mon ami lord Grenville de persuader son frère à ne pas s'y refuser.

Je vous félicite, mon cher comte, d'avoir terminé si bien une affaire si utile et qui va remettre notre commerce et la circulation interne du pays dans une activité, qui ont été suspendus au grand détriment de la Russie, et je suis bien aise que ce soit vous nommément qui avez conduit et signé cette transaction si utile. Je me flatte que vous écarterez de tout votre pouvoir les nouvelles intrigues de la Suède, qui voudra peut-être proposer de faire de nouveau une triple convention pour maintenir les principes actuellement établis, ce qui ne serait qu'un nouveau piège de sa part pour nous mêler dans ses querelles, qu'elle ne manquera pas de susciter avec l'Angleterre. Qu'avons nous à nous y mêler? Elle a une navigation immense dans toutes les mers du globe et ne cesse de faire la contrebande partout où elle peut. Ce n'est pas à la Russie à l'enrichir et à se brouiller avec ses propres amis pour avantager la Suède.

(Encre ordinaire)

Quand les lettres de l'étranger arrivent ici, celles, qui sont adressées au bureau du secrétaire d'état sont les premières expédiées au bureau; les autres sont appareillées suivant les quartiers de la ville, dont l'étendue est prodigieuse, et comme la maison, qui appartient à notre cour et celle que je loue actuellement dans son voisinage est au bout de Westminster, tandis que la poste est au centre de la cité, les lettres ne nous parviennent que 7 à 8 heures après, et quand c'est un dimanche, il n'y a que le bureau des secrétaires d'état, qui reçoivent les paquets, qui leur

sont adressés, tandis que le public ne les a que les lundis, parce que les dimanches les commis et sous-commis de la poste générale se reposent ce jour, et il ne reste que 2 ou 3, qui ouvrent les malles pour retirer les paquets des secrétaires d'état et les leur envoyer. Pour éviter ces retards je suis convenu avec lord Hawkesbury, que toutes les lettres, qui me viennent, me soient adressées sous une enveloppe à son adresse, et il m'a promis de me les envoyer immédiatement.

Je vous supplie donc, mon cher comte, de me faire l'amitié d'ordonner dans votre bureau et à la poste générale pour que toutes les lettres, qui leur parviennent à mon adresse pour être envoyées ici, soient mises dans une enveloppe à l'adresse de lord Hawkesbury. Ça me procurera l'avantage de les recevoir 6 à 7 heures plus tôt et même 24 heures, quand c'est un dimanche que les lettres arrivent. C'est votre indulgence à mon égard, qui m'a donné la liberté de vous prier de vous charger de cet arrangement.

J'espère que vous avez déjà la satisfaction d'avoir auprès de vous m-me la comtesse et de la voir bien portante. Je vous supplie de lui présenter mes respectueux hommages etc.

332. Лондонъ, 5/17 іюля, 1801 [1]).

Ce n'est qu'après le départ du courrier anglais, le 2/14 du courant, que je me suis aperçu d'une faute que j'ai commise dans ma dépêche № 11; car en relisant le brouillon de ce que j'avais dicté, la citation soulignée de la première section du III-e article de la convention, signée à Pétersbourg le 5/17 du mois passé, n'était pas exacte. En la dictant je me suis trop fié avec une imprudence injustifiable à ma mémoire, c'est-à-dire, je me suis reposé sur un

1) Напечатано въ Арх. кн. Воронцова XI, 210—213.

appui bien faible. Ayant lu et relu plusieurs fois cet article dans la matinée, et croyant avoir retenu les mots aussi bien que le sens, j'ai cru inutile d'aller dans mon bureau où j'avais enfermé le traité; je dictai de confiance dans cette maudite mémoire, qui m'a déserté depuis longtemps et au lieu de dicter: «*que les vaisseaux de la puissance neutre pourront naviguer librement aux ports et sur les côtes des nations en guerre*», V. E. aura été sûrement étonnée de voir les mots suivants, qui ne se trouvent pas dans le traité: «*que les vaisseaux de la puissance neutre pourront naviguer librement même sur les côtes des nations en guerre*». Ainsi l'omission «*aux ports*» et le mot ajouté «*même*» rendent cet article dénué de sens. En avouant cette imprudence de prétendre à la mémoire, quand elle n'existe plus chez moi, je demande pardon de cette étourderie; je vous prie, m-r le comte, de vouloir bien faire rectifier dans ma dépêche cette erreur que j'ai rectifiée ici à-présent dans le brouillon.

Le lendemain du départ du courrier le comte de Bernstorff est venu chez moi. J'ai cru devoir lui communiquer en confiance la convention, tant parce que V. E. m'avait informé qu'elle allait la communiquer à l'envoyé de Dannemark à Pétersbourg que parce que lord Hawkesbury la lui aurait communiquée 24 heures après. Il l'a lue avec la plus grande attention, et quand il parvint à l'article, où on convient du droit de visiter les vaisseaux neutres, même sans convoi, il me dit: «Je n'aurais pas cru qu'on aurait passé ce point chez vous». Je lui répondis, que je suis surpris de ce qu'il vient de me dire; car il ne peut pas ignorer, que nous n'avons pas de marine marchande et nous ne pouvons pas être dans le cas d'envoyer des convois; que d'ailleurs ce n'est pas céder un droit, mais convenir d'un droit réciproque et que, si nous sommes en guerre avec la Suède ou quelqu'autre puissance, qui a des côtes maritimes, nos vaisseaux de la marine impériale visiteront les vaisseaux

anglais, qui vont dans les ports de l'ennemi pour lui porter les choses, dont il a besoin pour continuer la guerre; et ils les visiteront nonobstant le convoi, sous la protection duquel ils naviguent. Il avoua, que ce que je lui disais était fondé. Je lui demandai, si mylord Hawkesbury lui a montré la convention? Il me répondit que non; mais qu'il lui avait dit verbalement son contenu, et lui a même parlé sur l'interprétation qu'on désire ici de la première section du III-e article, en ajoutant que cette interprétation ferait du tort aux neutres en les privant de l'avantage d'aller d'un port d'une puissance en guerre dans un autre port de la même puissance. Je lui répondis, qu'il doit savoir, que longtemps avant que le Dannemark et la Suède ont eu une marine marchande et avant qu'elles aient rivalisé et supplanté la Hollande dans le commerce de cabotage la France, éclairée par le grand Colbert, pour priver l'Angleterre et la Hollande de cette source de richesses, prohiba le cabotage dans ses ports et le long de ses côtes à toutes les nations étrangères: système qu'elle a suivi constamment dans toutes les époques où elle était en paix, et ce n'est qu'en temps de guerre, quand les escadres anglaises, aussi nombreuses qu'actives et hardies, empêchaient les vaisseaux français de sortir d'un port pour aller dans un autre qu'elle permit aux nations neutres de faire ce cabotage; ce n'était pas par complaisance pour ces nations, mais pour son propre avantage et par pure nécessité, qu'elle leur accordait ce droit, et cela uniquement pendant la durée de la guerre; après quoi ce commerce leur était rigoureusement défendu; que la guerre n'est pas un état naturel, mais un état forcé et violent; que quand l'ennemi vous fait tout le mal qu'il peut, vous êtes forcés à lui faire le plus grand mal possible pour le forcer à demander la paix; et que c'est en agissant ainsi que les guerres deviennent plus courtes, sans quoi les prétendus philanthropes, en suivant des maximes contraires, rendraient les guerres

interminables. Supposons des provinces comme la Bretagne, la Provence et le Dauphiné, qui manquent ordinairement de grains et qui les tirent, la première de la Normandie et de la Flandre, et l'autre (quand elle ne pourrait pas les recevoir de l'Italie) chercherait à les avoir par la navigation des mêmes Normandie et Flandre, et, ne pouvant par ses propres vaisseaux, ni par ceux des neutres s'approvisionner, cette détresse serait quelquefois suffisante pour obliger le gouvernement français à chercher la paix. Que d'ailleurs il n'est pas prohibé aux neutres d'aller dans les ports ennemis vendre leurs denrées, qui ne sont pas réputées contrebande, et y acheter tout ce qui leur convient pour eux-mêmes, mais non revendre ce qu'ils ont acheté dans un autre port du même pays; et pourquoi les nations neutres auraient-elles le droit d'exiger au-delà de ce qui leur est permis en pleine paix? Le comte de Bernstorff resta convaincu de la justice de cette interprétation.

Pour ce qui est du commerce avec les colonies ennemies, il avoua sans la moindre objection que l'arrangement fait entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis de l'Amérique est raisonnable, et qu'il n'y a rien à y objecter avec fondement.

Il est revenu me voir le lendemain et me dit, qu'il a reçu ordre de retourner à Copenhague, en m'avouant, que son beau-frère, qui, dans son absence fait ses fonctions, est un homme si timide qu'il ne veut plus s'en mêler depuis qu'il a su qu'il fallait qu'il donnât des instructions pour terminer cette affaire, soit ici, soit à Copenhague; qu'en conséquence de cela il compte de quitter ce pays dans peu de jours, et qu'il conviendra avant son départ avec lord Hawkesbury, si c'est dans ce pays ou dans le sien que la négociation doit se traiter.

Je joins ici la gazette de la cour sur les nouvelles qu'on vient de recevoir par la voie de Constantinople sur les nouveaux avantages obtenus sur l'ennemi en Egypte.

333. Лондонъ, 6/18 іюля, 1801 [1]).

Je vous rends mille grâces, mon cher comte, pour la lettre confidentielle et secrète du 11 juin que m-r Wassiljew m'a apportée hier. Rien n'est plus conforme aux sentiments d'honnête homme éclairé que ceux que vous professez dans les affaires d'état, dans lesquelles on doit faire une abnégation absolue de tout amour-propre et avantage personnel pour ne chercher que le bien de la patrie, convenir quand on s'est trompé (et qui est-ce qui ne se trompe pas?), différer d'opinion, quand on voit la sienne bien fondée et utile au service du souverain, sans en estimer moins ceux, qui sont estimables et qui ont pourtant une opinion différente sur quelque point du service du souverain. Cette manière franche et noble est digne de vous; je me flatte que les membres du conseil de l'Empereur sont dans cette disposition d'âme, au moins ceux, qui sont dans le conseil ou qui méritent d'y être. Je connais, vous, mon cher comte, le comte Zawadowskoi, mon frère, le comte de Kotchoubey, m-r Wassiljew, qui pensent de cette manière, et j'ose espérer, que s'il y en avait, qui ne pensassent pas de même, ils finiront par suivre l'exemple que leur donnent les autres.

Le vertueux Empereur que nous avons le bonheur de servir doit nous inspirer à tous le zèle le plus pur. Vous me parlez de Laharpe comme d'un homme dangereux, s'il arrive à quelque influence. Je ne le crains pas, tant que l'Empereur, qui aime la vérité, est entouré par des ministres aussi honnêtes que ceux qu'il a actuellement. A propos de Laharpe, qui ne peut être que dans le sens révolutionnaire de la France et de la Suisse, je ne sais rien de ce qui fait le citoyen Duroc, ni nos rapports avec la France; dans quel grade est-il chez nous, et dans quel grade ira le comte de

1) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 213—214.

Markow faire son pendant à Paris? A-t-on été content chez nous de Kolytchew? Il me revient, que le premier consul est très mécontent de lui.

L'amitié, qui m'attache à vous, mon cher comte, m'oblige de vous avertir, que le prétendu chevalier de Bray, cidevant ministre de Bavière ici, et qui par Paris est allé résider à Berlin, s'est vanté ici à tout le monde et à moi-même qu'il était très lié avec vous, quand il était à Pétersbourg, que c'est un aventurier, fils d'un marchand de drap à Rouen, un intrigant, qui par ses menées a obtenu la croix de Malte qu'on appelle croix de grâce, qu'il a un frère dans le bureau de m-r de Talleyrand à Paris, et qu'il n'est dans le fond qu'un espion de la France, et comme le ministre de Bavière chez nous est son ami intime, il est bon de s'en méfier.

Mes hommages à m-me la comtesse, à laquelle je présente ma reconnaissance pour la lettre obligeante, avec laquelle elle m'a répondu à celle que lui a présentée mon fils de ma part[1]).

Tout à vous de coeur et d'âme.

334. Лондонъ, 6/18 іюля, 1801 [2]).

M-r Wassiljew, arrivé hier, m'a remis les lettres que V. E. m'a envoyées par lui et dans lesquelles était inclus le duplicata de la convention signée le 5/17 juin à Pétersbourg ainsi que le protocole des conférences, qui ont précédé la convention. En renouvelant mes félicitations sur l'ouvrage très utile que vous avez commencé et achevé, m-r le comte, j'ai vu avec une satisfaction extrême, en lisant le protocole, l'habileté et la franchise également respectables des deux négociateurs[3]). Je me réjouis en bon Russe et en zélé servi-

1) См. выше замѣтку о рекомендательномъ письмѣ къ графинѣ отъ 23 апрѣля, на стр. 445, и № 329 отвѣтъ графини Паниной.

2) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 214—215.

3) Лорда С. Эленса и графа Панина.

teur de notre vertueux souverain, en voyant que les intérêts de la Russie ne sont plus confondus avec ceux de la Suède et du Dannemark, et qu'une vraie politique russe va s'établir, sans nous mêler des intérêts commerciaux et des spéculations de contrebande que ces petites puissances ne cessent de faire, et pour lesquels elles étaient parvenues, à force d'intrigues à nous mettre en frais à sacrifier notre propre commerce et le bien-être de la Russie, en se brouillant avec nos vrais amis. C'est un vrai bienfait que la prudence de S. M. I. a procuré à son pays; il est aussi heureux que glorieux à vous, m-r le comte, d'avoir été le principal instrument que l'Empereur avait choisi dans sa sagesse pour terminer cette affaire de la manière, dont elle a été terminée. Je m'en réjouis par la part que je prends à tout ce qui regarde V. E.

Ayant vu hier mylord Hawkesbury j'ai appris que les ratifications seront expédiées aujourd'hui. Je lui ai parlé alors et je l'ai répété encore aujourd'hui, combien il était nécessaire qu'on s'occupât immédiatement d'autoriser lord St. Helens à pouvoir faire un article exprès en vertu du VI-e de la convention, par rapport aux tribunaux pour les prises. Il m'a répondu qu'il sent aussi bien que tout le ministère la nécessité indispensable de régler ces tribunaux sur un autre pied; mais que c'est une affaire si importante et dans laquelle il faut consulter les gens de lois et qui ne peut se faire aussi vite qu'on l'aurait désiré, mais qu'on s'occupera immédiatement de cet important ouvrage.

Je profite de l'expédition de ce courrier pour envoyer mes dépêches, en suppliant V. E. de vouloir bien présenter à l'Empereur l'incluse.

335. Лондонъ, 6/18 іюля, 1801 [1]).

M-r Wassiljew m'a apporté le rescrit de l'Empereur au

1) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 216.

sujet du grade d'ambassadeur que S. M. I. vient de me conférer, ainsi que la lettre de créance, dont j'ai remis la copie au mylord Hawkesbury, qui l'enverra au roi. Je ne puis prévoir encore, si mon audience aura lieu après le retour de S. M. de Weymouth, qui ne sera qu'au mois de novembre, ou si le roi voudra que j'aille lui présenter cette lettre de créance dans l'endroit où S. M. se trouve actuellement; mais comme ce dernier cas n'a pas eu d'exemple, il est donc plus que probable que ce sera après son retour.

V. E. avec son amitié ordinaire pour moi me dit dans une lettre, que le traitement en fait d'appointements n'a pas été déterminé, parce qu'elle désirait de savoir mon opinion sur ce que je crois convenable pour un ambassadeur dans le pays où je me trouve. En vous remerciant avec la plus vive reconnaissance, m-r le comte, pour cette attention amicale, je vous supplie de me dispenser de donner mon avis à ce sujet, et je la supplie encore plus d'être bien persuadée qu'aucun objet pécuniaire et d'intérêt n'occupera jamais mon attention, quand je sers un souverain aussi magnanime et qui a tant fait pour moi, et qui outre la bonté, avec laquelle il m'a tiré des embarras où je m'étais trouvé, vient de me témoigner les marques les plus signalées de la précieuse confiance, dont il m'honore. Sa lettre, en réponse à ma représentation du 6/18 mai, me le témoigne de la manière la plus flatteuse et la plus consolante.

Je servirai pour le bonheur de le servir, sans me soucier d'aucun grade, ni de quelqu'appointement que ce soit.

Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову.

336. Ульянка, 7 іюля, 1801[1]).
(A ma campagne).

Ce courrier se rend par Berlin à Vienne, et il porte

1) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 138.

l'ordre au baron de Krüdener d'expédier un des feldjägers, qui se trouvent auprès de lui, avec les depêches pour V. E. La présente expédition me donne, par conséquent, un triple travail et me laisse bien peu de loisir pour m'entretenir avec vous, m-r le comte. Je vais néanmoins reprendre vos dernières dépêches et vous faire connaître les intentions de S. M. I. sur les objets, pour lesquels vous pourriez attendre une décision ou un éclaircissement.

Notre Auguste Maître a été très satisfait des explications amicales et confidentielles du secrétaire d'état à la suite de la remise de vos lettres de créance, et S. M., très sensible à la confiance, avec laquelle S. M. Britannique lui a participé ses négociations avec le gouvernement français, désire, que V. E. exprime à ce monarque tout le prix qu'elle attache à la conservation de ce sentiment, en l'assurant de la plus parfaite réciprocité de sa part. Pour ce qui concerne la garantie des possessions de la Porte Ottomane et nommément de l'Egypte contre toute puissance européenne, quoique S. M. I. reconnaisse toute l'utilité d'une semblable mesure et l'importance des motifs allégués par le cabinet de Londres, elle désirerait de connaître au préalable les intentions du roi à l'égard du renouvellement de notre traité d'alliance, dont mylord St. Helens a parlé, il y a quelque temps, et comme cet ambassadeur nous a remis une note relative à la garantie projetée, je me réfère à la réponse, qui va lui être remise et dont je ferai tenir la copie à V. E. sous peu de jours.

L'observation qu'elle me fait sur la puissance réelle et la puissance relative de la Russie, s'accorde parfaitement avec la manière de penser de l'Empereur, comme vous le verrez, m-r le comte, par les instructions générales que S. M. vous donne aujourd'hui[1]).

1) Объ этихъ инструкціяхъ, редакція которыхъ принадлежала перу графа Никиты Петровича, мы говорили выше.

Le comte de Mocenigo ne tardera pas à recevoir pleine et entière justice. Ses souffrances non méritées attirent l'attention bienveillante de S. M. I. dès les premiers jours de Son règne, et il a été résolu qu'il aurait le premier poste convenable au ministre.

La permission que vous aviez, m-r le comte, de vous absenter de Londres pendant les mois d'août et de septembre a été confirmée, et c'est par ordre exprès de l'Empereur que j'ai l'honneur de vous transmettre cette autorisation. V. E. peut donc en faire usage sans demander de nouveaux ordres toutes les fois qu'elle jugera son absence compatible avec le bien du service.

С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину.

337. Лондонъ, 11/23 іюля, 1801 [1]).

V. E. a été informée par moi, qu'à mon second voyage de Southampton à Londres j'ai trouvé ici le marquis de Niza, qui n'attendait que ses lettres de créance de Lisbonne pour aller en Russie, et elle a dû être prévenue longtemps avant par notre envoyé en Portugal du grade d'ambassadeur, avec lequel le dit marquis va, et de l'objet de son voyage.

Je l'ai vu plusieurs fois dans cette ville, et il m'a paru justifier l'opinion générale qu'on a, que c'est un honnête homme. Comme marin il a la réputation la mieux établie, ayant commandé dans la Méditerrannée une escadre portugaise, qui servait sous les ordres de l'amiral comte St. Vincent, lequel ainsi que lord Nelson ont une très bonne opinion de ce marin portugais.

Il compte de partir d'ici demain pour Yarmouth, d'où il ira en Russie sur la même frégate «La Latone», qui avait

1) Арх. Паниныхъ.

conduit lord St. Helens et qui ne faisait que de revenir. M'ayant prié de vous le recommander, m-r le comte, j'ai cru ne pouvoir pas le lui refuser, quoique je suis persuadé, que vous le recevrez avec cette prévenance, avec laquelle vous recevez toujours les personnes, qui sont aussi distinguées que l'est le marquis de Niza.

Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову.

338. Ульянка, 16 іюля, 1801 [1]).

(Encre sympathique).

C'est au patriote éclairé que je m'adresse aujourd'hui, c'est son appui que je réclame avec assurance pour combattre les intrigues des malveillants et les cabales des étrangers jaloux de voir que nos affaires prennent une tournure, qui ne leur permettrait pas d'exercer l'influence désastreuse qu'ils avaient chez nous sous le règne d'un homme entièrement aliéné. Vous ne serez pas surpris d'apprendre, mon cher comte, que les Suédois et les Danois sont furieux de ce que notre dernière convention leur ôte les moyens de faire une spéculation de commerce des maux de l'humanité. Vous vous attendiez sans doute à leurs clameurs, mais vous ne pouviez pas vous attendre qu'un prince, qui Se distingue par l'amour de la justice et de la vérité, qui semblait apprécier tout le mal qu'ont produit les fautes de Son prédécesseur, pût être accessible au regret d'avoir mis de certaines bornes à la concupiscence de Ses voisins. Cela n'est cependant que trop vrai. Depuis quelque temps je commençais à m'apercevoir que l'Empereur (morigéné par je ne sais qui) craint qu'Il n'avait pas assez soutenu cette cause des neutres, qui

1) Концептъ этого письма найденъ между бумагами въ архивѣ Паниныхъ. Письмо напечатано въ Арх. кн. Воронцова XI, 139—146. Это письмо состоитъ въ связи съ впечатлѣніемъ, произведеннымъ на современниковъ русско-англійскимъ договоромъ отъ 5/17 іюня.

Lui est totalement étrangère. J'avais déjà plusieurs fois combattu cette prévention, mais une lettre interceptée de Rosenkrantz me détermina de soumettre par écrit à S. M. I. les considérations, par lesquelles je croyais pouvoir La convaincre, qu'Elle devait, au contraire, S'applaudir de la manière, dont les affaires du Nord sont terminées. Je vous communique, mon cher comte, l'extrait de cette lettre de Rosenkrantz et celle que j'ai dressée à l'Empereur, pour que vous puissiez être mon juge[1]). Je m'en rapporte à vos lumières et à votre équité, et je me soumets d'avance à votre décision. Si vous croyez, que le traité conclu le 5 de juin soit préjudiciable à notre patrie, si vous blâmez la marche de cette négociation, je vous prie moi-même d'écrire à l'Empereur, que Sa confiance est mal placée et qu'Il doit remettre en des mains plus habiles le porte-feuille des affaires étrangères. Si, au contraire, vous jugez cette transaction utile aux intérêts de la Russie et aussi favorable qu'elle pouvait l'être à ses alliés, alors j'attends de votre patriotisme, que vous représenterez avec force à notre Maître tout le mal, qui résulte de cette fluctuation des principes: car il est bon à dire que, prévoyant toutes les intrigues *étrangères et domestiques*, auxquelles je me trouve en butte, je me suis prémuni d'un ordre signé de l'Empereur chaque fois qu'il s'agissait d'accepter quelque proposition de l'ambassadeur britannique, de même que pour la conclusion.

L'Empereur m'a répondu hier verbalement à cette lettre et quoiqu'Il m'ait rassuré dans les termes les plus gracieux sur la crainte qu'Il ne condamnât ma négociation avec le lord St. Helens, j'ai eu le chagrin de voir que S. M. ne connaissait point les intrigants, qui abusent de la bonté de Son

1) Оба документа напечатаны въ Арх. кн. Воронцова XI, 141—144. Мы упомянули выше (см. стр. 385) о письмѣ Розенкранца и сообщили письмо Панина къ Государю выше подъ № 293.

coeur et de Son inexpérience dans les affaires. Chaque jour je me confirme davantage dans l'opinion que ce jeune prince tient fortement aux préjugés, qui Lui ont été inspirés dès Son enfance par ce scélérat de Laharpe, et s'Il ne les abandonne, s'Il Se refuse à l'évidence du danger, qui menace tous les trônes, il n'y aura aucune possibilité d'établir un système tel que la Russie doit l'avoir. Je vais soumettre à l'Empereur un travail qu'Il m'a demandé sur cet important objet[1]), et les résolutions qu'Il prendra en conséquence décideront la mienne. S'Il continue à vouloir ménager tout le monde en politique, à Se tenir toujours en réserve et à ne pas faire une distinction entre Ses alliés naturels et les ennemis de Son empire, je ne veux point partager la honte d'une conduite aussi faible, et quelques mois après le couronnement je quitterai le service pour aller voyager et vous faire une visite à Londres.

Rien ne contribuait cependant avec plus de succès à éclairer notre jeune Maître que vos représentations, mon cher comte, et je pense, que si vous Lui communiquiez vos idées sur l'ensemble sans vous renfermer dans les bornes de votre mission, les sages conseils qu'Il puiserait dans votre correspondance pourraient détruire Ses malheureux préjugés. Ici il n'y a malheureusement personne, en qui je puisse avoir cette confiance et qui ait les connaissances et la fermeté nécessaires pour me seconder avec succès. Ne rejetez point, je vous en conjure, des voeux dictés par mon respect pour votre caractère et par mon entier dévouement à la cause publique. Vous trouverez entre les lignes de l'apostille le malheureux effet des préventions, dont je gémis[2]).

1) Записку о «système politique» мы помѣстили выше подъ № 4 и 5.

2) Къ сожалѣнію то, что̀ было писано между строками «Apostille», не сохранилось ни въ изданіи въ «Архивѣ кн. Воронцова», ни между бумагами семейнаго Архива Паниныхъ.

Apostille.

Vous avez pu vous apercevoir, m-r le comte, que j'étais gêné en vous écrivant le 7 de ce mois[1]) au sujet de la garantie de l'Egypte demandée par la cour de Londres et à laquelle nous avons pour le moins autant d'intérêt que l'Angleterre. Car un établissement des Français en Egypte peut être préjudiciable au commerce de cette puissance, tandis qu'il menace notre sûreté en compromettant celle de nos voisins. Malheureusement l'Empereur ne pense pas de même, et j'ai vu le moment, où Il aurait consenti de plein gré à ce que les Français conservassent cette colonie. J'ai différé de répondre par écrit à mylord St. Helens, qui avait donné une note à ce sujet, dans l'espoir que je parviendrais à le tirer d'erreur; mais hier, lorsque j'ai eu l'honneur de soumettre à S. M. un projet de note en réponse à celle de l'ambassadeur, Elle n'a pas trouvé bon de l'approuver, et malgré les représentations très énergiques que je me suis permis de Lui faire, Elle m'a enjoint de décliner formellement la garantie, en alléguant pour motif de ce refus, que les traités d'alliance de la Russie et de la Grande-Bretagne avec la Porte renferment déjà cette stipulation. Je ne sais pas, si j'aurai le temps de remettre cet office avant le départ du courrier anglais, qui vous porte cette lettre. Si l'ambassadeur le retient un seul jour, vous en aurez la copie.

Voilà une occasion pour vous, mon cher comte, de faire les représentations que je sollicite sans qu'il paraisse que vous ne la laisserez pas échapper.

M-r de Markow part cette nuit pour sa destination[2]). Budberg a demandé son rappel et sera probablement remplacé par Kolytchew.

1) См. выше № 336.

2) Т. е. во Францію.

339. Ульянка, 17/29 іюля, 1801 [1]).

По Высочайшему повелѣнію отправляется съ симъ курьеромъ подарокъ къ г-ну Гренжу, который покорно прошу В. С-о доставить сему молодому человѣку, при слѣдующемъ здѣсь письмѣ.

Подъ симъ же конвертомъ отправляю особый пакетъ, подписанный моею рукою на имя ваше. По распечатаніи онаго не забудьте, милостивый мой графъ, прежнее условіе наше [2]).

С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину.

340. Лондонъ, 23 іюля (4 августа), 1801 [3]).

Quand, avec votre amitié ordinaire pour moi, vous m'avez écrit qu'on n'avait pas fixé mes appointements d'ambassadeur, parce que vous désiriez de savoir de moi-même ce que je croyais être convenable de fixer, je vous ai supplié, m-r le comte, d'être persuadé qu'aucune vue d'intérêt ne peut entrer dans mon âme, quand il est question de servir, et encore plus quand j'ai le bonheur de servir un Souverain, qui fait notre commun bonheur; que quelques appointements qu'on me donne, je serai très satisfait; je vous réitère de nouveau ces sentiments. Mais il y a un autre point, qui m'intéresse davantage, et qui est le seul, qui me rend très précieux le caractère plus élevé dans la diplomatie, dont je viens d'être revêtu: c'est le droit et l'indispensable usage d'avoir du Souverain même son portrait. Tous les ambassadeurs de toutes les cours reçoivent les portraits de leurs souverains, qui restent après, leurs missions finies, à eux et

1) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 146.

2) Послѣднее замѣчаніе придаетъ этому неважному письму нѣкоторое значеніе. Намекъ на «прежнее условіе» имѣетъ цѣлью обратить вниманіе графа Семена Романовича, что число въ концѣ письма (вмѣсто въ началѣ его) указывало на писанное между строками симпатическими чернилами.

3) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 217.

à leurs familles, comme monuments d'avoir représenté ces souverains en qualité d'ambassadeurs. Ce droit est trop précieux pour moi et me rend infiniment trop flatteuse la dignité, dont S. M. I. a daigné de me revêtir, pour que je puisse m'en désister. Je vous conjure donc, m-r le comte, de vouloir bien représenter ceci à S. M. l'Empereur, et en me mettant à Ses pieds, de vouloir bien Le supplier en mon nom pour qu'Il m'accorde la grâce de me donner Son portrait, ainsi que de S. M., Son Auguste épouse.

Telles grandes que soient déjà les obligations que je vous ai, m-r le comte, pour toutes les marques d'amitié et de confiance, dont vous m'honorez depuis plus de quatre ans, celle que je vous aurai en obtenant par vos soins les portraits de Leurs Majestés Impériales sera la plus chère et la plus sensible à mon coeur.

Lord Hawkesbury m'ayant informé avant-hier qu'il ne pourra pas partir d'ici pour Weymouth avant après-demain, jeudi, j'ai aussi différé mon départ jusqu'à ce jour. En partant je chargerai le rév-d m-r Smirnow de vous informer, m-r le comte, de tout ce qui pourra arriver d'intéressant pendant mon absence.

341. Лондонъ, 2/14 августа, 1801 [1]).

Il m'est bien désagréable d'être forcé de vous entretenir d'un sujet, qui me fait beaucoup de peine. Lord Hawkesbury s'est plaint amèrement à moi, que les lettres qu'il a envoyées à lord St. Helens par mon courrier étaient non seulement retenues pendant 24 heures avant que de lui être remises, mais qu'elles étaient même visiblement décachetées; que c'est une chose, à laquelle on est d'autant plus sensible ici que c'est tout-à-fait contraire aux moeurs et usages de ce pays, où on fait une différence absolue entre les lettres ar-

1) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 223—226.

rivées par la poste et celles, qui sont confiées à la bonne foi d'un ministre public; que c'est un manque de délicatesse et un abus de confiance, qui ne serait jamais souffert ici, et qu'il n'y a aucun ministère anglais, quelque dépravé qu'il puisse être, qui oserait violer cette confiance en retenant des lettres pour les ouvrir, quand elles sont remises en confiance à un ministre anglais dans les cours étrangères, pour être envoyées par un courrier anglais. Je lui ai répondu, quand il m'en a parlé, que je suis sûr, connaissant votre probité, m-r le comte, et l'horreur qu'a l'Empereur pour tous ces misérables moyens d'une politique méfiante et remplie d'astuce, que vous ne l'adopteriez jamais dans votre manière d'agir, qu'il est plus que probable que le retard de la remise de ses paquets à lord St. Helens ne provenait que de la négligence des employés dans votre chancellerie; que quant à ce que ces paquets adressés à lord St. Helens paraissent par leurs cachets avoir été ouverts, il est probable que ces paquets aient été froissés dans leur route, et les cachets endommagés par là; que certainement les paquets, qui vont par la poste sont ouverts dans tous les pays par où ils passent, et que pourtant rarement on peut s'apercevoir que le cachet a été levé, parce que dans tous les pays où on les ouvre, on les remet et on les arrange si bien dans les malles à lettres qu'ils continuent leur chemin sans être froissés et le cachet reste intact et ne conserve aucune apparence d'avoir été ouvert; mais que les courriers, en mettant les lettres, dont ils sont les porteurs, dans des portefeuilles ou de petites malles elles y sont si peu comprimées qu'elles jouent et se froissent d'une manière à gâter le cachet, ce qui leur donne l'air d'avoir été ouvertes. Lord Hawkesbury me répondait toujours qu'il est bien singulier que les courriers russes aient cette maladresse; car cela n'arrive qu'à eux et jamais aux autres, et que les lettres que je reçois par les courriers anglais conservent leurs cachets intacts; qu'il est encore singu-

lier que votre chancellerie, m-r le comte, soit si négligente à ne pas envoyer les paquets adressés à lord St. Helens à l'instant même de l'arrivée de mes courriers; qu'il me prend à témoin, si jamais j'ai reçu des paquets adressés à moi par des courriers anglais avec des cachets endommagés et si je les ai jamais reçus une minute plus tard que le temps qu'il fallait pour aller du bureau dans ma maison; car qu'il soit au bureau ou qu'en son absence, un des deux secrétaires-d'état se trouve là; lui ou eux ont toujours soin de m'envoyer les paquets, qui me sont adressés par le même courrier, qui est arrivé, et que, si je suis à la campagne, ces mêmes lettres me sont envoyées tout de suite par un courrier exprès dans l'endroit où je me trouve; et si je suis en ville, et que lui, lord Hawkesbury, se trouve à la campagne, je reçois mes lettres beaucoup plus tôt qu'il ne reçoit les siennes, quoiqu'arrivées par un courrier anglais. Il m'a parlé encore sur le même ton à Weymouth et m'a dit, qu'ayant fait rapport au roi sur ce sujet, il m'adresserait une lettre officielle, comme secrétaire-d'état à l'ambassadeur pour se plaindre de cet abus de confiance qu'on exerce chez nous. Je l'ai prié de n'en rien faire; mais il insista, et moi, de mon côté, j'ai insisté à le détourner de cette démarche, et enfin, encore hier, que je l'ai vu à son bureau, où il me parlait sur le même sujet et sur le même ton, il a consenti enfin de m'écrire une lettre particulière d'ami à ami, par laquelle, en se plaignant, il s'exprime d'une manière que je puisse vous envoyer cette lettre et dans laquelle il croit que c'est à votre insu, m-r le comte, que ces procédés se font par les employés dans votre chancellerie, comme je le crois aussi, et comme, tout en se plaignant, il a cru lui-même: car je dois lui rendre la justice, qu'il n'a jamais, comme de raison, soupçonné que vous fussiez capable, m-r le comte, de faire des choses si contraires à la bonne foi, et il a toujours supposé que ce sont les employés de votre chancellerie, qui, sans aucune malice,

mais par pure habitude des errements des derniers mois du règne passé ont continué le même train. Je joins ici la copie de la lettre particulière de lord Hawkesbury, persuadé que vous mettrez ordre, afin que des choses pareilles si contraires au caractère et à la volonté de notre vertueux Souverain et si contraires aux sentiments de votre âme élevée ne puissent plus avoir lieu sous votre ministère.

342. Лондонъ, 2/14 августа, 1801 [1]).

Permettez-moi, mon cher comte, de vous prier de vouloir bien ordonner dans votre chancellerie, qu'on avertisse mon frère, quand vous m'expédiez des courriers.

Les employés dans votre chancellerie avertissent bien leurs propres amis et m'envoient leurs lettres pour leurs amis en Angleterre que j'ai soin de faire parvenir exactement à leurs adresses. Je me flatte que ce n'est pas trop de ma part que de désirer qu'ils fassent pour mon frère et pour moi ce que je fais pour eux et leurs amis.

Le comte Ostermann, le prince Bezborodko, le comte Rostoptchin, le comte Kotchoubey et vous-même, quand vous avez été vice-chancelier, vous m'avez tous constamment procuré la satisfaction d'avoir des nouvelles de mes parents et amis, mais le dernier courrier ne m'a apporté aucune lettre de mon frère et de mon fils, ce qui m'afflige.

Je vous prie de présenter mes respects à m-me la comtesse et de croire aux sentiments que je vous ai voués pour toujours.

343. Лондонъ, 2/14 августа, 1801 [2]).

Je vous rends mille grâces pour l'amitié que vous avez eue de présenter à l'Empereur la prière que j'ai pris la li-

1) Арх. Паниныхъ.

2) Арх. Паниныхъ.

berté de Lui adresser par votre canal dans une de mes lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire au sujet d'une absence annuelle de deux mois, qui m'est prescrite par mon médecin, afin de respirer un air plus pur que celui de Londres et de prendre les bains de mer chauds, qui me sont toujours salutaires. Dans huit ou neuf jours je compte de profiter de la permission que vous venez de m'annoncer, m-r le comte, que S. M. I. vient de m'accorder pour faire ces absences.

Je ne manquerai pas alors de remercier S. M. I. Elle-même, et je vous réitère mes remercîments et l'assurance que je ne manquerai pas de me rendre à Londres à mes frais toutes les fois que le service de l'Empereur exigera ma présence dans cette ville.

Je n'ai pas écrit dans mes dépêches officielles à l'Empereur sur la nouvelle, qui est arrivée aujourd'hui de l'agent de la compagnie des Indes à Constantinople sur la prise du Caïre, parce que ce sera connu à Pétersbourg 15 jours avant l'arrivée de mes dépêches. Il n'y a rien de nouveau; le lord Nelson menaçant avec sa flotille les côtes ennemies oblige cet ennemi de se tenir sur la défensive au lieu de songer à effectuer des descentes dans ce pays-ci. Je vous rends grâce, m-r le comte, pour la nouvelle que vous avez bien voulu me donner sur la justice que l'Empereur vient de rendre au comte Mocenigo.

Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову.

344. Ульянка, 6/18 августа, 1801 [1]).
(A ma campagne).

Lord Hawkesbury ayant eu l'attention de m'adresser une lettre relative au départ du lord St. Helens qu'il croyait très prochain je l'informe dans ma réponse du change-

1) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 147—148.

ment de résolution, auquel l'ambassadeur s'est déterminé. Elle est jointe ici à cachet volant, pour que V. E. puisse en prendre lecture.

Si mylord St. Helens avait encore une rechute de sa maladie et qu'il fût alors dans le cas de faire usage de ses lettres de rappel, S. M. I. agréerait avec plaisir le choix de m-r Thomas Grenville ou de lord Carysfort pour le remplacer, et je ne doute point que m-r Garlike méritera toute la confiance du ministère en prenant dans l'intervalle les fonctions de ministre du roi.

Apostille.

Vous serez peut-être surpris, m-r le comte, de l'omission du titre d'excellence dans ma réponse à lord Hawkesbury. Ce titre lui appartient sans aucun doute; mais je n'y ai pas moins de droits que lui, et comme il n'a pas jugé a propos de s'en servir en m'écrivant, le ministre de l'Empereur ne pouvait pas accorder une distinction qu'on n'observe pas à mon égard. En mon particulier je n'attache aucun prix à l'étiquette; mais dans une correspondance d'office il s'agit de ma place et non de mon individu.

V. E. voudra bien, au reste, considérer cette explication comme non avenue, si le secrétaire d'état ne paraît pas faire attention à l'omission du titre dans le corps de la lettre.

С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину.

345. Лондонъ, 9/21 августа, 1801 [1]).

(Particulière).

Mon cher Comte.

Ayant mal aux yeux je me sers d'une autre main que la mienne; mais c'est comme si j'écrivais moi-même, car la

1) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 226—237, а также, еще раньше, въ Русскомъ Архивѣ 1874, II, 971 и слѣд.

personne, à laquelle je dicte, est le fils du baron Nicolay, lié avec moi d'amitié la plus intime depuis 39 ans. J'aime le fils comme s'il était le mien, et connaissant son caractère, je me fie autant à lui qu'à mon fils, qui est à Pétersbourg.

Le courrier de mylord St. Helens m'a remis le 4/16 août la lettre confidentielle du 16 juillet v. st.[1]) que vous m'avez écrite, mon cher comte, en encre sympathique. Avant que de répondre à son contenu, je dois vous avertir, qu'il est tout à fait inutile de vous donner la peine de m'écrire en chiffres ou avec une encre sympathique, quand c'est par des courriers anglais que vous m'adressez vos lettres: car quelque dépravé que puisse jamais être un secrétaire-d'état en Angleterre, jamais il osera se permettre d'ouvrir un paquet adressé à un ministre étranger et apporté par un courrier anglais. Cet acte, regardé ici comme le plus infâme, le perdrait pour la vie et le rendrait l'opprobre de la nation, dont les moeurs sont telles que l'ouverture d'une lettre remise en toute confiance est regardée avec la même horreur que si ce secrétaire d'état avait volé un dépot confié à sa garde. Mais je vous ai déjà assez écrit à ce sujet, quand je vous ai communiqué la lettre que m'a écrite lord Hawkesbury pour se plaindre de ce qu'on retient et de ce qu'on ouvre dans votre chancellerie les paquets qu'il envoie à lord St. Helens par mes courriers. C'est en conséquence de ce principe qu'une lettre, même arrivée par la poste à un ministre étranger, mais sous l'adresse du secrétaire-d'état ne sera jamais ouverte, et quand je vous ai prié officiellement, mon cher comte, dans une de mes précédentes de m'adresser vos lettres et les dépêches sous l'enveloppe du secrétaire-d'état, outre que je vous avais dit que ces lettres me seront plus tôt remises, j'avais aussi en vue la certitude qu'elles ne seraient pas ouvertes ici.

Je vois avec douleur que vous êtes très inquiet d'une

1) См. выше № 338.

certaine lettre de m-r de Rosenkrantz au duc de Serra-Capriola, dans laquelle il y en a une autre citée de l'amiral anglais à un ministre étranger, par laquelle il est dit, que lord St. Helens a trouvé *beaucoup de partialité.* Outre que j'ai su d'un autre pays que de chez nous que dans cette lettre au lieu de *partialité* il était dit *facilité*, mais que ce soit l'un ou l'autre de ces mots, je ne vois pas pourquoi les Suédois et les Danois vous endossent à vous ce sentiment et comment l'Empereur peut-il croire, que vous fussiez partial pour l'Angleterre, tandis que dans votre conduite vous étiez décidément pour soutenir la Convention Maritime: parce que vous ne l'aviez pas envisagée comme elle était, c'est-à-dire comme faite pour le malheur de la Russie dans les derniers temps de feu l'Empereur par la prédilection que Koutaïssow avait pour la France et pour la Suède, ainsi que pour la Prusse, qui jouait le même jeu. Il convenait à la première de nous brouiller avec l'Angleterre, à la seconde de nous isoler et d'abîmer notre commerce et nos finances et à la troisième de garder contre tout droit l'électorat de Hannovre qu'elle voulait occuper, mais voulait avoir l'air d'être forcée par nous à cette démarche infâme. Koutaïssow était le seul ministre dirigeant toute chose, plaçait et déplaçait les autres ministres à son gré. Aussi, quand dans mes dépêches je parle du ministère ou des ministres de ce temps-là, je n'entends toujours dans ce sens que le seul Koutaïssow, comme à-présent, quoique je voie dans les rescrits de l'Empereur *mon ministère*, *mon cabinet*, il n'y a que vous seul que je comprends sous cette dénomination collective quant aux affaires politiqnes: puisque le vice-chancelier prince Kourakin, par votre propre circulaire du 19 juin[1]), n'a d'autres affaires que celles des comptes et des réclamations des particuliers et que je sais que dans les affaires purement politiques et

1) См. выше № 6.

secrètes vous travaillez seul avec l'Empereur, que c'est vous, mon cher comte, qui rédigez les ordres que S. M. signe et que c'est vous aussi qui, quand Elle ne les signe pas, les faites savoir par Son ordre. Vous m'avez avoué vous-même que le rescrit signé par l'Empereur, auquel je n'ai pas obéi à mes risques et dépens et contre lequel j'ai écrit directement à l'Empereur Lui-même, a été rédigé par vous. Tous les ordres que je recevais avant le dit rescrit et toutes les lettres officielles et particulières à moi étaient constamment dans le sens à forcer l'Angleterre à reconnaître les principes de cette Convention Maritime qu'il lui était impossible de reconnaître; et comme vous dites vous-même à-présent qu'en présence de l'Empereur vous avez été contre la majorité du Conseil, dans lequelle se trouvait mon frère et qui proposait de lever l'embargo, comment serait-il possible que l'Empereur puisse croire que vous fussiez partial pour le pays où je me trouve? Comment les Danois et les Suédois peuvent-ils vous accuser que vous avez été la cause de la convention faite entre vous et lord St. Helens, tandis que l'Empereur Lui-même m'a fait l'honneur de m'écrire, que cette affaire a été terminée à la suite de mes représentations et conformément à leur contenu? Jugez après cela, s'il m'est possible d'écrire quoi que ce soit à S. M. I. sur ce que vous m'écrivez.

Quant à la garantie des possessions turques (comme effectivement cette garantie est très utile à la Russie et qu'elle se trouve littéralement prononcée dans notre traité avec la Porte, si la réponse que vous rédigez à-présent à la note de l'ambassadeur d'Angleterre fait mention de ces circonstances), il me semble qu'il n'est pas absolument nécessaire de faire une nouvelle garantie spéciale. Comme je ne suis informé de rien et que je ne me suis jamais trouvé dans un dénûment si absolu de toute information (car non seulement je ne sais rien de ce qu'on écrit de chez nous en Suède, en

Dannemark, en Prusse, j'ignore aussi le contenu des instructions données au comte Markow; je vois seulement, que celui-ci est chargé de communiqer à Paris la situation, dans laquelle se trouve la Russie avec l'Angleterre, avec laquelle, on assure Bonaparte, qu'on n'a pris aucun engagement, et quoique la cour de Londres ait communiqué en toute confiance à la nôtre, et seulement à elle, l'état de la négociation entre elle et la France, ce qui aurait dû lui attirer une confiance réciproque de la nôtre en lui communiquant l'objet de l'envoi de m-r Markow, car je ne puis croire qu'il ait été expédié *seulement pour amuser le tapis* (comme vous vous exprimez dans le rescrit signé par l'Empereur du 5 juillet de Péterhof) — je ne puis asseoir mon jugement sur la politique de notre cour, et par là-même je ne puis écrire à l'Empereur sur des choses que j'ignore. Je ne sais pas avec quelle proposition Duroc a été chez nous et encore moins ce qu'on lui a répondu. Il est possible que S. M. l'Empereur n'ait pas assez de confiance en moi pour vouloir que je sois informé de l'ensemble des affaires, et qu'Il s'en est expliqué avec vous dans ce sens. C'est à quoi je dois attribuer le défaut de l'information, dans lequel je me trouve; car, connaissant votre amitié pour moi et la confiance que vous m'avez témoignée ci-devant, je suis persuadé que vous ne m'auriez pas montré cette méfiance. Le comte Ostermann, le prince Bezborodko, le comte Kotchoubey, vous-même, mon cher comte, et le comte Rostoptchin (jusqu'au commencement de l'année passée) me communiquaient tout. Vous avez eu sans doute quelques ordres de l'Empereur pour agir autrement. Mais il y a un point, sur lequel je ne puis ne pas vous faire une observation: c'est que le bien du service exige absolument que vous m'informiez très exactement de ce que vous traitez avec l'ambassadeur d'Angleterre, que vous m'envoyiez le protocole de vos conférences avec lui et les copies des notes qu'il vous envoie et qu'il reçoit de vous.

C'est la marche indispensable et qui a été suivie de tous les ministres, qui ont dirigé notre département politique. Et comme il est arrivé pendant quelque temps par la négligence ou paresse des employés du comte Ostermann, qui m'a constamment honoré de la confiance la plus flatteuse, qu'on ne m'envoyait pas les protocoles des conférences que le vice-chancelier avait avec le chevalier Whitworth, et qu'ayant écrit plusieurs fois au vice-chancelier sur ce sujet, mais sans succès, je me suis adressé à la feue Impératrice, qui ordonna que pareille chose n'arrivât plus et que les protocoles arriérés me fussent envoyés, ce qui fut fait, — j'attribuai la non-réception des protocoles et des notes ci-dessus mentionnées à la même négligence de vos employés, d'autant plus qu'excepté un Français les autres, à ce que j'apprends, sont les mêmes, qui étaient dans la chancellerie du comte Ostermann. Non seulement je ne sais rien de ce que vous traitez avec lord St. Helens, mais vous ne m'avez pas même informé de la proposition que vous lui avez faite (et que je n'ai apprise que par lord Hawkesbury et par le roi même) d'une paix séparée entre la Porte Ottomane et Bonaparte sous la médiation de l'Empereur, qui certainement n'est pas une preuve de votre partialité en faveur de l'Angleterre, et que même à-présent, dans cette lettre confidentielle, à laquelle je réponds, même en me parlant de l'Egypte et de la Turquie, vous ne me dites pas un mot au sujet de cette paix séparée.

J'ai cru, en recevant le rescrit du 5 juillet, trouver dans son contenu des lumières sur l'ensemble de notre politique, puisque vous me dites dans votre lettre du 7 juillet[1]), que ce sont des instructions générales que l'Empereur me donne: mais je vous avoue, à mon grand regret, que non seulement

1) См. выше № 336.

je n'ai pas compris les motifs de ce rescrit, mais qu'il y a plus que les $^2/_3$ de cette pièce que je ne comprends pas du tout. Cela peut venir autant de mon incapacité que des connaissances particulières et préalables, qui me manquent sur les affaires que vous traitez, mon cher comte, avec les ministres des cours étrangères et des rapports que l'Empereur reçoit de Ses employés au dehors. D'après cet état d'obscurité, où je me trouve, vous sentez bien qu'il serait aussi absurde qu'impardonnable de ma part d'oser écrire à l'Empereur sur des choses, dont je suis si mal informé.

Il m'est pénible de voir que vous soyez inquiet, que vous craigniez la responsabilité et les intrigues que vous croyez, qui se forment contre vous, et que, pour vous prémunir contre la responsabilité, vous avez soin d'obtenir toujours un ordre par écrit de la part de l'Empereur pour les choses que vous traitez. Sur cela, permettez-moi de vous dire mon sentiment sur cet objet avec la franchise que vous me connaissez. Agissant avec droiture, comme je suis sûr que vous le faites, vous n'avez rien à craindre des intrigues sous le règne d'un souverain aussi éclairé que vertueux. Mais quant à la responsabilité, il n'y a qu'un moyen de s'en garantir, surtout à votre âge et depuis le peu de temps que vous êtes dans les affaires: c'est de prier l'Empereur de permettre qu'il se fasse chez nous ce qui se fait partout ailleurs sans en excepter aucun pays du monde, c'est-à-dire que toutes les affaires politiques soient traitées dans le Conseil, que toutes les dépêches, qui viennent du dehors y soient lues, et que toutes les résolutions à prendre, ainsi que les projets de réponse de l'Empereur et les ordres qu'Il nous envoie soient débattus dans ce Conseil. Alors vous n'aurez plus cette responsabilité que vous redoutez et que vous avez bien raison de redouter sans doute, vu que les ordres que vous obtenez par écrit de l'Empereur ne vous garantissent pas vis-à-vis de Lui, puisqu'Il vous les donne

d'après votre propre représentation et en travaillant avec vous tête-à-tête. Et qui peut vous garantir, que vous ne vous trompiez et, en vous trompant, que vous ne trompiez l'Empereur malgré vous-même? Quel est l'homme, quelque génie supérieur qu'il ait, quelque profonde connaissance et quelque longue expérience qu'il ait, qui puisse être à l'abri d'une erreur? Et cette erreur peut être dommageable à l'état. Je vais vous en citer un trait, qui regarde vous-même. Vous me dites que vous avez été contre la levée de l'embargo, mais qu'une majorité dans le Conseil ayant été contre vous l'Empereur, approuvant l'opinion de cette majorité, ordonna la levée de l'embargo. C'est le seul cas, où je vois qu'une affaire de cette nature a été traitée au Conseil. Et c'est bien heureux, car si l'Empereur ne l'avait traitée qu'avec vous tête-à-tête et qu'Il eût décidé d'après votre opinion, Il aurait été trompé sur le vrai intérêt de Son Empire, parce que vous Le trompiez de bonne foi, étant trompé vous-même. Et savez-vous, mon cher comte, de quoi il s'agissait? Il ne s'agissait pas de moins que de l'exportation annuelle de $^4/_5$ de nos productions et de nos manufactures, car c'est la proportion de ce que nous achètent les Anglais comparativement aux autres nations: car le temps de la navigation aurait été passé, si jusqu'à-présent que nous sommes à la fin d'août et que le Dannemark n'a pas encore accédé, il fallait attendre le consentement des deux cours du Nord pour pouvoir faire notre commerce. Et savez-vous que cela faisait perdre 20 à 24 millions de roubles que les Anglais nous livrent pour nos produits et nos manufactures? Et savez-vous que, si l'embargo eût été levé au commencement d'avril au lieu de l'avoir été à la fin du mai, les vaisseaux anglais auraient fait un voyage de plus, et par ce voyage manqué il restera un tiers de nos produits et manufactures non vendus, et vous avez par là un reproche à vous faire d'avoir privé nos agriculteurs et nos fabricants et par con-

séquent l'état des gains qu'ils auraient dû faire et qu'ils auraient fait immanquablement.

L'Empereur n'est-Il pas en droit de vous reprocher de L'avoir mal conseillé, parce que vous vous êtes trompé vous-même? Et voilà la responsabilité que vous craignez et de laquelle vous n'êtes pas à l'abri, quelque ordre par écrit que vous puissiez obtenir de l'Empereur pour répondre aux ministres étrangers ou pour écrire aux ministres russes dans les cours étrangères. A votre place, dès en entrant dans les affaires, j'aurais supplié l'Empereur pour que toutes les affaires politiques d'un si vaste empire, affaires toujours intimement liées avec les affaires internes, soient traitées dans le Conseil. Je me contenterais d'être le rapporteur et le rédacteur de ce que la sagesse du Souverain éclairé par Son Conseil m'aurait ordonné d'écrire ou de communiquer aux ministres étrangers et aux ministres russes au dehors. J'aurais dit aussi mon opinion comme les autres membres du Conseil, mais je ne me serais pas obstiné à soumettre les autres à ma propre opinion, et j'aurais eu ma conscience nette. J'aurais fait ainsi, parce que d'après notre ancien proverbe, умъ хорошо, а два лучше, et parce que la discussion amène plus de lumières, fait envisager la chose sous différentes faces et points de vue, et surtout parce qu'il se trouve dans le Conseil de notre vertueux Souverain, qui ne cherche que le bien de l'état, des personnes de mérite, qui ont été employées dans les affaires étrangères et internes et ont été honorées de la plus grande confiance de l'Impératrice Cathérine avant que vous êtes né, et sont d'un caractère aussi élevé qu'ils sont instruites des intérêts de la Russie et attachées personnellement à notre vertueux Souverain. J'aurais insisté que tout fût porté au Conseil, ou bien j'aurais donné ma démission; car jamais je n'aurais pris sur moi la responsabilité toute entière que vous semblez redouter et de laquelle vous ne pouvez pas vous garan-

tir par les ordres par écrit que vous obtenez de l'Empereur.

Un autre que moi n'aurait pas osé vous écrire de la manière, dont je le fais à-présent, par la crainte que, si vous êtes ambitieux et vain, vous ne deveniez mon ennemi. Mais je connais trop votre caractère honnête et votre zèle pour l'état pour n'être pas persuadé que vous me saurez gré pour les conseils que je vous donne, après que vous m'en avez donné l'occasion par votre lettre confidentielle, et vous avouerez sans doute, que je ne puis pas vous prouver davantage l'opinion que j'ai de la pureté de vos intentions et de l'élévation de votre âme qu'en vous écrivant avec cette franchise et cette abondance de coeur que mon amitié pour vous et mon zèle pour le bien de l'état m'inspirent. Mais je dois aussi vous dire avec la même franchise que, si même j'avais des preuves que vous êtes ambitieux d'avoir les affaires dans vos mains seulement et que les conseils que je vous donne, en choquant vos idées, vous font tourner contre moi, cela ne m'aurait pas empêché de vous écrire sur le même ton que je le fais à-présent; car si j'ai osé objecter aux ordres signés par l'Empereur, si j'ai pris sur moi de ne pas les exécuter, si j'ai eu la hardiesse d'écrire directement à l'Empereur contre les ordres qu'Il m'a donnés, vous pouvez croire après cela, s'il y a un particulier dans le monde, auquel je n'oserai pas écrire contre le mal qu'il fait involontairement à l'état.

Je vous connais pour un homme d'honneur, et je suis sûr que vous serez content de ma franchise. Il ne me reste qu'à vous rassurer sur les intrigues de ceux, qui vous accusent de partialité pour l'Angleterre. Vous pouvez hardiment pour vous disculper leur montrer ma représentation à l'Empereur du 6/18 mai de Southampton; et si c'est être partial pour ce pays-ci que de ne pas vouloir sacrifier les intérêts de la Russie à ceux de la Suède, du Dannemark, de la

Prusse et de la France, je prends volontiers et avec gloire sur moi le crime de cette partialité, dont le soupçon seul vous donne, à ce que vous me dites, des ennemis intrigants, qui, à ce que vous croyez, cherchent à vous nuire dans l'esprit de l'Empereur. Plus ces ennemis vous inquiètent, plus vous devez, suivant mon faible jugement, supplier l'Empereur pour que les affaires politiques soient discutées dans le Conseil. Elles y seront mieux débattues et éclaircies. Vous y puiserez des lumières que la grande expérience et les grands talents de quelques uns des conseillers pourront vous fournir. L'Empereur, ainsi que vous-même, sera plus au fait et mieux éclairé sur l'affaire mise en délibération. Vous serez débarrassé de la responsabilité, et votre conscience n'aura rien à vous reprocher. Le nombre des membres du Conseil ne peut pas être un obstacle à ce que je vous suggère, parce qu'il est naturel de croire, que ces membres sont des personnes discrètes et incapables de divulguer les secrets de l'état. Dans tous les pays du monde les affaires vont de cette manière. Il m'est arrivé cent fois non seulement avec mylord Grenville, mais même avec m-r Pitt, qui était premier-ministre, quand je le pressais de prendre une résolution, de recevoir pour réponse: «Je vous ai dit mon opinion, et si cela dépendait de moi, elle vous aurait servi pour réponse. Mais je ne compose pas tout le cabinet du roi; mon opinion individuelle ne décide pas la chose. Il faut avoir l'opinion de mes collègues dans le cabinet, et quand l'affaire sera discutée et approuvée par le roi à la suite de cette discussion, vous aurez une réponse catégorique, d'après laquelle vous pourrez hardiment informer votre cour». En vous faisant les portraits des membres du ministère actuel dans ce pays, je vous prie de ne pas croire, mon cher comte, qu'en vous priant alors de ne montrer ma lettre qu'à l'Empereur j'avais en vue de la cacher aux membres du Conseil. Je n'ai jamais eu cette intention, et je ne pouvais pas

l'avoir, sachant que vous ne portez jamais au Conseil les affaires et que vous les traitez tête-à-tête avec l'Empereur. La précaution que je prenais n'était que contre l'indiscrétion de votre propre chancellerie.

Voilà, mon cher comte, ce que mon amitié pour vous et mon zèle pour l'Empereur et l'état m'inspirent de vous écrire. Ayant ce bonheur d'avoir le Souverain vertueux que le Tout-Puissant, dans la plénitude de Sa bonté pour la Russie qu'Il daigne enfin favoriser, vient de nous accorder, nous devons tous faire abnégation absolue de tout amour-propre, de toute vanité, de toute ambition personnelle, et n'avoir d'autre vanité que de concourir avec tous nos moyens et forces à Le servir comme Il mérite de l'être. Il serait vraiment affreux à ceux de nous, qui Le servons, de n'être occupés que de notre propre vanité personnelle, de vouloir jouer individuellement un rôle marquant dans le public aux dépens du bien de l'état si intimement lié avec la vraie gloire de notre adorable Souverain, de ne vouloir faire qu'à notre propre guise, de ne pas vouloir s'éclairer, mais empêcher même que le Souverain ne s'éclaire, en évitant les discussions indispensablement nécessaires.

Il n'y a aucune raison au monde, qui puisse justifier de vouloir éviter cette discussion. Si je propose une affaire à l'Empereur et qu'elle est mise devant le Conseil en délibération, je la vois moi-même tournée et retournée de tous côtés; j'apprends à ce sujet des choses que j'ignorais, qui ne me seraient jamais entrées dans la tête; je gagne des lumières que je n'avais pas; et quand elle est approuvée, je me réjouis d'avoir proposé une chose utile, et ma conscience est tranquille. Est-elle rejetée, je vois les raisons, pourquoi elle l'est; je reste convaincu, que je me suis trompé, et elle me garantit de faire des fautes pareilles en pareil cas; j'acquiers la lumière que je n'avais pas, et je remercie le Ciel de n'avoir pas induit le Souverain en erreur.

Le seul moyen pour que le Souverain ne soit pas trompé volontairement ou involontairement par les chefs de départements et pour qu'Il acquière l'expérience des affaires et des hommes est de traiter toutes les affaires en plein Conseil, sans quoi Il sera toujours trompé volontairement ou involontairement, traitant tête-à-tête avec les chefs des départements, qui deviendront des despotes, et le despotisme ministériel est mille fois pire que celui du Souverain seul. Et par dessus tout il n'y aura plus d'ensemble dans l'administration de l'état.

Grand travailleur comme vous êtes, mon cher comte, absorbé dans le courant de votre travail journalier, vous n'avez pas eu le temps de faire les réflexions que je vous présente dans mon loisir. Je suis sûr, connaissant votre zèle pour la patrie, je suis persuadé que vous serez convaincu que le conseil que je vous donne vous fera plaisir, et que vous demanderez avec instance à S. M. I. de permettre que tout ce qui regarde les affaires, dont vous êtez chargé seul, soit porté et discuté au Conseil; et par là vous aurez le mérite de proposer une chose qui plus tôt ou plus tard ne peut pas manquer d'être faite: car le bien de l'état l'exige impérieusement.

Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову.

346. Ульянка, 11/23 августа, 1801 [1]).

Внутреннее дѣлъ положеніе у насъ не перемѣняется и часъ отъ часу болѣе утверждаетъ меня въ томъ заключеніи, которое я вамъ сообщилъ письмомъ отъ 16 минувшаго мѣсяца [2]). Швейцарецъ извѣстный вамъ [3]) ѣдетъ

1) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 148—149.

2) См. выше № 338.

3) Лагарпъ.

сюда и, не взирая на сильныя представленія *матери* [1]) и на мои, пашпортъ отправленъ къ нему на встрѣчу. Изъ Парижа и Берлина увѣдомляютъ меня, что онъ имѣетъ тайныя порученія отъ Корсиканца [2]). Повѣрьте мнѣ, милостивый мой графъ, что сей человѣкъ будетъ управлять своимъ воспитанникомъ и не допуститъ къ нему вѣрныхъ сыновъ отечества. Всѣ благомыслящіе со мною въ томъ согласны. Я совершенно увѣренъ, что нельзя мнѣ будетъ остаться на семъ мѣстѣ. Чрезъ нѣсколько дней узнаю положительнѣе, чего ожидать должно.

Къ крайнему удивленію моему удостовѣрился я, что графъ Александръ Романовичъ [3]) внушаетъ, что Россіи не надлежитъ имѣть никакихъ союзовъ; слѣдовательно, что намъ въ дѣлахъ европейскихъ не должно имѣть вліянія. Pardonnez-moi ma franchise, mon cher comte; mais je vous avoue que je ne me serais jamais attendu à une telle opinion de la part de quelqu'un à qui j'attribuais de grandes lumières, et je vous le confie pour vous exprimer mon regret aussi vif que sincère de ne pas pouvoir me concerter avec Александръ Романовичъ, comme je l'ai ardemment désiré. Du reste, c'est le seul; car les autres n'ont point d'idées ou n'ont que des idées d'emprunt.

Je réponds maintenant à vos dernières questions. Duroc est venu ici comme complimenteur, sans caractère public et sans pouvoirs; cependant il a reçu des instructions par deux courriers consécutifs. Markow résidera à Paris sans caractère public; но онъ имѣетъ полномочіе для извѣстнаго вамъ дѣла. On est également mécontent de K. [4]) là bas et ici. Le pauvre homme est au-dessous d'une grande mission.

1) Маріи Θеодоровны.

2) Наполеона. Слухъ этотъ оказался ложнымъ.

3) Воронцовъ, братъ Семена Романовича.

4) Колычевымъ. О немъ и въ другомъ мѣстѣ говорится въ этомъ томѣ; см. выше записку Панина № 5.

Je vous prie de me dire ce que vous pensez de la correspondance ci-jointe[1]). De coeur et d'âme tout à vous etc.

347. Ульянка, 27 августа (8 сентября), 1801[2]).

(Particulière).

Je ne me dissimule pas, m-r le comte, tout ce qui se passera dans votre âme à la lecture de ma lettre officielle de ce jour, et je puis vous assurer qu'il n'a pas tenu à moi de vous autoriser à une réponse plus satisfaisante; malheureusement vos dépêches ont été l'objet de mon dernier travail avant le départ; je n'ai pas eu la ressource de pouvoir revenir à la charge, et l'Empereur a exigé absolument que la réponse fût expédiée par le courrier de lord St. Helens.

Je pars demain matin, et c'est de Moscou que vous recevrez les explications relatives à la plainte de lord Hawkesbury[3]). En attendant, vous pouvez dire en assurance à ce ministre, que jamais ses paquets n'ont été retenus au-delà du temps nécessaire pour que l'Empereur fût informé avant tout autre de l'arrivée des courriers: usage qu'on a constamment suivi chez nous et dont personne ne s'est jamais plaint.

348. Ульянка, 27 августа (8 сентября), 1801[4]).

Les dépêches que V. E. m'a adressées en date du 2/14 courant par un courrier anglais m'ont été remises dans les derniers instants de mon séjour ici. L'Empereur en a pris cependant connaissance, et S. M. I. n'a pas voulu différer jusqu'à Son arrivée à Moscou de vous donner la résolution que vous Lui demandez à l'égard de l'important objet, dont le roi vous a entretenu à Weymouth.

1) Намъ неизвѣстно о какихъ бумагахъ идетъ рѣчь.
2) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 149.
3) О перлюстраціи англійскихъ депешъ.
4) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 150.

Notre Auguste Maître est très sensible à tout ce que ce prince vous a dit relativement à Sa personne. S. M. I. s'efforcera de le convaincre dans chaque occasion de la réciprocité de Ses sentiments et Elle apprécie dans toute leur étendue les avantages de cette confiance réciproque. Toute vue préjudiciable aux intérêts de la Grande-Bretagne est loin de Son esprit; le bien de l'humanité a été Son seul motif en Se montrant disposé d'intervenir par Ses bons offices dans la pacification de la Porte Ottomane; *mais l'époque n'en est point déterminée, et S. M. I. éprouverait une satisfaction particulière, si Sa médiation pouvait en même temps opérer le rétablissement de la paix entre la Grande-Bretagne et la France.*

C'est dans ce sens que vous êtes autorisé, m-r le comte, de répondre au ministère anglais. Mon prochain départ ne me permet pas de donner à cette dépêche les développements, dont elle est susceptible, mais dès que j'aurai atteint le but de mon voyage, je m'empresserai de communiquer à V. E. toutes les notions, qui peuvent lui être utiles.

С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину.

349. Соутамптонъ, 30 августа (11 сентября), 1801 [1]).

Le défaut de formalité que V. E. a observé avec raison dans la lettre qu'elle a reçue de la part de lord Hawkesbury [2]) ne provient que de ce qu'il n'est pas encore bien au fait des formalités nécessaires dans la correspondance officielle qu'il peut avoir avec les ministres de différentes cours. Il n'y a que peu de mois qu'il est dans sa place et le sous-secrétaire-d'état pour le département du Nord de l'Europe, lord Harvey, son beau-frère, est aussi neuf que lui. Mais je

1) Арх. Панинныхъ.

2) О титулѣ «Excellence» см. выше № 344.

puis vous assurer, m-r le comte, que cela n'arrivera plus; car je suis persuadé sachant combien lord Hawkesbury est poli et attentif à ne manquer à personne, qu'il me sera reconnaissant de l'avoir averti comme de moi-même du défaut de formalité qu'il y avait dans sa lettre et que pareille chose n'arrivera plus.

350. Соутамптонъ, 13/25 сентября, 1801 [1]).

Je vous remercie, mon cher comte, pour votre lettre du 11/23 août que m'a remise le courrier de lord St. Helens et pour la communication de la lettre du roi de Suède et de la réponse que l'Empereur lui a faite.

Celle-ci est parfaite; quant à celle du roi, je la trouve d'une impudence incroyable. Il aurait pu être bien content de tout le mal qu'il nous a fait en nous privant de notre commerce l'automne passé et le printemps et la moitié de l'été de cette année-ci, et surtout il devrait se regarder comme très heureux d'avoir réussi à faire ratifier chez nous le traité de commerce que l'adroit Stedingk a escamoté à la pauvre Russie. Je n'ai pas encore reçu ce traité officiellement, quoiqu'il y a un mois que je l'ai lu dans les gazettes étrangères d'après ce qui en a été publié à Stockholm. S'il est tel que je l'ai lu imprimé, c'est le traité le plus dommageable à la Russie et le plus honteux qu'elle ait jamais conclu. C'est une tache ineffaçable, où l'oubli des intérêts de la Russie et l'ignorance des principes de commerce et d'administration sont aussi palpables qu'injustifiables. Il ne nous manquerait que de payer encore quelques millions de roubles ou de céder Nyslot à la Suède pour l'indemniser des peines qu'elle s'est données pour nous tromper, nous ruiner et nous déshonorer. Quant à ce que vous dites de mon frère, qui croit que la Russie n'a bas besoin de faire de nouvelles alliances, je vous avoue que je ne puis le blâmer: car par le

1) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 237—238.

peu que j'ai pu comprendre du rescrit du 5 juillet je vois que vous pensiez, que toute la politique de la Russie doit être dirigée vers l'objet des indemnités, qui doivent se faire en Allemagne et à maintenir un équilibre entre l'Autriche et la Prusse. Il n'est donc pas nécessaire de faire de nouvelles alliances; car nous en avons déjà avec ces deux pays, par lesquelles nous sommes obligés de défendre celui des deux, qui serait attaqué par l'autre; et quant aux indemnités, c'est la France seule, qui les règle sans s'embarrasser de la Russie, qui ne peut pas l'empêcher de faire ce qu'elle veut. La Russie, en se mêlant de ces affaires, ne pourra jouer qu'un rôle très secondaire, ce qui ne convient nullement à sa dignité.

Pour ce qui est de m-r de Laharpe que je ne connais pas et sur le sujet duquel vous me parlez souvent comme d'un homme très dangereux, je vous répète ce que je vous ai déjà dit dans mes précédentes, que je ne le crains pas, quand même il serait encore plus dangereux que vous ne le dites. Ma confiance pour cette sécurité repose entièrement sur l'Empereur, qui a de l'esprit, du jugement, des connaissances et qui est vertueux. La seule chose, qui Lui manquait, était l'expérience des hommes et des affaires; mais j'ai la consolation d'apprendre par mon frère et nos amis, qui ont le bonheur de L'approcher qu'Il acquiert de jour en jour avec un progrès aussi visible que rapide cette expérience, qui Lui manquait. Tous me disent, qu'Il a un tact admirable à discerner le vrai du faux, le juste de l'injuste; ainsi je ne crains aucun étranger, qui viendrait pour L'induire en erreur, et je ne craindrai pas même les Russes plus dangereux que les étrangers, parce que notre adorable Souverain saura distinguer les bons conseils des mauvais qu'on pourrait Lui donner. Prions Dieu, mon cher comte, que le Ciel nous conserve ce cher et vertueux prince, qui fait le bonheur de tant de millions d'hommes, qui composent Son vaste empire.

Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову.

351. Москва, 14 сентября, 1801 [1]).

(Particulière et confidentielle).

Monsieur le comte!

La lettre particulière que vous avez bien voulu m'écrire en date du 9/21 dernier [2]) m'a été remise à ma campagne près de Pétersbourg au moment où je montais en voiture pour me rendre ici.

Quoique très affligé de voir que de faux rapports ou des apparences trompeuses vous aient fait porter un jugement défavorable de ma conduite publique, je n'en suis pas moins sensible à la confiance flatteuse que vous me témoignez en me jugeant digne d'entendre des avis que bien des hommes prendraient pour des reproches très durs. Si je n'ai pas mérité l'opinion qu'il n'entre aucune vue personnelle dans ma manière d'agir, je me flatte du moins que ma plume ne se refusera pas à vous dépeindre la droiture et la franchise, avec laquelle je vais répondre aux principaux articles de votre lettre.

En écrivant en chiffres ou en encre sympathique par des courriers anglais j'ai suivi une précaution généralement observée toutes les fois qu'on se sert d'une voie étrangère. Il aurait fallu résider à Londres pour savoir que les lettres expédiées par courrier n'y sont point assujetties à la perlustration, et j'étais loin de m'en douter. Cet usage d'ouvrir les lettres est, sans contredit, contraire à la morale et à la bonne foi; comme il est cependant répandu par toute l'Europe, on se voit obligé de le suivre par représailles. Tout le monde le sait, et c'est la première fois que j'entends une plainte à cet égard. Les lettres et dépêches adressées à lord

1) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 159—160.

2) См. выше № 345.

Whitworth de même qu'à tous ses prédécesseurs ont été ouvertes par quelles voies qu'elles arrivassent, et jamais cela n'a occasionné le moindre désagrément, ni une explication quelconque. Sachant cela de science certaine, je ne puis vous dissimuler, m-r le comte, que les mots *dépravé*, *infâme*, *opprobre* etc. etc. me semblent peu convenables dans cette circonstance, et que je n'ai pu les lire qu'avec une extrême surprise. En effet, comment concilier cette délicatesse du cabinet de Londres avec des faits, dont on ne peut récuser l'authenticité; par exemple m-r Elliot, ministre d'Angleterre, a enlevé de vive force et en brisant une serrure les papiers du ministre d'Amérique à Berlin. On me dira peut-être, que ce n'est point par ordre de sa cour; mais elle n'ignora point le fait, et m-r Elliot est employé jusqu'à ce moment; il n'est donc point désavoué. Il est encore connu, que peu de cabinets emploient d'aussi grosses sommes que celui de Londres en dépenses secrètes, c'est-à-dire à des corruptions. Or, personne ne me soutiendra sans doute, qu'il soit plus honnête d'acheter un commis dans un bureau ou de forcer le secrétaire d'un ministre que d'ouvrir sa dépêche. A quoi servent donc les chiffres, si ce n'est à se prémunir contre ces accidents? Ce qui vient de m'arriver avec lord St. Helens ne prouve pas non plus que les ministres britanniques se piquent d'une grande bonne foi. Le jour même où j'ai reçu votre première lettre à ce sujet, l'ambassadeur vint chez moi assez agité pour me dire, que lord Hawkesbury prétendait à tort qu'une de ses dépêches n'était point parvenue à lui, lord St. Helens, et qu'il s'empressait de s'en expliquer avec moi dans la crainte qu'on ne m'eût écrit la même chose. Quand je lui ai répondu qu'on ne m'écrivait rien de Londres d'une dépêche égarée, mais qu'on se plaignait de ce que l'ambassadeur les recevait trop tard, il joua la surprise, et lorsque je lui dis: «Il faut croire cependant, mylord, que vous avez écrit quelque chose qui a

donné lieu à cette opinion», il nia absolument le fait sans songer, qu'il me suffirait pour le confondre de lui montrer la lettre que vous a écrite le secrétaire-d'état. J'ai avoué au reste, que les dépêches adressées aux ministres étrangers sous mon enveloppe étaient retenues chez moi le temps nécessaire pour que l'Empereur fût instruit le premier de l'arrivée du courrier, et lord St. Helens a reconnu qu'aucun des membres du corps diplomatique ne pouvait s'en plaindre. Vous voyez donc, m-r le comte, que lord Hawkesbury a fait tout ce tapage très inutilement. Les dernières dépêches de ce ministre apportées par votre courrier à l'ambassadeur n'ont point été ouvertes, et je les ai fait remettre à l'instant même; mais elles étaient si mal cachetées que lord St. Helens croira encore qu'elles ont été perlustrées. Assurément ce n'est pas notre faute, si on ne sait pas appliquer un cachet dans le bureau à Londres. Observez encore, m-r le comte, qu'un ministre étranger ne peut savoir que par des moyens *illicites* le moment, où nos courriers arrivent chez moi et qu'ainsi, en se plaignant d'un retard de la remise de leurs dépêches, ils avouent tacitement, qu'ils m'espionnent et qu'ils ont des canaux secrets, ce qui est une très grande gaucherie.

J'ai beau relire et méditer tout ce que je vous ai écrit depuis mon retour au ministère; je n'y trouve rien qui ait pu vous inspirer l'opinion que je voulais soutenir la Convention Maritime. C'est Pahlen, qui la voulut, et la dépêche très impolitique qu'il vous adressa avant mon arrivée auprès du nouveau Souverain m'a suscité les plus grands embarras. Il fallait revenir d'une fausse démarche en sauvant la dignité de l'Empereur; il fallait par la même raison ne pas abandonner les alliés; il fallait se rapprocher de la cour de Londres et rétablir l'ancienne bonne harmonie sans avoir l'air d'y être contraint par les forces navales, qui menaçaient nos ports; enfin, il fallait obtenir quelques modifications dans les demandes de l'Angleterre pour ne pas sacrifier

entièrement les neutres. Voilà ce que j'ai tâché de faire; voilà ce que j'ai cru vous avoir expliqué dans ma correspondance tant officielle que particulière. Dans toute cette conduite il n'y a rien qui annonce le désir de conserver les principes de la neutralité armée. Ma façon de penser sur cette transaction très inutile à la Russie a toujours été conforme à la vôtre, et ce n'est que par un malentendu que vous avez pu croire le contraire.

Kutaïssow se mêlait de tout, il est vrai; mais il a eu bien moins de part que Rostoptchin à toutes les sottises du règne passé, du moins en politique. Quant au temps où nous vivons, quoique je dirige seul le département des affaires étrangères, il serait injuste de ne comprendre que moi seul sous la dénomination du *ministère* ou du *cabinet*. Quelquefois l'Empereur daigne avoir égard à mes représentations, mais souvent aussi Il Se décide d'après Ses propres opinions ou les préjugés que Laharpe Lui inspira dans Son enfance. Par exemple dans les négociations de Paris beaucoup de déterminations ont été prises contre mon gré.

Le rescrit de S. M. I. en date du 6 avril a été rédigé par moi de même que la presque totalité des pièces sorties de notre cabinet depuis le mois de mars. Après avoir reçu votre réponse j'ai vu, que quelques uns des arguments, dont vous deviez faire usage à cette époque, n'étaient pas applicables à la circonstance, et j'en suis convenu devant notre Maître et devant vous, m-r le comte, comme je conviendrai sans peine de toutes mes erreurs. Mais je ne saurais convenir, que les instructions sorties de ma plume aient eu pour objet de forcer l'Angleterre à reconnaître les principes de la Convention Maritime, puisque je n'ai jamais eu cette intention absurde.

L'Empereur vous a écrit dans une lettre particulière, dont je suis le rédacteur, que la convention du 5/17 juin a été motivée en partie par vos représentations. En effet, j'ai

fait valoir ces représentations, quoique quelques unes fussent dirigées contre mon propre travail; mais cela ne veut point dire, que S. M. ait abandonné tout à coup les principes de Son ministère, puisque ces principes étaient toujours conformes aux vôtres dans ce qui concerne l'utilité et la nécessité d'un rapprochement avec l'Angleterre.

Ce n'est point par négligence, m-r le comte, encore moins par méfiance ou de dessein prémédité que vous n'avez pas été instruit en détail des ordres donnés aux autres cours et nommément en Prusse, en Suède et en Danemark. Rappelez-vous dans quel état le défunt Empereur a laissé toutes les affaires; rappelez-vous que nous étions brouillés avec les premières puissances de l'Europe, qu'une flotte ennemie menaçait nos côtes, qu'il fallait avant tout courir au plus pressé, que je suis seul dans le ministère, que je suis obligé de faire tout moi-même et que l'inexpérience et la jeunesse de notre Maître m'entravent à chaque pas, et dès lors, je m'en flatte, vous ne trouverez pas extraordinaire, que je n'aie pas eu le loisir de vous donner tous les renseignements que vous receviez dans des temps calmes et sous un règne affermi.

Le cabinet de St. James nous a communiqué ses négociations avec la France; c'était une grande marque de confiance, j'en conviens. Nous aurions dû la payer de réciprocité, j'en conviens aussi; mais quand l'Empereur ne le juge pas de même et que mes représentations à cet égard ne sont point agréées, pouvez-vous avec justice m'en faire un crime?

Je n'ignore point, que le bien du service exige, que les ministres de S. M. I. auprès des cours étrangères soient au courant des conférences que nous tenons avec les ministres des dites cours, et quoiqu'il soit très vrai, que m-r votre frère ait déjà occupé des places importantes avant ma naissance, depuis 7 ans que je me suis voué à la carrière diplomatique j'ai eu le loisir de l'apprendre et j'ai montré plus

de bonne volonté que tous mes prédécesseurs, en vous communiquant in-extenso et pièce par pièce toutes mes conférences et la négociation entière avec lord St. Helens. Si je ne l'ai pas fait depuis, c'est que je n'ai plus eu de conférence réglée avec cet ambassadeur, excepté pour ce qui concerne l'Egypte, et vous en êtes informé. Ma chancellerie ne peut pas être négligente en cela, car elle ne fait rien autrement que par mes ordres et n'expédie en dehors que ce qui sort presque entier de ma plume.

Je n'ai jamais fait la proposition à mylord St. Helens d'une paix séparée entre la Porte et le gouvernement français sous la médiation de l'Empereur; car certes ce n'était point une proposition à faire. Mais prévoyant que cette médiation effaroucherait la cour de Londres, j'en ai parlé confidentiellement à l'ambassadeur, dans l'espoir que sa réponse me fournirait des armes pour combattre avec plus de succès cette opération impolitique auprès de l'Empereur. Si S. M. a persévéré dans Son opinion, je n'en suis pas responsable. Vous n'en avez pas été instruit alors, parce que c'était une insinuation et non une ouverture officielle.

Vous n'avez pas compris, dites-vous, m-r le comte, le rescrit du 5 juillet; les deux tiers vous en semblent inintelligibles, et le motif vous en est même inconnu. Cela m'afflige sensiblement; mais pour vous l'expliquer il faudrait que je connaisse les articles que vous trouvez obscurs, et il m'est d'autant plus difficile de les deviner que les mêmes instructions, données à Paris et à Berlin, n'ont exigé jusqu'à ce jour aucun nouveau commentaire. Nous sommes en correspondance d'affaires depuis 4 ans, et c'est la première fois que mon style vous est inintelligible. C'est vraiment une fatalité bien malheureuse, et je vous supplie de m'apprendre comment je dois faire pour n'y être plus exposé à l'avenir.

Je passe maintenant à l'article de ma propre responsa-

bilité, et c'est avec une profonde sensibilité que je reconnais dans le conseil que vous voulez bien m'offrir un nouveau témoignage de votre amitié; mais, m-r le comte, quel que soit le respect que je porte à vos lumières, il m'est impossible de suivre ce conseil. En vous l'avouant avec franchise, je contracte l'obligation de vous faire connaître mes motifs et je vais la remplir.

1) Je ne suis pas membre du Conseil; j'y ai pris séance extraordinairement 5 à 6 fois, par déférence aux voeux de l'Empereur, et j'ose dire par dévouement: car ma naissance et mon grade ne me permettent pas de paraître comme un intrus dans une assemblée où à la rigueur je ne dois point avoir de voix délibérative. Comment voulez-vous cependant, que les affaires politiques se traitent en absence du seul ministre, qui a le secret du ministère?

2) En passant en revue tous les membres du Conseil on n'y trouve que m-r votre frère, qui ait des connaissances en politique. Les autres sont des gens ou ineptes dans cette partie, comme le maréchal Solticow, le comte Zawadowski, le prince Lopouchin, le général Lamb, m-r Troschtschinski etc.; ou des jeunes gens étourdis et indiscrets, comme les Zoubow, ou des ignorants bouffis d'orgueil et objets de la risée, comme le vice-chancelier[1]).

3) La première fois, que j'ai porté une affaire au Conseil, c'était la déclaration projetée pour l'amiral Parker que je venais de rédiger dans le cabinet de l'Empereur et dont S. M. avait seul connaissance. Au sortir du Conseil je travaillai encore environ une heure et demie avec l'Empereur; le Conseil s'était séparé, et quand je rentrai chez moi, le secrétaire, auquel je commis le soin de mettre cette déclaration au net, en avait déjà appris le contenu en ville. Que

1) Куракинъ.

direz-vous après cela de la discrétion de messieurs les membres du Conseil, et croyez-vous, qu'il puisse garder mes secrets, quand je vous apprendrai encore que Valérien Zoubow, qui est du nombre, s'enivre très souvent?

4) J'ai proposé plusieurs fois à l'Empereur de discuter les affaires politiques dans un comité, en le formant soit des membres les plus éclairés du Conseil, soit de toutes autres personnes qu'Il jugera dignes de Sa confiance. Quoique S. M. parût reconnaître l'avantage d'une semblable mesure, elle n'a jamais été mise en exécution.

Assurément on peut se tromper à tout âge et surtout à 31 ans. Une preuve certaine, que je ne méconnais point cette vérité, c'est la proposition même que je viens de rapporter; c'est la prière, que j'ai faite bien souvent à l'Empereur de consulter des hommes plus expérimentés; c'est la déférence que j'ai eue pour m-r votre frère, consulté à ma demande sur la convention du 5/17 juin. Voilà des faits. Pour me condamner il faut rapporter aussi des faits, qui détruisent la force de ces assertions.

Oui, m-r le comte, j'ai été contre la levée de l'embargo à l'époque où cette mesure m'a paru trop précipitée; j'ai voté contre la majorité du Conseil, nommément contre votre frère et contre l'Empereur Lui-même; mais S. M. a suivi mon opinion, soutenue par quelques membres, et non celle de la majorité. Bien loin de m'en repentir, m-r le comte, je persévère dans mon erreur (si c'en est une), et je m'en fais honneur. Je ne me dissimulais pas que notre commerce pouvait souffrir de la prolongation de ce funeste embargo, et ce que vous me dites à ce sujet n'est pas nouveau pour moi; mais je préférais subir cette perte à l'humiliation et au déshonneur, dont nous nous serions couverts, si la levée de l'embargo avait paru un effet de la crainte ou une condition imposée par une force ennemie. Il était aisé de prévoir, que l'amiral Nelson s'éloignerait de nos parages après la lettre

très ferme, qu'on lui adressa à Réval[1]), et ce moment me parut infiniment plus favorable pour la levée de l'embargo. C'est celui que j'ai choisi, et la différence n'a été, que le conseil que j'ai donné ait été préjudiciable à la gloire de l'état, et on ne l'a pas payé trop cher par le sacrifice de quelques millions.

Je ne crois pas, m-r le comte, que votre sévère critique ait eu pour objet de me dégoûter du service en m'effrayant, et je ne l'attribue qu'à l'intérêt, dont vous m'honorez. Ma devise favorite est: *fais ce que dois*, *advienne que pourra;* mais comme vos opinions semblent ne me laisser d'autre alternative que d'être sous la direction du Conseil ou de donner ma démission, je suis bien aise de pouvoir vous rassurer en vous confiant, que depuis quelque temps déjà le dernier parti me semble le plus sage, et que je ne tarderai guère à le prendre. Mes motifs vous sont déjà connus. Je m'assure chaque jour davantage qu'en Russie on ne peut pas être ministre à trente ans, et que dans tous les âges l'Empereur ne trouvera pas un homme droit et désintéressé, qui se charge de Son ministère, s'Il n'abjure pas Ses funestes préjugés et particulièrement les principes subversifs que Laharpe Lui a inspirés sur les gouvernements populaires.

Ma conduite vous prouvera mieux que mes paroles, m-r le comte, si une lettre comme celle que vous venez de m'écrire peut me porter à agir contre vos intérêts, et je ne désespère point de parvenir à me faire connaître de vous tel que je suis. Si vous pesez ma réponse de sang-froid, vous ne me refuserez pas, j'espère, la continuation de votre amitié: le prix que j'y attache doit être du moins un titre à vos yeux. Ceux que je possède à votre estime sont renfermés dans ma conscience.

1) См. выше заимствованное нами изъ Стокгольмскаго Архива письмо, редакція котораго принадлежала Панину, № 31.

J'ignore, m-r le comte, qui a eu la bonté de me dépeindre auprès de vous sous des traits avantageux; mais j'attends de votre justice, et dussé-je y perdre beaucoup, je préfère que vous me jugiez sur mes actions seules.

Il ne me reste plus qu'à vous renouveler l'assurance bien sincère de ma haute considération et de mon inviolable attachement. Panin.

P. S. J'attends de votre loyauté et de votre délicatesse, m-r le comte, que les explications que je viens de vous donner ne seront connues de personne et que vous ne m'exposerez pas à la haine de ceux, sur lesquels je vous confie ma façon de penser avec tant d'abandon.

Je me flatte encore d'apprendre par votre réponse, que cette lettre a été livrée aux flammes après que vous lui aurez accordé toute l'attention que je réclame de votre justice.

Rien, ce me semble, ne saurait mieux vous convaincre du prix que j'attache à votre suffrage, que la confiance, avec laquelle je me livre à vous tout entier.

M-r votre frère a voulu avoir connaissance de tout ce qui passe par mes mains et me l'a fait entendre plus d'une fois. L'Empereur n'a pas trouvé bon de m'y autoriser, et c'est moi qui en souffre: car il ne m'est pas difficile de pénétrer, que votre lettre est une suite de celles que vous avez reçues de Pétersbourg. Or, j'en appelle à votre justice: dois-je être la victime d'un amour-propre blessé?

2-d P. S. du 4 octobre[1]).

Je me suis expliqué amicalement avec lord St. Helens

1) Очевидно новаго стиля, т. е. 22 сентября. С. Р. Воронцовъ въ письмѣ къ Панину отъ 5 ноября 1801 (см. ниже № 354) жаловался на то, что письмо графа Никиты Петровича отъ 14 сентября напрасно пролежало до 6 октября, тогда какъ двумя недѣлями раньше оно могло быть отправлено съ англійскимъ курьеромъ; см. Арх. кн. Воронцова XI, 241.

au sujet des lettres qu'on croyait retenues à Londres, et je dois maintenant justifier cet ambassadeur, comme vous en jugerez par la pièce ci-incluse.

С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину.

352. Лондонъ, 27 сентября (9 октября), 1801 [1]).

J'ai reçu dans son temps par un courrier exprès à Southampton que mylord Hawkesbury m'a envoyé le paquet, que vous avez remis pour moi au courrier de mylord St. Helens et où il y avait votre lettre officielle et une particulière du 27 août (8 septembre) [2]). Sans les préliminaires de la paix, qui viennent être signés, j'aurais représenté à l'Empereur sur la première, et j'aurais attendu sa réponse avant que de communiquer ici la réponse, que vous me dites, que S. M. I. m'a autorisé de donner en conséquence de ce que le roi m'a dit à Weymouth; mais comme les préliminaires me donnent la liberté de ne communiquer aucune réponse, parce qu'il n'y a plus de nécessité, j'aime mieux ne rien dire que de dire quelque chose, qui pourrait choquer: car je ne croirai jamais, que l'Empereur ait de l'intérêt ou la volonté de choquer un souverain ami, qui a pour Lui une amitié, une estime et une confiance sans bornes. Je me borne donc à vous répondre, m-r le comte, sur la seconde que vous commencez par cette phrase: «Je ne me dissimule point, m-r le comte, tout ce qui se passera dans votre âme à la lecture de ma lettre officielle de ce jour». Je ne comprends pas du tout ce que vous entendez par là, et je puis vous assurer sur mon honneur, que je n'ai rien senti en la lisant; elle n'a pas même excité mon étonnement, parce que

1) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 239—241.
2) См. выше № 347.

c'est la suite naturelle de la manière de traiter les affaires, qui s'est introduite chez nous (où le Souverain ne les traite qu'en tête-à-tête, et n'entend pas les opinions des membres de Son Conseil, comme cela se fait partout), et sur laquelle je vous ai écrit avec tant de franchise dans ma lettre particulière du 9/21 août, sur laquelle j'attends votre réponse avec la plus vive impatience, persuadé que votre patriotisme vous fera sentir le mal, qui a déjà résulté de cette manière, et combien l'état en souffrirait encore plus, si cette manière de traiter les affaires pouvait continuer; car vous devez vous souvenir, que depuis le peu de temps que je suis rentré dans cette carrière, sans prévoir les embarras, qui m'attendaient, j'ai déjà reçu trois rescrits, dont vous étiez le rédacteur et qui étaient inexécutables, que je n'ai pas exécutés et dont l'inexécution a été approuvée par l'Empereur et que j'ai eu autant de vos dépêches officielles, avec lesquelles j'ai été obligé d'agir de même.

Quant à la seconde partie de votre lettre particulière, où vous me dites:

> «Je pars demain matin, et c'est de Moscou que vous recevrez les explications relatives à la plainte de lord Hawkesbury. En attendant, vous pouvez dire avec assurance à ce ministre, que jamais ses paquets n'ont été retenus au-delà du temps nécessaire pour que l'Empereur soit informé avant tout autre de l'arrivée des courriers, usage qu'on a constamment suivi chez nous et dont personne ne s'est jamais plaint»,

je puis vous assurer, m-r le comte, que je ne ferai pas cette réponse à lord Hawkesbury, parce qu'elle est inexacte et parce qu'outre qu'elle est singulière, elle pourrait donner des interprétations injustes et déshonorantes pour notre vertueux Souverain; et je n'attribue ce passage de votre lettre qu'à la grande hâte, dans laquelle vous me l'avez écrite la veille de votre départ et au milieu des embarras des préparatifs pour un long voyage.

Elle est inexacte, parce que l'usage que vous citez n'a jamais été suivi des temps du comte Ostermann, du prince Bezborodko et du comte Kotchoubey; que cet usage a pu s'introduire pendant la malheureuse époque, où Koutaïssow composait à lui seul le ministère et le cabinet de l'empire de Russie et où les plus grandes violations de tout droit public et particulier étaient en pratique et où il était inutile de s'en plaindre; c'est dans ces malheureux temps, au sujet desquels vous m'écriviez en vous exprimant comme d'un gouvernement barbare, tyrannique et maniaque. Je ne vois pas non plus, ni personne ne comprendra la raison, pourquoi les lettres doivent être retenues pour que l'Empereur soit informé avant tout autre de l'arrivée des courriers. Est-ce que la remise des lettres empêchera l'Empereur d'être informé de cette arrivée? Ou faut-il attendre le retour de celui que vous envoyez à S. M. I. pour L'informer de cette arrivée? Ce retard ne pourrait-il pas être interprêté, qu'on attend l'ordre de S. M. I., s'il faut envoyer ou non le paquet pour lord St. Helens, ce qui est tout-à-fait contraire au caractère et aux principes de notre vertueux Souverain, qui abhorre toute cette misérable politique astucieuse et méfiante, qui viole la confiance? D'ailleurs je ne veux pas, que par représailles on retienne mes paquets ici, sous prétexte qu'il faut au préalable informer le roi de l'arrivée du courrier; et comme ce prince vit six mois à Windsor, qui est à 34 werstes de Londres, et deux mois à Weymouth, qui est à 240 werstes, où en serais-je pour la réception de mes paquets? D'ailleurs on sait, que par les rapports aux barrières l'Empereur est informé de tous ceux, qui arrivent dans la résidence. Après tout ce que je viens de vous dire, m-r le comte, j'aime mieux ne rien répondre que de porter une réponse que vous avez été obligé de faire à la hâte et dont il ne me convient pas d'être le porteur en aucune manière.

Какъ видно раздраженіе графа Воронцова росло постепенно и стало доходить до ненависти. Между тѣмъ какъ графъ Никита Петровичъ, возражая своему противнику, защищаясь, объясняя свой образъ дѣйствій, оставался спокойнымъ, сдержаннымъ, графъ Семенъ Романовичъ все болѣе и болѣе увлекался; съ часу на часъ росло его озлобленіе; окончательный разладъ между прежними пріятелями казался неминуемымъ.

Особенно любопытнымъ комментаріемъ къ письмамъ графа Воронцова къ Панину служатъ его письма къ другимъ лицамъ. Тутъ о Панинѣ говорится въ самыхъ рѣзкихъ выраженіяхъ. Болѣе простора своему гнѣву онъ давалъ главнымъ образомъ въ своихъ письмахъ къ брату, Александру Романовичу. Въ его письмѣ отъ 2/14 августа сказано: „Je ne suis pas étonné, après tout ce que vous dites du comte Panin, qu'il ouvre mes lettres à vous: il le fait avec tout le monde, et lord St. Helens en est outré; car il ne cesse d'écrire, que tous les paquets, qui lui arrivent par mes courriers, sont ouverts, recachetés maladroitement et gardés 24 heures avant que de lui être remis. Lord Hawkesbury m'en avait déjà parlé plusieurs fois; car c'est la chose la plus choquante dans ce pays-ci que l'abus d'une confiance quelconque, et on fait cette distinction, que ce qui vient par la poste n'est pas aussi sacré que ce qui est donné en confiant à un ministre pour être envoyé par son courrier. Jamais on ne se permet ici d'ouvrir ces paquets. C'est pourquoi je vous avais écrit de m'écrire librement par les courriers anglais. Lord Hawkesbury s'en est plaint à moi à plusieurs reprises, et dernièrement à Weymouth il m'a dit, qu'ayant fait son rapport au roi, il allait m'adresser une lettre officielle comme secrétaire-d'état à l'ambassadeur de Rus-

sie. Je l'ai dissuadé tant que j'ai pu, pour empêcher une scène désagréable en tout sens, mais il n'a pas voulu en démordre. J'ai été encore hier chez lui à son bureau pour l'empêcher de m'écrire cette lettre officielle et pour lui prouver, que ça ne fera qu'aigrir le comte Panin contre ce pays. Tout ce que j'ai pu obtenir enfin est, qu'il m'écrirait une lettre particulière d'ami à ami sur ce sujet. Je viens de la recevoir et je l'envoie en copie dans une lettre particulière au comte Panin. Je vous envoie ici les copies de l'une et de l'autre. J'espère, qu'il sentira mon attention pour lui et qu'il se corrigera de sa curiosité méfiante, indécente et contraire aux principes vertueux de notre adorable Souverain. En attendant, je suis curieux de savoir, comment il me répondra sur ce sujet".

Далѣе въ этомъ же письмѣ къ брату графъ Семенъ Романовичъ подвергаетъ безпощадной критикѣ составленную Панинымъ записку о политической системѣ Россіи. Тутъ сказано: „Comme je suis tout-à-fait sûr, que jamais mes paquets ne sont ouverts ici, je vous envoie la copie du rescrit que j'ai reçu. Il est rédigé par le comte Panin. Ainsi je puis parler avec vous sur cette pièce avec la même liberté, avec laquelle on discute ici le discours du roi au Parlement, parce qu'on sait, qu'il est rédigé par son ministère. Je me bornerai à vous observer, que le rédacteur, croyant avoir fait un système politique complet, n'a mis que des phrases de rhéteur, des lieux communs, des contradictions, des idées fausses, comme celle que les Turcs sont à craindre et ne manqueront pas nous attaquer à cause de leur haine pour le nom chrétien, comme s'il n'y avait que nous de chrétiens au monde et comme si l'Autriche était musulmane. Il oublie

ce que tout le monde voit, que la Porte est dans une décadence absolue, que toutes ses provinces sont en insurrection et que depuis 8 ans elle ne peut pas soumettre Passavan-Oglou. Il craint la Porte après cette guerre, et il veut la terminer, car il a tâché de persuader lord St. Helens, que l'Angleterre doit consentir à ce que l'Empereur travaille à pacifier les Turcs avec Bonaparte[1]). Enfin, après tout ce verbiage il suppose, je ne sais pourquoi, que la paix entre la France et l'Autriche n'est pas faite, quoiqu'elle a été signée à Luneville et que les ratifications en sont déjà échangées[2]). Après avoir mûrement réfléchi, quelle était la vue, dans laquelle cette pièce a été faite et quel est le principal objet qu'on pourrait extraire de cette pièce de rhétorique de collège, je n'ai rien trouvé sinon, qu'on ne mêle l'Empereur que pour le faire intervenir dans les mêmes détails des indemnités en Allemagne, c'est-à-dire dans une injustice criante et indigne de la majesté d'un souverain d'un si grand empire. Il est plus digne de Sa grandeur de ne prendre aucune part à cette infamie".

„Au reste", продолжаетъ Воронцовъ, „le rédacteur, trop occupé du présent, n'a pas le temps de s'occuper du passé et ne veut rien lire des actes antérieurs à son entrée dans les affaires, ce qui est très fraîche date: car, parlant de l'obligation de soutenir l'électeur palatin, parce que feu l'Empereur s'est engagé à ça, il oublie une autre transaction plus importante, c'est la paix de Teschen et la garantie que la Russie a donnée à cette paix, qui

1) Въ дошедшихъ до насъ набroскахъ о «système politique» такихъ замѣчаній Панина о Турціи нѣтъ.

2) Миръ въ Люнвилѣ былъ заключенъ въ самомъ началѣ 1801г.

devrait préserver l'Empire Germanique et ses états de toute spoliation quelconque. En un mot, cette pièce légère et inconséquente pour le raisonnement et écrite d'un style emporté, indigne de la majesté d'un grand souverain, ne ressemble pas aux écrits de Torcy et lord Grenville, quand ils faisaient parler leurs souverains" etc.

Недѣлею позже, 9/21 августа Семенъ Романовичъ писалъ къ брату же: Ce qui vous paraîtra bien curieux, ce sera sans doute la copie d'une lettre écrite en encre sympathique que le comte Panin m'a adressée par le dernier courrier anglais. Elle était cachetée avec les soins les plus raffinés, et j'ai eu bien de la peine à l'ouvrir, ce qui me confirme dans la réalité des plaintes de lord St. Helens sur ce qu'il décachète les lettres, qui lui arrivent par nos courriers, ce qui est regardé ici comme une infamie: car, si on n'avait pas la confiance, qu'on n'en abusera pas, on aurait écrit en chiffres, comme on le fait par la poste. Cela prouve aussi sa méfiance et qu'il croit, qu'on agit ici comme il agit lui-même. Vous m'avez souvent écrit, et Michel me l'a répété aussi, que toutes mes lettres pour vous sont ouvertes dès qu'elles viennent par mes courriers et passent par les mains de cet homme si méfiant et si peu délicat".

„Vous verrez par la copie de la lettre étrange que je viens de recevoir de lui, qu'il voulait m'engager dans une intrigue[1]) et que pour ça il avait imaginé le prétexte le plus absurde. Il faut que cette intrigue que je ne comprends pas du tout l'ait tellement occupé qu'il en a

1) Рѣчь идетъ о письмѣ Панина къ Воронцову отъ 16 іюля, которое издано въ Арх. кн. Воронцова XI, 139 и слѣд. и которое мы сообщили выше подъ № 338.

perdu le jugement: car comment peut-il me faire accroire qu'il a des ennemis uniquement, parce qu'ils le supposent partial pour l'Angleterre et qu'il me le dit à moi, qui sais, que c'est tout le contraire; qu'il veut me faire accroire, que l'Empereur lui retire Sa confiance, parce qu'Il croit à cette partialité, tandis que S. M. I. n'aurait pas levé l'embargo, n'aurait pas fini nos démêlés avec ce pays, s'il avait suivi ses avis: car dans la même lettre il avoue qu'il tâche d'empêcher la levée de cet embargo contre l'avis de la majorité du Conseil. Et quant à la convention signée avec lord St. Helens, elle a été terminée à cause de ce que j'ai pris sur moi de ne pas exécuter ce que m'ordonnait l'Empereur dans un rescrit rédigé par le comte Panin et parce que j'ai fait des représentations très fortes directement à S. M. I. contre les ordres qu'Elle m'a donnés en Lui faisant voir tout le mal que leur exécution ferait à la Russie. Et le comte Panin après ça a le front de m'assurer, que l'Empereur lui retire Sa confiance en le soupçonnant de partialité pour l'Angleterre. Tout ça est bien pitoyable et dégoûtant. Si on peut le soupçonner, c'est de la même partialité qu'avait son oncle pour la Prusse".

„Je vous avoue, qu'en lisant sa lettre, dont je vous envoie la copie, j'en fus tellement indigné, que si je m'étais laissé aller à mon indignation, je l'aurais traité comme il le mérite; mais je tirai un autre parti de cette correspondance, qui va sans doute finir: c'est en le rassurant contre les intrigues et les ennemis, qui agissent contre lui, à ce qu'il prétend, je lui conseille d'aller droit son chemin et de ne plus prendre sur lui une responsabilité qu'il fait semblant de redouter; de prier l'Empereur d'ordonner, que les affaires politiques soient trai-

tées dans le Conseil, comme ça l'est partout, et de ne pas traiter tête-à-tête avec l'Empereur. Je lui fais voir le danger de ces tête-à-tête et combien ils ont déjà été nuisibles, parce que s'étant trompé lui-même, il a enduit en erreur le Souverain et a fait du tort à l'état. En un mot, je le mis au pied du mur par ma réponse que je joins ici. Je suis curieux de savoir comment il se tirera d'affaire en me répondant[1]). Il faut qu'il se démasque, qu'il suive mon conseil ou qu'il fasse voir l'ambition et la présomption les plus déterminées. Avec ces deux vices et le peu d'expérience qu'il a les affaires passeront malgré lui dans le Conseil, et il n'aura plus ces tête-à-tête, dont il a tant abusé: car il n'est pas possible, que ce train puisse continuer. Il est trop au-dessous de la place de ministre dirigeant; il n'a ni les connaissances, ni l'expérience, ni le jugement qu'il faut. Je vois, qu'il n'a d'autre talent que celui de l'intrigue et d'être laborieux; mais à quoi sert ce dernier, quand ce qu'il fait ne vaut rien?"

„Faites-moi l'amitié de me faire savoir ce que vous apprendrez de ses démarches après qu'il aura reçu ma réponse, et expliquez-moi, si vous pouvez, ce que c'est que cette intrigue, dans laquelle il a voulu me mêler" [2]).

„Je commence par croire, qu'il ne lit pas nos dépêches; car il est impossible que l'Empereur eût souffert ce paragraphe dans Son rescrit du 5 juillet où il craint, que les Turcs ne fassent la guerre à la Russie après la paix, si S. M. avait eu ma lettre officielle du 9 juin, où je prouve, que c'est nous, qui avons toujours provoqué

1) Отвѣтъ Панина (отъ 14 сентября) намъ извѣстенъ. См. выше № 351.

2) Значитъ, обвиненіе въ интригѣ было голословнымъ.

les Turcs, qui par eux-mêmes sont les meilleurs voisins du monde, et qu'il faut les conserver. Mais ce qu'il y a de plus singulier est, que tout en craignant cette ridicule guerre après la paix, le comte Panin veut travailler à cette paix entre la France et les Turcs et veut, que ce soit l'Empereur qui l'amène. En vérité, je ne conçois pas toutes ces contradictions".

Въ письмѣ Воронцова къ брату отъ 12/24 августа говорится о кое-какихъ реформахъ во внутренней политикѣ Россіи, а затѣмъ авторъ письма продолжаетъ: „Cela me console du chagrin de voir, que les affaires politiques se font hors du Conseil par un homme, qui n'a aucune connaissance de son propre pays, et qu'il connaît même très peu le seul pays étranger où il a été; mais surtout qu'à l'ignorance et à l'inexpérience qu'il fait voir à tout moment il joint encore une présomption, qui le rendra éternellement ignorant ne voulant rien discuter et s'instruire par les conseils de ceux, qui ont plus d'expérience, d'habileté et de connaissances que lui. Je vous avoue, que je ne m'attendais nullement à cette ambition démesurée du comte Panin et à cette présomption déraisonnable et qui n'est aucunement justifiée par les qualités naturelles et acquises qu'il a. Il m'a complètement trompé dans l'attente que j'avais et qui provenait de tout ce que m'écrivaient de lui mes amis de Pétersbourg, quand il allait à Berlin, et qui provenait aussi de la modestie, avec laquelle il s'exprimait dans sa correspondance et les principes de pur zèle pour l'état qu'il ne cessait d'exprimer dans ses lettres. Or, je vois à-présent avec beaucoup de chagrin, qu'il est complètement dominé par la *rabbia ministérielle*, qui est aussi forte que la *rabbia papale*, comme disent les Italiens. Il veut être

ministre dirigeant le vaste empire de Russie; il veut conduire notre politique, qui est si intimement liée avec nos affaires intérieures, puisqu'elle les entraîne, et il ne sait rien de notre intérieur. Il en sait encore moins que ce qui regarde les affaires externes, et c'est beaucoup dire; car je crois, qu'il en sait moins que feu son oncle, qui était aimable, poli, habile courtisan et encore plus habile en fait d'intrigues, mais ne savait rien des affaires. Le seul avantage qu'il a sur son défunt oncle est, qu'au lieu d'être paresseux comme l'autre, il est laborieux à l'excès, et malheureusement c'est un malheur pour l'état: car tout ce qu'il fait est dangereux ou ne vaut rien. Il ne fait que parler du grand travail, dont il s'occupe, du système politique de la Russie qu'il va produire pour le service de l'Empereur et pour régler notre conduite. L'ouvrage paraît, et c'est la montagne en travail, qui accouche d'une souris. C'est un ramas de faussetés, de déclamations écrites en mauvais style, où à côté des phrases boursoufflées il y a des phrases du style le plus bas, où tout fourmille d'ignorance, de contradiction, et où après avoir réfléchi, quand on en a fini la pénible lecture, pour trouver le sens de cette pièce et chercher à deviner quel en était le but, on finit par ne pouvoir rien comprendre. C'est un grand malheur, que cet homme si au-dessous de sa place travaille tête-à-tête avec l'Empereur qu'il induit en erreur, non par volonté délibérée, je suppose, mais parce qu'il est ignorant lui-même et présomptueux outre mesure".

„Mais j'espère, qu'on fera voir à l'Empereur le danger de ne pas traiter les affaires politiques dans le Conseil et de les faire tête-à-tête avec qui que ce soit, encore moins avec un homme si peu instruit et si plein d'amour-

propre. En continuant de cette manière il n'y aura pas d'ensemble dans le gouvernement que l'incapacité du comte Panin comprometttra sans cesse“ [1]).

Въ этомъ же смыслѣ графъ Воронцовъ выражался и въ другихъ письмахъ, напр. въ письмѣ отъ 26 августа 1801 года къ брату, Александру Романовичу, въ письмахъ къ Новосильцову, къ Куракину и пр. Такъ напр. въ письмѣ къ Новосильцову отъ 18 августа сказано: „Le comte Panin a pris l'habitude d'ouvrir les lettres, et il ne les remet que quand il veut“, и далѣе: „J'espère que le Conseil sera mis sur le pied qu'il convient, c. à. d., qu'on y traitera de toutes les affaires internes et externes et que les chefs des départements ne traiteront pas leurs affaires dans des tête-à-tête avec le Souverain, qui ne reçoit par là les informations qu'à travers leur ignorance, leur mauvaise foi ou leurs passions, ce qui finit par rendre despotes ces chefs des départements: oligarchie abominable, parce que le despotisme ministériel est mille fois pire que celui du Souverain seul“ [2]). А Новосильцовъ въ свою очередь въ письмахъ, въ родѣ слѣдующаго отъ 28 августа, старался вредить Панину въ глазахъ Воронцова. „Je suis fâché“, писалъ Новосильцовъ, „de voir certaine personne, à qui vous écrivez confidentiellement, se servir de tout ce que vous dites sans aucun ménagement. Il me paraît, qu'il n'est permis de se servir de ce moyen, c'est à dire de citer l'autorité d'un ami, qui vous écrit, qu'autant qu'à l'aide d'un peu d'expérience l'on est autorisé de croire, que ce que l'on fait va produire l'effet que l'on désire, et cela encore sans

1) Арх. кн. Воронцова X, 116—126.
2) Арх. кн. Воронцова XI, 405 и 406.

préjudice à la personne: car autrement c'est compromettre inutilement, c'est, je crois, pêcher essentiellement contre les devoirs de l'amitié et de l'honneur. . . La personne, à laquelle je fais allusion dans ce moment, est le comte Panin. C'est lui, à ce que je crois, qui se fait précéder par vos arguments sans le moindre ménagement"[1]).

Между тѣмъ и безъ того гнѣвъ Воронцова развивался до невѣроятныхъ размѣровъ. Въ его письмѣ къ Новосильцову отъ 26 сентября (8 октября) сказано о Панинѣ: „Il y a un certain ministre, qui est si curieux de lire la correspondance des autres, même celle de deux frères, qui s'écrivent sur les affaires de leur famille, qu'il se permet de les ouvrir. Je lui passe cette curiosité indécente, parce que ce n'est qu'un désagrément qu'il donne à quelques particuliers isolés comme mes amis et moi; mais je ne puis lui pardonner la présomption qu'il a de gouverner à lui seul une des plus importantes branches de l'administration d'un si vaste empire comme la Russie, — celle du département des affaires étrangères. Cette branche est si intimement liée avec toutes les autres et les influe toutes, que la moindre faute qu'elle commet se ressent tout de suite ou au bout de quelque temps dans les autres branches: . . . La présomption de ce ministre ne veut pas souffrir que les affaires politiques soient débattues dans le Conseil en présence du Souverain. . . C'est lui qui s'obstinait à ne pas lever le honteux embargo; c'est lui qui voulait sacrifier les intérêts de la Russie à ceux de la Suède et voulait forcer l'Angleterre à une convention absurde, ruineuse pour

1) Арх. кн. Воронцова XXX, 298.

nous et ruineuse pour la puissance navale britannique, à la ruine de laquelle jamais la nation anglaise n'aurait consenti; elle aurait fait la guerre coûte que coûte et se serait exposée à tous les dangers possibles plutôt qu'admettre un droit incompatible avec son existence navale. Le comte Panin l'a fait par ignorance, parce qu'il ne connaît pas la Russie ni géographiquement, ni statistiquement, et sur mon honneur, il ne connaît pas plus l'Europe et nos voisins qu'il ne connaît son propre pays. . . . Il est le seul homme de l'Europe, qui, obligé par sa place à savoir à fond la statistique de son propre pays et des puissances voisines, les ignore absolument. . . C'est lui, qui lit à l'Empereur les dépêches, et j'ai à-présent tout lieu de croire, qu'il ne les lit pas en entier ou les dénature" etc. [1]).

Въ письмѣ къ Куракину отъ 7/19 октября, значитъ въ то время, когда Панинъ не былъ болѣе руководителемъ внѣшней политики Россіи, Воронцовъ, не зная еще объ этой перемѣнѣ, горько жаловался на своего прежняго друга и товарища: „Le comte Panin", сказано тутъ, „qui a si peu servi et qui a si peu acquis de connaissances et d'expérience des affaires, dédaigne de prendre conseil de ceux, qui, ayant servi plus longtemps, ont plus d'expérience et connaissent mieux les affaires que lui. C'est ainsi que sans considérer, quel mal il fait par là au service de son Souverain, qu'il n'informe pas les ministres au dehors de ce qu'il traite en Russie avec les ministres des cours, auprès desquelles les nôtres résident. — Comme j'ai déjà écrit à ce dernier sujet à l'Empereur lui-même, ce n'est donc pas pour me plaindre

1) Арх. кн. Воронцова XI, 407—411.

du comte Panin que je vous écris, m-r le prince; c'est uniquement pour vous prier d'avoir la charité, comme son ancien, son supérieur et son proche parent de l'obliger d'agir avec nos autres ministres dans les cours étrangères avec l'exactitude indispensable et d'après l'usage constamment suivi par tous les ministères de toutes les cours de l'Europe, et ne pas faire avec mes confrères ce qu'il a essayé de se permettre envers moi depuis trois mois: car, quant à moi, j'aurai soin moi-même de ne plus souffrir qu'il s'écarte de son devoir dans les affaires entre la Russie et le pays où je représente mon Souverain qu'il compromet, et en même temps de ne pas s'écarter des égards, qui me sont dûs et auxquels le comte Ostermann, le prince Bezborodko, Votre Excellence et le comte Kotchoubey n'ont jamais manqué" [1]).

Письма Воронцова къ брату, Александру Романовичу, отъ 27 и 30 сентября, 6, 14 и 25 октября, въ которыхъ также встрѣчаются очень сильныя выраженія и которыя были доставлены въ Петербургъ уже послѣ прекращенія политической дѣятельности графа Никиты Петровича, весьма рельефно изображаютъ увлеченіе антагониста Панина. Вотъ нѣкоторыя выдержки изъ этихъ писемъ.

„Ce présomptueux ministre (Panin) m'a écrit une lettre particulière sur le sujet de sa prétendue réponse officielle, et il glisse un peu sur la plainte de lord Hawkesbury, sur laquelle il me dit de répondre par la plus plate des excuses. Comme je suis résolu de ne jamais lui écrire officiellement (c'est à quoi je ne suis pas même

1) Арх. кн. Воронцова XXX, 495—496.

obligé), mais à l'Empereur, auquel je dois répondre sur tous les ordres, qui ne peuvent me venir de personne que par Sa volonté, j'ai répondu par une lettre particulière à son officielle et sa particulière".

„Je vous avoue, que je croyais, que le comte Panin connaissait son propre pays et avait quelques idées de l'intérêt de sa Patrie; qu'il avait des connaissances générales des intérêts des autres puissances; qu'il avait aussi quelque idée sur les différentes branches de l'administration, comme finances, navigation, manufactures et commerce; mais je vois à mon grand étonnement, qu'il est sur tous ces points d'une ignorance impardonnable non seulement pour un ministre, qui a l'ambition de passer pour un homme d'état, mais qu'il serait honteux même pour un gentilhomme tant soit peu bien élevé d'être aussi ignorant qu'il est. Dénué de toutes ces connaissances et n'ayant que très peu d'expérience, il ignore même la dialectique; il ne sait pas même les convenances de style: car dans un même rescrit qu'il rédige, il fait parler le Souverain en rhéteur boursoufflé et le fait tomber dans des expressions viles et basses, indignes d'un souverain. En un mot, jamais je n'ai vu un homme si au-dessous de sa place. J'espère, que S. M. I. connaîtra toute son incapacité et fera discuter les affaires dans le Conseil".

„Vous me dites d'être sur mes gardes avec le comte Panin dans ma correspondance officielle et particulière. D'officielle je ne puis en avoir, car j'écris à l'Empereur sur les affaires et qu'il ne me dit pas que c'est par ordre de l'Empereur, je ne lui répondrai pas, mais à l'Empereur pour savoir, si c'est Sa volonté. Pour ce qui est de la correspondance particulière, j'espère en être

débarrassé, car il ne m'écrira plus sans doute après avoir reçu celle que je lui ai écrite le 9/21 août[1])".

Въ письмѣ отъ 14/26 октября сказано: „Vous me blâmez d'avoir donné une si verte leçon à l'hypocrite, qui voulait m'engager dans ses intrigues, parce que vous êtes persuadé, qu'il sera mon ennemi ouvert. Croyez, je vous supplie, qu'il l'était déjà et qu'il ne m'a jamais pardonné la représentation que j'ai été forcé de faire à l'Empereur le 6/18 mai de Southampton par courrier. Elle a dû faire voir à S. M. I. les idées erronées de cet hypocrite et combien peu il connaît la Russie et ses vrais intérêts. Du moins l'Empereur a dû voir, que cet homme ne Le conseille pas toujours bien. C'est un grand crime que j'ai envers l'hypocrite. Aussi, depuis ce temps, quoiqu'il me régalait de temps à autre de quelques lettres mielleuses et insignifiantes et surtout pour me faire entrer dans ses intrigues, il avait soin de me cacher les affaires, même celles qu'il traite avec l'ambassadeur d'Angleterre, ce que je ne souffrirai plus, je vous assure".

„Je suis aussi tout-à-fait convaincu, qu'il ne lit pas toutes mes dépêches à l'Empereur, ou bien il ne lui lit que ce qui lui plaît; mais je mettrai ordre à ça ou je quitterai, ce qui en vérité me fera plus de bien que de mal; car en vérité le goût de la vie tranquille et indépendante ne fait que s'accroître en moi de jour en jour, et pour rien au monde je ne pourrai me résoudre à être dans une espèce de dépendance indirecte d'un homme, dont je méprise le caractère, comme celui de cet hypocrite. Je prévoyais, que vous me blâmeriez, au premier aperçu, de ce que j'ai comme rompu avec le comte Pa-

1) Арх. кн. Воронцова X, 139—140.

nin; mais si vous réfléchissez, mon ami, qu'il sera moins dangereux pour moi, quand tout le monde saura, que nous sommes mal ensemble, que quand sous le masque de l'amitié il me portait des coups fourrés, vous trouverez, que je gagne à cet état de choses: car il ne pourra plus me citer à tort et à travers et dire, que je lui ai écrit sur tel ou tel autre homme, puisqu'on saura, qu'il ne peut plus exister de correspondance confidentielle entre nous, et l'Empereur même n'ajoutera plus foi aux insinuations qu'il s'aviserait de Lui faire contre moi. Ma correspondance est finie avec lui. Je n'écris mes dépêches qu'à l'Empereur. Le comte Panin ne peut rien m'ordonner que par ordre de S. M. I., et je répondrai à l'Empereur et non à lui, et s'il m'écrit des lettres particulières, il faut qu'il mesure bien ses expressions, sans quoi je lui donnerai sur les doigts".

„Je m'attends, qu'il chassera son parent, le prince Kourakin, et qu'il aura au couronnement sa place de vice-chancelier et qu'il se croira être devenu mon chef, et en conséquence essaiera de prendre un ton avec moi. C'est là où je l'attends, pour lui faire une leçon encore plus verte que celle que je lui ai déjà donnée. Je dois vous raconter à ce sujet, que quand il apprit, que feu l'Empereur m'avait envoyé un courrier pour me prier d'accepter la place de vice-chancelier, il m'écrivit de Berlin, où il était, plusieurs lettres que je possède, par lesquelles il me priait, me suppliait et me conjurait de ne pas refuser cette place, parce qu'il se trouverait très honoré de servir sous mes ordres, et parce que, si je n'accepte pas cette place, elle sera donnée à Викторъ Павловичъ, sous les ordres duquel il ne peut pas servir, parce que c'est un passe-droit, qui lui sera fait. Je vous

avoue, que je n'ai pas compris ce passe-droit, à moins qu'il n'ait été fait gentilhomme de la chambre et puis chambellan quelques jours avant le comte Kotchoubey...".

„Si le comte Panin, devenu vice-chancelier, s'avise jamais de prendre un ton envers moi, je lui rappellerai d'abord cette lettre que je lui ai écrite[1]) et j'ajouterai, que c'est le comble de sa vanité que de croire, qu'il est mon chef et moi son subordonné, et que si jamais il s'avise de m'écrire sur les affaires sans ajouter, que c'est par ordre exprès de l'Empereur, non seulement je n'en ferai aucun cas, mais que je lui ferai une leçon telle qu'il mérite de recevoir, et que quand il mettra, que c'est par ordre de S. M. I. qu'il m'écrit, ce sera toujours à Elle et non au vice-chancelier que je répondrai. Je puis vous assurer, que tant que je sers je saurai le tenir en règle vis-à-vis de moi, et je lui ferai sentir, que je ne suis pas Krüdener, Mourawjew etc.[2])".

Въ письмѣ отъ 18/30 октября сказано о Панинѣ послѣ повтореній нѣкоторыхъ фразъ, помѣщенныхъ уже въ прежнемъ письмѣ: „Il n'a cessé de me manquer en ne m'informant de rien de ce qu'il traite avec lord St. Helens. Je suis même bien aise, qu'il se déclare ouvertement contre moi, car c'est alors qu'il me sera moins dangereux. Agissant en honnête homme et en zélé sujet de mon Souverain, je ne crains pas les viles intrigues de cet hypocrite, et je ne souffrirai plus, qu'il me traite comme son oncle traitait le prince Golitzin de Vienne, auquel il ne communiquait rien de ce qu'il traitait avec

1) Письмо Воронцова къ Панину, на которое здѣсь ссылается графъ Семенъ Романовичъ, было писано 21 апрѣля 1799 года и напечатано нами въ IV томѣ подъ № 830.

2) Арх. кн. Воронцова X, 140—143.

le prince Lobkowitz[1]). Le prince Golitzin le souffrait, parce qu'il était trop attaché à conserver sa place; mais moi je ne suis attaché qu'à mon Souverain et ma Patrie sans être nullement attaché à ma place. L'intérêt de l'état et mon honneur me sont plus chers que le rang d'ambassadeur que je quitterai avec plus de joie que je ne l'ai accepté, dès que je verrai que le comte Panin continue à faire tout à sa propre tête, qui est incapable de régir une place, à laquelle il est grimpé Dieu sait comment[2])".

Въ концѣ октября графъ Воронцовъ еще не зналъ о прекращеніи политической дѣятельности Панина. Въ его письмѣ къ Александру Романовичу отъ 25 октября (6 ноября) сказано:

„Le manifeste publié le jour du couronnement que j'ai reçu de vous n'a pas été écrit par le comte Panin, car il n'aurait pas manqué de fourrer à tout propos sa phrase favorite et impropre *de glorieuse mémoire*".

„Vous me conseillez, mon bon ami, de ne pas marquer de l'aigreur à cet homme. Je n'ai plus rien à faire avec lui; mais, sensible au peu d'égards qu'il ose me témoigner dans le courant du service, en continuant à ne pas m'informer de ce qu'il traite avec lord St. Helens, et qu'il m'a fait même un secret des présents que l'Empereur a faits à m-r Addington et à lord Hawkesbury, auxquels il les a envoyés à mon insu, j'ai écrit au prince Kourakin en lui faisant voir comme tout ceci est contraire à tous les usages...[3])".

1) Это происходило въ первое время царствованія Екатерины II.

2) Арх. кн. Воронцова X, 144—145.

3) Тутъ воспроизведено содержаніе письма къ Куракину, о которомъ была рѣчь на стр. 549.

„Pour ce qui est de correspondance avec cet homme, je suis sûr, qu'il ne m'écrira plus de lettres particulières, parce qu'ayant reçu celle du 9/21 août vers le 2 ou 3 septembre v. st. il ne m'a pas répondu, quoique j'aie déjà reçu une lettre du prince Kourakin du 19. Ainsi, s'il avait voulu répondre, il avait 16 jours de temps pour composer sa réponse, qui devait lui être très pénible à faire. Si je reçois de ses lettres officielles, il faut, qu'il me dise, que c'est par ordre du Souverain; alors je répondrai à l'Empereur, parce que c'est que je dois faire et parce que je veux, que S. M. I. puisse voir, si ce que m'écrit cet hypocrite est réellement d'après Sa volonté ou d'après sa propre tête[1])".

Нѣтъ сомнѣнія, что графъ Воронцовъ очень скоро послѣ отправленія этого письма къ брату получилъ письмо отъ графа Никиты Петровича отъ 14 сентября, которое, какъ видно, почему-то было отправлено нѣсколько позже или задержано на дорогѣ, и которое служило отвѣтомъ на сильные упреки въ письмѣ Воронцова отъ 9/21 августа. Когда Панинъ написалъ свое письмо отъ 14 сентября, онъ не могъ подозрѣвать, что Воронцовъ, не довольствуясь упреками въ письмахъ къ Панину и выходками противъ него въ письмахъ къ разнымъ сановникамъ, станетъ жаловаться на него въ письмахъ къ самому Государю. Эти письма были писаны 27 и 28 сентября, и къ нимъ была приложена записка, заключавшая въ себѣ очень рѣзкую критику рескрипта отъ 5 іюля, редакція котораго принадлежала Панину. Вотъ что, между прочимъ, было сказано въ этихъ письмахъ, въ которыхъ главнымъ образомъ развита мысль, что всѣ дѣла должны

1) Арх. кн. Воронцова X, 146—147.

быть обсуждаемы и рѣшаемы въ Совѣтѣ: „Je me crois obligé“, сказано въ введеніи, „de représenter à V. M. I. sur un mal, qui s'est indroduit dans la manière de traiter les affaires chez nous“; а дальше: „Je recevais des lettres officielles du ministre, qui me prouvaient de plus en plus, que le zèle seul ne suffit pas pour gérer les affaires politiques d'un si vaste Empire, affaires essentiellement liées avec les internes qu'elles peuvent compromettre et mettre en danger, quand elles sont mal traitées. Voyant la continuation de ce mal je n'hésitai pas un moment de profiter d'une occasion que me donnait ce même ministre par une lettre particulière de lui écrire en particulier avec cette franchise d'un homme, qui ne désire que le bien de son Souverain“. Затѣмъ говорится о заключенномъ между Россіею и Швеціею договорѣ, о которомъ сказано, что этотъ трактатъ „est le traité le plus dommageable que la Russie ait jamais conclu, et où l'oubli et l'ignorance des principes de commerce et d'administration, ainsi que de la vraie politique de la Russie sont aussi palpables qu'injustifiables“. Потомъ встрѣчаются замѣтки въ родѣ слѣдующихъ: „Je dois croire, que le comte Panin, si c'est lui, qui lit nos rapports à V. M. I., n'a pas lu mon rapport en entier, ou bien Lui en a fait la lecture, quand, préoccupée de quelque autre objet, Elle n'a pas pu y prêter toute Son attention“ и пр. Далѣе высказавъ предположеніе, что Панинъ въ своихъ письмахъ, говоря о мысляхъ Государя, не хорошо понялъ этихъ мыслей, Воронцовъ продолжаетъ: „J'aurai toujours plus d'égard à la gloire de mon Souverain qu'à ce que m'écrit son ministre, qui peut avoir jugé trop lestement et écrire en conséquence. Quand je dis, qu'il y a de la légèreté et de la négligence de sa

part, je ne puis l'affirmer. Il se peut que le trop grand poids des affaires est autant au-dessus de ses forces physiques qu'il est au-dessus de ses forces morales, ses connaissances, ses conceptions intellectuelles et son peu d'expérience, et qu'il n'a ni les moyens, ni le temps de faire tout par lui-même, ce qui fait qu'il y a des choses négligées tout-à-fait et d'autres faites avec légèreté et trop lestement" и пр. Говоря затѣмъ о необходимости обсуждать и рѣшать всѣ текущія дѣла въ Совѣтѣ, графъ Семенъ Романовичъ пишетъ: „Je proteste sur mon honneur à V. M. I., que je n'ai aucun sujet de plainte particulière contre le comte Panin, ni aucune vue privée à moi d'ambition personnelle. Quant au premier point, je ne connais pas personnellement ce ministre. Il était un enfant de 13 ans, quand j'ai quitté la Russie, étant envoyé à Venise en 1783. J'ai eu une correspondance avec lui pendant les trois ou quatre ans[1]) qu'il a résidé à Berlin, pendant laquelle, quoiqu'il eût le malheur d'échouer dans toutes ses négociations et qu'il ait été trompé par le comte Haugwitz, qui le faisait venir pour rien de Carlsbad à Berlin, il était excusable par son défaut d'expérience, et je voyais dans ses lettres un grand fond d'amour du bien de l'état. Aussi, dans mes dépêches à la cour je lui rendais la justice, qui lui était due; il a reconnu mon empressement et me l'a témoigné. Après cette première et seule mission qu'il a eue, quand il fut fait vice-chancelier, j'ai vu en lui le même zèle pour l'état, et toutes ses lettres étaient pleines de chagrin qu'il ressentait des abus et des coups d'autorité, dont il était le témoin. Je reconnais, qu'il m'a témoigné de

1) Панинъ въ Берлинѣ былъ два года.

l'amitié. Je n'en ai pas moins pour lui, et je serai toujours empressé à lui complaire, excepté dans tout ce qui peut être dommageable au service de mon Souverain et de ma Patrie: sur ce point il n'est pas d'amitié, qui tienne". Послѣ этого Воронцовъ доказываетъ, что не желаетъ мѣста Панина, что онъ никогда не считалъ себя достаточно способнымъ для того, чтобы сдѣлаться руководителемъ внѣшней политики Россіи. Возвращаясь затѣмъ опять къ Панину, Воронцовъ пишетъ: „Il me reste à dire, que le rescrit de V. M. I. du 5 juillet, qui est l'ouvrage du comte Panin, parce qu'il me l'avait annoncé comme un grand travail qu'il faisait sur le système politique de la Russie, qu'il l'avait annoncé de même à V. M. I. dans une lettre qu'il Lui avait écrite (comme il m'en a informé dans le temps), n'aurait jamais été signé par Elle, s'il avait été discuté dans le Conseil; car V. M. ne l'a signé que par la grande confiance qu'Elle a dans ce ministre. Aussi je La supplie de le faire discuter dans le Conseil, et Elle verra, qu'on trouvera des contradictions frappantes et des endroits si obscurs qu'il sera peut-être difficile à l'auteur même de les expliquer; mais, pour moi, j'avoue, que je ne vois pas l'objet de l'ensemble, et qu'il y a des articles que je ne comprends pas du tout. Si je n'envoie pas cette lettre par le comte Panin, ce n'est que pour qu'elle parvienne plus tôt à V. M. I. et non pour la lui cacher: il n'est pas dans mon caractère de craindre de dire la vérité et encore moins de blâmer quelqu'un à son insu. Aussi je prie, je supplie V. M. I. de lui communiquer cette lettre ainsi que l'incluse[1]), afin qu'il vérifie, si cette dernière

1) Т. е. примѣчанія къ рескрипту отъ 5 іюля, о которыхъ мы будемъ говорить.

n'est pas une exacte copie de celle que je lui ai écrite le 9/21 août, et afin qu'il puisse dire, si dans celle-ci même que j'écris à V. M. I. il y a quelque inexactitude de ma part sur ce que je dis à son sujet. S'il est attaché à son Souverain et à sa Patrie, comme je l'espère, il me saura gré de ma franchise, qui le met sur la voie de Vous servir, Sire, sans nuire au pays, et, en acquérant plus de savoir et plus d'expérience qu'il n'a fait voir, devenir un jour utile à sa Patrie. Mais si l'amour-propre le domine au point d'être choqué des vérités que je suis obligé de dire, il deviendra mon ennemi, et j'en serai plus fâché pour lui que pour moi, parce qu'il restera toute sa vie incapable, en dédaignant de s'instruire par les conseils et l'expérience de ceux, qui savent plus que lui et qui dans les discussions qu'ils auraient eues avec lui, lui auraient donné des lumières qu'il n'acquerra jamais dans son bureau, entouré de ses commis. Quant à moi, ce n'est ni lui, ni aucun de Vos ministres que je sers; c'est Vous et ma Patrie, Sire! Ainsi une considération de haine ou d'amitié que je puis obtenir des ministres ne pourra influencer ma manière de servir et me faire taire, quand je vois un mal, qui se fait dans l'état[1])".

Приложеніе къ этому письму, доставленное императору Александру и заключавшее въ себѣ разборъ рескрипта отъ 5 іюля, еще гораздо болѣе нежели письмо должно было повредить Панину въ глазахъ Государя. Такъ какъ эти примѣчанія не имѣли адреса, авторъ ихъ, говоря о качествахъ редактора рескрипта, т. е. о графѣ Никитѣ Петровичѣ, употребляетъ еще гораздо болѣе

1) См. Арх. кн. Воронцова X, 384 и 389—397. Это письмо напечатано вмѣстѣ съ русскимъ переводомъ въ Русскомъ Архивѣ 1874, II, 998 и слѣд.

сильныя выраженія. Вотъ нѣкоторыя выдержки изъ этого документа, сообщеніе котораго Государю придавало всему образу дѣйствій Воронцова въ отношеніи къ графу Панину характеръ и значеніе доноса.

Начиная съ требованія, чтобы въ Россіи всѣ дѣла обсуждались въ Совѣтѣ, Воронцовъ въ этой запискѣ замѣчаетъ въ введеніи: „Chez nous c'est le comte de Panin, qui travaille tête-à-tête avec l'Empereur, ne Lui lit que ce qu'il veut bien Lui faire lire, Lui représente les affaires d'après son propre jugement, fondé sur le degré de connaissance et d'expérience qu'il a, ce qui est bien peu de chose. C'est lui, qui dirige par là le sentiment de l'Empereur et devient le rédacteur des ordres qu'il a suggérés et que S. M. donne tant à lui qu'aux employés au dehors de l'Empire, et S. M. I. n'a aucun moyen de savoir, si ce que Son ministre écrit aux ministres russes ou communique aux ministres étrangers est conforme à Sa volonté. . . Comme par malheur pour l'Empereur et l'état c'est le comte Panin, qui seul suggère les avis à S. M. I., obtient les ordres, dont lui encore devient seul le rédacteur et les fait exécuter, tout ce que nous recevons sous signature du Souverain n'en est pas moins le sentiment individuel du ministre. On peut donc discuter ces ordres avec la même liberté qu'on dispute ici en Parlement le discours du roi, parce qu'on sait, qu'il a été composé par le ministère et non par le roi, qui l'a prononcé".

„C'est ce que je vais faire en discutant le rescrit, que j'ai reçu du 5 juillet, daté de Péterhof" и пр.

Затѣмъ слѣдуетъ критика 29-ти параграфовъ этого рескрипта. Въ первомъ параграфѣ было сказано, что Государь желаетъ возстановленія благопріятныхъ отно-

шеній между Россіею и Англіею; такъ какъ однако Воронцову казалось, что русское правительство обращалось къ Англіи съ чрезмѣрными требованіями и даже съ угрозами, онъ спрашиваетъ: „Pourquoi dès le premier début le rédacteur fait-il dire une fausseté palpable au Souverain?“ О параграфахъ третьемъ, четвертомъ, пятомъ и шестомъ сказано, что все это „n'est qu'un amas de lieux communs en style de rhéteur de collège“.

Въ 9-мъ параграфѣ было сказано о Павлѣ „de glorieuse mémoire“. Воронцовъ, находя, что это „épithète hypocrite et inconvenante et dont on pouvait se passer“, продолжаетъ: „On pouvait dire tout simplement: *feu l'empereur, Mon père.* Comment Alexandre I, qui a du jugement, de la vertu et qui n'est pas un enfant, pouvait-Il ne pas voir, que Son père avait perverti la justice, avait ruiné les finances, avait abîmé le commerce et avait introduit un despotisme dans Son malheureux pays, dont on n'a pas d'exemple. Y a-t-il quelque chose que ce soit de glorieux dans cette manière de régner, et un souverain, qui, en écrivant à un de ses sujets, dit, que la mémoire de Son prédécesseur est glorieuse, n'avoue-t-Il pas qu'Il approuve la conduite du règne passé, et ne s'accuse-t-Il pas de suivre les mêmes traces? Mais quand la manière de gouverner est tout-à-fait opposée à celle de la *glorieuse mémoire*, n'est-ce pas une hypocrisie que de se servir de cette épithète, et comme rien de vil et d'hypocrite n'entrera jamais dans l'âme du vertueux Alexandre I, ça prouve, qu'Il a signé de confiance ce que Son ministre Lui a présenté. Certainement il aurait été indécent au fils de parler mal de Son père; mais il n'y avait aucune nécessité ni d'en médire, ni d'en faire le panégyrique: il fallait dire tout simplement: *feu l'empereur, Mon père.* Ce

qu'il y a de plus singulier est que celui, qui fait ces observations, possède plusieurs lettres du rédacteur du rescrit, dans lesquelles du vivant et depuis la mort de Paul I il le traite de tyran et de maniaque".

По поводу 10-го параграфа сказано: „*Les décrets impénétrables de la Providence, qui ont appelé l'Empereur au trône,* n'est qu'une phrase de rhétorique mal placée, dont on pouvait se passer: car ces décrets impénétrables ne peuvent avoir de rapport qu'à la mort tragique du père que le fils ne devait jamais rappeler sans horreur, et si ce n'est pas cette mort que le rédacteur avait en vue, on doit croire, qu'il suppose, que l'Empereur n'a eu aucun droit au trône, mais qu'Il y est parvenu par une élection inattendue, comme le défunt roi de Pologne". Другія части изложенія въ рескриптѣ названы „verbiage" и „double galimathias"; объ 11-мъ параграфѣ сказано: „Ce paragraphe, qui traite de la confusion, qui menace l'Autriche, n'est lui-même qu'une confusion incompréhensible des idées du rédacteur". По поводу 12-го параграфа Воронцовъ пишетъ о Панинѣ: „Il s'obstine à exhausser la Suède et le Danemark pour abaisser sa Patrie et son Souverain, auquel il fait même signer cette reconnaissance de parité et identité (съ этими державами) non fondées et avilissantes". По поводу разсужденій Панина о Пруссіи въ 13-мъ параграфѣ сказано: „Ici le rédacteur est de mauvaise foi, ou bien il ignore le caractère du roi de Prusse, auprès duquel il a résidé plusieurs années, ce qui prouverait son peu de discernement. . . L'objet du rédacteur, dont on connaît la partialité pour la Prusse, est d'entretenir dans l'esprit de l'Empereur une prédilection pour elle. S'il n'a pas ces vues qu'on doit lui supposer, il faut nécessairement re-

connaître, qu'il est tout-à-fait incapable de juger sainement des hommes et des affaires: car tout le monde sait, que le roi de Prusse est tout-à-fait nul par lui-même, qu'il est très borné, très ignorant, timide à l'excès et d'une avarice inconcevable“ и пр. Въ 17-мъ параграфѣ было сказано въ рескриптѣ, что русскій дипломатъ въ Парижѣ „devra se borner à observer la marche du gouvernement et à amuser le tapis“. При этомъ случаѣ Воронцовъ восклицаетъ: „Amuser le tapis! Peut-on se servir d'un terme plus bas, et c'est l'Empereur que le rédacteur oblige à signer une expression si vile et indigne d'un grand prince!“ Въ 19-мъ параграфѣ была рѣчь о донесеніяхъ Моркова къ Государю, при чемъ было употреблено выраженіе: „ce qu'il jugera digne d'être inséré dans ses rapports en cour“. Воронцовъ, очень недовольный этимъ послѣднимъ выраженіемъ, замѣчаетъ: „Le mot *en cour* ne va pas du tout, quand le Souverain parle en Son propre nom et signe le rescrit. C'est une façon de s'exprimer basse et surannée, qui était usitée autrefois par les vieilles mâchoires de l'ancienne diplomatie française et qui n'est plus employée que par des commis. Un ministre, qui sait la dignité, avec laquelle il doit faire parler son Souverain, aurait mis: *dans les rapports, que vous Me ferez* et non *que vous ferez en cour*“. По поводу 21-го параграфа, въ которомъ была рѣчь о Нидерландахъ, сказано, что этотъ параграфъ „est une preuve additionnelle de l'ignorance de celui, qui a écrit le rescrit“, и дальше: „il n'y a personne, qui ignore, excepté le rédacteur, que le commerce de la Hollande a commencé à décroître rapidement depuis la paix d'Aix-la-Chapelle“ и пр. и потомъ: „L'ignorance ou bien l'hypocrisie du rédacteur est encore plus palpable, quand il

parle des *relations politiques*, comme si la Hollande elle-même possédait encore une existence politique réelle et comme si elle était indépendante. Quel est l'homme en Europe, qui ne sache, que la Hollande est subjuguée par la France" и пр. Въ 23-мъ параграфѣ рескрипта была рѣчь о „ministère" Александра, о „gouvernement républicain" и о „modération" Бонапарта; Воронцовъ пишетъ: „Le mot de *gouvernement républicain* est aussi proprement employé que celui de *Mon ministère*, quand l'Empereur parle des affaires politiques; car c'est le comte Panin, qui compose à lui seul le ministère et le cabinet du vaste empire de Russie, et, ce qu'il ignore, il n'y a de république que le nom en France, et Bonaparte est plus despote qu'un empereur du Maroc. Quant à la modération du Premier Consul, il n'y a que le rédacteur seul au monde, qui se permet de l'attendre". Въ 28-мъ параграфѣ рескрипта было сказано, что по вопросу объ отношеніяхъ Россіи къ Англіи Воронцовъ можетъ руководствоваться особенными инструкціями. Графъ Семенъ Романовичъ опять-таки очень раздраженъ и замѣчаетъ: „Ainsi, en parlant sans clarté ni précision sur toutes les cours, en laissant celui, à qui est adressé ce long rescrit, dans de plus grandes ténèbres qu'il n'a été avant, on ne lui parle pas du pays où il se trouve, parce que cela m'est parfaitement connu, à ce qu'il dit. Sans doute, le pays m'est connu, mais quels sont les sentiments de ma cour sur le rapport politique, qu'elle croit avoir avec ce pays? Je l'ignore. Il est vrai, qu'on parle des instructions particulières, dont je pourrai avoir besoin. Est-ce des instructions passées? Elles n'existent pas; car celles que j'avais reçues et que je n'ai pas exécutées, ont été reconnues inexécutables. Est-ce des instructions futures? Il fal-

lait me les envoyer au plus vite, parce qu'elles me sont plus nécessaires que ce fatras incohérent, obscur et contradictoire, qu'on vient d'examiner pièce par pièce".

Въ заключеніи этой записки сказано: „Pour finir ce pénible travail d'examiner cette singulière production politique du comte Panin, on est obligé de revenir au paragraphe 6-me, parce qu'il contient un principe aussi injuste que dangereux. Il est dit, que *quelle que soit la forme de gouvernement que les nations se donnent par le voeu public, elles peuvent maintenir une parfaite intelligence avec Mon empire, pourvu que le même esprit d'équité les dirige à son égard.* Ce n'est pas ainsi que raisonnait la feue Impératrice, car quoique piquée contre l'Angleterre, grâce aux intrigues réunies de la Prusse, de la Suède et de la France, Elle n'a jamais voulu reconnaître pour puissance indépendante ses sujets révoltés de l'Amérique... D'après le dangereux principe du rédacteur, toute province, qui se révolte à tort ou à raison, doit être sûre d'avance d'être reconnue de la Russie pour indépendante et d'avoir liaisons avec elle...".

Наконецъ Воронцовъ еще замѣчаетъ: „Il est visible, que le fond de ce rescrit est du rédacteur lui-même, c'est-à-dire, l'obscurité, l'ignorance, les contradictions, les idées incohérentes et les principes dangereux, dont il ne comprenait pas lui-même le danger; mais quant à la partie du style, c'est clair, que c'est un Français, qui l'a corrigé et l'a habillé à la mode parisienne de nos jours". Подозрѣвая, что нѣкто „Lambert, le confident intime du rédacteur" помогалъ Панину въ редактированіи этого документа, Воронцовъ замѣчаетъ: „Ce qu'il y a de certain, est, que ni l'un, ni l'autre ne devrait jamais se mêler de faire parler l'Empereur par leur bouche ou de

s'exprimer en Son nom dans les pièces qu'ils composent, et qu'Il a la confiance de signer; car jamais aucun souverain n'a été tant compromis qu'Il l'est par eux dans ce rescrit. Je prie Dieu, qu'Il inspire à ce Souverain de ne jamais consulter un tel homme que ce rédacteur et qu'Il reprenne tous les rescrits qu'il Lui a fait signer pour les détruire, afin qu'ils ne restent jamais dans aucune archive, tant au dedans qu'au dehors"[1]).

Мы считаемъ лишнимъ подвергнуть разбору критику Воронцова. Предвзятость его мнѣній, личное раздраженіе противъ графа Никиты Петровича, нѣкоторая мелочность и придирчивость въ этой запискѣ бросаются въ глаза. Укажемъ на нѣкоторыя хронологическія данныя. Рескриптъ былъ написанъ Панинымъ до 5 іюля, и былъ доставленъ графу Воронцову никакъ не позже начала августа. Самъ же графъ Семенъ Романовичъ сознается, что критическій разборъ этого документа написанъ имъ не раньше какъ въ концѣ сентября. Значитъ рескриптъ пролежалъ въ Лондонѣ нѣсколько недѣль до редакціи критическаго разбора. Именно въ августѣ и сентябрѣ, какъ мы видѣли, росло раздраженіе Воронцова противъ Панина. Причины, заставлявшія графа Семена Романовича столь жестоко нападать на Панина вообще, не состояли въ тѣсной связи съ содержаніемъ рескрипта. Изъ всего этого мы выносимъ впечатлѣніе, что при разборѣ редакціи рескрипта Воронцовъ руководствовался субъективнымъ взглядомъ; увлеченіе бьетъ въ глаза; онъ не могъ считаться справедливымъ, безпристрастнымъ судьею во всемъ этомъ дѣлѣ, спокойнымъ,

1) См. эти замѣчанія графа С. Р. Воронцова на рескриптъ 5 іюля 1801 г. цѣликомъ напечатанныя въ Архивѣ князя Воронцова X, стр. 276—295.

справедливымъ рецензентомъ документа, редакція котораго принадлежала графу Никитѣ Петровичу.

Мы увидимъ ниже, что даже люди, всецѣло преданные Воронцову, какъ напр. Кочубей, Чичаговъ и др. порицали образъ дѣйствій графа Семена Романовича въ его перепискѣ съ Панинымъ и въ его письмахъ къ Государю о Панинѣ. Послѣднія имѣли прямо характеръ и значеніе доносовъ и, какъ мы увидимъ, производили довольно сильное дѣйствіе на императора Александра. Для оцѣнки образа дѣйствій Воронцова нужно имѣть въ виду то обстоятельство, что въ то время, когда были отправлены изъ Лондона самыя сильныя письма Воронцова и его критика рескрипта отъ 5 іюля, русскій дипломатъ въ Англіи не зналъ и не могъ знать объ опасномъ положеніи въ которомъ уже тогда находился Панинъ. Цѣль, къ которой стремился Воронцовъ въ послѣднихъ числахъ сентября, именно удаленіе отъ дѣлъ графа Никиты Петровича, была достигнута еще до прибытія въ С.-Петербургъ этихъ бумагъ, которыя должны были вредить Панину въ глазахъ Государя. Письма Воронцова отъ 28 сентября дошли до императора Александра не раньше 20 октября, а тремя недѣлями раньше уже прекратилась политическая дѣятельность Панина на-всегда. Независимо отъ нападеній Воронцова графъ Никита Петровичъ лишился своего поста. Однако мы увидимъ, что письма Воронцова содѣйствовали усиленію того гоненія, которому подвергнулся Панинъ уже послѣ отставки, имѣвшей сначала характеръ отпуска.

Не одновременно съ увольненіемъ отъ дѣлъ графа Панина, прекратилась его переписка съ графомъ Воронцовымъ. Подавъ въ отставку 30 сентября, онъ сообщилъ объ этомъ событіи своему бывшему другу, и изъ

тона его письма можно заключить, что онъ не ожидалъ особенно враждебныхъ дѣйствій со стороны графа Воронцова.

Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову.

353. Москва, 4/16 октября, 1801 [1]).

La nouvelle que j'ai à vous annoncer aujourd'hui satisfait l'un des voeux énoncés dans votre lettre du 9 août. J'ai demandé et obtenu un semestre de trois ans, et quoique notre bon Maître ne s'attendît pas à cette démarche, S. M. I. a eu la grandeur d'âme de ne point me retirer Sa bienveillance.

Je remets actuellement mon porte-feuille au comte de Kotchoubey.

Le temps vous convaincra, m-r le comte, que je n'ai été en butte aux traits de l'envie et à la haine des courtisans que pour n'avoir pas voulu me mêler de leurs intrigues. Il vous apprendra encore, qu'on vous a fait des rapports très faux et très exagérés.

Dans le cas où l'Empereur n'aurait pas d'ordres à me donner avant le printemps, je compte faire un voyage au dehors, et dans le courant de la belle saison j'espère être à portée de vous faire mieux connaître le caractère et les sentiments de celui, qui sera toujours avec une haute considération etc.

Je passe l'hiver à Pétersbourg où je vais me rendre incessamment.

Мы увидимъ ниже сколь жестоко графъ Никита Петровичъ ошибался, разсчитывая на расположеніе къ нему императора Александра. Очень скоро онъ долженъ былъ убѣдиться въ невозможности когда-либо видѣться съ Во-

1) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, 160.

ронцовымъ, такъ какъ онъ не могъ не узнать о письмахъ Воронцова къ Государю отъ 28 сентября, и эти письма должны были повлечь за собою окончаніе переписки между двумя политическими дѣятелями.

Впрочемъ, между бумагами Воронцовскаго архива была найдена черновая письма графа Семена Романовича къ Панину отъ 29 октября (10 ноября), въ которомъ Воронцовъ хотѣлъ-было отвѣчать Панину на письмо послѣдняго отъ 14 сентября, которое было отправлено изъ Москвы не раньше какъ 6 октября и, значитъ, именно въ послѣднихъ числахъ октября было доставлено въ Лондонъ. Издатель этого неоконченнаго письма[1]) сомнѣвался въ томъ: было-ли послано это письмо или нѣтъ. Изъ письма Панина къ Воронцову отъ 4 декабря, которое мы сообщимъ тотчасъ же, видно, что до 4 декабря, онъ не получалъ этого письма, значитъ, можно думать, что отправленіе его вообще не состоялось. Вотъ почему мы и не считаемъ нужнымъ помѣстить это письмо въ нашемъ изданіи. Къ тому же оно, заключая въ себѣ главнымъ образомъ повтореніе прежнихъ упрековъ, не представляетъ собою ничего существенно новаго или важнаго. Образъ мыслей Воронцова въ отношеніи къ Панину въ это время намъ вполнѣ извѣстенъ.

Но есть другое письмо Воронцова, которое было отправлено изъ Лондона и дошло до Панина.

С. Р. Воронцовъ къ Н. П. Панину.

354. Лондонъ, 5/17 ноября, 1801 [2]).

Pressé par l'expédition d'un courrier je me réserve à un

1) Оно напечатано въ Арх. кн. Воронцова XI, 243—256.

2) Напеч. въ Арх. кн. Воронцова XI, стр. 241—243.

temps plus calme et à plus de loisir à vous répondre à la lettre du 14 septembre que je viens de recevoir par un courrier anglais expédié de Moscou le 6 octobre, quoiqu'il y ait eu un autre courrier anglais, parti de Moscou quinze jours plus tôt. Je me borne à-présent, m-r le comte, à vous dire, que celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire du 9/21 août était d'une telle nature qu'elle exigeait une réponse immédiate, qui pouvait être très courte et être envoyée par la poste. Il fallait me répondre: j'ai reçu votre lettre; je suis convaincu de l'utilité de votre conseil, et je saisirai la première occasion pour le mettre en pratique, ou bien me dire: vos raisons ne me persuadent pas, et je me tiens à la méthode que j'ai suivie jusqu'à-présent.

C'est le 3 octobre que j'ai eu la certitude ici par d'autres lettres, que j'ai reçues en réponse à celles que j'avais écrites le 9/21 août, que vous aviez reçu ma lettre. Depuis le 3 jusqu'au 10 il est arrivé deux autres postes, qui également ne m'ont rien apporté de vous. J'ai vu alors à quoi je me devais tenir, et, comme ce que je vous avais écrit était pour le bien de l'état, qui est en toute chose l'unique but de mon service et le voeu le plus cher de mon coeur, que je suis d'un caractère très obstiné dans mes principes, desquels aucune considération humaine ne pourra jamais me faire écarter, en conséquence de quoi j'ai écrit directement à l'Empereur le 10 octobre[1]) pour Lui faire voir tout le mal, qui résulte de ce que les affaires politiques ne se traitent pas dans le Conseil, mais sont traitées en tête-à-tête entre Lui et vous, et je Lui ai envoyé la copie de la lettre, ci-dessus citée, que je vous ai écrite. Je l'ai envoyée sous le couvert du comte Lieven pour être présenté à S. M. I.; je vais vous copier un passage très exact et mot pour mot de ma lettre à l'Empereur:

1) Т. е. 28 сентября, приведенное выше письмо.

(Слѣдуетъ вышеприведенная фраза изъ письма къ Государю, въ которой Воронцовъ проситъ Александра сообщить все письмо и приложеніе графу Панину).

Vous voyez, m-r le comte, que si nous sommes dans des sentiments tout-à-fait opposés sur la manière, dont les affaires doivent être traitées, et que si ceux que je vous ai exprimés vous ont déplu, vous ne pourrez ne pas avouer, que je mets beaucoup de franchise dans mes procédés, que je ne suis ni dissimulé, ni hypocrite; et quand j'approuve ou désapprouve les hommes et les choses, que je dis franchement mon opinion.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime et la considération, qui vous sont dues etc.

Послѣ всего случившагося переписка между обоими государственными людьми не могла не прекратиться. Въ ней послѣднее слово принадлежало графу Никитѣ Петровичу.

Н. П. Панинъ къ С. Р. Воронцову.

355. 4 декабря, 1801 [1]).

La lettre que V. E. a trouvé bon de m'adresser en date du 5/17 dernier m'a été remise hier par m-r de Wassiljew.

Je m'abstiendrai de toutes réflexions sur vos derniers procédés à mon égard, procédés si peu compatibles avec les sentiments manifestés dans votre correspondance avec moi.

On [2]) ne m'a rien communiqué de votre lettre du 10 octobre comme il était facile de le prévoir; ainsi je me trouve hors d'état de répondre aux inculpations qu'elle peut contenir, mais je me repose avec confiance sur le témoignage de ma conduite publique et privée.

1) Арх. Паниныхъ.

2) Т. е. императоръ Александръ.

Nous ne nous sommes jamais vus, m-r le comte; l'estime, la confiance, l'amitié sincère, dont vous m'avez donnés tant d'assurance pendant quatre ans, me semblaient fondées sur la base la plus solide pour que ces sentiments devaient être étrangers à toute prévention; je m'y suis livré de bonne foi, et mes procédés à votre égard en sont garants.

Aujourd'hui une simple différence d'opinions change l'ami en accusateur et vous excite à agir sans la moindre retenue contre celui, qui se plaisait à vous rendre en chaque occasion tous les services, qui étaient en son pouvoir.

Notre liaison se trouve donc rompue par le fait, sans que j'aie rien à me reprocher: elle ne me laisse qu'un souvenir mêlé d'amertume. Vous avez grièvement blessé un coeur sensible; je ne peux plus vous porter les mêmes sentiments, et je dois à regret me borner à ceux, auxquels votre âge et vos longs services vous donnent droit de prétendre. C'est dans ces dispositions que j'ai l'honneur etc.

Раздраженіе Воронцова не улеглось и послѣ полученія извѣстія объ удаленіи отъ дѣлъ Панина. Вотъ что сказано въ его письмѣ къ брату, Александру Романовичу отъ 5/17 ноября 1801 г.: „Il est bien heureux que le comte Panin ait quitté. . . J'ai envoyé au comte Kotchoubey ma réponse au comte Panin, en attendant que je lui en fasse une plus longue et plus détaillée sur une lettre que j'ai reçue de lui, pitoyablement écrite et dans laquelle il dit des horreurs de tous les membres du Conseil, excepté vous. Mais il prétend, que vous êtes contre lui par un amour-propre blessé, parce qu'ayant voulu qu'il vous communique les affaires il ne l'a pas fait par ordre de l'Empereur. Je relèverai ceci et tout plein d'autres choses, quand j'aurai le temps pour ça. En attendant, il faut, que vous fassiez semblant d'ignorer ce qu'il m'a écrit. Cette lettre et le rescrit du 5 juillet me prouvent, qu'il

n'a ni connaissances, ni logique; car il divague à tout moment: ses arguments sont faibles et misérablement arrangés dans des phrases incohérentes; il ne conçoit pas la dialectique et n'a pas l'esprit de l'analyse. Sur mon honneur, je ne trouve en lui aucun indice de talents d'un homme d'état". Въ концѣ письма замѣчаніе: „Tout ce qu'a fait le comte Panin n'est rien en comparaison de ce qu'il a fait dans la négociation de Paris [1])" можетъ служить сильнѣйшимъ доказательствомъ бьющей въ глаза несправедливости отзывовъ Воронцова о Панинѣ, такъ какъ намъ въ подробностяхъ извѣстно, какъ графъ Никита Петровичъ относился къ вопросу о сближеніи Россіи съ Франціею и въ какой мѣрѣ онъ не желалъ этого сближенія.

Въ тотъ же день, говоря о договорѣ, заключенномъ между Россіею и Франціею, Воронцовъ писалъ къ императору Александру, указывая на третій параграфъ этого трактата: „Je ne doute pas, Sire, que cet article ainsi que le dernier de la même convention secrète n'aient été insérés par ordre du comte Panin à Votre insu, Sire. Mais qui pourrait croire jamais, qu'un ministre quelconque ait eu la hardiesse de compromettre aussi horriblement son Souverain? Personne ne pourra le croire" и пр.[2]).

Въ письмѣ Воронцова къ Новосильцову отъ 5 же ноября сказано: „Je me réjouis bien sincèrement pour l'Empereur et pour l'Empire de la retraite du comte Panin. Il était vraiment dangereux pour l'un et pour l'autre. C'est un malheur seulement, qu'il ne s'est pas retiré avant toutes ces infamies qu'il a fait faire à Paris par le comte

1) Арх. кн. Воронцова XI, 149—150.

2) Арх. кн. Воронцова XI, 402.

Morkow, qui, malgré lui, a été forcé d'obéir aux ordres précis, qui lui étaient donnés et dans l'exécution desquels il a été lâchement trahi et livré à Talleyrand par le comte Panin. Je n'ai jamais vu un homme plus hypocrite et plus obstiné à faire le mal dès qu'il a entrepris de le faire, et son ministère a horriblement compromis l'honneur de son Souverain. Son successeur est le plus digne que S. M. I. pouvait choisir" и пр.[1]).

Къ сыну, графу Михайлу Семеновичу, Воронцовъ писалъ въ тотъ же день: „Une excellente nouvelle que vous m'avez donnée c'est la retraite du comte Panin des affaires étrangères, où il déshonorait et trahissait son maître et sa patrie: le quart de ce qu'il a fait dans la négociation qu'il a fait faire à Paris, lui aurait fait couper la tête dans tous les pays du monde. Je plains le comte Morkow d'avoir été livré à Talleyrand par ce traître hypocrite. On ne savait rien de toutes ces infamies à Moscou, quand il perdit sa place. J'espère que quand on les saura, il sera chassé pour toujours du service[2])".

И въ письмѣ къ Кочубею отъ 5 ноября Воронцовъ говоритъ о французско-русскомъ трактатѣ въ тонѣ крайняго раздраженія, замѣчая при этомъ: „J'ai reçu l'agréable nouvelle, que le comte Panin, auteur de tout ce mal, avait quitté le timon des affaires étrangères qu'il gouvernait au détriment de l'Empire". Подвергнувъ затѣмъ подробному разбору всѣ условія этого трактата, графъ Семенъ Романовичъ пишетъ: „N'ayant plus le soupçon très fondé, que mes dépêches ne seront pas lues, mais que dorénavant tout ce que j'écris sera porté à la connais-

1) Арх. кн. Воронцова XI, 412.
2) Арх. кн. Воронцова XVII, 44.

sance de S. M., je vous écris officiellement cette lettre, persuadé que vous la soumettrez à la connaissance de notre vertueux Souverain". Въ самой критикѣ договора выставляется на видъ, что Панинъ при этомъ случаѣ дѣйствовалъ безумно, нарушая интересы Россіи, и что главнымъ образомъ все зло происходило отъ того, что Панинъ не хотѣлъ руководствоваться мнѣніями членовъ Совѣта; „Il travaillait seul tête-à-tête avec l'Empereur, et ne communiquait rien au prince Kourakin; il travaillait seul dans son cabinet, et Talleyrand connaît le contenu des dépêches, qui étaient envoyées au comte Morkow à Paris par courrier, et il le savait dans le moment que ce comte le recevait... Est-ce donc par la cour de Berlin, qui sait tout ce qui se fait de plus secret en politique chez nous, que Talleyrand a été informé [1]) ou est-ce le ministre des relations extérieures, qui a été lui-même si bien servi en Russie? Mais, de quelque manière que ce soit, la trahison est affreuse et mérite une recherche des plus sévères" и пр. [2]). И нѣсколько позже еще Воронцовъ писалъ къ Кочубею: „C'est qu'il me paraît visible, que le génie malfaisant du comte Panin continue à exercer la première impulsion qu'il a donnée à notre cabinet et qui était toute dirigée à servir les intérêts prussiens" и пр. [3]).

Въ какой мѣрѣ мысль о Панинѣ занимала Воронцова, видно изъ его писемъ къ брату, Александру Романовичу. Въ его письмѣ отъ 29 ноября (11 декабря) сказано: „Je n'ai pas encore eu le loisir de répondre en détail à la réponse du comte Panin sur la lettre que je lui avais

1) Намекъ на мнимое пристрастіе Панина къ Пруссіи.

2) Арх. кн. Воронцова XI, 342—347.

3) Отъ 17 января 1802 г. Арх. кн. Воронцова XI, 358.

écrite le 9/21 août que vous avez trouvée trop forte, mais qui me semble ne l'être pas assez depuis que j'ai appris tout ce qu'il a fait faire à Paris par le comte Morkow. En attendant, j'ai lu et relu tant de fois sa réponse que je la sais par coeur; ainsi je n'en ai pas besoin, et dans mon premier loisir je ferai ma réponse: car la sienne exige une autre de ma part. Je vous envoie sa lettre". А въ письмѣ отъ 27 декабря 1801 г. (8 января 1802 г.) сказано: „Vous me dites, que je fais des représentations trop fortes; mais quand vous apprendrez toutes les infamies que le comte Panin a fait faire à Paris, vous verrez, qu'on ne saurait assez représenter (sic?). Il a déshonoré son pays et son Souverain... Aucun petit prince d'Italie n'a jamais joué un rôle aussi double que celui que le comte Panin a fait jouer à un Empereur de Russie, et ça après cet étalage de loyauté et de bonne foi exprimées avec tant d'emphase dans le fameux rescrit, sur lequel je vous ai envoyé mes remarques. Je vous avoue, que tout ceci augmente mes dégoûts pour les affaires et que je suis honteux d'être à-présent ministre de Russie, et si le génie malfaisant du comte Panin continue encore, malgré sa retraite, à planer sur nos affaires politiques, je quitterai décidément un service où on doit faire ou excuser des faussetés palpables. Je vois, que l'impulsion de ce ministre perfide a été si fortement donnée au courant de notre politique que, malgré sa retraite, elle coule toujours avec la même force et impureté. Tout ça est si dégoûtant, que je n'en veux plus parler[1])".

Не всѣ пріятели Воронцова раздѣляли мнѣніе его о Панинѣ. Правда А. Я. Италинскій писалъ изъ Палермо

1) Арх. кн. Воронцова X, 154, 157—158.

2/14 февраля, 1802 г. къ графу Семену Романовичу: „Во время министерства графа Панина примѣтны мнѣ были холодность его ко мнѣ и неприличное обстоятельствамъ Европы теченіе дѣлъ кабинета нашего; однако не зналъ я, чему приписывать то. Теперь все вижу и нахожусь во мнѣніи, въ которомъ В. С-о находитесь. Считаю благополучіемъ Россіи удаленіе графа Панина отъ дѣлъ" и пр.[1]). За то Кочубей писалъ 9 ноября, 1801 г. къ С. Р. Воронцову: „Vos doutes, que le comte de Panin ait pu ne pas Lui (Государю) avoir lu tous vos rapports, ne sont pas fondés. L'Empereur, qui a une bonne mémoire, Se les rappelle parfaitement bien. Il a souvent vu différemment de Son ministre, mais l'extrême méfiance qu'Il a de Lui-même L'a souvent porté à céder, surtout au commencement, qu'Il n'avait pas l'expérience qu'Il acquiert tous les jours davantage. Je ne vous cacherai pas en général, mon bien cher ami, que vous me paraissez avoir un peu trop serré le bouton au comte de Panin. Je ne suis pas lié avec lui; j'ai même à m'en plaindre, parce qu'il m'a supposé capable d'intrigues avec le comte André Razoumowski, postulant sa place etc.; mais je dois à la vérité de dire, qu'il s'est toujours exprimé sur votre compte dans les termes les plus respectueux, et s'il a pu ou voulu faire quelque usage qu'il n'aurait pas dû faire de vos lettres ou de votre nom, c'est par une suite peut-être de son amour-propre démesuré, qui peut lui avoir fait oublier, qu'il manquait à la confiance ou l'amitié. Je suis au reste parfaitement de votre avis, que ses combinaisons politiques n'étaient pas toujours les mieux fondées, et en général je pense que comme homme de ca-

1) Арх. кн. Воронцова XX, 285.

binet et sous un chef qu'il craindrait il pourrait être beaucoup mieux employé qu'occupant la première place... Dans ses conversations il m'a paru, qu'il soupçonnait m-r votre frère de l'avoir mal mis avec vous[1]); il a le malheur d'être soupçonneux. Quoiqu'il en soit, l'ambassade anglaise est très fâchée de sa démission, et je doute, que lord Hawkesbury vous montre tout ce que lord St. Helens peut lui écrire à ce sujet. Garlike est surtout l'homme, qui le regrette le plus. Je crois, au reste, qu'il était extrêmement porté pour les Anglais, et ne vous imaginez pas, que quelques refus de notre part, comme par exemple la garantie de l'Egypte, la garnison de Malte etc. soient de son cru. Il penchait, au contraire, pour qu'on accordât toutes ses demandes, mais l'Empereur les a sagement déclinées Lui-même, et cette détermination de sa part a, je crois, un peu contribué pour faire accréditer les bruits de sa partialité pour les Français[2])".

Мы помнимъ, что Воронцовъ особенно рѣзко нападалъ на Панина за то, что послѣдній будто не умѣлъ цѣнить выгодъ англо-русскаго союза, и далѣе за его пристрастіе въ пользу Франціи. Отзывъ Кочубея, какъ эксперта, имѣвшаго возможность гораздо болѣе зорко слѣдить за дѣйствіями Панина, и именно въ этихъ двухъ пунктахъ опровергающаго взглядъ Воронцова, имѣетъ особенное значеніе и обнаруживаетъ некомпетентность сильно увлекающагося дипломата. Мы въ другихъ мѣстахъ нашего изданія будемъ имѣть случай видѣть, какъ относились къ Панину англійскіе государственные люди именно въ то время, когда политическая дѣятельность

1) Мы видѣли, что это предположеніе не было лишено фактическаго основанія.

2) Арх. кн. Воронцова XVIII, 249—251.

Панина прекратилась и послѣ этого кризиса въ жизни графа Никиты Петровича. Пристрастіе и предвзятость С. Р. Воронцова выставлены еще болѣе рѣзко на видъ въ письмахъ Кочубея къ графу Александру Романовичу. Въ письмѣ Кочубея отъ 21 октября сказано о письмахъ Воронцова къ государю отъ 27—28 сентября: „M-r votre frère ne garde plus aucune mesure à l'égard du comte Panin. J'en suis extrêmement fâché. Ces choses ne produisent jamais rien de bon, et j'aurai soin de mettre de côté la lettre qu'il a adressée au comte de Panin, afin qu'elle ne passe au moins pas par les chancelleries. L'Empereur l'a vue, parce que le courrier l'a rencontré à Чудово, où S. M. a ouvert le paquet Elle-même". Въ письмѣ Кочубея къ А. Р. Воронцову отъ 2 декабря 1801 г. сказано о графѣ Семенѣ Романовичѣ: „Ses rapports à l'Empereur sentent toujours le même esprit contre le comte de Panin. J'en suis réellement fâché et surtout d'un incident assez désagréable et qui peut donner lieu à des explications pour le moins inutiles entre lui et le comte de Panin. Dans une précédente lettre à l'Empereur il s'anime beaucoup contre différentes opérations de cet ex-ministre et finit par dire, *qu'il prie, qu'il supplie, qu'il conjure* S. M. de lui faire part du contenu de cette dépêche. J'ai demandé à l'Empereur, qu'Il me permette de garder la lettre chez moi et de ne la montrer à personne, voulant laisser tomber la chose. Eh bien, dans une autre lettre qu'il écrit aujourd'hui au comte de Panin lui-même, il cite ce passage même de sa lettre à l'Empereur; or, qu'est-ce que cela doit produire? Il faut savoir encore, que ce qu'il impute souvent au comte de Panin n'est pas toujours fondé. Il s'imagine par exemple, que c'est à lui que l'on doit attribuer notre traité avec

la France. Vous savez ce qui en est, et certes, le comte Panin ne peut pas être accusé d'être Français[1])".

И близкій другъ Семена Романовича Воронцова, докторъ Роджерсонъ, былъ очень недоволенъ его образомъ дѣйствій въ отношеніи къ Панину, какъ видно изъ его писемъ къ С. Р. Воронцову. Въ письмѣ отъ 7/19 октября къ Воронцову сказано: „Je vous avais marqué dans ma dernière, que j'avais fort peu vu le comte Panin depuis qu'il était rentré en place; je ne l'ai pas vu depuis qu'il l'a quittée qu'en publique. Mais quelques jours avant sa retraite, étant malade, il m'a envoyé chercher, quand il m'a communiqué en secret, avec une tendresse la plus sensible tout le chagrin qu'il avait essuyé d'une lettre qu'il avait reçue de vous[2]). Cela m'a donné une grande peine. A-présent il est hors de place, et quels torts ou quels défauts il peut avoir, la justice sacrée exige, que je vous dise, que je n'ai jamais remarqué un attachement plus vif et un zèle plus ardent à vous rendre justice, à vous servir que je n'ai vu en lui. Je suis sûr donc, que quand les mains de tout le monde seraient levées contre lui, que les vôtres seraient employées pour le protéger, s'il en avait besoin". А въ письмѣ Роджерсона отъ 11/23 декабря сказано: „Je n'ai pas vu le comte Panin depuis la réception de vos lettres; en outre depuis Moscou il n'a pas, à ma grande joie, dit mot de vous. J'étais ignorant de beaucoup, je peux dire de presque toutes les particularités marquées dans votre lettre[3]), et je n'aurais jamais cru, qu'il aurait pu s'être oublié jusqu'à ce point en-

1) Арх. кн. Воронцова XIV, 160 и 174.

2) Т. е. письмо отъ 9/21 августа; см. выше № 345.

3) Писемъ С. Р. Воронцова къ Роджерсону мы не имѣемъ. Нѣтъ сомнѣнія, что въ нихъ повторялось сказанное въ письмахъ къ другимъ лицамъ о Панинѣ.

vers vous. J'avais entendu pourtant avant la réception de votre lettre, qu'il y avait parmi les choses que vous attribuez à lui quelques-unes, qui ont été faites contre son gré et purement en conformité à la rubrique laissée par Paul que par piété *nous*[1]) suivons quelque-fois. Mais je ne vous dirai plus de cet ex-ministre" и пр.[2]).

Чрезвычайно сильна особенно съ точки зрѣнія политическихъ убѣжденій самого Воронцова аргументація графа А. И. Моркова въ пользу Панина въ письмѣ къ Воронцову отъ 13/25 января 1802 года. Тутъ сказано: „Vous imputez à m-r de Panin la plupart des torts politiques, dans lesquels nous avons donné. Il peut bien en être quelque chose, mais je puis le défendre avec connaissance de cause sur le prussianisme qu'on lui attribue; je sais, par exemple, à n'en pas douter, qu'on a témoigné une grande joie à Berlin de son renvoi. Je sais aussi, que sur l'article des indemnités il a beaucoup rabattu des prétentions prussiennes. L'orgueil et l'amour-propre sont les plus grands torts du comte Panin; il se trompait dans ses jugements, mais il ne manquait pas de fermeté ni de soin de la dignité de l'Empire. C'est là peut-être le principal point de la divergence de ses principes avec ceux de l'Empereur, qui, envisageant la plupart des choses sous l'aspect de pures vanités, ne songe pas assez souvent qu'il le faudrait, que ces vanités-là, qui gouvernent le monde dans les temps ordinaires, deviennent par là même des réalités[3])".

Наконецъ еще достойно вниманія сказанное въ пользу графа Никиты Петровича Панина въ письмѣ адмирала

1) Александръ.

2) Арх. кн. Воронцова XXX, 176 и 179.

3) Арх. кн. Воронцова XX, 100.

Чичагова къ графу С. Р. Воронцову, отъ 6/18 января 1802 года: „Pour la bonne opinion que vous avez eue du comte Panin et que vous voulez ne plus avoir, j'avoue, que cela me fait une peine infinie, et je ne conçois pas encore, comment un changement aussi excessif a pu avoir lieu en si peu de temps et lorsqu'il a paru, que vous ne faisiez que travailler pour la même cause, qui est celle de faire le plus grand bien à votre pays. Je puis concevoir, que dans cette science si difficile et si compliquée de la politique rien n'est plus facile que de différer d'opinions, et que cette différence peut certainement mener à des suites plus ou moins avantageuses; que, par conséquent, avec plus d'expérience, on se trompe plus rarement, et qu'un jeune ministre peut débuter par de grandes fautes. Mais pour celui-là, je connais l'attachement et la vénération, qu'il avait pour vous, et vous n'auriez certainement pas eu de la peine à le faire revenir de ses erreurs; et comme je le connais et d'après l'estime qu'il vous avait vouée, je ne doute pas, qu'il ne se crût flatté de recevoir vos avis. J'ai été témoin plus d'une fois du regret qu'il avait de se voir sur le point de perdre votre amitié. Il m'a dit lui-même, qu'il a fait une grande faute en rédigeant le rescrit, dont vous parlez, que vous avez aperçu cette faute et qu'il a été le déclarer devant l'Empereur. Il vous rend toute la justice possible encore à-présent; il aime à s'entretenir de vous, à raconter la manière, dont il a fait votre connaissance sans vous avoir jamais vu, et comme il regrette, que son commerce avec vous dût être interrompu. J'ignore la cause de ce différend; mais je puis vous assurer, que s'il avait agi contre son pays, ce ne serait certainement pas à dessein: car il me paraît avoir de trop bons principes pour être ca-

pable d'une pareille inconséquence. Je lui ai même trouvé une haine pour les Français; aussi je ne sais pas comment il aurait pu consentir à nous livrer, à moins que ce ne soit par la perfidie de quelques cours intermédiaires, comme vous le soupçonnez, et dont il ne se doutait peut-être pas. Pardonnez-moi, si je me suis trop appesanti sur une matière, qui ne me regarde qu'autant que j'ai fait l'habitude de croire sa connaissance précieuse, par les moyens, dont je l'ai acquise et par l'agrément que j'y ai trouvé depuis[1])".

Изъ всего этого видно, что люди, находившіеся въ самыхъ близкихъ сношеніяхъ съ графомъ Воронцовымъ, люди, которыхъ нельзя назвать особенно ревностными приверженцами Панина, осуждали рѣзкое и враждебное отношеніе графа Семена Романовича къ его прежнему другу, указывая при этомъ въ письмахъ къ самому Воронцову на несправедливость, на несостоятельность обвиненій Воронцова. И эти люди могли знать подробно о положеніи дѣлъ или даже были экспертами въ области политики. Воронцовъ обвинялъ Панина въ пристрастіи къ Франціи, а Кочубей, Чичаговъ и пр. доказывали, что Панинъ придерживался противоположныхъ воззрѣній; Воронцовъ считалъ Панина преданнымъ интересамъ Пруссіи, а Моркову было извѣстно, что въ Берлинѣ особенно радовались удаленію отъ дѣлъ графа Никиты Петровича; Воронцову казалось, что Панинъ измѣнялъ интересамъ Россіи дѣйствіями въ ущербъ Англіи, а Роджерсонъ утверждалъ, что болѣе всѣхъ другихъ сожалѣли объ отставкѣ Панина англійскіе государственные люди.

Все это нисколько не смягчило гнѣва графа С. Р. Во-

1) Арх. кн. Воронцова XIX, 64—65.

ронцова. Онъ и нѣсколько позже въ своихъ письмахъ къ разнымъ лицамъ любилъ возвращаться къ темѣ о вредномъ вліяніи на дѣла графа Панина. Такъ напр. онъ въ письмѣ къ князю Чарторыйскому отъ 19/31 января 1803 г. замѣтилъ о братѣ Александрѣ Романовичѣ: „S'il eût été mieux connu de l'Empereur à son avènement au trône et employé tout de suite avec la confiance qu'il mérite, bien des choses dommageables n'auraient pas été faites; l'Empereur n'aurait pas été compromis, et on ne serait pas à-présent dans le cas de ne faire autre chose que de s'occuper à remédier aux fausses mesures, dans lesquelles on a entraîné la Russie aux dépens de sa dignité et de ses vrais intérêts, ce qui n'a été que la suite nécessaire des conceptions du comte de Panin, très habile intrigant et hypocrite, mais nullement homme d'état; parce que, plus occupé d'intrigues que de toute autre chose, il connaissait très peu les intérêts des autres pays, leurs rapports avec le nôtre et ignorait tout-à-fait tout ce qui regarde la Russie, dont l'intérieur lui était moins connu que l'intérieur de la lune[1])". Въ то время когда (въ 1804 году) князь Чарторыйскій занималъ мѣсто министра иностранныхъ дѣлъ, графъ Семенъ Романовичъ писалъ къ своему брату: „C'est un plaisir que de travailler sous une direction pareille, en me rappelant les ordres absurdes, incohérents et contraires aux vrais intérêts de la Russie que je recevais des Kourakin et des Panin[2])" и т. под.

Въ письмахъ Панина никогда не говорилось о Во-

1) Арх. кн. Воронцова XV, 153.

2) Арх. кн. Воронцова X, 234. Въ письмѣ Лонгинова къ С. Р. Воронцову отъ 18 марта 1807 г. сказано: «Одинъ Будбергъ умѣетъ подражать Панину въ избраніи случаевъ затѣвать распри». Арх. кн. Воронцова XXIII, 28.

ронцовѣ. Сдержанность графа Никиты Петровича выгодно отличается отъ шумной придирчивости, съ которою графъ Семенъ Романовичъ въ своихъ письмахъ ко многимъ лицамъ постоянно возвращался къ сильнымъ выраженіямъ противъ своего прежняго друга, способности и добродѣтели котораго онъ до лѣта 1801 года восхвалялъ очень часто и въ письмахъ къ самому Панину и въ письмахъ о Панинѣ къ другимъ лицамъ.

Бездна, открывшаяся между Панинымъ и Воронцовымъ, была слѣдствіемъ развившейся ненависти графа Семена Романовича къ Панину; иниціатива къ разладу всецѣло принадлежала Воронцову, а не Панину. Примиренія между ними не было и не могло быть. Вражда не прекращалась до кончины обоихъ государственныхъ дѣятелей[1]).

1) См. ниже разсказъ о доносѣ Воронцова на Панина въ главѣ объ отставкѣ. Впрочемъ есть преданіе о свиданіи между Панинымъ и Воронцовымъ въ позднѣйшее время. Вотъ устный разсказъ на этотъ счетъ, записанный со словъ одного современника: «Worontzow ayant appris les conséquences de son inconcevable action en eut, paraît-il, des remords et écrivit à Panin pour lui demander une entrevue, afin de s'expliquer. Cette demande jeta Panin dans de grandes perplexités; comme chrétien, il voulait bien pardonner; mais, atteint dans son honneur et surtout dans son ambition, il ne se sentait pas la force de conserver son sangfroid en présence de celui, qui avait brisé toute son existence. Après avoir longtemps hésité, il consentit pourtant à l'entrevue, qui lui était demandée; seulement il y mit la condition expresse, qu'aucune explication, aucune parole ne serait échangée entre eux. Worontzow se soumit à tout. Ces deux hommes se rencontrèrent en Allemagne, dans une ville d'eaux, et, après s'être donné en silence une poignée de mains, ne se revirent plus jamais». По другому извѣстію свиданіе происходило въ Парижѣ.

X. ОТНОШЕНІЯ КЪ КНЯЗЮ А. Б. КУРАКИНУ.

Приближаясь къ разсказу объ отставкѣ Панина (осенью 1801 г.), мы не можемъ не обратить вниманія на отношенія его къ Куракину; эти отношенія оказываются особенно важными, потому что размолвка съ княземъ Александромъ Борисовичемъ въ кризисѣ, происходившемъ въ сентябрѣ 1801 года, имѣла нѣкоторое значеніе.

Князь Куракинъ, какъ мы знаемъ, пользовался особеннымъ расположеніемъ императрицы Маріи Ѳеодоровны; онъ въ то же время, въ качествѣ дѣльца въ области внѣшней политики, могъ считаться соперникомъ графа Никиты Петровича въ то время, когда сей послѣдній былъ министромъ. Послѣ удаленія Панина росло значеніе Куракина, занимавшаго и до этого одно изъ первыхъ мѣстъ въ Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ.

Сношенія между родственниками до сентября 1801 г. оставались довольно благопріятными; лишь эпизодически являлись между ними кое-какія недоразумѣнія, слѣды которыхъ сохранились отчасти въ нѣкоторыхъ запискахъ, которыми въ это время обмѣнивались Панинъ и Куракинъ, и которыя были найдены въ Архивѣ Паниныхъ.

Къ сожалѣнію нѣкоторая часть этихъ записокъ не обозначена числомъ, а краткость ихъ развѣ только въ рѣдкихъ случаяхъ допускаетъ опредѣленіе хронологическаго порядка. Хотя однако нѣкоторыя изъ этихъ записокъ скудны содержаніемъ и даже не совсѣмъ для насъ понятны, мы считаемъ не лишнимъ сообщить немногія изъ нихъ, такъ какъ онѣ проливаютъ свѣтъ на отношенія между родственниками въ это время, т. е. отъ марта до сентября 1801 г.

Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину.

356. 17 мая, 1801.

J'ai reçu, mon cher cousin, les dépêches de Naples que vous m'avez renvoyées. Krüdener n'a pas encore répondu à l'objet, qui vous concerne, à moins que ce ne soit dans une dépêche chiffrée, dont je n'ai point la clef; c'est une trop longue histoire pour trouver place dans un billet.

J'ai aussi appointé mylord St. Helens demain entre midi et 1 h. Mille grâces pour les voeux obligeants que vous voulez bien faire en ma faveur. J'attacherai toujours un prix infini au sentiment, qui les dicte.

357. Ульянка, 31 мая, 1801.

Je n'ai pas connaissance, mon cher cousin, que l'Empereur ait déjà signé un oukaze pour le prince Rémétow (?). Cette affaire est entre mes mains, et j'ai différé jusqu'à-présent de la terminer, parce que vous connaissez ma répugnance à augmenter le nombre des gens superflus à notre Collège. Je serai néanmoins obligé de céder aux instances continuelles du prince-général (Békléchew) et de présenter un oukaze à la signature.

J'ai mis sous les yeux de l'Empereur la lettre du métropolitain de Mohilew, et S. M. I. a paru désirer qu'il déclinât d'une manière honnête l'invitation des évêques français.

Vous trouverez ci-joint, mon cher cousin, la lettre de m-r le baron de Krüdener, qui vous annonce le désir du roi de vous décorer de l'ordre de l'aigle noir. Si vous voulez me restituer cette dépêche, je ne tarderai pas de la présenter à l'Empereur.

J'envoie aujourdhui au Collège la ratification du traité de commerce avec la Suède pour la faire relire, avec ordre du prince secrétaire de vous la remettre. N'ayant point signé cet acte, mais l'ayant seulement écrit, je ne vois aucune nécessité que l'ambassadeur contemple ma face au moment de l'échange, et cela d'autant plus qu'on fait des changements au traité que le dit ambassadeur n'aurait pas obtenus, si l'on ne m'avait pas exilé pour faire les négociations sans consulter un homme pédant, méthodique et systématique; c'est ainsi que parlait feu l'Empereur, de glorieuse mémoire. Dieu veuille avoir son âme!

Je trouve encore très convenable d'épargner à un roi très pauvre une boîte qu'il pourrait prendre fantaisie de me donner et qui le priverait de quelques tasses de chocolat.

Avant de procéder à l'échange il faudra, mon cher cousin, vous entendre avec le prince Gagarin sur les douanes et les chemins de la Finlande. Ce ministre désire quelques modifications à l'article, où il en est question, et l'Empereur, à qui j'en ai parlé, n'y trouve rien à redire.

Recevez mes sincères congratulations sur la nouvelle croix, qui va enrichir le dessin de vos armes.

А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину.

358. Безъ числа.

Je vous présente ci-joint, mon cher cousin, le projet de la déclaration supplémentaire à notre traité de commerce avec la Suède, qui est à signer par les plénipotentiaires des deux parties contractantes le jour de l'échange des ratifications. Je vous prie de la lire et de vouloir bien y mettre ce

vernis de perfection, qui n'appartient qu'à votre plume dans tous les actes actuels de notre diplomatie[1]).

Mes introductions *mécaniques*[2]) finies, je vous ai cherché tantôt avec cet empressement et ce besoin de mon coeur que vous connaissez envers vous et qu'en vérité aucune des singulières circonstances, où le sort nous place malgré nous l'un envers l'autre, ne changera et n'altérera jamais. Je vous le dis, je vous en assure et vous embrasse tendrement.

359. 4 іюня, 1801.

Ayant vu, mon cher cousin, dans une des feuilles du grand paquet que je vous envoie ci-joint votre réponse à Buys[3]) et votre intention de demander les ordres de l'Empereur sur le choix des plénipotentiaires, qu'Il daignera désigner pour négocier et signer avec lui le traité de commerce qu'il nous propose avec la république, et ayant appris par hasard hier, que par ordre de S. M. I. vous avez déjà remis à Engel le projet de celui avec la Prusse, que vous tenez de Lachtukow pour le porter à la discussion du Conseil d'Etat, j'ose espérer que vous n'oublierez pas la plaie, qui m'a été faite par mon exclusion de la bonne et très utile oeuvre que vous allez conclure avec le lord St. Helens et que vous voudrez bien à l'occasion de ces deux traités et de ceux, qui peuvent avoir lieu à l'avenir, par la force de vos arguments et de vos représentations contribuer de votre mieux à rétablir dans l'intégrité de ses formes extérieures consacrées par le droit et l'usage la place que j'occupe

1) Ратификація шведско-русскаго торговаго договора происходила около 1 іюня, какъ видно изъ найденнаго нами въ С.-Петербургскомъ Архивѣ письма Куракина къ Палену, гдѣ сказано, что къ обѣду у Палена при этомъ случаѣ должно пригласить и графа Никиту Петровича.

2) Намекъ на чисто формальное значеніе обязанностей Куракина и далѣе на неловкость положенія князя въ совмѣстничествѣ съ Панинымъ.

3) Нидерландскій дипломатъ.

encore, qui sous tant de rapports regardent de si près votre propre individu et qui sont établies, reconnues et observées dans tous les pays et dans toutes les cours; j'en appelle, mon cher cousin, à votre amitié pour moi, à votre conviction et à la justice du meilleur des Souverains, bon et juste dans toutes Ses actions, et qui sans doute ne voudra pas S'éloigner de Son vrai caractère et de Ses principes pour m'humilier, moi seul, tandis que tout doit Lui faire connaître mon zèle pour Son service, ma modération dans mes désirs, mon obéissance profonde à Sa volonté et mon attachement sincère et vivement senti pour Sa personne. Je m'empresse de vous informer des sentiments divers, qui m'assiègent maintenant pour vous procurer la satisfaction de me sauver de nouvelles humiliations et pour les prévenir autant qu'il est en mon pouvoir. Il m'est plus facile de vous écrire que de vous parler sur un objet aussi désagréable et qui me met à la gêne, quand j'y pense même vis-à-vis de moi-même. Ne vous formalisez pas de ma franchise; recevez-la au contraire avec réciprocité et indulgence et comme la preuve la plus forte de ce que vous êtes pour mon coeur. Un mot de réponse, mon cher cousin, si vous en avez le temps.

360. Безъ числа.

Mon frère m'a rendu compte, mon cher cousin, de la conversation d'hier avec vous, et je n'ai qu'à vous remercier de ce que vous avez bien voulu l'avoir et de la franchise que vous y avez mise. Je le répète: c'est là le sentiment que rien ne doit jamais altérer entre nous, quelques soient les circonstances accessoires, où, sans le vouloir, nous pouvons nous trouver. Puisqu'en vous mettant à ma place vous sentez vous même tout ce que j'ai à sentir et que vous le sentez bien plus vivement que je n'en ai l'air. Vous me mettez entièrement à l'aise vis-à-vis de vous; vous m'épargnez même le désagrément d'une explication à ce sujet avec vous, qui m'était très pénible, mais à laquelle je me croyais obligé

et qui maintenant est superflue. Ne m'accusez pas de n'avoir pas compris ce que vous vouliez me faire comprendre; je ne le comprends et ne le sens que trop et depuis très longtemps; ainsi vous n'aurez pas lieu d'être étonné, quand après l'époque que je me suis imposé d'attendre par respect et attachement personnel pour notre bon Maître que je chéris du fond de mon coeur, vous me verrez remplir ce que je me dois à moi-même. En attendant, à-présent, et quand nous ne serons plus l'un vis-à-vis de l'autre dans nos relations d'affaires actuelles, que rien n'arrête votre confiance en moi, mon cher cousin; je la mérite et vous ne pouvez la comprimer sans être injuste.

Aimez-moi autant que vous le devez et autant que je vous aime, et daignez vous rappeler toujours, que je ne confonds pas et ne confondrai jamais les sentiments que je porte à votre personne par devoir et affection avec ceux qui me sont impérieusement commandés par les considérations douloureuses de mon existence dans le service.

Que la contrainte et la dissimulation soient bannies entre nous! Que les douceurs de l'amitié nous soutiennent et nous consolent dans nos peines chaque fois que nous en aurons! Je le désire, je vous y invite, et je vous en prie avec toutes les instances, dont je suis susceptible.

Puis-je espérer, que ma commission, donnée à m-me votre soeur, a été remplie par elle avec succès et que j'aurai le plaisir de vous voir dîner chez moi avec tous les vôtres dimanche prochain? Si vous en avez le loisir, un mot de réponse.

361. Lundi, 10 juin, 1801.

En considérant le peu de succès que vous avez obtenu hier relativement à l'objet de notre conversation d'avant-hier et à l'attente que nous en avions et la conviction que j'ai, que ce désir commun de notre part rencontrera toujours des sursis et des obstacles nouveaux, je me suis décidé à

faire parvenir aujourd'hui la lettre que je vous ai communiquée. Je suis fort loin de croire, qu'elle puisse produire un effet, qui me soit avantageux, mais au moins je me serai acquitté de ce que je dois à moi-même, et j'en aurai la tranquillité d'âme qu'on se procure, quand on a rempli un devoir. Je vous informe de ce que je vais faire, vous l'ayant promis. Comme je suppose, que vos différentes occupations ne vous ont pas permis de songer à l'information que vous avez à donner à Krüdener au sujet du consentement que S. M. l'Empereur a daigné accorder au sujet de l'envoi de l'Aigle noir, qui m'est destiné; permettez, que je vous le rappelle et que je vous prie de vous en acquitter par le courrier que vous allez expédier ou par la poste d'aujourd'hui.

Ce soir je compte venir vous embrasser à Oulianca; je viendrai reposer près de vous ma tête et mon coeur des corvées de la journée.

362. Безъ числа [1]). (Lundi matin).

Sievers est allé en ville, mon cher cousin, à 6 heures du matin pour y faire de ma part l'intimation à Gervé, dont nous sommes convenus hier, et, en allant au Conseil, je passerai moi-même dans la maison du comte de Pahlen pour y opposer le scellé aux armoires des bureaux, qui contiennent les papiers appartenants aux Département des Affaires Etrangères. Je vous prie d'en rendre compte à S. M. l'Empereur, quand vous serez tantôt chez Lui avec vos rapports et de demander Ses ordres sur le moment, où nous aurons à lever ce scellé et sur la destination à donner à ces papiers, de même qu'à ceux de notre collège, qui étaient attachés à la chancellerie de m-r de Pahlen. Je désire beaucoup de vous trouver encore à la cour, quand j'y viendrai ce soir avec les diplomates, pour avoir le plaisir de vous embrasser et satis-

1) Намекъ на Палена заставляетъ насъ отнести это письмо ко времени удаленія отъ дѣлъ сего послѣдняго, т. е. ко второй половинѣ іюня.

faire le besoin que j'ai de vous entretenir, quand même ce ne serait que pour un instant.

363. 25 іюня, 1801.

Le № 1 de la perlustration du 21 de ce mois, qui est une dépêche du roi de Prusse au comte de Lusi, manque dans le paquet que vous m'avez envoyé hier au soir, mon cher cousin. L'avez-vous gardé chez vous? Si c'est là le cas, vous voudrez bien me le communiquer ainsi que la lettre de Posch à Rechberg, à laquelle S. M. l'Empereur m'a référé il y a déjà huit jours. Comme vous les gardez probablement pour faire un travail d'après leur contenu, et comme la nature de vos occupations vous oblige de remettre souvent d'un jour à l'autre ce que vous avez à écrire, je croirais, que dans l'envoi des papiers que vous avez à me communiquer il ne serait pas nécessaire, que vous attendiez la fin du travail que vous vous proposez, parce que je suis accoutumé à vous renvoyer sur-le-champ tout ce que vous me faites parvenir, et que j'y serais encore plus engagé, quand vous m'avertiriez du besoin que vous pouvez en avoir. M'est-il donc nécessaire, mon cher cousin, de vous dire encore, qu'il m'importe de connaître les derniers ordres de S. M. sur les affaires de France, et par conséquent votre dernière expédition à m-r de Kolytchew, par laquelle vous le lui enjoignez. Je suis en vérité tout honteux de revenir si souvent à la charge sur un objet, qui ne me regarde pas individuellement, mais qui regarde le service. Vous permettrez aussi, que je vous observe avec franchise, que j'aurais pu m'attendre, que vous n'oublieriez pas à me faire lire ou à me faire savoir ce que vous communiquez dans vos conférences aux ministres étrangers, car ce n'est que par de pareilles communications de votre part que je puis suivre la marche des affaires et connaître les instructions de S. M. l'Empereur à leur égard, et l'un et l'autre est pour moi de devoir et de nécessité. Cette observation

que je voulais vous faire depuis longtemps est motiaée par la communication que vous avez faite à Lusi et à Le-Coq de la lettre de notre Auguste Maître au roi de Prusse, confiée à m-r de Bach, dont le contenu doit être intéressant, puisque vous avez jugé nécessaire d'en instruire Lusi et Le-Coq et dont cependant je n'ai aucune connaissance, malgré que c'est par mes mains mécaniquement passé et que c'est moi, qui l'ai remise hier à Bach, qui doit en être le porteur.

Je ne suspecte pas et n'accuse pas vos sentiments pour moi, mon cher cousin. Je suis accoutumé et j'aime à compter sur eux, et toute ma conduite depuis que nous nous connaissons a pu vous prouver combien je respecte notre proche parenté et la mémoire de mes bienfaiteurs et mon attachement personnel pour vous. Pourquoi donc voudriez-vous porter atteinte à cette confiance que je vous ai vouée et dont la moindre altération me causerait le plus vif chagrin? Convenez, qu'au moins j'ai à me plaindre de vos distractions et que ce n'est pas vis-à-vis de moi, que vous devriez les avoir, car ne suis-je pas de devoir et de fait votre meilleur ami?

Mon coeur était gros. Abhorrant la dissimulation et les détours, ne le trouvant pas permis entre nous, je viens de le soulager. Appréciez donc avec justice ma franchise et répondez y avec réciprocité.

Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину.

364. 25 іюня (Mardi), 1801.

Depuis quelques temps, mon cher cousin, je commençais à croire, que vous êtes susceptible, et votre billet de ce matin m'en donne la pénible certitude, puisque le retard ou l'absence d'un seul papier vous détermine à de longues explications. Je vais tâcher de les prévenir par ma franchise.

Il est évident, que celui, qui travaille, a plus souvent besoin qu'un autre d'avoir sous les yeux les papiers, qui servent à la rédaction de nouvelles pièces. Malgré toute ma bonne volonté de faire ce qui peut vous être agréable je ne saurais donc m'empêcher d'en retenir quelquefois et c'est ce qui a eu lieu à l'égard de la dernière instruction. Maintenant, comme je vais à la cour, je m'empresse de vous en mettre en possession pendant mon absence.

Quant aux conférences avec le corps diplomatique, vous n'ignorez pas, mon cher cousin, qu'il a plu à l'Empereur de m'en charger exclusivement, et comme je ne tiens pas de protocoles des conférences ordinaires, je ne puis m'engager à les communiquer régulièrement. Vous êtes d'ailleurs témoin, que mon temps est voué tout entier au travail.

Le № 1 de la perlustration a été envoyé immédiatement à Gräder, parce qu'il est tout en chiffres et que cela abrège des longueurs superflues.

La lettre à S. M. Prussienne ne contient que des phrases, comme vous en jugerez vous-même, et elle a été lue à Lusi et à Le Coq, parce qu'elle est fort amicale.

Vous avez raison, mon cher cousin, de compter sur ma confiance personnelle, qui est aussi sincère que mon amitié pour vous, mais daignez ne pas perdre de vue ce que je dois à celle de mon Maître. Je crois avoir rempli par ces lignes ce que vous exigez en retour de votre franchise.

А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину.

365. Mardi, au soir, le 25 de juin.

Ce matin Tatichtchew s'est rendu à mon invitation chez moi. Je l'ai instruit de l'instruction de S. M. l'Empereur sur la réduction de notre département que nous avons à prendre à Moscou, et je l'ai engagé de me dire sincèrement ce qui lui conviendrait le mieux, de rester ici pour diriger

le collège en notre absence ou bien d'aller à Moscou, mais d'une manière privée et à ses propres frais. Ne s'attendant pas à cette proposition il y a été fort sensible. Il a voulu me prouver, qu'il serait nécessaire pour l'inspection des gazettes, qui lui est confiée, et que les 2000 r., qu'il pourrait coûter à la couronne à cette occasion, ne pouvaient pas motiver la résolution de le laisser ici, et a insisté pour savoir, si l'Empereur avait prononcé son expulsion expressément. Je l'ai assuré, qu'aucune nouvelle représentation ne pouvait porter S. M. I. à changer les ordres qu'Elle avait donnés, qu'ils se fondaient sur Son désir d'épargner autant que possible les dépenses superflues de notre département et que, sans être exclu individuellement, il ne se trouvait pas sur la très petite liste de ceux que l'on nous permettait de prendre avec nous. Il ne veut pas rester pour la direction du Collège, et encore moins aller à Moscou d'une manière privée, mais il se propose à demander un semestre de quelques mois pour aller sur ses terres.

Quelques raisons que je lui ai alléguées, il m'a quitté en persistant dans sa résolution.

Vous m'avez fait apercevoir, mon cher cousin, que tantôt je me suis mal expliqué; jamais je n'ai eu l'idée de vous demander la communication de chacune de vos conférences; je suis le premier à en sentir l'impossibilité, mais je vous ai prié de ne pas me laisser ignorer le contenu des pièces, que vous aviez à y communiquer.

J'ai chargé m-me votre soeur de vous engager avec toute votre maison à venir dîner chez moi dimanche prochain. J'espère, que mon désir et son intervention à cet égard trouveront accès près de vous. Adieu, mon cher ami.

Изъ этихъ записокъ, которыми обмѣнивались графъ Никита Петровичъ и князь А. Б. Куракинъ, видно, что именно въ концѣ іюня 1801 г. между ними происходили

нѣкоторыя недоразумѣнія, причина которыхъ заключалась въ томъ, что настоящимъ дѣльцомъ въ области внѣшней политики былъ Панинъ, и что князь Куракинъ, занимавшій мѣсто вицеканцлера, не узнавалъ даже о всѣхъ текущихъ дѣлахъ, долженъ былъ относиться, по его же выраженію „механически" къ важнымъ вопросамъ внѣшней политики и не участвовалъ въ переговорахъ съ иностранными дипломатами. Хотя графъ Никита Петровичъ, какъ видно, нисколько не былъ виноватъ въ томъ, что князю была предоставлена ничтожная роль, все-таки Куракинъ, какъ кажется, считалъ себя въ правѣ приписывать Панину нѣкоторую долю въ столь неловкомъ для него положеніи. Истинно благородное отношеніе къ Куракину со стороны Панина способствовало устраненію такихъ временныхъ недоразумѣній между родственниками, которые къ тому же очень часто имѣли дѣло другъ съ другомъ по вопросамъ службы. Для характеристики этихъ дѣловыхъ отношеній между княземъ и графомъ мы считаемъ не лишнимъ сообщить нѣкоторыя краткія записки, найденныя между бумагами Панина, но не обозначенныя числомъ.

А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину.

366. Безъ числа.

(Карандашомъ).

Sans y mettre de délai je vous renvoie l'incluse; cette nuit j'ai lu jusqu'à 3 h. du matin; ma tête et mes yeux me font mal, et cependant je suis à-présent à Pawlowsky, et de là je vais coucher en ville pour y rester jusqu'à vendredi.

(На этой же бумагѣ рукою Панина):

(S. Exc. m-r le vice-chancelier a déjà vu les autres dépêches rentrées en même temps que l'incluse).

367.

Безъ числа.
Mercredi, $11^1/_2$ du soir.

C'est dans ce moment seulement que je viens de rentrer chez moi, et je m'empresse de vous informer, mon cher cousin, que j'ai fait tout ce que je me proposais. On l'a bien reçu, mais on veut en parler avant, de même que sur les autres articles, qui vous regardent, avec la personne, dont vous avez reçu hier une lettre en ma présence. Comme je vais demain chez elle, je l'en préviendrai. Bonne nuit.

368.

Безъ числа.

J'étais en ville et au Conseil d'Etat, quand j'ai reçu, mon cher cousin, votre billet de ce matin. Je ne suis revenu chez moi que dans ce moment, et je m'empresse de vous envoyer les papiers que vous avez voulu voir. Je vous avoue, que j'ai été assez étonné en entendant tantôt la lecture de la poste du 12 de ce mois que je ne connaissais pas encore. Je suis bien fatigué de ma course. Adieu.

369.

Безъ числа.

Возвращая у сего къ В. С-у двѣ послѣднія иностранныя почты, депеши изъ Лондона и Берлина съ курьерами полученныя и наконецъ послѣднія бумаги, имѣю честь донести:

1. Государю Императору угодно имѣть отвѣтъ, который вы изволили взять на себя составить лорду Витворту.

2. что послѣдовало Высочайшее соизволеніе на двухъмѣсячную въ годъ отлучку изъ Лондона графа Семена Романовича.

Ноту лорда Сентъ-Эленса оставить изволилъ Государь у себя для изъустнаго объ ней съ вами изъясненія.

Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину.

370.

Безъ числа.
(le 27 au soir, 1801).

Je ne manquerai pas, mon cher cousin, de m'acquitter

de vos ordres relativement à l'ambassadeur de Budberg, et pas plus tard que demain au soir. En attendant, je crois devoir vous prévenir, que l'Impératrice m'a témoigné quelque inquiétude de n'avoir pas de vos nouvelles. Elle m'a demandé, si je vous vois ce soir, et quand j'ai répondu, que j'étais prêt à vous porter les ordres de S. M. I., Elle m'a dit, qu'Elle n'en avait point à vous transmettre et que c'était seulement pour avoir des nouvelles de votre santé.

371. Безъ числа.
(Samedi).

Nesselrode arrivé avec des dépêches m'a retenu jusqu'à ce moment, mon cher cousin.

Je n'ai pas encore les ordres de l'Empereur sur les audiences de Buch et de Vallaise, mais j'espère les recevoir demain, et je ne tarderai point de vous en faire part.

Vous avez fait hier ce qu'un galant homme devait faire, et je ne peux qu'applaudir de tout mon coeur.

Voici les papiers de Paris que vous voudrez bien me rendre ce matin.

372. (A minuit).

Votre billet s'est croisé avec le mien, mon cher et respectable ami. Je vous rends mille grâces des informations que vous me donnez. C'est un bien peut-être que je n'aie pas les mains liées par quelque bienfait.

J'ai reçu les boîtes en diamants et les présenterai demain à l'Empereur.

En revenant de Kamennoi-Ostrow demain vers 7 heures du soir je me rendrai à votre maison en ville et, si vous me donnez un autre rendez-vous, daignez m'en prévenir par un billet qu'on pourra me remettre à la cour.

373. (Ce dimanche au soir).

Daignez, mon cher cousin, satisfaire à ma juste impatience de connaître le résultat de votre conférence d'aujour-

d'hui avec l'Impératrice et à quoi l'Empereur s'est décidé pour ce qui me concerne.

Müller n'est pas encore de retour, et je ne conçois pas ce qu'il fait en ville si longtemps. Faites-moi savoir, je vous prie, quand je recevrai les présents destinés à St. Helens et à Garlike.

374. (Ce mercredi soir).

On ne peut pas être plus aimable et plus obligeant que vous êtes, mon cher cousin. Je ne crois pas cependant, que cette consultation amène une détermination bien favorable pour moi. Quelle qu'en soit l'issue, je n'oublierai jamais ce que votre excellent coeur vous a dicté.

Le Caïre s'est rendu par capitulation[1]).

375. (Безъ числа).

Voici, mon cher cousin, la lettre du roi de France. Je tâcherai de vous voir encore avant dîner chez vous. Mon pauvre beau-frère part suivant toutes les apparences. Tout me dégoûte à un point que je ne puis vous exprimer, et mon adieu sera peut-être plus prochain que vous ne croyez. Avec la manière de faire actuelle on n'a pas besoin d'hommes bien nés[2]).

376. (Безъ числа).

Votre ordre à m-r Aubert l'a trouvé, mon cher cousin, au milieu d'un travail, dont je l'ai chargé et qui est pres-

1) О взятіи Каира Томара писалъ къ Панину 27 августа 1800; см. выше № 290, стр. 377.

2) Было-бы очень важно опредѣлить время этой записки. Не писана-ли она при Павлѣ? О какомъ письмѣ Людовика XVIII идетъ рѣчь? Когда происходила непріятность съ молодымъ графомъ Орловымъ? Къ этому эпизоду относится слѣдующая записка графини Софьи Владиміровны къ Куракину: «Voici, mon cher cousin, la réponse que l'Impératrice vient de faire à mon frère et d'après laquelle je crois, que votre lettre pourrait la fâcher. Si vous êtes du même avis que moi, je vous supplie de ne point l'envoyer et de croire, que je n'en suis pas moins reconnaissante pour l'intention que vous aviez de nous rendre service».

sant. Je vous prie donc de permettre, qu'il l'active, et si c'est pour le contrat que vous demandez, je lui ai déjà fait connaître vos intentions.

Далѣе были найдены нѣкоторыя записки Панина, обозначенныя числами и относящіяся къ іюлю и августу 1801 г.

Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину.

377. Mardi, 9 juillet, 1801.

Je n'ai pas encore pris les ordres de l'Empereur sur le contrat de mariage, parce que les papiers sont encore chez Aubert. Quant à l'ordre de l'Aigle Noir j'ignore absolument les causes du retard.

Adieu, mon cher cousin, je vous embrasse de tout mon coeur.

378. 16 іюля, 1801

Je ne vois aucun mal, mon cher cousin, que vous écriviez à Krüdener au sujet de votre cordon; mais je crois, que vous êtes trop équitable pour lui faire des reproches d'un retard, dont il n'est assurément point la cause.

Le traité et la circulaire vont vous être remis.

379. 19 іюля, 1801.

J'ai fait hier un rapport par écrit à S. M. I. sur les demandes de Schwartzenberg et des Hambourgeois. La décision ne m'a pas encore été remise. Quant à Duroc, vous savez, mon cher cousin, que le retard est occasionné par l'indécision sur le présent et le désir de faire remettre à Duroc un sabre, qui n'est pas encore prêt, pour le général Clarke.

J'examinerai les papiers de Лашкаревъ et pas plus tard qu'aujourd'hui. Ensuite, Engel pourra les présenter et demander les résolutions.

Pour la poste que vous vous plaignez de n'avoir pas vue autrement qu'au Conseil, il est probable, que l'Empereur l'a remise à Engel, ce qui arrive quelquefois, et celui-ci se sera imaginé, que vous l'aviez déjà eue sous les yeux.

380. Ce 23 juillet, au soir, 1801.

Comme l'Empereur a déjà communiqué à Son Auguste Mère l'acte relatif à la succession de la défunte Grande-Duchesse[1]), je peux prendre sur moi de délivrer une copie à l'Impératrice et dès qu'elle sera prête, je la Lui enverrai.

Voici une poste et des perlustrations pour vos menus plaisirs.

Jakowlew m'a aussi cruellement rixé ce matin. Si vous l'accoutumez à dîner chez vous, il ne vous laissera pas respirer.

Bon soir, mon cher cousin.

381. 26 іюля, 1801.

Je regrette vivement, mon cher cousin, d'avoir pu déranger vos vues sur Muratow par un oubli involontaire, mais que je ne me pardonne point. Soyez plus indulgent que je ne le suis envers moi-même. Si vous jugez la présence du révérencieux personnage absolument nécessaire, je solliciterai un nouvel ordre en sa faveur; mais avant de le faire je désirerais m'aboucher encore avec vous. On vous remettra dans un paquet séparé les deux pièces que vous me demandez. Elles ne sont point notifiées encore au Collège.

P. S. Je suis revenu hier avec un grand mal de tête, qui n'est pas dissipé.

382. Ce 28 juillet, au soir.

J'ai ordre de soumettre demain une question importante

1) Очевидно рѣчь идетъ о скончавшейся въ Австріи въ началѣ этого года великой княгинѣ Александрѣ Павловнѣ, супругѣ эрцгерцога Іосифа.

à la délibération du Conseil, et je désirerais vous communiquer, mon cher cousin, l'objet qu'elle concerne, avant de m'y rendre. Je vous prie en conséquence de m'indiquer à quelle heure et en quel lieu nous pourrons conférer ensemble.

383. 18 августа, 1801.

L'Impératrice-Douairière m'a demandé hier de vos nouvelles, mon cher cousin. Je Lui ai dit, que vous étiez indisposé et que je ne savais pas, si la fièvre vous permettait de Lui faire votre cour aujourd'hui, comme vous en aviez l'intention. Dites-moi, si j'ai mal fait et donnez-moi de vos nouvelles. Je suis bien mortifié de ne pas pouvoir aller les chercher moi-même.

384. 20 августа, 1801.

Mon cher cousin, votre volonté sera faite à l'égard de la négociation du Dannemark; mais d'après ce que j'ai appris ce soir des dispositions de lord St. Helens, nous ne pourrons rien terminer avant le voyage, et il faudra même que Löwendahl demande un nouveau plein-pouvoir.

Vous aurez la note relative à Malte et le travail des gratifications, quand l'un et l'autre seront mis au net.

J'apprends avec un sensible plaisir, que vos douleurs se sont calmées et vous embrasse de tout mon coeur.

385. 24 августа, 1801.

Je vous envoie par le porteur, mon cher cousin, les ratifications des deux actes à conclure avec la France, en vous priant de les contresigner sans que personne les voie.

Слѣдующія письма князя А. Б. Куракина, безъ чиселъ, очевидно относятся къ іюлю или къ августу, т. е. къ тому времени, когда была рѣчь о приданомъ великой княжны Маріи Павловны и когда начали говорить о

переѣздѣ двора въ Москву, гдѣ должна была совершиться коронація.

А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину.

386. Безъ числа.

Comme il est très instant, mon cher cousin, de renvoyer chez eux les envoyés des petits souverains des bords de la Caspienne, parce que leur entretien coûte cher, et qu'étant depuis très longtemps ici ils s'impatientent de ne recevoir aucune réponse à leurs différentes réclamations, j'ai prescrit à m-r Lachkarew de faire des extraits en deux colonnes, l'une pour les demandes qu'ils font, l'autre pour son sentiment sur la manière d'y répondre ou de les satisfaire d'après ce qui a été usité autrefois vis-à-vis d'eux.

Les extraits faciliteront le rapport à faire sur tous ces objets à S. M., et je vous les envoie ci-joints, avec les notes et les papiers de Lachkarew sur la mission de chacun de ses envoyés. Ceux-là n'ont pas encore été présentés à l'Empereur, et comme leur présentation est une ancienne règle, qui a toujours été observée, ne jugerez-vous pas à propos d'en demander les ordres à S. M. I. dans le premier travail que vous aurez avec Elle, et alors on pourra les rassembler tous pour le jour qu'Elle daignera fixer.

Supposant aussi, que les affaires, dont vous vous occupez et qui sont d'une toute autre importance, ne vous permettront pas de longtemps de songer à celles de ces petits *chans*, après avoir parcouru toutes les représentations que nous fait à leur sujet Lochkarew, ne préfèrerez-vous pas de consentir, que je les envoie à Engel, qui pourrait les présenter à l'Empereur et nous communiquer les décisions d'autant plus facilement que sa fonction lui accorde chaque jour libre accès de S. M. I. Daignez considérer aussi, mon cher cousin, le peu de temps, qui reste jusqu'au départ pour Moscou, et que ce n'est pas là que nous aurons plus de temps qu'ici.

387. Безъ числа.

S. M. l'Impératrice-Mère me faisant les observations sur les demandes que le baron de Wolzogen nous a fait connaître, a particulièrement insisté, que la moitié du capital de la dot de m-me la grande-duchesse Marie, qui est de 500.000 roubles, et qui est destinée à être placée dans notre banque, y reste à perpétuité et que m-me la grande-duchesse n'en retire que les intérêts annuels, sans avoir la faculté d'en disposer autrement; et puis que le taux de l'intérêt n'étant qu'à 3% en Saxe, si le duc de Weimar ne consent pas à payer 5% de l'autre moitié des 500.000 roubles du capital de la dot de m-me la grande-duchesse destinée à être remise dans ses états, qu'alors la perte pour cette dernière dans son revenu annuel de 2% de ce capital serait de 10.000 roubles et Lui serait trop sensible, et que, pour le Lui faire éviter, il faudra laisser ces 500.000 roubles en Russie ou les placer dans un autre pays où elle pourra en retirer 5%.

Je m'empresse, mon cher cousin, de vous instruire de ce désir et de ces citées de S. M. I., afin que vous ordonniez à Aubert de se conformer en conséquence dans sa rédaction et que vous puissiez vous en servir, quand vous ferez votre rapport à S. M. l'Empereur.

388. Безъ числа. (Dimanche soir).

Je ne reviendrai à ma campagne, mon cher cousin, que demain au soir. Wolzogen m'a poursuivi ici jusqu'à hier soir; enfin j'ai été obligé de le recevoir. Il m'a demandé un passeport pour expédier son courrier avec le contrat de mariage; je lui ai dit, qu'il ne pouvait le faire encore, que probablement nous ne pourrions pas le signer avant la fin de la semaine prochaine et que vous deviez porter avant le projet, qui en est dressé à la confirmation de S. M. l'Empereur. En attendant, j'ai à vous dire aussi, que l'Impéra-

trice-Mère m'a demandé hier, quand Elle verrait ce projet et qu'Elle se flatterait, que nous le Lui montrerions avant de le porter à la confirmation de l'Empereur, pour qu'Elle puisse y ajouter Ses observations, si elles étaient nécessaires. Je Lui ai répondu, que votre instruction en ce point était entièrement conforme à Sa volonté et qu'un de ces jours vous vouliez venir vous-même à Pawlowsky pour Lui présenter ce projet. Si vous pouviez vous arranger de manière à y aller le mardi, puisque demain c'est le jour de votre travail à Kamennoy Ostrow, je crois, que vous feriez fort bien et par là nous finirons plus tôt cette affaire, qui dans le fond et dans tous ses articles est déjà terminée. Je vous embrasse de tout coeur.

389. Безъ числа.

J'ai oublié de vous dire hier, mon cher cousin, que l'Impératrice-Mère désire connaître l'arrangement conclu par m-r de Mouraview à Vienne au sujet de la succession de m-me la grande-duchesse Alexandrine, pour être en état de donner Ses ordres au conseil de la maison des Enfants-trouvés, qui doit faire passer maintenant à l'archiduc-palatin les intérêts des sommes, qui y sont déposées et dont la jouissance vient de lui être assurée. Je crois, que vous pourriez en demander l'agrément de S. M. l'Empereur en même temps que vous le Lui demanderiez jeudi prochain pour la communication à faire à l'Impératrice-Mère du contrat de mariage de m-me la grande-duchesse Marie.

Le mauvais temps me retient aujourd'hui chez moi, et si vous aviez à remplir mon loisir actuel par quelque perlustration ou quelques autres papiers, vous seriez fort aimable.

Lisakevitch et Яковлевъ, qui ont dîné chez moi, m'ont fait perdre patience. Le premier est vraiment bien à plaindre et demande ses appointements pour vivre et une *arende* pour payer ses dettes. Je lui ai dit, que sa relation avec nous étant finie il n'avait qu'à s'adresser directement à

l'Empereur. Quant à Яковлевъ, il ne met pas de bornes à ses désirs et à ses demandes. Il veut de l'argent; il veut être conseiller privé; il veut devenir membre du collège et à force de trop vouloir il finira sans doute par ne rien avoir.

390. Безъ числа. (Vendredi soir).

J'ai oublié de vous dire tantôt, mon cher cousin, le désir de S. M. Impératrice-Mère, que vous portiez de Sa part à la connaissance de S. M. l'Empereur, qu'Elle m'a ordonné de remettre au général de Nicolay Sa réponse aux états du duché de Wurttemberg, afin qu'il la fasse tenir au duc et que celui-là la leur remette, s'il le trouvera de sa convenance actuelle.

Malgré votre mauvaise humeur je vous embrasse de tout coeur.

391. 21 іюля.

Я счелъ нужнымъ вложенныя при семъ депеши барона Крюденера съ баварскимъ курьеромъ полученныя возвратить къ В. С-у, не прилагая ихъ къ почтѣ, которую для Совѣта препровождаю съ Энгеломъ.

392. 4 августа, 1801. (Dimanche soir).

Il est décidé, qu'on rend la plume [1]) et qu'elle vous sera donnée en vertu de l'article, qui vous regarde. J'aurais plutôt désiré, mon cher cousin, que ma proposition eût été agréée et accomplie.

Müller vient de me dire, que l'Empereur n'a pas encore vu les deux boîtes destinées au lord St. Helens et à m-r Garlike que le B. Hezler m'a envoyées à ma réquisition; aussi je vous prie de les montrer à S. M. et d'obtenir la sanction avant de les remettre.

1) По завѣщанію Павла перо съ брильянтами долженъ былъ получить графъ Никита Петровичъ. См. т. I, стр. 41 и т. VI, стр. 7.

Ne pourriez-vous pas m'indiquer, s'il vous sera possible de me voir demain en ville à votre retour de l'Empereur etc.

393. 14 августа, 1801.

По случаю скораго отъѣзда моего отсюда въ Москву счелъ я нужнымъ доставить къ В. С-у нѣкоторое количество подписанныхъ мною паспортныхъ бланкетовъ для снабженія разнаго рода людей въ чужіе края отправляющихся; почему препровождая при семъ каждаго сорта оныхъ по нѣскольку, а именно: для дачи здѣшнимъ подданнымъ съ возвратомъ 10, безъ возврата—15, да для иностранцевъ—20 бланкетовъ. Покорнѣйше прошу о полученіи ихъ не оставить меня увѣдомленіемъ вашимъ.

394. Mercredi soir, 14 août.

L'Impératrice-Mère n'a pu répondre hier à votre dernière lettre, parce que Son confesseur L'attendait alors, mais Elle m'a ordonné, mon cher cousin, de vous prier de recevoir du général de Nicolai la lettre du duc, Son frère, qu'il a à Lui remettre et qu'il dit être si importante et de la Lui envoyer aussitôt que vous l'aurez.

Avez-vous eu la bonté d'écrire aujourd'hui à Krüdener pour qu'il presse enfin l'envoi qu'il a annoncé lui-même [1]) et qu'à-présent je suis encore plus impatient de recevoir, ayant déjà la permission d'en faire usage et entre les mains les marques, qui y appartiennent et qui m'ont été adjugées comme un souvenir d'une bienveillance précieuse à mon coeur.

Comment se portent votre femme, votre soeur et les enfants? Quand dînerons-nous ensemble chez m-me de Toutolmine? L'assemblée du collège est fixé à vendredi. Adieu, mon cher ami.

1) Обѣщанный Куракину орденъ Чернаго Орла.

395. 15 августа, 1801.

Я прошу В. С. при семъ приложенныя депеши г-на Кольчева присланныя отъ него курьеромъ, г-мъ Башмаковымъ, ко мнѣ привезенныя въ докладъ вашъ Государю-Императору употребить и потомъ пожаловать меня увѣдомить о высочайшей волѣ Е. В-а къ онымъ, дабы я въ увѣдомленіи моемъ Степана Алексѣевича о его просьбѣ замедлиться не могъ.

Копіями статей двухъ писемъ барона Крюденера до меня касающихся и В. С-мъ сегодня полученныхъ много меня обяжете.

396. Dimanche, 18 août, 1801.

Je vous écris de mon lit que je ne quitte pas depuis avant-hier; je ne suis pas mieux, mon cher cousin, et je vous attends chez moi avec beaucoup d'impatience demain à votre retour de Kamennoi Ostrow, comme vous me l'avez promis. J'ai à vous parler indispensablement et à m'arranger avec vous sur différents objets de service.

Votre réponse à l'Impératrice-Mère en ce qui me regardait a été parfaitement juste et bonne.

Jamais maladie ne m'a plus impatienté et m'en est venue plus mal à propos. Pourvu que j'en sois quitte à la fin de cette semaine; c'est tout ce que je désire. Je serais inconsolable, si elle allait m'arrêter plus longtemps. Je vous conjure encore de venir demain. Adieu.

Изъ этихъ записокъ Панина и Куракина видно, что до сентября 1801 г. отношенія между родственниками были совершенно благопріятными. Относящихся къ первой половинѣ сентября, т. е. къ тому времени, когда дворъ, а вмѣстѣ съ нимъ и Панинъ и Куракинъ, переѣхалъ въ Москву, не сохранилось.

24 сентября, именно во время пребыванія въ Москвѣ,

началась между Куракинымъ и Панинымъ распря, которая по отзыву нѣкоторыхъ современниковъ, какъ мы увидимъ, содѣйствовала прекращенію политической дѣятельности графа Никиты Петровича. Слѣды этой распри сохранились въ нѣкоторыхъ запискахъ, которыя мы сообщимъ ниже при изложеніи кризиса, имѣвшаго слѣдствіемъ удаленіе отъ дѣлъ Панина.

XI. УДАЛЕНІЕ ОТЪ ДѢЛЪ.

Въ концѣ сентября 1801 г. политическая дѣятельность графа Никиты Петровича прекратилась окончательно. Трудно вполнѣ отчетливо привести въ ясность это событіе. Данныя, сюда относящіяся, отрывисты. Усложненіе положенія Панина, заставившее его подать просьбу объ отставкѣ, объясняется разными причинами. Недоброжелателей было много; въ источникахъ, находящихся въ нашемъ распоряженіи, указано на разныхъ лицъ, враждебно относившихся къ Панину и желавшихъ его удаленія отъ дѣлъ. Въ исторической литературѣ на этотъ счетъ встрѣчаются замѣчанія противорѣчащія другъ другу.

Такъ напр. указывали на Лагарпа какъ на виновника паденія Панина[1]). Мы помнимъ, что графъ Никита Пе-

1) См. соч. Сухомлинова о Лагарпѣ, гдѣ сказано, что Лагарпу удалось съ помощью Будберга, посланника при шведскомъ дворѣ, удалить Панина. Тутъ сказано безъ указанія на источникъ: «Графъ Панинъ далъ всѣмъ представителямъ Россіи за границею инструкціи, чтобъ они присылали отчеты двоякаго рода: одни должны были быть посвящены текущимъ событіямъ и доводились до свѣдѣнія государя; другіе извѣщали о происшествіяхъ, планахъ, предпріятіяхъ болѣе конфиденціальнаго свойства и извѣстны были одному Панину. Лагарпъ уговаривалъ русскаго посланника при шведскомъ дворѣ, Будберга, показать государю инструкцію. При чтеніи одной ноты, гдѣ былъ намекъ на секретную инструкцію, государь настойчиво ее потребовалъ, и Панинъ былъ удаленъ». Сухомлиновъ, Изслѣдованія и статьи по русской литературѣ и просвѣщенію. С.-Петербургъ, 1889, II, стр. 121.

тровичъ считалъ Лагарпа чрезвычайно опаснымъ человѣкомъ и, по разсказу доктора Роджерсона, на колѣняхъ умолялъ императора Александра покинуть мысль о приглашеніи Лагарпа въ Россію[1]). Однако мнѣніе Панина не могло измѣнить намѣренія Государя вызвать своего прежняго наставника въ С.-Петербургъ, и Лагарпъ прибылъ во второй половинѣ августа[2]). Мы не знаемъ, какъ онъ относился къ Панину въ это время или какъ онъ отзывался о немъ въ бесѣдахъ съ императоромъ Александромъ. Быть можетъ, въ это время возникло между лицами, окружавшими Александра, нѣкоторое разногласіе по поводу вопроса о реформахъ въ важнѣйшихъ государственныхъ учрежденіяхъ. Въ это время Державинымъ было составлено „мнѣніе о правахъ, преимуществахъ и существенной должности Сената". На оберткѣ хранящагося въ Сенатскомъ Архивѣ подлиннаго мнѣнія найдена слѣдующая загадочная замѣтка: „Трое ходили тогда съ конституціями въ карманѣ — реченный Державинъ, князь Платонъ Зубовъ, съ своимъ изобрѣтеніемъ, и графъ Никита Петровичъ Панинъ съ конституціею англійскою, передѣланною на русскіе нравы и обычаи. Новосильцову стоило тогда большаго труда наблюдать за Царемъ, чтобы не подписалъ котораго-либо изъ проектовъ; который же изъ проектовъ былъ глупѣе, трудно было описать: всѣ три были равно безтолковы"[3]). Это извѣстіе о сочиненіи Панинымъ конституціи не подтверждается находящимися въ нашемъ распоряженіи данными. Впрочемъ издатель сочиненій Державина, Я. К.

1) Арх. кн. Воронцова XXX, 171.

2) «La Harpe est ici depuis quelques jours», писалъ Роджерсонъ къ С. Р. Воронцову 29 августа; см. Арх. кн. Воронцова XXX, стр. 171.

3) Соч. Державина VII, 341.

Гротъ, сообщая вышеприведенныя данныя, спрашиваетъ: „Не по ошибкѣ-ли здѣсь названъ Панинъ вмѣсто Палена, о которомъ сохранилось такое же преданіе“ [1]).

Другъ Панина, Муравьевъ, считалъ именно въ это время сторонниковъ Австріи особенно опасными противниками графа Никиты Петровича, какъ видно изъ слѣдующаго письма, найденнаго въ Архивѣ Паниныхъ.

И. М. Муравьевъ-Апостолъ къ Н. П. Панину.

397. Vienne, ce 23 août, 1801.

(Particulière et très secrète).

Prenez garde, mon cher comte: on tripote, on cabale autour de vous, j'en suis sûr. Les fils de l'intrigue me sont inconnus, mais je suis certain, que vous avez des ennemis ardents à vous nuire et qui ne laisseront pas échapper la moindre petite occasion de travailler à diminuer, s'il se peut, votre crédit dans l'esprit du Maître.

Comment pouvez-vous le savoir à Vienne? me direz-vous. Je vous répondrai, que souvent on discerne mieux les objets de loin que de près.

D'abord la princesse héréditaire de Baden [2]) n'est pas de vos amis, je ne sais pas trop pourquoi. Elle est partie de Karlsruhe, très prévenue contre vous et fort entichée de Razoumowsky, dont la soeur, la comtesse Apraxin, était auprès d'elle quelque temps avant son départ pour la Russie et qui se promettait beaucoup de ce voyage par l'influence qu'elle espérait voir prendre à la belle-mère sur son beau-fils. Voici comment je suis parvenu à me mettre au fait de ces circonstances.

Après le décès de Paul I la reine de Naples crut, qu'il

1) Соч. Державина VIII, 793.

2) Мать ммператрицы.

lui serait utile de s'assurer, que la princesse héréditaire de Baden prendrait de l'intérêt pour tout ce qui la concerne; elle savait qu'elle se rendrait en Russie et elle présuma qu'elle ne pouvait y être sans influence. Elle envoya donc le 25 mai à Karlsruhe un certain comte d'Erbach, qui se trouvait à Munich et qu'elle savait être très protégé par la princesse héréditaire. Le comte d'Erbach, attaché à la reine par les bienfaits qu'il en a reçus, eut ordre d'adresser ses lettres à d'Antraigues. Arrivé près de la princesse il la trouva dans les meilleures dispositions pour la Russie et très liée avec la comtesse Apraxin, qui était chez elle. A son départ pour la Russie il revint à Munich, et c'est de là que par une occasion sûre il a écrit le 7 août à d'Antraigues une longue lettre qu'il m'a montrée avant de la remettre à la reine. D'Erbach y disait:

> «La princesse est toute portée pour Razoumowsky, c. à d. qu'elle est du parti, qui le favorise, et quoique aussi adroite que prudente elle va à Pétersbourg bien résolue à faire l'impossible pour éloigner *Panin le Prussien* qu'elle a en grippe mais qu'elle craint. Elle abhorre la Prusse et est toute Autrichienne. Adroite, constante à toutes sortes de moyens, elle ne se compromettra jamais et fera tout pour réussir. Voilà ce qu'il est essentiel, que la reine sache et qu'elle prévoie le résultat pour sa règle. Je ne puis lui écrire tant qu'elle sera en Russie; c'est un engagement qu'elle a fait contracter à ses amis; jugez par là de ses précautions».

Ne pouvant pas vous porter un coup, elle clabaudera, elle tripotera et se rapprochera de ceux qu'elle jugera pouvoir vous opposer avec quelqu'espoir de succès. C'est par là que j'ai pu facilement deviner, que les personnes, dont vous avez le plus à vous défier, sont: Kotchoubey, qui veut avoir votre place, et Razoumowsky, qui se flatte d'être plus sûr de la sienne, si l'on parvient à vous faire perdre la

vôtre. Comptez sur ce que je dis là. Ce n'est pas à moi à juger d'ici de l'étendue de cette intrigue, de la force, du crédit et des moyens de vos adversaires; et il se peut enfin, qu'avec le caractère de notre angélique Maître l'intrigue soit impuissante. Mais quand je songe, que vous vivez à la cour, toutes mes inquiétudes se réveillent. Je vous connais; vous êtes homme à braver l'orage, à affronter la tempête, mais êtes-vous homme à déjouer les basses intrigues des gens du métier, à pénétrer dans le dédale obscur de la cabale de cour? Je ne le crois pas. Fort d'une conscience sans reproche, tout entier à vos devoirs, sujet fidèle et citoyen ardent pour le bien de la patrie, vous irez toujours tête levée droit au but et vous négligerez, ou plutôt vous mépriserez tous ces petits moyens, sans lesquels on ne marche pas longtemps sur le parquet glissant du palais des rois.

Puissent mes alarmes et mes inquiétudes être sans aucun fondement! Puissiez-vous avoir toutes les raisons possibles de vous moquer de ma triste prévoyance! Dans tous les cas vous ne m'en voudrez pas, car vous connaissez les sentiments, qui m'animeront tant qu'un souffle de vie me restera.

Ne me prenez pas pour un Némoriste (sic?) en lisant ma dépêche à l'Empereur écrite de ma main. Je vois en noir, mais je vois les choses comme elles sont. En vérité, il n'y a aucun parti à tirer de cette cour. Si vous m'y laissez plus longtemps, on m'y cassera le col. Je suis ici en butte à la jalousie et à la haine du parti de Razoumowsky. Sa femme se lamente sur le retard de son arrivée; elle se plaint ouvertement de vous et de moi, disant que vous êtes l'ennemi de son mari et que moi je suis votre *âme damnée*; je ne suis pas fâché de cette épithète, mais elle ajoute que je suis votre *créature*, et ceci me révolte, car je ne suis la créature de personne excepté du *Créateur*. Tout cela rend ma position génante et triste.

Au nom du ciel récompensez moi de ce que je souffre en

me permettant de faire un petit voyage en Italie. Je compte trop sur votre amitié pour ne pas me flatter, que vous ne me refuserez pas cette demande. Si dans l'intervalle je recevais l'ordre de me rendre en Russie, je prendrais néanmoins sur moi d'attendre ici votre réponse à ma prière, à ma pressante sollicitation.

Je vous renverrai Priklonsky en courrier, d'abord, parce qu'il se meurt déjà ici, consumé du *Heimweh*, et ensuite parce que j'aurai besoin de ménager mes moyens pour mieux voir et mieux entendre. Cher et adorable Cincinnatus! ne me refusez pas la grâce que j'implore de vous! C'est la seule dans ce genre, que je vous demanderai. Et sachez, qu'en ne me l'accordant pas vous me causerez un chagrin cuisant.

Adieu, aimable et respectable seigneur, ne m'oubliez pas et accordez-moi un petit semestre pour voir l'Italie; vous comblerez par-là de joie celui, qui vous est dévoué de coeur et d'âme et qui ne cessera de vous aimer que lorsqu'il cessera de respirer.

Il marchese di Formica

спрѣчь Муравьевъ.

Достойны особеннаго вниманія нѣкоторыя извѣстія современниковъ о нерасположеніи императора Александра къ Панину по поводу слѣдующаго обстоятельства.

Въ то время, когда дворъ собирался переѣхать въ Москву, гдѣ должна была совершиться коронація, французскій дипломатъ Дюрокъ также намѣревался отправиться въ древнюю столицу и присутствовать при этой церемоніи. Ему даже для этой цѣли были предоставлены значительныя денежныя средства[1]). И императоръ Алек-

1) Таллейранъ писалъ Дюроку 14/26 августа: «L'intention du premier consul est, que vous alliez à Moscou pour le couronnement. Il m'a chargé de vous ouvrir à Pétersbourg un crédit de 600.000 francs» и пр. См. Сб. Ист. Общ. LXX, 253.

сандръ, желавшій сближенія съ Франціею, надѣялся на участіе въ коронаціи Дюрока. Панинъ, напротивъ, какъ увѣряютъ современники, помѣшалъ отправленію Дюрока въ Москву и даже устроилъ дѣло такъ, что Дюрокъ долженъ былъ оставить Россію, чѣмъ онъ будто навлекъ на себя гнѣвъ государя. Въ исторической литературѣ уже прежде была рѣчь о связи отъѣзда Дюрока изъ Россіи съ отставкою Панина. Вотъ что на этотъ счетъ сказано въ сочиненіи Биньона: „Les relations des deux cabinets étaient effectivement bienveillantes et amicales. Le colonel Duroc, que le premier consul avait envoyé en Russie à l'avènement de l'empereur Alexandre au trône, avait trouvé dans ce jeune prince des idées conformes sur beaucoup de points à celles du gouvernement français; mais il n'eut pas également à s'applaudir des dispositions du comte de Panin, redevenu ministre des affaires étrangères. La destinée de m-r de Panin, qui le portait à contrarier les intérêts de la France, voulut, que la France fût deux fois la cause de sa sortie du ministère. Paul I l'avait congédié, lorsqu'il avait voulu se rapprocher du gouvernement français; le même motif fit donner un congé semblable à ce ministre par l'Empereur Alexandre. Ce prince désirait, que le colonel Duroc se rendît à Moscou pour assister à son couronnement, et telle était aussi l'intention du premier consul; mais m-r de Panin, au mépris de la volonté de son maître, avait engagé le colonel Duroc à presser son retour pour la France, en lui représentant que, comme il n'avait pas de caractère diplomatique, il ne pourrait pas prendre un rang convenable dans les cérémonies du couronnement. D'après ces insinuations, dans lesquelles le colonel Duroc dut voir l'expression de la pensée du monarque russe,

cet officier quitta Pétersbourg le 14 septembre, veille du jour, où l'empereur partait pour Moscou. Quelque temps après ce prince eut connaissance de la conduite qu'avait, à son insu, tenue son ministre; il en éprouva beaucoup d'humeur, et, peu de jours après, un léger débat s'étant élevé entre m-r de Panin et le prince Kourakin, chancelier de l'empire, l'empereur saisit cette occasion pour donner au ministre insubordonné l'ordre de voyager pendant trois ans. Ce renvoi de m-r de Panin a été définitif. On ne l'a plus vu depuis reparaître dans les affaires de son gouvernement. Il eut le comte Kotchoubey pour sucesseur"[1]).

Нѣсколько иначе говорится объ удаленіи Панина въ сочиненіи Лефевра: „Duroc venait d'arriver à Saint Pétersbourg, chargé de la part de son maître de complimenter le nouvel empereur. Alexandre lui fit un accueil empressé: il eut pour lui de ces attentions fines et délicates qui, sortant des règles ordinaires de l'étiquette, révèlent un dessein médité de plaire et d'attacher. Ainsi il choisit le moment, où cet officier était à la cour, pour retirer la direction des affaires étrangères à m-r de Panin, connu pour son attachement aux intérêts anglais. On ressentit à Paris une joie vive, trop vive de ce retour de la Russie à des sentiments de confiance et d'intimité" и пр.[2]).

Какъ видно, это извѣстіе неточно: Панинъ былъ удаленъ отъ дѣлъ не во время пребыванія Дюрока въ

1) Bignon, Histoire de France etc. Bruxelles, 1839, стр. 145. Совсѣмъ также объ этомъ мотивѣ удаленія Панина отъ дѣлъ говоритъ и Татищевъ «Alexandre I et Napoléon». Paris, 1891, стр. 19.

2) Histoire des cabinets de l'Europe pendant le consulat et l'empire. Paris, 1845, I, 169—170.

Россіи, а уже послѣ отъѣзда его изъ Петербурга. Этотъ разсказъ перешелъ и въ другія историческія сочиненія, напр. въ сочиненіе Шлоссера[1]) и др.

На нѣкоторую связь между удаленіемъ Дюрока изъ Россіи и отставкою Панина указываетъ Коленкуръ, прибывшій въ Россію скоро послѣ отъѣзда Дюрока. Онъ писалъ Таллейрану 8/20 ноября 1801 г.: „Le citoyen Duroc est fort regretté ici; l'Empereur, dit-on, avait cru, qu'il y resterait en qualité de ministre. Comme il doit être maintenant à Paris, vous êtes sans doute instruit de la conduite que m-r de Panin a tenue, pour qu'il ne restât pas au couronnement, comme le premier consul le lui avait fait dire par m-r Joras, et comme l'Empereur le désirait. Je vais donc simplement ajouter les faits, qui ont eu lieu après le départ du citoyen Duroc. L'Empereur, qui en fut étonné, fit venir l'aide de camp qu'il avait chargé d'engager le citoyen Duroc à se rendre au couronnement. L'explication avec m-r de Panin fut vive et claire, car l'aide de camp répéta ce que m-r de Panin avait dit au citoyen Duroc, ce qui se trouvait absolument contraire aux intentions manifestées par S. M., et cela dévoila tout de suite les intentions et la partialité de ce ministre. Le surlendemain il eut une querelle avec le vice-chancelier, et il fut renvoyé deux jours après avec ordre de voyager pendant trois ans. Le choix de m-r le comte de Kotchoubey, dont l'impartialité est connue, prouve, que S. M. veut des ministres attachés

1) Gesch. d. 18 Jahrhunderts und d. 19. Heidelberg, 1846, т. VI, 453: «Es hiess damals sogar, der Kaiser habe aus Gefälligkeit für Duroc gerade den Augenblick seiner Anwesenheit in Petersburg gewählt gehabt, um Panin, dessen völlige Hingebung an England allgemein bekannt war, vom Ministerium der auswärtigen Angelegenheiten zu entfernen».

à la gloire de son empire et non à telle ou telle puissance ou individu"[1]).

Мы видѣли выше[2]), что Панинъ не былъ доволенъ расположеніемъ императора Александра къ Франціи, что онъ въ обращеніи съ Дюрокомъ былъ сухъ и холоденъ, между тѣмъ какъ императоръ Александръ отличался въ своихъ бесѣдахъ съ французскимъ дипломатомъ любезностью и развязностью, такъ что Дюрокъ былъ въ восхищеніи отъ императора. Легко возможно, что и къ вопросу о поѣздкѣ Дюрока въ Москву Панинъ относился иначе чѣмъ Александръ. Однако въ документахъ, относящихся къ отставкѣ Панина, нѣтъ ни малѣйшаго намека на разногласіе между государемъ и министромъ по вопросу объ отношеніи Россіи къ Франціи. Только слѣдующее обстоятельство проливаетъ свѣтъ на этотъ поводъ къ разладу между Александромъ и Панинымъ. Мы помнимъ, что графъ Никита Петровичъ въ началѣ сентября отправилъ къ графу Моркову своего камердинера съ письмами въ Парижъ[3]). Это обстоятельство, какъ кажется, возбудило подозрѣніе государя и сильно ему не понравилось. Намъ не извѣстно, въ какомъ видѣ выразилось неудовольствіе Александра при этомъ случаѣ, но между бумагами Архива Паниныхъ былъ найденъ концептъ письма графа къ Александру отъ 11 ноября, въ которомъ заключается полное объясненіе и оправданіе мѣры принятой Панинымъ; онъ доказываетъ въ этомъ любопытномъ документѣ, который мы сообщимъ ниже[4]), что и при этомъ случаѣ какъ и всегда онъ руководство-

1) Сб. Ист. Общ. LXX, 293—294.

2) Въ главѣ «Франція и Россія».

3) См. выше письмо Моркова отъ 1/13 октября, напеч. подъ № 119.

4) См. № 418.

вался пользою отечества и что упрекъ сдѣланный ему по поводу отправленія камердинера въ Парижъ, лишенъ всякаго основанія и оказывается несправедливымъ.

Сопоставляя всѣ эти данныя, мы приходимъ къ заключенію, что французскія дѣла не лишены значенія при катастрофѣ Панина, но что едва-ли эпизодъ съ Дюрокомъ былъ настоящею причиною удаленія отъ дѣлъ Панина. Были еще другія обстоятельства, которыя могли повести къ прекращенію политической дѣятельности его.

Мы видѣли выше сколь враждебно относился къ Панину графъ С. Р. Воронцовъ. Вполнѣ полагаясь на дружбу и расположеніе послѣдняго, графъ Никита Петровичъ писалъ ему откровенно о положеніи дѣлъ въ С.-Петербургѣ, о нравѣ государя и пр., подвергая критикѣ образъ дѣйствій Александра. Разсказываютъ, будто Воронцовъ, желая удаленія Панина отъ дѣлъ и стараясь вредить ему въ глазахъ государя, сообщилъ послѣднему именно то письмо Панина, въ которомъ въ неблагопріятныхъ оборотахъ была рѣчь объ Александрѣ. Этимъ объяснялъ паденіе Панина графъ Дантрэгъ (d'Antraigues), писавшій къ князю Чарторыйскому изъ Дрездена 1/13 ноября 1804 года объ удаленіи Панина и о причинѣ нерасположенія къ нему государя слѣдующее: „Il (Панинъ) croit l'éloignement de l'Empereur réel et principalement fondé sur une grande perfidie du comte Simon Worontzow. Celui-là, son intime ami, ayant voulu le diriger pendant son ministère, lui écrivit plusieurs lettres désapprobatrices de sa conduite, lui faisant sur la nécessité de réunir le Conseil des observations choquantes pour l'amour-propre. Il répondit à ces lettres fâcheuses avec une grande confiance, lui montrant l'inutilité de réunir le Conseil à cause de l'incapacité de ceux qui le

composent, et lui offrant à réfléchir sur le mal qu'il pouvait produire à cause du caractère indécis, faible et défiant de l'Empereur, et s'étendant sur ce dernier article avec confiance, il lui parlait de l'Empereur d'une manière peu flatteuse pour l'amour-propre. Worontzow, par une insigne perfidie, au lieu de lui répondre, envoya la lettre à l'Empereur, et de là est née la principale raison de l'éloignement de l'Empereur".

Есть основаніе думать, что тутъ идетъ рѣчь о письмѣ Панина къ Воронцову отъ 16 іюля 1801 г. Оно было писано въ Ульянкѣ симпатическими чернилами и заключало въ себѣ жалобы на интриги при дворѣ, на вліяніе Шведовъ и Датчанъ, на непостоянство Александра и пр. Въ немъ употреблялись выраженія, которыя, дошедши до государя, не могли не вредить Панину въ глазахъ Александра, выраженія въ родѣ „fluctuation des principes", или „les intrigants abusent de la bonté de son coeur et de son inexpérience dans les affaires", или „ce prince tient fortement aux préjugés, qui lui ont été inspirés dès son enfance par ce scélérat de La Harpe" и наконецъ сказано: „S'il continue à vouloir ménager tout le monde en politique, à se tenir toujours en réserve et à ne pas faire une distinction entre ses alliés naturels et les ennemis de son empire, je ne veux point partager la honte d'une conduite aussi faible, et quelques mois après le couronnement je quitterai le service" и пр.[1]).

Это письмо въ копіи графомъ С. Р. Воронцовымъ было отправлено къ его брату Александру Романовичу, какъ видно изъ письма Семена Романовича отъ 19/31 августа, въ которомъ сказано между прочимъ: „Ce qui

1) Арх. кн. Воронцова XI, 140—145.

vous paraître bien curieux, ce sera sans doute la copie d'une lettre écrite en encre sympathique, que le comte Panin m'a adressée par le dernier courrier anglais . . . Vous verrez par la copie de la lettre étrange, qu'il voulait m'engager dans une intrigue . . . le comte Panin a le front de m'assurer, que l'Empereur lui retire sa confiance en le soupçonnant de partialité pour l'Angleterre . . . En lisant sa lettre j'en fus tellement indigné, que si je m'étais laissé aller à mon indignation, je l'aurais traité comme il le mérite" и пр.[1]). Предположеніе графа С. Р. Воронцова, будто Панинъ желалъ вовлечь его въ какую-то интригу, сколько мы знаемъ, было лишено всякаго основанія; оно ничѣмъ не подтверждается, и мы видѣли выше, что даже самые завзятые сторонники Воронцова упрекали его въ несправедливости и ошибочномъ толкованіи дѣйствій графа Никиты Петровича. За то явное нарушеніе довѣрія, оказаннаго Панинымъ Семену Романовичу, производитъ весьма тяжелое впечатлѣніе. Сообщеніе тайнаго письма, писаннаго другомъ — въ этомъ же письмѣ Панинъ обѣщалъ Воронцову въ случаѣ отставки посѣтить его въ Англіи — было измѣною. Сообщилъ-ли графъ Семенъ Романовичъ, какъ сказано въ письмѣ Дантрэга, письмо Панина государю, мы не знаемъ; но разъ копія этого злосчастнаго письма находилась въ С.-Петербургѣ, въ рукахъ графа Александра Романовича, сановника, воззрѣнія котораго на политику, какъ мы знаемъ[2]), расходились съ убѣжденіями Панина, оно легко могло быть употреблено какъ орудіе

1) Арх. кн. Воронцова X, 120—121.

2) См. замѣчанія на этотъ счетъ въ письмѣ Панина къ С. Р. Воронцову отъ 11 іюня 1801 г. въ Арх. кн. Воронцова XI, 135—136 и выше № 346.

для того, чтобы повредить графу Никитѣ Петровичу въ глазахъ Александра, и поэтому мы считаемъ весьма вѣроятнымъ, что его содержаніе дошло до свѣдѣнія государя, такъ сказать, наканунѣ паденія Панина[1]).

Сохранился слѣдующій устный разсказъ о причинахъ паденія Панина. Онъ записанъ со словъ Н. А. Муханова. Тутъ сказано: „Un jour Panin reçut du comte Worontzow une lettre tout-à-fait confidentielle, par laquelle l'ambassadeur, faisant appel à la confiance réciproque qui avait de tout temps présidé à leurs rapports, le priait de lui dire, en toute franchise, ce qu'il augurait du nouveau règne et du caractère personnel du jeune Empereur. Panin n'hésita pas à répondre, qu'il n'augurait rien de bon, que l'Empereur était un jeune homme léger, frivole, adonné à la danse et plus occupé à plaire aux femmes qu'à s'initier aux affaires de l'état. Cette lettre, d'un caractère beaucoup trop intime pour être confiée à la poste, fut expédiée à Londres par un des courriers, dont disposait Panin. Néanmoins, quelque temps après l'Empereur en eut connaissance; on assure, que c'est le comte Worontzow, qui la Lui envoya directement. . . Quoi qu'il en soit, l'Empereur Alexandre en ressentit la plus vive indignation et démit immédiatement Panin de ses fonctions avec l'ordre de quitter Pétersbourg. Une chute aussi inattendue ne pouvait manquer de donner lieu à mille suppositions dont aucune cependant n'approchait de la vérité. L'Impératrice-Mère Elle-même, ignorant la cause réelle de ce brusque changement dans la disposition de l'Empereur, en fit des reproches à son fils. Elle Lui re-

1) Письмо С. Р. Воронцова къ брату отъ 19/31 августа вѣроятно дошло до Петербурга около 20 сентября.

présenta, qu'on ne pouvait gouverner ainsi, qu'en faisant preuve d'une aussi regrettable inconstance de caractère Il ne parviendrait à S'attacher personne, que de tous Ses ministres Panin était sans contredit celui qui méritait le plus de confiance, à cause de sa capacité, de son dévouement, de la loyauté de son caractère et de l'irréprochable pureté de sa conduite à l'époque de la mort de Paul. Cette dernière considération paraissait surtout d'une grande importance aux yeux de l'Impératrice, et Elle y revint à plusieurs reprises. Alexandre ne répondit mot; mais, rentré dans Son cabinet, Il écrivit à Sa mère un billet, par lequel Il lui apprit la participation de Panin à la conspiration contre Paul et lui envoya la lettre de Panin à Worontzow. Dès ce moment Panin fut irrévocablement perdu dans l'opinion de l'Impératrice; elle l'accusa de trahison et de mensonge et lui voua une haine qui n'égala que la déception qu'elle avait eue sur son compte".

О совсѣмъ другой причинѣ удаленія Панина говорится въ письмѣ австрійскаго дипломата Заурау къ графу Штарембергу отъ 5/17 октября 1801 г.: „Le comte Panin vient d'obtenir sa démission à la suite d'une brouillerie avec le vice-chancelier prince Kourakin[1])".

Мы видѣли выше, что отношенія между Панинымъ и Куракинымъ въ первое время царствованія Александра вообще были весьма благопріятными, но что порою между родственниками происходили недоразумѣнія. Они были соперниками; Куракинъ жаловался на ничтожность своего положенія, на чисто внѣшнюю, механическую роль, которую ему приходилось разыгривать во время мини-

1) Сб. Ист. Общ. LXX, стр. 702.

стерской дѣятельности Панина, не смотря на то, что онъ, Куракинъ, занималъ постъ вице-канцлера. Во второй половинѣ сентября дѣло дошло до разлада между „кузенами". Подробности этого эпизода извѣстны лишь изъ слѣдующихъ краткихъ писемъ, которыми обмѣнялись въ это время Панинъ и Куракинъ и которыя были найдены въ Архивѣ Паниныхъ.

Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину.

398. 24 сентября, 1801.

On ne saurait être plus sensible, mon cher cousin, à votre aimable attention de noter ce paragraphe du Journal de Francfort, qui répond si bien aux inculpations de mes ennemis. Je sens toute la délicatesse de votre procédé, et en montrant cette feuille à l'Empereur je ne manquerai pas de Lui dire, que c'est à votre généreuse amitié que j'en dois la connaissance.

Le porteur vous remettra la lettre d'office que vous vouliez avoir relativement au partage du travail[1]). Si elle laisse quelques doutes, entre amis et parents il ne sera pas difficile de s'entendre. D'ailleurs vous observerez, mon cher cousin, qu'il est presque impossible de tracer une ligne de séparation bien distincte entre ces deux parties, car il y a des affaires, qui tiennent de l'une et de l'autre. Nous nous concerterons toutes les fois que besoin sera.

Je ferai usage jeudi prochain de la note de Kotchoubey.

La fièvre m'a épargné cette nuit, mais j'ai eu mal à la gorge.

1) Этого офиціальнаго письма мы не имѣемъ.

А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину.

399. 24 сентября, 1801.

Vous voyez, mon cher cousin, que je n'ai pu comprendre et que je n'ai pas compris ce que vous avez voulu me dire hier, et que c'est avec raison que j'ai désiré que vous me le communiquiez par une lettre officielle.

Celle que vous venez de m'écrire m'a étonné et affligé plus que je ne puis l'exprimer. Je me suis cru obligé de vous y répondre pareillement d'office et surtout pour le maintien de fonction et de droits de ma place par l'incluse. Qu'est-ce que c'est que cette représentation, que vous avez jugé à propos de faire hier à l'Empereur? Sur quoi était-elle fondée?. . .[1]) vous décider d'informer le procureur-général et les secrétaires de l'Empereur d'observer vis-à-vis de moi ce qu'ils ont toujours observé d'eux-mêmes, parce que c'est une observance de règle et d'usage. Il arrive quelquefois dans le service, que le plus ancien informe de ce qu'il y a à observer vis-à-vis de celui, qui est son cadet; mais le contraire n'est arrivé encore jamais et dans aucun pays! J'ai à conclure aussi par vos paroles, que l'intention de S. M. I. est de ne pas me compter parmi Son ministère et de m'éloigner de la partie politique de Ses affaires, et cependant je ne puis me l'imaginer de m'y attendre sous aucun rapport quelconque.

Vous venez de me causer un chagrin cuisant; vous venez de rouvrir toutes les plaies faites à mon coeur pendant ces derniers mois. Rester sur le pied que vous m'indiquez est pour moi une chose impossible; ce n'est pas le moyen de nous entendre et encore moins celui de concourir avec une réunion de nos forces au service de notre Auguste et bon Maître.

1) Пробѣлъ въ спискѣ.

Je désire sincèrement de n'être jamais forcé à de pareilles explications vis-à-vis de vous. En vérité celle-ci, mon cher cousin, m'est pénible; et je n'ai pas besoin de vous en assurer beaucoup, parce que vous devez trop bien connaître mon coeur et mes sentiments de devoir et d'inclination envers vous.

400. Въ Москвѣ, 24 сентября, 1801.

Милостивый Государь мой
Графъ Никита Петровичъ!

Получивъ отношеніе В. С-а, въ коемъ объявляете вы мнѣ Высочайшую Государя Императора волю, послѣдовавшую по поводу представленія вашего касательно препорученія мнѣ всѣхъ текущихъ по Коллегіи дѣлъ, убѣждаюсь я изъяснить вамъ, м. г. мой, что содержаніе онаго привело меня въ недоумѣніе: ибо упоминаемыя вами дѣла, какъ-то: спошенія коллегіи съ присутственными мѣстами, разсчеты денежные, выдача паспортовъ россійскимъ подданнымъ и тому подобныя, разсмотрѣнію или производству коллегіи предоставляемыя, безъ нарушенія узаконеннаго порядка никогда мимо меня не проходили, проходить не могли и проходить не долженствовали, такъ какъ и самые доклады объ оныхъ къ Государю дабы ими Е. И. В-а какъ не великаго вниманія заслуживающими, не обремѣнять, обыкновенно мною препровождаемы всегда были чрезъ г-на статсъ-секретаря Энгеля. Почему позвольте мнѣ примѣтить В. С-у, что я не только не постигаю причины заставившей васъ войти по симъ предметамъ съ представленіемъ къ Государю Императору, но еще менѣе вижу надобнымъ то, чтобы увѣдомлять генералъ-прокурора и статсъ-секретарей Е. В-а о такомъ распоряженіи, которое новымъ никакъ почесться не можетъ, поелику всѣ вышеозначенныя дѣла и до сей поры тѣмъ же точно порядкомъ исполнялись и по онымъ отъ нихъ обыкновенно ко мнѣ отношенія всегда дѣлались. Имѣю

честь впрочемъ быть съ совершеннымъ почтеніемъ и преданностью и пр.

Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину.

401. 24 septembre, au soir (1801).

Je tombe de mon haut, et je crois rêver, mon cher cousin, en lisant la lettre et le billet qu'on vient de me remettre de votre part. J'ai beau relire l'un et l'autre, je ne puis concevoir en quoi j'ai innocemment porté atteinte à ce que vous appelez les droits et les fonctions de votre place. En attendant que je débrouille cela, je vais répondre à chacune de vos questions:

1) Qu'est-ce que c'est que ma représentation d'hier? — C'est la démarche d'un homme zélé pour le service, qui, pour mieux faire sa besogne, se décharge d'une partie.

2) Sur quoi elle se fonde? — Sur l'expérience journalière, que les demandes que m'adressaient souvent le procureur-général et les secrétaires de l'Empire ne pouvaient être satisfaites qu'en y consacrant les heures que je dois employer à un travail plus pressant; sur le désir même de S. M. I., que je m'occupe de préférence des affaires politiques.

3) Quelle en était la nécessité?—La réponse précédente peut également résoudre cette question.

4) Comment j'ai pu me décider à écrire à ce sujet au procureur-général et aux secrétaires de l'Empereur et leur recommander d'observer à votre égard ce qu'ils ont toujours observé etc.?—Cinquante lettres officielles de ces messieurs de même que des autres ministres à mon adresse me dispensent de répondre à cette dernière question. Je suis prêt à vous les produire, et vous verrez, que vous étiez dans l'erreur en croyant, qu'il ne s'adressaient qu'à vous seul. Pour mettre fin à ces correspondances, ne fallait-il pas leur écrire? Mes lettres pour eux ne sont pas encore parties par un ha-

sard, et je suis enchanté, mon cher cousin, de pouvoir vous offrir un nouveau gage de ma déférence, en les retenant jusqu'à ce que ce malentendu soit dissipé.

Si je comprenais à quoi se rapporte le reste de votre billet, j'y répondrais avec la même franchise; mais comme j'ignore totalement, où vous puisez le soupçon, qu'on veuille vous écarter du ministère, je ne sais en conscience, comment je dois m'y prendre pour vous désabuser.

Si m-r le vice-chancelier m'était étranger, je répondrais à sa lettre officielle, et je ne serais pas embarrassé de le faire, mais quand mon cousin m'écrit une lettre d'office dans un moment d'humeur, je gémis en silence de ce qu'il me méconnaît, et j'aime mieux attendre, qu'il revienne aux sentiments, dont nous ne devons jamais nous écarter.

L'Empereur ne m'a confié aucune intention, qui puisse vous être préjudiciable. Moi, je suis incapable de la faire naître, et de ma vie je n'ai empiété sur les droits de personne. Cette assurance de la bouche d'un homme d'honneur doit être suffisante pour vous rassurer. Exigez de plus tout ce qu'il vous plaira, pour vous convaincre de mon amitié et de ma déférence; je suis prêt à le faire, persuadé, que vous ne me demanderez rien d'incompatible avec mon honneur.

Je prends médecine demain matin; sans cela je serais allé vous voir.

402. Ce 25 septembre. Mercredi.

D'après votre dernier billet je m'étais flatté, mon cher cousin, d'avoir le plaisir de vous voir dans la matinée, et je le désire ardemment, car il m'est infiniment pénible de voir se prolonger le malentendu d'hier. Dites-moi donc, si vous pouvez venir me voir ce soir; vous savez, que je suis cloué dans ma chambre.

О томъ, что́ происходило между Панинымъ и Куракинымъ въ это время, т. е. въ послѣднихъ числахъ сен-

тября, мы узнаёмъ кое-что изъ донесенія барона Стединка къ Густаву IV отъ 4/16 ноября 1801 г. Стединкъ, мы помнимъ, находился въ дружескихъ сношеніяхъ съ графомъ Никитою Петровичемъ; въ 1800 г. шведскій дипломатъ, какъ мы видѣли, былъ недоволенъ вицеканцлеромъ Панинымъ, котораго онъ считалъ ревностнымъ приверженцемъ англо-русскаго союза, что́ однако не мѣшало ему довольно часто въ своихъ донесеніяхъ къ королю отзываться особенно выгодно о характерѣ и способностяхъ Панина. Осенью 1801 года однако, сообщая объ удаленіи графа Никиты Петровича, Стединкъ отзывался о немъ не совсѣмъ выгодно, восхваляя князя Куракина. Вотъ что́ сказано въ вышеупомянутомъ донесеніи: „Si le comte de Panin n'avait pas été aveuglé par l'amour-propre, loin de brusquer le prince de Kourakin, comme il l'a fait, et de vouloir le mettre de côté, il l'aurait ménagé et s'en serait fait un appui; mais la roideur de son caractère s'y est opposée, et lorsque le vice-chancelier a demandé à l'Empereur d'être admis aux conférences, ce que S. M. lui a accordé, le comte de Panin en fut choqué. Il fit une scène au vice-chancelier, en le traitant d'ignorant, et il écrivit à l'Empereur pour Lui demander de pouvoir se retirer des affaires par raisons de santé. Se croyant nécessaire il avait calculé sans doute, que sa démission ne serait point acceptée et que son crédit ne ferait qu'augmenter par ce triomphe; mais il s'est trompé, ayant obtenu d'abord ce qu'il demandait. Il était facile à prévoir, que cela arriverait. L'Empereur ne goûtait pas son travail, ni ses manières, et le comte de Kotchoubey, que S. M. aime beaucoup, était là, prêt de saisir ce que l'autre abandonnait“ и пр.[1]).

1) Архивъ въ Стокгольмѣ.

Разумѣется, при чтеніи этого донесенія Стединка не должно забывать, что тутъ воспроизводятся лишь слухи о томъ, что̀ происходило между Государемъ, Панинымъ и Куракинымъ, и что поэтому, быть можетъ, не все разсказанное шведскимъ дипломатомъ соотвѣтствуетъ фактамъ. Въ общей сложности разсказъ Стединка о совмѣстничествѣ Панина и Куракина согласуется съ содержаніемъ документальнаго матеріала, только-что сообщеннаго.

Сохранилась въ Архивѣ Паниныхъ еще записка Куракина, также подтверждающая данныя, сообщенныя барономъ Стединкомъ.

А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину.

403. Samedi, le 28 de septembre, 1801.

Je ne fais que revenir de la cour, mon cher cousin, et l'arrangement que j'ai encore à prendre chez moi pour mon bal de ce soir ne me permettant pas d'aller vous voir dans ce moment-ci, comme je l'aurais désiré, je m'empresse de vous informer, que S. M. l'Empereur m'a fait aujourd'hui la grâce de me permettre d'entrer avec vous aux heures de votre travail avec Lui et d'y assister. S. M. I. a daigné en même temps me réintégrer dans une des fonctions essentielles de ma place et qui n'a jamais été séparée encore jusqu'à-présent, celle de conférer avec le corps diplomatique, et d'après Ses ordres j'ai choisi le mercredi de chaque semaine pour le jour de mes conférences. Je vous y invite, mon cher cousin; je vous prie de vous y rendre toujours pour partager avec moi le soin de recevoir les communications officielles que les ministres étrangers auront à nous adresser. Je compte trop sur votre amitié pour ne pas être persuadé de la grande part que vous prendrez au bonheur que j'é-

prouve maintenant, en me voyant honoré de la confiance de notre Auguste et bon Maître que j'ai toujours si ardemment désiré de mériter, et en pouvant Lui donner, mieux que je ne le pouvais, des preuves de mon zèle et de mon entier dévouement pour Sa personne. Et vous, mon cher cousin, vous devez trop bien me connaître pour ne pas être entièrement sûr de mes principes de loyauté et de modération et de mes sentiments envers vous et pour ne pas vous attendre que dans toutes les occasions je ne cesserai d'avoir le même empressement et le même désir d'entretenir et de conserver votre confiance pour moi et de vous prouver, que je suis de coeur et d'âme, par inclination, par devoir et pour toute ma vie votre fidèle et tout dévoué serviteur et ami.

(Signé): le prince Alex. Kourakin.

Это, какъ видно, полу-офиціальное письмо Куракина, подтверждая сущность вышеупомянутаго разсказа барона Стетинка, проливаетъ свѣтъ на важную перемѣну, происшедшую въ положеніи графа Никиты Петровича, благодаря рѣшенію Государя въ пользу князя Куракина. Панинъ былъ министромъ иностранныхъ дѣлъ. Онъ во все время работалъ на-единѣ съ Александромъ; ему главнымъ образомъ, если не исключительно, было предоставлено вести переговоры о текущихъ дѣлахъ съ иностранными дипломатами. Мы видѣли выше, какъ онъ и онъ одинъ бесѣдовалъ съ лордомъ С. Эленсомъ объ англо-русскомъ трактатѣ и какъ князь Куракинъ былъ недоволенъ тѣмъ, что онъ, вицеканцлеръ, въ этихъ переговорахъ не участвовалъ; мы видѣли выше, какъ Панинъ говорилъ о дѣлахъ съ Дюрокомъ, Заурау и другими дипломатами безъ участія въ этихъ бесѣдахъ и даже, какъ можно думать, нерѣдко безъ вѣдома князя Куракина; мы видѣли выше, какъ Панинъ навлекъ на

себя негодованіе графа С. Р. Воронцова именно за то, что онъ, пользуясь довѣріемъ Александра, безъ свидѣтелей докладывалъ Государю обо всемъ происходившемъ. Теперь же Куракинъ долженъ былъ регулярно присутствовать при бесѣдахъ Панина съ Государемъ; теперь же вицеканцлеръ долженъ былъ имѣть регулярныя встрѣчи со всѣми представителями иностранныхъ державъ. Куракинъ не даромъ видѣлъ въ рѣшеніи Государя, которое, какъ можно думать, происходило наканунѣ редакціи только-что сообщеннаго письма Куракина, т. е. 27 сентября, счастье для себя, знакъ особеннаго довѣрія Государя, повышеніе. Панинъ, въ свою очередь, во всемъ этомъ не могъ не видѣть ограниченія прежняго круга дѣятельности, свидѣтельства нѣкотораго недовѣрія къ нему Александра, конкурренціи „кузена", упадка того значенія, которое онъ до того имѣлъ, занимая должность министра.

Графъ Никита Петровичъ, узнавъ, какъ кажется не отъ императора Александра, а отъ Куракина объ этой перемѣнѣ, долженъ былъ или повиноваться желаніямъ Государя и вицеканцлера или подать въ отставку. Слѣдующая записка, найденная въ Архивѣ Паниныхъ, быть можетъ, своею краткостью и сухостью свидѣтельствуетъ о раздраженіи графа, извѣщающаго „кузена" о томъ, когда имъ обоимъ придется встрѣчаться у Государя для занятій текущими дѣлами.

Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину.

404. Dimanche, 29 septembre, 1801.

C'est lundi vers les 5 heures de l'après-midi et jeudi à 9 h. du matin que j'allai chez l'Empereur.

На другой день графъ обратился къ Государю съ просьбою объ отставкѣ. До этого однако онъ еще написалъ концептъ слѣдующаго письма, которое однако не дошло до адреса. На концептѣ надпись „Не состоялось". Письмо это показываетъ намъ, какъ графъ Никита Петровичъ смотрѣлъ на усложненіе своего положенія вслѣдствіе повышенія князя Куракина.

Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину.

405. (29 сентября, 1801).

Après une mûre réflexion sur ce que vous avez bien voulu me confier hier de vos projets, je crois, mon cher cousin, que la loyauté, à laquelle je serai toujours fidèle envers vous, ne me permet de vous taire ce que je pense de la démarche, que vous avez en vue.

L'Empereur est le maître de confier à qui bon Lui semble la partie politique, de maintenir les dispositions que S. M. a faites en m'appelant à Son service ou de les changer. Mais si on juge à propos de me demander mon consentement au partage des conférences, je ne saurais le donner par plus d'un motif. Si ce n'est pas moi, qui fixerai les dépêches à l'avenir, il faudra aussi trouver quelqu'un pour les rédiger, car mon grade ne me permet plus de prêter ma plume à un autre qu'à mon Maître. En général tout nouvel arrangement, dont le public devra conclure, que la confiance du Souverain envers moi n'est plus la même, m'autorisera à demander avec justice, par quoi je m'en suis rendu indigne.

Je n'ai rien sollicité. C'est ce que l'Empereur sait mieux que personne. J'ai au contraire renoncé librement et par égard pour vous au titre de vice-chancelier, mais je ne renonce point aux fonctions de ministre des affaires étrangères, parce que je ne peux pas être autre chose sans reculer.

Après avoir entendu cette profession de foi sincère vous ferez, mon cher cousin, tout ce qui vous plaira; je n'ai plus rien à ajouter que l'expression des sentiments, auxquels je ne pourrais renoncer qu'avec une vive douleur et un profond respect.

По случаю коронаціи графъ Панинъ удостоился награды.

Рескриптъ Александра I къ Н. П. Панину.

406. Москва, 15 сентября, 1801.

Графъ Никита Петровичъ!

Въ доказательство особливаго вниманія моего къ усердной вашей службѣ доставляю вамъ при семъ алмазные знаки ордена Святаго Александра Невскаго, пребывая въ прочемъ вамъ доброжелательный.

(Подп.): Александръ.

Двумя недѣлями позже прекратилась служба графа: онъ просилъ объ отставкѣ.

Н. П. Панинъ къ Александру I.

407. 30 сентября, 1801.

Tant que mes forces ont répondu à mon zèle pour le service de V. M. I. et que j'ai pu nourrir l'espoir de justifier la confiance, qui m'a rappelé au ministère, je me suis consacré tout entier à la chose publique; mais depuis quelque temps, Sire, le travail non interrompu qu'exigent les affaires confiées à mes soins a tellement affaibli ma santé que je dois craindre de ne plus y apporter toute l'activité nécessaire.

Cette considération m'oblige de supplier très humblement V. M. I. qu'Elle daigne me permettre de déposer à

Ses pieds le portefeuille des affaires étrangères. Ce n'est point une démission absolue du service que je sollicite de Sa bonté. Mon dévouement à Votre personne sacrée, Sire, me rendrait un tel sacrifice trop douloureux, et si une des ambassades devenant vacante par la suite V. M. I. désire de m'y employer, je serai toujours prêt à remplir Ses ordres. Mais comme il n'est pas à prévoir qu'une telle vacance ait lieu de sitôt, je pourrais dans l'intervalle rétablir ma santé par le repos et l'usage des eaux minérales, si V. M. daigne m'accorder un semestre de deux ou trois ans.

En tous lieux et en tout temps, Sire, j'adresserai au Ciel les plus ferventes prières pour la gloire, la prospérité de Votre règne et le succès de Vos vues bienfaisantes, heureux d'avoir pu les admirer de près; je ne méconnais point toute la grandeur du sacrifice que m'impose un sort trop rigoureux, en m'éloignant de la personne de V. M. I., et la conscience de n'avoir pas démérité Son estime sera désormais mon unique consolation.

Между бумагами графа найденъ концептъ другаго письма къ Государю. Оно „не состоялось"; въ немъ болѣе рельефно изображены чувства Панина въ минуту оставленія службы.

Н. П. Панинъ къ Александру I.

408. 30 сентября, 1801.

J'aurais cru manquer, Sire, au profond respect que je dois à mon Auguste Maître, en entrant dans quelqu'explication sans y être autorisé par V. M. I., mais dans la supposition qu'Elle daigne me demander les vrais motifs de la démarche que je viens de faire, je vais tracer ici les sentiments, qui agitent mon âme et la remplissent toute entière.

Je ne me dissimule point, Sire, que mes ennemis m'ac-

cuseront de feinte et d'ambition, mais si V. M. daigne m'entendre avec bonté, j'ose croire, qu'il ne me sera point difficile de repousser les traits de la malveillance et de l'envie.

La lettre, par laquelle je supplie V. M. I. de me retirer le portefeuille, sert déjà de réponse à une semblable accusation. J'y accepte à l'avance un poste d'ambassadeur dans le cas, où il Vous plairait, Sire, de m'employer au dehors. Dira-t-on, que celui, qui a été vice-chancelier et qui a fait ensuite les fonctions de ministre des affaires étrangères, trouve un avantage personnel à se mettre au niveau de ceux, auxquels il donnait des ordres, et n'est-ce pas rétrograder au lieu d'avancer? Si cette démonstration ne suffit, je dois attendre de la justice reconnue de V. M. I., qu'Elle portera Son jugement non sur des apparences, mais sur des faits, et en examinant toute ma conduite depuis le règne de feue l'Impératrice Cathérine II, Elle verra, que je n'ai rien sollicité que la seule faveur d'être employé dans la carrière diplomatique. Ma mission en Lithuanie, celle de Berlin, le poste de vice-chancelier, celui que j'ai l'honneur d'occuper aujourd'hui m'ont été conférés au moment, où je m'y attendais le moins, et les marques de distinction que j'ai reçues sous le dernier règne ont pu d'autant moins être briguées, que personne n'ignore combien feu l'Empereur était animé contre moi.

Malgré tant de témoignages, qui plaident en ma faveur, on dira peut-être, que je me retire, parce que je ne peux me risquer à la concurrence d'un collègue. Si telle était, Sire, ma façon de penser, aurais-je accepté librement le poste, que V. M. me confia? L'aurais-je supplié de laisser au prince Kourakin seul le titre de vice-chancelier qu'Elle voulait me restituer et auquel par mes services j'avais peut-être plus de droits que lui?

Non, Sire! Les motifs, qui m'ont porté à faire un sacri-

fice aussi douloureux, prennent leur source dans un sentiment plus noble, et je vais les soumettre à l'équité de V. M. I.

La voix publique m'a instruit depuis longtemps des cabales, qui s'agitent pour me ravir la confiance et les bontés de V. M. I., et je n'ai pu me dissimuler le succès de leurs efforts, lorsqu'un proche parent, qui pendant six mois entiers a montré une entière résignation à l'ordre établi pour la gestion des affaires étrangères, s'est rendu tout à coup l'instrument d'une intrigue, qui n'a d'autre objet que d'éloigner de Votre personne, Sire, un homme, qui ne veut connaître aucun parti. Voilà le tort réel, qui excite contre moi la haine des courtisans et qu'on qualifie d'ambition et de feinte. Il est vrai que je n'ai recherché l'appui de personne et que tout entier aux devoirs de mon poste je me confiais trop dans Votre justice pour oser supposer seulement, que le zèle le plus pur et la . . .

На этомъ останавливается редакція концепта этого письма, которое такъ и не дошло до Государя. Оно особенно любопытно потому, что въ немъ заключается обвиненіе Куракина въ интригѣ. Во всякомъ случаѣ концептъ этого письма проливаетъ болѣе яркій свѣтъ на положеніе дѣла нежели офиціальная бумага, въ которой говорится о разстройствѣ здоровья. Мы считаемъ возможнымъ, но не особенно вѣроятнымъ, что устная бесѣда графа съ Государемъ замѣнила письменное изложеніе настоящихъ причинъ просьбы объ отставкѣ.

На просьбу объ отставкѣ Государь отвѣчалъ собственноручно.

Александръ I къ Н. П. Панину.

409. Москва, 30 сентября, 1801 [1]).

J'ai reçu, m-r le comte, votre lettre. Je ne vous parle-

1) С.-Петербургскій Архивъ.

rai pas de l'étonnement qu'elle m'a causé. Je dois et je veux croire, que, puisque vous avez fait la démarche, vous l'avez dû faire d'après votre conscience. Il ne me reste qu'à vous remercier pour toutes les peines que vous vous êtes données et à souhaiter, que votre santé puisse au plutôt vous donner la possibilité de servir de nouveau votre patrie avec la même utilité que vous l'avez fait jusqu'ici. Recevez, je vous prie, l'assurance de ma considération.

Alexandre.

Едва-ли мы ошибаемся, видя въ этомъ письмѣ Александра нѣкоторую сухость и холодность. Тонъ этого документа заставляетъ насъ считать невѣроятнымъ, чтобы между Государемъ и графомъ Панинымъ происходило устное объясненіе о настоящихъ причинахъ удаленія графа.

Какъ-бы то ни было: иниціативу во всемъ этомъ дѣлѣ по внѣшней формѣ имѣлъ графъ Никита Петровичъ. Въ запискѣ, составленной имъ въ 1826 году, тотчасъ же послѣ воцаренія императора Николая I, онъ выставлялъ на видъ это обстоятельство. Тутъ сказано: „J'ai quitté le ministère de mon plein gré. Le regret, que S. M. m'a témoigné et dont je puis fournir la preuve dans un billet autographe, ne permet pas de chercher la cause de ma disgrace dans ma gestion du département des affaires étrangères; cette disgrace n'a jamais été motivée et justifiée“ [1]).

Повторяемъ, что по внѣшней формѣ иниціатива въ этомъ дѣлѣ принадлежала графу Никитѣ Петровичу. Внутреннимъ побужденіемъ была немилость Государя. Мы тотчасъ же увидимъ, что преемникъ Панина, графъ

1) Архивъ Паниныхъ.

Кочубей, говорилъ именно въ это время о разногласіи между Александромъ и Панинымъ по нѣкоторымъ вопросамъ. Легко возможно, что это разногласіе касалось, между прочимъ, обращенія Государя и министра съ французскимъ дипломатомъ. Во всякомъ случаѣ, однако, эпизодъ съ Дюрокомъ не замѣтенъ въ внѣшней формѣ исторіи отставки графа Никиты Петровича.

Изъ всѣхъ вышеупомянутыхъ данныхъ видно, что если и происходило объясненіе о Дюрокѣ, оно не было причиною удаленія отъ дѣлъ Панина. На первомъ планѣ тутъ дѣйствовала перемѣна въ положеніи Куракина, которою объусловливалась коренная перемѣна въ положеніи Панина. Кочубей, преемникъ графа Никиты Петровича, разсказываетъ о ходѣ дѣла и — что́ особенно важно — о настоящей причинѣ нерасположенія Александра къ Панину, въ письмѣ къ графу С. Р. Воронцову, отъ 6 октября, слѣдующее: „Vous apprendrez sans doute, mon cher comte, avec autant d'étonnement que j'en éprouve encore moi-même, la nouvelle de ma nomination pour remplacer le comte Panin. Vous connaissez ma répugnance d'entrer dans la carrière diplomatique. Elle est si grande, je me sens réellement si au-dessous de l'importance des affaires embrouillées, qui vont m'être confiées, que je n'aurais pas balancé un instant de refuser la place que j'occupe, si on m'en avait fait au préalable la proposition; mais sans que je m'en sois douté de rien et malgré que j'aie protesté sans cesse, que je voulais me vouer aux affaires internes, l'Empereur me désigna à succéder au comte de Panin et dérangea ainsi tous mes projets. Il serait fort long de vous détailler toutes les circonstances de ce changement. Autant que j'ai pu m'en donner une raison, il paraît, que le comte de Pa-

nin, voulant faire tout plier à ses idées, rencontra de l'opposition de la part de l'Empereur. Il en prit de l'humeur et voulut frapper à toutes les portes. Une altercation avec le prince de Kourakin au sujet d'un ordre que Panin lui signifia au nom de l'Empereur de prendre seulement connaissance des affaires courantes du département, tandis que les objets importants seraient spécialement attachés à ses fonctions, porta Kourakin à porter des plaintes à l'Empereur. S. M. n'ayant pas donné cette extension aux ordres que le comte de Panin Lui avait demandés, crut devoir faire justice aux réclamations de Kourakin et permit, qu'à l'instar de ce qui s'était pratiqué au temps du comte Ostermann les conférences eussent lieu chez le vice-chancelier, qui obtint en même temps la permission d'assister au travail, qui se faisait chez l'Empereur par le comte de Panin. Celui-ci, piqué, demanda un congé de trois ans, qui lui fut tout aussitôt accordé. J'avais appris quelque chose de ces querelles; j'avais su la veille aussi, que la lettre était présentée; mais quel fut mon étonnement de recevoir à un bal l'oukase de ma nomination. J'allai le lendemain me présenter chez l'Empereur, qui, en me racontant toute cette histoire, chercha en quelque manière à justifier la résolution qu'Il avait prise relativement à moi sans m'avoir consulté. Il me dit, qu'il Lui était impossible de ne pas accepter la démission du comte de Panin sans se compromettre Lui-même, parce qu'il se serait cru dès lors si nécessaire, qu'on n'en serait pas venu à bout. Voilà à peu près tout ce que j'ai pu tirer de cette aventure, désagréable au dernier point pour moi en ce qu'elle me jette dans le tourbillon d'un cercle, où je ne voulais pas entrer, en ce que cela peut influer sur mes affaires do-

mestiques, en ce que je suis absolument tout seul dans un département très important, ayant pour collègue un homme, qui ne pourra arranger les affaires. Si le bonheur veut me servir, j'espère qu'il ne m'abandonnera pas et que je pourrai sortir de cette place en ménageant l'honneur de l'Empereur et mes convenances personnelles. Dans un cas pareil je ne présume cependant pas, que le comte de Panin puisse rentrer en activité ici. L'Empereur paraît être assez prononcé sur ce chapitre. Je l'ai touché en parlant des talents du comte de Panin. Il est, à ce que j'ai pu m'en apercevoir, indisposé encore contre lui relativement à la révolution, qui L'a mis sur le trône. C'est Panin, comme vous savez, qui Lui a porté la première parole au sujet de la régence; or, l'Empereur, pousse ses scrupules jusqu'au point de trouver, qu'il était criminel de Sa part, à Lui, Empereur, de songer à cette régence. C'est en vérité cependant une chose que tout homme sensé Lui aurait conseillée"[1]).

Панинъ, въ свою очередь, въ это время не могъ знать настоящей причины немилости Государя; онъ не подозрѣвалъ, что его политическая дѣятельность прекратилась на всегда.

Приписывая свое паденіе интригѣ и видя въ Куракинѣ орудіе этой интриги, Панинъ не могъ не относиться къ князю иначе какъ съ крайнею холодностью. Вотъ нѣкоторыя письма, которыми обмѣнивались родственники осенью 1801 года. Они свидѣтельствуютъ о полномъ разладѣ между „кузенами".

1) Арх. кн. Воронцова XVIII, 244—246.

Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину.

410. 30 сентября, 1801.

Mon Prince;

J'ai l'honneur de prévenir V. E., que S. M. l'Empereur ayant daigné accepter ma démission du poste que j'occupe au département des affaires étrangères je ne me rendrai plus ce soir au palais à l'heure ordinaire du travail.

Agréez, mon Prince, l'assurance etc.

А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину.

411. 30 сентября, 1801.

Monsieur le comte;

Je viens de recevoir la lettre de V. E., par laquelle elle veut bien m'informer, que S. M. l'Empereur a daigné accepter sa démission du poste qu'elle occupait au département des affaires étrangères; et puisqu'à présent elle n'aura plus à se rendre ce soir au palais à l'heure ordinaire de son travail, je la prie de m'envoyer les papiers, qu'elle avait préparés pour ses rapports d'aujourd'hui, afin que je puisse les présenter sans délai à S. M. I.

Vous aurez la bonté, m-r le comte, de m'indiquer le jour que vous aurez choisi pour faire remettre au conseiller-d'état Sievers, directeur de ma chancellerie, l'archive de la vôtre et toutes les affaires déjà entamées par vous et qui ont encore à être terminées.

Agréez au reste l'assurance de la considération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

de Votre Excellence
le très humble et très obéissant serviteur
(Signé): Le prince Alex. Kourakin.

Не было никакихъ личныхъ сношеній между родственниками. Разладъ между ними доходилъ до крайней

степени. Впрочемъ, какъ видно изъ слѣдующихъ писемъ, раздраженіемъ Панинъ превосходилъ своего „кузена“.

А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину.

412. Samedi, ce 19 d'octobre (1801).

Quoique vous ne vouliez ni me voir, ni me parler et que c'est par des intermédiaires que vous me faites connaître des désirs de votre part que j'ai à remplir, je suis cependant dans des dispositions tout-à-fait opposées vis-à-vis de vous, mon cher cousin; je serai toujours bien aise de me trouver avec vous et de vous voir chez moi; et dans ce moment-ci je me procure la satisfaction de vous le dire et de vous écrire.

A cette occasion permettez, que je vous rappelle le manuscrit de feue l'Impératrice Cathérine II que je vous ai confié et dont vous avez déjà sans doute achevé la lecture. Je vous prie de vouloir bien me le renvoyer, si vous l'avez lu, parce que j'emballe à-présent mes papiers[1]) et que je désirerais le mettre dans la même caisse. Adieu.

Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину.

413. Ce samedi, 19 octobre, 1801.

En remettant au porteur les mémoires de feue l'Impératrice[2]), je vous prie, mon prince, d'agréer mes remercîments pour la satisfaction que m'a donnée cette lecture intéressante.

La feinte et la dissimulation dégradent l'homme et sont inutiles à ceux, qui peuvent marcher droit, à front décou-

1) Дворъ намѣревался возвратиться въ С.-Петербургъ. Министры также готовились къ отъѣзду изъ Москвы.

2) Намъ неизвѣстно, о какихъ запискахъ Екатерины тутъ говорится. Едва-ли о ея автобіографіи, изданной въ Лондонѣ въ 1858 г.

vert. Telle est la règle de ma conduite envers vous, comme envers tout autre. Elle ne me permet point, mon prince, de me rendre à votre invitation. Mais, si le service de S. M. I. exigeait une entrevue, je m'y prêterais toujours avec empressement; il suffirait alors de m'indiquer l'objet.

Отношенія между родственниками въ продолженіе нѣсколькихъ мѣсяцевъ, т. е. до лѣта 1802 г., оставались совершенно холодными, какъ видно изъ слѣдующихъ писемъ, въ которыхъ говорится исключительно о дѣлахъ министерства.

А. Б. Куракинъ къ Н. П. Панину.

414. Le 22 octobre, 1801.

M-r le comte;

C'est hier à onze heures du soir à ma rentrée à la maison que j'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de V. E., qui accompagnait la dépêche qu'un courrier anglais venait d'apporter à son adresse. Je m'empresse de lui en accuser la réception et la prie d'être bien persuadée de tous les sentiments, avec lesquels je suis, m-r le comte, de V. E. etc.

Н. П. Панинъ къ А. Б. Куракину.

415. Ce 31 mars au matin, 1802.

Votre billet, mon prince, avec son incluse ne m'a été remis qu'hier au soir après 11 heures à mon retour de la campagne. Il est de mon devoir de fournir au ministère tous les éclaircissements qu'il faut désirer sur les affaires, dont j'ai eu la gestion. Je ne manquerai donc point de remplir le voeu exprimé dans votre lettre, et j'aurai l'honneur de vous remettre moi-même aujourd'hui ma réponse pour pouvoir l'accompagner de toutes les explications nécessaires.

416. 31 марта, 1802.

Mon Prince!

J'apprends avec surprise par la lettre, dont V. E. m'a honoré, que m-r le comte de Roumiantzow ne se croit pas autorisé à l'examen du traité de commerce proposé par le gouvernement Batave, puisque le prédécesseur du ministre du commerce a été instruit en son temps des volontés de notre Auguste Maître à cet égard. S. M. I. a examiné ce projet de traité pendant Son voyage à Moscou, et Elle a eu la bonté de me le rendre Elle-même dans cette ville en m'enjoignant de le soumettre au jugement du ministre du commerce pour ce qui concerne cette partie. Je n'ai point manqué de faire connaître à m-r le prince de Gagarin les intentions de l'Empereur, mais, puisqu'à l'ordinaire j'ai fait ces communications par écrit, je n'oserais pas aujourd'hui me fier assez à ma mémoire pour affirmer, que le prince de Gagarin ait reçu de moi une lettre d'office avec le traité. Il est possible que je l'aie remis moi-même à ce ministre dans une conférence, que j'ai eue avec lui à ce sujet. Toujours est-il certain, que l'ordre de S. M. a été exécuté et que le collège du commerce a toute l'autorisation requise pour procéder à la discussion du traité, dont il s'agit. D'après cela V. E. jugera sans doute superflu d'importuner S. M. I. d'une nouvelle représentation, et si m-r le comte Roumiantzow insiste sur un office, rien ne peut vous empêcher, mon prince, de lui réitérer par écrit ce que j'ai déjà fait connaître à son prédécesseur.

Pour ce qui concerne la partie politique du projet remis par m-r Buys, je me ferai un devoir et un plaisir de participer de vive voix les observations que S. M. a faites sur le dit projet. Il me serait impossible de vous en instruire sans avoir la pièce sous les yeux, et j'attends l'heure qu'il vous plaira, mon prince, de me désigner pour vous faire cette communication.

En attendant, veuillez recevoir etc.

Не раньше какъ въ іюнѣ 1802 года, какъ мы увидимъ въ слѣдующемъ томѣ нашего изданія, Панинъ и Куракинъ опять вернулись къ прежнимъ формамъ интимной письменной бесѣды. Слова „mon prince“, „m-r le comte“, „Votre Excellence“ замѣняются обычнымъ привѣтомъ „mon cher cousin“, и эти близкія отношенія продолжались и въ позднѣйшее время.

Изъ послѣднихъ записокъ къ Куракину видно, что графъ Никита Петровичъ и въ то время, когда онъ не находился болѣе на службѣ, имѣлъ случай бесѣдовать о дѣлахъ и вспоминать о политическихъ вопросахъ, относившихся ко времени его министерской дѣятельности.

Объ отношеніяхъ графа къ Государю послѣ отставки мы узнаёмъ кое-что изъ слѣдующихъ записокъ, въ которыхъ заключаются данныя о развивавшейся немилости Александра.

Н. П. Панинъ къ Александру I.

417. 7 октября, 1801.

Sire!

M-r le comte de Kotchoubey vient de me transmettre les ordres de V. M. I., et je m'estime trop heureux, Sire, de pouvoir être encore de quelqu'utilité à Votre service pour ne pas mettre à ce travail tout le zèle possible. Que V. M. daigne souffrir, que je saisisse cette occasion de Lui exprimer ma profonde reconnaissance pour l'indulgente bonté, avec laquelle Elle a bien voulu me recevoir l'autre jour, mes vifs et éternels regrets de n'avoir pas toujours compris Ses intentions et le très profond respect, avec lequel je suis etc.

Мѣсяцемъ позже происходилъ кризисъ. Александръ узналъ, какъ кажется — случайно[1]), что графъ Никита

1) Очевидно письмо Моркова къ Панину отъ 1/13 октября было доставлено Кочубею и, такъ какъ оно не могло считаться частнымъ письмомъ, распеча-

Петровичъ въ послѣднее время своей министерской дѣятельности однажды отправилъ своего камердинера въ качествѣ чрезвычайнаго курьера къ графу Моркову въ Парижъ. Почему-то этотъ образъ дѣйствій Панина казался Государю предосудительнымъ въ высшей степени; и это повлекло за собою сильную непріятность, какъ видно изъ слѣдующаго документа.

Н. П. Панинъ къ Александру I.

418. 11 ноября, 1801 [1]).

Sire!

Quels termes pourraient exprimer la surprise et la douleur, dont j'ai été pénétré en apprenant ce matin de m-r le comte de Kotchoubey, que le voyage de mon valet de chambre en France m'a fait encourir le mécontentement et la disgrace de V. M. I.? Ma surprise est d'autant plus vive, ma consternation d'autant plus profonde que dans cette occasion, comme dans tous le cours de mon service je n'ai été guidé que par le zèle le plus pur, que ma conscience ne me rappelle pas une seule démarche, pas la moindre pensée, qui n'ait eu pour objet le bien de Vos affaires, Sire! ou l'accomplissement de Vos voeux.

Si la pureté de ces sentiments, qui ne s'est jamais démentie, ne me met pas à l'abri du reproche, fort de ma conscience, je n'envoquerai que le seul témoignage des faits, qui doit suffir auprès un Monarque équitable.

Lorsqu'il s'agissait d'envoyer à Paris la ratification du traité de paix et que j'ai proposé à V. M. I. de l'adresser au comte de Morkow, Elle préféra de faire tenir les instruc-

тано и прочтено въ министерствѣ. Тутъ была рѣчь о камердинерѣ. См. выше на стр. 196 № 119.

1) Списокъ находится въ Архивѣ Паниныхъ.

tions y relatives à son prédécesseur, parce qu'Elle croyait, que m-r de Morkow ne se serait pas encore rendu à son poste. C'était donc par pis-aller que ces instructions furent adressées à m-r de Kolytchew, et V. M. me confirma encore dans cette occasion, qu'Elle avait beaucoup plus de confiance dans son successeur. Je m'occupai en conséquence des moyens de prévenir les bévues qu'aurait pu faire le premier et qui auraient pu devenir irréparables. Voilà le motif, qui me détermina de hâter la marche du comte de Morkow, en lui adressant par une voie prompte le conseil de faire la plus grande diligence possible. Je n'en ai pas rendu compte à V. M., parce que je ne voulais pas ôter à ce ministre le mérite du zèle et de l'activité, et par la même raison je ne pouvais pas me servir d'un courrier ordinaire. En employant le nommé Roth à cette commission je ne crois point avoir manqué à la défense de s'en servir pour la correspondance ministérielle, puisqu'il n'a porté aucune dépêche, qu'il a été expédié à mes propres frais et qu'il n'a remis à m-r de Morkow que deux lettres particulières de ma part, dans l'une desquelles je le priais de le renvoyer à la suite du s-r Gervais. J'en appelle à cet égard au témoignage de m-r de Morkow lui-même, et on voit d'ailleurs par sa réponse, qu'il n'a point reçu de depêches par Roth. En quoi donc aurais-je compromis le secret des affaires ou transgressé les ordres de mon Maître? J'ai voulu assurer le succès de la négociation en la remettant dans les mains les plus habiles, et pour cela j'ai fait le sacrifice de quelques centaines de ducats. Si c'est un tort, Sire, V. M. I. est trop équitable pour me juger digne d'une punition aussi douloureuse qu'un reproche ou une réprimande faite par un tiers.

Sous le dernier règne il était défendu d'envoyer des courriers pour affaires particulières, et je n'aurais point osé le faire; mais j'ignorais totalement, que cette défense subsistât et que je pus déplaire en expédiant un domestique

pour donner un conseil à un de mes amis, surtout quand ce conseil pouvait être utile au service de V. M.

Comme on m'a fait entendre, que mon valet de chambre avait beaucoup de paquets à mon adresse, ce qui a excité des soupçons contre lui, je dois ajouter, qu'il n'en a apporté qu'un seul pour moi, contenant quelques livres de tabac.

Il ne me reste plus qu'à invoquer la justice de V. M. I., en La suppliant de me soumettre à l'examen le plus sévère, s'il Lui reste le moindre doute sur la pureté de ma conduite.

До чего однако доходило недовѣріе императора Александра при этомъ случаѣ и его раздраженіе противъ графа Никиты Петровича, видно изъ слѣдующаго письма Панина.

Н. П. Панинъ къ Александру I.

419. 11 ноября, 1801.

Sire,

M-r le comte de Tolstoy m'ayant fait connaître les intentions de V. M. I., je ne crois pas, qu'il me soit permis d'attendre le jour, où il Lui plaira de me donner audience pour Lui présenter les papiers, que j'aurais désiré de Lui remettre moi-même. La note, qui les accompagne, renferme les éclaircissements nécessaires.

Можно думать, что эта краткая записка состояла въ связи съ эпизодомъ по поводу отправленія камердинера въ Парижъ и что документы, которые графъ Никита Петровичъ желалъ показать Государю лично, заключали въ себѣ оправданіе его образа дѣйствій при этомъ случаѣ.

Александру не было угодно допустить къ себѣ для личнаго объясненія графа Панина. Намъ неизвѣстно, что́ именно было передано послѣднему чрезъ графа Толстаго отъ имени Государя; нѣтъ сомнѣнія, что Алек-

сандръ поручилъ Толстому выразить ему неудовольствіе и негодованіе.

Впрочемъ, какъ мы увидимъ въ слѣдующемъ томѣ, графъ Никита Петровичъ лѣтомъ 1802 года не только писалъ къ Государю, но и получилъ письмо отъ сего послѣдняго и былъ приглашенъ къ царскому столу. Настоящая опала началась не раньше какъ въ 1804 году.

Между тѣмъ со стороны вицеканцлера, князя А. Б. Куракина, въ циркулярѣ было сообщено объ отставкѣ графа Никиты Петровича всѣмъ русскимъ дипломатамъ въ слѣдующихъ выраженіяхъ: „L'Empereur sur la demande, qui Lui a été faite par m-r le comte de Panin d'un semestre de trois ans pour le rétablissement de sa santé et qui lui a été très gracieusement accordé, vient de nommer et d'adjoindre à Son ministère à sa place m-r le conseiller privé actuel, comte de Kotchoubey. Ses fonctions y seront celles que m-r le comte de Panin avait eues à y exercer. La régularité du service exigeant, que V. E. soit informée de ce nouvel arrangement, je m'empresse de vous en prévenir" и пр.[1]).

Нѣтъ сомнѣнія, что между русскими дипломатами были недоброжелатели графа Панина и что эти люди, какъ напр. графъ Разумовскій въ Вѣнѣ, вѣроятно Будбергъ въ Стокгольмѣ, не безъ удовлетворенія получили извѣстіе объ удаленіи отъ дѣлъ Панина. Графъ С. Р. Воронцовъ, быть можетъ, прямо или косвенно содѣйствовавшій удаленію Панина, какъ мы знаемъ, былъ въ восхищеніи отъ этого событія. Не всѣ однако раздѣляли это мнѣніе.

1) С.-Петербургскій Архивъ.

Баронъ Крюденеръ къ Н. П. Панину.

420. Берлинъ, 30 ноября (12 декабря), 1801 [1]).

J'ai été vivement affligé, m-r le comte, de ne recevoir pendant bien longtemps aucune des marques accoutumées de vos bontés pour moi. J'ai mis ce douloureux silence sur le compte de vos occupations multipliées.

L'évènement m'a prouvé, que vos chagrins ont pu y avoir part, et mon coeur les a vivement ressentis. Laissez-moi me flatter, que vous, qui m'avez comblé de tant de bien, qui m'avez honoré des marques les plus touchantes de votre estime et de votre confiance, vous n'avez point changé à mon égard, que vous continuerez de m'aimer, que vous êtes persuadé de ma part d'un tendre et respectueux dévouement, qui ne peut finir qu'avec ma vie. J'ai besoin de cette conviction, et je recevrai comme un nouveau bienfait de votre part, si vous daignez m'en assurer par quelques lignes.

Si V. E. a dans ce pays-ci quelques ordres particuliers à donner, j'espère, qu'elle ne m'affligera point en les adressant à quelqu'autre qu'à moi, car personne n'éprouvera autant de joie de pouvoir s'employer pour elle et n'y mettre plus de zèle.

Спрашивалось, какъ будетъ принято извѣстіе объ отставкѣ графа Панина иностранными дипломатами при русскомъ дворѣ?

Бывшій пріятель графа Никиты Петровича, шведскій дипломатъ баронъ Стединкъ, какъ кажется, былъ очень доволенъ этою перемѣною, потому-что онъ, какъ мы видѣли, упрекалъ Панина въ пристрастіи въ пользу Англіи. Въ его донесеніи отъ 11/23 октября 1801 г. къ королю Густаву IV сказано: „Le comte de Panin s'est retiré du

1) Арх. Паниныхъ.

ministère. J'ai l'honneur de joindre ici une copie de sa lettre à ce sujet. Si cette retraite s'était faite, il y a quatre mois[1]), l'ouvrage de Gustave III, de Cathérine II et de Frédéric II subsisterait encore, et la Convention maritime, cette égide du commerce et de l'indépendance des nations, n'aurait pas était détruite"[2]).

Въ другомъ донесеніи Стединка отъ 4/16 ноября 1801 г. сказано: „Il n'y a aucune disgrace dans la démission du comte de Panin. L'Empereur l'a même traité fort bien depuis ce temps, et il va venir ici incessamment[3]) pour y passer l'hiver. Il paraît, que je ne suis plus en faveur auprès de lui. Ayant écrit à tous mes collègues une lettre fort sentimentale sur sa retraite, il s'est contenté de me l'annoncer d'une manière assez sèche dans la lettre que j'ai eu l'honneur d'envoyer à V. M."[4]).

Мы не имѣемъ тѣхъ писемъ графа Панина, въ которыхъ онъ сообщилъ иностраннымъ дипломатамъ о прекращеніи своей министерской дѣятельности. За то въ Архивѣ Паниныхъ были найдены слѣдующія письма къ графу.

Графъ Данешёльдъ-Лёвендаль[5]) къ Н. П. Панину.

421. Москва, 4/16 октября, 1801.

Le soussigné a reçu avec sensibilité et reconnaissance la note, dont S. E. m-r le comte de Panin a voulu bien l'ho-

1) Т. е. до заключенія договора между Англіею и Россіею, въ силу котораго были отмѣнены нѣкоторыя положенія вооруженнаго нейтралитета.

2) Стокгольмскій Архивъ.

3) Въ С.-Петербургъ.

4) Стокгольмскій Архивъ.

5) Daneskjöld-Löwendal — датскій дипломатъ.

norer. Il embrasse avec satisfaction l'espérance, que m-r le comte de Panin voudra bien lui conserver une petite part dans son souvenir; il se flatte, qu'il la méritera toujours par la sincère considération, qu'il conservera pour la personne de S. E. et son estime profonde pour ses talents.

Графъ Валлэзъ (Vallaise)[1] къ Н. П. Панину.

422. Москва, 4/16 октября, 1801.

Le soussigné, envoyé extraordinaire de S. M. le roi de Sardaigne, a reçu avec la plus grande sensibilité l'annonce que S. E. m-r le comte de Panin a bien voulu lui faire par sa note du 2 du courant des nouvelles dispositions qu'il a plu à S. M. I. de donner dans son ministère des affaires étrangères.

Les expressions flatteuses, desquelles S. E. a bien voulu se servir, mettent le comble à la reconnaissance que le soussigné conservera pour les bontés, dont elle l'a honoré et dont le souvenir lui sera toujours également précieux et cher.

Лордъ С. Эленсъ къ Н. П. Панину.

423. Москва, 5/17 октября, 1801.

J'ai reçu hier soir la note, par laquelle vous avez bien voulu me faire part, que S. M. l'Empereur avait daigné sur la demande de V. E. lui accuser sa démission des fonctions, qu'elle exerçait au département des affaires étrangères.

Je n'ose m'étendre, m-r le comte, surtout en m'adressant à vous-même, sur les très sincères et très vifs regrets, que cet évènement me cause, et qui sont fondés tant sur des motifs publics que sur ceux, qui me sont personnels. Je me bornerai seulement à vous remercier de la justice que

1) Сардинскій дипломатъ.

vous voulez bien rendre à ma façon de penser à votre égard et à vous assurer, m-r le comte, que je porterai toujours au fond de mon coeur le souvenir de vos belles qualités, réuni à la plus vive reconnaissance des marques constantes de confiance, d'amitié et d'attention, dont vous n'avez point cessé de me combler pendant tout le cours de nos relations.

Аббатъ Бенвенути[1]) къ Н. П. Панину.

424. Москва, 5/17 октября, 1801.

Le soussigné chargé-d'affaires du St. Siège a l'honneur de présenter ses hommages à S. E. m-r le comte de Panin et d'accuser la réception de la note, par laquelle elle lui a fait part, qu'elle venait d'obtenir de S. M. l'Empereur pour motif de santé un semestre de trois ans et qu'elle a été remplacée dans ses fonctions par S. E. m-r le comte de Kotchoubey. Il ne saurait assez exprimer les sentiments, dont il est pénétré en cette occasion tant en particulier que par rapport à sa cour.

S. E. doit être persuadée, que le St. Père n'oubliera jamais l'intérêt, qu'elle a pris durant son ministère pour les avantages du St. Siège et pour tout ce qui lui est personnel, et que de son côté le soussigné sera fort heureux, s'il peut en tout temps lui témoigner son profond respect ainsi que sa vive reconnaissance pour toutes les bontés, dont elle a bien voulu l'honorer.

И. Зубчекъ[2]) къ Н. П. Панину.

425. Москва, 5 октября, 1801.

Le soussigné n'a pu recevoir qu'avec l'intérêt le plus

1) Представитель папы.
2) Саксонскій дипломатъ.

profondément senti la communication que S. E. m-r le conseiller privé actuel, comte de Panin, lui a fait l'honneur de lui adresser relativement à la retraite temporaire[1]) du département des affaires étrangères. Comme serviteur zélé de son souverain le soussigné conservera un souvenir ineffaçable des dispositions favorables qu'il a constamment rencontrées chez S. E. et de la confiance, dont elle a bien voulu l'honorer; et il ne pourra cesser de regretter, qu'une plus longue durée des relations ministérielles, dans lesquelles il avait l'honneur de se trouver avec S. E., ne lui ait pas offert l'occasion de mériter et gagner individuellement un léger retour des sentiments qu'il se fera gloire de professer en tout temps et occasions pour S. E. m-r le comte de Panin et dont S. E. voudra bien agréer l'hommage etc.

В. Бюйсъ[2]) къ Н. П. Панину.

426. Москва, 5 октября, 1801.

Le soussigné a l'honneur d'accuser à S. E. m-r le comte de Panin la réception de sa note en date du 2/14 de ce mois, par laquelle il lui annonce, que S. M. l'Empereur a daigné à sa demande lui accorder un semestre de trois ans pour le rétablissement de sa santé et que S. E. m-r le comte de Kotchoubey a été nommé par S. M. I. pour le remplacer dans les fonctions qu'il exerçait au département des affaires étrangères.

Le soussigné ne peut exprimer assez fortement le regret qu'il éprouve de voir un ministre distingué par ses talents, ses lumières et son mérite quitter pour un temps assez long la place[3]) qu'il occupait si dignement. Le motif surtout, qui

1) Это выраженіе достойно вниманія.

2) Голландскій дипломатъ (Buys).

3) Значитъ и Бюйсъ надѣялся на возвращеніе Панина на министерскій постъ.

provoque cette retraite, lui cause le déplaisir le plus vif, et il forme les voeux les plus sincères, pour que le but en soit bientôt atteint.

Se rappelant avec un sentiment de satisfaction, que ce fut pendant le ministère de S. E. que le rétablissement et la bonne intelligence et de l'ancienne amitié entre l'Empereur de Russie et la République Batave fut entièrement consolidé et noncé (?) à l'Europe entière, le souvenir de la part, que S. E. a eue de cet évènement si désiré, ainsi que les soins, qu'elle a mis à la conservation de cette heureuse harmonie ne s'effaceront jamais de sa mémoire, et il sollicite avec empressement la continuation des sentiments favorables de S. E. envers le gouvernement qu'il a l'honneur de représenter.

Sensible autant qu'il doit l'être aux marques de confiance, qu'il a reçues de S. E. pendant le cours de ses relations ministérielles avec elle, il lui en témoigne sa juste reconnaissance et la prie d'accepter l'hommage réitéré etc.

Какъ видно изъ нѣкоторыхъ писемъ иностранныхъ дипломатовъ, они считали вѣроятнымъ, что Панинъ скоро будетъ опять министромъ иностранныхъ дѣлъ въ Россіи. Нѣтъ сомнѣнія, что самъ графъ Никита Петровичъ не думалъ о прекращеніи навсегда политической дѣятельности. Въ октябрѣ 1801 г. по крайней мѣрѣ онъ не имѣлъ никакихъ данныхъ для того, чтобы считать свое положеніе хотя-бы сколько нибудь опаснымъ. Въ его письмѣ къ графу С. Р. Воронцову отъ 4/16 октября изъ Москвы сказано: „Je passe l'hiver à Pétersbourg, où je vais me rendre incessamment“ [1]). О необходимости поѣздки за границу для поправленія здоровья не могло быть рѣчи. Впрочемъ были и въ Россіи люди, считавшіе

1) Арх. Воронцова XI, 160.

возможнымъ, что Панинъ скоро опять займется дѣлами. Такъ напр. графъ Д. П. Бутурлинъ писалъ къ графу А. Р. Воронцову изъ Москвы 25 ноября 1801 г.: „On répand ici, que ce sera le comte Panin, qui ira de notre part au congrès d'Amiens“[1]).

Недоброжелатели графа считали его опаснымъ. Слухъ о его намѣреніи прибыть въ С.-Петербургъ привелъ въ безпокойство нѣкоторыхъ лицъ. Въ письмѣ графа Кочубея къ С. Р. Воронцову отъ 9 ноября 1801 г. сказано о Панинѣ: „Il revient ici, et beaucoup de gens croient, qu'il ne se tiendra pas tranquille, qu'il remuera ciel et terre pour redevenir quelque chose. Sa réputation à cet égard est assez malheureuse, pour que quelques-uns se permettent de dire, qu'il est capable de songer à une autre révolution“. Въ припискѣ къ этому письму: „Panin est ici depuis hier. Je suis sûr, qu'il ne se tiendra pas tranquille et, quoique en apparence il soit fort bien avec moi, je crains, qu'il ne me joue tout plein de mauvais tours en cabalant, intriguant etc. avec le corps diplomatique“. Также въ письмѣ Н. Н. Новосильцова къ С. Р. Воронцову отъ 30 ноября 1801 г. сказано о Панинѣ: „On dit, que cet homme, qui se proposait d'aller courir le monde et qui a pourtant remis son voyage, ne désespère pas encore de faire valoir ses talents dans l'art d'intriguer. Je ne sais sur quels objets va-t-il diriger ses funestes dons; mais il est certain, qu'il ne restera pas tranquille et que c'est plus fort que lui que d'y rester“[2]).

Если такъ о Панинѣ думали люди непосредственно окружавшіе Государя, нельзя удивляться тому, что самъ

1) Арх. Воронцова XXXII, 304.

2) Арх. кн. Воронцова XVIII, 448.

Александръ опасался кое-какихъ дѣйствій графа Никиты Петровича. Мы видѣли выше какъ отправленіе камердинера Панина въ Парижъ къ графу Моркову, какъ скоро узналъ объ этомъ Александръ, считалось чуть-ли не государственнымъ преступленіемъ и повлекло за собою сильныя непріятности. Недоброжелатели Панина, можно думать, старались развить въ Александрѣ недовѣріе къ павшему министру. Графъ С. Р. Воронцовъ въ письмахъ къ Александру подвергалъ строгой и, какъ мы видѣли, пристрастной критикѣ дѣйствія графа Никиты Петровича. Все это не могло не повліять на Государя. Въ письмѣ Александра къ Воронцову отъ 31 октября 1801 г. высказано удивленіе тому, что Панинъ не сообщалъ Воронцову подробнѣе о кое-какихъ русско-англійскихъ дѣлахъ, а далѣе объ отставкѣ Панина сказано: „Je vous dirai quelques mots du changement que je viens de faire dans mon ministère. Quoique différant souvent, à la vérité, d'opinion avec le comte de Panin sur les affaires, je n'avais pas l'intention de l'éloigner. Il prit, à ce que l'on croit, de l'humeur, supposant, que je ne l'avais pas assez distingué en distribuant les grâces le jour de mon couronnement, et saisit l'occasion d'une plainte portée contre lui par le prince de Kourakin et dans laquelle je ne pouvais que rendre justice à celui-ci, pour me demander un congé de trois ans. Je n'ai pas balancé à le lui accorder, ayant, je vous l'avoue, été fort surpris de sa démarche“[1]). Новосильцовъ прямо писалъ Воронцову, что Александръ, не раздѣляя мнѣній Панина вполнѣ, одобрялъ образъ мыслей графа Семена Романовича. Въ

1) Это письмо два раза напечатано въ Арх. кн. Воронцова X, 300—302 и XXVIII, 451—453.

письмѣ Новосильцова къ Воронцову отъ 30 ноября 1801 г. сказано въ отвѣтъ на разные невыгодные отзывы графа Семена Романовича о Панинѣ по поводу отставки Панина: „Le changement, qui a eu lieu, est la meilleure preuve, qu'on (т. е. императоръ Александръ) abondait dans votre sens autant que possible et qu'on ne différait guères avec vous sur l'opinion que vous aviez de la personne en question“ [1]).

Однако не только вліяніе другихъ лицъ на Александра должно было сдѣлаться гибельнымъ для графа Панина; росло и личное отвращеніе къ Панину въ душѣ Государя. Въ началѣ октября Кочубей писалъ однажды къ Воронцову объ усиливавшейся самостоятельности Александра: „L'Empereur a une volonté. Le comte de Panin m'a dit lui-même, qu'il avait trouvé cette dernière plus prononcée qu'il y a six mois“ [2]). И эта воля Государя теперь была направлена противъ Панина. Въ то самое время, когда послѣдній надѣялся вернуться рано или поздно къ политической дѣятельности, въ душѣ Александра было рѣшено никогда болѣе не допускать Панина къ какому-либо участію въ дѣлахъ. Кочубей, какъ мы видѣли, не охотно принявшій на себя трудъ руководить внѣшнею политикою Россіи, въ письмѣ къ Воронцову отъ 10 декабря 1801 г. говорилъ объ Александрѣ Романовичѣ Воронцовѣ и о Морковѣ какъ о кандидатахъ на должность министра иностранныхъ дѣлъ; а затѣмъ сказано: „Quant au comte de Panin que l'on a cru, je ne sais trop pourquoi, pouvoir rentrer dans les affaires, c'est absolument une nouvelle des rues. L'Empereur pa-

1) Арх. кн. Воронцова XVIII, 448.
2) Арх. кн. Воронцова XVIII, 247.

raît en avoir eu quelques notions; car, au moment, où je lui parlais de me destiner à un autre service, il me coupa la parole et me dit: „„N'allez-vous pas proposer encore le comte Panin?““ J'aurais cependant bien voulu, que ce dernier puisse au moins avoir une place à l'étranger“ [1]). Изъ этихъ словъ Кочубея видно, что Александръ не желалъ возвращенія Панина на службу, но что самъ Кочубей считалъ легко возможнымъ и удобнымъ употребить графа Никиту Петровича въ качествѣ дипломата за-границею. Однако и о назначеніи Панина на такой постъ нельзя было думать, и всѣ слухи сюда относящіеся оказались лишенными всякаго основанія [2]). Люди близкіе ко двору знали, въ какомъ положеніи находился Панинъ, знали и причину охлажденія къ нему Государя. Разсказывая о предстоящей важнѣйшей роли Александра Романовича Воронцова въ Министерствѣ Иностранныхъ Дѣлъ, баронъ Николай въ письмѣ къ С. Р. Воронцову отъ 17 октября 1801 г. замѣчаетъ объ укоренившемся въ отношеніи къ Панину невыгодномъ мнѣніи слѣдующее: „On a bien senti, que pour savoir bien tourner un mémoire, pour écrire un bon style français, on n'était pas encore en état de bien juger, de se bien décider en

1) Арх. кн. Воронцова XVIII, 260—261.

2) Какъ видно изъ письма Лизакевича къ С. Р. Воронцову отъ 1 февраля 1802 г., въ Копенгагенѣ говорили о предстоящемъ возвращеніи Воронцова въ Россію «et que c'est le comte de Panin, qui doit le remplacer, ayant depuis longtemps convoité ce poste». «Qu'en dites-vous de cette anecdote? Est-elle vraie ou fausse?» прибавляетъ Лизакевичъ. См. Арх. кн. Воронцова XX, 443. Еще любопытнѣе слухъ воспроизведенный около этого же времени объ особенно близкихъ отношеніяхъ Панина къ Александру. См. письмо Ростопчина отъ 7 сентября 1802 г., въ которомъ сказано: «J'ai bien ri en lisant dans le Morning-Chronicle un article sur le comte Panin, où on annonce, que notre Empereur a pris l'offense du roi de Suède (см. слѣдующій томъ нашего изданія) comme une offense personnelle et que le comte Panin est dans une relation intime et secrète avec S. M. l'Empereur». Арх. кн. Воронцова VIII, 304.

politique, et qu'en outre une certaine morgue, une négligence des convenances, des actes d'égoisme, même de mauvaise foi et de mauvais coeur, et plus que tout cela, le souvenir du premier projet de la révolution du 12 mars, fabriqué chez lui avec feu Ribas, avaient terni entièrement la bonne opinion, qu'on avait eue ci-devant du comte Panin. Il est vrai, que son plan ne tendait pas à l'atrocité, qui s'est commise, mais les suites incalculables de son projet de régence effrayaient encore plus que le fait n'a révolté“ [1]).

Довольно любопытныя данныя встрѣчаются въ письмахъ Роджерсона къ С. Р. Воронцову. Такъ напр. въ письмѣ отъ 7/19 октября 1801 г. сказано объ отставкѣ Панина: „un évènement que j'ai prévu depuis longtemps, mais que lui (Панинъ) ne voyait pas d'être si près. Il vous fera plaisir de savoir, que son successeur (Кочубей) n'a eu la moindre part dans le démêlé, qui a eu lieu entre lui et son parent et chef“, т. е. въ спорѣ Панина съ Куракинымъ [2]). А въ письмѣ отъ 11/23 декабря 1801 г. сказано о Панинѣ: „L'ex-ministre est mal dans les deux cours, sans amis et sans la faculté d'en faire. Il est complètement à terre; il n'y a que le comte Kotchoubey, qui, par cette noble honnêteté, qui le caractérise, lui témoigne des attentions les plus délicates. Il compte de voyager le printemps prochain; en attendant, il a mal fait d'être venu ici, où il fait triste figure“ [3]).

Мало того: Панина считали какъ-бы государственнымъ преступникомъ. Надъ нимъ и надъ Зубовымъ былъ

1) Арх. кн. Воронцова XXII, 119.
2) Арх. кн. Воронцова XXX, 175.
3) Арх. кн. Воронцова XXX, 179.

учрежденъ особый надзоръ тайной полиціи, какъ видно изъ протоколовъ засѣданій „неофиціальнаго комитета", въ которомъ участвовали кромѣ Александра Кочубей, Новосильцовъ, Чарторыйскій и Строгановъ. Въ засѣданіи 27 января 1802 г. зашла рѣчь о неловкости полицейскихъ чиновниковъ, не умѣвшихъ скрывать своихъ дѣйствій, такъ что графъ Панинъ говорилъ многимъ о замѣченномъ имъ надзорѣ за собою и Зубовъ жаловался на полицію[1]).

Другъ Александра, князь Чарторыйскій, обо всемъ этомъ сообщаетъ самыя любопытныя данныя. Онъ пишетъ въ своихъ мемуарахъ: „J'ai dit de quelle manière le général Pahlen avait été renvoyé. Il en fut de même du comte Panin. Au bout de quelques mois, avant de partir pour le couronnement[2]), l'Empereur lui retira le portefeuille des affaires étrangères. Ces deux premiers fauteurs de la conspiration, placés sous la surveillance de la haute police, reçurent l'ordre non seulement de ne pas paraître à la cour[3]), mais de ne jamais se trouver nulle part, où elle serait, de rester toujours à une certaine distance de l'endroit, où viendrait l'Empereur. Leur carrière fut brisée, anéantie. Ils durent renoncer pour toujours aux affaires publiques, qui étaient leur élément, et traîner leur vie dans un isolement et un oubli, dont ils ne sont plus sortis". Въ другомъ мѣстѣ этихъ записокъ сказано объ удаленіи отъ дѣлъ Панина: „Pendant l'été de 1801 le conseil secret continuait à se rassembler. Une

1) Богдановичъ, Исторія царствованія императора Александра I. Спб. 1869. Томъ I. Приложенія, стр. 63—64.

2) Не до коронаціи, но послѣ нея.

3) Эта мѣра относится, какъ мы увидимъ, къ нѣсколько позднѣйшему времени.

seule mesure, avant le voyage de Moscou pour le couronnement, sortit enfin de ses délibérations; ce fut le renvoi du comte Panin. L'Empereur avait une grande envie de s'en débarasser; il le gênait, lui était odieux et suspect. Après Pahlen, c'était Panin, qui devait à son tour être éloigné. L'Empereur n'était indécis que sur la manière et le moment; la chose fut débattue longuement[1]). Il fut enfin décidé, que le comte Panin recevrait son congé du portefeuille des affaires étrangères et qu'il serait remplacé par le comte Kotchoubey. Cette fois l'Empereur tint parole: ce choix lui plaisait, et il était justifié par les antécédants de Kotchoubey. Il fut convenu provisoirement, que Panin aurait la permission de rester à Pétersbourg. L'Empereur ne fit semblant de rien jusqu'au dernier moment, et il ne pouvait guère agir autrement, voulant éviter des scènes désagréables. Cependant, dans cette occasion, il fut accusé de nouveau de duplicité par ceux, qui étaient bien aises de lui trouver des torts. Le comte Panin se soumit à la volonté souveraine, qui lui fut déclarée par écrit, et Kotchoubey entra en fonction à la grande satisfaction de l'Empereur et de notre comité".

Въ этомъ разсказѣ князя Чарторыйскаго, редакція котораго принадлежала гораздо позднѣйшему времени, встрѣчаются неточности. Удаленіе Панина состоялось не до коронаціи, а послѣ нея. Комитетъ могъ обсуждать вопросъ: должно-ли или нѣтъ дозволить Панину находиться въ Москвѣ во время коронаціи; на фактѣ, какъ мы знаемъ, графъ былъ въ Москвѣ и оставался тамъ до начала ноября. И слѣдующее обстоятельство въ разсказѣ Чар-

1) Значитъ вопросъ объ удаленіи Панина еще до сентября былъ предметомъ обсужденія въ засѣданіяхъ «неофиціальнаго комитета?»

торыйскаго не вяжется съ сообщенными нами документальными данными: Кочубей, бывши членомъ „неофиціальнаго комитета“, рѣшившаго будто замѣнить Панина имъ, Кочубеемъ, не могъ быть, какъ сказано въ его письмѣ къ Воронцову, совсѣмъ неожиданнымъ для него образомъ назначеннымъ на этотъ постъ. Слѣдующія данныя въ разсказѣ Чарторыйскаго относятся къ осени 1801 г. Въ мемуарахъ князя сказано: „Tant que le comte Panin resta à Pétersbourg, il fut entouré d'espions, qui ne le perdaient pas de vue. L'Empereur recevait chaque jour à plusieurs reprises des bulletins de la police secrète, qui détaillaient depuis le matin jusqu'au soir tout ce que Panin avait fait, où il avait été, avec qui il s'était arrêté dans la rue, combien d'heures il avait passé dans telle ou telle maison, qui avait été chez lui, et autant que possible ce qu'il avait dit. Ces bulletins, lus dans le conseil intime, étaient rédigés dans le style mystérieux de la police secrète que ses agents manient fort bien pour se rendre nécessaires et donner un certain intérêt aux rapports les plus insignifiants. Au fond, ils ne contenaient absolument rien de remarquable; mais l'Empereur était excessivement inquiet et tourmenté de la présence du comte Panin et supposait toujours des trames de sa part, Il n'eut ni paix, ni repos qu'après son départ“.

Наконецъ слѣдующія черты разсказа относятся уже къ нѣсколько позднѣйшему времени, которому будетъ посвященъ послѣдній томъ нашего изданія. Чарторыйскій пишетъ: „Poursuivi par des espions, qui étaient continuellement à ses trousses, et averti de l'effet que sa vue produisit sur le Souverain, le comte Panin prit le parti de s'éloigner de Pétersbourg. Bientôt après il reçut l'ordre positif de ne se jamais trouver dans l'endroit, où

serait l'Empereur. Cet ordre ne fut plus révoqué, et Panin se retira à Moscou et à la campagne, où il vécut depuis lors fort retiré“ [1]).

Такимъ образомъ въ сентябрѣ 1801 г. навсегда прекратилась политическая дѣятельность графа Никиты Петровича Панина. Вся остальная жизнь его была посвящена попыткамъ быть полезнымъ отечеству; онѣ оставались тщетными; всѣ старанія привести въ ясность свое положеніе, оправдать себя, доказать неосновательность подозрѣній, въ силу которыхъ онъ считался какъ-бы опаснѣйшимъ государственнымъ преступникомъ, не имѣли ни малѣйшаго успѣха. Труды графа на пользу Россіи, продолжавшіеся лишь нѣсколько лѣтъ, благодаря трагическому перелому въ его жизни, оставались какъ-бы эпизодомъ въ исторіи. Изложенію этихъ трудовъ посвящены вышедшіе томы нашего изданія. Остается вкратцѣ изложить частную жизнь талантливаго и всецѣло преданнаго интересамъ Россіи патріота.

1) Mémoires du prince Adam Czartoryski, Paris, 1887, I, 277—278.

XII. ПРИЛОЖЕНІЕ.

Нѣкоторыя частныя письма къ графу Н. П. Панину.

Въ видѣ приложенія къ этому тому нашего изданія, посвященному событіямъ 1801 года, мы печатаемъ нѣкоторыя письма, которыхъ мы не могли помѣстить въ главахъ этого тома, которыя однако не лишены интереса, какъ матеріалъ для жизнеописанія графа. Они найдены между бумагами семейнаго Архива Паниныхъ.

Е. В. Новосильцова[1]) къ Н. П. Панину.

427. С.-Петербургъ, 21 апрѣля, 1801.

Permettez-moi, mon cher frère, de m'étonner du peu de confiance que vous avez en moi, et combien peu vous me connaissez. Si j'avais retenu votre lettre, j'aurais commencé par vous le dire; mais je vous ai dit, que je l'ai envoyée par un courrier, dont la comtesse de Lieven m'a recommandé la sûreté. Je n'ai pas encore reçu la réception de votre lettre, mais je l'ai positivement envoyée, et maintenant je vais

1) Сестра супруги графа Никиты Петровича. Причина недоразумѣній возникшихъ между родственниками, намъ неизвѣстна.

envoyer l'autre. Je la remettrai à m-r Tchitchagow, qui va partir incessamment. Mais de grâce ne me méconnaissez plus. On l'est si souvent par des personnes, dont on ne se soucie pas, mais l'être par des amis qu'on chérit, est une épreuve bien cruelle.

Je vous félicite de toute mon âme sur tous les évènements heureux, qui ont eu lieu et dont nous ne pouvons assez remercier le ciel et notre cher Empereur. En faveur de votre bonheur je vous pardonne de m'avoir méconnu et vous prie de n'être plus injuste envers une soeur, qui vous aime tendrement et qui désire avoir votre amitié. Je vous embrasse de tout mon coeur; mon fils vous baise les mains et vous prie de lui conserver vos bontés, dont il cherchera toujours à se rendre digne.

Герцогъ Ришельё[1]) къ Н. П. Панину.

428. Вѣна, 1/13 іюня, 1801.

Le souvenir de la bienveillance et des bontés que V. E. m'a témoignées pendant mon séjour à Péterhof et à Pétersbourg l'automne dernier m'inspire la confiance de m'adresser à vous dans ce moment, bien sûr, que vous ne me refuserez pas vos bons offices et votre appui. Au moment même, où nous avons appris ici l'avènement au trône de S. M. l'Empereur, je m'empressai d'obéir au mouvement de mon coeur et j'écrivis à ce Prince pour lui offrir mes voeux, et le supplier de vouloir bien permettre, que j'allasse mettre à ses pieds le désir ardent que j'avais de consacrer ma vie à son service. Le respect pour les ordres de l'Empereur son père, qui avait fait insérer dans mon passeport la défense de retourner en Russie, fut seul capable de m'empêcher de me

1) Извѣстный эмигрантъ (duc de Richelieu), которому посвященъ LIV томъ Сборника Импер. Истор. Общества, при Павлѣ былъ, какъ и многіе другіе сановники, въ немилости и жилъ въ это время въ Австріи.

mettre en route à l'heure même. Ignorant encore quelles étaient les personnes que S. M. avait rappelées auprès d'Elle, je confiai ma lettre au duc de Serra-Capriola, à qui elle fut portée par un courrier napolitain.

Deux mois se sont écoulés depuis ce moment sans que j'aie encore reçu aucune réponse. V. E. concevra combien je dois être empressé de savoir, si l'Empereur daigne agréer mes hommages et permettre, que j'aille les lui offrir moi-même. J'ose espérer, que V. E. voudra bien éclaircir ce doute et me mander ce que je dois faire. Mes parents m'écrivent et me pressent de me rendre pour quelque temps en France pour y régler des affaires très importantes que j'y ai encore; mais mon désir, mon voeu le plus ardent est, qu'il me soit permis d'abord d'aller à Pétersbourg. Les bontés, dont S. M. a daigné m'honorer comme grand-duc, et auxquelles Elle a mis le comble par une lettre charmante que j'ai reçue d'Elle à Bozen font de ce voyage un devoir bien cher à mon coeur et que je brûle de remplir avant tout.

Daignez, m-r le comte, prendre Ses ordres à cet égard et m'honorer d'un mot de réponse. Vous acquererez des droits nouveaux à ma reconnaissance. Recevez-en d'avance l'hommage et toutes mes excuses pour mon importunité etc.

Permettez-moi, que je me rappelle ici au souvenir de m-me la comtesse et que je lui présente mes respects.

Витвортъ къ Н. П. Панину.

429. Whitehall, ce 5 juin, 1801.

J'ose croire, que vous connaissez trop mon attachement pour vous et mon zèle à faire ce qui peut vous être agréable pour douter du motif, qui m'a fait suspendre pendant si longtemps la commission que vous m'avez donnée, lorsque je suis parti de Pétersbourg. La difficulté de vous faire parvenir la voiture et l'incertitude sous les circonstances mal-

heureuses, où tout le monde se trouvait, ont fait que pendant longtemps je n'ai pas pressé le sellier, qui a été chargé de la faire. Les choses ayant à l'heure qu'il est si entièrement et si heureusement changé de face, je n'ai plus, Dieu merci, de difficulté de ce genre; la seule, qui me reste, est la crainte, que la voiture n'excède ce que voulez y mettre. Pour que vous n'en soyez pas surpris, lorsqu'il sera trop tard pour en revenir, je vous envoie un dessin tel qu'on l'a fait d'après votre description et un état de la dépense. Vous aurez la bonté, m-r le comte, de le parcourir, et, s'il vous convient, je vous prierai de m'honorer d'un seul mot de réponse. En attendant, on continuera à y travailler de manière que si le prix et la façon vous conviennent, je trouverai moyen de vous le faire arriver par mer avant la fin de la saison, et si vous n'en voudriez pas, vous le direz sans scrupule, puisqu'on n'aura pas la moindre difficulté de la vendre ici[1]).

Je ne vous dirai pas, m-r le comte, combien les mesures que S. M. l'Empereur vient d'adopter à notre égard m'ont réjoui, car si je commence à vous parler de mon attachement pour Lui, de ma confiance en Ses principes et de la joie que j'ai de vous savoir à la tête de Ses affaires politiques, jamais je ne finirais. Mais vous me connaissez, et vous pouvez juger, m-r le comte, de tout ce que je pourrais vous dire.

Je vous supplie, m-r le comte, de présenter mes respects ainsi que l'assurance de mon inviolable amitié et reconnaissance à m-me la comtesse de Panin. Ma femme me charge d'y ajouter ses compliments dans l'attente d'avoir un jour l'honneur de sa connaissance; elle partage la reconnaissance que je vous dois à l'un et à l'autre à tant de titres.

1) Къ этому письму приложенъ очень подробный счетъ предполагаемымъ при изготовленіи кареты расходамъ. Она должна была стóить 337 фунтовъ стерлинговъ.

Oserai-je vous prier aussi de présenter mes respects à m-me de Toutolmin et de la remercier de son souvenir, auquel j'attache le plus grand prix, et dont Levy, l'associé de Boz, m'a donné l'assurance?

Adieu, m-r le comte; j'ose croire, que lorsque vous me faites l'honneur de penser à moi, c'est dans le sens d'un homme, qui vous est inviolablement attaché.

Князь Бельмонте-Пиньятелли къ Н. П. Панину.

430. Sagan, 26 августа, 1801.

Les vrais sentiments du coeur n'ont pas besoin de phrases pour être exprimés dans certaines occasions. Vous connaissez les miens pour vous. Jugez de la plénitude de ma joie en vous apprenant le retour à Pétersbourg et replacé dans le poste lumineux que vous méritez si bien de remplir. Voilà mes présages et mes voeux accomplis; ils furent formés chez vous, auprès de votre cheminée, dans un des jours les plus tristes de ma vie[1]). Acceptez, m-r le comte, maintenant mes félicitations aussi sincères que mes peines le furent alors. Ah! si cet heureux évènement eût lieu *six mois plutôt*, que de maux aurait-on évités, et l'Europe était sauvée. Du moins, ni vous, ni moi n'epargnâmes rien pour détourner (alors qu'il en était encore temps) les maux que nous prophétisâmes inutilement et qui sont malheureusement arrivés *au pied de la lettre,* comme nous les avions prévus. Ceci n'est que pour consoler la conscience, et c'est toujours une consolation. Du reste, s'il y a encore moyen de réparer aux malheurs de ces derniers six mois, je suis sûr, que votre sagesse et votre belle âme feront tout pour y parvenir.

1) Всѣ эти обстоятельства и гдѣ и когда графъ Никита Петровичъ сошелся съ княземъ «Belmonte-Pignatelli», а также и кто былъ послѣднiй — намъ неизвѣстны.

Mille pardons, m-r le comte, si à tant de distances et sans aucun titre je vous parle de pareilles choses; mais celui d'ami que vous avez bien voulu m'accorder et les malheurs récents de ma patrie me justifieront auprès de vous. Soyez heureux, m-r le comte, et faites le bonheur de la vôtre et de l'humanité; voilà les voeux d'un coeur, qui vous est bien attaché, bien dévoué et qui le sera en tout temps, en tous lieux. Veuillez me conserver votre première amitié. Veuillez être l'interprête de tous mes sentiments auprès de l'adorable comtesse et de toute la famille, dont vous êtes justement l'idole; et veuillez surtout pardonner à l'amitié, si j'ai préféré son style dans cette lettre au cérémoniel, qui est dû au vice-chancelier d'un aussi grand empire. J'y compte, m-r le comte, et je finis comme j'ai commencé, en vous répétant sans façon, mais de tout mon coeur, que je suis et serai etc.

Письмо князя Бельмонте-Пиньятелли довольно рельефно изображаетъ странную судьбу графа Никиты Петровича Панина. Оно главнымъ образомъ заключаетъ въ себѣ поздравленіе съ занятіемъ Панинымъ вновь мѣста руководителя иностранной политики Россіи. Оно, какъ можно думать, дошло до графа въ то самое время, когда дѣятельность Панина на пользу Россіи прекратилась — на всегда.

BAYERISCHE STAATS-BIBLIOTHEK MUENCHEN

44°8g

ЦѢНА 5 РУБЛЕЙ.

FRITZ GAHR
BUCHBINDEREI
MÜNCHEN

BSB Bayerische StaatsBibliothek
MDZ Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Brückner, A.

Materialy dlja Žizneopisanija grafa Nikity Petroviča Panina <1770-1837>
Izdanie A. Briknera

Bd.: 6,4

Sanktpeterburg 1892

4 Biogr. 293 a-6,4
urn:nbn:de:bvb:12-bsb11480426-5